

ÉDITIONS GALAAD

# Inquisitiô

## **(Le message des trois anges), tome IV**

La réalité de l'attaque du faux prophète et de  
l'agneau bestial apocalyptique contre  
la loi de Dieu et la prophétie.

(Version revue et complétée – réédition)

*1<sup>re</sup> édition collector : l'Amour des Cieux  
pour le salut du peuple chrétien*

**IMPORTANT :**

**Livre gratuit ne peut être vendu.**

**Kenny Ronald MARGUERITE**

## Table des matières

° 1 – Introduction.....	6
° <b>Exemple d'oeuvres de confusion d'une aveugle s'étant autoproclamée guide des aveugles.....</b>	<b>10</b>
° 2 – La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique...11	
° 3 – La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique..43	
– 3.1. Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête).....	46
– 3.2. La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles « acheter » et « vendre ».....	83
° 4 – La réalité des juges du jugement dernier et les plans subtils du démon par lesquels il cherche à rendre inéligible ces juges.....	115
° 5 – Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13.....	141
° 6 – La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon.....	165
° 7 – Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?.....	181
° 8 – Les élèves inattendus du « saint » chevalier félon.....	195
° 9 – Représentation littérale de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme.....	223
– 9.1. Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge .....	265
° 10 – Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs.....	315
– 10.1. L'œuvre de nécromancie de l'impudique corruptrice.....	341
° 11 – Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice .....	359
° 12 – Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice .....	395

° 13 – Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques.....	449
° 14 – Les choix funestes de l'oisillon précoce.....	479
° 15 – De vile chenille terrestre à papillon du Seigneur.....	533
– 15.1. Mon combat de foi et ses retombées.....	549

## **Remerciements à mon amie Nicole**

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger. Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique. L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

## **Dédicace à mon fils Samuel**

*Ce livre est pour toi, Samuel, mon fils, afin que tu saches que ton père t'aime !*

Puissent ces pages, telle une ancre, t'enraciner dans le Seigneur. En outre, les derniers chapitres de cet ouvrage te permettront de mieux comprendre les raisons qui ont fait que tu as dû grandir loin de moi.

Bien que depuis plus d'une décennie, je n'aie malheureusement pas pu te serrer contre mon cœur et entretenir avec toi les relations père-fils tant espérées, j'ai heureusement, depuis plus de deux ans, appris à te connaître à distance, grâce aux moyens modernes.

Je glorifie le Seigneur pour t'avoir permis de grandir en sagesse en te dotant d'une belle âme. Puisse l'amour de la vérité manifestée en l'Éternel toujours être ta priorité. Ne baisse jamais l'échine devant l'injustice ! Tu seras ainsi victorieux.

ÉDITIONS EDT SAS



*La culture est le levier  
permettant aux Hommes de  
prétendre à l'excellence.  
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD  
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)  
<https://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.  
L'auteur est seul propriétaire des droits  
et responsable du contenu de ce livre.

ISBN: 978-2-37399-080-5

**Bon à savoir :**

*Ce livre n'a été corrigé qu'à 30 % par un professionnel ou par mon amie Nicole, il y a donc des fautes dans ces pages, veuillez m'en excuser. Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.*

## 1 Introduction

**E**n guise d'introduction, je vous dirais que ce livre que vous avez entre les mains présente les œuvres iniques que pratique la religion adventiste du septième jour, ainsi que les plans qui m'ont été inspirés par l'Esprit de Dieu afin de réformer cette religion.

Ce livre est le dernier appel à la repentance que le Seigneur, dans sa grande mansuétude et sa grande miséricorde me donne de présenter à cette religion, à cause des actes pratiqués qui ne le révèrent pas.

Maintenant ces points actés et pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que dans ces lignes, je vous expose les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, qui se présente comme étant la défenderesse de la foi et de la parole de Dieu, mais qui œuvre comme ceux-là mêmes qu'elle condamne.

Mes propos relatifs au caractère inique des œuvres de cette religion pourraient sembler insensés, tellement cette dernière donne au monde l'image d'un lieu où la parole de Dieu est honorée et où nulle œuvre de ténèbres ne demeurent, comme « *des squelettes dans des placards* ».

Nous verrons qu'il en est tout autrement. Je vous démontrerais, au travers des préceptes doctrinaux de l'Église adventiste du septième jour, mis en lumière par la Bible combien ces fondements sont iniques et ne servent pas Dieu, bien au contraire.

Pour vous présenter les grandes lignes des errements de l'Église adventiste du septième jour, il nous faut commencer par les fondations sur lesquelles cette Église a été construite, puis développée pour en venir à ce qu'est, en cette décennie, la base du dogme que professe cette religion.

En préambule, je vous dirais qu'il y a plusieurs décennies de cela le Seigneur a suscité à une « *frêle petite plante* », qu'il a établie de son vivant prophétesse, elle s'appelait *Ellen G. White*.

L'Esprit de Dieu lui a donné de porter, entre autres, le message des trois anges apocalyptiques. La raison d'être principale de ce message à trois branches est de nous amener à donner Gloire au Seigneur !

Il présente en outre son jugement dont l'heure est arrivée, il appelle aussi l'humanité à la repentance et nous invite tous à rejeter toute doctrine qui n'est pas du Seigneur. Ce message présente aussi le sort final qui sera réservé à ceux qui rejeteront le Seigneur pour servir des doctrines d'hommes et enfin, il a pour but d'amener la papauté et ses sbires à la déchéance.

Cette humble servante du Seigneur, qu'était *Ellen G. White* a reçu de l'Esprit de Dieu de nouvelles révélations prophétiques, qui présentent les œuvres iniques et cachées de la papauté, et qui sont mises en lumière par le message des trois anges apocalyptique.

Ce faisant, de sa plume elle a laissé des instructions bien précises pour que les adventistes du septième jour ne puissent jamais s'unir à cet être inique, qu'est la papauté. Elle présente aussi l'influence que les papes ont et auront sur les nations, et les organes législatifs qui gèrent le monde, de ce fait Mme White de son vivant a exhorté le peuple adventiste du septième jour à ne jamais contracter de telles unions.

Hormis ces instructions et recommandations, elle a laissé une épée, flamboyante et puissante destinée à permettre au monde de connaître le vrai visage de la papauté ainsi que les doctrines iniques que professe l'Église catholique, c'est le livre « *La tragédie des siècles* ».

Malheureusement, en cette génération, d'un revers de la main, le leader *adventiste M. Ted N.C. Wilson* a perverti toutes ces bases instituées par *Mme White*, sur lesquelles la foi adventiste est basée. Cet homme a renié les fondations de la foi de sa religion, en désavouant le livre « *La tragédie des siècles* », écrit de la plume d'*Ellen G. White*.

Il est allé jusqu'à demander pardon au pape François parce que 700000 de ces livres ont été distribués lors d'un des passages du pontife en Amérique. *Ted N.C. Wilson* a en outre appelé de ses vœux une union entre les adventistes et les catholiques. Il a aussi mis en place des accords avec l'ONU, chose inimaginable jusque-là.

Tout cela peut paraître anodin, et même pour certains dénoter une grande ouverture d'esprit, néanmoins quand on lève le voile des apparences et que l'on plonge les regards sur une réalité de vie, nous comprenons le non-sens du nouveau positionnement de cette religion.

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question : *Peut-on professer à la fois une chose et son contraire. Exemple : peut-on à la fois se déclarer contre l'avortement et être pro avortement ? Ou encore, peut on à la fois se battre contre les lois qui permettent en Amérique à tout un chacun de posséder une arme et soit même en détenir une ?*

Ainsi, la religion adventiste du septième jour, ne peut pas d'un côté décréter que son dogme est basé sur les écrits d'*Ellen G. White* et d'un autre, renier ces enseignements, en pratiquant ce qu'elle a proscrit.

Ainsi, soit l'Église adventiste du septième jour s'émancipe des règles d'*Ellen G. White*, et pratique de nouvelles doctrines, soit cette religion demeure dans ses anciens sentiers et pratique ce que sa défunte prophétesse charismatique a établi. Pour l'instant, nous sommes loin de ces deux extrêmes, car cette religion en est venue à pratiquer des doctrines bigarrées, qui sont un mélange des enseignements que *Mme Ellen G. White* a laissés et de ceux issus du dogme catholique.

Un exemple concret est la réalité de « *l'Église du reste* », cette religion l'a vécue du temps de *Mme White* qui en tant que prophétesse du Seigneur avait le don de prophétie, qui consiste à ce que le Seigneur parle à un de ses prophètes ou prophéteses en rêves ou en visions.

*Mme White* a reçu un grand nombre de visions et quelques rêves grâce auxquels elle a guidé le peuple adventiste du septième jour.

Elle a aussi reconnu que l'Esprit de prophétie consiste à ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et en visions.

En opposition à tout cela, des décennies après la mort de *Mme White*, n'ayant plus de prophètes dans ses rangs l'Église adventiste du septième jour a perverti ces bases. À leur place ont été institués des préceptes iniques de l'Église catholique qui ont été revus et édulcorés à « *la sauce* » adventiste du septième jour.

Parmi ces préceptes nous retrouvons le baptême des enfants ou encore la désacralisation des rêves et des visions. Nous verrons aussi comment au travers de ces baptistères, l'Église adventiste du septième jour ne rend pas un culte à Dieu. Bien au contraire, elle livre, pieds et poings liés, ceux qui vont se faire baptiser.

Incroyable ! Vous verrez à qui et comment. Nous verrons aussi, qu'alors que cette religion se réclame comme étant la gardienne du sabbat, comment en plein sabbat, elle transgresse le commandement du Seigneur qui demande que « *la main gauche ne puisse pas savoir ce que fait la droite* ».

Je vais aussi vous présenter les œuvres sectaires et hors la loi que l'Église adventiste du septième jour a mises en place et qui lui permet, grâce à des contraintes psychologiques, de dépouiller ses membres de plusieurs millions de dollars par an et cela depuis des décennies, par le biais des dîmes et des offrandes qu'elle les oblige à lui verser.

Tout ce que je viens d'énoncer, je vous le démontrerai au travers des textes bibliques, juridiques, législatives et des doctrines établies par l'Église adventiste du septième jour.

Je poursuivrai en disant que j'ai eu à croiser *l'épée spirituelle* avec cette religion, mais du fait de sa puissance financière et de sa renommée, j'y ai laissé plus que « *des plumes* ».

Ma jeune épouse, à l'époque m'avait mis devant un dilemme, *arrêter d'écrire contre cette religion, qui était autrefois la nôtre, ou divorcer*.

J'ai choisi de demeurer fidèle au Seigneur. Les répercussions furent mon divorce et l'éloignement de mon fils que sa mère a emmené vivre à *huit mille kilomètres* de moi.

Néanmoins, devenu majeur, il est revenu vers moi depuis environ deux ans et nous réapprenons à nous connaître, mais je ne l'ai pas encore vu physiquement depuis plus de **14, très longues, années...**

Pour finir, pour qu'il y ait équité, je vous présente aussi un résumé de ma vie et vous verrez comment le Seigneur a la capacité de retirer un homme de la déchéance la plus totale pour en faire un de ses serviteurs, l'objectif étant que toute gloire lui revienne à lui seul, le Tout Puissant !

***Exemple d'oeuvres de confusion d'une aveugle  
s'étant autoproclamée guide des aveugles***

*« Les apparences sont souvent trompeuses, et nous mènent à voir dans notre prochain des interdits, qui sont souvent mineurs, alors que notre vie toute entière est une abomination devant le Seigneur. La réalité même de ce que Dieu appelle iniquité, n'est pour certains, qu'une formalité afin de mieux vivre sa foi.*

*C'est ce type d'oeuvres, qui fera que plus d'un « bon chrétien » sera rejeté au grand jour du retour du Seigneur, à l'instar de ceux décrits dans [Matthieu 7 versets 21-27].*

*Soyons donc vigilants, comme les Béréens, afin de ne pas perdre notre couronne (la vie éternelle), à cause d'actes, que nous pourrions pratiquer, et qui nous semblent anodins, mais qui ne le sont pas devant le Seigneur et nous disqualifient pour l'Éden. »*

*[Citation de Kenny R. MARGUERITE].*

## 2 La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique

Dans ce chapitre je vais vous parler d'une femme hors norme, elle est très puissante et assoiffée de sang. Elle fait partie de ces beautés maléfiques qui ont fait un pacte avec le diable.

Malgré sa position dominante, à cause de ces œuvres iniques, elle sera déçue, et le message qui présente cette réalité est celui porté par le deuxième ange apocalyptique.

Avant de dévoilé la teneur de ce message angélique apocalyptique, j'aimerais en vue de vous parler de Babylone et vous présenter une union des plus improbables et bizarres, celui de la belle (*Babylone*) et d'une bête. Plus loin vous comprendrez la raison de cet interlude !

L'union d'une belle jeune femme et d'une bête, même dans les contes de fées, sera toujours une chose bizarre, et même révoltant.

Cette réalité des dessins animés à gros budget ont pu l'adoucir, en prêtant à la bête des sentiments humains des plus nobles, tant et si bien que l'on finis par le trouver attachant.

En outre, la pureté de la belle, son altruisme, sa gentillesse, fait que son amour pour la bête, donne à ce dernier des airs, lointain, très très lointain, de prince charmant.

Tout ceci, ne peut s'appliquer à la belle qui est le centre de ce chapitre, elle est encore plus méprisable et sanguinaire que la bête à qui elle sait allier, tant et si bien qu'elle est plus du type lycanthrope femelle assoiffée de sang que damoiselle en détresse.

Maintenant ce moment récréatif, imagé passer découvrons le contenu du message du deuxième ange en lisant ce qui suit :

« *Et un autre, un second ange suivit, en disant : elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande, qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité !* » [*Apocalypse 14 verset 8, Bible Louis Segond*].

Ici le deuxième ange nous présente la déchéance de Babylone et la raison de sa chute est liée aux impudicités qu'elle pratiquait et distillait à toutes les nations. Ici un premier élément d'importance nous est donné, car nous comprenons que la puissance de Babylone est mondiale. En outre, dans ce texte pour présenter la raison d'être de la déchéance de Babylone, il est associé deux mots *fureur* et *impudicité* qui séparément sont déjà forts de sens, mais ensemble interpelle :

**La « *fureur* »** *représente généralement un état de grande colère pouvant souvent conduire à une frénésie (démence) qui peut mener à perdre le contrôle de notre être et nous conduire à pratiquer des actes innommables.*

**« *L'impudicité* »** *quant à lui est synonyme de ce qui est indécent et obscène, c'est le caractère de tous ce qui contrevient à la pudeur.*

Ainsi, en allier la réalité de ces deux mots nous comprenons que Babylone est une femme d'une dépravation extrême. Cette réalité ne se dément pas dans cet autre texte qui la présente : « *Puis un des sept anges qui tenaient les sept coupes vint me parler et dit :*

**« *Viens, je te montrerai le jugement de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux. C'est avec elle que les rois de la terre se sont livrés à l'immoralité, et c'est du vin de sa prostitution que les habitants de la terre se sont enivrés.* »**

**Alors il me transporta en esprit dans un désert et je vis une femme assise sur une bête écarlate, couverte de noms blasphématoires et qui avait sept têtes et dix cornes.**

**Cette femme était habillée de pourpre et d'écarlate et parée d'or, de pierres précieuses et de perles.**

**Elle tenait dans sa main une coupe d'or remplie d'abominations et des souillures de sa prostitution.**

**Sur son front était écrit un nom, un mystère : « *Babylone la grande, la mère des prostituées et des abominations de la terre. Je vis cette femme ivre du sang des saints, du sang des témoins de Jésus. En la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement.* »**  
*[Apocalypse 17 versets 1-6, Bible Second 21].*

En lisant le texte biblique que nous venons de voir vous pouvez constater que, la description que j'ai faite de la belle et de sa bête pour présenter Babylone et sa monture bestiale, n'était pas surfaite, tout au concaire. Je m'en vais maintenant lever le rideau afin de vous présenter de façon littérale la réalité de l'union de ce couple des plus iniques. Commençons par la bête.

Nous apprenons qu'elle est couverte de nom de blasphème, et elle a sept têtes et dix cornes. En outre, la suite de ce texte, que je ne vous ai pas mis, nous apprend que cette bête doit paraître par deux fois dans l'histoire de l'humanité car elle doit exister, puis ne plus être, et elle doit à nouveau reparaître.

Quand elle réapparaît tous les habitants de la terre qui ne révère pas le Seigneur seront émerveillé (*ou dans un grand étonnement, selon la version de la Bible*) par lui.

Tous ces symboles représentent la papauté à la tête de l'Église catholique. Je vous ai déjà présenté, bien en détail, cette réalité dans le *tome III* de ce livre au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Ayant déjà élucidé le mystère de la monture bestiale de Babylone la cavalière inique, nous allons dans cette partie étudier les symboles qui la présentent elle. Nous allons de ce pas les découvrir, en commençant par le pourpre. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Voici les vêtements qu'ils feront : un pectoral, un éphod, une robe, une tunique brodée, une tiare, et une ceinture. Ils feront des vêtements sacrés à Aaron, ton frère, et à ses fils, afin qu'ils exercent mon sacerdoce.**

**Ils emploieront de l'or, des étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, et de fin lin.**

**Ils feront l'éphod d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; il sera artistement travaillé. [...]**

**Tu feras la robe de l'éphod entièrement d'étoffe bleue. [...]**

**Tu mettras autour de la bordure, en bas, des grenades de couleur bleue, pourpre et cramoisi, entremêlées de clochettes d'or »** [Exode 28 versets 4-6, 31, 33, Bible Louis Second].

Ainsi le pourpre était l'une des bases des vêtements sacerdotaux que portaient les sacrificateurs, qui était consacrée et établie dans la maison de Dieu. En outre, cette couleur était aussi l'une de celles qui étaient utilisées dans le service du sanctuaire divin.

Voici ce que nous apprenons à ce propos : « *Ils ôteront les cendres de l'autel, et ils étendront sur l'autel un drap de pourpre* » [Nombres 4 versets 13, Bible Louis Second].

Maintenant, que nous avons pu placer le pourpre comme étant consacré au Seigneur, intéressons-nous à l'écarlate. Pour le découvrir, lisons ceci : « *Ils firent aussi de pourpre, d'écarlate, et de cramoisi les vêtements du service, pour faire le service du Sanctuaire ;*

**Et ils firent les saints vêtements pour Aaron, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse. On fit donc l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate [...] On fit aussi le Pectoral d'ouvrage exquis, comme l'ouvrage de l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate [...] Et aux bords du Rochet on fit des grenades de pourpre, d'écarlate [...]**

**Et le baudrier de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse. »** [Exode 39 versets 1-2, 8, 24, 29, Bible Martin].

Nous découvrons ici que l'écarlate est aussi une part de l'habit sacerdotal des sacrificateurs. Il est aussi une des couleurs qui est utilisé dans la maison de Seigneur. Ce texte nous renseigne à ce propos :

**« Puis on fit pour le Tabernacle [...] Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fit tenir debout. [...]**

**Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon [...] On fit aussi le voile de pourpre, d'écarlate [...] On fit aussi à l'entrée du Tabernacle une tapisserie de pourpre, d'écarlate [...] »** [Exode 36 versets 19-20, 32, 35, 37, Bible Martin].

Maintenant ces deux points actés, poursuivons avec la réalité des pierres précieuses. Ce symbole lui aussi nous le retrouvons et dans les vêtements des sacrificateurs et dans la maison de Dieu. Pour la tenue des sacrificateurs voici ce que nous pouvons lire :

« *Voici les vêtements qu'ils feront : un pectoral, un éphod, une robe, une tunique brodée, une tiare, et une ceinture.*

**Ils feront des vêtements sacrés à Aaron, ton frère, et à ses fils, afin qu'ils exercent mon sacerdoce. [...] Tu feras le pectoral du jugement, artistement travaillé [...] Tu y enchâsseras une garniture de pierres, quatre rangées de pierres : première rangée, une sardoine, une topaze, une émeraude ;**

**Seconde rangée, une escarboucle, un saphir, un diamant ; troisième rangée, une opale, une agate, une améthyste ; quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx, un jaspe.**

**Ces pierres seront enchâssées dans leurs montures d'or. Il y en aura douze, d'après les noms des fils d'Israël ; elles seront gravées comme des cachets, chacune avec le nom de l'une des douze tribus. »** [Exode 28 versets 4, 15, 17-21, Bible Louis Second].

Ici il n'est pas textuellement fait mention de pierre précieuse, et cela même si en lisant l'énuméré des pierres qui se trouvent sur le pectoral, nous comprenons qu'ils sont de cette nature. Pour qu'aucune ambiguïté ne puisse subsister, voici ce qu'il est écrit à leur propos :

« **Des pierres d'onyx et des pierres précieuses à enchâsser pour l'éphod et pour le pectoral.** » [Exode 25 verset 7, Bible Semeur].

Ainsi, les pierres précieuses étaient bien des éléments des vêtements sacerdotaux des serviteurs consacrés du Seigneur.

Maintenant pour découvrir leurs positions dans la maison de Dieu lisons ceci : « **J'ai mis toutes mes forces à préparer pour la maison de mon Dieu [...] des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser, des pierres brillantes et de diverses couleurs, toutes sortes de pierres précieuses, et du marbre blanc en quantité.** » [1 Chroniques 29 verset 2, Bible Louis Second].

Comme vous pouvez le constater, jusque-là tous les attributs accompagnant Babylone sont aussi celle des serviteurs de Dieu ou de sa maison. Continuons donc afin de découvrir si cette réalité est aussi vraie pour l'or.

Pour ce faire lisons ce texte :

« Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements sacrés, pour marquer sa dignité et pour lui servir de parure. [...] Ils emploieront de l'or, des étoffes teintées en bleu, en pourpre, en cramoisi, et de fin lin.

Ils feront l'éphod d'or [...] La ceinture sera [...] d'or [...] Tu graveras sur les deux pierres les noms des fils d'Israël, comme on grave les pierres et les cachets ; tu les entoureras de montures d'or.

[...] Tu feras des montures d'or, et deux chaînettes d'or pur, que tu tresseras en forme de cordons ; [...] Tu feras le pectoral du jugement [...] tu le feras d'or [...] Tu feras sur le pectoral des chaînettes d'or pur, tressées en forme de cordons.

Tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or, et tu mettras ces deux anneaux aux deux extrémités du pectoral. Tu passeras les deux cordons d'or dans les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral [...] Tu mettras autour de la bordure, en bas, des grenades de couleur bleue, pourpre et cramoisi, entremêlées de clochettes d'or : [...]

Tu feras une lame d'or pur, et tu y graveras, comme on grave un cachet : Sainteté à l'Éternel. Tu l'attacheras avec un cordon bleu sur la tiare, sur le devant de la tiare. » [Exode 28 versets 2, 5-6, 8, 11, 13-15, 22-24, 33, 36-37, Bible Louis Second].

Voici ce que j'appellerais un « homme en or », du moins nous dirons que dans son sacerdoce le sacrificateur (*ici c'est du souverain sacrificateur dont il s'agit*) était couvert d'or.

Il avait de la magnificence mais, la maison de Dieu n'avait pas en reste, en ce qui concerne les ornements d'ors, tout au contraire.

Voici ce que nous pouvons apprendre à ce propos : « Voici sur quels fondements Salomon bâtit la maison de Dieu. [...] Il revêtit de bois de cyprès la grande maison, la couvrit d'or pur, et y fit sculpter des palmes et des chaînettes. » [2 Chroniques 3 versets 3 et 5, Bible Louis Second].

Non seulement les murs de certaines parties de la maison de Dieu étaient couverts d'or, mais le mobilier aussi.

Ceci nous renseigne à ce propos :

« Ils feront une arche de bois d'acacia [...] Tu la couvriras d'or pur, tu la couvriras en dedans et en dehors, et tu y feras une bordure d'or tout autour. Tu fondras pour elle quatre anneaux d'or [...] Tu feras un propitiatoire d'or pur [...]

Tu feras deux chérubins d'or, *tu les feras d'or battu, aux deux extrémités du propitiatoire [...]* Tu feras une table de bois d'acacia ; [...] Tu la couvriras d'or pur, et tu y feras une bordure d'or tout autour. [...] Tu feras les barres de bois d'acacia, et tu les couvriras d'or ; *et elles serviront à porter la table.*

Tu feras ses plats, ses coupes, ses calices et ses tasses, pour servir aux libations ; Tu les feras d'or pur. [...] Tu feras un chandelier d'or pur ; *ce chandelier sera fait d'or battu [...]*

Ses mouchettes et ses vases à cendre seront d'or pur. » [Exode 25 versets 10-11, 17-18, 23-24, 28-29, 31, 38, Bible Louis Second].

Pour continuer, nous resterons toujours dans le symbole de l'or, et nous nous intéresserons à la coupe d'or. Dans ce texte nous venons de découvrir que plusieurs d'entre elles faisaient partie des ustensiles du temple, elles sont donc une partie intégrante de la maison de Dieu.

Et nous comprenons qu'en tant que telles les coupes d'ors sont aussi les ustensile qu'utilisent les sacrificateurs. Leur Sainteté est bien représentée dans le texte qui suit : « **Je choisis douze chefs des sacrificateurs, Schérébia, Haschabia, et dix de leurs frères. [...]** Je remis entre leurs mains [...] **Vingt coupes d'or [...]** Puis je leur dis :

**Vous êtes consacrés à l'Éternel ; ces ustensiles sont des choses saintes [...]** » [Esdras 8 versets 24, 26-28, Bible Louis Second].

Pour finir, je vous dirais que le symbole de la perle ne disconvient pas à tout ce que nous venons de voir, car sa raison d'être est à la fois attachée à la maison de Dieu et au serviteur de Dieu. Pour nous en rendre compte je vous invite à lire ceci : « **Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux. [...]**

*Elle avait une grande et haute muraille. Elle avait douze portes, et sur les portes douze anges, et des noms écrits, ceux des douze tribus des fils d'Israël. [...]*

**Les douze portes étaient douze perles ; chaque porte était d'une seule perle. La place de la ville était d'or pur, comme du verre transparent.** » [*Apocalypse 21 versets 2, 12, 21, Bible Louis Second*].

Comme vous pouvez le constater, toutes ces choses qui sont en la possession de Babylone sont d'essence divine.

Ce faisant, les symboles que porte Babylone la qualifient comme étant une femme qui est consacrée au Seigneur, mais qui s'est pervertie.

Pour bien comprendre la raison littérale de sa chute, qui tout en faisant profession de servir le Seigneur est inique, il nous faut nous intéressés la réalité de son impudicité qui amène sa déchéance.

Ce terme lier au fait qu'elle soit présentée comme étant la grande prostituée peut porter à confusion, si l'ont les considère de façon littérale et pourrait laisser croire que Babylone est tombé à cause de ces appétits sexuels pervers, car généralement, c'est de tels actes qui qualifient l'impudicité et la prostitution. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les symboles qui la représentante sont prophétiques.

Concernant le terme prostitué voici ce que nous pouvons lire dans le Saint Livre : « *Garde-toi de faire alliance avec les habitants du pays, de peur que, se prostituant à leurs dieux et leur offrant des sacrifices, ils ne t'invitent, et que tu ne manges de leurs victimes ;*

**De peur que tu ne prennes de leurs filles pour tes fils, et que leurs filles, se prostituant à leurs dieux, n'entraînent tes fils à se prostituer à leurs dieux.** » [*Exode 34 versets 15-16, Bible Louis Second*].

Complétons notre étude avec ceci : « [...] **Le pays même ne serait-il pas souillé ? Et toi, tu t'es prostituée à de nombreux amants, et tu reviendrais à moi ! dit l'Éternel.**

[...] **Mais tu as eu le front d'une femme prostituée, tu n'as pas voulu avoir honte. [...] Par sa criante impudicité Israël a souillé le pays, elle a commis un adultère avec la pierre et le bois. [...]**

**Reconnais seulement ton iniquité, reconnais que tu as été infidèle à l'Éternel, ton Dieu, que tu as dirigé ça et là tes pas vers les dieux étrangers, sous tout arbre vert, et que tu n'as pas écouté ma voix, dit l'Éternel.** » [*Jérémie 3 versets 1, 3, 9, 13, Bible Louis Second*].

Finissons avec ce dernier texte : « *Prophétie d'Ésaïe, fils d'Amots, sur Juda et Jérusalem, au temps d'Ozias, de Jotham, d'Achaz, d'Ézéchiàs, rois de Juda. [...] **Quoi donc ! la cité fidèle est devenue une prostituée ! Elle était remplie d'équité, la justice y habitait, et maintenant il y a des assassins ! [...]***

*Tes chefs sont rebelles et complices des voleurs, tous aiment les présents et courent après les récompenses ;*

*Ils ne font pas droit à l'orphelin, et la cause de la veuve ne vient pas jusqu'à eux. » [Ésaïe 1 verset 1, 21, 23, Bible Louis Second].*

En faisant la synthèse de ces textes nous apprenons que quand un peuple ou un lieu qui est consacré au Seigneur lui est infidèle, le Seigneur le considère comme étant un prostitué.

La nature de la prostitution est caractérisé par l'abandon des voies du Seigneur en vue de pratiquer des préceptes d'homme que les Saintes Écritures réprouvent. Babylone nous l'avons vue porte les symboles d'un lieu consacré au Seigneur et son impudicité consiste donc au fait qu'elle a abandonné le Seigneur pour pratiquer des doctrines iniques.

Pour comprendre la réalité des actes de Babylone qui lui fait perdre sa position dominante, il nous faut lire ce que le texte qui suit nous en dit : « *Après cela, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait une grande autorité ; et la terre fut éclairée de sa gloire.*

**Il cria d'une voix forte, disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande ! Elle est devenue une habitation de démons, un repaire de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau impur et odieux, parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité, et que les rois de la terre se sont livrés avec elle à l'impudicité, et que les marchands de la terre se sont enrichis par la puissance de son luxe.**

**Et j'entendis du ciel une autre voix qui disait : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses oeuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui au double.**

*Autant elle s'est glorifiée et plongée dans le luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil. Parce qu'elle dit en son coeur : Je suis assise en reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil !*

*A cause de cela, en un même jour, ses fléaux arriveront, la mort, le deuil et la famine, et elle sera consumée par le feu. Car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a jugée. [...] Et parce qu'on a trouvé chez elle le sang des prophètes et des saints et de tous ceux qui ont été égorgés sur la terre. » [Apocalypse 18 versets 1-8, 24, Bible Louis Second].*

Ici nous découvrons les attaques que Babylone porte contre la loi et la prophétie. Ce que nous découvrons ici est des plus intéressants, mais il faut pouvoir le comprendre. Du moins pour la prophétie les choses sont sans ambiguïté, car le fait que Babylone soit une tueuse de prophète, établi qu'elle œuvre contre la prophétie.

Par contre les œuvres anti-loi de Dieu qu'elle pratique ne sont pas clairement présentées, mais en interprétant les symboles la présentant, nous découvrons cette réalité. Pour le comprendre il faut revenir au contexte que présente ce texte. C'est de la fin de Babylone qu'il s'agit !

Un des points qui a acté sa fin, ce sont les péchés et les iniquités qu'elle pratique. Même si la loi de Dieu n'apparaît pas de façon évidente dans ce texte ou dans le message du deuxième ange apocalyptique, il est pourtant son centre, car c'est lui qui établit les raisons pour lesquelles Babylone est tombée.

Car l'iniquité, c'est le péché et que celui-ci se matérialise par la transgression de la loi de Dieu. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne mène pas à la mort.** » [1 Jean 5 verset 17, Bible Louis Second].

Complétons avec ceci : « *Quiconque pêche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi.* » [1 Jean 3 verset 4, Bible Louis Second].

L'iniquité étant donc le péché et celui-ci étant la transgression de la loi de Dieu cela signifie donc que Babylone ne révere pas la loi de Dieu et c'est pour cela qu'elle est déchue.

Sinon un autre constat que je fais en lisant le dernier texte biblique parlant de Babylone est qu'elle n'est pas une personne en chair et en os, mais c'est d'un lieu, qu'il s'agit. Pour comprendre cela un autre indice de poids nous est donné nous permettant de démasquer cette femme inique, car le *Seigneur appelle son peuple fidèle à sortir de ce lieu, qui est symbolisé comme étant Babylone. Ce qui implique que jusque-là les enfants fidèles du Seigneur y étaient.*

Cette information est pour moi d'importance, car plusieurs présentent Babylone comme étant l'Amérique, d'autres la symbolisent comme étant l'Europe. Pour moi, ces théories ne collent pas avec ce que nous venons de lire concernant Babylone, car si c'était le cas, cela voudrait dire que le Seigneur appellerait tous ses enfants vivant en Europe ou aux États-Unis à migrer vers d'autres cieux.

Je pense que cette thèse n'est pas réaliste ! La mission que le Seigneur a attribuée aux membres de son peuple jusqu'à ce qu'Il revienne démontre qu'ils ne peuvent désertier les nations où ils vivent.

Pour le comprendre, découvrons, dans ces lignes, les modalités de la mission que Jésus-Christ nous a confiée, à nous, son peuple :

*« Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » [Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond].*

Ici, le Seigneur demande que jusqu'à son retour son peuple demeure au sein des nations, donc dans le monde, afin d'y apporter l'Évangile. Ce faisant, Dieu ne peut demander qu'avant ce temps que son peuple sorte parmi les nations où ils vivent.

En outre, voici ce que la Parole de Dieu déclare concernant la place de ses enfants dans le monde, donc au sein des nations : **« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; Et ils ont gardé ta Parole. [...] Je ne suis plus dans le monde, et ils sont dans le monde, et je vais à toi. Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un comme nous.**

**[...] Je leur ai donné ta Parole ; Et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal.**

*Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Sanctifie-les par ta vérité : Ta Parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde.*

**Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole » [Jean 17 versets 6, 11, 14-20, Bible Louis Segond].**

Dans ce texte, nous découvrons que le Seigneur dit qu'Il ne retirera pas ses enfants du monde – de la vie dans les nations de la terre –, mais que bien qu'ils vivent en son sein, ils ne sont pas du monde.

Et c'est Jésus lui-même qui a envoyé ses enfants dans le monde, et nous avons vu que l'objectif est qu'ils prêchent l'Évangile. L'appel à sortir de Babylone que le Seigneur lance à son peuple ne peut donc pas être un appel à sortir d'un pays ou d'un système politique. Ainsi, afin de ne pas faire de plan sur la comète, et en vue de découvrir qui est Babylone, il nous faut nous référer au seul guide sûr qui est la Bible.

Généralement, comme c'est le cas pour Babylone, quand le Seigneur appelle ses enfants à se séparer des gens iniques, Il ne parle pas de ceux qui peuplent le monde, mais de ceux qui, tout en se disant membres de son peuple, agissent selon des choses condamnables.

**Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir des relations avec les impudiques, – non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; Autrement, il vous faudrait sortir du monde.**

*Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme. Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? Pour ceux du dehors, Dieu les juge. Otez le méchant du milieu de vous. » [1 Corinthiens 5 versets 9-13, Bible Louis Segond].*

Sinon, j'avoue que pour vous présenter cette réalité qui est que Babylone ne peut être une nation, avoir pris les escaliers pour arriver au trentième étage alors qu'un ascenseur était à disposition, car dans le texte de [*Apocalypse 18 versets 1-8*], cette phrase enlève tout doute sur ce sujet : « [...] **parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité [...]** »

Ici il est fait référence à toutes les nations, donc tous les habitants de la terre, qui se sont pervertis avec Babylone, donc ce lieu ne peut pas être un pays en particulier. Maintenant, ce point acté revenons à Babylone en tant que lieu où cohabitent à la fois les enfants fidèles du Seigneur et des personnes iniques.

Le texte qui suit corrobore ce que je viens de vous présenter et nous donne de nouvelles indications sur le type de lieu qu'est Babylone, car nous retrouvons dans ces lignes le même type appel que le Seigneur fait à son peuple et où Il l'appelle à sortir de Babylone, ce lieu inique :

**« Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger. Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? Ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial ? Ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ?**

**Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; Ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. »** [*2 Corinthiens 6 versets 14-18, Bible Louis Segond*].

Ce texte nous apporte de nouveaux indices des plus pertinents ! Ici, comme pour Babylone, Dieu s'adresse à ses enfants fidèles et il les appelle à sortir d'un lieu qui commet l'iniquité, donc qui transgresse sa loi. C'est ce qui fait de ceux qui sont dans ces lieux des infidèles avec qui ni le Seigneur ni son peuple fidèle ne peuvent être en communion.

Maintenant ces points actés, nous allons pouvoir, comme on le ferait pour une endive, effeuiller, feuille par feuille, le mystère qui cache l'identité de Babylone. L'appel même que le Seigneur adresse à son peuple, lui demandant de sortir de Babylone, détermine pour moi le type de lieu que c'est. *Sils doivent en sortir, c'est qu'ils y sont déjà !*

Ce qui implique que Babylone représente un lieu religieux où se trouve le peuple de Dieu, composé de ses enfants fidèles ainsi que ceux qui l'ont rejeté. Pour comprendre comment ce mélange hétéroclite peut exister au sein du peuple de Dieu, il nous faut considérer ceci :

**« Il leur proposa une autre parabole, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé une bonne semence dans son champ. Mais, pendant que les gens dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla. Lorsque l'herbe eut poussé et donné du fruit, l'ivraie parut aussi.**

**Les serviteurs du maître de la maison vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé une bonne semence dans ton champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit :**

*C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent : Veux-tu que nous allions l'arracher ? Non, dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le blé. Laissez croître ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et, à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs :*

**Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier. [...] Alors il renvoya la foule, et entra dans la maison. Ses disciples s'approchèrent de lui, et dirent : Explique-nous la parabole de l'ivraie du champ. Il répondit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; La bonne semence, ce sont les fils du royaume ; L'ivraie, ce sont les fils du malin ; L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; La moisson, c'est la fin du monde ;**

**Les moissonneurs, ce sont les anges. Or, comme on arrache l'ivraie et qu'on la jette au feu, il en sera de même à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité :**

*Et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » [Matthieu 13 versets 24-30, 36-43, Bible Louis Segond].*

Ce texte présente le blé et l'ivraie devant pousser ensemble jusqu'au moment de la moisson.

Cette réalité symbolise le fait que les enfants de Dieu et les enfants du malin devront cohabiter dans le royaume de Dieu, jusqu'au moment où la séparation entre ces deux peuples sera actée. Et c'est ce qui se passe aussi avec l'appel du Seigneur demandant à son peuple de sortir de Babylone. Remarquez encore, dans ce texte, la raison pour laquelle les enfants du démon sont arrachés du royaume de Dieu :

*C'est parce qu'ils commettent l'iniquité.*

C'est donc parce qu'ils transgressent la loi de Dieu qu'ils sont rejetés par lui. Nous nous rendons compte que le scellement du peuple fidèle de Dieu est lié de façon intrinsèque avec l'observation de sa sainte loi.

Nous entrerons plus en profondeur sur cette réalité au chapitre « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ». Nous n'avons certes rien à faire pour être sauvés, si ce n'est accepter Jésus-Christ pour notre sauveur personnel, par contre pour entrer dans la vie éternelle il faut être fidèle au Seigneur et ne pas transgresser sa loi !

Pour continuer, je vous dirais qu'il est important de comprendre que, dans la parabole du blé et de l'ivraie, les enfants du démon ne sont pas obligatoirement des gens qui ont choisi de vivre dans la luxure.

Voici ce qui bibliquement caractérise des enfants du démon qui demeurent au sein du peuple de Dieu : « *Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi. [...]*

*Celui qui pèche est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Le Fils de Dieu a paru afin de détruire les oeuvres du diable. » [1 Jean 3 verset 4 et 8, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ce texte : « **Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père.**

**Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds ; Car il est menteur et le père du mensonge. » [Jean 8 versets 44, Bible Louis Segond].**

Tous ceux qui choisissent délibérément de transgresser la Parole de Dieu (*surtout sa Sainte loi*) s'ils ne se repentent pas au plus vite, deviennent d'office des enfants du démon.

Maintenant que nous avons établi que Babylone était un symbole représentant – comme c'est le cas dans la parabole du blé et de l'ivraie, –, la dualité entre les deux peuples qui forment le peuple de Dieu, vous devez vous dire que ce lieu est donc une religion. Et, vous pensez peut être que comme cela ne peut pas être la vôtre donc c'est qu'il ne peut s'agir que de l'une des autres religions peuplant la chrétienté.

Afin de comprendre que Babylone ne peut être une religion en particulier, il faut ne pas perdre de vue que l'appel du Seigneur demandant à son peuple de sortir de Babylone s'adresse à tous les enfants de Dieu, qu'importe leur base de foi ou doctrinale.

Le peuple de Dieu, en Jésus est formé de diverses *nations, races, etc.* [Jean 1 versets 12-13], [Apocalypse 5 versets 9-10], mais aussi *religions* [Actes 23 versets 1-9], ce faisant, l'appelle à sortir de Babylone ne peut être à destination d'une religion en particulier.

Ainsi donc, les deux groupes qui se trouvent dans Babylone – les enfants fidèles de Dieu et les enfants du démon – sont tous issus de diverses *nations, tribus, religions, etc.*

En outre, le peuple de Dieu étant appelés à former un corps indivisible en Jésus-Christ [1 Corinthiens 12 versets 12-27], jusqu'à l'appel à sortir de Babylone les enfants fidèles du Seigneur et ceux du démon demeuraient dans un même lieu. Puis à partir de l'appel du Seigneur à sortir de Babylone, ce groupe se scinder en deux.

Comme c'est le cas de la moisson qui sépare le blé de l'ivraie, d'un côté, nous aurons le peuple fidèle de Dieu et, de l'autre, les enfants du démon, et cela, dans toutes les religions et tous les peuples chrétiens existant sur la surface de la Terre. Sorry de vous choquer, mais ce sera aussi le cas de votre religion ! L'appel de sortir de Babylone est pour nous qui vivons dans les derniers temps, néanmoins le Seigneur nous demande de ne pas agir avec précipitation, car il a un plan pour cela.

Pour prendre connaissance des modalités de la sortie de Babylone, établi dans la Bible je vous invite à mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)* » au chapitre « *Modalités bibliques de la sortie du peuple fidèle de Dieu de Babylone* ».

Nous avons déjà découvert bien des réalités concernant Babylone, mais le sujet est très vaste, et nous ne nous arrêterons donc pas en si bonne voie.

Ce faisant, pour en savoir plus sur ce lieu inique nous allons maintenant rechercher la signification étymologique de son nom :

**Babylone** est tiré du mot Hébreux « *baw-bel'* (Babel) » qui veut dire « *Confusion* ».

*Le mot « Babel » lui-même vient d'un autre mot Hébreux « baw-lal' ("Balal") » qui donne entre autres comme définition « confondre », « se mêler (aux autres) ». Ainsi Babylone symbolise le fait de se mêler aux doctrines, ou mode de vie des autres, au point de finir par être dans la confusion, la finalité est que l'on en arrive à confondant la réalité avec l'erreur.*

La signification du nom de Babylone nous apprend beaucoup sur qui elle est. Si nous restons sur la réalité étymologique qui la qualifie c'est plus qu'un lieu, c'est un système de penser, une philosophie, qui est basé sur la confusion dans son état le plus absolu.

Ce que je viens de dire est d'importance ! Babylone n'est pas un lieu mais une réalité spirituelle, qui représente tout système de pensée qui prône l'erreur, donc la confusion. Cela est manifeste dans les différents textes du livre de l'Apocalypse, présentant le sort final des iniques, car à aucun moment Babylone n'est jeté dans l'étang de feu.

Oui, le diable, la bête, le faux prophète, les impénitents qui reçoivent la marque de la bête son jeter dans ce lieu *des plus chauds*, la mort et le séjour des morts, eux-mêmes, y sont jeter, mais pas Babylone [*Apocalypse 14 versets 8-11*], [*Apocalypse 20 versets 10-15*], [*Apocalypse 21 verset 8*].

En outre remarqué qu'après le message du deuxième ange [*Apocalypse 14 versets 8-13*], il n'est plus fait mention de Babylone, mais le troisième ange proclame la réalité de la marque de la bête.

L'appel à sortir de Babylone représente donc un message solennel du Seigneur appelant à abandonner toute doctrine qui contrevient à sa Sainte Parole. Tous ceux qui refuseront d'obtempérer seront dans la confusion et leur fin sera l'étang de feu et de soufre. Ce système de pensée qui mène à la confusion nous est aussi présentée dans ce texte :

« Car le mystère de l'iniquité agit déjà ; il faut seulement que celui qui le retient encore ait disparu. Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement.

L'apparition de cet impie se fera, par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui périssent parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés.

Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement, pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice, soient condamnés. » [2 Thessaloniciens 2 versets 7-12, Bible Louis Second].

Le point central que je tiens à faire ressortir de ce texte, est ce terme « *puissance d'égarement* ». Une puissance est généralement, une force ou une énergie qui a un pouvoir certain. Néanmoins dans ce cadre il s'agit d'autre chose, car ici cette chose à un pouvoir spirituel assez puissant pour contraindre des êtres humains à pratiquer le mensonge.

La chose va encore plus loin, car cette « *puissance d'égarement* » à un porter tel que ceux qui rejettent la parole de Dieu en vue de pratiquer les préceptes de cet être inique, ici appeler l'impie, sont condamnés. Ils auront donc pour finalité d'être détruit dans le l'étang de feu et de soufre.

Revenons à cette « *puissance d'égarement* », il ne s'agit donc pas d'une force qui n'est pas douée d'intelligence comme le seraient les ondes qui nous entourent, comme ceux du micro-ondes ou encore ceux qui activent nos postes audio-visuels.

Pour renforcer cette thèse il nous faut prendre en compte la signification étymologique du mot « *égarement* » qui nous est présenté.

*Le mot égarement est tiré du mot Grec « Plane (plan'-ay) » qui étymologiquement s'interprète par « l'erreur, la séduction, l'imposture (dans le sens de la tromperie), être égaré ».*

*Généralement, ce terme présente l'action de chercher délibérément à séduire une personne par une imposture (tromperie) en vue de l'égarer.*

*Ce terme présente aussi les égarements mentaux et qualifie en outre les erreurs que l'on commet en adhérant à un système de pensée mensongère qui amène à agir dans la confusion.*

Fort de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que cette « *puissance d'égarement* » à la capacité de pensée par elle-même et est donc un être pensant et autonome qui œuvre pour le mal. Dans le texte qui suit, nous pouvons identifier une telle entité :

*« Nous, nous sommes de Dieu ; celui qui connaît Dieu nous écoute celui qui n'est pas de Dieu ne nous écoute pas : c'est à cela que nous connaissons l'Esprit de la vérité et l'esprit de l'égarement. »* [1 Jean 4 verset 6, Bible Nouvelle Bible Second].

Ici, comme dans le texte vue plus haut, nous retrouvons le mot « *égarement* », la différence est qu'ici, il ne sagît pas d'une puissance mais d'un esprit « *d'égarement* ». Néanmoins, en vue de bien prendre conscience de ce que représente ce terme « *esprit d'égarement* » il nous faut considérer ce texte, dans cette autre version :

*« Nous, au contraire, nous appartenons à Dieu. Celui qui connaît Dieu nous écoute, celui qui n'appartient pas à Dieu ne nous écoute pas.*

*Voilà comment nous reconnaissons l'Esprit de Dieu, qui est vrai, et l'esprit du mal, qui est menteur. »* [1 Jean 4 verset 6, Bible Parole de vie].

Il nous est présenté ici deux termes qu'il nous faut étudier afin de maîtriser notre sujet qui sont « *l'esprit du mal* » et « *qui est menteur* ».

Afin de comprendre de quoi il sagît lisons ceci : « *Revêtez-vous de l'armure de Dieu afin de pouvoir tenir ferme contre toutes les ruses du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre des êtres de chair et de sang, mais contre les Puissances, contre les Autorités, contre les Pouvoirs de ce monde des ténèbres, et contre les esprits du mal dans le monde céleste.* » [Éphésiens 6 versets 11-12, Bible Semeur].

Complétons notre étude avec ceci : « **Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père.**

*Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui.*

**Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds ;**

**Car il est menteur et le père du mensonge. »** [Jean 8 verset 44, Bible Louis Second].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que le diable est un esprit et le père du mensonge et le maître de la tromperie, il est donc « *l'esprit du mal, qui est menteur* ».

Ce faisant, quand il est fait mention de la « *puissance d'égarement* » qui amène à croire au mensonge, donc à prendre la vérité pour l'erreur et vice-versa, c'est donc d'une puissance démoniaque qu'il s'agit.

Il viendra posséder ceux qui rejettent le Seigneur et les aveuglera spirituellement. Ce texte de [2 Thessaloniens 2 versets 7-12], présente donc la réalité d'un lieu ou diverses personnes qui connaissent la vérité, la rejette pour adopter les croyances iniques d'un individu.

La répercussion est qu'ils finissent, de ce fait, par perdre leur identité (*leurs valeurs*) et leurs repères et leur devenir est donc de vivre dans la confusion. Nous retrouvons ici la base qui qualifie Babylone.

Quiconque adhère à ce système de pensée qui rejette le Seigneur sera dans la confusion. Pour poursuivre, il est important de noter que dans ce chapitre biblique de [2 Thessaloniens 2], les versets [3-6], que je ne vous ai pas joint, prophétise, selon les versions bibliques, la venue de l'ennemi de Dieu aussi appelé le fils de la perdition, qui devras s'asseoir dans le temple (*la maison*) de Dieu et s'autodéclaré « *Dieu* ».

Le reste de ce chapitre biblique, que nous avons considéré plus haut, continue à présenter les œuvres de cet être inique et le qualifie aussi comme étant l'impie.

Il nous est précisé que, ce méchant agit sous couvert de la puissance de Satan et œuvre avec les séductions de l'iniquité et que sa venue elle-même, réalise une œuvre appelée le mystère de l'iniquité. Nous avons vu que ce terme représentait le péché, qui lui-même est la transgression de la loi de Dieu [1 Jean 5 verset 17], [1 Jean 3 verset 4].

Ce texte prophétique de [2 Thessaloniens 2 versets 3-12] qualifie la papauté trônant à la tête de l'Église catholique, comme étant cet impie qui œuvre contre la loi de Dieu.

Je vous en porte les preuves dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre intitulé « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* ».

Avant de poursuivre, il est important de comprendre que bien que la main agissante du diable qui distille des doctrines antibibliques qui mène à la confusion soit l'Église catholique, cette religion n'est pas Babylone. Pour le comprendre il ne nous faut pas perdre de vue que dans [*Apocalypse 17 versets 1-8 (surtout verset 3)*], nous découvrons que Babylone est assise sur la bête à sept têtes et à dix cornes.

Nous trouvons ici deux entités bien distinctes, qui sont unies pour une même œuvre. Nous trouvons ici deux entités bien distinctes, qui sont unies pour une même œuvre. Cette bête à dix cornes et sept textes porte Babylone, ce qui sous-entend, que les deux sont donc en adéquation et pratique le même type de précepte.

Cette réalité se vérifie quand on lit [*Apocalypse 18 versets 1-5 (surtout verset 5)*], où nous apprenons que c'est à cause de ces iniquités, donc la transgression de la loi de Dieu, que Babylone est déchue.

Pour prendre la porter de qui est Babylone, il faut considérer l'image prophétique qui lui est attribuée en lisant ceci :

« *Il cria d'une voix forte, disant : Elle est tombée, elle est tombée, **Babylone la grande ! Elle est devenue une habitation de démons, un repaire de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau impur et odieux*** » [*Apocalypse 18 versets 2, Bible Louis Second*].

Ici Babylone est présenté comme étant devenu, une habitation de démons. Remarqué qu'il n'est pas dit que Babylone « *est* », comme pour signifié que c'est ce qu'elle a toujours été, mais il nous est dit, « *elle est devenu* », ce qui démontre un changement.

Ce faisant, Babylone ne peut pas être un lieu qui était dès l'origine destiné à glorifier le diable, et le fait même que les enfants de Dieu se trouve à Babylone le démontre. C'est justement à cause son nouvel état de perversité le seigneur demandé à son peuple fidèle d'en sortir.

Afin de comprendre comment un lieu spirituel consacré au Seigneur peu finit peu à peu par devenir l'ancre du diable, il nous faut lire ceci :

« *Écris à l'ange de l'Église de Pergame : Voici ce que dit celui qui a l'épée aigüe, à deux tranchants : Je sais où tu demeures, je sais que là est le trône de Satan. Tu retiens mon nom, et tu n'as pas renié ma foi, même aux jours d'Antipas, mon témoin fidèle, qui a été mis à mort chez vous, là où Satan a sa demeure.*

Mais j'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as là des gens attachés à la doctrine de Balaam, qui enseignait à Balak à mettre une pierre d'achoppement devant les fils d'Israël, pour qu'ils mangeassent des viandes sacrifiées aux idoles et qu'ils se livrassent à l'impudicité. De même, toi aussi, tu as des gens attachés pareillement à la doctrine des Nicolaites. Repens-toi donc ;

*Sinon, je viendrai à toi bientôt, et je les combattrai avec l'épée de ma bouche. » [Apocalypse 2 versets 12-16, Bible Louis Segond].*

Remarqués que nous avons dans ce texte la même antinomie que celle qui existe dans Babylone, car nous trouvons ici deux peuples se trouvant dans un même lieu mais qui ont des doctrines diamétralement opposées. D'un côté nous avons ceux qui sont fidèles au Seigneur et de l'autre les serviteurs de Satan.

Ce qui les qualifie ces derniers comme tel est qu'ils pratiquent des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu.

La répercussion de tel acte est la mise en place de la ralité contenues dans [1 Jean 5 versets 19], qui nous présente le diable comme étant le dominateur du monde (*ceux vivant sans le Seigneur*), ainsi que de ceux qui sont infidèles au Seigneur.

Ainsi, tout lieu spirituel, qui tout en étant consacré au Seigneur, pratique des doctrines qui contrevienne à sa parole devient la demeure du démon. En outre voici comment ce type de doctrine est décrit :

« **Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience [...] En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. Repousse les contes profanes et absurdes. Exerce-toi à la piété » [1 Timothée 4 vers 1-2, 6-7, Bible Louis Segond].**

Avant tout, il est important de positionner ce texte dans le temps. Ce qui se passe ici doit ce faire dans les derniers temps, donc dans la même période de la chute de Babylone.

Sinon, l'oeuvre qui est présenté ici, et qui ce fait sous couvert du diable, consiste à ce que des soi-disant docteurs spirituels – donc des personnes qui enseigne au peuple de Dieu – se mettront à enseigner des doctrine pernicieuse, donc antibiblique.

Ce qui est ici mis en exergue ce n'est pas le lieu ou la religion ou ces choses sont pratiquées, mais le type d'enseignement qui sont porté.

Remarqué qu'en opposition avec ce type de doctrine frelater, le Seigneur nous exhorte à rejeter ce type de conte profane et à marcher selon toutes le précepte reçu de Jésus. Ainsi tout système de pensée qui transgresse la parole de Dieu et tout particulièrement la sainte loi du Seigneur, proclame un message destiner à mener à la confusion.

Ce faisant, ceux qui apportent ce message, ainsi que ceux qui le reçoivent deviennent participant de Babylone. Pour comprendre le caractère de Babylone, en tant que philosophie spirituelle et non comme un lieu, il nous faut considéré, en opposition avec ces valeurs, ce que représente le culte que nous devons porter au Seigneur.

Pour ce faire lisons ceci : « *Seigneur, lui dit la femme, je vois que tu es prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne ; et vous dites, vous, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem.*

**Femme, lui dit Jésus, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs.**

**Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; Car ce sont là les adorateurs que le Père demande. Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. »** [Jean 4 versets 19-24, Bible Louis Second].

Complétons avec ceci : « *Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »* [Matthieu 18 versets 19-20, Bible Louis Second].

Ici nous trouvons des réalités des plus importantes, nous découvrons entre autres, que le Seigneur ne reconnaît plus de lieu terrestre comme devant être l'endroit où il doit être adoré.

Ainsi votre temple, votre église, votre synagogue, n'est pas le lieu où le Seigneur se trouve. Chaque enfant de Dieu est son temple, où vit le Saint Esprit [*1 Corinthiens 3 versets 16-17*], et sont aussi une pierre de la maison du Seigneur, une fois tous les fidèles réunis il forme la maison du Seigneur [*1 Pierre 2 versets 3-10*].

En sorte que dès que deux ou trois sont réunis, la maison de Dieu est en place et le Seigneur est au milieu deux et leur accorde ce qu'il demande dans l'unité. Ce symbole de l'unité spirituelle du peuple de Dieu formant le temple du Seigneur en esprit et non constitué de briques et de béton représente ceux qui sortiront de Babylone!

Les enfants fidèles du Seigneur qui sortiront de ce lieu inique ne seront pas les membres d'une religion, ou d'un lieu littéral, mais c'est un peuple qui adore le Seigneur en esprit et en vérité.

Ils auront choisi de marché selon toute sa Sainte Parole.

A contrario, le même schéma, ce fait aussi pour Babylone, mais là en place des doctrines de Dieu et l'adoration qui lui est portée, ceux qui restent dans Babylone, acceptent d'adhérer à une philosophie spirituelle qui rejette et le Seigneur et sa parole. Ainsi, Babylone n'est pas un lieu mais un système de pensée, une vision frelater de règles de vie, qui sont en opposition avec ce que la parole de Dieu a établi.

Ainsi quiconque marche selon ces bases, recevra un esprit d'égarement et aura la marque de la bête qui le mènera à la destruction éternelle. Maintenant ces bases actées nous pouvons continuer à dévoiler d'autres facettes de Babylone. Pour ce faire nous allons nous intéresser de nouveau à une partie d'un texte que je vous ai présenté au début de ce chapitre, c'est de [*Apocalypse 17 versets 5-7*] qu'il s'agit.

Je crois que ce qui est présenté ici, s'il ne reste pas dans la trame prophétique qui est la base de ce texte, peut troubler plus d'un et les mener à penser que tout ce que je viens de présenter n'est pas fondé.

Ici Babylone est présenté comme une meurtrière, pire comme un sérial Killer, car elle est ivre du sang des enfants fidèles de Dieu.

Ainsi, cela semble présenté Babylone comme étant un lieu littéral et non une philosophie. Pour comprendre de quoi il en retourne vraiment, il nous faut avant tout relire le texte qui suit:

« Et il cria avec une forte voix, disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande ! [...] Et en elle a été trouvé le sang des prophètes, et des saints, et de tous ceux qui ont été immolés sur la terre. » [*Apocalypse 18 verset 2 et 24, Bible Darby*].

Nous découvrons ici que dans Babylone a été trouver le sang des prophètes, des saints et de tous ceux qui ont été immolés – donc sacrifié au nom de Dieu – sur la terre. Remarqué bien qu'ici en présentant la mort de ces serviteurs du Seigneur il nous est dis « *tous ceux* ». Ce qui sous-entend, tous ceux qui sont mort, depuis le début de la création jusqu'au jour où Babylone est déchue.

Cette notion de tueur de prophète et de serviteur de Dieu, qui court de génération en génération sur ceux qui rejettent le Seigneur, est présenté dans ce texte : « **Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous bâtissez les tombeaux des prophètes et ornez les sépulcres des justes, et que vous dites :**

**Si nous avons vécu du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.**

*Vous témoignez ainsi contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Comblez donc la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères ! Comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne ? C'est pourquoi, voici, je vous envoie des prophètes, des sages et des scribes. Vous tuerez et crucifierez les uns, vous battrez de verges les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.*

**Je vous le dis en vérité, tout cela retombera sur cette génération. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! Voici, votre maison vous sera laissée déserte »** [*Matthieu 23 versets 29-38, Bible Louis Segond*].

Dans ce texte sont mis en exergue les péchés des scribes et des pharisiens, qui étaient alors les dirigeants du peuple de Dieu.

Ces derniers, tout en condamnant les œuvres de leurs ancêtres, en pratiquaient de similaires. Puis, nous voyons que c'est à tout Jérusalem que Dieu demande des comptes et sur qui la malédiction est portée.

Le corps de Christ ne formant qu'un, à cause des actes de ses dirigeants, le peuple de Dieu est privé de la présence du Seigneur, ce qui implique que c'est le démon qui règne en ces lieux (*temples et église*). Il est important de noter qu'ici, le peuple de Dieu, à cause des œuvres iniques de leurs hauts dirigeants, hérite de tous les péchés et actes iniques qui ont été pratiqués depuis le premier crime fratricide qu'a perpétré Caïn sur son frère Abel.

Cette réalité est celle qui est manifeste dans ce texte où Babylone est présenté comme étant ivre du sang des saints et du sang des serviteurs de Dieu. En lisant ce texte, nous comprenons bien que de façon littérale les scribes et les pharisiens n'ont pas participé, aux côtés de Caïn au meurtre de son frère Abel.

Ce qui perdit Caïn, c'est qu'il voulut offrir au Seigneur, ce qu'il souhaitait et non ce que le Seigneur réclamait. Il n'a pas agi en ignorant les directives divines, car l'offrant de son frère, étant lui conforme devant le Seigneur, nous comprenons que les deux frères avaient connaissance de ce que Dieu attendait d'eux [*Genèse 4 versets 2-11*].

D'autant que la notion de sacrifice d'un animal, en vue de pallier au péché de l'homme ne leur étaient pas étrangers, car dans [*Genèse 3 verset 21*], nous apprenons que Dieu fit des vêtements de peaux à Adam Ève, ce qui sous-entend, qu'un sacrifice animal du ce faire.

Caïn, ayant préféré écouter son cœur, apporté une offrande qui fut rejetée, alors que celui de son frère fut agréer par le Seigneur, la répercussion fut, qu'il tua, par jalousie et frustration, ce dernier.

Ainsi, tous ceux qui ont pour but de transgresser la parole de Dieu sous couvert de vouloir lui substituer leur propre conviction, s'associent, bon gré mal gré à ce mouvement de confusion qui commença avec Caïn.

Ce faisant, ils héritent par là même des crimes de tous ceux qui, depuis ce premier meurtrier fratricide qui ont pratiqué ce type d'oeuvre. C'est cette même réalité qui est attachée au crime de Babylone, qui n'est pas un lieu ou un peuple littéral, mais un système de pensée établit pour transgresser la parole de Dieu et qui a pour finalité d'apporter à ceux qui la pratiquent la confusion.

Babylon étant l'ensemble des doctrines de démons que professent, au travers les âges, ceux qui rejettent le Seigneur, ce faisant, cette philosophie, est chargé du sang de tous les martyrs que ce monde a connu, à commencer par celui d'Abel que caïn a versé.

Comme nous l'avons vu, tous ceux qui rejèteront le Seigneur, pour pratiquer des doctrines pernicieuses, doctrine de démon, deviendront des membres de Babylone. Ce faisant, à l'instar des Scribes et des pharisiens ils seront coupables du sang de tous les serviteurs fidèles de Dieu qui a été et sera versé sur la terre et cela depuis celui d'Abel.

Pour poursuivre il est important de faire un arrêt des plus productifs. Pour ce faire je vous dirais que dans le texte de [*Apocalypse 17 versets 5-7*], qui présente Babylone, ce qui m'a le plus marqué, c'est la stupeur de l'apôtre Jean. Il fut saisi d'un grand étonnement et il fut profondément bouleversé tellement, celle qui est présentée comme étant Babylone, est inattendu. Il était l'un des derniers apôtres en vie, et il était déjà âgé, quand il reçut cette révélation sur l'île de Patmos.

En voyant Babylone il est abasourdi par ce qu'il voie, pourtant il en avait déjà vu de belle dans sa vie et avait assisté à des choses des plus extraordinaires. Dans la réalité Jean avait vu Jésus marcher sur les eaux, chasser des démons, mourir crucifié, ressuscité des morts.

Il avait aussi vu mourir bien des martyrs etc. En vision il avait vu Jésus dans sa gloire, au point où il défailit et ne put tenir debout sur ces pieds [*Apocalypse 1 versets 9-18*].

Durant ces visions, il vit des choses, telles que Jésus glorifié ou des bêtes bizarres [*Apocalypse 5 versets 9-14*], [*Apocalypse 13 versets 1-2, 11-14*].

Il a pu aussi contempler la guerre qui c'est passer au ciel et que Satan et ces anges ont mené contre Dieu et ces saints anges. Il a vu de ces yeux la fureur du puissant dragon rouge de colère qui précipite avec sa queue, sur terre, un tière des étoiles du ciel. Il le vit aussi cherchant à manger l'enfant nouveau-né, etc. Il a vu des anges puissants qui frappaient la terre de leurs fléaux.

Il a vu la bête à sept têtes et dix cornes, qui serait amenée à martyriser et tuer le peuple de Dieu, ainsi que l'agneau bestial à deux cornes qui mettrait en place un génocide à destination de tous ceux qui n'auraient pas la marque de la bête. Il a aussi vu de terrible fléau devant s'abattre sur la terre etc. Tout ces choses, et bien plus encore, l'apôtre Jean à put y faire face.

Pourtant, à la vue de Babylone chevauchant cette bête écarlate, il est dans la perplexité. L'état du grand apôtre venait, selon moi, du fait que ce qu'il voyait semblait hors de sens et anormal.

Ce qui, selon moi, a dû interpeller Jean dans ce qu'il a vu, ce sont les symboles dont Babylone était revêtu et la coupe d'or qu'elle tenait, car ce sont ceux qui étaient établis dans la maison de Dieu.

Ainsi la stupeur de Jean en voyant Babylone venait, selon moi, du fait que cette femme, pervertie et sanguinaire, portait et possédait les attributs qui normalement sont réservés à la maison du Seigneur.

Pour comprendre son étonnement, je m'en vais vous donner une image forte présentant le ressenti pouvant être vécu dans un tel cas.

Imaginez-vous être un homme marié et que vous avez selon vous, épousé une vierge, et qu'elle est à ses yeux à l'image de la femme vertueuse décrite dans [*Proverbes 31 versets 10-31*].

Vous vivez dès lors des jours heureux auprès de votre belle princesse dans une demeure enchanteresse placée dans une vallée où coulent le « lait » et le « miel ». Vos journées sont bercées par le bruit des chutes d'eau et par le chant des oiseaux, qui virevolte dans votre maison. Votre femme fait votre joie, elle est prude et pure, dans tout ce qu'elle fait elle fait preuve de noblesse etc.

Elle est telle les princesses de conte de fée. Ce faisant, afin de faire le bien, elle doit voyager une fois par semestre et demeurer un mois en pays étranger. Elle vous a dits travailler dans une organisation humanitaire. À chacun de ces départs vous êtes certes triste mais tellement fière d'avoir épousé cette perle de perfection.

Justement à ce moment précis, depuis bientôt trois semaines, elle est en Chine pour son travail. Pour compenser vous vous gaver de gâteaux et vous repasser en boucle les vidéos que vous avez tournées et où elle est en vedette. Alors que vous êtes devenu un marshmallow d'amour tout mollasson, ne voila-t-il pas que l'un de vos amis d'enfance vient vous rendre visité.

À le voir vous êtes des plus stupéfait ! Oui, lui le boute-en-train qui brûle sa vie telle une chandelle qui serait allumée par les deux bouts, lui le joyeux luron, lui le monstre d'inconscience, est blanc comme un linge, et arbore un air des plus graves et des plus solennelles. Pourtant il est du type Africain ! En le voyant vous supposer le pire, car il vous dit revenir de Chine, déjà vos larmes coulent, vous vous faites un film, votre épouse à dû avoir un accident !

Pire, votre belle n'est certainement plus de ce monde ! Mais vous êtes étonné de la réponse de votre ami, qui vous dit :

*Certaines choses son pire que la mort !*

À ce moment il sort un DVD et vous demande de le passer. A la vue de la scène qui suit, vous êtes frappé par la foudre en plein cœur, car vous voyez votre chère et tendre tenant le rôle principal comme star d'un film pour « *adulte* », qui vient d'être tourné en Chine.

En outre, nul doute ne peut subsister car ces images présentent son signe de naissance unique placé dans une partie de son intimité.

Ce qui ne laisse aucune place pour le doute ! Vous voilà donc, dans une stupeur incommensurable. Dès lors, le cœur brisé, vous vous posez dix mille questions. Tel était selon moi le type de stupeur que Jean eu quand il vit Babylone. Après cet interlude, qui je le crois furent des plus instructifs, revenons à notre étude. Mon sentiment est que ce qui traumatisa l'apôtre Jean fut le non-sens de ce qu'il voyait.

Sous ces yeux défilaient les symboles représentant de façon intrinsèque tout ce pour quoi, ces frères en Christ, qui était entre autres les autres apôtre et tous ces bien-aimés, ainsi que lui-même se sont battu et pour lesquelles beaucoup parmi eux ont donné leur vies.

Ce qui traumatisait l'apôtre Jean, fut selon moi, de voir ce qu'il adviendrait des enseignements qu'ils (*les apôtres et autres serviteurs de Dieu*) ont portés au péril de leur vie. Il voyait cette œuvre se pervertir, encore pire que ce qu'avait pratiqué les scribes et les pharisiens.

Comment pouvait-il ne pas être sous le choc alors qu'il était exilé sur l'île de Patmos pour l'oeuvre de Dieu, alors qu'il voyait le peuple de Dieu, ces enfants de lumière devenant la pire chose que le monde spirituel n'aura jamais porter ? Pour poursuivre, nous allons maintenant revenir sur la déchéance de Babylone [*Apocalypse 14 versets 8*], [*Apocalypse 18 verset 2*]. Généralement pour que l'on puisse tomber au propre comme au figuré on est sensé avant tout être sur une position dominante, car une chute ramène toujours vers le bas.

De façon figurée, celui qui a une position de prestige et qui la perd est présenté comme ayant chuté, donc comme étant tombé. Le fait que Babylone tombe nous présente d'ores et déjà une perte de pouvoir.

Cette réalité est bien représentée dans la suite du texte [*Apocalypse 18*] qui présente sa déchéance.

Hormis tout cela, il est intéressant de noter que dans ce texte le mot tombé est présenté deux fois. Ce fait n'est pas anodin, car le Seigneur qui est la sagesse magnifiée, ne parle pas juste pour parler.

Ici chaque fois que ce mot est utilisé présente une période donner. Le premier mot « *tombé* » à attirer au moment où le message de sortir de Babylone sera prononcé. À ce moment précis les œuvres de Babylone sont exposées à la vue de tous.

C'est à partir de ce moment que le peuple de Dieu prends conscience de qui elle est et se désolidarise d'elle. Ce qui est une perte de puissance considérable pour cette philosophie.

Le deuxième « *tombé* » présente la fin de Babylone et la destruction de tous ceux qui ont continué à pratiquer ces préceptes.

Une fois que le message de sortie de Babylone proclamer, alors commence sa fin. Dans ce cadre, un élément très intéressant est à relever, et pour ce faire je vous invite à lire le texte de [*Apocalypse 18 versets 4, 6, 8, 20-21, 24, Bible Semeur*].

Ici, c'est Dieu lui-même qui juge Babylone et prononce sa sentence, qui est destinée à faire justice à tous ces enfants (*ceux de Dieux*), qui ont été assassiné par Babylone. Ce qui sa passe ici, sort du canevas du jugement dernier, où seront jugé ou les anges (*donc les démons*), et les hommes sont jugé par le peuple de Dieu, qui va supplée le Seigneur Jésus-Christ dans cette tâche [*1 Corinthiens 6 versets 1-3*].

Quand il faut que le jugement du Seigneur soit prononcé sur un être pensant, ange, démon, ou être humains il y a un jugement, qui doit être fait devant une cour, afin que la sentence soit juste et équitable.

C'est pour cela, entree autre que le Seigneur fait à son peuple le grand privilège d'être les juges suppléant du jugement dernier.

En outre, nous découvrons dans ce texte, qu'une fois Babylone précipité on ne la retrouvera plus. Ce point est important, et pour le comprendre il nous faut la juxtapose avec le message des trois anges apocalyptique, que nous trouvons dans [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

Ici c'est le message du deuxième ange qui proclame la chute de Babylone, et est complémentaire avec ce que nous venons d'étudier.

Puis au moment où commence le message du troisième ange Babylone n'est plus cité, en sorte qu'elle n'est pas jetée dans l'étang de feu et le soufre, car elle est déjà détruite à ce moment, car la prophétie a déclaré que l'on ne la retrouvera plus.

Cette même réalité présentant Babylone comme n'étant pas jeter dans le même lieu que les être inique est aussi présenté dans ce texte :

« *Après cela, j'entendis dans le ciel comme une voix forte d'une foule nombreuse qui disait : Alléluia ! Le salut, la gloire, et la puissance sont à notre Dieu, parce que ses jugements sont véritables et justes ; car il a jugé la grande prostituée qui corrompait la terre par son impudicité, et il a vengé le sang de ses serviteurs en le redemandant de sa main.*

[...] *Et la bête fut prise, et avec elle le faux prophète, qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et adoré son image. Ils furent tous les deux jetés vivants dans l'étang ardent de feu et de soufre.* » [*Apocalypse 19 versets 1-2, 20, Bible Louis Segond*].

Le premier constat, que je fais en lisant ce texte est que dans ces lignes, nous avons la confirmation que Babylone n'est pas une entité de chair et de sang mais est une philosophie.

Remarquez qu'au début de ce texte biblique il est fait mention du jugement de « *la grande prostituée qui corrompait la terre par son impudicité* », cette femme est présentée comme ayant versé le sang des serviteurs de Dieu, c'est donc de Babylone qu'il s'agit.

Pourtant malgré ces abominations, quand le moment arrive où les impies, ici *la bête et le faux prophète*, seront jetés dans l'étang ardent de feu et de soufre, Babylone n'en fait pas partie. Alors qu'a contrario, en plus de *la bête et le faux prophète, la mort, le séjour des morts et tous les impénitents* qui ont reçu la marque de la bête, eux, ont droit à ce bain des plus chauds [*Apocalypse 20 versets 11-15*].

Ainsi Babylone ne peut aller dans ce feu car elle est une philosophie. Revenons maintenant à cette sentence que le Seigneur proclame sur Babylone dans [*Apocalypse 18 versets 4, 6, 8, 20-21, 24*].

Le Seigneur déclare que Babylone sera consumé par le feu, et comme c'est lui qui le jugé et a fait justice à ces enfants que cette scélérate a tués, c'est donc le feu de Dieu qui la détruira.

Néanmoins bien que ce soit le feu du Seigneur qui fera cette œuvre, le peuple de Dieu aura une part active à y jouer. Pour le comprendre il nous faut reprendre le déroulement de la chute de Babylone.

Dans un premier temps le Seigneur appelle son peuple fidèle à sortir de Babylone. Puis il leur demande de rendre à Babylone tout le mal qu'elle a fait et cela doublement.

Ce qui fait, que ceux qui appliqueront la sentence du Seigneur, devant frapper Babylone, ce sont les enfants fidèles du Seigneur, qui sont sortie de ce lieu. Pour comprendre de quoi il sagît, il ne faut pas perdre de vue que nous traitons ici de texte prophétique, qui doit être interprété comme des allégories et non textuellement.

Ce faisant, afin de comprendre, ce qu'est ce feu, qui représente les sentences du Seigneur et qu'il remet entre les mains de ces serviteurs, il nous faut lire [*Deutéronomes 32 versets 21-22*], [*Jérémie 23 verset 29*], [*Jérémie 5 verset 11-14*].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que quand un lieu spirituel pratique des doctrines qui transgresse la parole de Dieu, le Seigneur les détruit par le feu de sa colère.

Ce dernier est manifesté par sa parole qui est un feu et c'est à ces serviteurs que le Seigneur confit la tâche de consumer ce lieu par le feu qui sort de leur bouche. Ce symbole de feu sortant de la bouche des serviteurs de Dieu, ne pouvant être littérale, il représente donc représentant la parole de Dieu qu'il prononce.

Ainsi, nous comprenons, donc que ce ne sont pas des êtres humains qui sont donc consumés par ce feu, mais les doctrine qu'il professe. Ce symbole représente, l'Évangile qui est prêché pour anéantir des doctrines de démon qu'enseignes des gens iniques qui tout en se réclamant du seigneur professent des doctrines iniques, qui sont en inadéquation avec la parole de Dieu [*Tite 1 versets 10-16*], [*1 Timothée 4 versets 1-11*], [*Actes 13 versets 6-12*].

Ce qui cause la chute de Babylone et sa destruction c'est le message que Dieu présente et qui la concerne, par le biais de cet ange puissant et que nous trouvons dans [*Apocalypse 18*].

Une fois ce message proclamé, le peuple fidèle de Dieu qui sort de Babylone, ayant maintenant connaissance de qui est cette inique femme, donc cette doctrine ou mouvement de pensée qui transgresse la parole de Dieu, fera en sorte de la détruire par l'Évangile. On ne peut pas tuer physiquement une doctrine en la brulant sur un buché ou en la jetant dans l'étang de feu et se soufre, mais on peu l'anéanti par le feu de la parole de Dieu. Ce livre fait partie des armes que le Seigneur vous donne afin d'anéantir Babylone.

### 3 La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique

**P**our introduire ce chapitre, je vous dirais que l'une des réalités incontournables de notre monde est qu'à toute action il y a une réaction. Pourtant cette réalité est si simple qu'elle peut passer pour insignifiante, mais l'histoire nous apprend à faire attention à ce type de choses.

Rappelez-vous quelles furent les répercussions d'un geste des plus anodins – que je vous présenterais tout à l'heure –, qui une fois commis eut des remous qui courent et continueront à le faire jusqu'à la fin de ce système de choses où nous vivons.

Cette réalité une fois mise en branle fut bien plus néfaste que des choses terribles que notre monde a eues et doit affronter tels que :

*La bombe lâchée sur Pearl Harbor, plus meurtrière que le génocide des Juifs par les nazis, plus attristant que le meurtre fratricide d'Abel par Caïn ou que les marées noires qui exterminent un nombre incalculable d'animaux etc.*

*Oui, tout cela n'est rien en comparaison des répercussions qu'a produit une bouchée de plaisir. Oui ! quoi de plus banal, mais néanmoins de tellement bon, que de croquer dans un fruit ?*

*Pourtant, c'est bien à cause de cela que tous les malheurs de ce monde existent, massacrent des bébés foetus, des éléphants et des baleines etc., les meurtres, les insectes, les viols, les génocides etc. Ces choses sont toutes les résultantes du péché originel.*

Il nous faut faire très attention, de ne pas quantifier les choses spirituelles, comme on le ferait pour les choses de notre quotidien, car des règles ont été établies par le Seigneur et ceux qui les transgressent devront en payer le prix, qui sera, à ne pas en douter néfaste.

L'une des armes par excellence que le démon utilise afin de perdre les hommes est de tenter de retirer nos regards sur la réalité de ce qui attend ceux qui transgressent la parole de Dieu, afin de nous amener à considérer ce qui est secondaire. Rappelez-vous les fameux mots :

*Dieu a-t-il réellement dit de ne pas manger de tous les fruits du jardin, qui fut présenter à Ève où le fameux jette toi en bas, car les anges te porteront sur leurs mains, donc te sauveront – ici je n'est fait que paraphraser – qui fut proposer à Jésus.*

Comme dans ces cas que je viens de vous présenter, le diable fera toujours en sorte que nous ne puissions pas prendre conscience des répercussions, qui se trouvent derrière certains actes que nous posons, surtout ceux qui sont spirituels. Les chapitres qui composent cette partie présente le message du troisième ange apocalyptique.

Si les réalités présentées ici ne sont pas bien comprit, une grande partie de l'humanité, y compris des membres du peuple de Dieu recevront la marque de la bête. Le symbolisme qui ce cache derrière l'image prophétique de cette marque, est selon moi, l'un des plus grands mystères de la chrétienté.

*Bien des théologiens ont écrit à ce propos, ce faisant au cours des siècles bien des études ont été présenter sur ce sujet.*

*En ce siècle les théories du complot, la présente comme étant une puce qui sera implantée dans la main, sans lequel on ne pourra ni vendre ni acheter. Mais qu'en est-il vraiment ?*

*Pour le savoir, je vous conduirais dans le seul endroit où nous pourrions ensemble trouver les bonnes réponses et qui n'est autre que dans la Bible.*

Dans [*Apocalypse 14 versets 9-13*], il nous est présenté la réalité de cette fameuse marque, qui est directement liée au message, puissant que porte le troisième ange apocalyptique.

En outre, nous retrouvons aussi les modalités d'obtention de cette marque dans [*Apocalypse 13*].

En outre, lisant ces deux textes nous découvrons que la chrétienté sera scindée en deux parties :

*La première est représentée par les adeptes de la bête à sept têtes et dix cornes, qui seront guidées par une bête qui a des cornes comme celle d'un agneau. La deuxième est présentée comme étant le peuple fidèle de Seigneur appeler les saints. Nous irons à la rencontre de ces deux peuples, bien distinct.*

Hormis cela, dans les parties qui suivent je vais mettre en exergue, par la parole de Dieu, des réalités que beaucoup ignorent et qui pourtant sont directement liés à la raison faisant que plusieurs recevront la marque de la bête.

Nous commencerons par découvrir l'identité l'agneau bestial à deux cornes, cette entité est celle qui gère la marque de la bête. Mon sentiment est que plus d'un seront surpris en découvrant qui elle est.

Nous avons déjà découvert que Babylone est une philosophie et non un lieu donné, nous allons maintenant voir comment l'agneau bestial à deux cornes met en application ce système de pensée, qui a pour finalité que ceux qui la pratiquent finissent par recevoir une esprit d'égarement (*d'avenglement*) les menant à croire au mensonge.

Je vous présenterais des cas pratiques de ce type de personne et la base de leur enseignement, qui les mène à rejeter, qu'il en est conscience ou pas le Seigneur. La répercussion étant qu'ils recevront la marque de la bête et leurs fins sera de bruler dans le feu de la géhenne.

Nous étudierons aussi la réalité du scellement des deux peuples.

Celui de Dieu et celui du diable. Nous découvrirons ce que représente Bible en main et le sceau de Dieu et la marque de la bête. Nous irons en outre, sur un marché des plus particuliers, car dans ce lieu sans la marque de la bête on ne pourra ni vendre ni acheter. Nous étudierons la symbolique de ces deux termes « *vendre* » et « *acheter* ».

Nous nous rendrons aussi au tribunal afin d'aller à la rencontre des juges du jugement dernier, l'objectif est que vous ayez une claire vision de qui ils sont.

Nous prendrons également le temps d'étudier l'état des morts surtout la réalité que vivra ceux qui seront jetés dans le feu de l'enfer. Puis nous approfondirons la place qu'occupe la loi de Dieu dans le plan du salut. Pour finir, avant d'entré dans le vif du sujet, je ne saurais trop vous conseiller d'étudier ces chapitres, encore plus que tous les autres, dans un esprit de prière.

### **3.1 Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)**

Dans ce chapitre ainsi que dans les suivants, nous procéderons à une analyse approfondie, Bible en main, du message du troisième ange qui, à mon avis, est l'un des plus importants pour nous qui vivons à la fin des temps. Les révélations faites par cet ange sont cruciales, car elles seront le point de départ de la séparation de l'humanité en deux peuples bien distincts selon les œuvres pratiquées.

D'un côté, nous avons les saints qui gardent les commandements du Seigneur et ont la foi de Jésus-Christ et, d'un autre côté, ceux qui rejettent ces choses en pratiquant les œuvres de la bête. Chacun de ces peuples sera scellé. Découvrons le texte qui présente ce message : « *Et un autre, un troisième ange les suivit, en disant d'une voix forte :*

**Si quelqu'un adore la bête et son image, et reçoit une marque sur son front ou sur sa main, il boira, lui aussi, du vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et le soufre, devant les saints anges et devant l'agneau. Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent la bête et son image, et quiconque reçoit la marque de son nom.**

**C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Et j'entendis du ciel une voix qui disait : Écris : Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »** [Apocalypse 14 versets 9-13, Bible Louis Segond].

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à rendre hommage à un ange du Seigneur qui me sert de public type :

*C'est de mon amie Nicole qu'il s'agit. Eh oui, elle m'a fait part de ses nouvelles réflexions pertinentes. Alors qu'elle relisait ce chapitre pour lui donner une fluidité et les coups de ciseaux décisifs, elle m'a interpellé sur la façon dont j'avais présenté les notions « image » et « nom ». Selon elle, il manquait de versets pour étayer ma thèse et en faciliter la compréhension.*

*Que cela ne tienne, pour Nicole et certainement pour votre plus grand plaisir, j'ai repris ma plume afin d'apporter le complément nécessaire.*

Maintenant, que cette confiance est faite, nous pouvons en revenir à notre étude. Nous allons de ce pas considérer un aspect du message du troisième ange, c'est l'adoration qui est portée à la bête ou à son image. Ceux qui agissent ainsi reçoivent la *marque de la bête*, qui est présentée comme étant *la marque de son nom*.

L'adoration de l'image de la bête a une grande place dans le message du troisième ange et dans le conflit final, car le peuple de Dieu qui vaincra la bête devra, avant cela, combattre son image.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Et je vis comme une mer de verre, mêlée de feu, et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, et le nombre de son nom, debout sur la mer de verre, ayant des harpes de Dieu.* » [Apocalypse 15 verset 2, Bible Louis Segond].

Pour comprendre ce que représente le symbole de l'image dans le langage prophétique, nous allons lire ceci : « *Remerciez avec joie Dieu le Père : il vous a rendus capables d'avoir part aux biens qu'il réserve dans le royaume de lumière à ceux qui lui appartiennent.*

**Il nous a en effet arrachés à la puissance de la nuit et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé. C'est par lui qu'il nous a délivrés du mal et que nos péchés sont pardonnés. Le Christ est l'image visible du Dieu invisible. [...]** » [Colossiens 1 versets 12-15, Bible En Français Courant].

Ici est présenté celui en qui nous avons la rémission des péchés, Jésus-Christ, lui le fils de Dieu et il nous est aussi dit qu'il est l'image du Dieu invisible. En lisant ce texte, bien que l'on comprenne que **Jésus puisse être l'image du Dieu vivant**, nous n'avons pas toujours une claire vision de ce que cela veut réellement dire.

Pour mieux appréhender cette notion d'image de Dieu qui est donnée à Jésus, il nous faut considérer une autre réalité qui lui est propre. Pour ce faire lisons ceci :

**« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu.**

*Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes. [...] Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »* [Jean 1 versets 1-4, 14 Bible Louis Second].

Nous le voyons, Jésus est la parole de Dieu faite chair et aussi l'image de Dieu représentée par l'Évangile. Cette réalité, nous la retrouvons dans ce texte : *« Le Seigneur dont parle le texte ; c'est l'Esprit, et là où est l'Esprit du Seigneur, là règne la liberté.*

**Et nous tous qui, le visage découvert, contemplons, comme dans un miroir, la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en son image dans une gloire dont l'éclat ne cesse de grandir.**

**C'est là l'oeuvre du Seigneur, c'est-à-dire de l'Esprit. »** [2 Corinthiens 3 versets 17-18, Bible Semeur].

Ce faisant, ceux qui contemplent la gloire du Seigneur – donc qui passent du temps à étudier son Évangile –, sont transformés à l'image du Seigneur. L'image symbolise donc la gloire de celui qu'elle représente, et se matérialise par la connaissance que prodigue cette personne.

Il en est de même pour l'image de la bête, faite pour être adorée par ses adeptes. Elle représente donc des doctrines de son cru, destinées à être pratiquées par ceux qui les font siennes.

Voyons ce qui en est dit : **« Puis je vis monter de la terre une autre bête, qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et qui parlait comme un dragon.**

**Elle exerçait toute l'autorité de la première bête en sa présence, et elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête, dont la blessure mortelle avait été guérie.**

*Elle opérait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre, à la vue des hommes.*

*Et elle séduisait les habitants de la terre par les prodiges qu'il lui était donné d'opérer en présence de la bête, disant aux habitants de la terre de faire une image à la bête qui avait la blessure de l'épée et qui vivait. Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât, et qu'elle fit que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête fussent tués.* » [Apocalypse 13 versets 11-15, Bible Louis Segond].

Ces versets nous livrent un détail important celui de l'image de la bête qui n'est pas statique comme le serait une statue, car elle parle, c'est donc d'une doctrine qu'il s'agit. Nous retrouvons ainsi des similitudes quant à la symbolique de l'image, et cela qu'elle désigne la Parole de Dieu ou celle de la bête. En effet, elles représentent dans les deux cas une doctrine ou un précepte destiné à glorifier son auteur.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Que si notre Évangile est voilé, il est voilé pour ceux qui périssent, pour les incrédules, dont le dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit, afin qu'ils ne soient pas éclairés par la lumière du glorieux Évangile de Christ, qui est l'image de Dieu.*

*[...] Car le Dieu qui a dit que la lumière resplendisse au milieu des ténèbres, est celui qui a resplendi dans nos coeurs, pour faire briller la lumière de la connaissance de la gloire de Dieu en la personne de Jésus-Christ.* » [2 Corinthiens 4 versets 3-4, 6, Bible Ostervald].

Dans ce texte, il est état de l'Évangile de Christ qui est l'image de la gloire de Dieu. Cette image de Dieu est donc la connaissance de sa parole portée aux hommes et cette dernière a pour objectif de donner gloire au Seigneur. Dans un autre registre, nous l'avons vu, il en est de même de l'image de la bête destinée, elle aussi à être adorée et glorifiée.

Ainsi, elle présente donc des doctrines anti-bibliques qui seront établies en vue de donner gloire à cette bête et comme elle-même est au service du démon [Apocalypse 13 versets 2-4], son but est de glorifier le diable. En entendant doctrines de démon, on pourrait penser qu'il s'agit essentiellement de rites sataniques comme le *vaudou*, la *magie noire*, etc. Certes, ces pratiques en font partie mais le texte qui suit nous montre qu'il en existe d'autres :

« Or l'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns apostasieront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et à des enseignements de démons, *disant des mensonges par hypocrisie, ayant leur propre conscience cautérisée* » [1 *Timothée 4 verset 1-2, Bible Darby*].

Ainsi, nous apprenons que les œuvres de démon ne sont pas seulement celles qu'on croit, présenter un évangile qui transgresse la Parole de Dieu en fait partie.

Nous avons ici des individus qui ont apostasié, donc qui ont rejeté le Seigneur, tout en continuant à enseigner en son nom.

Cette réalité est celle qui qualifie l'*agneau bestial*, car c'est elle qui met en place le culte autour de l'image de la bête. Ce faisant, les enseignements de démon et l'image de la bête sont du même type, car ils ont pour objectif final, nous l'avons vu, de glorifier le diable.

Pour poursuivre notre étude, je vous dirais que nous avons aussi vu que la marque de la bête consiste à recevoir son nom. Pour comprendre ce que représente le nom dans le langage prophétique, il nous faut ne pas perdre de vue que les symboles qui nous sont présentés sont des allégories, des énigmes destinées à présenter autre chose. Maintenant cette mise au point faite, continuons.

Pour décrypter le symbole du « *nom* » dans le langage prophétique, je vous invite à lire ceci : « **J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole.**

*Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données ; Et ils les ont reçues, et ils ont vraiment connu que je suis sorti de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. »* [Jean 17 versets 6-8, Bible Louis Segond].

*Le nom représente la connaissance.* Ici, Jésus dit avoir fait connaître le nom de son père à ses disciples, et précise qu'il leur a porté toutes les paroles de son père.

*Il est à noter que pour moi ce texte était explicite, mais mon amie Nicole m'a fait remarquer que le lien direct entre le nom et les enseignements n'était pas clairement établi.*

Pour ce faire, je vous invite donc à lire le texte qui suit en deux versions différentes. Voici la première : « *En effet, Jésus dit à Dieu : « **J'annoncerai ton nom à mes frères et à mes sœurs. Au milieu de l'assemblée, je chanterai ta louange.** » [Hébreux 2 verset 12, Bible Parole de Vie].*

Complétons avec cette deuxième version : « *Il déclare en effet : « **O Dieu, je veux parler de toi à mes frères, je veux te glorifier devant toute l'assemblée.** » [Hébreux 2 verset 12, Bible en Français Courant].*

Dans la première version de ce texte Jésus promet à son père qu'il annoncera son nom à ses frères et sœurs, donc, il fera connaître ses enseignements, au peuple de Dieu.

Dans la deuxième version, en lieu et place du mot « **nom** » c'est « **parler** » que nous trouvons. Ainsi, parler de Dieu, présenter sa Sainte Parole revient à annoncer son nom. Ce texte en deux versions que nous venons de considérer présente la même réalité, vue précédemment dans [Jean 17 versets 6-8].

Ce texte qui suit, présentées également dans deux versions différentes, nous montrent encore, s'il en est besoin, que le nom symbolise les enseignements. En voici la première :

« *Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois, et devant les fils d'Israël ; et je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom.*» [Actes 9 versets 15-16, Bible Louis Segond].

Découvrons maintenant la deuxième version : « *Mais le Seigneur lui dit : Va ! car j'ai choisi cet homme pour me servir : Il fera connaître qui je suis aux nations étrangères et à leurs rois, ainsi qu'aux Israélites. Je lui montrerai moi-même tout ce qu'il devra souffrir pour moi.* » [Actes 9 versets 15-16, Bible Semeur].

Ce texte est la suite du récit présentant la rencontre, fracassante et des plus aveuglantes, que Saul (*Paul*) fit avec Jésus-Christ.

Ici nous avons une partie du dialogue qui s'est tenu entre le Seigneur et Ananias, et dans la première version le Seigneur dit que *Saul* est destiné à faire connaître son « **nom** » (*celui du Seigneur*) aux nations. Il est aussi dit que Dieu lui montrera tout ce qu'il devra souffrir pour son « **nom** ». Dans la deuxième version « **qui je suis** » et « **pour moi** » remplacent le mot « **nom** ».

Il est vrai qu'ici, un lien direct n'est pas fait entre le terme « *nom* » et un enseignement devant être porté.

Néanmoins, cette réalité est implicite. Pour le comprendre, il nous faut considérer le témoignage que Saul devait mener devant les nations pour leur faire connaître le Seigneur et également la cause de ses souffrances qui avaient été ici prophétisées. Pour ce faire lisons ceci :

**« Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme ; Car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ.**

*Vous avez su, en effet, quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme, comment je persécutais à outrance et ravageais l'Église de Dieu, et comment j'étais plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères.*

**Mais, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler en moi son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les païens [...] »** [*Galates 1 versets 11-16, Bible Louis Second*].

Complétons notre étude avec ces versets : « **C'est pour cet Évangile que j'ai été établi prédicateur et apôtre, chargé d'instruire les païens. Et c'est à cause de cela que je souffre ces choses ; Mais j'en ai point honte, car je sais en qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là.** » [*2 Timothée 1 versets 11-12, Bible Louis Second*].

De ces deux textes, on en retire que les différents termes employés « **nom** », « **qui je suis** » et « **pour moi** », pour retracer l'œuvre que Paul devait mener pour le Seigneur et la raison de ses souffrances se résument en un seul mot « **l'Évangile** ».

Ainsi le fait de porter le nom de Dieu aux nations symbolise sa Sainte Parole devant leur être enseignée, ce qui confirme, une fois de plus, que le symbole prophétique « **nom** » est synonyme d'enseignements ou de doctrines devant être portés à d'autres.

Découvrons un autre texte en deux versions différentes, qui nous présente aussi la réalité du « *nom* » d'une personne comme étant le symbole qui représente ses enseignements.

Commençons par cette première version : « **En effet, c'est pour le nom du Christ qu'ils ont pris la route, et ils n'ont rien demandé à ceux qui ne connaissent pas Dieu.** » [3 Jean 1 verset 7, Bible Parole de Vie].

Voici la deuxième version : « **En effet, c'est pour proclamer le Christ qu'ils sont partis sans rien accepter de la part des non-croyants.** » [3 Jean 1 verset 7, Bible Semeur].

Ces deux textes, cette fois avec les vocables, l'un de « **nom** », l'autre de « **proclamer** » confirment qu'il s'agit bien d'enseignements à diffuser. Revenons maintenant au message du troisième ange, nous avons vu qu'il présentait deux peuples bien distincts, le premier concerne les « *candidats* » à la marque de la bête et l'autre, ceux bibliquement appelés les saints.

Ces derniers, le peuple fidèle de Dieu, portent son nom à un endroit assez inhabituel selon ce qui est dit par la prophétie.

Pour le découvrir lisons ceci : « **Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts. [...] Ils suivent l'agneau partout où il va.**

**Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles.** » [Apocalypse 14 verset 1, 4-5, Bible Louis Segond].

Avant de développer ce que nous trouvons ici, j'aimerais, non radoter mais remettre en lumière ce que nous avons déjà étudié :

*J'ai volontairement voulu vous présenter un grand nombre de textes bibliques utilisant le terme « nom » pour qu'il ne subsiste aucun doute quant à sa signification, il symbolise dans tous les cas, prophétiquement parlant, les enseignements, la connaissance.*

Ainsi, nous pouvons d'emblée déduire que ce ne sont pas physiquement les patronymes du Seigneur et celui de l'agneau – symbole, nous l'avons vu, qui représente Jésus [1 Pierre 1 verset 19], [Ésaïe 53 versets 7-8], [Jean 1 verset 29] – que les serviteurs fidèles de Dieu portent sur leur front.

Ces symboles sont là pour attester que ces serviteurs fidèles se conforment à la fois à la parole (*enseignements*) de Jésus et à celle du Seigneur. Revoyons comment au sein du message du troisième ange cette réalité est présentée : **« C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. »** [Apocalypse 14 verset 12, Bible Louis Segond].

Nous constatons donc que ce qui qualifie les saints, c'est le fait de garder les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

Considérons le texte qui suit, il présente avec une symbolique différente le peuple fidèle de Dieu devant vivre à cette période mais la réalité qu'elle recouvre est la même. Lisons donc ce texte :

*« Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus. »* [Apocalypse 12 versets 17, Bible Louis Segond].

Ainsi, dans ces deux textes exprimés de façon différente, nous trouvons les caractéristiques présentant le peuple fidèle du Seigneur devant vivre dans les derniers temps.

Dans ce dernier texte, ils sont désignés par l'appellation de « *reste de la postérité de la femme* », encore appelé « *l'Église du reste* ».

Les critères d'éligibilité à ce rang de saint ou « *d'Église du reste* », au nombre de deux, peuvent être ainsi résumés :

« *Garder les commandements de Dieu (donc sa Sainte loi) »  
et « considérer le témoignage de Jésus en gardant sa foi  
(ses enseignements) ».*

Pour la suite de notre étude, il est important d'expliciter ce que recouvre cette notion d'enseignements du Christ gardés par ces élus dans les derniers temps. Pour ce faire, nous allons découvrir un texte dans deux versions bibliques. Voici la première :

« [...] **Car le témoignage de Jésus est l'Esprit de la prophétie.** »  
[*Apocalypse 19 verset 10, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cette deuxième version : « [...] **La vérité révélée par Jésus, voilà ce qui inspire les prophètes.** » [Apocalypse 19 verset 10, *Bible En Français Courant*].

En faisant la synthèse de ces deux textes nous comprenons que le témoignage de Jésus, qui est aussi appelé l'Esprit de prophétie se matérialise par le fait que Jésus inspire des révélations aux prophètes.

Cette réalité présente le Saint Esprit prenant les nouvelles révélations auprès du Seigneur pour les révéler au peuple de Dieu.

Pour approfondir cette réalité je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

Maintenant ces points actés nous pouvons continuer. Nous avons vu que les élus de Dieu, ceux qui sont irrépréhensibles, donc les saints, ont le nom de Jésus et celui de son Père sur le front.

Pour mieux appréhender cette réalité, il faut comprendre ce que représente prophétiquement le symbole du front. Pour ce faire, lisons ceci : « *Si seulement quelqu'un m'écoutait ! Voilà mon dernier mot. Que le Tout-Puissant me réponde !*

**Quant à la plainte écrite par mon adversaire, je la mettrai sur mon épaule, je la porterai sur mon front comme une couronne. Je lui rendrai compte de ma conduite dans le détail, je m'approcherai de lui comme un prince.** » [Job 31 versets 35-37, Bible Segond 21].

Considérons aussi ce texte :

« *Pour toi, dirige ton cœur vers Dieu, étends vers lui tes mains, éloigne-toi de l'iniquité, et ne laisse pas habiter l'injustice sous ta tente. Alors tu lèveras ton front sans tache, tu seras ferme et sans crainte* » [Job 11 versets 13-15, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce dernier texte : « **Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter ; car toute la maison d'Israël a le front dur et le cœur endurci.**

*Voici, j'endurcirai ta face, pour que tu l'opposes à leur face ; J'endurcirai ton front, pour que tu l'opposes à leur front.*

**Je rendrai ton front comme un diamant, plus dur que le roc. Ne les crains pas, quoiqu'ils soient une famille de rebelles.**

**Il me dit : Fils de l'homme, reçois dans ton cœur et écoute de tes oreilles toutes les paroles que je te dirai ! Va vers les captifs, vers les enfants de ton peuple ; Tu leur parleras, et, qu'ils écoutent ou qu'ils n'écoutent pas, tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel. »** [Ézéchiel 3 versets 7-11, Bible Louis Segond].

Ainsi, il apparaît que le symbole du front représente le lieu où sont gérés *nos motivations, nos actions, nos convictions (notre savoir)*.

Le front est donc le symbole qui représente notre esprit – notre cœur spirituel. Le nom de Dieu et de Jésus-Christ sont tout deux apposés sur le front des membres du peuple fidèle du Seigneur pour signifier leur adhésion volontaire à la loi et à la prophétie.

Cette réalité vient corroborer ce que nous avons vu au travers des versets qui présentent le nom de Dieu comme étant ses enseignements.

Pour poursuivre, découvrons une autre chose qui est aussi apposée sur le front du peuple fidèle du Seigneur. Pour ce faire lisons ceci :

« *Et je vis un autre ange, qui montait du côté du soleil levant, et qui tenait le sceau du Dieu vivant ;*

*Il cria d'une voix forte aux quatre anges à qui il avait été donné de faire du mal à la terre et à la mer, et il dit : Ne faites point de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu. »* [Apocalypse 7 versets 2-3, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte :

« *Il leur fut dit de ne point faire de mal à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre, mais seulement aux hommes qui n'avaient pas le sceau de Dieu sur le front.* » [*Apocalypse 9 verset 4, Bible Louis Segond*].

Avant de développer il est intéressant de noter que ceux qui n'ont pas le sceau de Dieu sur le front seront frappés.

Sinon dans ces textes, il n'est plus fait mention du nom de Christ ou de son Père mais du sceau de Dieu. Que recouvre ce nouveau mot « *sceau* » qui apparaît ?

Cela sous-entendrait-il qu'ils recevront et le nom de Dieu et celui de Christ – donc leurs enseignements – et en plus un sceau ?

Le texte qui suit, nous en dira plus sur le sceau de Dieu :

« **Néanmoins, le solide fondement de Dieu reste debout, avec ces paroles qui lui servent de sceau : *Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent ; et : Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il s'éloigne de l'iniquité.*** » [*2 Timothée 2 verset 19, Bible Louis Segond*].

La Parole de Dieu est son SCEAU. Jésus étant lui-même la parole de Dieu faite chair, c'est pour cela qu'il n'y a pas deux sceaux divins (*un pour lui et un pour son Père*) comme c'est le cas pour le nom du Christ et de Dieu qui sont sur le front du peuple fidèle de Dieu.

Ce faisant, le sceau de Dieu est donc formé du nom de Dieu et de Jésus, donc des deux bases que nous venons d'étudier, *les commandements du Seigneur et le témoignage de Jésus (qui est la prophétie)*.

Le sceau de Dieu placé sur le front est un signe qui fait reconnaître que l'on est son serviteur – donc que l'on adhère totalement à sa parole.

Ce symbole prophétique, a dans les temps anciens, existé littéralement car les serviteurs du Seigneur (*les sacrificateurs*) devaient le porter de façon physique. Voici ce qui avait été établi :

« *On tissa les tuniques pour Aaron et ses fils dans du lin fin [...]* **On fit la plaque frontale, le diadème sacré, en or pur et l'on y grava comme sur un sceau à cacheter : « Consacré à l'Éternel »** [*Exode 39 versets 27 et 30, Bible Semeur*].

Les serviteurs de Dieu, portaient du temps de Moïse et de son frère Aaron, sur le front un sceau en or pur, sur lequel était portée la mention « *Consacré à l'Éternel* ». Ceux qui reçoivent le sceau de Dieu, et ne sont pas de ce fait éligible à la marque de la bête, ont dû au préalable faire alliance avec lui en Jésus-Christ, nous le verrons.

Petit rappel important, nous avons vu que sur le front du peuple fidèle de Dieu seront apposés le nom de Dieu et de Jésus symbolisés par les commandements de Dieu donc sa loi, d'une part et le témoignage de Jésus-Christ (*la prophétie*), d'autre part.

Ces deux choses formeront nous l'avons vu le sceau de Dieu qui sera donné à son peuple fidèle, ces saints qui vivront dans les derniers temps, mais dès l'ancien Testament, la loi et la prophétie avaient déjà une place à part car elles ont été marquées de façons spéciales de sceaux de Dieu. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« *Garde ce témoignage à l'abri, marque la loi d'un sceau parmi mes disciples !* » [*Ésaïe 8 verset 16, Bible Segond 21*].

Complétons avec ce texte : « *Ce sont 70 semaines qui ont été fixées pour ton peuple [...] pour faire cesser la révolte et mettre un terme aux péchés, pour expier la faute et amener la justice éternelle, pour marquer d'un sceau la vision et le prophète et pour consacrer par onction le lieu très saint.* » [*Daniel 9 verset 24, Bible Segond 21*].

Ces deux textes nous figurent cette réalité et nous permet de comprendre que Dieu a mis à part sa loi et la prophétie – ici représentée par la vision et le prophète. Poursuivons. Ce n'est pas le fruit du hasard si les deux pôles qui permettent au peuple fidèle de Dieu de ne pas avoir la marque de la bête soient, les commandements de Dieu et le témoignage (*la foi de Jésus*), qui est la prophétie.

Pour le comprendre revoyons ce texte : « **Quand il n'y a point de vision, le peuple est sans frein ; mais bienheureux celui qui garde la loi !** » [*Proverbes 29 verset 18, Bible Darby*].

Ainsi, les deux pôles de la parole de Dieu destinée à guider et à maintenir le peuple de Dieu dans la droiture sont la loi et le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*) – formé entre autres des rêves et des visions –.

En ce qui concerne la prophétie, le sceau de Dieu est mis sur les prophètes pour signifier qu'ils appartiennent au Seigneur, ils ont une mission des plus importantes, au sein du peuple de Dieu, car ils sont les représentants directs du Seigneur.

Ils sont incontournables, car sans eux, toute une partie de l'œuvre de Dieu est paralysée, sans que le Seigneur ne puisse, rien faire et cela malgré sa toute-puissance. J'imagine sans peine votre étonnement, et même votre stupeur à la lecture de ce qui précède mais le verset qui suit aidera à comprendre mes propos : **« Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien Sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. »** [*Amos 3 verset 7, Bible Louis Segond*].

Le Seigneur ne peut se renier, ce qu'il déclare il l'accomplit, il ne change point, il n'a en lui pas même l'ombre d'une variation [*Nombres 23 verset 19*], [*Malachie 3 verset 6*], [*Jacques 1 verset 17*].

Ainsi, comme il a déclaré qu'il ne fait rien sans avoir révélé au préalable son secret à ses serviteurs les prophètes, il en sera ainsi et pas autrement. Quand il n'y a pas de prophète, il n'y a pas de révélation du seigneur ou très peu. Le peuple d'Israël a connu ce type de « *disette* » en matière de Parole prophétique du Seigneur, du fait de l'absence de prophète [*1 Samuel 3 verset 1, 19-21*].

Jusqu'à la venue de prophète Samuel, à qui Dieu parla très tôt (*dès son enfance*), les révélations du Seigneur étaient rares. Ce n'est qu'à partir du prophète Samuel que les choses ont changé, car, il ne laissait de côté aucune des Paroles qu'il recevait du Seigneur. Ce qu'il recevait étant du type prophétique avait donc, pour base, entre autres les rêves et les visions [*1 Samuel 3 versets 1-21 (surtout le verset 15)*].

Cette disette en prophète ou en révélation prophétique n'est plus d'actualité, car depuis la Pentecôte, dès que le Saint-Esprit est descendu sur les disciples, il a ouvert l'accès à la prophétie à tous les membres du peuple de Dieu [*Actes 2 versets 1-4, 16-18*].

Ce faisant, depuis cette période l'Esprit de Dieu nous apporte des révélations divines en rêves et en visions et il nous donne aussi la capacité de prophétiser. En outre, le Seigneur nous promet que la loi et les prophètes, donc les prophéties (*qui ont pour bases les rêves et les visions*) dureront aussi longtemps que notre « *bonne vieille* » Terre [*Matthieu 5 versets 17-20*].

Ces deux pôles ont une importance capitale car, nous l'avons vu, c'est par eux que le peuple de Dieu sera scellé par ce sceau précieux qui sera apposé sur leur front.

C'est la raison pour laquelle le diable par le biais de son serviteur la petite corne (*l'Église catholique*) s'insurge à brouiller les pistes en faisant en sorte que le peuple de Dieu ignore la loi et la prophétie.

J'ai développé, Bible en mains, les aspects de cette dure réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le "saint" chevalier félon* ».

Je vous invite aussi à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Si vous souhaitez en savoir plus à ce propos, je vous invite à vous reporter à ces livres. L'objectif du diable ne souffre d'aucune ambiguïté, il est clair comme de l'eau de roche, c'est pervertir le peuple de Dieu, afin qu'il ne soit pas scellé en Jésus-Christ, et qu'ainsi toute l'humanité reçoive la marque de la bête. Dessein terrible !

Pour en revenir à ceux qui recevront la marque de la bête, ils se retrouvent dans cette situation parce qu'ils ont rejeté les deux pôles de la parole de Dieu, la loi et la prophétie, ou l'un d'entre eux.

Il ne suffit pas de faire la volonté de Dieu en partie pour être sauvé, mais il faut marcher dans toutes ses voies. Ceux présentés dans [*Matthieu 7 versets 21-23*], l'ont appris à leurs dépens.

Sinon pour poursuivre avec cette fameuse marque que donne cette bête et qui est annoncée par le troisième ange apocalyptique, au regard de l'argumentaire développé, Bible en mains, nous comprenons que le nom de la bête représente ses préceptes, ses doctrines.

Ainsi, pour résumer, les deux peuples, celui de Dieu et celui de la bête, donc du démon, portent le signe de l'autorité dont ils dépendent et qu'ils servent.

D'un côté nous avons le peuple fidèle du Seigneur qui garde sa loi et la prophétie (*témoignage de Jésus*) qui forment le sceau de Dieu apposé sur leur front.

De l'autre côté, nous avons ceux qui pratiquent les doctrines de la bête, donc qui rejettent la parole de Dieu, ils portent aussi sur eux la trace des doctrines qu'ils ont adoptées et qui se manifeste par la marque de la bête apposée, soit sur leur main soit sur leur front. J'ose espérer que vous serez sensibles, vous qui recherchez le Seigneur et qui souhaitez faire sa volonté, à cet argumentaire développé en m'inspirant des versets bibliques qui nous font comprendre l'importance de demeurer fidèle au Seigneur et à sa Sainte Parole.

Pour poursuivre notre étude, je vous dirais qu'il est important de noter que le premier sceau que le Seigneur a donné fut la circoncision, qui était le symbole de la première alliance établie avec Abraham.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi [...]** » [*Romains 4 verset 11, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Puis Dieu donna à Abraham l'alliance de la circoncision ; et ainsi, Abraham, ayant engendré Isaac, le circoncit le huitième jour ; Isaac engendra et circoncit Jacob, et Jacob les douze patriarches.** » [*Actes 7 verset 8, Bible Louis Segond*].

L'objectif de la première alliance, ayant pour base la circoncision, était d'amener le peuple de Dieu à observer la Loi et les ordonnance du Seigneur, mais cette réalité était impossible à l'être humain à cause du péché que nous avons héritée en Adam.

Les versets qui suivent nous le décrivent parfaitement [*Romains 5 versets 12-21*], [*Romains 7 versets 7-24*].

Dans [*Romains 2 versets 25, 28-29*], nous découvrons que la circoncision et la loi étaient liées de façon intrinsèque, car celui qui était circoncis devait observer la loi.

Cette première alliance étant marquée dans la chair du peuple de Dieu, ne pouvait pas permettre à la loi d'être inscrite dans leur cœur.

Ainsi, la circoncision, faite dans la chaire ne pouvait être pérenne car c'est celle des cœurs (*les esprits*) des membres de son peuple que le Seigneur souhaite [*Deutéronome 10 versets 12-16*].

Afin de remédier à cela, le Seigneur nous a donné un autre type de circoncision, faite elle en Christ. Pour le découvrir, lisons ceci :

**« Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : *Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.* »** [Colossiens 2 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte des plus à propos : *« C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ; [...]*

**C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.**

*Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu [...] C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi ; Car, après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute :*

*Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché. »* [Hébreux 10 versets 5, 10-12, 15-18, Bible Louis Segond].

C'est ainsi que le Seigneur mit en place une nouvelle alliance avec son peuple qui fut scellée par le sang de Jésus-Christ.

Dans ce cadre ce n'est plus la chair des membres du peuple de Dieu qui doit être circoncise mais leurs cœurs. La nouvelle alliance que le seigneur fait avec son peuple consiste à ce que sa Sainte Loi soit inscrite dans le cœur (*esprit*) de chacun d'entre eux. C'est parce que la Parole de Dieu, sa Sainte Loi, est gravée dans l'esprit de ses enfants qu'ils sont scellés par le Saint-Esprit et qu'ils portent le sceau de Dieu.

Comme vous le voyez, la loi de Dieu est omniprésente dans le scellement du peuple de Dieu. C'est elle qui est inscrite dans leur esprit, donc sur leur front.

Ce qui fait que ceux qui n'ont pas la loi gravée dans leur cœur, ne peuvent pas être scellés, et donc porter le sceau de Dieu.

Par sa première alliance le Seigneur avait choisi un peuple pour qu'il lui appartienne et lui avait donné comme sceau la circoncision, il en est de même pour cette deuxième alliance, à la différence que ce sceau porté par ses fidèles n'est plus faite dans la chair. Lors de la première alliance ce sont les patriarches qui ont circoncis leur fils [*Actes 7 verset 8*], puis la coutume c'est pérenniser au sein du peuple juif.

Les choses sont différentes dans le cadre de la seconde alliance, c'est l'Esprit de Dieu lui-même qui circonçoit le cœur des enfants de Dieu, donc les scelle. Ceci nous renseigne : « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.* » [*Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « *Et celui qui nous affermit avec vous en Christ, et qui nous a oints, c'est Dieu, lequel nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos coeurs les arrhes de l'Esprit.* » [*2 Corinthiens 1 versets 21-22, Bible Louis Segond*].

Nous venons de voir que le scellement du peuple de Dieu, consiste en cette nouvelle alliance faite en Jésus. En outre, elle se manifeste, nous l'avons vu, par le fait que la loi soit écrite dans nos cœurs et qu'elle représente le sceau de Dieu qui nous scelle en Christ. Cette réalité est aussi vraie pour la prophétie qui est indissociable de la loi.

Le Saint Esprit étant le dépositaire de la prophétie [*1 Corinthiens 12 versets 1-11*], [*2 Pierre 1 versets 20-21*], [*Jean 16 versets 12-15, 31*], étant scellés par lui, il nous donne d'office, en Jésus Christ, accès à la prophétie. Maintenant que nous avons considéré les modalités qui entourent l'obtention du sceau de Dieu, attelons-nous maintenant à expliciter la marque de la bête.

Pour commencer, il me semble important de mettre en exergue un point important qui nous permettra de mieux comprendre la réalité qui se trouve cachée derrière cette marque :

*Ce point est directement attaché à la différence fondamentale qui existe entre le sceau de Dieu et la marque de la bête.*

*Nous venons de voir que le Seigneur marque le front de ses élus de son sceau. A contrario, concernant le diable, c'est une marque que ceux qui acceptent de le servir reçoivent – sur la main ou sur le front –. Il n'est point fait mention dans la Bible d'un quelconque sceau donné par le démon, mais de la marque de la bête affublée à ces serviteurs.*

Revenons à notre sujet présentant Satan comme n'ayant pas de sceau. Pourquoi le terme "*sceau*" n'est-il pas employé pour Satan ?

La question trouve sa réponse dans le fait que le sceau ne peut être donné qu'à celui qui crée ou qui donne la vie. Ce qui suit nous explicite cette réalité : « *Dieu tonne avec sa voix d'une manière merveilleuse [...]*

**Il met un sceau sur la main de tous les hommes, afin que tous se reconnaissent comme ses créatures.** » [*Job 37 versets 5 et 7, Bible Louis Segond*].

Pour une meilleure compréhension de ce texte, lisons-le dans une autre version : « *Dieu tonne avec sa voix d'une manière merveilleuse.*

**[...] Il interrompt ainsi l'activité de tous les hommes afin que tous se reconnaissent comme son oeuvre.** » [*Job 37 versets 5 et 7, Bible Segond 21*].

Avant de développer, arrêtons-nous sur le mot « *œuvre* » qui est utilisé dans ce dernier texte, pour mieux l'appréhender. Pour ce faire, lisons ceci : « **Cependant, Éternel, c'est toi qui es notre père. Nous sommes l'argile, tu es notre potier, nous sommes tous l'oeuvre de tes mains.** » [*Ésaïe 64 verset 7, Bible Segond 21*].

Nous découvrons ici, que le sceau est aussi le privilège de celui qui donne la vie. Ici, le sceau du Seigneur est apposé sur toute l'humanité, pour démontrer qu'il est notre créateur, celui qui nous a donné la vie [*Genèse 2 versets 18, 21-24*].

De par sa qualité de créateur, le Seigneur met aussi son sceau sur les étoiles, ce geste atteste qu'il en est l'auteur, à l'instar de la signature d'un grand artiste sur sa toile.

Pour découvrir cette réalité je vous invite à lire ceci : « [...] *Comment l'homme serait-il juste devant Dieu ? [...]*

**A lui la sagesse et la toute-puissance [...] Il commande au soleil, et le soleil ne paraît pas ; Il met un sceau sur les étoiles.**

*Seul, il étend les cieux, Il marche sur les hauteurs de la mer. Il a créé la grande Ourse, l'Orion et les Pléiades, et les étoiles des régions australes.* » [Job 9 versets 2, 4, 7-9, Bible Louis Segond].

Pour poursuivre il est important de noter que la parole de Dieu est créatrice de vie, c'est pour cela qu'elle lui sert de sceau. Cette même réalité est présentée dans ce texte en ce qui concerne celui qui porte l'Évangile et son élève : « *Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ?*

***N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ; Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur.*** » [1 Corinthiens 9 versets 1-2, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « **En effet, même si vous aviez 10'000 maîtres en Christ, vous n'avez cependant pas plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai donné la vie en Jésus-Christ par l'Évangile.** » [1 Corinthiens 4 verset 15, Bible Segond 21].

Ici Paul présente ceux à qui il a apporté l'Évangile comme étant le sceau de son apostolat. En effet, ils sont décrits comme étant ses enfants, leur ayant donné vie en Jésus-Christ, par Évangile, mais ils les présentent aussi comme étant son œuvre dans le Seigneur.

Ainsi, pour être détenteur de son propre sceau, il faut être créateur et/ou avoir le pouvoir de donner la vie, au sens Biblique.

Paul a cependant pu le faire, donner la vie, bien que n'ayant pas ce pouvoir en tant qu'être créé. Voyons comment cela a été possible :

**« C'est l'Esprit qui vivifie ; La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie. »** [Jean 6 verset 63, Bible Louis Segond].

Le terme « *vie* » est pris, nous le voyons ici, dans son acception spirituelle.

Ce qui donne la vie, c'est l'Évangile, qui n'est autre que Jésus [*Jean 1 versets 1-18*], qui est animé par l'Esprit de Dieu.

L'Esprit de Dieu ne pouvant vivre en Satan, être créé par Dieu mais qui a rejeté le Seigneur comme étant son créateur et a voulu devenir plus puissant que lui, mais en vain.

Ce faisant l'Esprit de Dieu ne pouvant vivre dans le démon, il n'a donc pas le pouvoir de donner la vie. La répercussion des actes de Satan et des anges déchus, donc les démons, est qu'ils n'ont plus de vie en eux, à cause de cette réalité ils vivent tels des parasites qui aspirent l'énergie vitale de leurs hôtes [*Marc 5 versets 1-17*].

Pour en savoir plus lisez mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ* ».

En outre, pour en savoir plus sur les effets des démons sur celui qu'ils possèdent, je vous invite à lire mon livre à paraître « *Raijô (Base de la victoire contre les forces démoniaques)* ». Le diable n'étant ni créateur, ni en capacité de donner la vie, il n'a donc pas de sceau.

Notons qu'il n'est pas non plus directement l'auteur de la marque que reçoivent ceux qui seront ses disciples. Avant d'exposer cette réalité, revenons à des notions déjà explicitées pour mieux saisir ces enseignements issus de la Bible.

Nous avons vu que la nouvelle alliance que l'on fait avec le Seigneur en Jésus-Christ, est scellée par l'Esprit de Dieu. Cette réalité se matérialise par le fait que le Saint-Esprit grave dans les cœurs (*esprits*) des enfants de Dieu la loi et le témoignage de Jésus (*la prophétie*).

Ces deux parties de la parole de Dieu (*la loi et la prophétie*) qui représentent le nom de Dieu et de Christ composent le sceau divin.

Qu'advient-il du sceau de Dieu si celui qui le porte ne demeure pas fidèle au Seigneur ?

Avant d'y apporter une réponse, en nous inspirant de ce qui est dit dans la bible, il nous faut comprendre la portée du sceau de Dieu pour son porteur. Pour ce faire, inspirons-nous de ces deux textes déjà présentés. Voici le premier :

*« N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu car, par cet Esprit, Dieu vous a marqués de son sceau comme sa propriété pour le jour de la délivrance finale. » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Semeur].*

Complétons avec le deuxième texte : **« Et c'est encore Dieu qui nous a marqués de son sceau, comme sa propriété, et qui a mis dans notre coeur son Esprit comme acompte des biens à venir. »** [2 Corinthiens 1 verset 22, Bible Semeur].

Ces deux textes soulignent que ceux qui sont scellés par le Saint-Esprit, deviennent la propriété de Dieu, ce faisant, nous lui appartenons. Ainsi voici ce qu'il advient de celui qui désormais appartient au Seigneur : **« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?**

*Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. »* [1 Corinthiens 6 versets 19-20, Bible Louis Segond].

Ayant donné la vie de son fils unique afin de nous racheter [1 Pierre 1 versets 18-21], [Philippiens 2 versets 5-11], en contrepartie le Seigneur nous demande de lui demeurer fidèle.

Il veut que notre cœur soit à lui à 100 %, nous devons l'aimer de tout notre coeur, de toute notre âme, de toute notre pensée, et de toute notre force [Marc 12 versets 30-33] !

Ainsi, tout ce que nous aimons plus que Dieu nous rend indignes de lui, et cela peut être *l'amour de l'argent, l'amour que nous portons à nos proches, ou l'amour que nous portons aux choses matérielles (au monde)* [Matthieu 6 verset 24], [Matthieu 10 versets 32-39].

Voici ce qu'il se passe quand autre chose que le Seigneur devient le centre de nos vies : **« Ou bien, quand vous demandez, vous ne recevez pas, car vous demandez avec de mauvais motifs :**

*Vous voulez que l'objet de vos demandes serve à votre propre plaisir.*

**Peuple adultère que vous êtes ! Ne savez-vous pas qu'aimer le monde, c'est haïr Dieu ? Si donc quelqu'un veut être l'ami du monde, il se fait l'ennemi de Dieu.**

*Prenez-vous pour des paroles en l'air ce que déclare l'Écriture ? Dieu ne tolère aucun rival de l'Esprit qu'il a fait habiter en nous* » [Jacques 4 versets 3-5, Bible Semeur].

Dieu doit être notre priorité, nulle autre chose dans ce monde ou personne ne doit avoir la première place car ainsi, nous attristerions le Saint Esprit, ce qui est vu d'un très mauvais œil par le Seigneur.

Cette recommandation nous l'avons déjà trouvée dans le texte de [Éphésiens 4 verset 30].

Au membre du peuple de Dieu qui s'égare et ne donne pas la première place au Seigneur, mais favorise toute autre chose, le Saint esprit parle à son cœur, afin de le détourner du mal et lui réaffirmer qu'il est un enfant de Dieu [Jean 16 versets 7-9], [Romains 8 verset 16].

Le ministère du Saint-Esprit auprès du peuple de Dieu consiste, entre autres, à convaincre de ne pas pécher et surtout de croire en Jésus (*donc en la parole de Dieu*).

Si l'impénitent accepte d'obtempérer, et se repent, le sang du Christ le recouvre et le rachète [1 Jean 1 verset 7 à 2 Jean 2 verset 2], dès lors il y a fête au ciel [Luc 15].

Par contre si le choix est de persévérer dans les voies d'iniquité, il y a séparation entre l'Esprit de Dieu et cette personne. Pourquoi cela ?

La réponse est simple, c'est que l'Esprit de Dieu ne peut demeurer dans un infidèle [Actes 5 verset 32], [2 Corinthiens 6 versets 14-16], car il ne vit que dans ceux qui sont fidèles au Seigneur.

En voici un exemple concret : « **L'Esprit de l'Éternel se retira de Saül, tandis qu'un mauvais esprit envoyé par l'Éternel se mit à le tourmenter.** » [1 Samuel 16 verset 14, Bible Semeur].

Avant de poursuivre, il est important de s'interroger sur la nature de ce « *mauvais esprit* » envoyé par le Seigneur et qui tourmentait Saül.

Pour ce faire, nous allons dans un premier temps identifié Bible en mains ce qu'est un « *mauvais esprit* » pour ce faire, nous lirons le texte qui suit en deux versions différentes. Voici la première version :

« *Partout où cet esprit s'empare de lui, il le jette par terre, de l'écume sort de la bouche de l'enfant, qui grince des dents ; puis il devient tout raide.*

**J'ai demandé à tes disciples de chasser ce mauvais esprit, mais ils n'ont pas pu le faire.** » [Marc 9 versets 18, Bible Semeur].

Voici la deuxième version : « *Lequel l'agite cruellement partout où il le saisit, et il écume, et grince les dents, et devient sec ; et j'ai prié tes Disciples de chasser ce démon, mais ils n'ont pu.* » [Marc 9 versets 18, Bible Matin].

Dans le premier texte le terme « **mauvais esprit** » est utilisé, alors que dans le deuxième c'est le mot « **démon** » qui le remplace.

Ainsi, c'est le diable, donc un démon, qui persécutait Saül. Avant de poursuivre, je sais que certains d'entre vous peuvent avoir le sentiment que je les prends pour des demeurés, car il était implicite que c'était un démon qui tourmentait Saül. Mais à ceux la je leur rétorquerais, que je ne puis dire des choses, s'ils ne sont pas appuyés par un :

*Il est écrit dans la Bible... !*

Maintenant ce point fait, poursuivons. Le texte précise que ce mauvais esprit qui tourmentait Saül venait du seigneur. A ce stade, vous vous demandez sans doute, comment Dieu peut envoyer le diable vers une personne. Pour le comprendre, il nous faut lire ceci :

*« On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens ;*

*C'est au point que l'un de vous a la femme de son père. [...]*

*Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, **qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.** » [1 Corinthiens 5 versets 1, 4-5, Bible Louis Segond].*

Nous comprenons de ce qui précède que celui qui devient infidèle au Seigneur doit être livré au démon, ce qui revient à ce que Dieu lui retire sa main protectrice, et dès lors tel le blessé en grande mer qui attire les requins, ainsi il deviendra la proie des démons.

Tout enfant de Dieu doit être livré au démon à un moment ou un autre afin que sa foi soit affermie.

C'est ce qui se passa pour Job [Job 1], [Job 2], mais également pour Jésus. Dans le texte de [Luc 4 versets 1-13], nous voyons que ce n'est pas le démon qui est venu de lui-même vers Jésus, mais c'est l'Esprit de Dieu qui l'amena vers le démon afin que ce dernier puisse le tenter.

Dans [1 Pierre 5 versets 8-11], nous sont présentées les souffrances que nous, peuple de Dieu, devons subir sous le courroux du diable, qui nous guette tel un lion rugissant et affamé, l'objectif étant que nous devenions inébranlables. Néanmoins, bien que le Seigneur permette au démon de nous cribler, comme le froment [Luc 22 verset 31], il n'y a aucun accord entre Lui et le diable, car le Seigneur ne peut être tenté par le mal ou le pratiquer [2 Corinthiens 6 versets 14-16], [Jacques 1 versets 13-15], [Psaumes 5 verset 5].

Après ces nombreuses digressions émaillées de versets bibliques pour mieux comprendre ce contexte complexe, revenons à notre sujet.

Nous en étions à l'explication de la marque de la bête. Il apparaît ainsi que tous ceux qui persévèrent dans leurs voies iniques, perdront l'honneur d'être le temple du Saint-Esprit. Ils perdront par là même le sceau du Seigneur qu'ils avaient obtenu.

Voici ce qui nous est dit, prophétiquement parlant :

*« Je t'avais avertie au temps de ta prospérité mais tu as déclaré : "Je n'écouterai pas." C'est ainsi que tu t'es conduite dès ta prime jeunesse :*

*Et tu ne m'as pas écouté ! [...] Aussi vrai que je vis, déclare l'Éternel, même si Koniahou, fils de Yehoyaqim, roi de Juda, était comme l'anneau à ma main droite, qui sert de sceau, je l'en arracherais. » [Jérémie 22 verset 21 et 24, Bible Semeur].*

Quand le Seigneur donne son sceau et que de l'iniquité est trouvé chez son porteur, il arrache le dit sceau. Ici c'est d'une bague qu'il s'agit mais cela est aussi vrai pour le sceau de Dieu qui scelle le peuple de Dieu, car nous avons vu que le Saint-Esprit est enlevé aux infidèles.

Pour vous imager cette réalité, je vous donne une image, forte :

*Imaginez un peuple, qui marque le front de leurs adhérents – à l'entrée de l'âge adulte –, avec un sceau qui représente leurs valeurs. Pour ce faire – attention aux âmes sensibles – ils font d'abord chauffer un fer (qui a en relief le symbole du sceau) jusqu'à ce qu'il devienne rouge.*

*Puis, il l'applique sur le front de l'intéressé, ce qui lui laisse, dans sa chair, divers petits sillons qui représentent les motifs du sceau. On laisse le tout guérir et cicatriser.*

*Ensuite, arrive la dernière phase, consistant à remplir les petits sillons avec de l'or fondu. L'objectif étant qu'en séchant il durcisse et qu'ainsi le sceau soit pérenne. Ce sceau, est destiné à ne jamais être retiré, car incrusté dans la chair de son porteur.*

*Néanmoins, si ce dernier commet un acte répréhensible ou s'écarte totalement des valeurs prônées par son peuple, à l'issue de son jugement, on lui arrache, sans ménagement, le précieux sceau. Cet acte qui pourra être jugé barbare lui laissera la marque de la flétrissure du sceau, témoignage de sa « trahison » et de son comportement peu recommandable.*

*Même quand il aura purgé sa peine, cette marque indélébile sera la preuve de ce passé qu'il ne pourra pas cacher.*

Cette histoire de la flétrissure qui marque les êtres vils et pervers trouve sa réalité dans la Bible. Pour ce faire redécouvrons, en trois versions différentes ce texte déjà considéré. Voici la première version :

*« Cependant, l'Esprit déclare clairement que, dans les derniers temps, plusieurs se détourneront de la foi parce qu'ils s'attacheront à des esprits trompeurs et à des enseignements inspirés par des démons. Ils seront séduits par l'hypocrisie de prédicateurs de mensonges dont la conscience est comme marquée au fer rouge. » [1 Timothée 4 verset 1-2, Bible Semeur].*

Voici la deuxième version : *« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience » [1 Timothée 4 verset 1-2, Bible Louis Segond].*

Voici la troisième version :

« Or l'Esprit dit expressément qu'aux derniers temps quelques-uns se révolteront de la foi, s'adonnant aux esprits séducteurs, et aux doctrines des Démons. Enseignant des mensonges par hypocrisie, et ayant une conscience cautérisée » [1 Timothée 4 verset 1-2, Bible Martin].

Je trouve très exaltant de pouvoir étudier un texte sous diverses versions, car cela donne plus de latitude à une étude. En faisant la synthèse de ces textes nous apprenons que :

*Toute doctrine qui transgresse la parole de Dieu afin d'établir les enseignements d'Homme, est une doctrine de démon.*

*Ceux qui font cela, sont avant tout des enseignants œuvrant au sein du peuple de Dieu, et qui se sont révoltés contre le Seigneur et ont abandonné la foi.*

*Comme rétribution de leurs œuvres iniques, consistant à professer et à enseigner les doctrines dites de démon, ils reçoivent une marque de flétrisseur.*

*Cette dernière est comme une marque faite au fer rouge et qui serait cautérisée. Cette marque se trouve sur leurs esprits, donc sur leurs fronts.*

La marque de la bête est donc un symbole qui représente le fait que le sceau de Dieu sera enlevé à tous ceux qui l'auront renié, cette marque n'est autre que la flétrissure qui leur restera dès lors.

Nous avons fait depuis le début, un *bon "bout de chemin"* ensemble dans cet univers difficile à appréhender, néanmoins j'ose espérer que ce que vous avez appris jusque-là aura un impact certain sur votre vie.

Nous ne nous arrêterons par en pas si bonne voie, nous allons maintenant découvrir une autre réalité, qui est la raison d'être de chacune des deux marques que laisse la bête :

*Sur la main ou sur le front.*

Pour introduire cette nouvelle étude, je vous dirais que l'un des contrastes entre ceux qui ont le sceau de Dieu et ceux qui reçoivent la marque de la bête c'est le nombre d'endroits où ils sont apposés :

*Nous avons vu que le sceau de Dieu, destiné à sceller son peuple n'est placé que sur le front de ceux qui le compose [Apocalypse 9 verset 4],[Apocalypse 7 versets 2-3].*

*Quant à la marque de la bête, elle est mise sur le front, mais aussi sur la main des impénitents [Apocalypse 13 versets 16-17], [Apocalypse 14 verset 9].*

Afin d'éclaircir ce qui semble être un mystère, Bible en mains, nous allons dans un premier temps étudier la marque de la bête qui est placée sur la main. Notre premier travail va consister à comprendre ce que représente la main dans le langage prophétique.

Pour le savoir, lisons ceci : « *Ton bras est puissant, ta main forte, ta droite élevée.* » [Psaumes 89 verset 14, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte : « **La main des diligents dominera, mais la main lâche sera tributaire.** » [Proverbes 12 verset 24, Bible Louis Segond].

Terminons avec ce dernier texte : « *C'est comme l'éclat de la lumière ; Des rayons partent de sa main ; Là réside sa force.* » [Habakuk 3 verset 4, Bible Louis Segond].

La main symbolise la puissance de son propriétaire mais de façon plus générale, les œuvres ou le travail. Voici ce que le Saint Livre nous dit à ce propos : « *Jouis de la vie avec la femme que tu aimes, pendant tous les jours de ta vie de vanité, que Dieu t'a donnés sous le soleil, pendant tous les jours de ta vanité ; car c'est ta part dans la vie, au milieu de ton travail que tu fais sous le soleil.*

**Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le ; Car il n'y a ni oeuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans le séjour des morts, où tu vas.** » [Ecclésiaste 9 versets 9-10, Bible Louis Segond].

Ajoutons ce texte à notre réflexion : « *Celui qui agit d'une main lâche s'appauvrit, mais la main des diligents enrichit.* » [Proverbes 10 verset 4, Bible Louis Segond].

La main est donc le symbole de la force, du travail ou des œuvres que pratique son détenteur.

Maintenant ce symbole élucidé, pourquoi seuls ceux qui ont la marque de la bête la reçoivent pour certains sur la main, il convient de revenir à ce que nous avons étudié plus haut et qui présente ce que symbolise un sceau sur la main d'un être humain.

Nous avons étudié dans [*Job 37 versets 5-7, Bible Louis Segond*], qu'à leur naissance, tous les êtres humains reçoivent le sceau de Dieu sur leur main, c'est le signe que nous sommes ses créatures.

Ce sceau représente en outre le droit que Dieu a sur nous en tant que créateur.

Le monument que le Seigneur a établi afin de faire valoir son droit de créateur de l'humanité ainsi que de toutes choses, c'est le sabbat.

Dans [*Exode 20 versets 8-11*], le Sabbat étant le signe établissant la primauté du Seigneur, sur toute l'humanité, en tant que créateur, tous ceux qui ne l'observent pas, rejettent de ce fait le Seigneur en tant que tel. Le sceau de Dieu en tant que créateur leur est alors enlevé et est remplacé par la marque de la bête, celle de leur nouveau maître.

C'est effroyable cette affirmation, je le sais, surtout pour ceux qui ont l'intime conviction de servir Dieu.

Cependant, une consolation, rappelez-vous que les temps de l'ignorance ne sont pas comptés et que désormais, en connaissant la vérité, vous pouvez garder le sabbat et glorifier le Seigneur.

Pour poursuivre, je vais illustrer cette terrible réalité en vous donnant un exemple mais une précision, toutefois, je ne vous compare pas à du bétail :

*Imaginez que vous vivez au temps du far west, que l'on découvre dans les bons vieux westerns, et que vous êtes un gros propriétaire terrien et un éleveur. Vous venez d'acheter dix mille têtes de bétail, à votre voisin, et qu'elles portent encore son sceau. Afin d'éviter d'éventuels problèmes si une de ces bêtes, que vous venez d'acheter, s'échappe de votre enclos, vous allez toutes les marquer de votre sceau.*

*Pour ce faire vous l'apposerez par-dessus celui de leur ancien propriétaire, l'objectif étant d'effacer le sien.*

*Par analogie, ceux qui rejettent le Seigneur comme étant leurs créateurs, en refusant de l'honorer comme tel en observant le sabbat, perdront son sceau de créateur, qu'il avait apposé sur leur main, et hériteront de cette infâme marque de la bête.*

*La marque sur la main représente la trace que laisse le sceau de Dieu qui est retiré à ceux qui ne révèrent pas le Seigneur en le reconnaissant et en l'adorant comme étant leur créateur.*

*Ainsi, cette marque sera sur la main de tous ceux, qui n'ont pas fait un choix spirituel de rejeter le Seigneur, mais qui ont choisi de vivre « sans Dieu » et selon le train de ce monde, sans reconnaître que le Seigneur a droit de création sur eux.*

*Ils ont choisi de se confier dans leur force, dans la richesse que leurs mains leur ont permis d'amasser ou grâce à leur influence dans ce monde, au détriment de la Parole de Dieu. De par leur vie basée sur l'amour du monde ils deviennent des ennemis de Dieu et des serviteurs du diable, qui est celui qui domine sur le monde [Jacques 4 versets 4], [1 Jean 5 versets 19].*

Pour poursuivre, passons maintenant à ceux qui recevront la marque de la bête sur leur front.

Pour bien comprendre la porter de cette marque il nous faut avant tout revenir au sceau de Dieu. Pour ce faire, rappelons que le sceau de Dieu se matérialise par son nom et celui de son fils qui sont placés sur le front du peuple fidèle de Dieu.

Pour mémoire ces deux noms, celui de Dieu et celui de Jésus-Christ, qui sont les fondement du sceau de Dieu représentent les commandements du Seigneur et le témoignage de Jésus-Christ.

Ceux qui reçoivent ce sceau respectent ces deux points.

A contrario, ceux qui adoptent les enseignements que distille la bête, qui est au service du démon, donc qui pratique des doctrines de démon, nous l'avons vu, reçoivent une marque et non un sceau.

Tous ceux qui pratiquent les enseignements de la bête reçoivent donc, sa marque.

Ceux la sont en priorité, les satanistes, ceux qui pratiquent le vaudoux, la magie noire, la sorcellerie, les augures, et l'astrologie, ceux qui invoquent les morts et tous ceux qui ont délibérément choisie d'adorer le diable en pratiquant des arts obscurs. Ces choses le Seigneur les interdits car ils sont en abomination devant lui et nous sont, entre autres, présenté dans [*Deutéronome 18 versets 9-14*].

Tous ceux oeuvrant ainsi recevront la marque de la bête sur leur front. Ce qui est à déplorer, c'est que ce sera aussi le lot de tous ceux qui pensent avoir une relation personnelle avec Dieu mais n'agissent pas conformément à sa volonté, notamment en n'observant pas le sabbat qui est le mémorial qui établit que Dieu est notre créateur.

Le front étant le symbole de nos convictions et actions, c'est pour cela que la marque de la bête sera aussi positionnée à cet endroit. Cette marque placée à cet endroit désigne ceux qui ont choisi de transgresser la parole de Dieu pour pratiquer des doctrines pernicieuses d'Hommes et seront, nous l'avons déjà vue, frappés d'un esprit d'égarement conduisant à la *perdition* [*2 Thessaloniens 2 versets 9-12*].

Au chapitre intitulé « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* » nous avons vu le lien qui se trouve entre cet esprit d'égarement et la philosophie de Babylone.

Ainsi tous ceux qui pratiquent des doctrines qui sont en opposition avec la parole de Dieu, on mit en place des doctrines de démon et font partie de Babylone qui est non un lieu mais un système de pensée.

Ceux qui rejettent le Seigneur afin de pouvoir pratiquer leurs coutumes et traditions religieuses, font partie de Babylone et recevront une marque sur leur front, actant leur choix, la marque de la bête.

Ainsi, quand nous prenons le temps de considérer le message des trois anges, nous nous rendons compte qu'en fait c'est un seul message en trois branches.

Ce faisant, ceux qui accepteront le message du deuxième ange et sortiront de Babylone seront à l'abri de la marque de la bête.

Par contre tous ceux qui continueront à pratiquer des doctrines et des préceptes iniques qui transgressent la parole de Dieu, seront marqué au fer rouge par la marque de la rébellion à Dieu, celle de la bête.

Pour poursuivre je vous dirais qu'il est important de ne pas perdre de vue que le Sceau de Dieu est le symbole qui représente que l'Esprit de Dieu scelle l'esprit des serviteurs du Seigneur, et les réserve ceux qui sont fidèles à Dieu pour la vie éternelle. Cette marque, celle de la bête, étant elle aussi spirituelle, représente donc l'esprit d'égarement que les impénitents reçoivent de par leur désobéissance au Seigneur.

Tous ceux qui auront rejeté le Seigneur la recevront et leur finalité étant leur condamnation et leur bain final dans les feux de la géhenne.

Il est vital de comprendre que dès lors où l'on choisit de transgresser la loi de Dieu, donc de commettre le péché, on devient, bon gré mal gré, des serviteurs et des enfants du démon [1 Jean 3 versets 8-12], [Jean 8 verset 44].

Dans ces textes nous découvrons que de par leurs transgressions de la Parole de Dieu, aussi surprenant que cela puisse paraître, les pharisiens – qui étaient pourtant l'élite du peuple de Dieu – sont devenus les serviteurs et les enfants du diable. Il en a été de même pour Caïen qui pourtant est né d'une noble lignée.

Il nous faut comprendre qu'il y a séparation entre Dieu et nous, dès lors où nous devenons infidèles, dès lors l'Esprit de Dieu ne peut vivre en nous [Ésaïe 59 versets 1-2], [2 Corinthiens 6 versets 14-16], [Matthieu 7 versets 21-23].

Nous tirons donc comme conclusion de ses différents versets qu'il ne peut y avoir de lien entre Dieu et les infidèles. Ce faisant, même si nous oeuvrons avec puissance durant notre vie pour le Seigneur, tout en transgressant sa parole et surtout sa sainte loi, au grand jour du retour de Jésus-Christ nous serons rejeté par lui.

*C'est effroyable mais ceux qui agissent ainsi, l'Éternel Dieu dit ne pas les connaître !*

Ainsi dans le cas de la marque de la bête sur le front, tous ceux qui en étant des enfants consacrés de Dieu, se rebellent contre lui, et pratiquent et enseignent des doctrines pernicieuses perdront le droit de porter le sceau de Dieu. Cette réalité est particulièrement vraie pour ceux qui tout en ce réclamant du nom du Seigneur rejettent son saint sabbat, car celui qui transgresse un seul commandement de la loi, les a tous transgressés [Jacques 2 versets 8-13].

Ainsi, les commandements du Seigneur, sa sainte loi étant l'une des deux clefs du sceau divin, tous ceux qui n'observent pas le sabbat – quatrième des dix commandements – se rendent inéligibles au scellement de Dieu qui consiste à avoir sa loi inscrite dans leur cœur (*leur esprit*), les versets cités à l'appui l'ont largement souligné.

Ayant rejeté le sabbat, et par extension le Seigneur comme créateur, ils rejettent la gloire qui lui est due. De ce fait, le sceau de Dieu qui est formé, comme nous l'avons déjà vu, entre autres, de sa sainte loi, ne peut être conservé sur leur front. Ce faisant, il leur sera arraché et seul demeurera la flétrissure que laissera le sceau, donc la marque de la bête.

Le plus tragique de l'histoire est que de « *bons* » chrétiens, auront glorifié, à leur insu, l'ennemi de nos âmes, donc Satan, en pratiquant ces doctrines et recevront cette marque sur leurs fronts, symbole de leurs acceptations spirituelles, de tout ce qui contrevient à la parole de Dieu et surtout à sa loi.

Nous l'avons aussi vu à travers les différents textes bibliques utilisés, agir ainsi revient à adorer la créature en lieu et place du créateur, car ils glorifient, la petite corne qui a établi les lois désacralisant le sabbat, donc la loi de Dieu.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter à mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de "l'Éternel Dieu" ou du "dieu soleil"* ».

Il est important de rappeler que, nous avons déjà vu que l'Église catholique à réaliser la prophétie de la petite corne qui dans la Bible est le serviteur du démon.

Il est important de noter que ce n'est jamais sans conséquence que l'on adore la créature mortelle, au détriment du Dieu éternel notre créateur, c'est ce que nous apprend ce texte [*Romains 1 versets 18-30*].

Nous découvrons ici, que ceux qui, tout en connaissant la parole de Dieu, choisissent de la transgresser afin de glorifier la créature – donc l'Homme (*leurs doctrines*) et par extension Satan sont devant Dieu pires que les païens qui eux ne connaissent pas le Seigneur. Ce texte nous renseigne à ce sujet et nous pouvons en tirer comme conclusion :

*Ceux qui ont la connaissance de la parole de Dieu et qui ne glorifient pas le Seigneur sont inexcusables et ils devront en payer le prix.*

Dans le cadre du message du troisième ange, se sera de recevoir la marque de la bête qui est le billet d'entrer pour être jeté dans l'étang de feu. Il est important, à ce stade, de comprendre la différence qui existe entre le scellement que Dieu met en place dans les derniers temps de ce monde et celui de la bête, donc de Satan.

Nous l'avons vu, le sceau de Dieu, représentant sa nouvelle alliance qu'Il fait avec nous en Jésus-Christ, n'est apposé que sur le front de ses enfants, alors qu'à contrario la marque de la bête, donc de Satan se retrouve à la fois sur la main et sur le front de ses partisans.

La différence entre ces deux scellements, réside dans le mode de gestion de ces *deux maîtres* qui dominent le monde, ainsi, pour servir le Seigneur, nous devons faire un choix en toute liberté.

Il faut d'abord étudier la Parole de Dieu afin qu'elle touche notre cœur [*Romains 10 versets 8-11*].

Puis, nous devons croire à cette parole, puis prendre la décision d'être baptisés [*Marc 16 versets 15-16*].

Avant d'être baptisés nous devons faire notre confession de foi où nous reconnaissons le Seigneur comme notre sauveur personnel, comme le fit l'eunuque éthiopien [*Actes 8 versets 26-39*], ce n'est qu'ainsi que nous devenons des enfants de Dieu. Le Seigneur Jésus ne force personne à le suivre, Il ne viole pas nos consciences, mais se tient à la porte de nos cœurs (*esprits*) et Il frappe [*Apocalypse 3 verset 20*].

Si nous acceptons de le laisser entrer, Il nous accorde, par sa grâce, la possibilité de devenir des enfants de Dieu. C'est une décision prise en toute conscience – engagement d'une bonne conscience [*1 Pierre 3 verset 21*] – qui nous amène à nous lier au Seigneur.

Comme nous devenons enfants de Dieu sans que nos œuvres ne puissent intervenir, c'est pour cela que le Seigneur n'a qu'un lieu où Il appose son sceau sur ses enfants, leur front. Signe de leur adhésion volontaire à sa Parole !

Avant de poursuivre, il est vital pour moi d'attirer votre attention sur le type de baptême que vous déciderez de recevoir !

Certaines religions ont perverti le sacrement du baptême, et en sont venues à vendre des âmes au démon, par le biais de leurs baptistères.

Le pire, dans cette affaire est qu'ici je ne parle pas de l'Église catholique, qui comme nous le savons pratique le baptême par aspersion, qui n'est point conforme à la parole de Dieu, mais c'est d'une religion protestante qui a pignon sur rue qu'il sagît.

Cela semble incroyable mais j'ai développé, Bible en mains, un argumentaire qui le prouve aux chapitres intitulés « *Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques* » et « *Les choix funestes de l'oisillon précoce* ». Revenons à notre étude.

Satan, lui, méprise la liberté des êtres humains, il est un geôlier [Hébreux 2 versets 14-15] qui garde captif dans ses filets quiconque n'est pas lié à Jésus-Christ, ou quiconque est du peuple de Dieu est infidèle [1 Jean 5 versets 18-19].

Ce faisant, ces deux sortes de marques de la bête, qui seront apposées sur le front ou sur la main concerneront ceux qui, comme les satanistes, ont choisi délibérément de servir le démon, ou ceux qui ont choisi de rejeter le Seigneur et cela spirituellement ou non.

Voici le sort qui sera réservé à ceux qui connaissent le Seigneur et le renient : « **Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ;**

**De quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ?**

**Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore : Le Seigneur jugera son peuple.**

**C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » [Hébreux 10 versets 26-31, Bible Louis Segond].**

Ceux qui, après avoir connu la vérité, s'en détournent ne pourront plus recevoir de pardon, car ce sont les flammes de l'enfer qui les attendent s'ils ne se repentent pas à temps.

En effet, il nous faut prendre conscience que la porte de la grâce qui a été manifestée en Jésus-Christ ne restera pas ouverte à tout jamais.

Ce faisant, il arrivera un moment où Christ ne sera plus notre intercesseur, ainsi celui qui est saint continuera de l'être et il en sera de même pour celui qui ne l'est pas et qui est qualifié de « *souillé* ».

Ceci nous renseigne : « **Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore ;**

**Et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore.** *Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son oeuvre* » [Apocalypse 22 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Nous sommes, encore au moment où j'écris ce livre, dans un temps où la grâce de Dieu est encore manifeste car la vérité du message des trois anges n'est pas encore connue de tous. Ainsi, le Seigneur souhaite ardemment pardonner à tous, leurs temps d'ignorance où où sa parole, surtout sa Sainte loi et la prophétie ont été transgressées.

Voici ce que le Seigneur veut et promet : « **Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts.** » [Actes 17 versets 30-31, Bible Louis Segond].

Dès que vous aurez cette connaissance, vous ne pourrez plus arguer de votre ignorance, c'est l'objectif de ce livre. Dès lors, votre choix déterminera votre devenir éternel. Tous ceux qui ne seront pas prêts, seront telle la vierge folle et ne pourront prétendre à être sauvés.

En ce jour, n'y voyez aucune présomption de ma part, tout en étant inconnu, je ressens ce devoir de vous faire un appel, à l'instar de celui que Dieu fit à son peuple par le biais de Moïse :

*« Moïse vit que le peuple était livré au désordre, et qu'Aaron l'avait laissé dans ce désordre, exposé à l'opprobre parmi ses ennemis.*

**Moïse se plaça à la porte du camp, et dit : A moi ceux qui sont pour l'Éternel ! Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent auprès de lui.** » [Exode 32 versets 25-26, Bible Louis Segond].

En ce jour, je sens que l'heure est grave, il vous faut prendre position pour le Seigneur, pour sa Sainte loi et pour la prophétie.

Si vous n'avez pas encore acquis toutes les convictions pour le faire, replongez-vous dans la Sainte Parole. Ce livre que vous avez en mains est aussi un bon complément d'étude, ainsi que les premiers tomes de ce livre que je vous ai déjà présentés, ils vous y aideront, car je les ai émaillés de versets bibliques pour vous faciliter la tâche.

Vous comprendrez ainsi que cette étude ne provient pas de propos qui me sont propres mais qu'ils sont tous issus de la Bible.

Il vous faut prendre conscience que votre salut est en jeu, quand vous rejetez la loi, surtout le sabbat, ainsi que la prophétie, composée des rêves et des visions.

En faisant cela c'est le divin sacrifice de Jésus-Christ, ainsi que la nouvelle alliance que le Seigneur nous fait en son fils que vous méprisez et que vous rejetez.

Nous l'avons vu, cette nouvelle alliance consiste en ce que le Saint-Esprit puisse graver dans le coeur des enfants de Dieu sa loi et la foi de Jésus – la prophétie qui se matérialise par les nouvelles directives qu'il nous donne par le Saint Esprit en rêves et en visions –.

Ceux qui rejete ces deux sceau du Seigneur, que sont la loi et la prophétie, devront affronter la colère de Dieu qui sera appliquée sans que le filtre de la miséricorde de Jésus ne puisse atténuer le châtement.

Ce faisant, c'est une chose effroyable que de faire partie de ceux qui se verront appliquer la vengeance de Dieu ainsi que la rétribution réservée à ceux qui l'ont abandonné. Les différents éléments développés dans cette partie sont cruciaux pour notre salut.

En effet, les deux sceaux de Dieu constitués de sa Sainte loi – surtout son quatrième commandement demandant d'observer le sabbat – et la prophétie sont les deux axes de la Parole de Dieu pour lesquels le démon s'insurge à brouiller les pistes et a même mis en place des plans spécifiques pour y arriver, nous l'avons déjà précisé.

J'ai développé des arguments sur la loi et le sabbat, bien-sûr avec des versets bibliques à l'appui, dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ». Quant à la prophétie, nous allons découvrir cette réalité dans ce livre que vous avez en mains.

### 3.2 La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles « acheter » et « vendre »

Pour commencer cette partie je vous dirais que le sujet que nous allons étudier ici, a déjà fait « *couler beaucoup d'encre* », au travers des siècles, et cela se comprend aisément car il est dit que l'on ne pourra ni acheter ni vendre si nous n'avons pas la marque de la bête.

Une grande majorité de ceux qui en parlent présente cette réalité comme une puce que l'Amérique et l'Europe planteraient dans l'une de nos mains et qui nous transformerait en carte de crédit sans contact.

Ainsi, selon cette thèse, sans cette puce, nul ne pourra plus ni acheter ni vendre, ce qui, à coup sûr, est un symbole de disette et de famine à venir pour tout ceux qui refuseront l'implantation de cette puce. Si nous ne nous attachons pas à la Parole de Dieu et à elle seule, nous risquons d'errer en laissant distiller dans nos esprits ce semblant de vérité orchestré par notre subtil ennemi, le diable.

Rappelez vous comment il a séduit Ève, ou tenté de séduire Jésus, en agissant ainsi se servant d'un mélange de vérité dans lequel il a institué ses préceptes.

Dans le *tome III* de ce livre au chapitre intitulé « *La réalité des temps prophétiques* », j'ai démontré, Bible en main, comment le diable, durant des siècles, a laissé croire aux théologiens, et par extension, à la chrétienté, que les temps qui devaient être changés par la petite corne étaient ceux du calendrier alors qu'en réalité, il s'agit de ceux de la prophétie.

Il en est de même en ce qui concerne la réalité présentant le fait que l'on ne pourra ni acheter, ni vendre sans être affublé de la marque de la bête. Découvrons maintenant la vraie portée de ces deux symboles « *vendre* » et « *acheter* ». Avant d'entrer dans le vif du sujet, il m'apparaît important de faire un point.

La complexité de ces thèmes « *acheter* » et « *vendre* » m'a été exposée par une amie. Alors que j'avais déjà terminé l'écriture de cette partie, je la lui ai fait lire et elle m'a signalé en retour qu'elle n'arrivait pas à faire le lien direct entre les termes « *acheter* » et « *vendre* » et les bases du salut établies en Jésus.

Son incompréhension provenait du fait qu'elle pensait que ces symboles devaient s'appliquer de façon littérale.

C'est en effet une erreur que de chercher à interpréter des symboles prophétiques de façon littérale, cela finit toujours « *par nous perdre* ».

Le texte qui suit en est un exemple : « *Les Juifs, prenant la parole, lui dirent : Quel miracle nous montres-tu, pour agir de la sorte ? Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. Les Juifs dirent : Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et toi, en trois jours tu le relèveras ! Mais il parlait du temple de son corps.* » [Jean 2 versets 18-21, Bible Louis Segond].

Ici Jésus présente une prophétie, qui devait se réaliser par sa mort et sa résurrection, mais ceux qui l'ont entendue, ont considéré ses paroles textuellement et ils n'ont, par conséquent, pas pu le comprendre.

Dans ce contexte biblique, la signification d'un texte ou d'une prophétie ne trouve pas sa raison d'être dans le mot à mot.

Pour en saisir le sens, un décryptage est nécessaire, comme on le ferait pour un rébus. Ainsi, les premières pièces (*mots*) à trouver sont toujours les plus difficiles, les dernières quant à elles « *profitent des lumières des premières* ». Ainsi plus on a découvert d'éléments, plus le mystère se dissipe afin de laisser éclore la vérité.

Il en est de même pour le message du troisième ange apocalyptique. Ces réflexions des plus pertinentes de mon amie, m'ont permis de me rendre compte que pour mieux appréhender ce sujet de « *vendre* » et « *d'acheter* », il fallait faire un retour sur des notions déjà explicitées.

J'ai donc rajouté à cette partie, le petit résumé qui suit. Ainsi nous avons vu que ces symboles spirituels que représentent la marque de bête et le sceau de Dieu ne devaient pas être interprétés de façon littérale. En clair, il s'agit de l'œuvre du salut manifesté en Jésus-Christ, certains l'accepteront et recevront le sceau de Dieu, d'autres le rejetteront et hériteront de la marque de la bête.

Il est important de noter que dans [Apocalypse 13 versets 15-17], il est précisé que sans la marque de la bête nul ne pourra ni acheter ni vendre. Ainsi ces deux symboles de vendre et d'acheter, n'ont aucune raison d'être sans celui de la marque de la bête.

Cette dernière représentant le scellement des impénitents, les deux autres ne peuvent eux aussi que recouvrir une dimension spirituelle.

Si je devais trouver un dénominateur commun à tous ces symboles que nous venons de voir, je vous dirais que le point central est le mot « *salut* ».

Tous ces symboles présentent un seul et même événement, le scellement, spirituel des deux peuples, celui de Dieu et celui du démon.

Maintenant que nous avons pu mettre en place la majeure partie des pièces de ce puzzle, nous pourrons continuer, de fil en aiguille notre étude. Pour ce faire nous pouvons en venir à la raison d'être des symboles « *vendre* » et « *acheter* », qui comme nous l'avons vu, sont directement liés à l'œuvre du salut manifesté en Christ.

Ce qui d'office annule les significations littérales de « *vendre* » et « *d'acheter* » employées par certaines doctrines. Pour vous présenter la réalité inhérente à ces deux termes, je vous dirais que dans la vie, le type de produit qui est vendu détermine le lieu de vente :

**Exemple :** *Les légumes seront en grande partie vendus dans un marché alors que des tableaux de maîtres le seront, eux, généralement dans une galerie.*

*En outre, le lieu de vente, détermine pour deux articles d'une même espèce leurs valeurs et le type d'acquéreurs pouvant potentiellement les acheter :*

*Ainsi, considérons une vente aux enchères de voitures. Le lieu choisi ne sera pas le même pour la revente de voitures ayant été utilisées par une agence de location que pour celle concernant la flotte de voitures de luxe d'un milliardaire. Notons que le plus important pour vendre ou acheter, ce sont les fonds.*

*Cependant pour ces symboles « acheter » et « vendre », de notre étude, je vous dirais que ces fonds sont disponibles, il ne s'agit pas de notre bon vieux nerf de la guerre, qu'est l'argent, car rappelons-le, c'est de salut qu'il s'agit.*

Nous y arrivons, pour comprendre le lien qui existe entre le fait de vendre ou d'acheter d'une part et le salut, d'autre part, il nous faut prendre en compte ce texte :

« Vous tous qui avez soif, venez vers l'eau, même celui qui n'a pas d'argent ! Venez, achetez et mangez, venez, achetez du vin et du lait sans argent, sans rien payer ! Pourquoi dépensez-vous de l'argent pour ce qui ne nourrit pas ? Pourquoi travaillez-vous pour ce qui ne rassasie pas ? *Écoutez-moi vraiment et vous mangerez ce qui est bon, vous savourerez des plats succulents.*

*Tendez l'oreille et venez à moi, écoutez donc et vous vivrez ! Je conclurai avec vous une alliance éternelle pour vous assurer les grâces promises à David.* » [Ésaïe 55 versets 1-3, Bible Segond 21].

Pour bien comprendre ce texte, qui présente les symboles d'acheter gratuitement, ce qui sous-entend vendre gratuitement, il faut se référer à l'alliance qui est faite en David et que nous trouvons dans ce texte.

Voilà de quoi il en retournait : « *Et nous, nous vous annonçons cette bonne nouvelle : la promesse faite à nos ancêtres, Dieu l'a accomplie pour nous, leurs descendants, en ressuscitant Jésus, conformément à ce qui est écrit dans le Psaume 2 : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Il l'a ressuscité, de telle sorte qu'il ne retournera pas à la décomposition ; C'est ce qu'il a déclaré en disant : Je vous donnerai les grâces saintes et sûres promises à David. C'est pourquoi il dit encore ailleurs :*

*Tu ne permettras pas que ton saint connaisse la décomposition. Or, après avoir dans sa propre génération été au service de la volonté de Dieu, David est mort, a rejoint ses ancêtres et a connu la décomposition. En revanche, celui que Dieu a ressuscité ne l'a pas connue.* » **Sachez-le donc, mes frères :**

**C'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé** » [Actes 13 versets 32-38, Bible Segond 21].

En considérant ces textes, nous nous rendons compte que le terme « *acheter* » – et par extension celui de « *vendre* » – sont étroitement liés avec le plan du salut qui a été acté en Jésus. Dans le texte de [Ésaïe 55 versets 1-3], le terme le plus important c'est « *acheter gratuitement* ».

Nous nous en rendons bien compte, ces deux réalités sont antinomiques, si nous les considérons dans leurs sens littéral. En effet, acheter signifie payer, si l'acquisition est gratuite, elle revêt le caractère de don.

On ne peut donc pas acheter gratuitement car cette action nécessite une contrepartie en devises (*argent*) ou autres (*troc, or, pierres précieuses...*). Ce terme est pourtant bien réel, car c'est bien ce que Jésus fait en nous offrant le salut gratuitement. Néanmoins de gratuit le salut ne l'a point été, et même je vous dirais loin de là, car son coût fut pharamineux! Nous le verrons !

Pour présenter cette réalité, je rappellerais que si Jésus a dû nous racheter, c'est parce qu'il y a eu un jour fatidique où une rencontre s'est faite entre Adam et Ève et le serpent [*Genèse 3*].

Avant de poursuivre, il me semblait important de démontrer par la Parole de Dieu que le serpent qui séduisit Ève n'était autre que Satan, car souvent on le sait implicitement mais précisons-le par les textes de [*Genèse 3 versets 14-15*], [*Romains 16 verset 20*].

Dans le premier texte, il est fait état de la malédiction que le Seigneur a décrétée contre le serpent et dans le deuxième, cette malédiction est présentée comme devant s'abattre sur Satan.

Il est donc le serpent ancien, qui a été meurtrier dès le commencement [*Apocalypse 12 verset 9*], [*Jean 8 verset 44*].

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est une tragédie sans nom qui se joue entre les trois protagonistes de l'Éden ! L'acteur principal de cette scène n'est pas celui que l'on pourrait supposer.

Ce n'est ni Ève ni le serpent qui ont entre leurs mains le salut de l'humanité, mais c'est Adam. Bien que ce soit Ève qui ait péché la première le péché porte le nom de son mari, car il était le dépositaire de l'autorité de Dieu et le chef de la race humaine. Sa femme était une aide placée à ses côtés.

C'est bien pour cela que cet *acte gourmand aux effluves iniques* s'appelle le péché d'Adam, alors qu'il ne fut pas le premier à mordre dans le fruit défendu. Par son action de manger ce fruit Adam, a péché et voici la sanction qui lui a été infligée ainsi qu'à toute l'humanité :

« **Car le salaire du péché, c'est la mort [...]** » [*Romains 6 verset 23, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché [...]** »

*Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam [...] Et il n'en est pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché ; car c'est après une seule offense que le jugement est devenu condamnation [...] » [Romains 5 versets 12, 14, 16, Bible Louis Segond].*

En acceptant de manger le fruit Adam et Ève se sont livrés comme captifs à celui qui détenait les clefs de la mort, à savoir le diable.

Ceci nous renseigne : « *Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable* » [Hébreux 2 verset 14, Bible Louis Segond].

En acceptant de manger ce fruit Adam a sans le savoir mis en branle certaines réalités bibliques qu'il ne maîtrisait pas et qui sont présentées dans ce texte : « *Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez [...]* » [Romains 6 versets 16, Bible Louis Segond].

Ceci aussi nous renseigne aussi : « [...] *Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui.* » [2 Pierre 2 verset 19, Bible Louis Segond].

Ainsi, celui qui est vaincu par un adversaire devient son esclave. Ce faisant, quand Ève a succombé aux paroles séduisantes du serpent et a mangé le fruit, elle a été vaincue par lui et est devenue son esclave.

Adam, quant à lui, en acceptant d'écouter la voix de sa femme – qui elle-même était sous l'influence du serpent – et en mangeant le fruit, a été vaincu par Satan. La répercussion est celle-ci, en devenant son esclave, il lui a aussi soumis toute sa descendance (*donc toute l'humanité*). Par son acte Adam s'est vendu au diable et nous a aussi vendus et cela, au même titre qu'une personne qui se vendrait ainsi que sa famille en tant qu'esclave. Ce texte présente cette réalité :

« *Nous savons que la Loi a été inspirée par l'Esprit de Dieu, mais moi, je suis comme un homme livré à lui-même, vendu comme esclave au péché.* » [Romains 7 verset 14, Bible Semeur].

Cette notion de « *vendu comme esclave au péché* » et donc au diable, qui présente ainsi un acte délibéré par lequel on choisit de devenir l'esclave d'une tierce personne, peut paraître abstraite de nos jours, mais elle existait bel et bien dans la réalité biblique.

Voici comment elle se manifestait : « **Si un étranger, si celui qui demeure chez toi devient riche, et que ton frère devienne pauvre près de lui et se vende à l'étranger qui demeure chez toi ou à quelqu'un de la famille de l'étranger, il y aura pour lui le droit de rachat, après qu'il se sera vendu :**

**Un de ses frères pourra le racheter. Son oncle, ou le fils de son oncle, ou l'un de ses proches parents, pourra le racheter ;**

**Ou bien, s'il en a les ressources, il se rachètera lui-même. Il comptera avec celui qui l'a acheté depuis l'année où il s'est vendu jusqu'à l'année du jubilé ; Et le prix à payer dépendra du nombre d'années, lesquelles seront évaluées comme celles d'un mercenaire. S'il y a encore beaucoup d'années, il paiera son rachat à raison du prix de ces années et pour lequel il a été acheté ; S'il reste peu d'années jusqu'à celle du jubilé, il en fera le compte, et il paiera son rachat à raison de ces années.**

*Il sera comme un mercenaire à l'année, et celui chez qui il sera ne le traitera point avec dureté sous tes yeux. S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sortira l'année du jubilé, lui et ses enfants avec lui. »*  
[Lévétique 25 versets 47-54, Bible Louis Segond].

Il est important de souligner que seul un membre de la famille pouvait procéder au rachat. L'humanité étant devenue l'esclave du démon, cette même réalité de rachat explicitée, s'applique en matière de salut, elle est même essentielle. Ce faisant, seul un parent proche d'Adam, pouvait racheter l'humanité puisque nous avons été vendus au diable par Adam pour devenir ses esclaves. Ainsi un ange, ne pouvait pas racheter l'humanité. Dieu lui-même ne le pouvait du haut des cieus, il fallait d'une filiation pour que le rachat soit effectif et légal.

Il fallait aussi que celui qui viendrait soit apte à solder la dette d'Adam en payant le prix établi dans la loi pour le péché et qui était la mort. En outre, quand Adam s'est vendu comme esclave au diable (*au péché*), il n'a rien reçu en retour, car c'est gratuitement qu'il s'est vendu.

C'est aussi gratuitement que le rachat devait se faire, *ni l'argent ni l'or, ni aucune autre devise humaine* ne pouvait être proposée comme contrepartie au diable afin qu'il puisse nous rendre la liberté.

Ici, semblait se trouver un problème des plus épineux, car fort de tout cela, nul descendant d'Adam ne pouvait répondre à toutes ces exigences, ainsi ni Dieu, ni un ange, ni un homme ne pouvait négocier le rachat de l'humanité avec Satan.

La seule solution qui demeurait était de payer le prix que la loi demandait pour le péché, soit la mort, et celui qui devait réaliser cette transaction ne pouvait être qu'un descendant direct d'Adam.

En outre, il fallait qu'il soit lui-même sans péché, sinon il devrait inlassablement, renouveler le sacrifice. C'est ce qui se passait avec les animaux sacrificiels.

C'est pour cela que pour le rachat de l'humanité, nulle devise humaine ne pouvait répondre à cette exigence manifestée par la Loi et pouvant satisfaire le diable. Afin que toutes ces modalités puissent être remplies, voici ce qui fut acté :

**« Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps, à cause de vous »** [1 Pierre 1 versets 18-20, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte : **« Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;**

**Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. »** [Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond].

Ce texte est aussi un bon complément : « *En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection.*

*Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés ?* **Mais le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices ; Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.**

*C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ; Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : Voici, je viens dans le rouleau du livre il est question de moi pour faire, ô Dieu, ta volonté. Après avoir dit d'abord :*

*Tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, ni holocaustes ni sacrifices pour le péché ce qu'on offre selon la loi, il dit ensuite : Voici, je viens Pour faire ta volonté. Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde.*

**C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.**

**Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied.**

**Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés.** » [*Hébreux 10 versets 1-14, Bible Louis Segond*].

Ainsi il fallait que le fils de Dieu qui est lui-même Dieu, prenne vie en Marie, afin qu'en devenant humain, il prétende racheter l'humanité là où Adam s'est vendu au diable et au péché.

C'est à partir de ce moment, que le rachat put se faire et que l'humanité fut rachetée au prix le plus élevé qui soit, par le sang et la mort du fils de Dieu sur cette immonde croix.

Voici ce que nous apprend le Saint Livre à ce propos :

**« Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.**

*Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes.*

**Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes.**

*Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur. » [Romains 5 versets 17-21, Bible Louis Segond].*

Nous comprenons donc qu'ayant été vendu gratuitement, le rachat ne pouvait qu'être gratuit. Pour ce faire Jésus a dû payer le prix que la loi demandait à savoir la mort. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : *« Car ainsi parle l'Éternel :*

**C'est gratuitement que vous avez été vendus, et ce n'est pas à prix d'argent que vous serez rachetés. » [Ésaïe 52 verset 3, Bible Louis Segond].**

Complétons avec cet autre texte : **« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, – » [Galates 3 verset 13, Bible Louis Segond].**

Le sang précieux de Christ, lui le fils de Dieu qui est lui-même Dieu, fut le prix suprême qu'a coûté le rachat de l'humanité.

Ainsi le salut est gratuit en Christ, dans le sens où nous n'avons plus à le payer, mais en réalité il n'a pas été gratuit, car il a déjà été payé par le sang divin de Jésus.

Ce faisant, ceux qui entrent dans le plan du salut l'obtiennent par la grâce qui a été manifestée en Jésus-Christ et pour lequel ils n'ont rien eu à déboursier. Voici comment cette réalité nous est présentée :

**« Nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés) ; Il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ.**

**Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.**

*Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. » [Éphésiens 2 versets 5-10, Bible Louis Segond].*

Comme vous pouvez le constater, des plans ont été mis en place par Dieu et par son fils Jésus-Christ, qui sont omniscients, bien avant la fondation du monde – donc bien avant que le péché n'entre dans notre univers – afin que Jésus puisse venir racheter gratuitement l'humanité. Et cela une fois pour toutes ! Ainsi, les symboles « d'acheter » ou « de vendre » sont des plus intéressants ; Ils représentent la base du salut qui a été manifestée en Jésus-Christ et qui s'achète gratuitement et par extension est aussi vendue gratuitement.

Nous avons été vendus au péché, et devons en payer le prix qui est la mort. Mais Christ nous a rachetés, en acceptant de mourir à notre place. Ce faisant, il a laissé un chèque en blanc qui peut être présenté par ceux qui le désirent pour une adhésion gratuite au salut, rappelons, s'il en est besoin, que le salut n'est pas réellement gratuit, car déjà acquitté par Jésus.

Désormais, ceux qui veulent acheter gratuitement le salut doivent endosser le chèque en blanc que Christ nous a laissé et, pour ce faire, ils doivent se faire baptiser [Actes 2 versets 38-39], [Marc 16 verset 16].

Prenons une image qui pour moi illustre bien la réalité du salut :

*Imaginons que nous héritions d'un gros chèque avec un nombre impressionnant de zéros après le chiffre de tête si bien qu'il ressemble à un collier de perles rares.*

*Ce chèque est destiné à solder toutes nos dettes et à nous permettre de vivre comme un prince.*

*Ainsi est le salut manifesté en Jésus-Christ. Il a signé un chèque en blanc pour nous, il a, au prix de sa vie, acquitté celui du salut pour tous. Ce chèque de salut ne peut devenir valide qu'une fois déposé dans la banque du ciel, car afin que le prix du divin sacrifice de Christ nous soit crédité, nous devons l'encaisser en acceptant Jésus par le baptême.*

*C'est par le baptême que l'on fait alliance en Jésus avec Dieu et que l'on acquiert par là même la vie éternelle qui est en lui. Le salut est vendu gratuitement à toute l'humanité, Jésus l'ayant déjà payé au préalable pour nous, nous permettant de vivre en lui en renouveau de vie.*

Le salut étant vendu gratuitement, il est nécessaire qu'il y ait des vendeurs qui réalisent cette transaction. Ce faisant, le lieu de prédilection pour ce commerce ne peut se situer qu'au sein du peuple de Dieu, car c'est à son église que le Seigneur donne de vendre gratuitement le salut à l'humanité.

Ceux appelés à cette œuvre de « *vente du salut* », ce sont les hommes consacrés, établis au sein du peuple de Dieu. Voici comment leur œuvre est présentée :

*« S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; Et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.*

**Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »** [Matthieu 18 verset 17-18, Bible Louis Second].

Il est intéressant selon moi de découvrir ce texte dans une autre version pour une plus grande clarté : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église. S'il refuse aussi d'écouter l'Église, mets-le sur le même plan que les païens et les collecteurs d'impôts.*

**Vraiment, je vous l'assure : Tous ceux que vous excluez sur la terre auront été exclus aux yeux de Dieu et tous ceux que vous accueillerez sur la terre auront été accueillis aux yeux de Dieu. »** [Matthieu 18 versets 17-18, Bible Semeur].

Le salut ayant déjà été payé en Jésus-Christ, il se vend et s'achète gratuitement et rappelons-le, ceux qui le vendent ainsi, ce sont les hommes consacrés qui ont été établis sur le peuple de Dieu.

Voici comment on obtient le salut en Christ – donc comment on l'achète gratuitement : « **Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.**

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

C'est par le baptême que le salut s'achète et se vend. Pour garder notre image du gros chèque, celui qui se fait baptiser présente le chèque que Jésus-Christ lui a laissé et celui qui le baptise reçoit ce chèque et le dépose dans « *la banque du ciel* ». La transaction est aussi simple qu'un troc, on donne une chose (*sa vie de péché*) et l'on reçoit en retour une nouvelle vie, celle de Christ. Ainsi, une fois lié à Jésus, on ne devient qu'un avec lui [Hébreux 3 verset 14].

Ici nous avons la base « *normale* » devant gérer le commerce de la vente et de l'achat (*gratuit*) du salut, mais cette transaction peut être altérée, car on peut avoir le chèque et qu'il ne soit plus en état d'être accepté par la banque du ciel. Revenons à notre exemple :

*Imaginez que, par mégarde, le chèque soit oublié dans la poche d'un vêtement qui passe à la machine et qu'il ressorte en bouillie. Question : qu'advient-il de la fortune qui était inscrite sur ce gros chèque ? pouvez-vous présenter la bouillie au banquier, argumentant que c'était un gros chèque avec tout plein, tout plein de zéros ? Bien sur que non !*

Il en est de même pour le salut, cette transaction peut ne pas être acceptée par le Seigneur pour vice de forme. Pour le comprendre il nous faut en revenir à la réalité du baptême [Marc 16 verset 16].

Celui qui croira et se fera baptiser deviendra un enfant de Dieu en qui l'Esprit de Dieu vit et guide [Actes 2 versets 38-39], [Romains 8 versets 15-17], [1 Corinthiens 6 verset 19], [1 Corinthiens 2 versets 6-16].

Dès lors le démon ne peut le toucher, et cela tant qu'il se gardera lui-même en demeurant fidèle au Seigneur [1 Jean 5 versets 18].

Aux autres ayant rejeté le Seigneur ils ne seront pas sauvés. Ce faisant il demeure de façon individuelle un homme ou une femme « *animal* » qui auront pour finalité de participer au grand bain communautaire, où des convives de marque sont invités, Satan, les démons, l'agneau bestial, la bête à sept têtes et dix cornes, etc.

En résumé, il ressort des divers textes bibliques présentés que pour être sauvé, il faut être baptisé mais ce n'est qu'une étape, car il faut aussi que le Saint Esprit soit reçu.

Ce n'est qu'à cette condition que le baptême scelle pour la vie éternelle. Revoyons cette réalité en lisant ceci : « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.* » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond].

Dans [Actes 2 versets 38-39], il apparaît que l'une des réalités du baptême consiste à ce que notre péché nous soit pardonné dès lors où nous recevons le Saint-Esprit. Cet autre texte est bien plus explicite :

« *C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi ; Car, après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché.*

**Ainsi donc, frères, puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair, et puisque nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure.** » [Hébreux 10 versets 15-22, Bible Louis Segond].

Ici les bases de l'alliance que Dieu fait en Jésus avec ceux qui se lieront à lui à travers une eau pure et purifiée d'une mauvaise conscience – ici est repris la base du baptême – consiste à ce que le Saint Esprit puisse écrire sa loi dans leurs cœurs.

Il convient de rappeler que la prophétie elle aussi est inscrite dans le cœur de ceux qui font alliance avec Christ et les deux, la loi et la prophétie, forment les sceaux de Dieu et de Christ.

C'est donc le but ultime du baptême, que la loi de Dieu et la prophétie soient inscrites dans le cœur du nouveau baptisé, tous ceux qui ne les recevront pas ne pourront pas être scellés. Si la loi de Dieu n'est pas inscrite dans le cœur, les péchés ne peuvent être pardonnés, de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut se lier à une telle personne.

La raison est évidente, c'est tout simplement que le Seigneur ne peut s'allier au mal, au péché, ou aux infidèles [2 Corinthiens 6 versets 14-16], [Jacques 1 versets 13-15], [Psaumes 5 verset 5].

En outre, le Saint Esprit ne peut demeurer dans un infidèle, car il n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.* » [Actes 5 verset 32, Bible Louis Segond].

Tout baptême qui est contracté sans que la loi et la prophétie soit au centre des enseignements reçus, ne peut être agréé par le Seigneur.

Quiconque pratique des doctrines d'homme qu'il associe à la Parole de Dieu annule cette Parole. Voici un exemple concret de cette réalité :

**« Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. Il leur dit encore :**

**Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.**

*Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :*

*Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie. [...] »* [Marc 7 versets 8-13, Bible Louis Segond].

Dans ce texte nous découvrons que les doctrines d'hommes – ici c'est d'un précepte qui avait été orchestrés pour justifier que l'on puisse ne pas honorer les parents qu'il s'agit, mais cela peut être toute doctrine qui contrevient à aux Saintes Écritures – annulent la parole de Dieu.

Je tiens à souligner que ce qui est annulé n'est pas la parole de Dieu elle-même, car elle est éternelle [*1 Pierre 1 verset 23-25*].

Ce qui est annulé c'est la bénédiction qui devait être reçue et qui était acté dans la promesse contenue dans cette portion des Saintes Écritures. Cette réalité nous le découvrons dans la vie d'Ésaü à qui la bénédiction du droit d'aînesse était échue et qui par ses actions l'a perdu [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Néanmoins, bien qu'il ne pût plus jouir du droit d'aînesse, la promesse du Seigneur demeurait toujours. Oui, car c'est son frère Jacob qui en hérita [*Genèse 25 versets 29-34*], [*Genèse 27 versets 1-40*].

Maintenant ce point fait, nous pouvons continuer. Les doctrines d'hommes qui ont été instituées dans le sacrement du baptême annulent ce dernier. Tous ceux qui auront été baptisés dans de telles conditions ne pourront pas être scellés par le Saint Esprit.

La réalité de la marque de la bête sans laquelle on ne pourra ni vendre ni acheter, tient du fait que les dirigeants spirituels en sont venus à pervertir les bases par lesquels l'accès au salut doit se faire.

La majeure partie de la chrétienté, nous l'avons vu, a rejeté la loi et/ou la prophétie ou a perverti les réalités bibliques de la prophétie en pratiquant les œuvres du faux prophète apocalyptique.

Pour le découvrir je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ». Ce faisant, les enseignements anté-baptismaux ne sont pas fondés sur les deux piliers du scellement divin, la loi et la prophétie, mais sur des doctrines d'hommes.

Pour découvrir les bases du baptême biblique ainsi que l'étape où la loi et la prophétie doivent être étudiées diligemment dans la période anté-baptismal, je vous invite à lire mon livre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* » au chapitre « *La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre* ».

Nous allons maintenant voir l'application littérale du fait que l'on ne pourra ni vendre ni acheter sans la marque la bête.

Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, il est impérieux que nous fassions une halte pour vous apporter une explication.

Au début de ce chapitre je vous ai présenté une amie qui m'a fait part de ses interrogations, c'est ce qui m'a permis d'étayer ce sujet des plus épineux. Je vous en dis un peu plus à son sujet, elle s'appelle *Nicole*. Et voilà, une fois la lecture de cette partie terminée, elle est à nouveau revenue vers moi et je m'en vais partager avec vous le fruit de ses réflexions:

*Elle m'a dit avoir été très troublée, car ayant compris que c'était d'accès au salut, donc de baptême qu'il s'agissait, elle n'arrivait pas à assimiler pourquoi pour « vendre » et « acheter », il fallait avoir la marque de la bête.*

*Oni ! car il est dit que nul ne pourra ni vendre ni acheter sans cette fameuse marque. Elle se disait même que c'était plutôt l'inverse, que pour avoir droit au salut, il ne fallait pas avoir la marque de la bête, d'où son trouble. Ainsi, selon ce qu'elle lisait, il apparaissait que nul ne pourrait être sauvé.*

*Elle n'arrivait pas à comprendre comment cela pouvait être possible, que le salut puisse obligatoirement passer par l'agneau bestial à deux cornes et par cette marque immonde qu'elle donne. Elle a rajouté que ce n'est qu'en arrivant à la fin de cette partie que les choses lui ont paru plus claires.*

*Afin d'éviter que vous ne vous retrouviez dans cette même situation en vous demandant : « Il ne s'est pas trompé ?... mais d'où tire t-il ses affirmations ? » J'ai donc rajouté la petite partie qui suit, qui à l'origine ne faisait pas partie du livre. Je tiens à remercier *Nicole* pour ses conseils des plus judicieux.*

Pour commencer, je vous dirais qu'il est vrai qu'il est des plus troublant de découvrir que sans la marque de la bête, on ne pourra, ni acheter, ni vendre gratuitement le salut.

Mais pour comprendre comment s'articule cette réalité, reportons-nous au texte qui présente l'obtention de la marque de la bête et que nous retrouvons dans le message du troisième ange apocalyptique [*Apocalypses 14 versets 9-13*].

D'après ce message, nous comprenons que deux peuples seront scellés : *l'un en Dieu, l'autre en Satan.*

Commençons par ceux qui recevront le scellement que j'appellerais positif, celui en Dieu, ils sont présentés comme des saints, au sens Biblique car ils gardent et la loi de Dieu (*ses commandements*) et la prophétie. Dans [*Apocalypse 14 versets 12-13*], il nous est dit que même au-delà de la mort leurs œuvres les suivent.

Ce peuple fidèle du Seigneur devant vivre dans les derniers temps est aussi présenté dans [*Apocalypse 14 versets 1-5*], comment ayant le sceau de Dieu et celui de Jésus sur le front. Ils sont donc déjà scellés.

Rappelons-nous que les enseignements sont symbolisés par le nom. Celui de Dieu représente sa sainte loi et celui de Christ, la prophétie.

Comme les saints gardent la loi et la prophétie, et sont par là même scellés en Jésus-Christ ils n'ont point à subir les divers désagréments qui sont liés à la marque de la bête.

En outre, leur mode de scellement ne passe pas obligatoirement par les baptistères d'une religion car il est basé sur la loi et la prophétie. Corneille dans la Bible en est un exemple.

Cette dernière affirmation peut sans doute vous heurter et sembler contradictoire avec mon développement précédent, cependant, il n'en est rien, je vous invite simplement à vous reporter à l'étude qui se trouve dans mon livre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* » au chapitre « *La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête* ». qui traite de ce sujet.

Maintenant, passons à l'autre scellement, celui réservé à ceux qui ne prendront pas position pour le Seigneur pour ses commandements et pour la foi en Jésus-Christ (*la prophétie*), ils recevront à cause de leurs actes la marque de la bête sur leurs mains ou sur leurs fronts.

Ce groupe comprend également ceux qui tout en ayant fait alliance avec Jésus, ont choisi d'être infidèles au Seigneur et sont devenus des esclaves du démon.

De par leurs désobéissances, ils méprisent le divin sacrifice de Jésus-Christ et ils rejettent la seule offrande acceptable que Dieu reçoit pour les péchés [*Hébreux 10 versets 26-31*], [*Hébreux 6 versets 4-8*].

Venons-en au reste de l'humanité, tous ceux qui restent à l'extérieur, sans faire de choix pour le bien ou le mal, ceux-là sont également sous la coupe (*la domination*) du démon.

Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos : « *Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [1 Jean 5 verset 19, Bible Semeur].

Dès lors il n'y a plus d'offrande possible pour leurs péchés, leur sort est désormais de recevoir la marque de la bête.

Avant de résumer ces deux scellements, rappelons que nous naissons tous, en notre qualité de créature de Dieu, comme étant un « *Homme animal* », avec son sceau apposé sur notre main.

Avec le choix spirituel de devenir un enfant de Dieu et par l'acceptation de le reconnaître comme étant le créateur de toutes choses, son sceau sera mis sur notre front, place de l'esprit.

En outre, comme nous passons du stade d'homme animal à celui d'être spirituel en qui l'Esprit de Dieu vit [1 Corinthien 2 versets 9-16], [1 Corinthiens 15 versets 44-49], le sceau du Seigneur qui était sur notre main disparaît pour ne laisser place qu'à son sceau sur notre front.

Il est important de noter que comme ne peut à la fois marcher par la chair, donc comme un « *Homme animal* » et par l'Esprit, donc comme un être sanctifié par l'Esprit de Dieu [Galates 5 versets 16-17], c'est pour cela que les élus de Dieu non qu'un le sceau de Dieu sur leurs fronts, car il ne marche que par l'Esprit.

A contrario, les serviteurs du diable, ou ceux ayant rejeté le Seigneur reçoivent la marque de la bête soit sur leur main, soit sur leur front. Ainsi si on fait le choix spirituel inverse de celui des élus de Dieu, celui de rejeter le Seigneur, tout en le reconnaissant comme étant Dieu, ce choix étant spirituel, la marque de la bête sera apposée sur notre front.

Ce qui explique cette réalité est que dans un premier temps, ayant accepté Jésus-Christ pour notre sauveur personnel on est passé du stade d'« *Homme animal* » à un celui d'être spirituel, ce qui fait disparaître le sceau sur la main, pour qu'il ne soit que sur le front.

Malheureusement, en ayant rejeté le Seigneur, son sceau est enlevé et dès lors c'est la trace de sa flétrissure qui demeure sur le front des impénitents et qui est la marque de la bête.

Hormis cela, tout le reste de l'humanité, ceux qui n'ont pas fait de choix conscient mais qui ne se sont pas positionnés pour Dieu perdent le sceau sur la main qui est remplacé par la marque de la flétrissure, autrement dit, celle de la bête. Il faut garder à l'esprit qu'il y a deux choix, soit être avec Dieu et le reconnaître comme le créateur de toutes choses, soit être avec l'ennemi de nos âmes (*Satan*).

Il est important de noter que tout ce que nous venons de voir en ce qui concerne l'obtention du sceau de Dieu ou de la marque de la bête, ne sera pas définitivement actif temps que le message des trois anges apocalyptique n'aura pas retenti sur toute la surface de la terre.

Jusque-là il reste donc encore une possibilité de prendre position pour le Seigneur, un peu comme une seconde chance.

Néanmoins, il est important de comprendre qu'il est illusoire d'attendre un moment favorable pour donner sa vie au Seigneur, car notre vie peut s'arrêter à tout instant, ce faisant, nous serons jugés selon le bien ou le mal que nous aurons pratiqué.

Assuré vous donc que quand votre dernière heure arrivera, que vos œuvres bonnes dans le Seigneur seront des témoignages qui joueront en votre faveur comme présenté dans [*Apocalypse 14 versets 12-13*].

Nous voilà arrivés à la fin de ce point qui m'avait été demandé par mon amie et alliée Nicole. J'ai conscience de la complexité de ce sujet que j'ai tenté d'éclaircir au mieux, j'espère y être parvenu. Nous pouvons donc reprendre le déroulé de notre étude pour présenter la réalité du fait que l'on ne pourra ni « *vendre* » ni « *acheter* » sans la marque de la bête. Commençons par le symbole vendre. Nous l'avons vu, le salut se vend et ceux chargés d'effectuer la transaction, ce sont les hommes consacrés établis au sein du peuple de Dieu.

Ainsi, tous ceux qui n'accepteront pas d'adhérer aux doctrines d'une religion, ne seront pas consacrés Pasteur ou « *ancien* », et ceux qui, étant déjà consacrés, rejeteront après coup ces doctrines seront démis de leurs fonctions. L'autorité nécessaire pour baptiser, donc pour vendre le salut, ne leur sera plus conférée.

Voilà comment cela peut être résumé : *Pour vendre gratuitement le salut, autrement dit pour baptiser, il faut être une personne consacrée du peuple de Dieu, or en adhérant aux doctrines des Hommes, on embrasse de fait celles « de la bête à sept têtes et dix cornes » proclamées par l'agneau bestial à deux cornes.*

Il apparaît donc que nul ne pourra baptiser, où se faire baptiser, sans se « *souiller* » avec des doctrines d'Hommes qui transgressent la Parole de Dieu. Instituées par la religion catholique, ces doctrines sont également pratiquées par les Protestants.

Tous ceux qui voudront avoir la possibilité d'œuvrer en vue de prêcher et de baptiser des âmes devront s'en tenir aux canevas établis par les diverses religions chrétiennes.

En agissant ainsi ils deviennent devant Dieu des infidèles, ce faisant le sceau de Dieu qu'ils portent leur est enlevé. Ce qui reste dès lors c'est la trace de la flétrissure de leur félonie, la marque de la bête. Ainsi nul ne peut plus en ce siècle vendre sans avoir la marque de la bête.

Le triste constat de cette terrible réalité, c'est que la chrétienté dans son ensemble, Catholiques et Protestants préparent des prosélytes pour le baptême avec pour finalité de brûler dans la géhenne.

Dans la Bible nous retrouvons une œuvre similaire qui fut accomplie par les scribes et les pharisiens. Voici ce qu'il en était :

« *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; Vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous n'y laissez pas entrer ceux qui veulent entrer. [...]*

**Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; Et, quand il l'est devenu, vous en faites un fils de la géhenne deux fois plus que vous. »** [Matthieu 23 versets 13 et 15, Bible Louis Segond].

Et pourtant ! Les pharisiens avaient une connaissance parfaite de la Parole de Dieu, car ils en étaient les dépositaires. Jésus les présente dans [Matthieu 23 versets 1-3], comme étant assis dans la chair de Moïse, et appelle à mettre en pratique ce qu'ils disent, donc sa Parole, néanmoins il demande à ne pas « *calquer leurs comportements* ».

Bien souvent, dans bon nombre de religions chrétiennes, la semence qui est malheureusement semée dans les cœurs, c'est l'ivraie. Ces doctrines d'Hommes composées d'enseignements frelatés et anti-bibliques ne peuvent à l'issue du baptême sceller le nouveau baptisé.

Ce renouveau escompté est remplacé par la trace de la flétrissure.

C'est donc la marque de la bête laissée par l'infamie de ces doctrines subversives que reçoit le nouveau baptisé.

Passons maintenant au symbole « *acheter* » et considérons maintenant, les bases littérales signifiant que nul ne pourra acheter sans avoir la marque de la bête.

Pour ce faire, je vous dirais que les deux piliers (*la loi et la prophétie*) permettant d'avoir le sceau de Dieu n'étant pas enseignés aux adeptes du baptême les choix qui sont offerts sont réduits.

Le premier, présente la réalité des saints, le peuple fidèle du Seigneur, qui n'aura pas la marque de la bête car il a déjà reçu le sceau de Dieu, il est donc déjà scellé, nous l'avons vu avec le symbole « *vendre* ». Cette réalité est présentée dans mon livre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* » au chapitre « *La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête* ».

Du fait des pratiques anti-bibliques des diverses Églises chrétiennes, l'un des choix du candidat au baptême (*celui qui veut acheter le salut*) est de refuser d'adhérer à ces préceptes religieux et donc de ne pas accepter le baptême mais cette posture l'expose à demeurer un « *homme animal* », qui n'aura pas la vie en lui.

En effet l'Esprit de Dieu qui nous donne de devenir son enfant ne peut lui être donné. Comme la base du salut passe par le baptême, ceux qui refusent d'adhérer à de telles doctrines sont exposés à la mort éternelle. C'est cette réalité qui est présentée dans [*Apocalypse 13 verset 15*], où il est précisé que l'agneau bestial ferait en sorte que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête fussent tués.

L'autre choix est d'adhérer aux doctrines religieuses et d'accepter de se faire baptiser. Dans ce cas, les enseignements n'étant pas ceux du Seigneur, le nouveau baptisé ne pourra pas être scellé avec Dieu.

Ce qu'il recevra, ce sera la marque de la bête sur le front, signe de son acceptation spirituelle des doctrines d'Hommes qui contreviennent à la Parole de Dieu. Parmi ceux qui auront reçu le baptême, certains délaisseront leur vie chrétienne et à l'instar de ceux qui ont toujours vécu sans Dieu, ils auront également la marque de la bête.

En résumant les choix qui nous sont offerts, du fait du contexte lié aux religions, le constat est accablant. En effet, il ne subsiste, aucune religion qui soit fidèle au Seigneur.

Elles se sont toutes perverties, en établissant des doctrines anti-bibliques. Je fais état de cette dure réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » et je poursuis dans ce tome.

Il apparaît ainsi que les symboles « *acheter* » et « *vendre* » qui sont directement liés à la marque de la bête, représentent les bases frelatées du salut que pratique en ce siècle la chrétienté.

Ce faisant, toute action appelant à une réaction, le bien ou le mal que l'on pratique, « *portera du fruit* ».

Il est important de comprendre que ceux qui auront la marque de la bête auront fait le choix de ne pas prendre position pour le Seigneur, car nous l'avons vu, les saints, bibliquement parlant, eux ne l'auront pas.

Afin de vous présenter ce choix que Dieu nous propose de faire en toute liberté, consistant à recevoir son sceau et être sauvé ou la marque de la bête et brûler dans l'étang de feu et de soufre, je m'en vais vous les imager :

*Imaginer un riche propriétaire terrien qui décide d'œuvrer contre l'esclavage et contre la précarité, en toute magnanimité.*

*Afin que l'affaire soit menée de façon efficiente, il engage des intendants, auxquels il confie une forte somme, qui avoisine plusieurs milliards.*

*Ces représentants qu'il a établis ont pour tâche d'aller à la rencontre de chaque esclave du pays, afin de leur proposer, de façon individuelle, de faire un choix entre deux possibilités :*

*Le premier consiste à accepter, qu'il soit racheté, grâce au fonds que leur riche mécène a institué.*

*Ceux qui optent pour cette solution, peuvent, suite à cet entretien partir libres.*

*Ainsi l'argent qui a servi à racheter ces esclaves est bien réel, mais il n'est pas remis entre les mains de ceux qui seront rachetés, mais est destiné à leur maître.*

*Ceci peut rappeler à certains une douloureuse réalité qui a existé, à la différence que le riche mécène de notre exemple a agi en toute magnanimité, sans aucune contrepartie, animé par l'unique désir de faire des hommes libres.*

*Ainsi, ceux qui choisissent la liberté, deviennent libres par la grâce que cet homme riche leur a faite. Ils n'ont rien eu à payer d'eux-mêmes pour cela. Néanmoins, afin d'assurer leur avenir, il leur est aussi proposé un travail, qui leur permettra de vivre décentement en tant qu'homme libre.*

Cet exemple imagé est très bien représenté dans le texte d'[Éphésiens 2 versets 5-10].

Ce texte nous précise que nous sommes sauvés par grâce en Jésus-Christ. Ce faisant, nous n'avons aucun mérite pour cela, toute la gloire lui revient. En plus du salut, le Seigneur nous offre un travail, qu'il a déjà préparé par avance, et qui consiste entre autres à répandre l'Évangile à toute la création [Matthieu 28 versets 18-20].

*Ce que nous venons de voir est ce que le Seigneur a établi et souhaite pour chacun de nous ! Néanmoins, bien que nous soyons rendus libres par le divin sacrifice de Jésus, nous ne sommes pas obligés d'accepter notre rachat.*

*Nous pouvons, en notre âme et conscience refuser d'utiliser le chèque en blanc du salut par la grâce qui a été acté en lui.*

Pour symboliser cette réalité, je m'en vais vous donner un exemple concret, s'appuyant toujours sur notre petite histoire de cet homme riche qui choisit d'offrir la liberté à tous les esclaves de son pays.

*Nous avons déjà considéré le premier choix que les intendants de cet homme proposaient aux esclaves afin d'accéder à la liberté, tout en ayant un travail, qui leur permettait de vivre.*

*Maintenant, découvrons la deuxième option qui leur est aussi proposée :*

*Ils ont la possibilité de choisir en toute liberté de demeurer esclave tout en recevant une somme assez confortable, afin de vivre décentement. Par contre ceux qui choisiront cette option ne pourront plus jamais prétendre à la liberté !*

Cette réalité je la retrouve dans ce texte qui était destiné dans la loi de Moïse à gérer de façon littérale les esclaves :

**« Si ton esclave te dit : 'Je ne veux pas sortir de chez toi', parce qu'il t'aime, toi et ta famille, et qu'il se trouve bien chez toi, alors tu prendras un poinçon et tu lui perceras l'oreille contre la porte.**

**Ainsi il sera pour toujours ton esclave. Tu feras de même pour ta servante. »** [Deutéronome 15 versets 16-17, Bible Segond 21].

Ici nous constatons qu'un esclave pouvait refuser d'être émancipé.

Il lui fallait acter sa décision en acceptant que son oreille soit percée par son maître, signe de son appartenance et de son choix de demeurer esclave jusqu'à sa mort.

*Dès lors plus aucune rançon ne pouvait le racheter !*

*Spirituellement il en est de même ! Le Seigneur étant un Dieu de liberté, Il laisse le choix à chacun de nous d'accepter, ou non, d'entrer dans les modalités qu'Il a déjà établies, en son fils, Jésus-Christ, pour le rachat de l'humanité.*

Voici comment ce choix est présenté dans le Saint Livre : **« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. »** [Marc 16 verset 15-16, Bible Louis Segond].

La gouvernance adoptée par Satan à l'égard de ses sujets est à l'opposé de celle pratiquée par le Seigneur sur ses enfants. Dieu veut que l'on vienne à lui par amour, il nous laisse le libre arbitre.

Ceux qui choisissent de le servir et de lui demeurer fidèle, en gardant sa Parole, reçoivent son sceau et font désormais partie de son peuple élu, ses saints, en Jésus-Christ.

*A contrario, le diable est un dominateur qui impose par la force son autorité.*

En sorte que tous ceux qui n'ont pas pris position pour le Seigneur, reçoivent un esprit d'égarement et deviennent dès lors des esclaves du démon [1 Jean 5 versets 18-19], [Hébreux 2 versets 14-15].

Dans le texte qui suit, nous redécouvrons ce qu'il advient de ceux qui rejettent la vérité pour pratiquer le mensonge que professe l'ennemi de Dieu : « *Car le mystère de l'iniquité agit déjà ; il faut seulement que celui qui le retient encore ait disparu.*

**Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement. L'apparition de cet impie se fera, par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui périssent parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés.**

**Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement, pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice, soient condamnés.** » [2 Thessaloniens 2 versets 7-12, Bible Louis Segond].

Comme nous l'avions déjà vu, ceux qui n'ont pas aimé la vérité – donc la Parole de Dieu – et ont préféré pratiquer des doctrines d'Hommes, aussi appelées doctrines de démon [1 Timothée 4 versets 1-5] – reçoivent un esprit d'égarement, afin qu'ils croient à l'erreur.

*L'objectif étant qu'ils ne soient pas sauvés. Ainsi ils ne seront pas scellés par l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ.*

*Nous retrouvons ici la même base que celle de la marque de la bête, car toutes deux, conduisent ceux qui les ont contractées à brûler en enfer.*

Pour poursuivre, je voudrais vous présenter une situation que l'Esprit de Dieu a utilisée pour déclencher en moi un besoin impérieux d'écrire sur un sujet qui déchaîne les passions, je n'en dis pas plus, certains auront déjà compris de quoi, il s'agit.

Alors que l'écriture de ce chapitre était terminée en français et que la traduction de la version anglaise était aussi réalisée – Il ne restait plus que le passage en correction pour les deux langues – j'ai appris, aux informations il y a peu, une nouvelle qui m'a « *glacé le sang* » tout en m'interpellant.

Puis, le lendemain j'ai reçu un message *WhatsApp*, qui présentait cette situation comme étant la réalité prophétique qui précise que sans la marque de la bête, nul ne pourra ni acheter, ni vendre.

Pourquoi, cette réaction ? Venons-en au fait.

Voilà, *le 13 juillet 2021*, le président de la République française a déclaré solennellement, qu'à partir du *21 juillet 2021*, certains espaces collectifs, comme les musées, les cinémas, les centres commerciaux etc, ne seraient accessibles qu'aux personnes vaccinées contre la *COVID 19* ou qui auraient effectué un test PCR négatif, ce dernier à terme ne serait plus remboursé par la sécurité sociale.

Cette annonce qui laisse supposer que certains ne pourront plus être en mesure de faire leurs courses, notamment « *alimentaires* » dans ces espaces a fait naître une grande anxiété et a été à l'origine des mouvements de panique. « *Le vaccin, serait la marque de la bête sans laquelle on ne pourra ni acheter, ni vendre* ».

C'est ainsi que cette affirmation déjà bien ancrée chez certains a trouvé, de part cette annonce du président, « *le terreau propice* » pour se répandre. En outre, *le 28 novembre 2021*, nous vivions en Europe en étant sous le joug du vaccin, car certains corps de métier ne peuvent plus travailler s'ils ne sont pas vaccinés.

En France, c'est le cas pour ceux travaillant dans le monde médical, tel que les infirmier et infirmière, les médecins, il en est de même pour les pompiers etc. Tous ceux qui sont dans ces corps de métier et refusent de faire vacciner se retrouvent du jour au lendemain en très grande précarité, car il perde sans sommation leur emploi.

Ainsi, ceux faisant partie de corps de métier qui jusque-là était parmi ceux permettant d'avoir un avenir sûr, se retrouvent, souvent après des décennies de bons et loyaux services, au chômage.

La répercussion à cela est que leur pouvoir d'achat est impacté, car il non plus de salaire, donc ils ne peuvent plus acheter.

Pour d'autres corps de métier comme ceux travaillant dans les pharmacies, un test PCR est demandé toutes les 72 heures afin que les employés puissent pouvoir accéder à leur lieu de travail.

Sans un test PCR négatif ou en ayant été vacciné, ces personnes ne peuvent plus exercer, donc ils ne peuvent plus vendre. Les choses sont devenu tellement critiques, qu'en vue de défendre ceux qui se retrouvent dans de telles situations, les syndicats de la Martinique et de la Guadeloupe ont mis en place une grève générale, qui est en train de dégénéré, car des commerces son bruler, d'autres sont piller etc.

Ce que je viens de vous présenter semble étrangement à la réalité de la « *marque de la bête* » car nous retrouvons certaines personnes qui ne peuvent plus acheter et d'autres vendre sans avoir soit un pass sanitaire ou avoir été vacciné.

Nous allons maintenant, découvrir si de telles réalités sont celles que la parole de Dieu présente comme étant la base de la « *marque de la bête* », mais avant cela faisons un petit arrêt en vue de découvrir deux exemples, des plus parlants en ce qui concerne ce que nous venons de voir.

*Pour le premier, nous irons à la rencontre d'un individu inique, dont le fond de marché est la souffrance des autres, il spolie, sans pitié de leur bien les plus démunies, il maltraite les pauvres et les opprimer, il s'est enrichie en vendant de la drogue etc.*

*Ne craignant, ni Dieu, ni les hommes, ni la mort, il a choisi de ne pas se faire vacciner, car il pense être invulnérable. Prenons maintenant un autre cas, celui d'un médecin qui est un missionnaire, qui œuvre au niveau humanitaire.*

*De son côté, c'est un homme intègre et droit, qui connaît, révere et craint le Seigneur. Néanmoins, afin de continuer à travailler il se fait vacciner. Le fait de se faire vacciner il ne l'a pas fait parce qu'il avait peur de mourir, ou par manque de foi dans le Seigneur, mais étant déjà un homme âgé, il ne craint pas les répercussion, éventuelle, à long terme du vaccin, mais ne pas se faire vacciner est symbole pour lui d'obligation de ne plus pratiquer son métier.*

*La répercussion serait que toutes ces personnes sans ressource qu'il aide, se retrouveraient du jour au lendemain privés de médecin, donc il s'est fait, par amour pour eux vacciner.*

Maintenant ces bases poser, je vous pose les questions suivantes :

*Si le vaccin ou le passe sanitaire qui lui est lié sont la marque de la bête, cela sous-entendrait que l'homme inique ne recevra pas cette marque, et héritera donc de la vie éternelle.*

*Par contre notre médecin au grand cœur, de son côté, en s'étant faits vaccinés aurait reçu la « marque de la bête » et devra pour cela bruler dans les flammes de l'étang de feu et de soufre.*

*À vous qui êtes enfants de lumière vous comprenez bien que ce que nous venons de voir est une hérésie !*

Maintenant ces bases posées nous allons, Bible en main, découvrir d'autres réalités qui vous démontreront que le vaccin et le passe sanitaire qui lui est attaché ne peuvent en aucun cas être la « marque de la bête ».

Pour commencer, je vous dirais, qu'en tant qu'enfants de Dieu, guidés par son Esprit, nous devons toujours garder nos yeux sur Christ, donc sur la parole vivante de Dieu, qui est la Bible, lui seul à la capacité de nous guider au travers des ténèbres et des sophismes que le diable génère et qui recouvre la terre [Psaumes 119 verset 105], [2 Pierre 1 verset 19].

Afin donc de dénouer ce nouveau sac de nœuds, nous allons faire, Bible en mains, ressortir certaines réalités qui sont directement liées à la marque de la bête.

Pour commencer je vous invite à relire [Apocalypse 13 versets 11-17], qui nous présente ces réalités prophétiques et nous envisagerons une hypothèse par l'absurde, celle du vaccin comme étant la marque de la bête.

Ce faisant, si le fait que l'on ne pourra plus ni acheter ni vendre sans la marque de la bête (*donc le vaccin*) est avéré, les autres réalités de ce texte prophétique doivent aussi l'être.

La première et la plus terrible de toutes est que ceux qui n'adhèrent pas à la philosophie de la bête – donc dans notre cas d'espèce, qui ne se font pas vacciner – doivent être tués. *Incroyable, non !*

Comment imaginer que cela puisse être possible et surtout quelle sera la méthode employée ?

On en reviendrait aux camps de concentration, comme ce fut le cas durant l'ère sanglante d'Hitler et des nazis, cette fois ce serait pour supprimer les récalcitrants qui ne voudraient pas se faire vacciner ?

Cela se pratiquerait donc en France ainsi que dans tous les pays qui mettraient en place l'obligation vaccinale. Mais avant, il faudrait que, dans ces nations et tout particulièrement en France, qui rappelons-le est le pays des droits de l'homme, soit rétablie la peine de mort pour ceux qui n'accepteraient pas de se faire vacciner.

*Hum... je m'interroge ???! Pensez-vous cela envisageable ? Moi non ! On se croirait tout droit sorti d'une mauvaise fiction.*

Certains terroristes qui ont commis des crimes sordides en France, sont incarcérés à perpétuité, sans que leur vie soit menacée, car ne l'oublions pas la peine de mort a été abolie en France !!! A contrario, de « bons » Français qui n'auraient commis qu'un seul « crime », celui de faire jouer un droit constitutionnel Français qui est cette fameuse LIBERTÉ qui va avec l'Egalité et la Fraternité, en décidant de ne pas se faire vacciner seraient mis à mort à cause de cela !

Tout cela sans que leurs familles, leur ami(e)s et l'opinion publique ne puissent bouger pour empêcher une telle abomination.

Eh bien, il semblerait que nous vivions dans la quatrième dimension ou dans une dimension parallèle... Ce premier point, présentant la mort de ceux qui n'adhéreront pas au système de la bête ne peut être retenu, s'agissant du vaccin.

Poursuivons avec un autre point que notre texte biblique présente, celui généralement mis en avant et qui souligne le fait que ceux qui n'accepteront pas la marque de la bête ne pourront ni acheter ni vendre.

Ainsi, si la réalité du vaccin obligatoire est bien la marque de la bête cela voudrait dire que les grandes nations de la terre et tout particulièrement la France seront désormais à la tête d'une vaste opération famine à destination des non-vaccinés.

Comment donc la France, le pays des droits de l'homme, pourrait-elle établir des lois qui amèneraient des Français à devenir aussi squelettiques que les enfants qui meurent de faim dans les pays du tiers monde ? La charte des droits de l'homme interdit de telles choses.

Ce faisant, la France qui est une nation européenne, ne peut interdire l'accès à la nutrition à son peuple.

Vous comprenez bien que ce scénario n'est pas possible en France ou en Europe, c'est une pure fiction imaginée pour démonter le non-fondé de la comparaison du vaccin avec la marque de la bête.

Un autre fait est aussi à prendre en considération. Le président de la République a certes annoncé lors de son allocution que les centres commerciaux ne seront pas accessibles aux non-vaccinés, néanmoins, l'accès aux commerces de proximité ne leur a pas été interdit.

Ainsi, il n'y aura pas d'embargo mondial, à l'instar de l'agneau bestial qui nous est présenté comme le maître en place, faisant que sans la marque de la bête nul ne pourra ni acheter ni vendre.

Ainsi, au vu de ce qui précède, conforté par les écrits Bibliques, la démarche du président de la République Française, qui cherche à imposer la vaccination à tous ne peut être comparée à la marque de la bête. Pour comprendre la vraie réalité attachée à ce vaccin obligatoire, il ne nous faut pas perdre de vue que le diable est « *le* » grand prestidigitateur, il montre une chose pour nous aveugler.

Nous avons pléthore d'exemples mais citons simplement l'exemple d'Eve dans [*Genèse 3 versets 1-7*], où le diable l'amène à croire qu'en mangeant le fruit elle ne mourra pas, mais qu'elle et Adam seront comme des « *dieux* ».

Mais là où la chose est subtile, c'est que la vie éternelle, et la connaissance ils l'avaient déjà, en provenance directe du Seigneur.

La tactique du diable n'a pas changé, il cherchera toujours à immiscer en nous le doute sur des choses que nous savons pourtant être la vérité.

Voyez comme il a agi avec Jésus dans [*Luc 4 versets 1-13*], où il le mit face à une réalité simple : *si tu es Fils de Dieu...*

Par deux fois, le diable a utilisé cette petite phrase pour tenter, mais en vain, de désarçonner Jésus.

Ainsi, si ce dernier, ne serait-ce que pendant un court instant avait douté de sa filiation d'avec le Seigneur, il aurait succombé à la tentation du diable et aurait fait, par complaisance un miracle, qui aurait été le fruit de l'orgueil, destiné à démontrer qui il était.

Il est important de noter que ces attaques de Satan, se sont faites dans un contexte particulier, car Jésus venait de passer quarante jours de jeûne, ce qui l'avait affaibli, car on nous apprend qu'il eut faim.

La victoire que Jésus-Christ a remportée sur le diable se basait sur une unique affirmation :

*Il est écrit (ou il est dit). Ce qui concrètement voulait dire : Il est écrit ou il est dit, dans la parole de Dieu...*

Il nous faut toujours garder nos yeux rivés sur les réalités qui sont attachées à la Bible afin que nous soyons victorieux de tous les pièges du diable.

Ainsi, bien que le vaccin ne soit pas la marque de la bête, derrière la démarche du président français, nous retrouvons l'esprit de Satan, car c'est lui qui contraint les êtres humains malgré eux.

*Avec Dieu, nous avons le libre arbitre.*

En outre, il est important de noter que c'est le diable qui inspire des décrets iniques, que le Seigneur ne peut agréer, au dirigeant des nations, c'est ce qui se passa pour David [1 Chroniques 21 versets 1-14].

Ce faisant, le diable utilise des chefs d'État afin qu'ils imposent de façon arbitraire la vaccination pour tous.

Comme les théologiens attendent impatiemment un consortium mondial, formé des diverses nations de la terre, dont le but sera d'obliger l'humanité à recevoir la marque de la bête, le vaccin obligatoire est donc l'un des chevaux de Troie du diable.

En attirant l'attention de tous sur le vaccin obligatoire, le diable donnait matière aux théologiens et aux tacticiens du complot, pendant que dans l'ombre la vraie marque de la bête se met en place.

Je vous invite donc à analyser toutes choses, y compris mes écrits, Bible en mains, afin de voir si ce qui est présenté vient du Seigneur, et à retenir ce qui est bon.

*Ne laissez pas le démon vous duper et vous voler votre couronne.*

#### 4 La réalité des juges du jugement dernier et les plans subtils du démon par lesquels il cherche à rendre inéligible ces juges

**P**our commencer cette partie, je vous dirais qu'en temps de guerre l'objectif de chaque parti est de désarmer son ennemi.

Pour ce faire, la stratégie est souvent de retourner ses armes contre lui, c'est ainsi qu'hollywood aiment à nous montrer dans les films de guerre à gros budget des réserves d'armes qui explosent, menant leurs propriétaires à la défaite.

Dans le monde spirituel, cette réalité tient une place prédominante. Voici comment elle est présentée :

*« Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, ce qu'il possède est en sûreté. Mais, si un plus fort que lui survient et le dompte, il lui enlève toutes les armes dans lesquelles il se confiait, et il distribue ses dépouilles. » [Luc 11 versets 21-22, Bible Louis Segond].*

La réalité qui est présentée ici met en exergue les bases spirituelles menant à la victoire contre nos ennemis. Il faut d'abord les dominer puis leur enlever leurs armes et après cela, on peut prendre possession de ce qu'ils ont ou sont.

Cette réalité, le peuple consacré de Dieu a la capacité de la mettre en application contre toutes les forces du démon, car nous avons reçu de Jésus-Christ notre maître la capacité de les dominer. Voici les promesses qu'il nous laisse :

*« Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru :*

**En mon nom, ils chasseront les démons ; Ils parleront de nouvelles langues » [Marc 16 verset 17, Bible Louis Segond].**

Pour renforcer notre étude, considérons aussi ceci : « *Jésus leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.*

**Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi ; Et rien ne pourra vous nuire »** [*Luc 10 versets 18-19, Bible Louis Segond*].

La vérité présentée dans ce texte est une réalité qui ne peut pas ne pas être connue du démon. Il connaît ceux qui sont fidèles à Dieu et qui ont le pouvoir de le chasser. Ce texte nous présente cette réalité :

*« Comme nous allions au lieu de prière, une servante qui avait un esprit de Python, et qui, en devinant, procurait un grand profit à ses maîtres, vint au-devant de nous, et se mit à nous suivre, Paul et nous.*

**Elle criait : Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut, et ils vous annoncent la voie du salut. Elle fit cela pendant plusieurs jours. Paul fatigué se retourna, et dit à l'esprit :**

**Je t'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même. »** [*Actes 16 versets 16-18, Bible Louis Segond*].

Considérons en renfort aussi ce texte : « **Quelques Juifs, qui allaient de lieu en lieu pour chasser les démons, voulurent alors invoquer, eux aussi, le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient sous l'emprise d'esprits mauvais. Par le nom de ce Jésus que Paul annonce, disaient-ils, je vous ordonne de sortir.**

**Ceux qui agissaient ainsi étaient les sept fils d'un certain Scéva, un chef des prêtres juifs. Mais l'esprit mauvais leur répondit : Jésus ? Je le connais.**

*Paul, je sais qui c'est. Mais vous, qui êtes-vous ? Là-dessus, l'homme qui avait en lui le mauvais esprit se jeta sur eux, les maîtrisa et les malmena avec une telle violence qu'ils s'enfuirent de la maison, les vêtements en lambeaux, et couverts de blessures. »* [*Actes 19 versets 13-16, Bible Segneur*].

Dans le premier texte, sans que cette femme qui est possédée – le python est un serpent et ce dernier est présenté dans la Bible comme étant le diable [*Apocalypse 12 verset 9*] – ne connaisse Paul et ses compagnons, elle déclare que ce sont les serviteurs de Dieu.

Dans le deuxième texte, sans que Paul ne soit là, le démon déclare le connaître. Ici, ce que le démon dit est directement lié au fait que ce soit au nom de Jésus que Paul prêche que ces hommes ont voulu le chasser.

Il leur dit donc qu'il sait que Paul a la puissance de le vaincre au nom de Jésus. Ainsi, le démon sait ne pas pouvoir affronter de front un enfant consacré et fidèle de Dieu, il utilise donc une autre tactique.

Pour découvrir les plans diaboliques qu'a fomentés Satan, il est important de ne pas perdre de vue qui seront les juges des hommes et des anges. Juste avant de développer cette nouvelle thématique il est important de revenir à des bases déjà étudiées dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme* ».

Dans ce livre je vous démontre, Bible en mains que ce jugement sera actif à la fin de ce système de choses où nous vivons.

Je vous présente aussi la finalité de ceux qui auront rejeté le Seigneur qui sera de finir dans l'étang de feu et de soufre. Ceux qui atterriront dans ce lieu des plus enflammés, seront détruit à jamais etc.

Maintenant ces bases actées, il est vital pour le peuple de Dieu de comprendre la réalité qui sera manifeste lors de ce jugement divin, car notre devenir et celui des anges déchus (*les démons*) en dépendent.

Comprendre ces choses nous permet de mieux nous préparer afin de tenir le rôle que le Seigneur nous assigne dans ce jugement, en tant que son peuple.

Nous avons, aussi découvert qu'avant que le jugement ne soit actif il y aura une résurrection des morts, en vue que tous nous soyons jugés selon le bien ou le mal que nous auront fait de notre vivant.

Néanmoins, bien avant cela, nous verrons qu'il y aura déjà eu une première résurrection, celle du peuple fidèle de Dieu.

Nous allons donc étudier cette nouvelle base, Bible en main.

*Avant de poursuivre, je veux que vous sachiez que vous avez un ange, qui m'interpelle afin que je puisse vous nourrir et le nourrir.*

*Oui, cette partie, elle aussi ne se trouvait pas à l'origine dans ce livre mais est le fruit d'une demande spéciale, me venant de qui vous savez ! Hum... oui de Nicole !*

*Elle voulait savoir qui ferait partie de la première résurrection et en quoi le deuxième jugement et la deuxième résurrection seraient différents des premiers.*

Ses questions sont pour moi très à propos, car en les comprenant, nous sommes plus aptes à saisir l'importance du peuple de Dieu lors de ces jugements.

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que souvent nous sommes des enfants de Dieu, mais nous méconnaissons la puissance que le Seigneur met entre nos mains, particulièrement la domination que nous avons, en Jésus-Christ sur certaines choses.

C'est mon ressenti en ce qui concerne notre rôle lors du jugement dernier. Nous n'avons pas toujours, selon moi, une claire vision de ce qui se passera et le rôle que nous devrons y jouer.

Avant tout, il est important que je vous présente une réalité qui est liée au jugement de Dieu et qui se matérialise par le lieu, ou par qui il commencera. Lisons ceci afin de le comprendre :

**« Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ?**

*Et si le juste se sauve avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur ? » [1 Pierre 4 versets 17-18, Bible Louis Second].*

En ce qui concerne le jugement que toute l'humanité devra subir, ceux qui ont fait alliance avec le Seigneur seront les premiers qui seront jugés, car le jugement de Dieu commencera par son peuple.

La base de ce jugement aura une portée plus grande que celui que le Seigneur réserve au reste de l'humanité, car le peuple de Dieu ne pourra pas invoquer les temps d'ignorance comme pourrions le faire ceux qui ne connaissent pas le Seigneur, afin de se justifier.

Voici ce que nous pouvons lire en ce qui concerne les temps d'ignorance :

« **Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir** » [*Actes 17 verset 30, Bible Louis Second*].

Le Seigneur ne tient pas compte des temps d'ignorance.

Ceux qui ont en toutes bonnes fois pratiquées des doctrines iniques, tout en pensant servir le Seigneur, ne seront pas tenues pour responsables, des choses pratiquées durant ce temps d'ignorance, dès lors où ils se repentent. Les membres du peuple de Dieu, quant à eux, ne peuvent se réclamer du temps d'ignorance que sur des points bibliques qui leur étaient encore inconnus.

Par contre sur tous les préceptes bibliques où ils ont été éclairé et qu'ils ont rejeté, des comptes leur seront demandés.

Étant éclairé et à même de jugé de ces choses, ils sont donc plus coupables que les païens, qui eux sont dans l'ignorance, quand ils transgressent sciemment des choses que le Seigneur a établies.

Ainsi, en tant que membre du peuple de Dieu, il nous sera demandé des contes pour la connaissance que nous acquerront dans le Seigneur, et plus nous en acquérons et plus grande est notre responsabilité [*Jean 9 versets 39-41*], [*Jacques 3 versets 1*].

Ceux qui ont connu la vérité finissent par s'en détourné, méprise le divin sacrifice de Jésus – lui la parole de Dieu fait chair.

Leur rétribution sera de part cela d'essuyer de plein fouet la colère de Dieu [*Hébreux 6 versets 4-8*], [*Hébreux 10 versets 26-31*].

À partir du jugement que le Seigneur opérera au sein de son peuple deux groupes bien distincts seront scellés, d'un côté ceux qui porte le sceau de Dieu et celui de Jésus.

D'un autre côté se trouveront ceux qui ont rejeté la parole de Dieu, ils recevront un esprit d'égarement qui les amènera à croire au mensonge [*2 Thessaloniens 2 versets 9-12*], et leurs finalités sera de la marque de la bête et la destruction éternelle.

Nous n'allons pas approfondir ces réalités dans ce chapitre car je vous ai mis une étude complète sur ces thématiques aux chapitres intitulés « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* » et « *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles "acheter" et "vendre"* ».

Pour poursuivre, je vous dirais, que le fait que le jugement final du Seigneur commence par son peuple n'est pas fait de façon discriminatoire à leur encontre. Cette réalité a pour raison d'être une mission spéciale que le Seigneur destine, à ceux qui seront acquittés à l'issus de ce premier jugement. Ceci nous renseigne :

**« Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? [...] Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? [...] »**  
*[1 Corinthiens 6 versets 2-3, Bible Louis second].*

Ceux qui seront amenés à juger les hommes et les anges, ne sont autres que le peuple fidèle du Seigneur, qui sont aussi appelés les saints.

Ce que nous venons de lire est pour moi extraordinaire, nous des êtres mortels, nous serons amenés à juger et les hommes et les anges et tout cela alors que nous n'avons pas, pour beaucoup, de formation juridique. Avez-vous conscience du grand honneur que le Seigneur réserve à ceux qui seront scellés en lui ?

Ils jugeront les anges déchus, donc des démons, ainsi que ceux qui aujourd'hui on autorité sur les nations et les puissants de ce monde.

Pour comprendre ce qui les rend aptes à devenir les juges des hommes et des anges, il nous faut d'abord comprendre qui les rend éligibles à cette charge. Pour ce faire, lisons ceci pour le découvrir :

**« Et Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. »**  
*[Actes 10 verset 42, Bible Louis Second].*

Complétons avec ceci : *« Car nous sommes devenus participants de Christ [...] » [Hébreux 3 verset 14, Bible Louis Second].*

Nous apprenons ici qu'à la base le seul qui soit apte à être le juge des vivants et des morts, c'est Christ. Cette capacité il la acquit par le biais de son divin sacrifice, ce faisant nul être humain ne peut tenir ce rôle de juge suprême des êtres humains.

Je vous ai mis une étude à ce propos dans mon livre intitulé *« Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique »* au chapitre *« Les plans obscurs de la dominatrice des nations »*.

Par contre, à côté de ce juge suprême, qu'est Jésus se trouve des juges suppléants, qui ont acquis cette capacité en s'unissant à lui de façon aussi fusionnelle qu'un organe ou une branche qui aurait été greffé le serait avec le corps ou l'arbre qui le porte [*Romains 11 versets 11-26*], [*1 Corinthiens 12 versets 12-27*], [*Jean 15 versets 1-11*].

En faisant alliance avec Jésus, nous acquerrons de lui des capacités qui lui sont propres de façon intrinsèque.

Parmi elle, celle consistant à pardonner ou de retenir les péchés des hommes [*Jean 20 verset 23*].

Au sujet du rôle de juge que les enfants fidèles du Seigneur, tiendront au côté de Jésus, il est important de comprendre, que ce ne sont pas, que ceux qui seront vivants à son retour, qui y seront éligibles, mais aussi tous ceux qui sont mort dans le Seigneur.

Afin de mieux cerner cette réalité lisons les deux textes qui suivent. Voici la teneur du premier :

**« Et je vis des trônes ; et à ceux qui s'y assirent fut donné le pouvoir de juger. Et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main.**

**Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans. Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis.**

**C'est la première résurrection. Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection !**

**La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. »** [*Apocalypse 20 versets 4-6, Bible Louis Second*].

Complétons avec ce deuxième texte : *« Voici en effet ce que nous déclarons d'après une parole du Seigneur : ceux d'entre nous qui seront encore en vie quand le Seigneur viendra ne seront pas avantagés par rapport à ceux qui seront morts.*

**À un signal donné, à la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel. Les personnes qui sont mortes, unies à Christ, se relèveront les premières ;**

*Ensuite, nous qui serons encore en vie à ce moment-là, nous serons enlevés avec eux au travers des nuages, pour rencontrer le Seigneur dans les airs. Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur ! » [1 Thessaloniens 4 versets 15-17, Nouvelle Bible en Français Courant].*

Avant tout il est important de préciser que la suite du texte de l'apocalypse que nous venons de lire présente, entre autres, les modalités du jugement et des sanctions qui toucheront les hommes, le diable et ces sbires [*Apocalypse 20 versets 10-15*].

Ainsi, nous découvrons qu'avant que le jugement dernier ne commence, tous ceux qui ont été fidèles au Seigneur et sont mort avant qu'ils ne reviennent, seront ressuscités.

De telle sorte que l'élévation au ciel avec Jésus et par extension le jugement des impénitents ne se fera pas sans eux, car ils reviendront à la vie dans un premier temps avant que ces choses n'est débutées.

Par contre, il est important de noter que ce n'est pas tout le peuple de Dieu qui sera ressuscité lors de la première résurrection, mais seulement ceux qui auront été fidèles au Seigneur et qui non pas reçurent la marque de la bête.

Maintenant ces éclaircissements apportés, revenons à nos juges suppléants, devant oeuvrer au côté de Jésus-Christ. C'est parce que Dieu donne à son peuple le pouvoir de juger les hommes et les anges – dont font partie les anges déchus du nombre duquel se trouve Satan [*Apocalypse 12 versets 7-12*], [*Jude 1 verset 6*] –, que le désir le plus ardent du démon est de les rendre inéligibles à cette tâche.

Pour ce faire, Satan utilise l'un de ses points forts qui est sa connaissance de la Parole de Dieu, qu'il utilise en la tordant afin de la plier à son avantage. C'est ce que nous constatons dans [*Luc 4 versets 9-12*] où nous le voyons utiliser le texte de [*Psaumes 91 versets 9-12, (surtout les versets 11-12)*], afin de tenter, en vain, de désarçonner Jésus par sa subtile tentation, qui mêlait la vérité à l'erreur.

En outre, dans [*2 Corinthiens 11 versets 3, 13-15*], nous voyons que le démon et ses sbires maîtrisent la connaissance de la Parole de Dieu, et en usent et en abusent. Fort de sa connaissance des Saintes Écritures, Satan joue sur le fait qu'il sait que Dieu ne peut se renier lui-même. Cette réalité est pour moi très explicite dans le texte qui suit :

« *Quand il fut arrivé de l'autre côté du lac, dans la région de Gadara, deux hommes qui étaient sous l'emprise de démons sortirent des tombeaux et vinrent à sa rencontre. Ils étaient si dangereux que personne n'osait plus passer par ce chemin. Et voici qu'ils se mirent à crier : Que nous veux-tu, Fils de Dieu ?*

*Es-tu venu nous tourmenter avant le temps ? Or, il y avait, à quelque distance de là, un grand troupeau de porcs en train de paître.*

*Les démons supplièrent Jésus : Si tu veux nous chasser, envoie-nous dans ce troupeau de porcs. Allez ! leur dit-il. Les démons sortirent de ces deux hommes et entrèrent dans les porcs. [...] » [Matthieu 8 versets 28-32, Bible Semeur].*

Nous assistons ici à une scène hallucinante, Jésus est confronté à des démons et nous les découvrons lui parlant avec crainte, mais aussi avec assurance, lui demandant s'il avait pour but de les persécuter avant le « *temps (le jour du jugement finale)* ».

Ce texte démontre donc que les démons connaissent les plans que Dieu a mis en place pour leur destruction, et en outre présentent leur connaissance du caractère de Dieu. Voici ce qu'il en est : « *Dieu n'est pas un homme, il ne ment pas. Il n'est pas un être humain, il ne change pas d'avis. Quand il dit quelque chose, il le réalise, quand il fait une promesse, il la tient.* » [Nombres 23 verset 19, Bible Parole de Vie].

Ils savent que le Seigneur ne peut se renier lui-même en agissant en inadéquation avec ce qu'il a lui-même établi. Dieu a arrêté un jour où tous les êtres humains et les anges seront jugés. La finalité de ceux des deux camps qui auront rejeté le Seigneur sera le feu de l'enfer.

Dieu ne pouvant se renier lui-même en transgressant sa Parole, aucun ange n'a été et ne sera tué ou détruit avant ce temps de la fin.

Fort de cette réalité, le Seigneur est juste dans tout ce qu'il fait. Ce faisant, il ne déroge pas à ce qu'il dit, quand il déclare une chose, il le fait. Le démon qui, rappelons-le, est un ange déchu qui a côtoyé de près le Seigneur – Voir [Job 1] et [Job 2] –, connaît son caractère et utilise la droiture du Seigneur pour perdre les impénitents.

En ce qui concerne l'élection de ceux devant le juger, lui, l'ange déchu, l'une des armes qu'il utilise est sa connaissance de la Parole de Dieu, il fait donc valoriser le fait que le Seigneur ne peut être uni avec ceux qui pratiquent le péché, ceux qui sont idolâtres [*Ésaïe 59 versets 1-2*], [*2 Corinthiens 6 versets 14-16*].

La transgression de la Parole de Dieu étant la base de l'idolâtrie [*1 Samuel 15 versets 22-23*].

Comme nul idolâtre ne peut ni être uni au Seigneur ni agréé de lui [*Éphésiens 5 verset 5*], [*Apocalypse 21 verset 8*], [*Apocalypse 22 verset 15*], le démon œuvre donc afin que l'ensemble du peuple de Dieu devienne inapte à le juger.

Les plans de bataille du diable en la matière sont en deux parties :

*La première est d'amener ceux devant le jugé à ne plus être apte à tenir leur rôle, du fait qu'il ne maîtrise pas les bases de leur emploi. Le second est de les rendre inéligible a le jugé.*

Nous allons développer ces deux réalités en commençant par les plans que le diable à fomenter afin de rendre inapte ces juges.

Pour comprendre cette réalité, il nous faut ne pas perdre de vue qui sont ceux qui seront des juges suppléants au côté de Jésus-Christ.

Dans [*1 Corinthiens 6 versets 2-3*], nous avons découvert que ce sont les saints qui jugeront les hommes et les anges (*donc Satan et ces démons inclus*).

Ici, le terme « *les saints* » qui est utilisé, étant lié au jugement dernier, ceux présenter comme devant être ces juges, font donc partir du peuple fidèle de Dieu devant vivre dans les derniers temps et que la prophétie présente dans [*Apocalypse 14 versets 12-13*].

Comme nous l'avons déjà vue, dans ce texte, nous découvrons que ce qui fait reconnaître les saints c'est le fait qu'ils gardent les commandements de Dieu la foi de Jésus (*la prophétie*).

Pour redécouvrir la base qualifiant les saints des derniers temps, je vous invite à lire le chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

Ce que nous venons de voir est d'importance et présente l'omniprésence et l'importance de la loi de Dieu et de la prophétie dans le plan du salut, qui a été acté en Jésus-Christ.

Ainsi, le Seigneur étant la pureté immaculer et la vérité, il ne ment pas, ainsi, comme il a déclaré que ce sont les saints qui tiendront ce rôle de juges et que la loi et la prophétie sont leurs deux éléments d'éligibilité, le diable a entrepris de faire la guerre à tous ceux qui ont ces deux critères.

Pour être au claire à ce propos je vous invite à lire ceci :

**« [...] Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. [...] C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez dans les cieux.**

**Malheur à la terre et à la mer ! car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. [...] Quand le dragon vit qu'il avait été précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait enfanté l'enfant mâle.**

**Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus. »**  
*[Apocalypse 12 versets 10, 12-13, 17, Bible Louis Second].*

Ce chapitre biblique nous présente, deux champs de bataille bien distinct, le premier est présenter dans *[Apocalypse 12 versets 7-11]*, et est celle qui se passa quand Jésus-Christ à terrasser le diable.

Puis dans la partie de ce chapitre que nous venons de lire, nous découvrons la deuxième qui commence quand le diable (*le dragon*) fut précipité sur terre et présente la guerre qu'il mène, dès lors, contre la femme, donc le peuple de Dieu, surtout contre les enfants fidèles de Dieu (*son reste*) devant vivre dans les derniers temps.

Cette attaque du diable contre eux, à trois raisons d'être, le premier est qu'il sait qu'il lui reste peu de temps. Les deux autres sont motivé par le fait que le « *reste de Dieu* », plus couramment appeler, « *l'Église du reste* » garde les commandements du Seigneur (*donc sa loi*) et ils ont le témoignage de Jésus (*donc la prophétie*).

Il nous faut aussi noter, que nous avons déjà étudié que le sceau de Dieu qui scelle son peuple fidèle est formé de la loi et de la prophétie.

Comme pour être juges des hommes et des anges il faut faire partie des saints, donc être sceller du sceau de Dieu, le diable mène une guerre effrénée en vue que nul ne soit scellé.

Pour ce faire il a mis en place des plans pour faire disparaître ces deux choses des mains du peuple de Dieu, et pour arriver à ses fins, par le biais de son sanguinaire serviteur, la petite corne (*l'Église catholique*), il a spolié torturé et tué tous ceux qui gardaient ces choses.

Cette religion a durant des siècles fait plier les observateurs de la loi et ceux qui gardent la prophétie – dont nous avons vu que sa base est formée des rêves et des visions – et à perverti les bases bibliques qui gèrent ces deux types de Parole de Dieu. Cette œuvre a si bien réussi que, nous l'avons vue, le protestantisme en a repris le flambeau des mains de la papauté, et est devenu de par cela cette bête qui a deux cornes qui ressemblent à ceux d'un agneau.

Ce que nous venons de voir est le point d'orgue du plan de Satan en vue d'assurer la survie éternelle de son engeance et lui. Sans ces deux éléments, que sont la loi et la prophétie, il n'y a pas de juge et sans juge point de jugement et, s'il n'y a pas de jugement, ainsi le diable, les démons et tous ceux qui recevront la marque de la bête seront relaxés.

Néanmoins, malgré tous ses plans machiavéliques que le diable a fomentés, il savait qu'ils demeurerait toujours des irréductibles, qui chercheraient à observer et la loi et la prophétie, il c'est donc aménager une sauvegarde.

Cette dernière trouve sa raison d'être dans ce texte biblique : **« Car quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous.**

*En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. »* [Jacques 2 versets 10-11, Bible Louis Segond].

Sachant que celui qui commet un péché transgresse la loi de Dieu et que ceux qui n'observent pas un seul commandement a péché contre tous, le plan du diable est de nous amener à transgresser les commandements du Seigneur.

Mais comme nous l'avons vu, il œuvre de façon subtile, en nous poussant à ne rejeter que le *4ème commandement* enjoignant d'observer le saint jour de sabbat de l'Éternel. Dès qu'un chrétien transgresse le Sabbat, l'objectif du démon est atteint. Il sait qu'en agissant ainsi, il devient un idolâtre. Et la répercussion est qu'il est séparé du Seigneur !

La résultante pour lui est que ceux ayant agi ainsi ne pourront plus participer à son jugement. L'objectif du démon et de ses sbires est de gagner, si cela est possible, même les élus de Dieu, à leur cause [*Matthieu 24 verset 24*].

La finalité étant qu'il se retrouverait au temps marqué devant un tribunal vide. Il est important de comprendre que pour gagner à sa cause les élus de Dieu, le démon viendra soit de face pour leur proposer de le servir comme il le fit quand il essaya en vain de tenter Jésus. *Soit il agira de façon plus subtile, comme il le fit avec Ève.*

Il ne faut jamais oublier que le diable est le grand prestidigitateur, la Bible le présente comme étant le père du mensonge [*Jean 8 verset 44*].

Il est rodé à l'art de la duperie, il sait enrober les choses, c'est un diplomate, capable de vous faire prendre des vessies pour des lanternes. Ève a eu à expérimenter cette puissance enjôleuse et ténébreuse [*Genèse 3 versets 1-6*].

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Toutefois, de même que le serpent séduisit Ève par sa ruse, je crains que vos pensées ne se corrompent et ne se détournent de la simplicité à l'égard de Christ** » [*2 Corinthiens 11 verset 3, Bible Louis Segond*].

Le démon n'a pas changé, comme ce fut le cas avec Ève, c'est toujours avec subtilité qu'il agit ! Voyez le mélange de vérité et d'erreurs qu'il conta à Ève. Alors que Dieu n'avait interdit qu'un arbre, le serpent lui présenta tous les arbres comme pouvant être interdits !

En agissant ainsi, l'objectif du malin est de permettre au doute de s'immiscer dans nos esprits. Dès lors, nous devenons vulnérables, car quand le doute s'installe et dans notre foi et en notre sauveur, nous perdons pied. Cette faiblesse nous amène à tout ramener à nous et nous sommes séduits, telle Ève qui n'a vu au final que le bénéfique qu'elle pourrait tirer du fruit.

Après le récit du serpent, bien que défendu, il paraissait si beau ! Ce qui l'amena à oublier que ce fruit était porteur du virus du péché qui a pour finalité la mort. Soyez vigilant, car le démon est devenu maître dans l'art de déformer les Paroles de Dieu.

Il a de l'expérience, car avant que la terre ne fut créée, il existait déjà et avait déjà entrepris, par la perversion de détourner les anges du Seigneur et il a réussi à séduire un tiers d'entre eux.

Je vous présente cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitió (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ* ».

N'oubliez jamais qu'il œuvre afin de mettre le doute dans les cœurs. Il cherche à utiliser notre égoïsme, notre moi pour faire miroiter le bénéfique, ainsi que la gloire que la transgression pourra nous amener.

C'est ce qui se passa pour les pharisiens qui transgressaient la Parole de Dieu, non pour le plaisir, mais en vue d'instituer les bases d'une religion plus pratique [Marc 7 versets 5-13].

À cause de leurs œuvres, ils servirent malgré eux le démon ! Pour en revenir à notre sujet, je vous dirais que de même que le lion sait qu'il ne peut terrasser un rhinocéros adulte, de même le diable sait qu'il ne peut vaincre un enfant de Dieu qui demeure fidèle au Seigneur. Il a donc fait des plans pour affaiblir le peuple consacré du Seigneur.

Pour ce faire, celui que le démon a puissamment utilisé, c'est la petite corne qui est un symbole représentant l'Église catholique.

Nous l'avons déjà vue, derrière cette religion, c'est Satan qui est aux manettes, son objectif étant entre autres de changer la loi.

Pour comprendre la raison de cette œuvre démoniaque, il convient de lire ceci : « **Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.** » [Jacques 2 versets 12-13, Bible Louis Segond].

Il vous faut prendre conscience que l'une des facettes de la Parole de Dieu que Satan redoute le plus est sa sainte loi, car c'est par elle que tous, lui y compris, seront jugés.

L'objectif du diable est donc de ne plus être exposé au décret de loi qui présente le salaire du péché comme étant la mort. Il a donc mis en place une contre-offensive afin de ne pas être jugé, et par extension ne pas finir brûlé dans la Géhenne de feu. Et c'est dans la Parole de Dieu elle-même qu'il a trouvé la base de son plan de sauvegarde.

Et voici sur quoi il se base : « *Parce que la loi produit la colère, et que là où il n'y a point de loi il n'y a point non plus de transgression.* » [Romains 4 verset 15, Bible Louis Segond].

*Sans loi, il n'y a point de transgression et pas de jugement.*

Le démon espère donc faire prévaloir cette réalité biblique afin de ne pas être détruit. C'est pour cela que l'une des attaques les plus fulgurantes contre la Parole de Dieu que le démon inspire aux hommes religieux est de changer la loi de Dieu. Mais ce changement n'avait pas pour but d'empêcher que le démon soit jugé. L'ennemi de nos âmes sait que, même si aux yeux des hommes la loi de Dieu a été falsifiée, devant l'Éternel, elle demeure intacte. L'objectif du démon est l'inéligibilité de ceux appelés à juger son engeance (*adepte.s*) et lui.

C'est pour éviter qu'ils ne soient jugés qu'il a donc œuvré, afin de rendre inaptes ceux devant tenir ce rôle. Pour ce faire, le démon a mis en place cet habile stratagème que nous venons de voir, pour désarmer ceux qui devront le juger. *C'est Satan qui a le plus à gagner par la transgression de la loi de Dieu.*

C'est pour cela qu'il a œuvré, et œuvre pour que le peuple de Dieu puisse sanctifier le dimanche au détriment du saint jour du sabbat. Le démon fait en sorte que les chrétiens enfreignent la loi de Dieu, pour qu'ils soient considérés comme des idolâtres et soient jugés par cette loi qu'ils ont transgressée. Puis, afin de les perdre, il les accuse devant le Seigneur d'avoir transgressé sa parole et particulièrement sa Sainte loi. Ce faisant, il peut les réclamer comme lui appartenant.

Je vous ai déjà présenté cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » à la partie « *La place qu'occupe la loi dans le grand conflit cosmique qui oppose le diable et ses serviteurs à Dieu et son peuple* ».

Et comme nous sommes esclaves de ce qui a eu raison de nous – on est soit sous la coupe de Dieu soit sous le joug du démon [*Romains 6 versets 16-23*], [*2 Pierre 2 verset 19*], [*Hébreux 2 versets 14-15*] –, ayant rejeté la Parole de Dieu, nous devenons esclaves du démon.

Pour arriver à ses fins, le diable fera toujours en sorte d'aveugler le plus grand nombre par le biais de doctrines qui transgressent la Parole de Dieu. Ce type de doctrine est appelé, dans la Bible « *doctrine de démon* » [*1 Timothée 4 versets 1-2*].

Quand on entend parler de doctrines de démon, on pense tout de suite au livre de vaudou ou de sorcellerie. Si ces livres sont de cet acabit, nous venons de découvrir dans ce texte que les doctrines de démon sont aussi celles qui sont instituées au détriment de la Parole de Dieu ! Tout homme qui, tout en étant religieux en apparence, mais qui enseigne des doctrines pernicieuses qui transgressent la parole de Dieu présente en fait une doctrine de démon.

Nul n'est donc besoin d'invoquer le diable ou de lui rendre allégeance pour devenir son sbire et pratiquer des doctrines de démon.

Ce faisant, quand Satan œuvre par un homme religieux, il est très difficile de s'en rendre compte, car ce n'est pas au niveau de l'apparence extérieure que les œuvres iniques de ces personnes sont manifestes, mais dans leur choix de transgresser la Parole de Dieu.

Pour comprendre comment il œuvre par le biais de tous ceux qui cherchent à établir leurs plans au détriment des recommandations du Seigneur, il est important de prendre en compte ceci :

*« Satan se leva contre Israël, et il excita David à faire le dénombrement d'Israël. Et David dit à Joab et aux chefs du peuple : Allez, faites le dénombrement d'Israël, depuis Beer-Schéba jusqu'à Dan, et rapportez-le-moi, afin que je sache à combien il s'élève.*

**Joab répondit : que l'Éternel rende son peuple cent fois plus nombreux ! O roi mon seigneur, ne sont-ils pas tous serviteurs de mon seigneur ? Mais pourquoi mon seigneur demande-t-il cela ?**

*Pourquoi faire ainsi pécher Israël ? [...] Joab remit à David le rôle du dénombrement du peuple : Il y avait dans tout Israël onze cent mille hommes tirant l'épée, et en Juda quatre cent soixante-dix mille hommes tirant l'épée.*

**Il ne fit point parmi eux le dénombrement de Lévi et de Benjamin, car l'ordre du roi lui paraissait une abomination.**

**Cet ordre déplut à Dieu, qui frappa Israël. Et David dit à Dieu : J'ai commis un grand péché en faisant cela ! Maintenant, daigne pardonner l'iniquité de ton serviteur, car j'ai complètement agi en insensé ! [...]**

**L'Éternel envoya la peste en Israël, et il tomba soixante-dix mille hommes d'Israël** » [*1 Chroniques 21 versets 1-3, 5-8, 14, Bible Louis Segond*].

Pour commenter ce texte, je vous dirais que dès qu'un homme (*ou une femme*) œuvre sans prendre en compte les directives de Dieu, il sera certainement guidé malgré lui par le malin.

Remarquez qu'ici, David n'a pas agi sans savoir ce qu'il faisait, puisque Joab l'avait exhorté à ne pas agir ainsi. Mais certainement que l'ivresse de la gloire attisa son ego et le poussa à vouloir connaître le nombre de sujets qui lui étaient assujettis. Ce ressenti, ce besoin inconsidéré, nous voyons que c'est Satan qui l'insuffla à David.

C'est toujours le démon qui tire les ficelles quand il y a transgression de la Parole de Dieu. Afin de comprendre comment il agit et afin de connaître les armes afin de le terrasser, au nom de Jésus-Christ, lisez mon livre « *Raijo (Base de la victoire contre les forces démoniaques)* ».

Pour poursuivre, je vous dirais que cet acte insensé, qui vient de nous être conté, a été perpétré par David, qui n'était pas n'importe qui aux yeux du Seigneur. Il est présenté dans le texte qui suit comme étant un homme selon le cœur de Dieu : « [...] **J'ai trouvé David, fils d'Isaï, homme selon mon coeur, qui accomplira toutes mes volontés.** » [*Actes 13 verset 22, Bible Louis Segond*].

Bien qu'étant un tel homme, dès lors qu'il a désobéi au Seigneur, Satan l'a amené à agir selon l'iniquité.

Dans ce texte, nous voyons que Dieu frappa le peuple d'Israël à cause du roi David qui l'avait entraîné à pécher. Il faut souligner qu'il n'était point question, dans ce texte, d'actes d'idolâtrie – tel le veau d'or – couramment pratiqués par le peuple d'Israël, mais de l'application de directives destinées à une meilleure gestion du peuple.

Le souci venait du fait que ce qui fut mis en place n'était pas réclamé ou agréé par le Seigneur. C'est pour cela que le roi David a attiré sur lui et sur le peuple de Dieu les foudres du Seigneur.

Dès qu'il écouta son cœur et non le conseil de Dieu, il ouvrit une porte donnant accès au démon qui le posséda, l'amenant à accomplir ses œuvres, en l'incitant à faire le dénombrement.

Souvent, nous vivons sans avoir conscience de la relation de cause à effet que génèrent nos actes, et il en découle des dommages collatéraux parfois irréversibles. Cette vérité se constate dans nos actes quotidiens, mais aussi dans le domaine spirituel.

Les religions, dans leur ensemble, en sont arrivées – nous verrons cette réalité tout au long de ce livre ainsi que dans mon autre ouvrage intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » –, chacune à son niveau, à chercher à adapter la parole de Dieu afin qu'elle serve leur doctrine.

Ce faisant, elles en sont venues à ouvrir des brèches au démon qui les utilise à leur insu. À l'instar des pharisiens, ceux qui transgressent la Parole de Dieu deviennent des enfants (*et serviteurs*) du diable.

Soyez vigilant, car comme vous le voyez, Satan œuvre puissamment dans l'ombre, afin de détruire ou de désacraliser tout ce qui est saint ou d'essence divine. Tous ceux qui adhéreront à ces doctrines recevront un esprit d'égarement, destiné à les mener à la destruction.

Ainsi, fort de tout ce que nous avons étudié jusque-là dans ce livre ainsi que dans son autre tome que je viens de vous citer plus haut, la réalité de la loi de Dieu dans le plan du salut est plus que manifeste.

Mon sentiment, est que l'une des consolations que le diable aura au moment d'être jeté dans l'étang de feu et de soufre, sera d'y voir un certain nombre de ceux qui l'ont combattu, en étant des enfants consacrés du seigneur.

[*Matthieu 7 versets 21-23*], les présente comme ayant le don de chasser les démons.

À vous qui êtes revêtu de la puissance du Saint-Esprit et qui oeuvrer avec puissance pour le Seigneur, j'aimerais vous amener une réflexion, baser sur ce qui est ici présenté :

**« Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. [...] Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme ? ou, que donnerait un homme en échange de son âme ?**

*Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses oeuvres. » [Matthieu 16 verset 24, 26-27, Bible Louis Second].*

Pour suivre le Seigneur nous devons renoncer à nous-mêmes et nous charger de notre croix, ce qui sous-entend, que nous devons vivre pour le Seigneur, marcher selon sa Parole.

Sachez le bien, *vous aurez beau prêcher l'Évangile à la multitude, vous aurez beau être revêtu de la puissance du Saint-Esprit, grâce auquel vous réveiller les morts, marché sur l'eau, faire apparaître de l'argent d'un lieu aussi improbable que dans la bouche d'un poisson, si vous transgressez la loi de Dieu, ce qui est commettre l'iniquité, votre sort final sera à l'instar de ceux décrits dans [Matthieu 7 versets 21-23].*

Vous serez rejeté par Jésus et partagerez le bain qui est réservé au diable et à ces sbires, dans l'étang de feu et de soufre. Ainsi, à quoi bon gagné le monde si la finalité est de ne pas être sauvé ? Tous ceux qui le renieront dans ce qu'ils professent ne sont pas digne de lui et se faisant Jésus les reniera lui aussi devant son Père [Matthieu 10 versets 32-38].

Quiconque, tout en professant servir le Seigneur, établit des préceptes d'homme à la place de la parole de Dieu, où les a comme base de foi, n'est pas digne d'être avec le Seigneur et c'est en vain qu'il œuvre [Matthieu 15 versets 6-9].

Ne vous mentez plus à vous-même, désormais ! En ce jour, à cet instant précit où vous lisez ces lignes, je vous invite à réfléchir à votre devenir, car à quoi bon oeuvrer avec puissance pour le Seigneur si la finalité est d'être détruit et ne pas hériter de son royaume. Ne soyer pas des insensés et choisissez, en ce jour votre destiner, car le Seigneur vomira, donc rejettera ceux qui sont assis entre deux chaises, donc ceux qui sont tièdes, c'est ce que présente [Apocalypse 3 versets 15-16].

Il vous faut arrêter d'être des girouettes, qui tantôt marchent pour le seigneur, et tantôt transgressant sa Parole, et ce faisant glorifie le diable.

Jusqu'à ce jour, beaucoup de vous étiez aveuglé et avez rejeté et la loi de Dieu et la prophétie, qui je le rappelle pour mémoire se matérialisent par le fait que l'Esprit de Dieu nous donne des rêves et des visions. Néanmoins tout n'est pas perdu pour vous car les temps d'ignorance ne sont pas pris en compte [*Actes 17 versets 30*].

Par contre, maintenant que vous connaissez la vérité, dorénavant vos choix vous les ferez en votre âme et conscience, et vous ne pouvez plus vous réclamer de ce temps d'ignorance, il vous faut donc choisir qui vous voulez servir. Arrêté de vivre une vie de non-sens, vous devez soit choisir de demeurer fidèle au Seigneur en vos attachant à mettre en pratique sa Parole et elle seule, soit vous choisissiez de vivre une vie mondaine. Dieu ne vous en tiendra pas rigueur, car c'est ce qui se passa pour le jeune homme riche [*Matthieu 19 versets 16-26*].

Le Seigneur respect ceux qui choisissent de ne pas le révéler, car ils sont fermes dans leur conviction. Par contre il exécra ceux qui sont tièdes, ceux qui tout en disant le servir transgressent sa Parole, le culte qu'ils lui porte est en abomination devant lui [*Ésaïe 1 versets 11-16*].

Maintenant que vous avez découvert ces vérités, à qui décidez-vous de faire allégeance et de donner votre adoration, Dieu ou le démon ?

Choisissez désormais le Seigneur en rejetant les doctrine que vos pères, physiques et spirituels vous ont inculqué. Choisissez Jésus-Christ car en lui est la vie et la bénédiction et vivez éternellement, ou rejetez le et acceptez que votre finalité sera le bain dans la géhenne de feu !

Maintenant ce point acté, nous allons nous intéresser à une autre réalité lier au jugement dernier, le retour en gloire de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Pour ce faire je m'en vais vous raconter une petite histoire :

*J'ai rencontré il y a quelques jours de cela un ami et frère en Christ qui se prénomme Bertrand et que je n'avais pas revu depuis près de deux décennies. La dernière fois que nous nous sommes vue, nous partagions la même base de foi.*

*Avec le temps tous les deux nous avons constater les errements de la religion, qui à cette époque était la nôtre et nous nous en sommes séparés. Tout cela sans savoir que l'autre avait lui aussi fait de même. Maintenant le décor planté, revenons à Bertrand.*

*Quand nous nous sommes, donc à nouveau croiser il m'a présenté ces nouvelle base de foi, et l'un des points qui ma le plus interpeller sont le suivant :*

*Bertrand, professe, que Jésus-Christ ne reviendra pas et que le royaume de Dieu est déjà actif. En sorte que nous ne devons plus faire de plan pour être avec Jésus, car son retour n'est qu'une allégorie. L'Esprit de Dieu ma donc inspiré de compléter ce chapitre afin de vous présenter ce que la parole de Dieu enseigne à ce propos.*

Pour commencer, pour être aux claires avec la deuxième (et prochaine) venue de Jésus-Christ, il nous faut en revenir aux textes de [1 Thessaloniens 4 versets 15-17] que nous avons lus plus haut. Reprenons la partie que je veux mettre en exergue :

**« À un signal donné, à la voix de l'archange et au son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel. »**

Pour renforcer ce texte lisons ceci : *« Mais dans ces jours, après cette détresse, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme venant sur les nuées avec une grande puissance et avec gloire.*

**Alors il enverra les anges, et il rassemblera les élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel. »** [Marc 13 versets 24-27, Bible Louis Segond].

Avant d'en venir à notre thématique, il est important de ne pas perdre de vue que le terme « *fils de l'homme* » qui est utilisé dans ce texte est un titre qui désigne Jésus-Christ, pour le comprendre je vous invite à lire [Jean 6 versets 51-58], [Matthieu 25 versets 21-26].

Maintenant ce point acté revenons à notre étude. Dans ces divers textes, la réalité qui nous est présentée est le retour en gloire de Jésus lui le fils de l'homme. C'est donc de sa deuxième venue qu'il s'agit.

La parole de Dieu nous le présente revenant avec une grande gloire et accompagné de ces anges.

Ce qui est présenté ici, est pour moi claire, mais certain voudrais faire passer ces textes comme étant une allégorie, une image prophétique destinée à présenter autre chose. À ceux-là j'oppose ceci :

**« Après avoir dit cela, il s'éleva dans les airs pendant qu'ils le regardaient et une nuée le cacha à leurs yeux. Et comme ils avaient les regards fixés vers le ciel pendant qu'il s'en allait, deux hommes habillés de blanc leur apparurent et dirent :**

**« Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous à regarder le ciel? Ce Jésus qui a été enlevé au ciel du milieu de vous reviendra de la même manière que vous l'avez vu aller au ciel. »** [*Actes 1 versets 9-11, Bible Segond 21*].

Ce que nous venons de lire c'est du concret, c'est réellement ce qui c'est passé, ce ne sont pas des images, ou un récit prophétique.

Nous retrouvons ici les apôtres qui assistent à l'élévation de Jésus qui monte au ciel, puis ils le voient disparaître dans la stratosphère.

À ce moment, certainement, tout émus ils continuaient à garder les yeux fixés sur au ciel, c'est là que deux hommes habiller en blanc (*deux anges*) leur dit : *« Ce Jésus qui a été enlevé au ciel du milieu de vous reviendra de la même manière que vous l'avez vu aller au ciel. »*

Ici ce que nous lisons est pour moi simple, car Jésus est monté au ciel à cet instant donné, et nous avons la promesse qu'il reviendra de cette même manière. Ce faisant, il n'y a, donc, pas de place pour le doute, Jésus reviendra donc comme la parole de Dieu le promet !

Une autre réalité lier au retour de Jésus-Christ est la résurrection des morts. Nous avons vu qu'il y aura deux résurrections des morts, la première sera celle du peuple fidèle du Seigneur aussi appeler les saints, puis ce sera le cas du reste de l'humanité.

Si Jésus-Christ ne reviens pas, cela voudra donc dire que tous ceux qui sont mort en lui ne ressusciteront pas ! En outre s'il ne revient pas, la mort ne sera pas vaincu et la vie éternelle ne sera pas active.

Oui car voici ce qui doit normalement se passer : **« S'il n'y a point de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité.**

**Et si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, et votre foi aussi est vaine. [...] Car si les morts ne ressuscitent point, Christ non plus n'est pas ressuscité.**

**Et si Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés, et par conséquent aussi ceux qui sont morts en Christ sont perdus. [...]**

**Mais maintenant, Christ est ressuscité des morts, il est les prémices de ceux qui sont morts. *Car, puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, mais chacun en son rang.***

**Christ comme prémices, puis ceux qui appartiennent à Christ, lors de son avènement. Ensuite viendra la fin [...]**

**Voici, je vous dis un mystère : nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'oeil, à la dernière trompette. La trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés.**

*Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : La mort a été engloutie dans la victoire. » [1 Corinthiens 15 versets 13-14, 16-18, 20-24, 51-54, Bible Louis Segond].*

La substance que je veux retirer de ce texte est que s'il n'y a pas de résurrection des morts à venir, notre foi est vaine !

Oui car le Ba. Ba même de l'Évangile c'est que Jésus-Christ, qui est le fils de Dieu et est lui-même Dieu, c'est fait homme et est venu mourir pour nous sur cette immonde croix au calvaire.

Puis trois jours plus tard il est ressuscité des morts, et désormais, il donne la vie éternelle à quiconque croit en lui et cela même si nous mourrons avant qu'il ne revienne. Ceux qui sont dans ce cas, seront ressuscité au son de la trompète angélique, et ils seront élevés, au côté de ceux qui seront vivants au retour de Jésus, dans les airs avec Christ.

En outre la finalité de notre système de choses c'est la fin de la mort qui sera détruit, jeter dans l'étang de feu [Apocalypse 20 versets 11-15].

Ainsi, à moins que nous vivions sur une terre où il n'y a plus aucun mort, le royaume éternel de Dieu ne peut être sur cette terre ou chaque jour le deuil et la perte d'un être chère est pleurée.

Ce faisant, en déplaise à mon ami Bertrand, Jésus-Christ revient bientôt afin de détruire la mort et rendre à chacun selon ces oeuvres, puis il prendra avec lui ces enfants fidèles. Pour rester encore sur mon ami Bertrand qui croit que notre finalité est de vivre sur cette terre et car selon lui, Jésus ne reviendra pas, j'aimerais présenter ce texte :

**« Le Seigneur ne tarde pas dans l'accomplissement de la promesse, comme quelques-uns le croient ; Mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance.**

*Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; En ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les oeuvres qu'elle renferme sera consumée. Puisque donc toutes ces choses doivent se dissoudre, quelles ne doivent pas être la sainteté de votre conduite et votre piété, tandis que vous attendez et hâtez l'avènement du jour de Dieu, à cause duquel les cieux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront !*

*Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera. » [2 Pierre 3 versets 9-13, Bible Louis Segond].*

Cette terre, ce système planétaire, où nous évoluons sera détruit, d'où le fait que le seigneur prendra avec lui ces élus.

À toi qui lit saches que le Seigneur t'aime et prend patience envers toi, moi et le reste de l'humanité, car il voudrait que nous parvenions à la repentance et qu'ainsi que le plus grand nombre soient sauvés.

Avez-vous remarqué qu'ici aussi il nous est présenter la venue du Seigneur, donc sa seconde venue, ainsi, il reviendra comme un voleur, ce qui symbolise une venue à l'improviste. Néanmoins, bien que le jour et l'heure de sa venue soit un secret, par contre quand il reviendra, il ne le fera pas en catimini, mais tous oeils le verra. Voici ce qu'il en sera :

*« Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés. Si quelqu'un vous dit alors :*

**Le Christ est ici, ou : Il est là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus. Voici, je vous l'ai annoncé d'avance. Si donc on vous dit :**

**Voici, il est dans le désert, n'y allez pas ; Voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas. Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. [...]**

**Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire. Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre. » [Matthieu 24 versets 22-27, 30-31, Bible Louis Segond].**

Une des réalités présentées dans ce texte, est que Jésus-Christ, notre sauveur, ne viendra pas de façon cachée. Il nous est dit, ici, que si on vous dit, Christ est ici dans tel lieu ne le croyez pas ! Cette réalité me permet donc d'affirmer qu'il n'y aura pas d'enlèvement secret, comme certaine religion l'affirme. À sa venue, Jésus sera vue de toute la terre comme l'est l'éclair qui passe d'un instant de l'orient à l'Occident.

Sa venue se fera au son des trompettes retentissantes, qui résonneront sur toute la terre. En outre, nous l'avons vue, les vivants, ces enfants fidèles, ne partiront pas avec Jésus-Christ, alors que les membres de son peuple fidèle qui sont morts demeureront dans la poussière de la terre, car le Seigneur les ressuscitera d'abord, puis, tous ces élus seront élevés avec lui.

Ainsi, tant, que les mort en Christ ne seront pas rescucité et qu'ils ne se tiendront pas debout au côté du peuple éluts qui sera vivant, au retour en gloire de Jésus-Christ, il n'y auras point d'enlèvement.

Sinon, le fait d'être élevé avec le Seigneur au ciel, n'est pas un fait désorganiser, comme si c'était un voyage qui se serait préparé au dernier moment, car voici ce que la parole de Dieu nous apprend à ce propos : *« Que votre coeur ne se trouble point. Croyez en Dieu, et croyez en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit.*

**Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi. Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin. » [Jean 14 versets 1-4, Bible louis segond].**

Avant tout, ce texte précise aussi Jésus-Christ reviendra. Il est allé nous préparer une place, dans la maison de son père, et bientôt il reviendra nous chercher.

*Ce n'est pas un majordome qui viendra nous chercher, mais notre sauveur et maître lui-même! Oui ! Le Seigneur a hâte d'être à nos côtés, tel le père du fils prodigue il accourt afin d'être côté de ces enfants rachetés par grâce.*

C'est cette réalité que le diable exècre et ne veut pas que vous sachiez, car lui le démon ne sera pas reçu avec tout cet amour, car son sort sera de bruler. Ainsi, ne pas laisser le diable vous trompez en insinuant que le Seigneur ne reviendra pas et que notre devenir est de vivre éternellement sur cette terre.

Notre Seigneur sauveur et maître Jésus-Christ, reviendra bientôt nous chercher et à son retour il rendra à chacun selon ces oeuvres bonnes ou mauvaises. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses oeuvres. »**  
[*Matthieu 16 verset 27, Bible Louis Second*].

La finalité de ceux qui rejèterons le Seigneur ou qui ne se sont pas préparé en vue d'aller à sa rencontre sera de bruler au côté du diable et de ces sbires. Il vous faut comprendre que le diable ne veut pas que vous intégrer cette réalité du retour de Christ, car son objectif soit que nous ne soyons pas prêts quand le Seigneur Jésus reviendra.

Par le biais de l'histoire des vierges folles [*Matthieu 25 verset 1-13*], et des contemporains de Noé [*Matthieu 24 versets 37-44*], le Seigneur nous exhorte à nous préparer afin que nous ne soyons pas surpris par son retour, et que nous ne soyons pas prêts.

Mon mot de la fin sera :

*Peuple fidèle de Dieu, prépares-toi en vue d'aller à la rencontre de ton maître, car il revient bientôt. Fais en sorte que si tu meurs avant son retour en gloire, de descendre dans la tombe comme un serviteur fidèle, qui une fois ressuscité au dernier jour sera parmi ceux qui vivront éternellement avec Christ !*

## 5 Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13

**P**our commencer ce chapitre je vous dirais qu'il est des entités des plus puissantes qui tout en étant inique ont entre leurs mains le devenir de l'humanité. En me lisant on pourrait croire au scripte d'un film de science-fiction, pourtant ce sont des faits réels à venir.

Nous allons découvrir dans ces lignes des faits des plus importants, car c'est de l'identité de celui qui donne la marque de la bête qu'il s'agit.

La prophétie nous le présente comme étant une bête qui a deux cornes comme celle d'un agneau. Voici ce que le Saint Livre nous apprend à son propos : **« Puis je vis monter de la terre une autre bête, qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et qui parlait comme un dragon.**

**Elle exerçait toute l'autorité de la première bête en sa présence, et elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête, dont la blessure mortelle avait été guérie.**

*Elle opérait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre, à la vue des hommes. Et elle séduisait les habitants de la terre par les prodiges qu'il lui était donné d'opérer en présence de la bête, disant aux habitants de la terre de faire une image à la bête qui avait la blessure de l'épée et qui vivait.*

**Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât, et qu'elle fit que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête fussent tués.**

**Et elle fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçussent une marque sur leur main droite ou sur leur front, et que personne ne pût acheter ni vendre, sans avoir la marque, le nom de la bête ou le nombre de son nom. »**  
*[Apocalypse 13 versets 11-17, Bible Louis Segond].*

Quand on considère un agneau, il nous est difficile de l'envisager comme une bête sanguinaire, car l'image que nous avons de lui est celle d'une boule de douceur qui nous fait craquer et nous donne envie de l'êtreindre et de lui donner tout notre amour.

Grand mal vous prendrait de vouloir ainsi agir avec cet agneau que nous retrouvons dans ce texte. Cette bête, bien qu'ayant les attributs d'un agneau, est sanguinaire, car elle est une meurtrière, qui fait que tous ceux qui n'adorent pas la bête à *10 cornes et à 7 têtes sont tués*.

Avant de commencer à décrypter les symboles qui qualifie cette bête des plus bizard, il était important que nous puissions faire une halte, un intermède, des plus bénéfiques.

Non pour profiter des petits gâteaux et autres douceurs, mais afin de prendre le temps en vue de vous préparer psychologiquement, à ce que vous allez découvrir dans cette partie.

Ce que je m'en vais vous présenter maintenant va certainement étonner et profondément ébranler plusieurs d'entre vous, car nous allons entamer un très gros morceau.

La chose est telle, qu'alors que la prophétie nous montre cet agneau bestial comme étant une meurtrière sanguinaire qui fait que tous ceux qui n'ont pas la marque de la bête soient tué, elle ne sait pas elle-même qui elle est, ni qu'elle n'est la portée de ses œuvres démoniaques.

De mon côté, quant au travers des symboles prophétique j'ai pu Bible en main établir ce que (*ou qui*) symbolise cette bête, je fus surpris, car dans la réalité, jamais je ne lui aurais prêté une telle oeuvre... Sinon, pour bien saisir ce que vit cette bête et sa vision de son œuvre ici-bas, je vous donne un exemple du type de réalité qu'elle vit :

*Pour comprendre la personnalité et les fondements de l'oeuvre démoniaque qu'effectue, cette bête qui a deux cornes comme celle d'un agneau, il vous faut vous la représenter comme étant dans la peau d'un somnambule. Imaginez que notre sujet, est le PDG d'une grosse multinational, ayant pignon sur rue.*

*Lors de ces crises de somnambulismes ce dernier a pris l'habitude perfide de vider les comptes de ses clients, grâce à des commandes qu'il effectue à leurs frais sur internet.*

*Comme il agit dans un état second, au petit matin aucune trace de ces oeuvres ne demeure dans sa mémoire.*

*Ce qui a pour effet de faire perdurer durant des mois ces méfaits sans que l'habile voleur ne soit démasqué.*

*Surtout que dans la vie de tous les jours, il est un homme riche et intègre, et de surcroît c'est un bon chrétien. De par son bon témoignage nul n'a jamais, ne serait-ce qu'un instant, pu le soupçonner, car au vu de son bon témoignage, de sa vie exemplaire et de sa réputation ce serait une ineptie.*

*C'est un changement dans sa vie qui révélera le pot au rose, car de célibataire endurci qu'il a toujours été, il finit par se marier.*

*C'est à la nuit de noces que pour la première fois de sa vie d'adulte qu'il partage sa demeure avec un vis-à-vis. Ainsi une fois la nuit de noce consommée, les deux époux sombres, l'une dans les bras de l'autre, dans un doux sommeil.*

*Puis dans la moiteur de la nuit, comme à son habitude, notre voleur somnambule, se réveille afin d'agir. Dès lors, tel Mister Hyde œuvrant dans le corps du docteur Jenkins notre voleur s'éveille, à son insu. Sa nouvelle moitié connaissant les syndromes du somnambulisme, sachant qu'il ne faut surtout pas le réveiller durant sa crise, le suit et entreprend de le filmer. Elle découvre dès lors, abasourdie, la dure et sordide vérité.*

*Quel choc ces révélations ne seront elles pas, pour notre voleur somnambule à son réveil. Quelle grande stupeur sera la sienne ainsi que celle de ses clients quand ils auront connaissance de ses œuvres secrètes. Surtout qu'ils le plaçaient au-dessus de tout soupçon, lui l'homme à l'apparence si policer par l'honneur !*

Dans ce livre je vous démontrerais qu'à l'image de notre somnambule, que le groupe d'individus que symbolise cette bête qui a deux cornes semblables aux cornes d'un agneau, n'a pas une pleine conscience des répercussions de leurs actions.

Néanmoins leurs œuvres les qualifient comme étant bestial et sanguinaire. Du fait qu'elle-même ne sait pas qui elle est, au cours des siècles le mystère sur l'identité de notre bête fut épais et ténébreux. Ce qui a fait naître des situations ubuesques, car cette entité a établi des théories présentant ce qui pour elle était l'identité de cette bête, mais bien sûr sans jamais se rendre compte que c'était d'elle dont il s'agissait.

Parmi ces théories, elle a entre autres établi que cette bête représentait, l'Amérique, l'Europe où une autre nation etc. mais Bible en main je vais vous prouver le contraire. Vous serez certainement étonnés de voir à quel point un agneau demeure toujours un agneau même s'il parle comme un dragon.

Vous verrez aussi à quel point quand un agneau s'adonne aux œuvres de ténèbres, tout en donnant au monde l'image de la douceur, il peut être aussi démoniaque que le diable.

C'est ainsi que cette bête aux deux cornes d'agneau, sans en avoir conscience, en est arrivé à établir la domination du démon, en œuvrant encore pire qu'il ne l'aurait pas fait lui-même.

Pour percer l'identité secrète de cet agneau bestial, il faut oublier tout ce que la sagesse humaine a pu nous inculquer à son sujet.

La base la plus importante, afin d'œuvrer est de ne pas chercher à interpréter ce texte de [*Apocalypse 13 versets 11-17*], selon les symboles humains puisqu'il est de nature prophétique.

La seule sauf garde afin de ne pas errer dans cette quête, c'est d'interpréter les symboles de ce texte biblique grâce aux bases prophétiques que le Seigneur a établies dans sa parole.

Maintenant que ces bases ont été posées, nous pouvons entrer dans le vif du sujet. Pour ce faire, le premier symbole que nous allons décrypter est celui de la bête. Ce symbole est des plus importants car il représente de façon intrinsèque ce qu'est cette entité et permet de mieux comprendre ce que sont les œuvres iniques qu'elle pratique.

Pour comprendre ce que représente le symbole de la bête, nous allons de ce pas lire ceci : « **Pourquoi sommes-nous regardés comme des bêtes ? Pourquoi ne sommes-nous à vos yeux que des brutes ?** » [*Job 18 verset 3, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce texte : « *Mais l'homme qui est en honneur n'a point de durée, il est semblable aux bêtes que l'on égorge.* »

**Telle est leur voie, leur folie, et ceux qui les suivent se plaisent à leurs discours. – Pause.** » [Psaumes 49 versets 13-14, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce ceci : « **J'étais stupide et sans intelligence, j'étais à ton égard comme les bêtes.** » [Psaumes 73 verset 22, Bible Louis Segond].

Ce symbole de la bête représente donc des gens insensés et des brutes sans intelligence, cette image est aussi celle de personnes mondaines qui marche selon leur cœur.

Tout cela nous présente la bête comme étant un individu qui ne révère pas le Seigneur, mais qui œuvre selon sa sagesse.

Cette image de l'insensé et de la brute qui est ne révère pas l'Éternel Dieu et qui est symbolisée comme une bête nous est aussi présenté dans le texte qui suit : « **Porte tes pas vers ces lieux constamment dévastés ! L'ennemi a tout ravagé dans le sanctuaire. Tes adversaires ont rugi au milieu de ton temple ;**

**Ils ont établi pour signes leurs signes. [...] Ils ont mis le feu à ton sanctuaire ; Ils ont abattu, profané la demeure de ton nom.**

*Ils disaient en leur coeur : Traitons-les tous avec violence ! Ils ont brûlé dans le pays tous les lieux saints. Nous ne voyons plus nos signes ; Il n'y a plus de prophète, et personne parmi nous qui sache jusqu'à quand... Jusqu'à quand, ô Dieu ! l'opresseur outragera-t-il, L'ennemi méprisera-t-il sans cesse ton nom ? [...]*

**Souviens-toi que l'ennemi outrage l'Éternel, et qu'un peuple insensé méprise ton nom ! Ne livre pas aux bêtes l'âme de ta tourterelle, n'oublie pas à toujours la vie de tes malheureux ! Aie égard à l'alliance ! Car les lieux sombres du pays sont pleins de repaires de brigands. [...] Lève-toi, ô Dieu ! défends ta cause !**

**Souviens-toi des outrages que te fait chaque jour l'insensé ! N'oublie pas les clameurs de tes adversaires, le tumulte sans cesse croissant de ceux qui s'élèvent contre toi !** » [Psaumes 74 versets 3-4, 7-10, 18-20, 22-23, Bible Louis Segond].

Dans ce texte l'image de la bête qualifie celles et ceux qui rejettent le Seigneur et qui entreprennent d'attaquer son peuple.

Ici, ceux symboliser comme étant des bêtes sont sans intelligence car ce sont des insensés, et c'est ce manque de discernement qui les fait, martyriser, en ayant de la joie au coeur, le peuple de Dieu.

Dans la réalité, le peuple de Dieu les vrais ennemis du peuple de Dieu ne sont pas ces personnes bestiales et insensées, mais ce sont les démons, car c'est Satan et son engeance qui domine le monde (*ceux vivants sans Dieu*) et comme il l'a fait pour Caïn il pousse les êtres humains à persécuter et tuer leurs prochains qui servent le Seigneur :

*[Éphésiens 6 versets 10-12], [1 Jean 5 verset 19], [Genèse 4 versets 1-10], [1 Jean 3 versets 7-15], [Jean 8 verset 39-47], [Jean 15 versets 18-25].*

Sinon, en faisant la synthèse de tous les textes que nous venons de voir sur cette thématique nous apprenons que le symbole de la bête représente plus précisément ceux qui vivent sans révéler le vrai Dieu.

Dans le texte qui suit une distinction est faite entre le peuple de Dieu qui est présenté comme étant un lion et un lionceau et les peuples (*les nations*) qui sont eux présenter comme étant des bêtes :

**« Le reste de Jacob sera parmi les nations, au milieu des peuples nombreux, comme un lion parmi les bêtes de la forêt, comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis :**

*Lorsqu'il passe, il foule et déchire, et personne ne délivre. » [Michée 5 verset 8, Bible Louis Segond].*

Pour comprendre ce qui différencie le peuple de Dieu d'un peuple païen vivant sans le Seigneur, il nous faut étudier la raison d'être d'un synonyme du mot bête, c'est du terme animal, dont il sagit.

Voici ce qu'il représente : **« Ainsi en est-il de la résurrection des morts. Le corps est semé corruptible ; il ressuscite incorruptible ; Il est semé méprisable, il ressuscite glorieux ; Il est semé infirme, il ressuscite plein de force ; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. C'est pourquoi il est écrit :**

**Le premier homme, Adam, devint une âme vivante. Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, c'est ce qui est animal ;**

**Ce qui est spirituel vient ensuite. Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre ; le second homme est du ciel. »** [*1 Corinthiens 15 versets 42-48, Bible Louis Segond*].

À notre naissance nous naissons tous comme étant un homme ou une femme animal, cette réalité nous l'héritons en Adam.

Ainsi celui qui vit sans avoir fait alliance avec Christ est devant Dieu telle une bête (*un être animal*).

Il en est de même de quiconque transgresse la Parole de Dieu, alors qu'il avait déjà fait alliance avec Jésus.

Voici comment ceux qui agissent ainsi sont présenté : « *Il y a, en effet, surtout parmi les circoncis, beaucoup de gens rebelles, de vains discoureurs et de séducteurs, auxquels il faut fermer la bouche.*

**Ils bouleversent des familles entières, enseignant pour un gain honteux ce qu'on ne doit pas enseigner.**

**L'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit : Crétois toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux.**

*Ce témoignage est vrai. C'est pourquoi reprends-les sévèrement, afin qu'ils aient une foi saine, et qu'ils ne s'attachent pas à des fables judaïques et à des commandements d'hommes qui se détournent de la vérité. [...]*

**Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs oeuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne oeuvre. »** [*Tite 1 versets 10-14, 16, Bible Louis Segond*].

Quiconque, tout en connaissant le Seigneur, se rebelle contre lui et transgresse sa Sainte Parole est (*de par ces actes*) devient tel un animal, une bête stupide qui pratique des doctrines abominables.

Cette réalité fait de lui une personne qui n'est pas apte à comprendre ou à recevoir les enseignements du Saint-Esprit, car l'Esprit de Dieu ne peut pas vivre dans les infidèles [*Actes 5 verset 32*].

Ainsi bien qu'étant du peuple de Dieu, quiconque transgresse sa Parole demeure, à l'état premier de sa naissance, un homme animal.

Voici comment est présenté la différence entre un enfant de Dieu marchant par l'Esprit de Dieu et une personne vivant sans le Seigneur :

*« Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'oeil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au coeur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit.*

**Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. Lequel des hommes, en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu.**

*Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles.*

**Mais l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge.**

**L'homme spirituel, au contraire, juge de tout, et il n'est lui-même jugé par personne. Car qui a connu la pensée du Seigneur, pour l'instruire ? Or nous, nous avons la pensée de Christ. »**  
[1 Corinthiens 2 versets 9-16, Bible Louis Segond].

Tous ceux qui font alliance avec Jésus-Christ et lui demeure fidèle deviennent des êtres spirituels, des enfants de lumière, qui sont guidés et instruits en tout par le Saint-Esprit.

Quiconque n'est pas lié ainsi au Seigneur, ou qui tout en ayant fait alliance avec lui est infidèle à sa Parole, n'a pas ou n'a plus la capacité de discerner ce qui est bien de ce qui est mal. Ce type de personne est présenté comme étant aveugle spirituellement.

Voici ce que nous découvrons les concernant : **« Les disciples s'approchèrent, et lui dirent : Pourquoi leur parles-tu en paraboles ? Jésus leur répondit : Parce qu'il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux, et que cela ne leur a pas été donné.**

*Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a.*

*C'est pourquoi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent ni ne comprennent.*

**Et pour eux s'accomplit cette prophétie d'Ésaïe : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; Vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. Car le coeur de ce peuple est devenu insensible ;**

**Ils ont endurci leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, qu'ils n'entendent de leurs oreilles, qu'ils ne comprennent de leur coeur, qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. Mais heureux sont vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles entendent ! »** *[Matthieu 13 versets 10-16, Bible Louis Segond].*

Ainsi le Seigneur réserve sa connaissance, ces mystères à ceux qui ont fait alliance avec lui et lui demeurent fidèles.

En outre à ceux qui tout en ce réclamant de son nom lui sont infidèles Il fait d'eux des sourds et des aveugles spirituelles, ils entendent et voient les choses divines mais ne les comprennent pas.

Cette réalité tient au fait que ceux qui tout en se réclamant du nom du Seigneur transgressent sa Sainte Parole reçoivent un esprit d'égarement qui les amène à croire que le mensonge est la vérité et vice-versa *[2 Thessaloniens 2 versets 9-12].*

Nous avons dans la Bible des exemples flagrants de cette réalité en la personne des hauts dignitaires du peuple de Dieu contemporain de Jésus – qui était entre autres des pharisiens – *[Matthieu 23], [Matthieu 27 versets 22-26], [Actes 5 versets 17-30].*

Ils étaient tellement aveuglés par le démon, qu'ils en sont arrivé à exciter le peuple juif en vue qu'il demande aux Romains de crucifier le fils de Dieu qui est lui-même Dieu. Et ces dirigeants spirituels à la tête du peuple juif sont allés jusqu'à demander que le sang de Christ retombe sur eux ainsi que sur leurs enfants – donc comme une malédiction –.

Pourtant ils étaient les chefs attitrés du peuple de Dieu, sur qui l'onction sainte reposait *[Matthieu 23 versets 1-3].*

Cette réalité nous la retrouvons aussi chez Saul qui était lui aussi un pharisien – avant de devenir Paul le serviteur de Dieu – il a persécuté à mort les disciples du Christ.

Tant et si bien que c'est Jésus lui-même qui dû lui apparaître dans sa gloire afin de l'arrêter dans ces oeuvres iniques [*Actes 9 versets 1-9*], [*Actes 22 versets 3-16*].

De telle personne oeuvre pour le diable tout en pensant servir le Seigneur [*Jean 8 verset 44*].

Pour comprendre jusqu'où peut aller une personne qui est ainsi aveuglée, par le démon, il nous faut lire ceci : « *Car on vous exclura des synagogues, et même l'heure vient où tous ceux qui vous mettront à mort s'imagineront rendre un culte à Dieu.*

*Ils en arriveront là parce qu'ils n'ont jamais connu ni mon Père ni moi.* » [*Jean 16 versets 1-2, Bible Semeur*].

Ceux qui sont ainsi aveuglés en arriveront à tuer les enfants fidèles de Dieu en pensant, par leurs actes sanglants, glorifié le Seigneur.

Cette réalité est manifeste dans les œuvres de l'Église catholique qui est symbolisée prophétiquement comme étant la première bête de la prophétie d' [*Apocalypse 13*] qui monte de la mer et qui a sept têtes et dix cornes. Cette religion à spolié, torturé et assassiné, sans pitié, une multitude de martyrs, sous couvert de la foi et en ayant l'intime conviction de servir le Seigneur par de tels actes.

Je vous ai apporté des preuves de tels actes dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Je vous invite aussi à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *L'héritage législatif sanglant* ».

Pour en revenir au symbole de la bête, il représente donc soit les œuvres d'une peuplade qui ne connaît pas le Seigneur, soit d'un peuple qui porte son nom tout en le déshonorant.

Maintenant le symbole de la bête élucidé nous allons nous intéresser à un autre que présente notre texte de base. Il nous est dit que l'agneau bestial à deux cornes sort de la terre.

Pour découvrir ce que cache ce symbole, je vous invite à lire ceci :

**« Car la terre est au Seigneur, et tout ce qu'elle renferme. »**  
[1 Corinthiens 10 verset 26, Bible Louis Segond].

Le symbole de la terre dans le langage prophétique représente ce qui est au Seigneur. Néanmoins, elle ne lui appartient pas juste comme le serait un objet, car la relation est plus intime, plus fort, comme le seraient les liens qui unissent un époux à son épouse.

Voyez vous-même : **« On ne te nommera plus délaissée, on ne nommera plus ta terre désolation ; Mais on t'appellera mon plaisir en elle, et l'on appellera ta terre épouse ; Car l'Éternel met son plaisir en toi, et ta terre aura un époux.**

*Comme un jeune homme s'unit à une vierge, ainsi tes fils s'uniront à toi ; et comme la fiancée fait la joie de son fiancé, ainsi tu feras la joie de ton Dieu. »* [Ésaïe 62 versets 4-5, Bible Louis Segond].

La terre est le symbole de l'épouse de Dieu qui est elle-même est le symbole de son peuple. Lisons encore ceci pour renforcer notre étude :

**« Et je vis descendre du ciel, d'après de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis du trône une forte voix qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ! Il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux »**  
[Apocalypse 21 versets 2-3, Bible Louis Segond].

De même qu'une épouse fertile enfante pour son époux de même la terre, elle aussi, est fécondée par le Seigneur et elle lui donne une postérité. Voici comment cela se produit :

**« Comme la pluie et la neige descendent des cieux, et n'y retournent pas sans avoir arrosé, fécondé la terre, et fait germer les plantes, sans avoir donné de la semence au semeur et du pain à celui qui mange, ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche :**

*Elle ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins. »* [Ésaïe 55 versets 10-11, Bible Louis Segond].

Ce texte est lui aussi des plus intéressants pour notre sujet :

« **Le semeur, c'est celui qui sème la Parole. [...] Enfin, il y a ceux qui reçoivent la semence « dans la bonne terre » :**

*Ce sont ceux qui écoutent la Parole, qui la reçoivent et qui portent du fruit : un grain en donne trente, un autre soixante, un autre cent. » [Marc 4 versets 14 et 20, Bible Semeur].*

Rajoutons ceci à notre réflexion : « *Il dit encore : Il en est du royaume de Dieu comme quand un homme jette de la semence en terre ; Qu'il dorme ou qu'il veille, nuit et jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment. La terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, puis l'épi, puis le grain tout formé dans l'épi ;*

*Et, dès que le fruit est mûr, on y met la faucille, car la moisson est là. » [Marc 4 versets 26-29, Bible Louis Segond].*

De même qu'une graine qui est semée en terre se transforme en un splendide végétal, il en est de même pour l'Évangile qui une fois entendu grandit dans le cœur (*donc dans l'esprit*) de celui qui le reçoit.

Cette réalité est la base de la nouvelle naissance en Jésus-Christ, car c'est la parole de Dieu qui féconde et donne vie à un peuple pour le Seigneur. Voici encore ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Car, quand vous auriez dix mille maîtres en Christ, vous n'avez cependant pas plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile. » [1 Corinthiens 4 verset 15, Bible Louis Segond].*

À l'instar, d'une terre dans lequel on sème de bonnes graines, celui qui reçoit l'Évangile dans son cœur a été ensemencé, l'objectif étant un renouvellement, une nouvelle naissance spirituelle.

Voici comment cette réalité spirituelle est présentée : « **Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Nicodème lui dit :**

*Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître ? Jésus répondit :*

*En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.*

**Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit.** » [*Jean 3 versets 3-6, Bible Louis Segond*].

La nouvelle naissance est aussi réelle que celle où nous sommes sortie du ventre maternel, sauf qu'elle est spirituelle et la semence qui nous permet d'être engendré c'est l'Évangile et non un spermatozoïde.

Pour résumé ce que nous venons de voir, je vous dirais que le lieu où se fait cette nouvelle naissance est à la fois notre cœur et le peuple de Dieu. C'est dans notre cœur que la semence est semée et contenu, mais c'est au sein du peuple de Dieu qu'elle va croître.

D'où l'unité des membres du peuple de Dieu qui forme qu'un seul corps, dont Christ est la tête [*1 Corinthiens 12 versets 12-27*], [*Romains 11 versets 16-27*], [*Colossiens 1 versets 13-18*].

La terre étant le symbole du peuple de Dieu, ce qui en sort ou ce qui germe à partie d'elle, représente ce ou celui qui est sanctifié. Voici ce que l'on peut lire à ce propos : « *Que les cieux répandent d'en haut et que les nuées laissent couler la justice ! Que la terre s'ouvre, que le salut y fructifie, et qu'il en sorte à la fois la délivrance ! Moi, l'Éternel, je crée ces choses.* » [*Ésaïe 45 verset 8, Bible Louis Segond*].

Prenons aussi ce texte en considération : « **Il s'est élevé devant lui comme une faible plante, comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée ; Il n'avait ni beauté, ni éclat pour attirer nos regards, et son aspect n'avait rien pour nous plaire.** » [*Ésaïe 53 verset 2, Bible Louis Segond*].

Finissons par cet autre texte : « **Puis un rameau sortira du tronc d'Isaï, Et un rejeton naîtra de ses racines. L'Esprit de l'Éternel reposera sur lui : Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et de crainte de l'Éternel.**

*Il respirera la crainte de l'Éternel ; Il ne jugera point sur l'apparence, Il ne prononcera point sur un oui-dire.*

**Mais il jugera les pauvres avec équité, et il prononcera avec droiture sur les malheureux de la terre ; Il frappera la terre de sa parole comme d'une verge, et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant. [...]** » [*Ésaïe 11 versets 1-5, Bible Louis Segond*].

Toutes ces choses qui sortent de la terre sont des symboles qui représentent Christ. Il est présenté comme sortant de la terre comme le ferait une plante. C'est lui qui est venu apporter la Parole de Dieu et son salut à son peuple et à l'humanité. Le symbole de ce qui germe de la terre représente aussi le peuple de Dieu.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Ainsi parle l'Éternel, qui t'a fait, et qui t'a formé dès ta naissance, celui qui est ton soutien : Ne crains rien, mon serviteur Jacob, mon Israël, que j'ai choisis. Car je répandrai des eaux sur le sol altéré, et des ruisseaux sur la terre desséchée ; Je répandrai mon esprit sur ta race, et ma bénédiction sur tes rejetons. Ils pousseront comme au milieu de l'herbe, Comme les saules près des courants d'eau.* » [Ésaïe 44 versets 2-4, Bible Louis Segond].

Ainsi ce qui sort de la terre (*donc, ce qui pousse ou germe*) représente une chose ou une personne que le Seigneur a consacrée. Cette réalité est renforcée par le symbole des cornes d'agneau que porte cette bête, car dans la réalité seul un agneau peut porter des cornes d'agneau.

Pour comprendre ces faits il convient de lire ceci : « *Mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache* » [1 Pierre 1 verset 19, Bible Louis Segond].

Voici un deuxième texte présentant cette réalité : « *Le lendemain, il vit Jésus venant à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.* » [Jean 1 verset 29, Bible Louis Segond].

Le symbole de l'agneau représente avant tout Jésus qui du donner sa vie pour nous et pour ce faire a agi comme le ferait un agneau docile. Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent ; Il n'a point ouvert la bouche.*

*Il a été enlevé par l'angoisse et le châtiment ; Et parmi ceux de sa génération, qui a cru qu'il était retranché de la terre des vivants et frappé pour les péchés de mon peuple ?* » [Ésaïe 53 verset 7-8, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté dans ce verset, ainsi que dans tout ce chapitre du prophète Ésaïe, est une prophétie qui annonçait les souffrances à venir de Jésus lui le fils de Dieu, le Christ. Pour s'en rendre compte il faut lire ce que nous trouvons dans [*Actes 8 versets 26-40*], et qui parle de ce texte du prophète *Ésaïe*. Ainsi nous le voyons, généralement dans la Bible le Symbole de l'agneau est celui qui symbolise Jésus.

Néanmoins, il est important de noter que les mêmes symboles qui représentent Jésus, sont aussi ceux qui sont prêtés à son peuple.

Tous ceux qui font alliance avec lui deviennent qu'un avec lui [*Hébreux 3 verset 14*], et hérite des mêmes attribut et symbole que lui.

Ainsi le symbole de l'agneau qui représente Jésus son peuple l'a aussi hérité de lui. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« *Après cela, le Seigneur désigna encore soixante-dix autres disciples, [...] Partez ; voici, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.* » [*Luc 10 versets 1 et 3, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « **Après qu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ne m'aiment ceux-ci ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux.** » [*Jean 21 verset 15, Bible Louis Segond*].

Cette bête portant en elle de façon intrinsèque le symbole de l'agneau et sortant de la terre symbolise donc un lieu consacré.

Sinon, mon sentiment est que nous avons bien, même très bien avancé sur cette thématique de l'agneau bestial. Nous avons déjà découvert plusieurs symboles de cette bête apocalyptique des plus bizarres, mais nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin.

Nous allons donc de ce pas découvrir un autre symbole qui qualifient cet agneau bestial, c'est celui de la corne. Voici ce que le Saint Livre nous dit à ce propos : « **Le bouc, c'est le roi de Grèce. La grande corne entre ses yeux, c'est le premier roi. Les quatre cornes qui l'ont remplacée, une fois qu'elle a été brisée, ce sont quatre royaumes qui surgiront de cette nation, mais sans avoir autant de force qu'elle.** » [*Daniel 8 versets 21-22, Bible Segond 21*].

Complétons avec ce texte : « *Puis je vis, au milieu du trône [...] un agneau debout comme offert en sacrifice. Il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu envoyés par toute la terre.* » [Apocalypse 5 verset 6, Bible Segond 21].

Finissons avec ceci : « **J'ai levé les yeux et vu quatre cornes. J'ai dit à l'ange qui me parlait : « Qu'est-ce que ces cornes ? » Et il m'a répondu : « Ce sont les puissances qui ont dispersé Juda, Israël et Jérusalem. » L'Éternel m'a fait voir quatre forgerons.**

*J'ai dit : « Que viennent-ils faire ? » Il a répondu : « Des puissances ont dispersé Juda au point que personne ne redresse la tête, et ces forgerons sont venus pour les effrayer, pour abattre la puissance des nations qui se sont levées contre le pays de Juda afin de disperser ses habitants. »* [Zacharie 2 versets 1-4, Bible Segond 21].

La corne symbolise la puissance que possède un royaume ou une personne. Jésus est symbolisé comme un agneau sacrifié qui a sept cornes, ce qui représente la toute-puissance qu'il a reçue de par son divin sacrifice. Le peuple de Dieu adhère tout à fait à cette définition de corne représentant un royaume ou une nation, car Christ a fait de nous son peuple une nation sainte, un sacerdoce royal, un royaume de sacrificeurs. Le texte qui suit en atteste :

« **Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde.** » [1 Pierre 2 versets 9-10, Bible Louis Segond].

Considérons aussi ceci : « [...] *Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificeurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre.* » [Apocalypse 5 versets 9-10, Bible Louis Segond].

Ainsi, une corne est un royaume et une bête qui en porte plusieurs représente une union entre plusieurs peuples. Ainsi l'agneau bestial, ayant deux cornes, cela symbolise donc un lieu ou cohabite deux peuples bien distincts.

Les divers symboles que nous venons de découvrir et qui sont attachés à l'agneau bestial à deux cornes qui sort de la terre le qualifient donc comme étant le peuple de Dieu.

Néanmoins, ne pouvant représenter les enfants fidèles du Seigneur, il s'agit donc d'un mouvement spirituel qui bien que consacré au Seigneur lui est infidèle comme l'étaient les pharisiens. En outre comme cette bête apocalyptique à deux cornes comme celle d'un agneau, c'est le symbole de deux peuples qui cohabite en son sein.

Bien que le peuple de Dieu soit formé en Jésus-Christ de l'union du peuple juif et des chrétiens, ici il ne peut s'agir du peuple juif, car dans [*Romains 11 versets 7-36*], nous découvrons que Dieu n'a réservé la réunification des juifs avec les chrétiens qu'en tout dernier ressort.

Pour un temps, les juifs ont été plongés, par Dieu, dans l'endurcissement, ce qui permet que le nombre des appelés chez les chrétiens puisse être au complet. Ils ont toujours l'onction, mais pour un temps, ils ont été mis en sommeil par Dieu.

Les juifs sont déjà élus, et c'est une fois que le nombre des appelés venant des païens sera au complet que l'endurcissement des juifs se terminera et que le peuple de Dieu sera uni en Jésus-Christ.

Comme la réunification des juifs et des chrétiens ne se fera que quand l'ensemble des chrétiens issus du paganisme sera entré dans la bergerie du Seigneur, le deuxième peuple qui forme la deuxième corne de la bête ne peut donc pas être le peuple juif !

Ce qui nous reste donc c'est la chrétienté. Cet agneau apocalyptique a deux cornes, c'est donc le symbole de deux peuples indépendants, deux puissances chrétiennes dont il s'agit. Ils sont unis pour pratiquer une même œuvre, mais sont bien distincts dans ce qu'ils professent.

Il est vrai qu'une fois ces bases posées, on pourrait penser qu'il nous suffit de regarder à la structure de la chrétienté pour trouver ces deux peuples qui sont unis pour une même œuvre, tout en étant des entités bien distinctes professe des doctrines qui souvent s'opposent.

L'un des liens qui représente une telle unité est en ce siècle l'oecuménisme qui unis les deux grands pôles de la chrétienté les religions protestantes et l'Église catholique.

Mais avant de poursuivre, il est important de noter qu'en tant que religion chrétienne, l'Église catholique, bien que faisant partie du mouvement œcuménique, ne peut pas être l'agneau à deux cornes, car elle est la bête qui monte de la mer et qui a dix cornes et sept têtes, et ce sont ces œuvres que l'agneau bestial à deux cornes perpétue.

Je ne vais pas développer cette réalité, car je l'ai déjà fait bien en profondeur dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ». Maintenant ce point acté, revenons à nos moutons, hum... *à notre agneau bestial*.

Comme je vous le disais cette bête à deux cornes donc est formé de deux peuples ou philosophie bien distincte et comme l'Église catholique n'est pas une des deux, il s'agit donc de deux philosophies protestantes. Leur base première d'unité n'est donc pas l'oecuménisme, mais le protestantisme.

Cette base représente de façon intrinsèque ce qu'ils sont. Depuis que Martin Luther à créer la sécession avec l'Église catholique et est devenu le père du protestantisme, de ce mouvement initial, il y a eu l'émergence de deux courants spirituels bien distincts :

*Ceux qui gardent le sabbat et ceux qui le rejettent.*

Chacun de ces mouvements, en est venu, nous le verrons tout à l'heure, à transgresser la parole de Dieu et est devenu une des cornes de l'agneau bestial. Maintenant ces bases établies, nous allons renforcer tout ce que nous venons de voir en revenant sur deux symboles de ce texte de [*Apocalypse 13*] qui présente l'origine de la bête à sept têtes et dix cornes, ainsi que celle de l'agneau bestial.

Ce sont les symboles de la mer et celle de la terre qu'il s'agit ! Ces deux bêtes étant toutes deux spirituelles, néanmoins les symboles des lieux qui les voient naître (*paraître*) nous permettent de comprendre la différence qui existe entre ces deux entités.

Commençons par le symbole de la mer. Au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* » du livre que je vous ai présenté plus haut, nous avons découvert que c'est de ce lieu que sort la bête à sept têtes et à dix cornes.

Nous avons aussi vu, Bible en mains, que le symbole de la mer est celui qui représente les nations et est donné dans le cadre de cette prophétie pour présenter, le peuple Romain d'où l'Église catholique a prit naissance. La terre, d'où émerge l'agneau bestial, quant à lui nous permet de mieux comprendre sa nature.

Comme nous venons de le voir, la terre est le symbole qui représente le peuple de Dieu, et ne pouvant pas symboliser le peuple juif, c'est donc de la chrétienté que cette entité devait sortir.

En outre, l'agneau bestial aux deux cornes, apparaissant après la première bête – qui je le rappelle symbolise l'Église catholique – et comme il n'y a que deux branches dans la chrétienté, l'agneau bestial ne peut donc qu'être, comme nous venons de le voir, que le protestantisme. Ce qui fait de cette bête à deux cornes comme celle d'un agneau ce qu'elle est, c'est la terre d'où elle sort.

Dans ce livre que je vous ai déjà présenté et toujours au chapitre « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* » nous découvrons que par décret impériale, le catholicisme était déclaré comme étant la seule religion de l'empire Romain, puis la domination fut donner à l'Église catholique sur toute la chrétienté.

Ce faisant, comme aucune autre religion chrétienne n'avait le droit de citer l'Église catholique était donc la seule à remplir le critère de terre prophétique qui symbolise le peuple de Dieu au sein de la chrétienté. Ainsi la terre d'où émerge l'agneau bestial était donc déjà inique, et cela là donc pervertie dès sa naissance (*création*).

Ce que je dis est corroboré par des faits historiques, car le père du protestantisme, *Martin Luther* le grand réformateur, a eu comme base première de foi le catholicisme.

Et cela ne fut pas qu'un peu, car il était arrivé au stade de théologien professant les doctrines catholique.

Il est aussi à noter, que c'est grâce aux lois catholiques que les Protestants ont pu acquérir le droit d'exister et d'enseigner leur doctrine.

Je vous présente cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité* ».

En outre, dès le balbutiement du protestantisme, les grands réformateurs protestants ont accepté de continuer à perpétuer les œuvres de la religion catholique, comme ceux consistant à rejeter le sabbat. Je vous porte les preuves de ce que j'avance dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté* ».

Ces points étant acté, nous allons nous intéresser à un autre symbole qui qualifie l'agneau bestial, celui-ci est sonore, car elle est une bête des plus bizarre et sanguinaire et qui parle comme un dragon.

Ne vous êtes-vous jamais posé la question de savoir comment un animal aussi doux qu'un agneau peut-il parler comme un dragon ?

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue ce vieil adage :

*« Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirais qui tu es ! »*

*Avant tout il est important de noté, si besoin est que le dragon est un symbole du démon [Apocalypse 12 versets 9].*

*Ainsi, vu ses fréquentations des plus douteuses, cet agneau bestiale, pratique donc les œuvre du démon, ce qui fait de lui son serviteur.*

Revenons à ce symbole du « *parler comme le dragon* ». Ce qui est présenté ici est d'importance, car celui qui parle comme une autre personne fait les mêmes actions qu'elle, ou œuvre pour elle. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Toutefois, mon pied allait fléchir, mes pas étaient sur le point de glisser ; Car je portais envie aux insensés, en voyant le bonheur des méchants.** »

*Rien ne les tourmente jusqu'à leur mort, et leur corps est chargé d'embonpoint ; Ils n'ont aucune part aux souffrances humaines, ils ne sont point frappés comme le reste des hommes.*

*Aussi l'orgueil leur sert de collier, la violence est le vêtement qui les enveloppe ; L'iniquité sort de leurs entrailles, les pensées de leur coeur se font jour. Ils raillent, et parlent méchamment d'opprimer ;*

*Ils profèrent des discours hautains, ils élèvent leur bouche jusqu'aux cieux, et leur langue se promène sur la terre. [...]*

**Si je disais : Je veux parler comme eux, voici, je trahirais la race de tes enfants. [...] Car voici, ceux qui s'éloignent de toi périssent ; Tu anéantis tous ceux qui te sont infidèles. »** [*Psaumes 73 versets 2-9, 15, 27, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci: **« Tu lui parleras, et tu mettras les paroles dans sa bouche ; et moi, je serai avec ta bouche et avec sa bouche, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire. Il parlera pour toi au peuple ; il te servira de bouche, et tu tiendras pour lui la place de Dieu. »** [*Exode 4 versets 15-16, Bible Louis Segond*].

Le premier texte nous présente celui qui parle comme un méchant, étant dans la réalité une personne qui pratique les mêmes mauvaises œuvres que ce dernier. Le deuxième texte, quant à lui, nous dit que celui qui parle comme si elle était une autre personne, comme faisant l'oeuvre de cette dernière, c'est son représentant.

Cette réalité est bien celle qui qualifie l'agneau bestial il parle comme le dragon et amène l'humanité à adorer la première bête, qui est, elle, le serviteur du dragon. C'est elle qui fait que tous ceux qui adhèrent as la doctrine que cette bête à sept têtes et dix cornes professe puissent recevoir la marque de la bête.

*Ainsi, ce qu'elle promulgue ne vient pas d'elle, car elle perpétue les oeuvres de cette autre bête, qui elle-même sert le dragon (le démon) et qui lui donne de sa puissance.*

*La marque de la bête est donc celle que donne le démon.*

L'oeuvre que dois pratiquer cet agneau bestial, nous apprend beaucoup sur qui elle est. Pour mieux nous en imprégné je vous invite à relire cette portion de notre texte de base, [*Apocalypse 13 versets 11-17*], que nous avons déjà lu plus haut :

« [...] Elle exerçait toute l'autorité de la première bête en sa présence, et elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête [...] *Et elle séduisait les habitants de la terre [...] disant aux habitants de la terre de faire une image à la bête qui avait la blessure de l'épée et qui vivait.* »

Avant de développer cette portion de texte je vous dirais qu'il est vraiment très important de toujours interpréter un texte prophétique avec les bons outils, en l'occurrence par le biais de symboles prophétiques bibliques. Ici le terme image qui est utilisé est la clef.

Néanmoins il faut bien l'interpréter. De prim-abord, en rencontrant ce mot, on voit tout de suite, un dessin, une photo ou une représentation quelconque d'une chose.

Malheureusement, ceux qui interprètent ainsi ce symbole erreront, car le symbole de l'image représente ici des préceptes des enseignements. Pour approfondir cette réalité prophétique je vous invite à lire le chapitre intitulé « *Les modalités du scellement des deux peuples (celui de Dieu et celui de la bête)* ».

Ainsi, la bête apocalyptique aux deux cornes d'agneau est présentée prophétiquement comme devant distiller les préceptes et enseignement de la bête à sept têtes et dix cornes, qui les tiens elle-même du démon.

La bête à sept têtes et à dix cornes étant le symbole qui représente la papauté trônant à la tête de l'Église catholique, ce message ne peut donc qu'être celui que diffuse Babylone, qui nous l'avons vue est le symbole de toute doctrine mensonger menant à la confusion.

Ce type de doctrine a pour centre et raison d'être la transgression de la parole de Dieu. Ainsi, ce sont les doctrines de la première bête (*l'Église catholique*) que l'agneau bestial (*le protestantisme*) devait pratiquer. Nous allons de ce pas découvrir si cette prophétie a aussi été réalisée. Pour ce faire il nous faut en revenir à la réalité des œuvres que le catholicisme devait pratiquer et pour ce faire, il nous faut relire cette prophétie la présentant comme étant la petite corne :

« *Il prononcera des paroles contre le Très-Haut, il opprimerà les saints du Très Haut, et il espérera changer les temps et la loi ; et les saints seront livrés entre ses mains pendant un temps, des temps, et la moitié d'un temps.* » [Daniel 7 verset 25, Bible Louis Second].

L'objectif de la petite corne est de changer les temps et la loi, cette entité étant aussi symbolisée comme étant la bête à sept têtes et dix cornes et étant des images représentant l'Église catholique, ce sont donc cette même œuvre que l'agneau bestial devait aussi pratiquer.

Nous allons de ce pas vérifié si le protestantisme à bien réaliser ce pan de la prophétie. Pour ce faire il nous faut avant tout en revenir à l'identité des deux cornes de l'agneau bestial.

Je vous ai déjà présenté la réalité de cet agneau qui est formé de deux entités chrétiennes bien distinctes, et qui ont des bases de foi, qui sont souvent en inadéquation.

Une des cornes de cette bête observe le sabbat, et l'autre le rejette. Le premier courant de pensée représente ceux qui mettent en pratique la Sainte Loi de Dieu et observent le sabbat.

Malheureusement, ils en sont venus à être infidèles au Seigneur en ayant établi des doctrines d'hommes qui contreviennent à la Parole de Dieu. C'est le cas de l'Église adventiste du septième jour qui garde certes les commandements de Dieu, mais transgresse sa Parole par ses doctrines iniques.

Ce que nous avons déjà étudié jusque-là, ainsi que ce que nous étudierons démontrent ce que j'avance.

Sinon, il y a aussi un autre peuple chrétien – l'Église du Dieu vivant –, qui observe la loi de Dieu, mais qui continue à pratiquer les alinéas de la loi cérémonielle que Jésus a abolie par son divin sacrifice.

Ce faisant, ils œuvrent selon les mêmes œuvres que ceux présentés dans [Colossiens 2 versets 16-23], ils ne peuvent donc être agréés du Seigneur. Dans mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Le non-sens de l'observance, en ce siècle, des anciennes fêtes juives par les chrétiens* », je démontre, Bible en main, le non-sens de certaines de leurs doctrines.

L'autre courant de pensée représentant l'autre corne de cet agneau, ce sont ceux qui rejettent la loi de Dieu et surtout le sabbat et qui ont généralement leur jour de culte le dimanche. Rappelons-le, qui est le jour de culte que l'Église catholique a institué au détriment de la Parole de Dieu. Cette deuxième corne est représentée entre autres par les témoins de Jéhovah et l'Église évangélique etc.

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » aux chapitres « *Le sabbat et le décalage horaire* » et « *Le jour du sabbat peut-il être permuté avec un autre jour* » je vous ai apporté les preuves que ces deux religions chrétiennes rejettent le sabbat.

L'Église évangélique, nous l'avons vue fait partie aussi de cette corne qui, a établi des doctrines catholiques visant à pervertir la réalité bible des rêves, donc la base de la prophétie.

Nous avons déjà vu quelles sont les réalités des œuvres iniques que le protestantisme, sous l'aspect prophétique de l'agneau bestial à deux cornes, doit porter, mais il y a un point crucial à considérer, dans cette affaire, c'est le positionnement des protestants, toutes religions confondues, face à leurs actes.

Pour vous présenter cette réalité, je vous dirais que le plus effroyable dans la vie, est selon moi, de mal agir envers les autres et envers soi à son insu, comme le faisait notre somnambule.

Dans la Bible nous avons un bel exemple de cette réalité en la personne des pharisiens. Nous découvrons dans [*Marc 7 versets 5-13*], que ces hommes en étaient venu à trafiquer la Parole de Dieu afin de rendre leur religion plus fonctionnelle.

Ce type d'oeuvre inique qu'ils pratiquaient à fait d'eux des enfants et des serviteurs du diable [*Jean 8 versets 30-59*].

Cette réalité, bien que flagrante pour nous dans leurs œuvres, ne leurs étaient pas audibles, car voyer leurs réactions quand Jésus les as présenter comme étant des enfants et des serviteurs du démon qui cherche à faire sa volonté. Ils furent profondément choqué et outré par ce qu'ils venaient d'entendre.

Fort de tout ce que je viens de présenter, vous comprenez donc, que nul n'est besoin de faire le choix délibéré de servir le diable pour devenir son serviteur ou son enfant, qui porte sa marque.

Pour se faire, il vous suffit de rejeter le Seigneur (*sa Parole*). En agissant ainsi les réactions suivront les actes !

Car, dans ce monde il n'y a que deux maître qui domine sur l'humanité, Dieu ou Satan, en ne prenant pas positions pour Dieu on devient la propriété du démon.

## 6 La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon

**P**our commencer, je vous dirais que ce chapitre est une extension des études que je vous ai déjà présentée dans mes livres intitulés « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* », et « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

Dans ces ouvrages, je vous ai tout particulièrement présenté la réalisation littérale des attaques que le démon à porter, au travers des siècles contre la prophétie et pour ce faire, il a utilisé puissamment son serviteur inique, la petite corne (*l'Église catholique*) pour réaliser cette œuvre.

Puis l'agneau bestial (*le protestantisme*) a repris à son compte les doctrines catholiques, cette réalité nous venons de le découvrir.

Dans ce chapitre nous allons découvrir une autre entité qui œuvre selon cette même base. Pour ce faire lisons ceci : « *Après cela, j'entendis dans le ciel comme une voix forte d'une foule nombreuse qui disait : Alléluia ! Le salut, la gloire, et la puissance sont à notre Dieu, parce que ses jugements sont véritables et justes ;*

**Car il a jugé la grande prostituée qui corrompait la terre par son impudicité, et il a vengé le sang de ses serviteurs en le redemandant de sa main. [...] Et j'entendis comme une voix d'une foule nombreuse, comme un bruit de grosses eaux, et comme un bruit de forts tonnerres, disant : Alléluia ! Car le Seigneur notre Dieu tout-puissant est entré dans son règne. Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse, et donnons-lui gloire ;**

Car les noces de l'agneau sont venues, et son épouse s'est préparée, et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin, éclatant, pur. Car le fin lin, ce sont les oeuvres justes des saints. Et l'ange me dit : Écris : Heureux ceux qui sont appelés au festin de noces de l'agneau ! Et il me dit : Ces paroles sont les véritables paroles de Dieu. Et je tombai à ses pieds pour l'adorer ; Mais il me dit :

*Garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu. – Car le témoignage de Jésus est l'esprit de la prophétie. [...]*

*Et la bête fut prise, et avec elle le faux prophète, qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et adoré son image. Ils furent tous les deux jetés vivants dans l'étang ardent de feu et de soufre. » [Apocalypse 19 versets 1-2, 6-10, 20, Bible Louis Segond].*

Avant tout, je vous dirais qu'en prenant le temps d'analyser ce texte, mon premier constat est que, nous y retrouvons les bases des messages des trois anges apocalyptiques [Apocalypse 14 versets 6-13].

On y retrouve, entre autres, la gloire et le règne du Seigneur qui sont matérialisés dans le message présenté par le premier ange. Concernant le deuxième ange, ici c'est le message sur la déchéance de Babylone qui est apporté. En outre nous découvrons des éléments supplémentaires, comme la présence de l'agneau (*Jésus-Christ*) et à ses côtés son épouse qui symbolise le peuple de Dieu.

Dans ce texte, nous apprenons aussi que la gloire devant être rendue au Seigneur est liée au témoignage de Jésus proclamé par le peuple de Dieu. Maintenant ces bases posées nous pouvons nous intéresser au symbole du faux prophète qui est présenté dans ce texte.

Pour commencer, je vous dirais que, ce qui qualifie une personne comme tel est très mal compris par le plus grand nombre.

L'objectif de ce chapitre est de vous apporter des lumières à ce propos, et la première base que nous allons étudier est celle qui qualifie les prophètes, car ainsi nous pourrions mieux appréhender ce qu'est un faux prophète ou du moins ce qui le fait reconnaître.

Le premier point que nous allons étudier est l'un de ceux que notre texte de base nous présente et que nous allons revoir.

Néanmoins pour ce faire, en vue d'une étude plus efficiente, nous allons le découvrir dans divers versions. Voici la première :

« [...] **Car le témoignage de Jésus est l'Esprit de la prophétie.** » [*Apocalypse 19 verset 10, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cette deuxième version : « [...] **La vérité révélée par Jésus, voilà ce qui inspire les prophètes.** » [*Apocalypse 19 verset 10, Bible En Français Courant*].

Finissons avec cette troisième version : « *Alors je me mets à genoux aux pieds de l'ange pour l'adorer. Mais il me dit : « Attention, ne fais pas cela ! Je suis un serviteur comme toi et comme tes frères et tes sœurs qui sont les témoins de Jésus. C'est Dieu que tu dois adorer. » Oui, être témoin de Jésus, c'est annoncer que les prophètes ont dit la vérité.* » [*Apocalypse 19 verset 10, Bible Parole de Vie*].

Dans ce texte de l'apocalypse, nous voyons, que tout comme Jésus le fit durant sa vie terrestre, ici encore son témoignage est lié à la gloire qui doit être portée à Dieu, et à lui seul. En outre, nous avons découvert que ce sont les serviteurs de Dieu – ici, présentés comme étant les frères de l'apôtre Paul – qui ont (*autrement dit observent*) le témoignage de Jésus. Afin de comprendre de qui l'ange parle, je vous invite à lire ce texte : « *Mais il me dit :*

***Garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. Adore Dieu.*** » [*Apocalypse 22 verset 9, Bible Louis Segond*].

C'est donc des prophètes dont il est fait mention dans le texte vue plus haut, ce sont eux qui ont le change du témoignage de Jésus.

Ainsi, en faisant la synthèse de ce que tous ce que nous venons de découvrir nous comprenons que le « *témoignage de Jésus* », qui est aussi appeler « *l'Esprit de prophétie* » se matérialise par le fait que Jésus donne au prophète des révélations.

En outre, le terme Esprit de la prophétie présente l'oeuvre du Saint Esprit prenant les nouvelles révélations auprès du Seigneur pour les révéler au peuple de Dieu, plus précisément à ses prophète.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « **Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est pousser par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu.** » [2 Pierre 1 versets 20-21, Bible Louis Second].

Nous découvrons ici que c'est le Saint Esprit qui était dans des hommes, qui leur à inspirer des messages prophétiques. Comme ces hommes sont ceux désignés par le Saint Esprit pour apporter les prophéties, se sont donc des prophètes (*ou des prophétesses*).

Hormis cela, pour une meilleure compréhension des bases de la prophétie, qui est gérée par l'Esprit de Dieu, il convient de lire aussi ce texte des plus importants :

**« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les supporter maintenant.**

*Quand le défenseur sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et vous annoncera les choses à venir.*

**Il révélera ma gloire parce qu'il prendra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce que le Père possède est aussi à moi ;**

*Voilà pourquoi j'ai dit qu'il prend de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera. [...] Jésus leur répondit : « Vous croyez juste maintenant ? »* [Jean 16 versets 12-15, 31, Bible Segond 21].

*Ici ont été posées les bases du témoignage de Jésus.*

Avant de développer ce qui se trouve dans ce texte, il ne faut pas perdre de vue que durant son pèlerinage sur cette terre, porter la Parole de son Père aux hommes, plus précisément à ses élus, a été l'essence même de son témoignage.

Bien que le terme témoignage ne soit pas clairement explicité dans ces versets, nous comprenons que nous sommes dans le même contexte et c'est le Saint-Esprit qui reprend la mission qui était celle de Jésus, du temps où il était sur terre, à savoir présenter au peuple de Dieu la parole de l'Éternel.

Néanmoins, bien que ces paroles soient de Dieu le Père et que ce soit l'Esprit de Dieu qui en soit le dépositaire, elles sont néanmoins présentées comme étant de Jésus, c'est donc bien de son témoignage qu'il s'agit. Afin de bien comprendre la portée de ce témoignage qui nous vient de Jésus et surtout comment il se manifeste et est formé, nous avons de précieux indices dans ce texte.

Il nous est dit que comme le peuple de Dieu – à qui Jésus s'adresse à ce moment précis – n'était pas apte à maîtriser (*à porter*) ses paroles, c'est pour cela que la charge a été confiée au Saint Esprit de les leur révéler par la suite.

Sa mission en la matière fut dès lors de prendre les nouvelles révélations de Jésus – présenter ici comme étant ce qui est à lui – en vue de nous les apporter.

Ces Révélations Jésus les tient lui-même de son Père, mais il en est le garant. En parlant du témoignage de Jésus, on fait donc allusion aux nouvelles révélations que Dieu fait, en Jésus et par le biais du Saint-Esprit, à son peuple.

Maintenant que nous maîtrisons ce qu'est le « *témoignage de Jésus* » aussi appeler « *l'Esprit de la prophétie* », nous allons maintenant découvrir comment il se matérialise concrètement. Pour ce faire lisons ceci : « *Et il dit : "Écoutez bien mes paroles !*

**Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai.** » [*Nombres 12 verset 6, Bible Second 21*].

La base du don de prophétie, c'est les rêves et les visions, ils sont le moyen par lequel le Seigneur a établi qu'il parle à ses prophètes, mais aussi à l'humanité. Cette réalité est clairement présentée dans ce texte :

**« Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et on ne le remarque pas. Il parle par des rêves, par des visions nocturnes, quand un sommeil profond tombe sur les hommes, quand ils sont endormis sur leur lit.**

**Il leur communique alors son message et confirme les avertissements qu'il leur donne. Il veut ainsi détourner l'homme de sa manière de faire. Il évite à l'homme fort de tomber dans l'orgueil, il préserve son âme de la tombe et sa vie de la menace du javelot.** » [*Job 33 versets 14-18, Bible Second 21*].

Le Seigneur établit avec les êtres humains un dialogue, par le biais des rêves et des visions, l'objectif étant de nous guider, nous donner de nouvelles directives, il les utilisent aussi pour nous détourner de nos mauvaises voies et par eux il préserve nos vies.

Hormis cela, le Seigneur a une relation privilégiée avec les prophètes, donc ceux qui ont le don de prophétie, à qui il se révèle d'une manière toute particulière. Pour le découvrir lisons ceci :

**« Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. »** [*Amos 3 verset 7, Bible Louis Second*].

Ce que nous venons de lire est d'importance ! Avez-vous conscience du pouvoir que le Seigneur a mis entre les mains des prophètes ? Lui le Tout-Puissant, lui l'Alfa et l'Oméga, lui devant qui nul ne peut tenir debout, a subordonné, sa capacité d'agir au message qu'il adresse à ses prophètes.

*Cela semble incroyable ! Il ne fait rien avant de leur avoir présenté ses plans.*

Avez-vous pris la portée de ce texte ? Certainement, l'avez-vous déjà lu, mais sans avoir analysé ce qu'il recouvre vraiment.

Ici nous apprenons que le Tout-Puissant qui peut par la pensée créer ou détruire toutes choses, s'est imposé une contrainte, celle de révéler, avant d'agir, à des êtres humains mortels, nés dans le péché, donc faillibles, ses plans.

En agissant ainsi, il permet que son peuple, par le biais des prophètes, puisse participer à son œuvre ou à sa décision. Il leur donne la possibilité par là-même d'intercéder pour les impénitents.

Quel pouvoir ! Malheureusement, on n'en a pas réellement conscience. La destruction de Sodome et Gomorrhe en est cependant un exemple probant [*Genèse 18 versets 16-33*], [*Genèse 19 versets 1-29*].

Ici, alors que de par l'action abominable de leurs habitants ces villes devaient être détruites et bien que n'ayant aucun maître au-dessus de lui – car Il est le Tout Puissant – le Seigneur se restreint et subordonne son action à ce qu'Abraham lui demande.

Il en est de même pour l'histoire du veau d'or [*Exode 32*].

Ce peuple était devenu si abominable aux yeux du Seigneur, que lorsqu'il s'adresse à Moïse il le présente non comme son peuple à lui l'Éternel, mais comme étant celui de Moïse.

Alors que le Tout Puissant avait pris la décision de tous les détruire, il présente ses plans à Moïse avant d'agir et ce dernier intercède pour le peuple et le Seigneur écoute sa voix. Il les frappera, certes, mais ils ne furent pas totalement anéantis.

Les prophètes sont donc les paratonnerres entre Dieu et les hommes et ce qui leur permet d'agir, ce sont les révélations qu'ils reçoivent du Seigneur.

Ces révélations sont aussi destinées à nous préserver contre nos ennemis, c'est ce que nous découvrons dans [2 Rois 6 versets 8-23].

Ici, le roi de Syrie avait pour but de détruire le peuple de Dieu. Pour ce faire, il avait fait des plans pour les surprendre et les anéantir.

Cependant, ce fut en vain, car le Seigneur avait révélé au prophète *Élysée* les plans de bataille de ce monarque avant qu'il ne puisse les mettre à exécution.

Nous découvrons aussi dans [1 Corinthiens 14 versets 24-25], que grâce aux révélations que reçoivent les prophètes le peuple de Dieu est victorieux des ennemis venus subrepticement pour leur nuire.

C'est un pouvoir énorme que le Seigneur donne à ses prophètes, grâce à ces directives destinées à présenter les plans des ennemis du peuple de Dieu et à les anticiper il apporte la victoire, aux enfants de Dieu et cela au nom du Seigneur et par la puissance de son Esprit.

Pour en revenir au fondement de la prophétie, je vous dirais que généralement quand on lit les prophéties que les prophètes bibliques nous ont laissées, il est rarement fait mention des rêves et des visions comme étant le mode de dialogue par lequel le Seigneur leurs à parler.

Néanmoins comme nous savons que le Seigneur ne ment point et qu'il n'y pas en lui le moindre changement [Nombres 23 verset 19], [Malachie 3 verset 6], [Jacques 1 verset 17], nous avons donc l'assurance qu'en conformité avec [Nombres 12 verset 6], que c'est en rêve et en visions qu'il parle à ces prophètes et prophétesse.

Souvent, afin de faire le rapprochement entre ou les rêves ou les visions que le Seigneur donne à un de ces prophètes comme base du message prophétique destiné à son peuple, il faut être attentif.

Voici un exemple concret de cette réalité :

« Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, pourquoi appliquez-vous ce proverbe à la terre d'Israël : “Les jours s'éternisent et aucune vision ne se réalise” ? Dis-leur : Ainsi parle le Seigneur DIEU :

Je supprime ce proverbe, on ne le dira plus en Israël. Par contre, dis-leur : “Les jours approchent, ainsi que la réalisation de chaque vision” ; Car il n'y aura plus de visions illusoires ni de prédictions trompeuses, au milieu de la maison d'Israël.

Moi, le SEIGNEUR, quoi que je dise, cela se réalise sans traîner. *C'est de votre vivant, engeance de rebelles, que j'exécuterai la parole que j'aurai dite, oracle du Seigneur DIEU.* »

Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « *Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit : “Ce que voit cet homme n'est pas pour demain, il prophétise pour des temps éloignés.”*

*C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi parle le Seigneur DIEU : Aucune de mes paroles ne traînera plus ; la parole que je dis s'exécutera, oracle du Seigneur DIEU.* » [Ézéchiel 12 versets 21-28, Traduction oecuménique de la Bible (2010)].

Dans ce texte le Seigneur utilise Ézéchiel afin de restaurer leur place aux visions qu'il donne à son peuple, qui en était venu à les mépriser.

Au début du texte le Seigneur précise que désormais Il réalisera chaque vision qu'Il a donnée, et pour réaffirmer cette réalité, Il dit qu'Il exécutera la parole qu'il a dite. Ce faisant, Dieu présente ici les visions qu'Il donne comme étant sa Parole.

En outre, plus loin dans ce texte le parallèle est fait entre ce que voyaient Ézéchiel et la parole de Dieu qui devra s'exécuter. Ainsi, quand dans ces écrits il dit que Dieu lui a parlé et qu'il présente en images ce qu'il a reçu, c'est entre autre en vision qu'il les a eues.

Cette réalité est corroborée par le texte de [Nombres 12 versets 6-8], qui nous apprend que c'est en rêve ou en vision que le Seigneur parle à ces prophètes. Néanmoins, ce n'est qu'à la réalisation de l'annonce du prophète que l'on peut acter que le Seigneur lui a parlé.

Revoyons comment cette réalité est présentée :

« *Peut-être diras-tu dans ton cœur : Comment connaissons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ? Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Éternel n'aura point dite. [...]* » [Deutéronome 18 verset 21-22, Bible Louis Segond].

Ainsi, pour qu'un prophète soit oint en tant que tel, la révélation reçue, soit en rêve, soit en vision doit s'être réalisée.

Maintenant, que nous avons découvert ce qui qualifiait un prophète, attaquons-nous à ce qui fait reconnaître un faux prophète et pour ce faire poursuivons notre étude en revenant sur notre texte de base de [Apocalypse 19 versets 1-2, 6-10, 20].

Dans ce texte, il nous faut relever un point important, qui est symbolisé par le fait que c'est le faux prophète qui fait des prodiges et séduit ceux qui reçoivent la marque de la bête. Cette même œuvre est aussi mise en place par la bête qui a des cornes comme celle d'un agneau (*l'agneau bestial*) [Apocalypse 13 versets 11-17].

Ces deux entités étant présentées comme ayant le même rôle en ce qui concerne la *marque de la bête*, nous avons donc ici deux images prophétiques pour présenter une même chose.

Maintenant ces bases posées, intéressons-nous à ce qui qualifie cette entité apocalyptique comme étant un faux prophète. Pour ce faire il nous faut revenir à la base du ministère des prophètes.

Dans [Nombres 12 verset 6, Bible Segond 21], nous avons relevé que le ministère des prophètes se manifeste par le fait que le Seigneur leur donne des rêves et des visions. Et, pour qu'un prophète soit oint en tant que tel, la révélation reçue, soit en rêve, soit en vision doit s'être réalisée [Deutéronome 18 verset 21-22].

Une autre possibilité, celle de l'apprendre par l'intermédiaire d'un autre prophète qui lui, aurait reçu la révélation par l'Esprit de Dieu.

C'est ce cas de figure qui s'est présenté à Élisée. En effet, c'est au prophète Élie que le Seigneur montra qu'Élisée était un de ses prophètes et qu'il lui revenait de le former. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « [...] **Tu oindras Élisée, fils de Schaphath, d'Abel-Mehola, pour prophète à ta place.**

[...] *Élie s'approcha de lui, et il jeta sur lui son manteau. Élisée, quittant ses boeufs, courut après Élie, et dit :*

*Laisse-moi embrasser mon père et ma mère, et je te suivrai. Élie lui répondit : Va, et reviens ; car pense à ce que je t'ai fait. [...] Puis il se leva, suivit Élie, et fut à son service. » [1 Rois 19 versets 16, 19-21, Bible Louis Segond].*

Maintenant que ces différents versets nous ont enseigné la base biblique inhérente au ministère des prophètes, découvrons maintenant, toujours Bible en main, ce qui qualifie un faux prophète.

Pour ce, faire lisons ceci : « **Ayant ensuite traversé toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain magicien, faux prophète juif, nommé Bar-Jésus, qui était avec le proconsul Sergius Paulus, homme intelligent. Ce dernier fit appeler Barnabas et Saul, et manifesta le désir d'entendre la parole de Dieu. Mais Elymas, le magicien, – car c'est ce que signifie son nom, – leur faisait opposition, cherchant à détourner de la foi le proconsul.**

*Alors Saul, appelé aussi Paul, rempli du Saint-Esprit, fixa les regards sur lui, et dit : Homme plein de toute espèce de ruse et de fraude, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur ? » [Actes 13 versets 6-10, Bible Louis Segond].*

Ce texte issu du Nouveau Testament est très explicite, il présente le faux prophète comme étant une personne qui tout en s'étant attribué ce titre fait l'œuvre du diable. L'objectif de cet être inique est de détourner les hommes de la foi, donc de la parole de Dieu, il œuvre par ruse et use de fraude, etc. c'est donc un manipulateur, qui donne une image de sainteté mais œuvre pour le mal.

Voici comment on les reconnaît : « **Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. [...] C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez.** » [Matthieu 7 versets 15 et 20, Bible Louis Segond].

Ainsi, on reconnaît ceux qui s'auto-proclament prophètes, donc comme ayant le don de prophétie, aux fruits qu'ils portent.

Le faux prophète est donc celui qui n'agit pas en conformité avec ce que la Bible déclare sur ce ministère.

Cependant, les choses ne sont pas aussi simples. J'ai le sentiment qu'en réalité, le faux prophète est désigné comme tel pour de mauvaises raisons qui peuvent induire en erreur.

Généralement, on associe les fruits frelatés qu'il porte, comme étant des mauvaises œuvres pratiquées selon la chair. Ce faisant, un prophète qui serait un être perfide pourrait-être perçu comme étant un faux prophète et dès lors, il ne sera pas crédible. Ainsi, les révélations qu'il portera seront souvent considérées comme ne venant pas du Seigneur.

Cette définition du faux prophète n'est pas biblique !

Pour le comprendre il nous faut nous référer à la vie de Balaam qui est l'un des prophètes les plus connus, selon moi, pour son caractère inique. Dans [Nombres 22 verset 1 à nombres 23 verset 13], nous découvrons que le roi de Moab, avait une grande crainte du peuple de Dieu du fait des victoires que le Seigneur leur avait accordées sur les autres nations.

Sachant qu'Israël était bénie et de ce fait intouchable, il a fomenté un plan pour attirer la malédiction sur les israélites. Pour ce faire, il engage Balaam le prophète, pour qu'il puisse les maudire.

Cette démarche de ce roi païen était justifiée par ce qu'il savait de cet homme. En effet, il était connu pour « *réussir son coup* ».

*Pour le gagner à sa cause le roi lui fit parvenir un pot-de-vin...  
Hum, Sorry... des présents. Cependant, le Seigneur parla à  
Balaam et lui interdit d'agir ainsi.*

Le roi ayant essuyé un refus, proposa d'élever Balaam en le couvrant d'honneurs et malgré la désapprobation du Seigneur, ce dernier partit à la rencontre de ce monarque païen. Le Seigneur a dû faire parler l'âne de Balaam pour le ramener à la raison.

Malgré cela, il n'a pas obtempéré et a tenté à plusieurs reprises de maudire Israël, mais en vain, car c'est la bénédiction qui sortait à chaque fois de sa bouche. Voici donc l'archétype même d'un être qui tout en étant un prophète du Seigneur porte un « *fruit véreux* ».

Et pourtant ! Ce n'est pas pour autant qu'il doive être qualifié de faux prophète. Pour le comprendre lisons le texte qui suit, mais surtout pour nous arrêter sur ce qu'est devenu la consécration de Balaam en tant que prophète après qu'il ait tenté de maudire le peuple de Dieu pour de l'argent :

« La colère de Balak s'enflamma contre Balaam ; Il frappa des mains, et dit à Balaam : C'est pour maudire mes ennemis que je t'ai appelé, et voici, tu les as bénis déjà trois fois.

*Fuis maintenant, va-t'en chez toi ! J'avais dit que je te rendrais des honneurs, mais l'Éternel t'empêche de les recevoir.*

*Balaam répondit à Balak : Eh ! n'ai-je pas dit aux messagers que tu m'as envoyés : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais faire de moi-même ni bien ni mal contre l'ordre de l'Éternel ; je répéterai ce que dira l'Éternel ?*

*Et maintenant voici, je m'en vais vers mon peuple. Viens, je t'annoncerai ce que ce peuple fera à ton peuple dans la suite des temps.*

*Balaam prononça son oracle, et dit : Parole de Balaam, fils de Beor, parole de l'homme qui a l'oeil ouvert, parole de celui qui entend les paroles de Dieu, de celui qui connaît les desseins du Très-Haut, de celui qui voit la vision du Tout-Puissant, de celui qui se prosterne et dont les yeux s'ouvrent. Je le vois, mais non maintenant, je le contemple, mais non de près.*

**Un astre sort de Jacob, un sceptre s'élève d'Israël. Il perce les flancs de Moab, et il abat tous les enfants de Seth.**

**Il se rend maître d'Edom, Il se rend maître de Séir, ses ennemis. Israël manifeste sa force. Celui qui sort de Jacob règne en souverain, Il fait périr ceux qui s'échappent des villes. »**  
[Nombres 24 versets 10-19, Bible Louis Segond].

Avant tout remarquer que c'est en vision que le Seigneur s'est révélé ici à Balaam. Hormis cela nous voyons ici l'indépendance des révélations qu'il recevait du Seigneur en comparaisons à ces choix de vie. Il choisit de maudire Israël pour de l'argent, mais il ne choisit pas quand et où il recevra une prophétie du Seigneur.

Ce qui se passe ici est d'importance, car cela nous démontre bien, que le prophète n'a aucun contrôle sur les révélations qu'il reçoit dû l'Esprit de Dieu.

C'est le Seigneur qui choisit quand il donne à un prophète une révélation soit en rêve ou en visions, et l'état de droiture ou non de ce dernier n'entre pas en ligne de compte.

Si c'était le cas, vous comprenez bien que Balaam n'aurait jamais pu recevoir ce jour-là l'une des prophéties les plus importantes pour l'humanité à savoir la venue de Jésus, lui l'astre radieux, le spectre divin [*Apocalypse 22 verset 16*], [*Hébreux 1 versets 8-14*].

Ainsi ce qui qualifie le faux prophète, ce ne sont pas les iniquités qu'il pratique dans sa vie. On pourrait aussi penser que le faux prophète est celui qui annonce un évènement qui ne se réalise pas.

Là encore, les Saintes Écritures démentent cette thèse, car dans [*Jonas 3 versets 1-4*] nous voyons le prophète Jonas annoncer que Ninive serait détruite dans quarante jours, pourtant ce n'est pas ce qui s'est passé, car les habitants de la ville se sont repentis [*Jonas 3 versets 1-4*], [*Jonas 4*].

Bien que la qualification de prophète passe par la réalisation de ses révélations, il ne peut toutefois pas recevoir le « titre » de faux-prophète si son annonce ne se produit pas telle qu'elle a été communiquée. Nous venons de le voir avec Jonas.

On pourrait aussi penser qu'un prophète ou quelqu'un qui se définit comme tel, qui n'arrive pas à décrypter les révélations du Seigneur, est un prophète perverti que Dieu a aveuglé et de ce fait, ne peut-être qu'un faux prophète. Il n'en est rien, l'histoire d'Abraham nous démontre le contraire [*Genèse 15 versets 2-6*], [*Genèse 16 versets 1-4*], [*Genèse 21 versets 1-3*].

Avant de présenter les réalités de ces textes, il est important de noter qu'Abraham était un prophète de Dieu [*Genèse 20 versets 1-7*].

Pourtant, il a mal interprété la prophétie que le Seigneur lui avait donnée en lui promettant une abondante descendance, tant et si bien qu'il a écouté la voix de son épouse et a enfanté Ismaël avec Agar.

Il ne comprit que bien plus tard que cette descendance lui viendrait de son épouse Saräi (*Sara*). Bien qu'Abraham se soit trompé, le Seigneur l'a établi, malgré tout, comme le père de la foi [*Romains 4 versets 9-22*].

En outre, c'est au travers de cette même promesse que l'Éternel Dieu lui a faite et qu'il a mal interprétée, que nous sommes sauvés en Jésus-Christ [*Galates 3 versets 6-29*].

Ce faisant, nous le voyons bien, le fait de se tromper ou de ne pas comprendre les révélations que Dieu lui donne ne qualifie pas une personne comme étant un faux prophète.

Maintenant que nous savons ce qui ne fait pas d'un individu un faux prophète, découvrons ce qui le qualifie bibliquement comme tel.

Pour ce faire lisons ceci : « [...] **J'ôterai aussi du pays les faux prophètes et les dispositions impures. Si quelqu'un prophétise encore, alors son propre père et sa mère elle-même, eux qui l'ont engendré, lui déclareront ce qui suit :**

« **Tu seras mis à mort. Car tu dis des mensonges au nom de l'Éternel.** » *Et son père et sa mère, eux qui l'ont engendré, transperceront leur fils pendant qu'il prophétisera. Et il arrivera en ce jour-là, que tous les faux prophètes seront remplis de honte alors qu'ils prophétiseront, à cause des révélations qu'ils auront apportées. Ils ne porteront plus de manteau de poil pour tromper.* » [*Zacharie 13 versets 2-4, Bible Semeur*].

Complétons avec cet autre texte : « **Voici ce que dit l'Éternel des faux prophètes qui égarent mon peuple :**

« **Ils prédisent la paix à qui met sous leurs dents un bon morceau à mordre, et déclarent la guerre à qui ne remplit pas leur bouche.** » [*Michée 3 versets 5, Bible Semeur*].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que le faux prophète est celui qui dit faire des révélations au nom du Seigneur alors que Dieu ne lui a rien révélé et ne l'a point envoyé prophétiser.

Ce type d'individu œuvre en vue de s'enrichir au détriment des crédules. Le faux prophète établit ses paroles comme venant du Seigneur alors qu'il n'en est rien. La plus belle définition que je retiens de ces deux textes est que le faux prophète est celui qui dit des mensonges – donc établit des enseignements mensongers – et les présente comme venant du Seigneur.

En restant sur cette définition, nous comprenons que l'œuvre du faux prophète consiste à pervertir à la fois, le ministère des prophètes et sa base qui est la prophétie et par extension la connaissance des rêves et des visions, socle de cette dernière.

Force est de constater que cette œuvre du faux prophète sied à merveille au protestantisme, car ses deux mouvements symbolisés par les deux cornes de l'agneau – ceux qui observent le sabbat et ceux qui le rejettent – pratiquent les œuvres de falsification de la prophétie.

La première corne de l'agneau bestial que je vous présenterais, à comme base la plus importante (*religion dominante*) l'Église évangélique, dans toute sa diversité de foi.

Dans leurs rangs, j'ai eu à constater que beaucoup se sont auto-proclamé prophètes, alors que les bases les faisant reconnaître comme tels, n'ont jamais été actées.

Nous avons vu que quand il y a un prophète au sein du peuple de Dieu, c'est en rêve(s) ou en vision(s), que le Seigneur lui parle.

En outre, il faut que Dieu ait réalisé ce que présentait le prophète pour établir qu'il a été divinement instruit.

En sorte qu'un prophète dont au moins une prédiction ne s'est pas réalisée, ne peut être consacré comme tel. Bien sûr, nous l'avons également vu, à moins que, le Seigneur ait présenté à un autre prophète la consécration de son homologue.

Mais dans ce cas, ce premier prophète doit avoir souscrit aux bases des rêves ou/et des visions reçues et qui se sont réalisés pour être lui-même consacré prophète.

Ce que nous venons de voir, n'est pas la base doctrinale que pratique la majeure partie des religions évangéliques.

Aucun de ces critères se référant à la Bible et qui sont nécessaires pour qualifier un prophète n'est généralement pas requis pour en consacrer en leur sein. Le constat que je fais, c'est que dans les religions évangéliques les prophètes sont établis selon des bases doctrinales humaines.

La renommée étant généralement le fondement de leur consécration en tant que prophète, il suffit donc qu'un pasteur ou un présentateur de l'Évangile ait pris du galon ou ait une renommée, pour qu'il puisse s'auto-proclamer prophète ou pour que ce rang lui soit accordé.

Cette façon de faire, l'Église évangélique l'a héritée de l'Église catholique qui a coutume d'élever ses serviteurs illustres au rang de saint après leur mort ou d'éminence de leur vivant.

En outre, bien que plusieurs des divers mouvements évangéliques reconnaissent la validité des rêves et des visions, leur doctrine en la matière est basée sur ce que l'Église catholique a institué.

Pour vous en rendre compte, je vous invite à lire le chapitre « *Les élèves inattendus du "saint" chevalier félon* ».

Découvrons maintenant les œuvres des faux prophètes apocalyptiques que pratique l'autre corne de l'agneau bestiale et qui a comme représentant le plus illustre, l'Église adventiste du septième jour. En ce qui concerne cette religion, elle n'a pas le même opératoire que l'Église évangélique – qui consacre « *en veux-tu en voilà des prophètes* » –, tout au contraire, elle a décrété un embargo en la matière. Ainsi nul, pour elle, n'est digne d'être prophète !

Pour l'Église adventiste du septième jour un bon prophète est un prophète mort ! Ainsi, cette religion en est venue à idolâtrer leur défunte prophétesse *Ellen G. White* en lui prêtant, bien longtemps après sa mort, la capacité de prophétiser. Ce faisant, cette religion a fait sienne la base des doctrines catholiques qui décrètent qu'il faut élever les personnes illustres après leur mort. Pour arriver à ses fins, l'Église adventiste du septième jour a falsifié la base faisant bibliquement reconnaître un prophète, à savoir les rêves et les visions et les a remplacés par les écrits de sa défunte prophétesse *Ellen G. White*.

C'est ainsi que cette religion en est venue à rejeter les rêves et les visions et ne les reconnaît pas comme étant de sûrs moyens par lesquels le Seigneur nous parle. Tout cela, en ignorant totalement ce que dit la Bible en la matière, car le Seigneur dans sa Sainte Parole, nous enseigne, totalement le contraire ! Ce que je trouve particulièrement attristant dans cette posture, c'est qu'*Ellen G. White* sur qui la foi adventiste du septième jour est basée, avait elle, foi dans les rêves et les visions. Je vous présenterais, tout à l'heure, au chapitre intitulé « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* » les œuvres iniques que pratique en la matière cette religion.

En lisant les chapitres complémentaires que je vous ai cité plus haut, vous pouvez constater, que le protestantisme, en est venu en ce siècle à pratiquer, en matière de rêves et de visions, donc en ce qui concerne la prophétie des doctrines catholiques.

Ce faisant, il a pleinement accompli la prophétie du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique devant pratiquer les œuvres de la bête à sept têtes et à dix cornes (*Église catholique*). Pour finir, je vous dirais qu'en établissant ces bases nous comprendront mieux la porter de l'oeuvre du faux prophète. Ce faisant, il a pleinement accompli la prophétie du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique devant pratiquer les œuvres de la bête à sept têtes et à dix cornes.

## 7 Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?

**P**our commencer cette partie, je vous dirais que les avancées que l'humanité a pu faire à tous les niveaux pendant ce siècle de Lumière ont été fulgurantes :

*L'homme a marché sur la Lune, Internet est né, la 4D est venue révolutionner les images des films, nous les présentant en quatre dimensions. L'écran du cinéma disparaît avec ce genre de films, et par le biais de lunettes adaptées, nous voyons les acteurs comme s'ils étaient debout à nos côtés.*

*Tant et si bien que nous nous retrouvons au cœur même de l'action. Ce qui fait monter notre taux d'adrénaline quand nous regardons maintenant ce type de films.*

*Par contre, cette avancée technologique majeure qu'est la 4D a un point faible des plus gênants, car sans les lunettes adaptées, le film est flou. Si l'on essaie de le regarder sans les lunettes, on a vite mal aux yeux. Ce faisant, les avancées que l'homme a faites siècle après siècle doivent être vues avec les bons supports.*

Cette réalité est particulièrement vraie pour les rêves. Beaucoup en ce siècle continuent à les considérer sur une base dépassée et ont fini par faire une distinction entre rêve et songe. Cette thème, à été institué par un homme des siècles passer, nous allons la découvrir dans ce chapitre. Avant de vous le présenter, je vous dirais que son influence sur le monde des rêves et des visions fut déterminant.

En sorte qu'en ce jour, des siècles après sa mort, sa thèse est celle qui est toujours en vigueur et est observer par le plus grand nombre, et cela qu'ils soient chrétiens ou non croyant.

Ce faisant, ils croient qu'il subsiste deux catégories de rêve :

*Ils ont placé d'un côté, les « rêves » qui selon eux, n'ont pas de raison d'être et sont reçus par le commun des mortels. Ce type de rêve est mis de côté, car taxé d'être formé d'images folles et sans importance.*

*A contrario, ils croient que les « songes » sont des messages de Dieu (pour les chrétiens) ou sont une forme de divination (pour ceux vivant sans Dieu).*

*Les « songes » sont censés être reçus que par des hommes et des femmes consacrés ou par ceux qui ont atteint un haut niveau de conscience (niveau spirituel).*

*Les « songes » sont censés présenter des choses qui se réaliseront à l'avenir mais sont, selon cette thèse, toujours cryptées.*

Ce que je viens de vous présenter est basé sur une grande amalgame, qui a fini par poser les bases de la désacralisation des rêves et des visions. Ce qui m'interpelle dans la doctrine que cet homme a instituée n'est pas que le monde (*ceux vivant sans Christ*) puissent professer de telle doctrine, mais c'est que cette philosophie est devenue la base de foi du plus grand nombre au sein de la chrétienté.

Pourtant la source de tel enseignement, ne vient pas de la parole de Dieu. Celui qui a établi la distinction entre les « rêves » et les « songes », c'est Macrobe. Dans le texte qui suit, nous allons découvrir plus en détail sa philosophie en la matière :

**« Il y a cinq genres de songes. Celui de Scipion renferme les trois premiers genres. A ces préliminaires de l'analyse du Songe de Scipion, joignons la définition des divers genres de songes reconnus par l'antiquité, qui a créé des méthodes pour interpréter toutes ces figures bizarres et confuses que nous apercevons en dormant ;**

**Il nous sera facile ensuite de fixer le genre du songe qui nous occupe. Tous les objets que nous voyons en dormant peuvent être rangés sous cinq genres différents, dont voici les noms : Le songe proprement dit, la vision, l'oracle, le rêve, et le spectre.**

**Les deux derniers genres ne méritent pas d'être expliqués, parce qu'ils ne se prêtent pas à la divination. [...] »** [*Commentaire sur le rêve de Scipion I, 3, par Macrobe ; chap. III ; Rome 420, trad. sous la dir. de M. Nisard, Paris, 1850*].

Ceci est l'introduction du texte de *Macrobe* sur son *Commentaire sur le rêve de Scipion*.

Maintenant ces bases établies, il est pour moi vital que vous ayez une meilleure vision de qui était son auteur, et qu'elle était la base de foi qu'il professait. À la base, il s'appelle *Flavius Macrobius Ambrosius Theodosius*, et il a vécu il y a des siècles de cela.

Macrobe fut un écrivain et un philosophe latin (*romain*), l'histoire nous apprend qu'il est l'un de ceux qui laissèrent à l'humanité l'héritage le plus pratiqué en ce siècle en matière de rêves et de visions.

Sinon bien que sa philosophie ait fait des émules jusque dans le rang des chrétiens, il n'était pas classable dans les rangs des adorateurs de Dieu, mais des « *dieux* ». Découvrons dans ce texte des éléments de réponse : Découvrons dans ce texte des éléments de réponse :

**« [...] Divinités, s'écrie Turnus, dont j'ai toujours respecté le culte [...] Ô Faune, secoure-moi, je t'implore ! Et toi, Terre protectrice des hommes, retiens son javelot ! [...]**

**Que les Troyens, sans aucun respect, avaient coupé le tronc d'un arbre sacré [...]**

**Venons-en maintenant à la première partie de la définition de la chose sainte, c'est-à-dire considérée comme synonyme de la chose sacrée et de la chose religieuse.**

*Le poète dit [...] Voilà que nous voyons sortir, du haut de la tête d'Iule, comme un épi lumineux [...] Effrayés, nous tremblons de crainte, nous secouons la chevelure de l'enfant, et nous nous efforçons d'éteindre ces feux saints [...]*

**Dans ce passage, l'épithète de saints est donnée aux feux, pour celle de sacrés, parce qu'ils étaient produits par la divinité [...] Les antiques Pelages le consacrèrent à Sylvain, dieu des champs et des troupeaux »**

*[Extrait de : Macrobe Saturnales livre III. Commentaire du songe de Scipion ; chapitre III].*

Ici nous découvrons la fougue de *Macrobe* à présenter les choses qui sont pour lui « **saintes** » ainsi que sa conception « **de la chose sacrée et de la chose religieuse** ».

Ces choses sont pour lui attachées aux divinités païennes, comme « **Sylvain, dieu des champs et des troupeaux** ». En outre, pour lui, *la terre, la faune et la flore (tout particulièrement un arbre)* ainsi que le *feu* méritaient d'être adorés, car faisant partie des choses « *sacrées* ».

Pour poursuivre, complétons par ce texte que *Macrobe* utilise afin de démontrer que les rêves n'ont aucune valeur et sont inutiles :

« **Enfants du Sommeil et de la Nuit, les Songes étaient adorés en Grèce et en Italie.** *Ils étaient honorés d'un culte particulier chez les habitants de Sicyone, qui leur avaient dédié une chapelle dans le temple du dieu de la santé.*

**On sait que les oniroscopes de l'antiquité prévenaient leurs dupes que, pendant la saison de la chute des feuilles, tous les rêves étaient fantastiques, et qu'ainsi il était inutile de les consulter.**

**Nous ignorons si les pythies modernes accordent un pareil sursis aux cerveaux faibles qui veulent connaître leur avenir** » [*Vidend. Cicer. de Divinat. ; Philo, de Somniis.*] Tiré du *Commentaire sur le rêve de Scipion par Macrobe ; Rome 420, Commentaire du songe de Scipion, I, 3, trad. sous la dir. de M. Nisard, Paris, 1850*].

Dans ce texte, il présente ceux qui cherchent à connaître leur avenir par le biais de leurs rêves comme étant des cerveaux faibles, donc des gens sans discernement. En plus de ce que nous venons de lire, dans son commentaire sur *le rêve de Scipion*, *Macrobe* stigmatise le rêve et le spectre – il présente dans la suite de ce texte le spectre comme étant les cauchemars – et les présente comme étant sans importance.

Pour lui, ils n'avaient pas la capacité de divination – ce qui dans ce contexte les présente comme incapables de présenter les choses à venir. Par contre, il présente le songe, la *vision* et l'*oracle* comme étant prédisposés à la *divination*.

Dans le premier texte de *Macrobe* que nous avons eu à considérer au début de ce chapitre, nous découvrons que c'est lui qui a établi que dans le monde des rêves qu'il existe, selon lui, cinq genres différents.

Dans cet extrait du texte de Macrobe, nous pouvons aussi noter que, d'entrée de jeu, il présente le rêve et le spectre (*le cauchemar*) comme ne se prêtant pas à la divination.

Ce qui implique qu'ils n'ont pas la capacité de présenter les choses à venir. Il les présente comme n'ayant aucun sens qui pourrait nous être profitable. Nous avons aussi déjà vu que, pour lui, ceux qui cherchaient à comprendre leurs rêves étaient des esprits faibles.

En outre, Macrobe déclare que si nous sommes angoissés et que nous recevons (*durant notre sommeil*) des images qui nous apportent la solution à notre situation difficile, c'est un rêve que nous avons. Ce faisant, ces images sont sans aucune importance.

Pour lui, les rêves sont comme des réminiscences *des peines, des inquiétudes, des besoins et des espoirs* que nous avons (*richesse, bonheur, reconnaissance de qui nous sommes, etc.*).

Selon lui, c'est parce que ces diverses choses ont occupé toute la journée notre esprit qu'elles se matérialisent en images lors de notre sommeil, et pour ce faire prennent la forme de rêves. Ce qui fait que les rêves sont, pour lui, mensongers !

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que dans cette partie, nous n'allons pas examiner point par point l'ensemble de la thèse de Macrobe, car j'ai déjà réalisé des études complètes sur ces sujets dans mon livre « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* ».

Ceux qui sont intéressés par ces thématiques, je vous invite donc à lire ce livre, qui est à paraître, par la grâce de Dieu. Sinon, dans ce chapitre que nous allons maintenant relever plusieurs points qui démontrent le caractère antibiblique de la thèse de *Macrobe*.

Notre objectif était dans un deuxième temps de vous présenter sa plus grande disciple, qui est pour moi assez ahurissant, car cet homme qui adorait les « *dieux* » à comme émule une religion chrétienne, et vous le verrez, pas la moindre.

Mais avant d'en arriver là, je vous dirais que dans l'art de la guerre que pratiquaient les samouraïs, l'objectif premier était de terrasser son ennemi en utilisant les armes de ce dernier.

C'est ce que nous allons maintenant faire. Pour réaliser cette manœuvre, nous allons étudier les mots que *Macrobe* utilise pour qualifier le songe et ceux destinés à disqualifier le rêve.

Commençons par le songe, voici ce qu'il en dit :

**« *Le songe [lat. *somnium*]* proprement dit ne nous fait ses communications que dans un style figuré, et tellement plein d'obscurités, qu'il exige le secours de l'interprétation.**

*Nous ne définirons pas ses effets, parce qu'il n'est personne qui ne les connaisse [...] » [Commentaire sur le rêve de Scipion par Macrobe ; chap. III ; Rome 420, commentaire du songe de Scipion, I, 3, trad. sous la dir. de M. Nisard, Paris, 1850].*

Pour une meilleure compréhension de ce texte il nous faut en revenir au premier texte de *Macrobe* que nous avons vu en début de chapitre et où il présentait le songe, la vision, et l'oracle comme pouvant prédire l'avenir (*ils se prétent selon lui à la divination*).

Ainsi pour lui le songe est donc une chose bonne et qui a de l'utilité. Néanmoins il le présente comme étant crypté, et précise que nul ne les connaît, donc n'a la capacité de les interpréter.

C'est cette philosophie qui est resté, bien des siècles plus tard attachés au monde des rêves. Pour le plus grand nombre, les songes sont d'essence divine, mais personne n'a vraiment la capacité de les interpréter. En outre, la pensée populaire clame que les rêves de leur côté ne sont pas de Dieu et, non pas de raison d'être.

Cette base c'est aussi Macrobe qui l'a institué. Voici ce qu'il a établi :  
**« [...] *Le rêve [gr. *enupnion*, lat. *insomnium*]* a lieu, lorsque nous éprouvons en dormant les mêmes peines d'esprit ou de corps, et les mêmes inquiétudes sur notre position sociale, que celles que nous éprouvions étant éveillés. *L'esprit est agité chez l'amant qui jouit ou qui est privé de la présence de l'objet aimé ; Il l'est aussi chez celui qui, redoutant les embûches ou la puissance d'un ennemi, s'imagine le rencontrer à l'improviste, ou échapper à sa poursuite [...]***

**Qu'il cherche et même qu'il trouve le moyen de satisfaire ses besoins. Relativement à la fortune, avons-nous désiré des honneurs, des dignités, ou bien avons-nous craint de les perdre ;**

**Nous rêvons que nos espérances ou nos craintes sont réalisées. Ces sortes d'agitations, et d'autres de même espèce, ne nous obsèdent pendant la nuit que parce qu'elles avaient fatigué nos organes pendant le jour :**

*Enfants du sommeil, elles disparaissent avec lui. Si les Latins ont appelé le rêve *insomnium* (objets vus en songe), ce n'est pas parce qu'il est annexé au songe d'une manière plus particulière que les autres modes énoncés ci-dessus, mais parce qu'il semble en faire partie aussi longtemps qu'il agit sur nous :*

*Le songe fini, le rêve ne nous offre aucun sens dont nous puissions faire notre profit ; Sa nullité est caractérisée par Virgile : Par là montent vers nous tous ces rêves légers, des erreurs de la nuit prestiges mensongers [...] » [Commentaire sur le rêve de Scipion par Macrobe ; chap. III ; Rome 420, commentaire du songe de Scipion, I, 3, trad. sous la dir. de M. Nisard, Paris, 1850].*

Pour développer sur ce que Macrobe vient de présenter, je vous dirais que dans ce qu'il a établi se trouve le bâton pour le battre, du moins pour démonter pièce par pièce sa thèse. Pour ce faire nous devons dans un premier temps nous intéresser à l'explication étymologique de ces mots d'un autre temps qu'il utilise.

**Insomnium** est un mot latin qui est composé de deux mots « in- » qui se traduit par « non » et « somnium ». **Somnium** est un dérivé du mot latin **somnus** qui veut dire « sommeil », mais sa raison d'être se comprend comme étant une « apparition d'image fantasmagorique durant le sommeil ».

Ce qui signifie tout simplement « **songe (rêve)** ». Dans les temps anciens, le rêve était appelé songe, c'est pour cela que Macrobe a interprété le songe de façon étymologique comme étant « somnium ». Ainsi mis ensemble ces deux termes « in- » et « omnium » (donc *Insomnium*) signifie donc « non-rêve ».

Le terme « *Insomnium* », représente donc un état de non rêve, ce terme que Macrobe utilise ici pour qualifier les rêves est antinomique, car comment un rêve peut il être un « non-rêve ».

Pour comprendre sa philosophie il nous faut prendre en compte la deuxième définition étymologiques de ce mot latin qui est **insomnie**.

*Généralement ce terme qualifie un trouble profond du sommeil, qui peut être du au stress, à l'anxiété, à la dépression ou à certaine altération psychique.*

*C'est pour cela que Macrobe identifie le rêve comme étant dû aux choses (anxiété, etc.) qui, ayant commencé à agiter notre esprit et à fatiguer le corps durant le jour, poursuivent leurs œuvres néfastes durant la nuit.*

*Ce qui fait que le mot « insomnium » qualifie donc des images oppressantes que l'on est sensé avoir quand notre esprit commence à divagué au moment ou l'on entre dans un état second, se trouvant entre un état conscient et le sommeil.*

Maintenant cette base établie, nous allons continuer avec le mot « *enupnion* » que Macrobe utilise pour étayer sa thèse qui présente les rêves comme n'ayant pas la faculté de présenter les choses devant survenir dans l'avenir. Et cela, en opposition avec les songes qui, pour lui, ont cette capacité.

**Enupnion (ἐνύπνιον)** est un mot grec qui veut dire « un songe » ou « un rêve ». Ce terme a une racine étymologique qui est formée de deux mots grecs : « en » qui se traduit par « à, au, en, avec, parmi, sur, à travers, pendant » et « hupnos » qui veut dire « sommeil » ou « s'endormir ».

*Littéralement, enupnion signifie donc « pendant le sommeil », mais se comprend généralement dans le sens « image reçue pendant le sommeil ».*

*Maintenant ce socle établi, allons dans la Parole de Dieu.*

Bien que Macrobe présente le mot « *enupnion* » pour désacraliser les rêves, ce mot est le même que la Bible utilise afin de donner leur donner leurs lettres de noblesse et établir leur pérennité. Voici ce que nous pouvons lire en la matière dans la Bible dans la version grecque : « *Καὶ ἔσται ἐν ταῖς ἑσχάταις ἡμέραις, λέγει ὁ θεός, ἐκχεῶ ἀπὸ τοῦ πνεύματός μου ἐπὶ πᾶσαν σάρκα.* »

*Καὶ προφητεῦσουσιν οἱ υἱοὶ ὑμῶν καὶ αἱ θυγατέρες ὑμῶν, καὶ οἱ νεανίσκοι ὑμῶν ὁράσεις ὄψονται, καὶ οἱ πρεσβύτεροι ὑμῶν ἐνύπνια (ἐνύπνια → ἐνυπνίσις) ἐνυπνιασθήσονται. » [Actes 2 verset 17, Bible grec-français Theotex].*

Ce texte une fois traduit dans la version de la *Bible Louis Segond de 1910* donne : « *Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.* » [Actes 2 verset 17, Bible Louis Segond].

Découvrons maintenant ce texte dans une version plus actuelle de la Bible de *Louis Second, la Segond 21 de 2007* : « *Dans les derniers jours, dit Dieu, je déverserai de mon Esprit sur tout être humain ; Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des rêves* » [Actes 2 verset 17, Bible Louis Segond].

Avant tout, je tiens à ce que vous sachiez qu'il était important pour moi de présenter ce texte dans deux versions différentes, issus de la pume du même théologien, Louis Segond.

Ce qui différencie ces deux textes c'est l'époque. Le premier il la été écrit dans des temps reculer, en *1910* et le mot utiliser pour désigner les rêves était celui usité à l'époque et est « *songe* ».

La seconde version, quant à elle est actuelle, elle est le fruit du remaniement du travail de Louis Segond, qui fut réaliser sans altérer sa pensée, l'objectif étant d'insérer des mots plus actuels en place de ceux que ce théologien a écrits. C'est donc juste un lifting, ce faisant, dans cette nouvelle version le mot « *songe* » que *Louis Segond* avait jadis utilisé à être remplacés par un mot plus actuel qui est « *rêves* ».

Sinon, dans ce texte biblique, vu dans diverses versions, le terme « *enupnion* » (ἐνύπνια) que *Macrobe* a utilisé qualifie aussi bien la réalité des songes que celle des rêves que le Seigneur promet de donner à ses serviteurs et à ses servantes dans les derniers temps.

Ainsi, *a contrario*, de ce qu'a établi *Macrobe*, la Parole de Dieu nous apprend que les rêves (*enupnion*) sont donc d'essence divine et demeureront jusqu'à la fin des temps.

Ce qui nous amène à la conclusion que les mots « *enupnion* » (*rêve*) et « *somnium* » (*songe*) que Macrobe utilise signifient tous deux, dans leur base étymologique, la même chose, à savoir « *rêve* ». Cette réalité, nous le retrouvons dans la Bible où le rêve et le songe sont une même et unique chose. Maintenant ces bases posées, il est temps d'en venir à l'identité du disciple inattendu de Macrobe qui tout en étant un pilier de la chrétienté prône ces doctrines issues du paganisme.

Pour être plus au clair, je vous présente ce texte : « [...] *Historiquement en ce qui concerne le classement et différents types de rêves, saint Grégoire le Grand, pape en 590, distingue trois grands types de rêves : Ceux dus à la nourriture et à la faim, ceux envoyés par les démons et ceux d'origine divine. À sa suite, seuls les rêves d'origine divine seront tolérés. L'oniromancie (la science qui étudie les rêves) devient en effet une pratique interdite.*

Dans son ouvrage *Liber de spiritu et anima* (L'Esprit et l'âme), rédigé par un moine cistercien au XII<sup>e</sup> siècle, Alcher de Clairvaux, suivant les conceptions de Macrobe, classifie les rêves en cinq types différents.

- On ne peut pas expliquer les rêves et visions que nous avons dans ce siècle grâce aux symboles prophétiques bibliques.
- l'oraculum, rêve que Dieu envoie à ses émissaires ;
- la visio, rêve prophétique clair ;
- le somnium, rêve nécessitant une interprétation ;
- l'insomnium, rêve commun et sans intérêt ;
- le phantasma, apparitions fantomatiques, pendant les premières phases du sommeil, dont fait partie le cauchemar ou l'éphialtès. [...] »

*[Écrit par le père (catholique) Silvio Gaston Moreno, publié le 1<sup>er</sup> juillet 2015 sur le blog [www.blogcathedraletunis.com](http://www.blogcathedraletunis.com)].*

Ceci est d'importance, car écrit par une éminence catholique de ce siècle, qui tire ses dires des écrits d'un moine cistercien (*donc catholique*), Alcher de Clairvaux, qui vécut au *xiii<sup>e</sup> siècle*.

C'est donc la base de foi passée et présente de l'Église catholique qui est ici présentée.

Cette religion étant celle qui domine en Europe, nous comprenons aisément que cette philosophie soit aussi celle du plus grand nombre d'Européens. Le plus dramatique pour moi est que même des chrétiens protestants partagent cette philosophie, sans avoir cherché à connaître son origine. Mais ce que nous lisons dans cette thèse est-il d'essence divine ? Afin d'être au clair sur ce sujet, il nous faut en revenir aux informations que ce texte du père (*catholique*) *Moreno* nous apporte.

Il nous précise que ces allégations sont tirées des écrits du moine *Alcher de Clairvaux* qui lui-même a utilisé les écrits du dénommé *Macrobe* afin d'établir sa thèse.

Maintenant ces bases actées, il nous faut en revenir à la thèse de *Macrobe*, tout particulièrement le premier texte que nous avons lu, car dans ces lignes nous avons vu qu'il présente entre autres le songe et la vision comme se prêtent à la divination.

Ici il précise que les deux derniers de la liste, donc le *rêve*, et le spectre, non pas de capacité divinatoire, ce qui sous-entend que les trois premiers, donc, *le songe, la vision et l'oracle*, de leur côté ont cette capacité. Ce qui les places au niveau de l'occulte.

Mon sentiment est que cette partie de la doctrine de *Macrobe*, qui fait un amalgam entre les rêves et vision et la divination est celle qui leur à le plus nui, car présenter comme faisant partie de l'occulte.

L'Église catholique, de son côté, n'a pas arrangé les choses.

Cette religion, ayant adopté les écrits de ce philosophe païen qu'était *Macrobe*, ce dernier ayant présenté, entre autres, les songes (*rêves*) et les *visions* comme faisant partie de la divination, c'est tout naturellement que cette religion a fini par les désacraliser en les présentant comme faisant partie du monde de l'occulte.

À ce stade de notre étude, cela voudrait-il dire que *Macrobe* ainsi que l'Église catholique auraient raison et qu'un certain type de songe (*rêve*) ne devrait pas être pris en compte, car n'étant pas de nature divine. En réponse, je vous dirais que dans la vie tout est une question de perspective ! La façon dont nous considérons une chose peut nous en laisser une impression positive ou négative.

**Exemple :** *En regardant un magazine animalier, où vous voyez une lionne égorgeant une gazelle, au minimum deux jugements peuvent s'ensuivre :*

*Le premier viendra des téléspectateurs du dimanche qui ne connaissent rien à la loi de la nature. Ils auront face à cette scène un sentiment de dégoût et de colère face à cette lionne, qui deviendra pour eux une sale bête sanguinaire. « Oh... pauvre petite gazelle. Ah non... ouille... méchante lionne... » En opposition avec ces réactions, nous avons ceux qui connaissent le cycle de la vie et savent qu'une lionne ne tue jamais par plaisir, mais pour se nourrir, nourrir ses petits et son mâle etc.*

*La finalité sera que la carcasse de cette gazelle fertilisera l'herbe de la savane, qui sera à son tour mangée par les ruminants, qui deviendront à leur tour la proie des félins, etc.*

Moralité, les apparences sont souvent trompeuses, il en est de même pour ce que nous venons de voir. Macrobe présente certains songes (*rêves*) comme étant liés à la divination et l'Église catholique a entériné cette doctrine. *Tout cela, je l'entends !*

Mais ce n'est pas ce que la Parole de Dieu me présente. Vous aurez beau lire la Bible de la Genèse à l'Apocalypse, jamais vous ne trouverez de texte qui présente les *rêves, songes, cauchemars, oracles divines, visions*, comme étant liés d'une façon ou d'une autre à la divination.

La seule Bible qui présente une telle chose n'est autre que la *Vulgate* catholique, qui a été falsifiée. Je présente cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions* ».

Afin de découvrir si ce que Macrobe dit est d'essence divine, il nous faut découvrir qu'elle est la base des rêves ainsi que celle de la divination, ainsi nous saurons s'il y a corrélation entre les deux. Nous commencerons par découvrir d'où viennent les rêves et les visions. Pour ce faire lisons ceci : « **Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et on ne le remarque pas.**

**Il parle par des rêves, par des visions nocturnes, quand un sommeil profond tombe sur les hommes, quand ils sont endormis sur leur lit.**

**Il leur communique alors son message et confirme les avertissements qu'il leur donne. Il veut ainsi détourner l'homme de sa manière de faire. Il évite à l'homme fort de tomber dans l'orgueil, il préserve son âme de la tombe et sa vie de la menace du javelot. »** [*Job 33 versets 14-18, Bible Second 21*].

Complétons avec cet autre texte : **« Et il dit : « Écoutez bien mes paroles ! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un rêve que je lui parlerai. »** [*Nombres 12 versets 6, Bible Second 21*].

Ici nous découvrons que les rêves et les visions sont le langage par lequel le seigneur parle aux hommes et tout particulièrement au prophète. Par leur biais il nous guide, nous donne de nouvelles directives, il nous détourne de nos mauvaises voies et préserve nos vies. Maintenant ces bases posées, il est important de savoir ce que la parole de Dieu nous laisse comme enseignements concernant la divination. Pour ce faire lisons ceci :

**« Ils firent passer par le feu leurs fils et leurs filles, ils se livrèrent à la divination et aux enchantements, et ils se vendirent pour faire ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, afin de l'irriter. Aussi l'Éternel s'est-il fortement irrité contre Israël, et les a-t-il éloignés de sa face. [...] »** [*2 Rois 17 versets 17-18, Bible Louis Segond*].

Complétons notre étude avec ceci : **« Qu'on ne trouve chez vous personne qui immole son fils ou sa fille par le feu, personne qui pratique la divination, qui recherche les présages, consulte les augures ou s'adonne à la magie, personne qui jette des sorts, consulte les spirites et les devins ou interroge les morts.**

**Car le Seigneur a en abomination ceux qui se livrent à de telles pratiques, [...] »** [*Deutéronome 18 versets 10-12, Bible Semeur*].

Le Seigneur déclare ici qu'il a en abomination ceux qui se livrent à la divination, ceux agissant ainsi l'irritent fortement et sont en abomination devant lui. La divination étant une base obscure que le Seigneur exécère, il ne peut en aucun cas s'associer à de telles pratiques qui sont l'apanage du diable et de ces sbires.

Vous trouverez étude complète à ce sujet que vous trouverez dans le *tome II* de ce livre au chapitre « *La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière* ».

En tant qu'enfants fidèles de Dieu, nous ne devons pas agir sans discernement comme l'ont fait les téléspectateurs du dimanche de notre histoire de lionne et de gazelle.

Notre démarche devrait toujours être comme celle de ceux qui, dans notre histoire, étaient au fait des vraies réalités. Je ne sais pas pour vous, surtout pour vous autres chrétiens protestants, ma foi n'est pas basée sur les préceptes de l'Église catholique et encore moins sur les principes de Macrobe qui vénérât les divinités païennes.

Moi, ma foi est ancrée sur la Parole de Dieu et elle seule ! Face à ce que vous venez de lire – vous qui êtes des enfants de Dieu, surtout les protestants – partagez-vous la foi de Macrobe ? Avez-vous la même philosophie que lui ?

Adorez-vous les dieux païens ainsi que les divinités de la nature ? Portez-vous une adoration à la terre, au soleil, au feu, etc. ?

*Oups*, certainement, certains d'entre vous se sont levés d'un coup, « *drapés* » d'une sainte indignation !

Et vous êtes prêt à ne plus lire une seule ligne de ce livre qui vient de vous abaisser, vous qui êtes un enfant de lumière, au niveau d'un homme animal, qui vit dans les ténèbres.

*Hum... j'aurais aimé être une petite souris afin de voir vos têtes, à vous qui, tout en étant chrétiens, pratiquez les doctrines antibibliques qu'a établies ce philosophe païen...*

*Bon, bon, bon... poursuivons... Bien que, là, j'aie le sentiment que je vous ai peut-être outrés... J'aimerais que vous puissiez vous interroger : Est-il normal que, malgré votre sagesse donnée par l'Esprit de Dieu, vous pratiquiez, en ce qui concerne les rêves et les visions, des doctrines païennes et antibibliques ?*

*Celles de Macrobe ou encore celles de l'Église catholique qui, tout au long des siècles, a rejeté la Parole de Dieu afin d'établir ces doctrines à sa place ?*

## 8 Les élèves inattendus du « saint » chevalier félon

**P**our commencer ce chapitre, je vous dirais que les rêves et les visions à caractère sexuel, où l'on se voit en pleins ébats avec un ou une inconnue, son d'office catalogué comme étant des messages venant du diable.

Pourtant, il n'en est rien ! car ce type de rêves ou de visions viennent aussi du Seigneur. nous le vérons.

En recevant ce type d'image, généralement la stupeur et la honte ressentie peuvent être traumatisantes, surtout quand on est un homme religieux. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« On se demande quelquefois si la volonté intervient dans un songe où des images obscènes viennent vous assaillir en dehors même de vos habitudes. Il arrive en effet qu'après avoir pensé dans la veille à des obscénités, non pour s'y complaire, mais pour remplir un devoir sérieux, on les voit reparaître dans le sommeil, prendre une forme dans l'imagination, exercer même sur les organes un honteux empire.**

*C'est ainsi qu'en ce moment je suis obligé de penser à ces détails pour en parler. Or, si les impuretés auxquelles j'ai dû penser pour les exprimer, produisent en songe les mêmes effets que sur un homme éveillé qui s'y livre, il est évident qu'un acte qui serait criminel dans la veille, ne l'est plus dans un songe [...]*

**Or, si l'image qu'on s'est faite vient à se reproduire en songe avec tant de vivacité qu'on ne distingue plus entre l'apparence et la réalité, les sens sont nécessairement agités[...]**

**Les personnes chastes savent, pendant la veille, mettre un frein à ces désordres, sur lesquels elles sont impuissantes pendant leur sommeil, par cela seul que le fantôme qui reproduit la réalité et fait la même impression, est hors de leur pouvoir »** *[Texte de saint Augustin, tiré de : Le Paradis et le troisième ciel ; livre XII, chapitre XV. Des songes impurs qu'ils peuvent être innocents].*

Avant toute chose, il est important de noter que ce texte est de la plume de *saint Augustin*. Il présente entre autres sa perplexité face à des rêves à caractère sexuel qu'il a eus. En outre, il y défend sa vertu qui était mise à mal par ces rêves et il donne des plans afin que ceux qui ont ce type de rêve puissent y remédier.

Pour lui, les rêves à caractère sexuel étaient des reproductions de choses que l'on avait déjà vues auparavant.

**Exemple :** *Vous avez regardé un film pornographique, puis vous allez dormir. Ce que vous avez visionné va, selon lui, se matérialiser en rêve. En sorte que ce type de rêve n'est pour lui, que le fruit des images que génère votre cerveau.*

Il présente aussi les pensées d'ordre sexuel que l'on a comme ayant la capacité de se transformer en rêve. Selon *saint Augustin*, ce type d'images sexuelles que le cerveau aura stockées sera si vivace qu'il se transformera en rêve. Le rêveur vivra la chose avec l'intensité d'un véritable acte sexuel. Les répercussions seront une éjaculation nocturne. Son conseil donc, est de protéger son esprit de telles images.

Néanmoins, quand je lis son récit, mon sentiment était que lui-même le « *saint* » homme n'y arrivait pas. Cette philosophie devient un esclavage, particulièrement en ce siècle où le sexe se vend et s'exporte sous toutes ses formes.

Il a envahi la pub, les émissions télévisées et encore plus les films. La filmographie hollywoodienne a formaté le plus grand nombre à penser qu'un bon film n'a sa raison d'être que s'il contient des scènes à caractère sexuel. La Bible elle-même nous présente des écrits très explicites en ce qui concerne la sexualité.

Nous le verrons. Si ce que cette thèse de *saint Augustin* présente est la réalité, le conseil avisé que je vous donnerais afin de n'avoir pas de rêve à caractère sexuel sera : « *Allez vivre dans une grotte comme un ermite ou sur une île déserte !* »

Heureusement, pour vous, je m'en vais de ce pas vous démontre que ce type de rêve, tout comme les autres, nous vient du Seigneur et sont des énigmes à ne pas interpréter de façon littérale.

Pour commencer, je vous dirais que la pudeur étant une des bases de la bienséance, le monde de la sexualité est généralement mis de côté au sein de la bonne société. Une de mes amies m'a raconté une déconvenue qu'elle a eue en la matière. Je m'en vais vous la conter. Rassurez-vous, nous n'entrerons pas dans le domaine du X, donc vous pouvez poursuivre la lecture sans brûler cette page. *Je vous taquine...*

*Alors qu'elle était en voiture avec sa fille de six ans, qui est très dégourdie, le petit ange lui posa LA « QUESTION » :*

*« Dis, Maman, comment on fait les bébés ? » Hum... Petit moment de stupeur de la femme surprise, battue. N'entendant pas sa maman, le chérubin surenchérit : « Maman, m'as-tu entendue ? COMMENT ON FAIT LES BÉBÉS ? »*

*Ayant eu le temps matériel de souffler, elle lui sortit l'HISTOIRE ! Oui, vous savez ! Celle des choux et des roses... Mais combien grande fut sa surprise quand, avec une mine maussade qui signifiait « Maman, tu me parles de chou et de rose, mais tu me prends pour une poire », sa fille se mit à lui raconter dans le détail un accouchement et les secrets de la conception des êtres humains.*

*Elle sut ce jour-là que les papas mettaient une petite graine dans le ventre des mamans... Mon amie est sortie de là blême, confuse, et avec de nouvelles connaissances que son prof particulier venait de lui porter à chaud.*

Parler de sexualité est généralement une gêne, cela l'est davantage quand on a eu un rêve à caractère sexuel. Généralement, l'on cache ce type de rêve, de peur qu'en en parlant, nos interlocuteurs puissent nous considérer comme une personne pervertie.

À cause de tout ce protocole qui accompagne la chose sexuelle, les rêves ou les visions de ce type ont malheureusement trouvé leur explication dans la thèse de *Sigmund Freud*.

Ce qui fait les beaux jours de bien des thérapeutes, qui reçoivent des personnes qui se croient névrosées à cause de rêves qu'ils ont eus.

De surcroît, je concède qu'il puisse être difficile d'attribuer un rêve à caractère sexuel au Seigneur. La raison de cet état de fait, c'est que nous considérons le Seigneur comme un être pur, *ce qui est le cas*.

*A contrario*, la sexualité est assimilée par le plus grand nombre à quelque chose de sale. *Cette image de la sexualité est réductrice !*

Il est vrai que pour Dieu certaines choses dans la sexualité sont répréhensibles, nous pouvons le découvrir dans [Lévitique 18] et [Romains 1 versets 26-32].

Hormis ce qui est expressément interdit la sexualité est une chose saine et sainte, car c'est le Seigneur lui-même qui l'a établie [Genèse 1 versets 27-28] et cela, avant même que le péché n'entre dans le monde. Sans la sexualité deux êtres humains ne peuvent devenir qu'un.

Cette réalité biblique nous la trouvons dans [1 Corinthien 6 versets 15-16], ou nous apprenons qu'un homme qui couche avec une prostituée ne devient qu'un avec elle. Ainsi ce qui fait le lien qui mène à la fusion de deux êtres en un c'est la sexualité. Ainsi, il est aussi le lien permettant aux époux de devenir qu'un.

Dans [1 Corinthiens 7 versets 2-5] la sexualité est présentée comme l'une des armes que le Seigneur donne au couple marié afin de remporter certaines victoires sur le démon. Cette image de l'harmonie sexuelle, comme base de l'unité, est utilisée dans la Bible pour présenter une réalité textuelle, mais aussi une réalité prophétique.

Dans [Ésaïe 62 versets 1-5], l'image prophétique de Sion et de Jérusalem est utilisée pour présenter l'avenir florissant qui attend le peuple de Dieu. Ici le symbole de l'union entre un homme et son épouse – plus précisément celle d'un jeune homme à sa jeune épouse vierge – symbolise l'union intime qui lie le Seigneur à son peuple.

La sexualité est certes un tabou pour bon nombre d'entre nous, mais ces textes bibliques prouvent qu'il n'en est rien pour notre Dieu.

S'il subsiste encore un doute, les textes bibliques qui suit se chargera à coup sûr de l'enlever.

Avant de le lire je tiens à préciser que ce texte étant crypté, en vue de vous le rendre plus audible je vous présente une version anglaise qui a été traduite en Français.

Maintenant que nous avons fait ce point lisons ce texte :

« Je dors, mais mon cœur [esprit] est éveillé [était en alerte]. J'entends [le bruit de] mon amant qui frappe.

« Ouvre-moi, ma sœur [4 : 9 ; je désire une intimité physique], ma chérie, ma colombe, ma parfaite [sans défaut]. Ma tête est mouillée de [pleine de] rosée, et mes cheveux avec l'humidité [la bruine] de la nuit. J'ai enlevé mon vêtement [mes habits] et je ne veux plus le remettre [devrais-je me rhabiller... ?]. J'ai lavé mes pieds et je ne veux pas [devrais-je... ?] les salir à nouveau.

Mon amant a passé sa main par l'ouverture [trou] qui s'ouvrait, et je me suis sentie – surexcité à l'intérieur [excitée ; échauffé ]. Je me suis levée pour ouvrir la porte à mon amant.

La myrrhe s'écoulait de mes mains et de la myrrhe liquide [4 : 14] coulait de mes doigts, sur les poignées de la serrure. » [Cantique des Cantiques 5 versets 2-4, Expanded Bible "EXB", (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Avant de développer ce que ce texte présente, je vous dirais que, bien qu'ici, la sexualité est présentée de façon prophétique, quand j'ai découvert ces versets pour la première fois, j'ai été fort surpris de leur teneur. En outre, quand on lit ces versets dans une version de Bible d'étude, comme celle-ci, l'on sort de là avec le sentiment d'avoir lu un texte érotique.

Il nous est présenté ici, un homme excité et dont le sex secrète du liquide séminal – présenté ici comme « mouillée de pleine de rosée » ou dans d'autres versions bibliques on trouve « gouttes de la nuit » – qui voudrait avoir une relation sexuelle avec sa bien-aimée, mais qui n'arrive pas jusqu'à elle. *Nous découvrons que de son côté la belle est aussi dans tous ces états... !*

Il nous est dis qu'elle a de la myrrhe liquide qui coule des doigts, ce qui laisse à penser qu'elle était allé dormir sans se laver les mains, mais dans ce texte il nous est donné le verset [4 : 14] donc [Cantique des Cantiques 4 versets 14], pour expliquer ce qu'il en était vraiment.

Néanmoins je vous invite à lire ce texte des versets [12-14] et nous découvrons que cette jeune femme est présentée comme étant un jardin sceller, donc une vierge.

Cette myrrhe fait partie des plantations de ce jardin, ce faisant comme le texte nous a déjà appris que cette jeune femme était excitée, ce qui coulait donc de ses mains étaient des sécrétions vaginales. Eh oui, il s'agit bien d'un texte biblique !

Ce texte nous démontre donc que, les images de l'intimité du couple font partie du langage prophétique, ainsi la sexualité a une vraie part dans la prophétie qui la présente pour préfigurer autre chose.

Pour poursuivre je vous dirais que pour bien cerner un texte prophétique il est souvent nécessaire de le considéré dans diverses versions. Pour découvrir un fait important de ce texte que nous venons de voir, il faut le lire un extrait dans cette autre version : « **Je dormais, mais mon cœur était éveillé. Une voix [dans mon rêve] !**

**Mon bien-aimé frappait : Ouvre-moi, ma soeur, ma chérie, ma colombe, ma parfaite ! Car ma tête est trempée par la rosée [de la nuit] ; Mes cheveux [sont couverts] de l'humidité de la nuit. »**  
*[Cantique des Cantiques 5 versets 2, Amplified Bible (AMP), (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Avant de développer ce que nous trouvons ici, j'aimerais attirer votre attention sur la première version de ce texte que nous avons considéré et tout particulièrement cette phrase « *Je dors, mais mon cœur [esprit] est éveillé [était en alerte]. [...]* »

Le sentiment que l'on peut avoir en lisant ceci est que cette jeune femme dormait, en attendant l'arrivée de son prince charmant, et qu'une fois celui-ci arrivé, elle s'est réveillée.

C'est la nouvelle version nous permet de comprendre qu'en fait, c'est dans un rêve qu'elle a vécu cette aventure des plus enflammés. Ce que nous venons de voir nous démontre que quand ont à un rêve à caractère sexuel, où tous nos sens se retrouvent en émois et qu'a notre réveil, nos draps en ont gardé le souvenir, ces images ne viennent pas de notre cerveau ou du diable mais de Dieu.

Dans ce que nous venons de voir, ce rêve était plus du type érotique, qui laisse libre notre imagination de détecter des scènes mais nous allons maintenant étudier un autre texte qui lui est bien plus explicite car il présente la sexualité de façon crue et sans filtre.

Avant de vous le présenter il me faut avant tout éclaircir certains points :

*Dans ce texte que nous allons voir il n'est pas fait mention des termes rêve ou visions. Il nous faudra donc dans un premier temps faire le parallèle entre ce texte biblique et eux.*

*D'autant plus qu'au début de ce texte il est précisé que ce qui était présenté était une Parole que le Seigneur adressa à Ézéchiël.*

Nous allons donc dans un premier découvrir un autre texte de ce prophète qui présente ce qu'est en réalité les Parole qu'il recevait du Seigneur. Pour ce faire, nous allons considérer ce texte : « **Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, pourquoi appliquez-vous ce proverbe à la terre d'Israël : “Les jours s'éternisent et aucune vision ne se réalise” ? Dis-leur :**

**Ainsi parle le Seigneur DIEU : Je supprime ce proverbe, on ne le dira plus en Israël. Par contre, dis-leur : “Les jours approchent, ainsi que la réalisation de chaque vision” ;**

**Car il n'y aura plus de visions illusoires ni de prédictions trompeuses, au milieu de la maison d'Israël. Moi, le SEIGNEUR, quoi que je dise, cela se réalise sans traîner.**

*C'est de votre vivant, engeance de rebelles, que j'exécuterai la parole que j'aurai dite, oracle du Seigneur DIEU. »*

**Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit :**

**“Ce que voit cet homme n'est pas pour demain, il prophétise pour des temps éloignés.” C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi parle le Seigneur DIEU : Aucune de mes paroles ne traînera plus ; la parole que je dis s'exécutera, oracle du Seigneur DIEU. »** [Ézéchiël 12 versets 21-28, Traduction oecuménique de la Bible (2010)].

Dans ce texte le Seigneur utilise Ézéchiël afin de restaurer leur place aux visions qu'il donne à son peuple, qui en était venu à les mépriser.

Au début du texte le Seigneur précise que désormais Il réalisera chaque vision qu'Il a donnée, et pour réaffirmer cette réalité, Il dit qu'Il exécutera la parole qu'il a dite. Ce faisant, Dieu présente ici les visions qu'Il donne comme étant sa Parole.

En outre plus loin dans ce texte le parallèle est fait entre ce que voyaient Ézéchiél et la parole de Dieu qui devra s'exécuter. Ainsi, quand dans ces écrits il dit que Dieu lui a parlé et qu'il présente en images ce qu'il a reçu, c'est entre autre en vision qu'il les a eues.

Cette réalité est corroborée par le texte de [*Nombres 12 versets 6-8*], qui nous apprend que c'est en rêve ou en vision que le Seigneur parle à ces prophètes. Maintenant ce point acté nous pouvons revenir au dit texte qui présente des paroles que ce prophète a reçues de Dieu et qui contient des images des plus parlants de sexualités.

Pour ce faire lisons ceci : **« Il y eut une parole du SEIGNEUR pour moi : « Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles de la même mère ; Elles se prostituèrent en Égypte ; Elles se prostituèrent toutes jeunes. C'est là qu'on leur pressa les seins ; là on a caressé leur poitrine virginale. Voici leurs noms : Ohola, l'aînée, Oholiba, sa sœur. Puis elles furent à moi et elles enfantèrent des fils et des filles.**

**Voici leurs noms : pour Samarie, Ohola et, pour Jérusalem, Oholiba. [...] Elle multiplia ses débauches, souvenir des jours de sa jeunesse quand elle se prostituait en Égypte.**

**Elle montra sa sensualité avec leurs débauchés : Leur membre est un membre d'âne, leur éjaculation celle du cheval. Tu es revenue à l'impudicité de ta jeunesse, quand les Égyptiens pressaient tes seins, caressant ta poitrine virginale. » [*Ézéchiél 23 versets 1-4, 19-21, Traduction oecuménique de la Bible (2010)*].**

Comme vous le voyez ce texte bien qu'étant biblique est chaud comme de la braise ; les termes utilisés ici ne sont pas cryptés, mais sont des plus explicites. Nous y découvrons l'image de deux sœurs aux mœurs des plus dépravés. Leur ébats nous sont présentés comme de la débauche et comme étant des plus sensuels.

Durant ces moments, leurs seins sont pressés et caressés. En outre, de vierge qu'elle était, elles sont devenu des prostitués du hard, car elles ont des amants des plus virils.

Le texte présente ces hommes comme étant dotés de sex comme ceux des anes (*donc d'une longueur démesurée*) et ils ont des éjaculations aussi puissantes que ceux des chevaux.

Rappelons-le, encore, c'est en rêves et en visions que le Seigneur parle à ces prophètes, ainsi ce qu'a vu le prophète Ézéchiël était donc comme un film pornographique, puisqu'il voit ces jeunes femmes en pleins ébats, avec des hommes aux sexes démesurés. Il voit jusqu'à leur jouissance qui est des plus abondantes.

Pour en revenir à *saint Augustin*, si nous nous en tenons à sa thèse ce qu'Ézéchiël a vu en vision étant de caractère sexuel, il aurait dû réprimer ces images et faire en sorte de ne plus les recevoir. Forts de tout ce que nous venons d'étudier, nous comprenons que la thèse de saint Augustin, contreviens à ce que la parole de Dieu a établi, car nous savons que ce que ce prophète a vu venait du Seigneur.

Ce faisant, de même que ces images à caractère sexuel qu'Ézéchiël a reçu, étaient du Seigneur, ceux que vous et moi recevons le sont aussi.

Si le Seigneur utilise des rêves et des visions à caractère sexuel qui sont chargées de symboles aussi forts, c'est afin que nous soyons marqués, non par ces images – car ce ne sont que des symboles énigmatiques qui présentent tout autres choses – mais par leur réalité.

Afin de comprendre ce que présente, de façon littérale ces symboles prophétiques, des plus troublants qu'a reçus Ézéchiël, je vous invite à lire la suite de son récit : « *Car elles ont commis l'adultère, il y a du sang sur leurs mains ; elles ont commis l'adultère avec leurs idoles, et même elles leur ont fait manger les fils qu'elles m'avaient enfantés.*

**Elles m'ont fait encore ceci : Le même jour, elles ont souillé mon sanctuaire, elles ont profané mes sabbats. Quand elles immolaient leurs fils aux idoles, elles sont entrées, ce jour-là, dans mon sanctuaire en le profanant. Voilà ce qu'elles ont fait, au milieu de ma maison.** » [*Ézéchiël 23 versets 37-39, Traduction oecuménique de la Bible (2010)*].

Ici le Seigneur présente les infidélités de son peuple (*nous l'avons vue, plus précisément ceux de Samarie et de Jérusalem*).

Ils en étaient arrivé au point d'aller d'abord sacrifiant leurs enfants aux « *dieux* » païens puis ils venaient avec leurs mains sanguinaires dans la maison de Dieu comme si de rien profanant ainsi le sanctuaire du Tout Puissant. Ils profanaient aussi le saint Sabbat du Seigneur.

En sorte que ces images des ébats lubriques de ses deux soeurs n'avaient en fait rien à voir avec la sexualité ! Ce chapitre du livre d'Ézéchiel est des plus intéressants en ce qui concerne les rêves et les visions à caractère sexuel que nous pouvons avoir, car il dédramatise ce type d'image qui est reçu et qui peuvent être des plus salaces.

Poursuivons, afin de mieux comprendre ce texte que nous avons jusque-là étudié, je vous invite à lire cet autre portion :

**« Elle poursuit ses débauches commencées en Égypte, quand ils couchaient avec elle toute jeune, quand ils pétrissaient ses seins de jeune fille et déversaient sur elle leur débauche. [...]**

*C'est pourquoi, Oholiba, ainsi parle le Seigneur DIEU :*

*Voici que je vais dresser tes amants contre toi ; ceux que tout ton être a pris en aversion, je vais les amener contre toi de partout :*

**Les fils de Babylone et tous les Chaldéens, Peqod, Shoa, et Qoa – tous les fils d'Assour avec eux – tous jeunes gens séduisants, gouverneurs, préfets, écuyers, dignitaires, tous montant des chevaux. [...] Alors je ferai cesser ton impudicité et la prostitution qui te vient d'Égypte ; Tu ne lèveras plus les yeux vers eux et tu ne te souviendras plus de l'Égypte. [...]**

*Ils agiront envers toi avec haine ; Ils prendront tout ton profit ; ils te laisseront nue et dévêtue, et ta nudité de prostituée sera dévoilée. C'est ton impudicité et tes débauches qui te le vaudront, car tu t'es prostituée en suivant les nations, et puis tu t'es rendue impure avec leurs idoles. [...]*

**C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur DIEU : Parce que tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière toi, porte toi-même le poids de ton impudicité et de tes débauches. »**

*Le SEIGNEUR me dit : « Fils d'homme, veux-tu juger Ohola et Oboliba ? Déclare-leur donc leurs abominations. [...]*

*On fera retomber sur vous votre impudicité ; les péchés de vos idoles, vous en supporterez le poids. Alors vous connaîtrez que je suis le Seigneur DIEU. » [Ézéchiel 23 versets 8, 22-23, 27, 29-30, 35-36, 49, Traduction oecuménique de la Bible (2010)].*

Ici le péché du peuple de Dieu consiste, de façon littérale, d'avoir abandonné le Seigneur et ces préceptes afin de s'unir à d'autres nations – présentées, entre autre, comme étant l'Égypte et Babylone – et d'avoir pratiqué leurs doctrines, en allant jusqu'à pratiquer l'idolâtrie.

Dans ce que nous venons de voir, la raison d'être des symboles à caractère sexuel, représente donc l'union qui c'était fait, entre autres, de façon spirituelle entre le peuple de Dieu et ces nations.

Comme Samarie et Jérusalem en sont venues à sacrifier leurs enfants aux « dieux » de ces peuplades païennes et à adorer leurs idoles, cela signifie donc qu'ils ont accepté de pratiquer leurs préceptes.

Le symbole qui représente cette réalité est celui de l'éjaculation.

Pour comprendre ce que représente ce symbole, il nous faut considéré un autre mot qui lui est lié, celui de la semence. Pour ce faire considérons ceci : « *Juda prit pour Er, son premier-né, une femme nommée Tamar. Jugeant Er mauvais, l'Éternel le fit mourir.*

*Alors Juda dit à Onân : Tu connais ton devoir de proche parent du défunt : épouse ta belle-soeur pour donner une descendance à ton frère.*

**Onân savait que les enfants qui naîtraient ne seraient pas pour lui. Chaque fois qu'il avait des rapports avec sa belle-soeur, il laissait tomber sa semence à terre pour éviter de donner une descendance à son frère. » [Genèse 38 versets 6-9, Bible Semeur].**

Ici nous découvrons un récit présentant un acte sexuel malheureux ou l'homme laisse tomber à terre son sperme, sa semence, afin de ne pas donner naissance à un enfant qui ne serait pas pour lui. Cette enfant devait faire partie de la descendance de son défunt frère.

La conception d'un être humain par le biais d'une semence qui donne naissance est aussi celui qui est utilisé pour présenter la naissance spirituelle [1 Corinthiens 4 verset 15], [Jacques 1 versets 17-18], [Matthieu 13 versets 11, 19 et 23].

En faisant, la somme de ces trois textes nous comprenons que la parole de Dieu à la capacité de donner vie à un être nouveau comme ce serait le cas pour un bébé qui viendrait de naître. L'Évangile est ici présenté comme étant une semence qui peut donc être une graine ou du sperme, toutes deux étant destinés à donner la vie.

Les enseignements qui sont portés par un enseignant à un élève qui finit par adhérer à ces préceptes, sont donc le symbole de la semence qu'il lui porte. Ainsi, quand d'Ézéchiël présente les amants de ses deux soeurs comme ayant des éjaculations abondantes symbolise le fait que ces peuples – auxquels la Samarie et de Jérusalem s'étaient unie – étaient très prolifique dans leurs doctrines et leurs traditions.

Ainsi, la symbolique de la relation sexuelle entre ses deux soeurs perverses et leur puissant amant représente l'adhésions de la Samarie et de Jérusalem aux préceptes et doctrines de ces peuples païens.

En outre, le fait que les amants de ses deux soeurs avaient des sexes qui étaient aussi longs que ceux d'un âne, représente leur puissance.

Cette réalité se matérialise littéralement par le fait que ce texte biblique nous présente ceux avec qui Samarie et de Jérusalem s'unissaient comme étant avant tout *des gouverneurs, des préfets, des dignitaires etc.* donc des hommes de pouvoir.

Comme vous pouvez le constater, le fait d'avoir un rêve ou une vision à caractère sexuel nous est donné par le Seigneur, l'objectif est de nous présenter de façon énigmatique certaines réalités.

Il est important de comprendre que ce type de symboles hors normes que nous voyons dans nos rêves où nos visions ne doivent pas être interprétées de façon littérale, mais selon le canevas prophétiques que le Seigneur a établi dans la Bible.

**Exemple :** *imaginons qu'une épouse chrétienne à un rêve ou une vision ou elle se voit avoir un rapport sexuel avec un autre homme que son mari.*

*En outre, elle voit que son amant à un sexe aussi grand que celui d'un âne, et qu'il éjacule abondamment en elle.*

*Ce sera le symbole que cet homme l'enseignera et qu'il est doté d'une grande puissance spirituelle, et qu'il est très prolifique dans les connaissances que Dieu lui donne.*

*Si a contrario, elle voit qu'il a un sexe insignifiant, et que sa jouissance est moindre, ce sera le signe que cette personne qu'elle sera amenée à rencontrer, à peu de puissance spirituelle et est limitée dans ses connaissances. Si par contre elle voit cet homme qui voudrait la sodomiser, ce sera le symbole d'une personne qui, tout en étant un enseignant spirituel est infidèle au Seigneur et pratique des choses que Dieu a proscrit.*

*Ce qui me permet de dire cela vient du fait que la sodomie et l'homosexualité sont interdites par le Seigneur [Lévitique 18 verset 22], [Genèse 19 versets 1-9, 12-13, 23-25], [Romains 1 versets 22-27, 32], [1 Corinthiens 6 verset 9, Bible Semeur].*

En ce siècle, le Seigneur donne et donnera encore ce type de rêves ou de visions et la raison d'être des symboles sera toujours à prophétique, et devra être interprétée selon cette base.

Voilà nous avons mené tambour battant cette étude dont l'épine dorsale était les symboles prophétiques à caractère sexuel que le prophète Ézéchiël reçut du Seigneur et qui présentait les ébats scabreux de ces deux sœurs et de leurs amans aux sexes hors norme.

Nous allons maintenant étudier d'autre symbole à caractère sexuel, qui peuvent peupler nos rêves et nos visions.

Pour vous en parler, je vous dirais qu'il n'y a pas que la sexualité des êtres humains qui est mise en exergue dans ces domaines, celle des animaux l'est aussi.

Cette réalité se manifesta dans un rêve que Jacob a eu et que nous allons de ce pas découvrir, en lisant ceci :

« *A l'époque où les brebis entraient en chaleur, j'ai levé les yeux et j'ai vu en rêve que les boucs qui s'accouplaient avec les brebis étaient rayés, tachetés et marquetés. L'ange de Dieu m'a dit en rêve : "Jacob !" J'ai répondu : "Me voici !" Il a dit :*

**"Lève les yeux et regarde : tous les boucs qui s'accouplent avec les brebis sont rayés, tachetés et marquetés, car j'ai vu tout ce que te fait Laban. Je suis le Dieu de Béthel où tu as consacré par onction un monument, où tu m'as fait un vœu. Maintenant, lève-toi, quitte ce pays et retourne au pays de ta naissance." »**  
*[Genèse 31 versets 10-13, Bible Segond 21].*

Le premier point que je tiens à souligner est le caractère sexuel du rêve que Jacob a eu. Pourquoi ? parce qu'il a vu des boucs qui s'accouplaient avec des brebis.

Il est à noter qu'un acte sexuel, qu'il soit contracté entre deux êtres humains ou deux animaux, demeure toujours un acte sexuel.

En outre, ne perdons pas de vue que pendant un rêve et par extension dans une vision, les images que nous recevons sont comme ceux d'un film. Ainsi, ce que Jacob à vue était aussi réel que s'il avait assisté dans la réalité à une scène de rut ovine.

Afin de comprendre la réalité prophétique qui était attachée à ce rêve que Jacob a eu, nous allons découvrir de façon non exhaustive plusieurs de ces symboles. Cela nous donnera une plus claire vision de la façon d'interpréter les rêves et les visions, Bible en main.

Avant tout, il est important de savoir qu'il y a deux étapes primordiales quand on commence à interpréter un rêve ou une vision.

La première étape consiste à rechercher d'une part la signification de chaque symbole de façon individuelle, puis d'autre part celle de tous les symboles mis bout à bout. Consécutivement à cette étape, il convient de situer l'événement de façon littérale. C'est ce que Joseph fit, pour interpréter le rêve de Pharaon *[Genèse 41 versets 25-33]*.

La méthode de Joseph pour la première partie de l'art consistant à interpréter les rêves fut d'isoler chaque symbole, puis il fit des regroupements. Chaque détail vu est important, car la signification d'un symbole peut varier, selon son état.

C'est ce que nous constatons pour les vaches :

*Quand elles sont grasses, elles représentent des années d'abondance. A contrario, quand elles sont maigres, elles symbolisent des années de famine.*

Nous allons donc de façon sommaire appliquer certaines étapes régissant l'interprétation des rêves et des visions. Pour approfondir cette réalité je vous invite à lire mon livre « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » au chapitre « *Les rêves et les visions formés de symboles hors-norme* ».

Maintenant cette base posée, nous allons maintenant expliquer plusieurs symboles du rêve de Jacob qui présentait une scène de rut entre des boucs et des brebis. Dans le cas du rêve de Jacob, les images des ruts qu'il voyait n'étaient pas un message destiné à mettre l'emphase sur le symbole des actes sexuels qui devaient se faire entre des boucs – rayés, tachetés ou marquetés – et des brebis.

En effet, le Seigneur ne demandait pas, à ce moment précis, à Jacob d'organiser la reproduction de son troupeau selon ce canevas.

Preuve en est, dans ce rêve, le Seigneur invite Jacob à partir loin et ce dernier s'exécute avec l'accord de ces épouses sans que Laban son beau-père ne le sache etc. [*Genèse 31 versets 14-55*].

Pour comprendre la raison d'être de ce type de rêve, il ne faut pas perdre de vue que les symboles que nous y voyons ne représentent pas une réalité littérale, mais sont des énigmes prophétiques.

Afin de comprendre ce que ce rêve présentait réellement il nous faut donc effectuer une recherche dans la Bible afin de décrypter les symboles que Jacob y a vus.

Pour ce faire, nous allons découvrir la réalité du symbole des boucs. Dans la Bible, plusieurs images sont données pour le symboliser et parmi eux nous trouvons ce qui suit :

« **Le bouc, c'est le roi de Javan, la grande corne entre ses yeux, c'est le premier roi.** » [*Daniel 8 verset 21, Bible Louis Segond*].

Ici le symbole du bouc représente un roi, une personne qui a autorité sûr d'autres.

En poursuivant la lecture de ce texte, nous découvrons que la grandeur des cornes du bouc détermine la puissance, que ce monarque devait avoir dans la réalité. Bien que le symbole recherché était bien présent dans ce texte il subsistait un problème majeur pour moi.

Ici le bouc est un symbole représentant un monarque païen, alors que dans le rêve de Jacob le Seigneur lui parlait des souffrances que Laban lui avait fait subir. Ce faisant, le symbole que je cherche devait absolument refléter cette réalité. Néanmoins, je retiens de ce premier texte la réalité du symbole du bouc comme étant un homme qui a du pouvoir sur les autres, ce qui me présente ce symbole comme pouvant représenter Laban ces fils et ces frères.

Il est important de savoir que les frères ainsi que les fils de Laban avaient aussi une part active dans les souffrances de Jacob et de sa famille, car ils dominaient sur eux de façon inique, c'est ce que nous découvrons dans [Genèse 30 versets 25-36], [Genèse 31 versets 1-24].

Pour en revenir au symbole du bouc qui symbolise un monarque, ce symbole ne collant pas avec ceux du rêve de Jacob, j'ai donc poursuivi mes recherches. Après étude du rêve de Jacob, j'ai l'intime conviction que c'est ce qui suit qui représente le plus la réalité des boucs que Jacob a vu en rêve et qui symbolise ce qu'il a vécu sous le joug de son beau-père Laban soutenu de ces fils et de ces frères:

*« Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs ; Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. [...] Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits ;*

*Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;*

*J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; J'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; J'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Ils répondront aussi : Seigneur, quand t'avons-nous vu ayant faim, ou ayant soif, ou étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et ne t'avons-nous pas assisté ? Et il leur répondra :*

**Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous n'avez pas fait ces choses à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne les avez pas faites. Et ceux-ci iront au châtement éternel, mais les justes à la vie éternelle.** » [*Matthieu 25 versets 31-33, 41-46, Bible Louis Segond*].

Ici, les boucs symbolisent des membres du peuple de Dieu qui se comportent mal avec leurs prochains, et ce faisant, c'est contre Dieu lui-même qu'ils pêchent. En prenant en considération les actes de Laban, de ses fils et de ses frères, envers Jacob et sa famille, il représente bien de façon littérale les symboles des boucs se trouvant dans ce rêve. Le symbole des brebis, quant à lui, représente celui qui est docile et que l'on mène sans qu'il ait à se rebeller.

C'est l'image qui est donnée de Jésus-Christ acceptant de mourir volontairement pour nous racheter. Voici ce qui avait été prophétisé :

**« Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent ; Il n'a point ouvert la bouche.** » [*Ésaïe 53 verset 7, Bible Louis Segond*].

Cette prophétie présentait Jésus comme étant cette brebis devant souffrir en silence en vue de racheter l'humanité, ce texte présente les plans du salut que Christ acta pour nous [*Actes 8 versets 32-35*].

Pour poursuivre je vous dirais que comme ceux qui font alliance avec Jésus-Christ deviennent qu'un avec lui [*Hébreux 3 verset 14*], il hérite aussi, en lui du symbole de la brebis. C'est ainsi que ce texte présente les membres du peuple de Dieu comme étant des brebis :

**« Et elles sauront que moi, l'Éternel, leur Dieu, je suis avec elles, et qu'elles sont mon peuple, elles, la maison d'Israël, dit le Seigneur, l'Éternel. Vous, mes brebis, brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes ; Moi, je suis votre Dieu, dit le Seigneur, l'Éternel. »** [*Ézéchiel 34 versets 30-31, Bible Louis Segond*].

La brebis est le symbole d'un membre du peuple de Dieu. Jésus étant son haut dirigeant est à ce titre, l'ultime berger et le pasteur des brebis.

Le peuple de Dieu est comparée à un troupeau sur lequel des dirigeants sont établis afin de le faire paître. Ainsi, cette image de brebis se laissant faire sans broncher représente bien ce que Jacob et sa famille ont subi sous le joug de Laban.

En sorte que les boucs recouvrant les brebis représentaient la domination que Laban, ses fils et ses frères avaient sur Jacob et sa famille. Ce rêve était destiné à mettre en exergue leur malhonnêteté et la servitude infâme qu'ils exerçaient sur Jacob et sa famille.

En outre, le Seigneur amenait par ce biais à Jacob de nouveaux plans de vie qui l'amèneraient à se séparer de son beau-père [*Genèse 31 versets 1-16, Bible Segond 21*].

L'application pratique de ce rêve se matérialise par le fait que le Seigneur présente les boucs comme étant du même type que ceux qui ont réellement été spoliés à Jacob par Laban.

Ici, le Seigneur tire de l'expérience même de Jacob des éléments l'amenant à comprendre le message contenu dans son rêve.

Jacob savait que Laban l'avait maintes fois grugé en gardant les bêtes devant lui revenir. Malgré cela, son troupeau était beaucoup plus important que celui de son beau-père. En sorte que par ce rêve, le Seigneur montrait à Jacob que toutes les manigances de Laban n'avaient pas empêché qu'il, (*Jacob*) jouisse de la bénédiction divine.

Ce rêve était aussi destiné à lui faire comprendre que son péché avait été expié, car s'il avait vécu tout cela, c'était bien à cause de sa fourberie, envers son frère Ésaü et par lequel il l'avait grugé de son droit d'ainesse [*Genèse 25 versets 29-34*], [*Genèse 27*].

En effet, en demandant à Jacob de revenir dans sa patrie, le Seigneur lui assurait que son frère serait conciliant. C'est ce qui se passa [*Genèse 33 versets 1-4*].

Maintenant ces bases posées, l'objectif est de vous présenter les élèves inattendus de *saint Augustin*, qui ont contribué et contribuent encore à pérenniser ces enseignements.

Néanmoins, avant de vous les présenter, nous devons découvrir une autre doctrine de saint Augustin sur les rêves qui est présentée de concert, par ces émules, avec ceux à caractère sexuel.

Ainsi, voici encore ce qu'il prônait : « **Il me suffira maintenant d'établir le principe incontestable qu'il y a en nous-mêmes une faculté toute spirituelle où se forment les images.**

*Des causes multiples président à leur formation. Un corps fait impression sur nos organes ;*

**Aussitôt son image se peint dans l'esprit et se conserve par la mémoire. Nous songeons à des corps déjà connus et dont la ressemblance s'était antérieurement gravée dans l'esprit ;**

*Nous les voyons sous un aspect tout-à-fait spirituel. Il est des corps que nous ne connaissons pas, sans toutefois douter de leur existence ; Nous en voyons l'image plus ou moins exacte au gré de notre fantaisie ;*

*Nous concevons encore, comme il nous plaît, des êtres qui n'existent pas ou dont l'existence est incertaine [...] Le sommeil amène des songes qui tantôt sont insignifiants, tantôt cachent une vérité.*

**Une perturbation dans les organes rend quelquefois les traces que suit intérieurement la sensibilité, toutes confuses :**

**Alors l'esprit mêle tellement les apparences avec les réalités, qu'il a beaucoup de peine ou même devient impuissant à les distinguer entre-elles, et que les images, tantôt sont insignifiantes tantôt conformes à la vérité.**

**Quand la maladie ou la souffrance deviennent assez violentes pour fermer les canaux intérieurs par lesquels l'âme transmettait son activité, afin de recevoir les impressions du dehors, l'esprit se sépare des sens plus profondément que dans le sommeil :**

**Alors se forment ou apparaissent des images qui ont ou n'ont pas de signification. D'autres fois, sans le concours d'aucune cause physique »** [*Texte de saint Augustin, tiré de : Le Paradis et le troisième ciel ; livre XII, chapitre XXIII. La faculté spirituelle où se forment les images sous l'influence de causes multiples est en nous*].

Ici, *saint Augustin* présente les rêves comme venant de notre capacité à former en nous-mêmes des images spirituelles.

Ces images sont, selon lui, stockées dans notre esprit. Pour lui, elles sont au temps marqué transformées par le corps en rêve. Il nous est aussi précisé que c'est sous l'influence d'un dérèglement organique que ce type de rêve prend naissance.

Maintenant, cette base posée je m'en vais vous présenter une doctrine qui reprend la base doctrinale de saint Augustin se trouvant dans ces deux textes que nous avons déjà considérés dans cette partie.

La doctrine qui suit est issue des travaux d'un homme qui laissera un nom des plus illustres et une œuvre qui va modeler les hommes en la matière sur plusieurs générations.

Il est le père de la psychanalyse, c'est de *Sigmund Freud* qu'il s'agit. Dans son livre « *Die Traumdeutung (La Science des rêves)* » qui parut en 1900, il établit une thèse où il avance que les rêves étaient des moyens détournés afin de réaliser subrepticement des désirs latents remontant à l'enfance.

Il les présente aussi comme étant des images que notre cerveau a stockées dans notre subconscient depuis l'enfance.

Pour lui, nos rêves viendraient à la fois des frustrations de la vie, du refoulement sexuel et de nos inhibitions. Formulés ainsi, ils ne seraient donc que la résultante des fantasmes refoulés depuis l'enfance – particulièrement pendant la puberté, période propice à l'envahissement d'un esprit jeune par des images sexuelles –.

Cette thèse présente ce refoulement sexuel comme commençant à émerger dans l'adolescence, puis remplissant petit à petit notre esprit pour se matérialiser au final en images que notre cerveau refoule durant la nuit. En voici un extrait : « [...] *Il en va autrement, toutefois, si le désir inconscient refoulé reçoit un renfort organique qui peut mettre au service de ses pensées transfert [...] Une lutte défensive s'ensuit alors, dans la mesure où les pièces renforce l'opposé des pensées refoulées (contre-investissement), et le résultat final est que les pensées transfert (les porteurs du désir inconscient) percer dans une certaine forme de compromis par des symptômes... [...]*

*La théorie des psychonévroses affirme avec une certitude absolue que ce ne peut être désirez-impulsions sexuelles de la vie infantile, qui ont subi la répression (effet de conversion) au cours de la période de développement de l'enfance, qui sont capables de renouvellement à des périodes ultérieures de développement...*

Ce n'est que par l'introduction de ces forces sexuelles que les lacunes encore manifestes dans la théorie du refoulement peut être rempli...

Cependant, nos points de vue peuvent changer au sujet de l'interprétation de la censure psychique ou le correct et l'élaboration d'anormal le contenu du rêve.

Il demeure certain que ces processus sont actifs dans le rêve, *la formation, et que pour l'essentiel ils révèlent le plus proche analogie avec les processus observés dans la formation des symptômes hystériques.*

Maintenant, le rêve n'est pas un phénomène pathologique, elle ne suppose pas une perturbation de notre équilibre psychique, et il ne laisse derrière elle un affaiblissement de notre efficacité ou capacités. L'objection selon laquelle aucune conclusion ne peut être tirée sur les rêves des personnes en bonne santé de mes propres rêves et ceux de mes patients névrotiques peuvent être rejetées sans autre commentaire...

Les deux systèmes psychiques, la frontière entre eux la censure, l'inhibition et superposition de l'activité une par l'autre, les relations à la fois à la conscience, ou tout ce qui peut se faire de ces concepts sur une interprétation plus juste des relations réelles, tout cela appartiennent à la structure normale de notre instrument psychique, et le rêve nous montre l'un des chemins qui mènent à la connaissance de cette structure.

*Si l'on veut se contenter d'un minimum d'ajouts parfaitement assuré, à notre connaissance, nous dirons que le rêve donne la preuve que le matériel supprimé continue d'exister même dans la personne normale et reste capable de l'activité psychique. Les rêves sont une des manifestations de ce matériau supprimé ;*

Théoriquement, cela est vrai dans tous les cas, et dans l'expérience concrète, il a été trouvé vrai dans au moins un grand nombre de cas, ce qui arrive d'afficher plus clairement les caractéristiques les plus frappantes de le rêve de vie.

Le matériau supprimé psychique, qui dans l'état de veille a été empêché d'expression et coupé de perception interne par la neutralisation mutuelle des attitudes contradictoires, trouve les voies et moyens, sous l'empire de compromis-formations, d'elle-même sur la conscience empêçait, pendant la nuit »

*[Texte tiré de : La science des rêves (3ème édition), VII. La psychologie des processus du rêve, E. Les processus primaires et secondaires. Répression ; De Sigmund Freud (1900)].*

Ici, Freud présente le mécanisme qui, selon lui, gère les rêves chez l'Homme. Comme je le soulignais, selon sa théorie, les hommes accumulent des frustrations sexuelles depuis leur enfance et tout au long de leur vie, celles-ci, sont censés finir par devenir une douleur inconsciente, qui siège dans leurs subconscious. Pour mettre cette thèse en images, voici comment le la présenterais :

*Le cerveau est censé enregistrer, tout au long de nos journées, et cela, depuis que nous sommes nés, nos frustrations, particulièrement celles qui sont sexuelles.*

*Ces choses sont censées se matérialiser en images, qui vont se transformer en base de données (souvenirs inconscients) que notre cerveau réprime dans notre conscient.*

*Par contre dans notre subconscient ces images trouvent un espace de liberté et de stockage. Par la suite, après un certain temps, ces images accumulées cherchent à sortir, par tous les moyens, comme le ferait un cri d'angoisse, qui a été longtemps réprimé et qui parviens enfin à se faire entendre.*

**Exemple :** *Imaginez une personne qui se fait torturer mais qui est bâillonnée. De ce fait, nul audible son n'est entendu durant son supplice et, de façon impromptue, le bâillon cède, pendant que l'on coupe sans anesthésie le pied de cet homme.*

*Imaginez la puissance avec laquelle ce cri de souffrance et de terreur sortira.*

C'est ce qui est censé se passer selon cette thèse qui affirme que, de guerre lasse, notre cerveau finit par trouver, par le biais des rêves, un chemin de sortie afin d'évacuer, tel un geyser, tout ce trop plein de frustrations et d'inhibitions. Ces frustrations étant d'ordre sexuel, les retombées seront donc, selon cette thèse, des rêves du même type !

En ce siècle, c'est la thèse de *Sigmund Freud* qui est, à mon sens, la plus reconnue en matière de rêves. Ce qui fait que les enseignements qu'il a institués n'ont pas pris *une seule ride*, depuis les années 1900.

L'un des constats qui c'est imposer à moi en lisant ce texte de *Sigmund Freud* et que nous y retrouvons les mêmes bases idéologiques que celles que prônait *saint Augustin* et que nous avons déjà étudiées dans ces deux textes vue plus haut.

La thèse de *Freud* présente les rêves comme venant de souffrances intérieures ou d'influences corporelles, il les présente aussi comme pouvant être sous l'empire de pulsion sexuelle sont les mêmes bases que *saint Augustin* a établies.

De même, la thèse de *Freud* présentant les rêves comme venant de névroses ou d'humeurs avait, elle aussi, été établie par *saint Augustin*. Je vous présente cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le "saint" chevalier félon* ».

Avant de poursuivre je vous dirais que nous ne développerons pas dans ce chapitre sur ces diverses thèses de *Freud* et de *saint Augustin* car j'ai déjà écrit en long et en large sur ces sujet.

Pour le découvrir, je vous invite à lire mon livre « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » aux chapitres « *Les rêves et visions sont-ils des réminiscences d'images accumulées ?* », « *Les sujets de nos rêves et visions ont-ils pour base nos occupations ?* ».

Sinon, je vous dirais que les réalités que nous venons d'étudier dans cette partie démontrent d'ores et déjà le caractère erroné de la théorie de *Sigmund Freud* qui présente les rêves à caractère sexuel comme étant des pulsions refoulées. Il les rejette alors que le Seigneur les utilise afin de guider son peuple. Lequel des deux doctrines choisissez-vous de suivre celle du Seigneur ou celui de « *l'alpha psy* » ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est important de noter que ce texte de *Freud* que nous venons de considérer est de 1896 et son livre « *Die Traumdeutung (La Science des rêves)* » a été édité en 1900.

*Comme ses enseignements et ceux de saint Augustin sont les mêmes, je m'interroge donc à savoir qui a plagié qui ?*

*Hum... Pour une fois il faut rendre justice à saint Augustin, il est innocent, de cette œuvre de plagiat, car le temps, que dis-je les siècles joue en sa faveur.*

*Oui, car Freud a vécu de 1856 à 1939, alors que saint Augustin, lui, vécut de 354 à 430. Force est-il donc de constater que cette thèse que présente Sigmund Freud n'est pas de lui, mais qu'il ne fait qu'extrapoler celle de saint Augustin.*

Il est important de rappeler que nous avons établi, grâce à ses écrits, que *saint Augustin* n'avait pas une juste compréhension de la réalité des rêves et des visions et que sa thèse, comme tous les écrits catholiques en la matière, prenait racine dans les écrits de *Macrobe*.

*Donc, dans le paganisme !*

La base première de ces enseignements étant de saint Augustin, il semblerait donc que *Freud* ait été à bonne école dans le dogme catholique ! Chez lui qui fut athée, cela fait, selon moi, désordre. Sinon, Freud ayant repris les préceptes de *saint Augustin* pour établir sa thèse, cette dernière n'a donc elle non plus aucune raison d'être.

Ce faisant, le système que cet homme a établi et qui est destiné à interpréter les rêves est une grosse arnaque et, en tant que telle, ne peut qu'entraîner encore plus de névrose chez ceux qui ont des rêves et les considèrent selon cette base doctrinale, qui est celle des psychologues et autres psychiatres.

Il faut reconnaître que l'œuvre de *Freud* fut retentissante, il fit bien plus de tort à la sacralisation des rêves que ne l'ont fait des siècles de bûchers inquisitoriaux brûlant ceux qui cherchaient à les interpréter.

La finalité est qu'alors que les bûchers de l'Inquisition ont été dissolus et que nul ne périt plus à cause du fait qu'ils croient que Dieu parle par leurs rêves, le plus grand nombre a établi ses convictions en la matière sur la thèse freudienne.

C'est ainsi qu'à cause de l'influence de *Sigmund Freud* tout au long des siècles, les hommes ont été amenés à se détourner de leurs rêves et jusqu'à ce jour, ils continuent de s'en méfier.

Nous venons de découvrir le premier élève inattendu de *saint Augustin* en matière de rêve, mais je vous dirais que *Freud* étant un païen, qu'il puisse suivre les traces de cet homme inique ne me choque pas plus que cela. Par contre ce texte nous présente un de ses élèves des plus inattendus : « [...] **Cinq façons de chasser les rêves sexuels : Voici donc mes cinq suggestions succinctes découlant de ces quelques observations bibliques :**

**1 - Priez sérieusement pour être délivré de ces rêves, et rassemblez quelques frères autour de vous pour vous joindre dans une prière sincère.**

*2 - Lisez les Écritures pendant cinq ou dix minutes juste avant de dormir : un passage sur l'œuvre de Dieu et sa valeur comme Philippiens 3. 8 ou Colossiens 1. 15-18 ou Hébreux 1. 1-3. Trempez votre esprit dans la parole juste avant de vous endormir.*

*3 - Purgez vos habitudes de cinéma et de télévision de tout contenu sexuellement stimulant, pas seulement le porno, mais la sexualité du monde. Cela concerne toutes les émissions de télévision et tous les films.*

*Excusez-moi, mais vous n'en avez pas besoin. Pendant deux mille ans, les chrétiens n'ont pas nourri leur esprit de films tous les soirs.*

*Cela ne vous aidera pas si vous êtes remué par des films soi-disant destinés aux 13 ans et plus qui contiennent des scènes sexuelles stimulantes.*

**4 - Faites peut-être un examen de votre sommeil. Je l'ai fait, et ma femme aussi, pour voir s'il y avait des irrégularités physiques.**

**5 - Quand tout est dit et fait, fiez-vous aux promesses du Psaume 25. 15 et dites-les avec confiance : Je tourne constamment les yeux vers l'Éternel, car il dégagera mes pieds du piège. »** [Tiré du site : <https://www.reveniralevangile.com/comment-reagir-aux-reves-sexuels-john-piper>].

Avant tout, pour qu'il n'y est pas de partie prise je ne vous présenterais pas encore l'auteur de ce texte, l'objectif est que vous puissiez vous concentrer sur cette thèse et non sur son auteur.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'en lisant cette thèse, sans la passé au tamis de la parole de Dieu, on a le sentiment que son auteur tire sa substance des Saintes Écritures car il étaye ses dires de versets bibliques.

Pourtant à y regarder de plus près nous y retrouvons-les mêmes bases antibibliques que ce que saint Augustin a établi.

Ici, l'auteur dépeint les rêves à caractère sexuel comme étant des choses néfastes qui sont tels des pièges dont il faut se défaire.

Il les présente aussi comme pouvant venir d'irrégularités physiques ou d'image que notre cerveau a accumulée entre autres par le biais de films qui véhiculeraient des images sensuelles ou à caractère pornographique.

Il affirme en outre, que nous pouvons combattre ce type de rêve et oeuvrer en sorte de ne plus en avoir par la prière seule ou soutenue par celles des frères – donc par extension aussi de sœurs – en Christ.

En finalité, il préconise pour ne plus avoir de rêve à caractère sexuel de ne plus regarder de film sensuel ou à caractère pornographique.

Ils conseillent en outre de nous nourrir des Saintes Écriture, surtout avant d'aller dormir. Il appelle aussi à se réclamer des promesses du Seigneur en vue d'avoir la délivrance.

Hormis ces bases, il conseille de faire un examen de la qualité du sommeil pour voir si nos rêves ne sont pas influencés par des irrégularités physiques.

Il est à noter que cette base est celle que préconisent les phycologues, qui rappelons-le, œuvre selon les bases doctrinales de Freud qui est le père de la psychanalyse.

Fort de l'étude que nous avons déjà faite sur les rêves et visions à caractère sexuel, vous vous rendez compte du néant de cette doctrine.

Ce type de révélations étant des messages crypter du Seigneur, bien qu'ils puissent être traumatisants, l'être humain n'a aucun pouvoir pour décider de ne pas les recevoir.

Les rêves à caractère sexuel étant des messages divins, ne sont pas par conséquent les fruits de dysfonctionnement physique.

Donc quand vous en avez, ce dont vous avez besoin ce n'est ni d'un examen de santé, ni d'une entrevue avec un spy, mais de votre Bible en vue de les décrypter. Pour apprendre à les maîtriser je vous invite à lire mon livre « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* ».

Maintenant ces bases actés, je m'en vais vous présenter notre nouvel invité qui nous à présente cette thèse permettant selon lui de combattre les rêves à caractère sexuel. Pour ce faire lisons ceci :

« *John Stephen Piper (né le 11 janvier 1946 à Chattanooga dans le Tennessee) est un pasteur baptiste réformé, un auteur et un théologien.*

*Il a servi comme pasteur principal à l'église baptiste Bethlehem à Minneapolis dans le Minnesota pendant trente-trois ans.*

*Il dirige l'organisation évangélique "Desiring God", dont le nom provient de son ouvrage "Desiring God: Meditations of a Christian Hedonist (1986)". »*

[Tiré de : <https://www.reveniralevangile.com/comment-reagir-aux-reves-sexuels-john-piper>].

Ce que je viens de vous présenter est des plus intéressants, car l'auteur de cette thèse *M. John Stephen Piper* – qui est aussi appelé sur ce site internet *John Piper* – n'est pas n'importe qui, car c'est un théologien, donc un homme qui a la maîtrise des Saintes Écritures.

En outre, c'est un pasteur baptiste réformé, donc en l'occurrence c'est un dirigeant de l'Église évangélique qui est une religion protestante. Pourtant, bien que par le biais de *Martin LUTHER*, il y a eu scission entre l'Église catholique et les protestants, ce pasteur évangélique reprend ici le flambeau des écrits de *saint Agustin*.

Il est aussi précisé que *M. John Stephen Piper* a officier en tant que pasteur principal pendant trente-trois ans, ce qui fait depuis plus de trois décennies cet homme fait des prosélytes à *saint Agustin*.

Dans sa thèse ce pasteur présente un mélange entre la vérité et d'erreur. Ce faisant, pour ce qui est des points basés sur la parole de Dieu et elle seule, je suis d'accord avec lui. L'une des bases d'enseignement qu'il présente et avec lequel je suis en adéquation est celui ou il appelle à prier, surtout avec nos bien-aimés, pour avoir dû secours du Seigneur. Il en est de même pour l'importance de passer du temps de qualité, chaque jour, à l'étude de la Bible.

Je suis aussi d'avis qu'il nous faut préserver notre esprit en ne regardant pas des choses qui n'édifient pas et nous éloigne du Seigneur. Il en est de même pour ce que l'on écoute. En outre, j'aime aussi me réclamer des promesses du Seigneur.

Je viens de présenter les points, dans la thèse du pasteur qui pour moi est d'essence divine. Découvrons maintenant le précepte antibiblique, donc la doctrine de démon qu'il distillent.

Toutes ces choses que nous venons de voir, bien que bonne en soit, ne doivent pas être mis en place dans le but de nous préserver pour ne pas recevoir des rêves, à caractère sexuel qui nous l'avons vu nous viennent aussi du Seigneur.

Agir ainsi est blasphématoire, car présente les révélations que Dieu nous fait par le biais de rêves ou de visions à caractère sexuel comme étant du monde de l'occulte.

L'occulte étant l'univers du démon, le Seigneur ne peut donc pas oeuvrer de la sorte. Ce type de rêve, nous l'avons vu, n'est rien d'autre que des énigmes qui doivent être interprétées en tant que tel.

Ce qui fait que ce que l'on voit dans ce type de rêve n'est pas une réalité littérale mais une parabole, en sorte, qu'un épi ou une vache sont des symboles qui représentent chacun une vache [*Genèse 41 versets 26-27*].

Il est important de noter qu'en reprenant à leurs comptes, en tant que Protestant, des enseignements catholiques l'Église évangélique, réalise une prophétie apocalyptique. Il en est de même pour Église adventiste du septième jour. Ces réalités nous les avons déjà découvert, au chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

## 9 Représentation littéraire de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme

Je vais vous démontrer dans ce chapitre le néant sur lequel l'Église adventiste du septième jour est bâtie en cette génération et comment en vue d'exister elle en est venue à renier ses racines, tout en continuant à les présenter comme étant ces fondations. Malheureusement, nous ne pouvons pas renoncer à nos fondations en allant construire ailleurs, tout en espérant qu'elles continueront à nous soutenir.

Pour imager cette réalité prenons [*Matthieu 7 versets 24-27, Bible Parole de Vie*], et [*1 Corinthiens 3 versets 10-15, Bible Louis Segond*] en vue d'y soustraire la substance pour ma thèse.

Les éléments que je veux tirer de ces deux textes bibliques est l'utilité de choisir le bon support, donc base doctrinale pour bâtir sa foi. Les fondations sont Jésus-Christ, qui est la parole de Dieu faite chair [*Jean 1 versets 1-16*].

Puis sur ces fondations les serviteurs de Dieu devront bâtir, donc apporter des connaissances issues des Saintes Écritures.

C'est ce que je fais dans ce livre ainsi que dans mes autres livres spirituelles, je présente l'Évangile avec mes propres mots. Néanmoins, le Seigneur met en garde à la façon que nous allons utiliser sa parole en vue de présenter des enseignements spirituels, car les matériaux avec lesquelles nous allons construire seront éprouver par le feu.

Ici le symbole du feu représente la parole de Dieu destiner à éprouver l'oeuvre de chacun de ceux disant marché avec le Seigneur [*Jérémie 5 verset 14*], [*Jérémie 23 verset 29*].

En outre, le premier texte présente la différence fondamentale qui existe entre un terrain sablonneux ou un terrain pierreux (*le roc*), le devenir d'une maison sera déterminé sur laquelle de ces fondations il a été construit.

En sorte que la maison en soi n'est pas aussi importante que le terrain où elle est construite.

**Exemple :** *il existe des maisons construites sur pilotis, que l'on peut déplacer. Imaginons que vous ayant dans un premier temps acheté un terrain pierreux, et que dessus vous ayez construit ce type de maison.*

*Ce faisant, de par ces fondations, votre demeure est en sécurité. Malheureusement, les temps difficiles sont arrivés et vous avez dû vendre ce terrain pierreux, en vue d'acheter un terrain sablonneux, sur laquelle vous avez fait venir votre maison.*

*Une fois installer, pouvez-vous toujours dire que votre maison est en sécurité et qu'elle demeure toujours sur le roc (la pierre) ? Bien sur que non ! Vos fondations ne sont plus les mêmes et ce qui faisait votre force, la pierre (le roc), n'est plus et ce qui vous reste, dès lors c'est les yeux pour pleurer, car la fin de votre maison, et certainement la vôtre sera à l'image de la maison bâtie sur le sable de la parabole.*

Cette réalité de la maison qui fut d'abord construite sur le roc et qui fit déplacer en vue d'être réimplanté sur un terrain de sable, ce qui l'amène à la perte, est très représentatif des bases sur lesquelles l'Église adventiste du septième jour avait été bâtie et celle sur laquelle elle l'est maintenant. Ce qui fait, qu'alors que cette religion protestante, donne au monde le visage d'une pérennité, elle a perverti sa base doctrinale originale en vue d'être acceptée par la papauté au sein de l'oecuménisme, tout en continuant à professer qu'elle la suit toujours.

Afin de découvrir cette réalité, il nous faut dans un premier temps mettre en lumière ce que déclare cette religion en ce qui concerne les liens qu'elle entretient avec les membres de l'oecuménisme. Pour ce faire, je vous invite à lire ce que clame cette religion en la matière en lisant ceci : « **Pourquoi les adventistes participent-ils aux réunions des Nations Unies et aux réunions œcuméniques ?**[...] »

**Les adventistes reconnaissent les autres chrétiens comme de véritables membres du corps du Christ. Mais les adventistes ne sont pas membres structurels officiels d'organisations œcuméniques, principalement pour des raisons de liberté de religion.**

L'adhésion à un organisme œcuménique limiterait la liberté de partager ses convictions avec tous les autres et compromettrait ainsi la mission universelle de fin des temps, telle que les adventistes la conçoivent.

Les adventistes ne font pas partie des organisations œcuméniques qui exigent une adhésion, mais ils bénéficient du statut d'invité ou d'observateur lors des réunions. [...]

En ce qui concerne sa position dans les organisations chrétiennes mondiales, l'Église adventiste a obtenu le statut d'observateur lors de réunions et s'est montrée ouverte à des partenariats avec d'autres Églises *dans des domaines qui ne compromettent pas son identité, sa mission et son message.*

La règle générale est de ne pas être membre d'un organisme œcuménique qui éradique ou efface la voix adventiste *distinctive en ce qui concerne la souveraineté du Dieu Créateur, le sabbat et la seconde venue.* [...]

La liberté religieuse pour les adventistes est l'antidote à l'œcuménisme syncrétiste et un appel à embrasser la vérité avec la liberté inaliénable de conscience, la liberté de religion ou de croyance, la liberté d'exprimer publiquement ses croyances, la liberté d'inviter d'autres personnes à partager ses convictions ou à rejoindre sa communauté de foi. [...]

En principe, les adventistes choisissent de ne pas être impliqués dans des alliances doctrinales avec d'autres églises en raison de l'adhésion adventiste à une approche holistique et intégrée des doctrines bibliques et en raison du maintien des doctrines que les adventistes considèrent comme ayant été mises de côté, modifiées ou oubliées au cours de l'histoire de l'église.

[...] Aujourd'hui, l'unité est comprise différemment selon les églises chrétiennes. *Pour les catholiques, par exemple, l'unité inclut le concept de la communion des saints, c'est-à-dire à la fois ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts.*

*Dans l'Encyclopédie catholique, la communion des saints est décrite comme "la solidarité spirituelle qui unit les fidèles sur terre, les âmes du purgatoire et les saints du ciel dans l'unité organique d'un même corps mystique sous le Christ sa tête....".*

Les participants à cette solidarité sont appelés saints en raison de leur destination [le ciel] et de leur participation aux fruits de la Rédemption." En gardant cet exemple à l'esprit, l'unité mondiale de l'Église ne pourrait être une réalité que si tous les chrétiens adoptaient la vision ou la compréhension catholique de la réalité ou si tous les catholiques abandonnaient leurs croyances profondes. [...]

En outre, les adventistes et les autres croyants n'adhèrent pas aux alliances syncrétistes qui diminueraient l'importance et le poids de la vérité, surtout lorsque les croyances de certaines églises ne sont pas en harmonie avec la vérité biblique révélée.

La principale inquiétude des adventistes est qu'ils seront empêchés de partager leurs convictions avec toute personne, quelle que soit sa conviction religieuse ou philosophique.

Il s'agit fondamentalement d'une question de liberté religieuse. » [*Adventist Review, partie : Why Adventists Participate in UN and Ecumenical Meetings. Tiré du site : <https://www.adventistreview.org>].*

Pour entrer dans le vif du sujet, je vais vous faire une confidence, mais je vous demande de ne pas le répéter, car il est important que ce que je vais dire puisse rester qu'entre vous et moi. *Merci par avance !*

En lisant ce qui précède je fus profondément touché. *Hum...* pas parce que j'étais ému... mais à cause de tant d'hypocrisie. *Oui...* ici nous avons de grands mots, qui s'il étaient mis en pratique donneraient à l'Église adventiste du septième jour un caractère noble et feraient de ces membres des étoiles édéniques qui ne sont consacrées qu'à l'Éternel Dieu. Mais il n'en est rien ! nous le verrons.

Afin de bien prendre conscience de ce que je dis il nous faut dans un premier temps résumer ce que nous venons de lire, puis une fois cette base posée je vous démontrerais le non-sens de tout cela.

Ici, l'Église adventiste du septième jour présente sa position face à l'oecuménisme comme n'adhérant pas à une organisation de ce type qui pourrait compromettre son identité, sa mission ou son message. En outre il est précisé que « *la liberté religieuse pour les adventistes est l'antidote à l'oecuménisme syncrétiste* ».

En outre l'auteur de ce texte présente l'Église adventiste du septième jour comme chérissant « *la liberté inaliénable de conscience* » ainsi que « *la liberté d'exprimer publiquement ses croyances* ».

En outre en vue de ne pas avoir à déroger à tout cela, cette religion a choisi « *de ne pas être impliqués dans des alliances doctrinales avec d'autres églises (religions)* ».

En outre, l'Église adventiste du septième jour clame aussi ici, haute et fort qu'elle ne peut pas faire d'alliance avec une autre religion qui aurait mis de coté, modifié ou oublié des connaissances bibliques au cours des siècles. Néanmoins, il nous est aussi présent les possibilités pour qu'une union totale puisse ce faire au sein de l'oecuménisme entre l'Église adventiste du septième jour et les autres religions.

Pour qu'une unité mondiale de toutes les religions (*églises*), il faudrait que soit que les chrétiens (*nous comprenons qu'ici est fait mention des Protestants*) puisse abandonner leur base de foi pour adhérer au dogme catholique ou vice-versa.

Il nous est aussi dit que les adventistes ne s'unissent pas avec ceux qui diminueraient le poids de la vérité ou avec des religions dont leur croyance n'est pas en harmonie avec la vérité biblique révélée.

Et pour finir cette religion ne veut surtout pas être empêchée de partager ces convictions et donc devoir renoncer à son droit à la liberté religieuse. Il est même précisé que c'est sa principale inquiétude.

*Hum... où la... « Houston, nous avons un problème »... ce sont de belle parole, mais qui non aucune base qui soit appliquée par l'Église adventiste du septième jour.*

En vue de vous présenter le non-sens de tout ce que prône ici l'Église adventiste du septième jour il nous faut avant tout découvrir, sa base de foi dominante. Pour vous la présenter cette réalité je vous invite à lire ceci : « *Nous, les délégués à la session 2010 Conférence générale à Atlanta, en Géorgie, reconnaissons avec gratitude la contribution à l'Église adventiste du septième jour qu'ont apporté les écrits et le ministère d'Ellen G. White.*

**Nous sommes témoins que l'Église a été bénie et guidée par Dieu au travers des conseils inspirés de sa messagère.**

Ses conseils exaltent la Bible comme étant la Parole de Dieu, révèlent Jésus comme Créateur et Rédempteur du monde, et encouragent à une vie de service et de sacrifice.

*Son ministère a directement contribué à la préservation de l'unité de l'Église et à son expansion mondiale. [...] L'objectif du don de prophétie, comme les autres dons spirituels, est de parvenir à l'unité, d'équiper le peuple de Dieu pour l'œuvre du ministère, l'édification du corps du Christ, l'empêcher d'être abusé par de fausses doctrines, et de favoriser la croissance spirituelle individuelle et collective [Éphésiens 4 : 11-15].*

Nous reconnaissons dans Ellen G. White le don de prophétie, et affirmons que quand ce don est apprécié et écouté, l'Église prospère. Par conséquent, nous exprimons notre gratitude à Dieu pour son don gracieux manifesté dans le ministère prophétique d'Ellen G. White. Nous appelons les adventistes du monde entier à la prière, à l'étude de ses messages en vue de bénéficier de l'inspiration et l'instruction qu'on y trouve.

Nous encourageons les enseignants et les administrateurs de nos établissements d'enseignement et les dirigeants de nos établissements de santé et des maisons d'édition de considérer ses conseils pour leurs secteurs de services. [...]

Nous faisons appel aux administrateurs de l'Église à tous les niveaux d'exercer leur influence en affirmant l'importance de ces écrits pour l'Église et il leur faut poursuivre leurs efforts pour que ces écrits soient disponibles pour les membres de l'Église à un coût abordable.

Et nous affirmons notre engagement à « croire ses prophètes » [2 Chroniques 20 : 20], que nous pouvons prospérer dans l'accomplissement de notre mission dans le monde et ainsi hâter la venue de Jésus. » [Déclaration votée à la session de la Conférence de l'Église adventiste à Atlanta, en Géorgie, juin-juillet 2010].

Le fil conducteur de ce texte biblique étant l'édification de l'Église, les adventistes du septième jour l'utilisent pour appeler ses membres à étudier diligemment les écrits – les messages – de *Mme White* en vue d'être inspirés et instruits. Pour que ces écrits soient enseignés au plus grand nombre, des plans « *titanesques* » sont mis en place.

Il a été décrété qu'à tout niveau, au sein de l'œuvre adventiste du septième jour, ces enseignements doivent être distillés. Tous sont appelés à les enseigner. Les enseignants et les administrateurs des écoles adventistes (*établissement d'enseignement*), les dirigeants des établissements de santé, les prédicateurs, les maisons d'édition, etc.

Pour que ce mouvement d'érudition de masse puisse trouver un écho favorable, il a été acté que pour être accessibles au plus grand nombre les écrits *d'Ellen G. White, seraient édités à des coûts abordables*. Quand je lis ce texte, issu du terroir adventiste, je me dis *wouar*, la foi des adventistes du septième jour en les écrits de leur défunte leader *Mme White* est une chose qui n'est pas de l'ordre de l'à-peu-près !

Pour terminer, ces textes citent [2 *Chroniques* 20 verset 20] qui appelle le peuple de Dieu à « *croire en les prophètes* » afin de prospérer.

Ici l'Église adventistes du septième jour confesse croire totalement dans les écrits de *Mme White* qu'elle présente comme ayant été une prophétesse, d'où ce texte biblique que nous venons de voir qui est cité. Avant de poursuivre je tiens à préciser que je ne remets pas en question le fait qu'*Ellen G. White* a été, de son vivant, une prophétesse du Seigneur. Tout au contraire au chapitre « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* » je le démontre, Bible en main.

Maintenant ce point acté nous pouvons poursuivre. En lisons ce texte qui est de *2010* nous avons une image très claire des fondations sur lesquelles est bâtie l'Église adventiste du septième jour.

Mais entre-temps cette religion en est venu à avoir des idées de grandeur, et pour ce faire elle c'est acoquiné avec l'Église catholique, par le biais de l'oecuménisme et ce faisant, les écrits *d'Ellen G. White* sont devenu gênantes.

Ainsi tout en demeurant la colonne vertébrale de l'Église adventiste du septième jour ils ont été, en partie, désavouer par cette religion. Voyez vous-même ce qu'il en est, dans ce qui suit :

**« Les lecteurs du site Web Adventist Today et toute personne vivant à Philadelphie qui écoute ou lit les médias locaux dans cette ville ou ses environs peuvent être au courant du récent envoi massif d'un livre, The Great Controversy, à 700 000 personnes vivant dans cette ville ou ses environs.**

Cet envoi devait coïncider avec la visite à Philadelphie, la "ville de l'amour fraternel", de l'actuel Souverain Pontife de l'Église catholique romaine, le Pape François.

Comme les lecteurs d'Adventist Today le savent, The Great Controversy est un ouvrage du 19e siècle basé sur une vaste édition de documents produits à l'origine par et sous le nom d'une cofondatrice de la dénomination Adventiste du Septième Jour, Ellen Gould Harmon-White (1837-1915).

Comme un large échantillon de nombreux autres auteurs protestants évangéliques et, plus tard, fondamentalistes, appartenant à un large éventail d'églises protestantes conservatrices dans l'Amérique du XIXe et du début du XXe siècle, White était très critique à l'égard de la théologie et de l'histoire de l'Église catholique romaine en Europe.

De toute évidence, l'héritage qu'elle reflétait remontait à des siècles, basé sur l'hostilité intense et de longue date qui existait entre les protestants et les catholiques à partir de l'époque de la Réforme et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIXe siècle dans de nombreux pays d'Europe avant d'être transplantée de l'autre côté de l'Atlantique aux États-Unis.

Une partie regrettable de cet héritage était l'affirmation continue de scénarios de conspiration concernant de prétendues tentatives des catholiques romains d'établir une sorte d'avantage politique, généralement par des moyens infâmes en Amérique.

*L'hostilité anticatholique a été exacerbée au cours du 19e siècle en raison de la concurrence pour l'emploi avec les Américains anglo-saxons de souche, due à l'afflux important d'immigrants en provenance des pays catholiques d'Europe, en particulier de l'Irlande.*

*Elle a même eu une expression politique au 19e siècle en Amérique avec la formation du mouvement politique "Know-Nothing", anticatholique, anti-immigrant et anti-juif.*

Nous pouvons être encouragés par le fait que l'organisation responsable de l'envoi du volume Great Controversy n'était pas l'Église adventiste du septième jour officielle.

*Il s'agissait de Remnant Publications, basée dans le Michigan.*

Cependant, le message que cet envoi était clairement destiné à communiquer est un message anti-catholique et la source de ce message émane d'une partie de la tradition adventiste.

À la lumière de cette action de la part des membres de l'Église adventiste du septième jour, il est ici proposé que le président de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour envoie la lettre suivante ou une version de celle-ci au pape pour lui demander compréhension et pardon.

*Voici une ébauche du texte d'une telle lettre qui serait écrite sur le papier à lettres de la Conférence générale des SDA : Sa Sainteté, le Pape François, Palais Apostolique, 00120 Cité du Vatican.*

**Votre Sainteté :** *Il a récemment été porté à mon attention que certains membres malavisés de l'Église adventiste du septième jour aux États-Unis ont distribué un livre, écrit par le cofondateur de cette dénomination chrétienne, à de nombreuses personnes vivant dans la ville de Philadelphie, avant votre prochaine visite dans cette ville.*

Ce livre s'intitule **The Great Controversy**. Cet ouvrage a été écrit au XIXe siècle, à une époque de l'histoire des États-Unis où les relations entre les chrétiens protestants et catholiques étaient loin d'être idéales. Malheureusement, ce livre reflétait divers aspects négatifs très regrettables de cette relation. Un de mes prédécesseurs a noté que les opinions anticatholiques que ce livre soutient ont été "reléguées sur le tas de cendres de l'histoire" par les dirigeants adventistes actuels et les laïcs.

J'occupe actuellement le poste de président de la Conférence générale de l'Église adventiste du septième jour et, à ce titre, je vous écris pour vous présenter les excuses d'un dirigeant d'un groupe de chrétiens à un autre, en vous demandant votre compréhension et votre pardon pour les actions malheureuses d'un petit nombre de membres de la tradition de foi chrétienne que je représente.

*À l'heure où tous les chrétiens de bonne volonté devraient chercher à s'unir pour résoudre les graves problèmes auxquels notre monde est confronté, il ne faut pas laisser les actions de quelques-uns troubler et perturber cette coopération. C'est dans l'esprit de cette préoccupation que cette lettre vous est adressée.*

**Veillez accepter ces excuses au nom de tous les membres de l'Église adventiste du septième jour qui vous souhaitent, à vous et à l'Église que vous représentez, les bénédictions de Dieu.**

**Très respectueusement, Ted N.C. Wilson.** » [*Adventist Today, De Ervin Taylor, le 13 septembre 2015, A Proposed Letter of Apology to Pope Francis from the GC President. Tiré du site : <https://atoday.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant tout, il est important de noter que *M. Ted N.C. Wilson* qui a écrit cette lettre au *pape François* n'est pas n'importe qui car c'est le plus puissant des adventistes du septième jour.

Il est leur président siégeant à la tête de leur conférence générale, donc il est le premier magistrat et la plus haute autorité de leur ordre.

En outre cette lettre est parue dans l'*Adventist Today* ! avant de poursuivre, découvrons ce que c'est en lisant ceci : « **Adventist Today (AT) est un ministère de journalisme indépendant au service de la communauté adventiste mondiale et des lecteurs intéressés par une source fiable d'informations sur la foi et les institutions adventistes. AT publie sous plusieurs formes :**

*Quotidiennement sur le Web, via Facebook et Twitter ; hebdomadaire par e-mail ; mensuellement via PDF ; et trimestriellement dans un journal imprimé.* » [Tiré de : *Adventist Today* (<https://atoday.org>)].

Ainsi la source est fiable, car c'est un organe de presse adventiste du septième jour dont il sagît.

Pour en revenir à ce courrier que le président que *Ted N.C. Wilson*, à envoyer à la papauté, je vous dirais qu'après la parution de mon livre dont je viens de vous présenter l'extrait, il a été enlever de ce site et il a été préciser que c'était « *Une proposition de lettre d'excuses au pape François de la part du président de la CG* ».

Néanmoins, en ce jour, le 28 août 2022, j'ai vu que ce courrier est de retour sur ce site. Le fait de dire que c'était « *une proposition de lettre d'excuses* » que le leader adventiste du septième jour avait fait semble le dédouaner ainsi que sa religion, mais des réalités demeurent.

Parmis elles, le fait même que *Ted N.C. Wilson*, est pu être « *inspiré* » de la teneur de cette lettre et en est venu à matérialiser ces pensées par écrit, démontre que cet homme est, bon gré malgré, sous l'influence et au service du diable [*Jean 8 verset 44*] ; car celui qui est glorifié par cette lettre c'est Satan !

En outre, le fait que malgré ces actes cet homme a pu être réélu encore deux autres fois président des adventistes du septième jour démontre que ceux qui l'ont réélu sont aussi égaré que lui.

Il faut aussi noter que comme les membres du peuple de Dieu portent les péchés de ses dirigeants [*Matthieu 23 versets 29-36*], c'est donc tous les adventistes du septième jour qui sont en faute dans cette affaire et ont apostasié. L'affaire est grave, car ce courrier est des plus explicites ! Ici, par le biais de son leader *M. Ted N.C. Wilson* l'Église adventiste du septième jour à choisir de rendre allégeance à la papauté.

Cette religion a choisi de déposer les armes en vue de laisser la bête à sept têtes et à dix cornes oeuvrer au lieu de la confronter de face.

Revenons aux dires de *M. Ted N.C. Wilson président de la conférence générale des adventistes du septième jour*. Avant tout recadrons les événements. Le *pape François* devait venir en visite à la ville américaine de *Philadelphie*.

Fort de ces occasions certaine adventistes du septième jour ont pris sur eux et sur leur finance en vue d'envoyer *700 000 livres* « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » à des personnes vivant dans cette ville ou ses environs.

Ce livre est l'un de ceux qu'*Ellen G. White* a écrits pour présenter, entre autres, les œuvres iniques de la papauté au travers des siècles. Nous découvrirons tout à l'heure certains de ces passages. Sinon, fort des bases que nous avons lues et qui ont été institué autour des livres d'*Ellen G. White*, devant être distribué au plus grand nombre par l'Église adventiste du septième jour, jusque-là, je ne vois pas de problème. Et vous !

En faisant des plans pour une distribution de masse de ce livre, ces gens ont fait ce pour quoi ils ont été conditionner et former. Là ou le bât blesse, c'est qu'entre-temps les dirigeants adventistes du septième jour, *M. Ted N.C. Wilson*, menant la danse, ont mis en place des plans, à cause du fait que les écrits de *Mme White* dérangent.

D'où les excuse du premier haut dignitaire adventiste du septième jour, qui dépeint, pour le pape, les écrit *d'Ellen G. White* comme étant révolu et d'un autre siècles. L'auteur de ce texte *M. Ervin Taylor*, qui introduit la lettre de *M. Ted N.C. Wilson* va jusqu'à classer *Ellen G. White* parmi les conspirationnistes conservatrices qui avait une hostilité intense pour tout ce qui était catholique. Il taxes ses écrites comme étant « *une partie regrettable de cet héritage* ».

En outre alors que les écrit *d'Ellen G. White*, nous l'avons vue, est la colonne vertébrale de l'oeuvre adventiste du septième jour, relisons ce que leur président, *M. Ted N.C. Wilson*, dit dudit livre incriminé :

« *Un de mes prédécesseurs a noté que les opinions anticatholiques que ce livre soutient ont été "reléguées sur le tas de cendres de l'histoire" par les dirigeants adventistes actuels et les laïcs.* »

Ainsi, pour l'Église adventiste du septième jour ce livre de leur prophétesse n'a plus de raison d'être, il est obsolète. Cette réalité a été aussi représentée à une autre occasion sur ce site adventiste du septième jour. Ceci nous renseigne :

« *Cher éditeur, sans avoir l'intention d'étendre cette controverse, je souhaite dire que j'ai approuvé et apprécié l'inquiétude de Loren Seibold concernant la distribution prévue d'un milliard d'exemplaires de The Great Controversy ("The Wrong Way to Reach the World", 27 août 2021).*

*Serait-il possible de canaliser l'enthousiasme pour ce projet vers la distribution, en collaboration avec d'autres organisations, d'exemplaires du Nouveau Testament, ou au moins des quatre évangiles ?*

[...] Je crois que l'inspiration de la Bible diffère de l'inspiration des messages d'Ellen White en ce sens que la première est intemporelle, tandis que la seconde porte sur des circonstances d'une époque particulière. [...] »

[*Adventist Today. Richard Anderson, Cooranbong, NSW, Australie. Tiré du site internet : <https://atoday.org/thanks-for-your-thoughts-on-the-great-controversy-distribution/>].*

Ici ce qui m'a d'abord interpellé c'est la tâche titanesque qui devait être mise en place, *un milliard d'exemplaires* de « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » devaient être distribués. Et connaissant la façon de faire de l'Église adventiste du septième jour ce livre devait être offert gratuitement et ce fut aussi le cas des 700 000 incriminé.

En sorte que nous sommes encore dans les plans que cette religion a établis autour des écrire de *Mme White*. Mais là, l'auteur de ce poste, *Richard Anderson*, va préférer descendre en flèche les écrit d'*Ellen G. White* en les faisant passer pour des choses qui n'ont pas de fondation biblique, car il dit « **Je crois que l'inspiration de la Bible diffère de l'inspiration des messages d'Ellen White...** ».

Ainsi désormais pour les adventistes du septième jour les écrits de leur prophétesse, sur qui repose toujours leur fois, son obsolète.

Pourtant, c'est ces même écrit d'*Ellen G. White* que l'Église adventiste du septième jour utilise pour justifier qu'elle a « *l'Esprit de prophétie* » et qu'en tant que tel elle est « *l'Église du reste* ».

Je vous présente cette réalité au chapitre intitulé « *Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs* ».

Ce faisant, cette religion à changer de type de terrain et à déplacer sa maison de celui qui est pierreux pour le reconstruire sur celui qui est sablonneux tout en continuant à croire qu'elle demeure toujours sur des fondations solides. Mais la parabole nous apprend que la fin de ceux qui bâtissent sur le sable c'est la désolation.

Pour comprendre la raison de ce revirement catégorique de cap, qui fait que d'icône et maîtresse à penser de l'Église adventiste du septième jour, *Ellen G. White* est devenu un objet de consternation pour cette religion, tant et si bien que son président, *M. Ted N.C. Wilson* en est venu solennellement à demander pardon à la papauté, il faut prendre en compte la réalité suivante :

*En France il y a un dicton qui dit : « quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. »*

Ainsi, pour certaine personne la fin justifie les moyens !

Dans ce cadre les écrits de *Mme White*, qui ont été durant des décennies le facteur de la croissance de l'Église adventiste du septième jour sont devenu une entrave empêchant à *M. Ted N.C. Wilson* et à ces comparses qui trônent à la tête de l'Église adventiste du septième jour de pouvoir acquérir une plus grande notoriété internationale en s'associant à l'Église catholique et les grands de la terre (*les nations*).

Oui, car parler mal contre la papauté, où ne pas avoir son soutien vous ferme des portes, c'est la raison pour laquelle la majeure partie des dirigeants des nations, lui rende allégeance en le visitant dès leur élection et cela qu'il soit catholique ou non.

Je vous apporte la preuve de ce que j'avance dans mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux* ».

Pour en revenir à l'entrave à croissance de l'Église adventiste du septième jour, qu'étaient devenu les écrits de sa cofondatrice *Ellen G. White* il faut en revenir à la réalité de l'oecuménisme avec lequel flirte, l'église adventiste du septième jour, sans pour autant y adhérer.

Pour vous présenter les aspirations de cette religion je vous invite à lire ce qui suit, puis nous développeront.

Par le biais de l'un de ces représentants, le pasteur *Daniel MILARD*, l'Église adventiste du septième jour à dévoilé ces objectifs en ce qui concerne son affiliation à l'oecuménisme.

Ce pasteur reconnaît – dans la vidéo « *L'adventisme et l'oecuménisme, droit de réponse* » qui à été mis en ligne le 10 juillet 2020 sur la chaine Youtube « *Espérance TV Martinique* » – que certaine base de l'oecuménisme ne sont pas bonne c'est pour cela que la religion adventiste du septième jour n'as pas signé la chartre écuménique.

Il reconnaît en outre, que sa dénomination utilise l'oecuménisme pour se forger de puissante alliance et pour avoir une pérenité en temps que religion chrétienne.

Ce qui permet à l'ordre adventiste du septième jour de ne plus être vue comme une secte, ce qui lui donne plus de pouvoir auprès des hautes instances gérants les nations.

Afin d'adhéré au mouvement écuménique le pasteur *Daniel MILARD*, dit que l'Église adventiste du septième jour à accepté de changé son logo qui représentait *3 anges* – donc le message des trois anges apocalyptique –. Et nous comprenons cette démarche, car, ce message dénonce en partie les œuvres iniques de l'Église catholique.

Ce faisant l'Église adventiste du septième jour ne pouvait se permettre de mordre la mains de son maître, la papauté, qui la nourris. Ce pasteur va jusqu'à établir que tout les adventistes du septième jour sont en fait des catholiques. Tout cela, ma amener comme boutade :

*Hé bin... la vierge à finit par baisser la culotte pour le puissant dominateur...*

Il est à noté que le pasteur *Daniel MILARD* présente la position de l'Église adventiste du septième jour comme étant une adhérente ponctuelle du mouvement écuménique, mais qu'elle se garde un droit de retrait, afin de sortir de cette organisation, au cas ou... Ainsi, il faut accorder à l'Église adventiste du septième jour une chose, qui est l'art de rechercher ce qui lui permettra d'avancée sans trop se mouiller.

Elle n'as pas signé le pacte de l'écuménisme, mais œuvre pour cette entité en temps que consultant spirituel.

Néanmoins, de par son positionnement, cette religion, même si elle n'est pas lier juridiquement avec la papauté, œuvre à ces côté. Les répercussions sont donc qu'elle participe au péché de la papauté et de ces sbirs. Cette religion, oeuvre au sein de l'écuménisme de façon surnoise, car elle veut le beurre et l'argent du beurre.

Mais, malheureusement pour les adventistes du septième jour, tout action génère une réaction.

Sur la base des actes de l'église adventiste du septième jour dont je viens de parler, je vous dirais que Satan leur réclamera au moment voulu son dû. Oui, car il ne faut jamais perdre de vue qu'il donne d'une main pour recevoir beaucoup plus de l'autre.

Il continue à agir, comme il voulait le faire, en vain, avec Jésus-Christ. Tout d'abord le diable, proposent aux hommes consacrés du peuple de Dieu de leur donner plus de puissance.

Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour il agit par le biais de ses agents humains, en l'occurrence, ici l'Église catholique.

Et il as le pouvoir de le faire, car le monde entier est sous sa domination [1 Jean 5 verset 19], mais il y as toujours un prix funeste à payer pour cela, car bon gré mal gré ceux qui souscrivent à une telle offre deviennent des serviteurs et des enfants du démon.

Ce fut le cas pour les Pharisiens, qui en vue d'être plus brillant, ont transgresser la Parole de Dieu et sont devenu de part leur actions, des enfants et des serviteurs du diable. La finalité de tel actes, sera toujours de recevoir un esprit d'égarement et d'être déchu de la position de serviteur fidèle de Dieu que l'on occupait jusque la.

Dans le cas de Saul, sa désobéissance aux directives divine, lui ont fait perdre son onction de roi et l'a exposé à être posédé par un esprit impure (*un démon*) [1 Samuel 15], [1 Samuel 16 versets 14].

En ce qui concerne l'Église adventiste du septième jour, voici l'image que j'ai d'elle :

*Imaginé un barrage fluvial, destiné à retenir les eaux d'un grand fleuve et que durant un certain temps, un arbres qui c'est déraciné et qui est tombé dans l'eau, finis par pilonné le barrage en plusieurs point. Le temps que les autorités puissent s'en rendre compte, il à hérité de micro lésion, qui petit à petit, ont fini par provoquer des fuites. Ce qui fait qu'un « beau jour » la puissance de l'eau a eu raison du barrage.*

*La finalité a été que la vallé, que surplombait le barrage, en un instant, en un clein d'oeil fut inondé, menant par la même au trépas, tout les habitant du lieu, et cela aussi bien, les animaux que les êtres humains.*

De par son choix d'oeuvrer au côté de l'Église catholique main dans la main, s'étant unis à cette infidèle, l'Église adventiste du septième jour, permis à des brèches de s'installés dans sa foi.

Les répercutions, sont qu'elle à reçu un esprit d'égarement, qui la mène à pratiqué et à demeuré dans l'erreur.

Pour comprendre la porter de cet égarement qui mène les adventistes du septième jour à errer loin de la vérité, il nous faut en revenir au courrier que le président de la conférence générale de cette religion, *M. Ted N.C. Wilson* à envoyer au pape. Vous en souvenez vos de la teneur de cette sérénade au clair de lune ?

*Hum... ma question était purement rhétorique, car comment oublié tant de courbettes faites devant la papauté ainsi que toutes les bénédictions qui lui ont été adresser.*

Le fait de comprendre ce qui à tant chamboulé *M. Ted N.C. Wilson* et ce qui en a découlé comme plan mis en place par l'Église adventiste du septième jour nous permet de percevoir combien, pour exister en au sein de l'oecuménisme cette religion a dû s'aliéner en rejetant, en partie, sa base doctrinale.

En vue d'être accepté au sein du mouvement écuménique, cette religion, du sacrifier certains des écrits d'*Ellen G. White*, car ils étaient des attaques directes contre l'Église catholique et de ce fait une entrave à cette croissance que les hauts dirigeants adventistes du septième jour appelaient de leurs vœux.

Par répercussion de cause à effet, comme nous l'avons vu précédemment, le premier livre qui a été sacrifié est « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » de *Mme White*.

Pour comprendre combien ce livre était une gêne pour les plans des leaders adventistes du septième jour, que je viens de vous présenter, il nous faut prendre en compte ce que l'Église catholique dit d'*Ellen G. White*, de ces écrits, et de l'Église adventiste du septième jour.

Pour ce faire lisons ce qui suit : « **Les sectes adventistes sont le résultat d'une agitation religieuse lancée par William Miller (1781-1849) en 1831, après une étude minutieuse des prophéties de la Bible. Vérifiant les déclarations mystérieuses concernant le Messie par une méthode exclusivement historique, il a cherché l'accomplissement de chaque prophétie dans sa lecture superficielle évidente. [...]** ».

[*Catholic Answers, tract, Encyclopedia, group of American Protestant sects. tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].*

Complétons avec ceci : « *Un autre groupe de Millerites fut influencé par Joseph Bates qui, en 1846 et 1849, publia des pamphlets insistant sur le fait que les chrétiens devaient observer le sabbat juif – le samedi – au lieu de célébrer leur culte le dimanche.*

Cela a contribué à alimenter l'anticatholicisme intense de l'adventisme du septième jour, puisqu'ils reprochaient à l'Église catholique d'avoir changé le jour du culte du samedi au dimanche. [...] *Les maisons d'édition adventistes évitent également d'utiliser les termes "septième jour" et "adventiste" dans leur nom.*

Cela s'explique par le fait que les adventistes ont toujours été considérés avec méfiance par les évangéliques et ont souvent été considérés comme une secte fanatique. [...]

D'autres protestants, en particulier les évangéliques et les fondamentalistes conservateurs, *attaquent souvent les adventistes sur ces points*, affirmant qu'ils ne les tiennent pas vraiment, ce qui est souvent utilisé comme "preuve" qu'ils sont "une secte". [...]

De nombreux dirigeants évangéliques ont même affirmé – à tort – que les adventistes ne sont pas chrétiens, *même s'ils croient en la divinité du Christ et utilisent une forme trinitaire valide de baptême.* [...] En vertu de leur baptême valide, et de leur croyance en la divinité du Christ et en la doctrine de la Trinité, les adventistes du septième jour sont des chrétiens.

Mais les chrétiens, une fois séparés de l'Église fondée par notre Seigneur, sont susceptibles d'être "ballottés et emportés par tout vent de doctrine" (Eph. 4:14). [...] »

*[Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].*

Le premier point que j'aimerais relever dans ces textes est l'image de sectes que l'Église catholique prêtait à l'Église adventiste. Avec une telle image il est certain que le plus grand nombre se défiaient alors des adventistes. Avant de poursuivre, il est important de ne jamais perdre de vue que la religion chrétienne dominante est le catholicisme, et elle a des fondements qui remontent au balbutiement de la chrétienté.

Ce faisant, la puissance catholique est incontestable, et la parole du pape est devenu pour les catholiques et le monde parole d'évangile.

L'influence de la papauté se fait ressentir non seulement au niveau de Monsieur et Madame tout le monde mais aussi au niveau politique, car il siège comme observateur à l'ONU et quand il propose des conseils, ils sont généralement pris en compte.

Je vous apporte les preuves de mes dires au chapitre « *Les œuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge* ». Ainsi, quand une éminence comme le pape, ou c'est desservant, présente une religion comme étant une secte, bien des portes lui sont fermées et cela surtout au niveau des nations. Qu'elle pays voudrait s'acoquiner avec une secte !

En vue de renforcer ce qu'il présente les auteurs de ces deux textes vus plus haut s'appuie sur les dires d'autres religions protestantes, les évangéliques et les fondamentalistes conservateurs et présente l'Église adventiste, non seulement comme une secte, mais aussi comme une « *secte fanatique* », donc *dangereuse*.

En outre dans le premier texte de façon subtile l'auteur présente l'un des grands pionniers de la foi adventiste, comme ayant étudié les prophéties de façon superficielle. Ce qui incombe que toute la base doctrinale adventiste, qui se reconnaît comme ayant l'Esprit de la prophétie, comme étant des doctrines qui ne viennent pas de Dieu.

En outre, il est présenté le rejet du dimanche par les adventistes et met en exergue aussi leur attachement au sabbat.

Jusque-là rien de bien méchant, car chacun a le droit d'observer sa foi, mais la ou le bât blesse, est qu'ils les présentent comme des fanatiques, qui, pour faire valoir leur foi, alimente un anticatholicisme intense, comme ayant une haine viscérale des catholiques.

Cette image présente l'Église adventiste comme étant formé de personnes intolérantes, ce qui renforce l'image de secte que cet auteur, prêche. Pour finir entériner sa thèse en la matière, l'auteur, va présenter les dire de nombreux dirigeants évangélique, donc des Pasteur, qui affirme que les membres de cette religion ne sont pas des chrétiens.

Néanmoins, grand seigneur, il précise que c'est à tort qu'une de telle chose est dite de l'Église adventiste, néanmoins ils présentent les membres de cette religion comme étant égaré, pour lui ils vivent en étant balloté par le vent des doctrines antibibliques.

Ce faisant le fais même de les dépeindre ainsi, consiste à renforcer sa thèse présentant cette religion comme n'ayant pas le droit de cité dans la chrétienté, car elle est une secte. En outre, comme la majeure partie de la chrétienté, les catholiques, mais aussi la plus grande partie des Protestants observe le dimanche et rejette le sabbat, l'Église adventiste du septième jour était rejetée par tous ses chrétiens.

Il faut aussi noter que le fait que la religion adventiste rejette le repos dominical, ne pouvait pas non lui permettre d'être en odeur de sainteté aux yeux des nations, qui ont à l'instar de la France, établie des lois qui entérine cette doctrine catholique.

Pour découvrir cette réalité je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux* ».

C'est donc en vue de trouver une place au sein de la chrétienté, plus particulièrement parmi les observateurs du dimanche, que l'Église adventiste du septième jour dut changer son fusil d'épaule.

D'où les dire du pasteur *Daniel MILARD* qui présente les liens adventistes avec l'oecuménisme comme une chance d'expansion et de reconnaissance comme d'utilité publique pour cette religion.

Avant de poursuivre il est à noter, qu'au travers de mon livre que je viens de cité plus avant, vous découvrirez que je n'ai aucune affinité avec les doctrines catholiques.

Pourtant quand cette religion présente l'Église adventiste du septième jour comme étant une secte, je suis d'accord avec elle, car bien que du temps *d'Ellen G. White* ce n'était pas le cas, en ce siècle cette religion pratique des œuvres sectaires. J'en apporte la preuve au chapitre intitulé « *Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice* ».

En vue d'avoir une visibilité et en vue d'être accepté dans la cour des grands de ce monde l'Église adventiste du septième dut enlever de ces souliers le caillou qui la faisait boiter, à savoir certains livres *d'Ellen G. White*, tout particulièrement « *The Great Controversy* » pour lequel le président adventiste du septième jour dû demander pardon au pape.

Pour comprendre cette démarche il nous faut prendre connaissance de ce que le même site catholique dit de ce livre ainsi que *d'Ellen G. White* en lisant ceci « [...] **Mme White a affirmé avoir reçu la première de plusieurs centaines de visions en décembre 1844.**

**Elle fut reconnue dans les milieux adventistes comme une prophétesse et devint le leader de l'église.**

*Au cours des décennies suivantes, elle a fourni des conseils sur presque tous les aspects de la croyance et du culte, écrivant plus de cinquante livres. Les adeptes de l'Église adventiste considèrent que ses ouvrages sont sans équivoque sur les questions de doctrine. [...] Malheureusement, ils détiennent également de nombreuses doctrines fausses et étranges.*

**Parmi celles-ci figurent les suivantes :** (a) *l'Église catholique est la Prostituée de Babylone ; (b) Le pape est l'Antéchrist ; (c) dans les derniers jours, le culte du dimanche sera "la marque de la bête" ;*

*[...] (e) l'âme dort entre la mort et la résurrection ; Et (f) au dernier jour, après une période limitée de punition en enfer, les méchants seront anéantis et cesseront d'exister plutôt que d'être éternellement damnés.*

**[...]** Les catholiques peuvent supposer que l'anticatholicisme fait partie de la frange radicale de l'adventisme.

Malheureusement, c'est faux. Les adventistes qui sont modérés sur le catholicisme sont une minorité.

L'anticatholicisme caractérise la dénomination parce qu'il est embrassé dans les écrits "divinement inspirés" de White.

Quelques illustrations permettent de saisir l'ampleur du problème : "Babylone la Grande, la mère des prostituées... est en outre déclarée être 'la grande ville qui règne sur les rois de la terre'. Apocalypse 17 : 4-6, 18. La puissance qui, pendant tant de siècles, a exercé un pouvoir despotique sur les monarques de la chrétienté est Rome." (The Great Controversy, 338).

"L'une des principales doctrines du romanisme est que le pape est le chef visible de l'Église universelle du Christ... et qu'il a été déclaré infallible. Il exige l'hommage de tous les hommes.

*La même revendication que Satan a fait valoir dans le désert de la tentation est encore exercée par lui [Satan] à travers l'Église de Rome, et un grand nombre de personnes sont prêtes à lui rendre hommage" (ibid., 48). "L'Église romaine est merveilleuse dans sa sagacité et sa ruse. Elle peut lire ce qui va se passer.*

Elle attend son heure, voyant que les églises protestantes lui rendent hommage en acceptant le faux sabbat.... Et il faut se rappeler que Rome se vante de ne jamais changer.

Les principes de Grégoire VII et d'Innocent III sont toujours les principes de l'Église catholique romaine. Et si elle en avait le pouvoir, elle les mettrait en pratique avec autant de vigueur aujourd'hui que dans les siècles passés" (ibid., 507-8).

"La parole de Dieu a donné l'avertissement du danger imminent ; Si l'on n'en tient pas compte, le monde protestant apprendra quels sont les buts réels de Rome, seulement quand il sera trop tard pour échapper au piège.

*Elle grandit silencieusement en puissance. Ses doctrines exercent leur influence dans les assemblées législatives, dans les églises et dans le cœur des hommes.*

*Elle empile ses structures hautes et massives, dans les recoins secrets desquelles ses anciennes persécutions se répéteront.*

*Furtivement et à l'insu de tous, elle renforce ses forces pour parvenir à ses fins lorsque le moment sera venu pour elle de frapper. Tout ce qu'elle désire, c'est un terrain d'observation, et cela lui est déjà donné.*

*Nous verrons et ressentirons bientôt quel est le but de l'élément romain. Ceux qui croient et obéissent à la parole de Dieu s'exposent ainsi à l'opprobre et à la persécution" (ibid., 508-9).*

Gardez à l'esprit que ces citations ne sont pas tirées d'un obscur ouvrage de White que personne ne lit jamais.

Elles sont tirées de ce qui est probablement son volume le plus populaire, *The Great Controversy*. [...] Dans la vision de la fin des temps de Mme White, le sabbat juif et l'Église catholique jouent un rôle prépondérant. Selon elle, la papauté est la bête à sept têtes qui vient de la mer dans Apocalypse 13:1-10.

Cette bête est accompagnée d'une bête de la terre semblable à un agneau (Apocalypse 13:11-18). Cette dernière amène le monde à adorer la première et se fait faire une image d'elle. [...]

Mais lorsque l'observation du dimanche sera imposée par la loi, et que le monde sera éclairé sur l'obligation du vrai sabbat, alors quiconque transgressera le commandement de Dieu, pour obéir à un précepte qui n'a pas d'autorité supérieure à celle de Rome, honorera ainsi la papauté au-dessus de Dieu" (ibid., 395). [...] » [*Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>*].

Avant tout je tiens à préciser que je développerais pas sur les enseignements que *Mme White* apporte en ce qui concerne la papauté et l'Église catholique et cela pour la simple et bonne raison que je vous ai déjà écrit deux livres de 576 pages chacun, qui sont destinés, Bible en mains, à vous enseigner en la matière.

Pour en prendre connaissance je vous invite à lire mes livres intitulés « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » et « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

Maintenant que ce point est fait revenons à notre étude.

Pour ce faire relisons ce qui suit et qui est l'axe nous permettant de comprendre la réaction du président de la conférence général des adventistes du septième jour *M. Ted N.C. Wilson* se répand en plate et pathétique excuse devant le pape François :

**"[...] Gardez à l'esprit que ces citations ne sont pas tirées d'un livre obscur de White que personne ne lit jamais.**

**Elles sont tirées de ce qui est probablement son volume le plus populaire, *The Great Controversy* [...]"**

Le livre « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » est une bombe et met en lumière des choses qui exposent la papauté.

Ce faisant, en vue de subsister et d'avoir le droit de citer au sein du mouvement oecuménisme *M. Ted N.C. Wilson* à mit en application les base biblique qui suit :

« *Où quel roi, s'il va faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord pour examiner s'il peut, avec dix mille hommes, marcher à la rencontre de celui qui vient l'attaquer avec vingt mille ?*

**S'il ne le peut, tandis que cet autre roi est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander la paix. » [Luc 14 versets 31-32, Bible Louis Segond].**

Ainsi, avant d'entamer une bataille, il convient de s'assurer que soit on aura la capacité de la remporter, soit que l'on est prêt à affronter une partie adverse plus puissante, et cela en sachant que l'on risque de perdre. Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour son choix a été d'abdiquer et de rendre totalement allégeance à la papauté.

Cela c'est matérialiser, entre autres par le fait que *M. Ted N.C. Wilson* à adresser de plates excuses à la papauté, mais ce n'est pas tout, car cette religion va bien plus loin en déclarant, nous l'avons vue, par le biais du pasteur adventiste du septième jour *Daniel MILARD* que les adventistes du septième jour sont désormais des catholiques.

Cette phrase paraît anodine, pourtant elle a une importance fondamentale, mais pour comprendre son porter, il nous faut en revenir à ce que présente cet autre extrait du dernier texte catholique que nous avons lu plus haut :

*« [...] L'adventisme du septième jour ne peut pas changer son point de vue sur l'Église catholique comme étant la Prostituée de Babylone sans admettre qu'il avait tort sur le culte du dimanche.*

*Il ne peut pas admettre que le culte du dimanche n'est pas la marque de la bête sans changer son point de vue sur le sabbat juif.*

**L'adventisme du septième jour ne peut cesser d'être anticatholique sans cesser d'être adventiste du septième jour.**  
*[...] » [Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].*

Ainsi, en vue d'être accepté au sein de l'oecuménisme et pour pouvoir démontrer à la papauté, aux autres protestants, surtout à l'Église évangélique, ainsi que par les diverses nations de la terre, qu'elle avait changé, l'Église adventiste du septième jour devait accepter de perdre son ame (*son identité*).

*C'est ainsi que telle une vierge choisissant de devenir un prostitué... oups sorry... choisissant de devenir une call-girl... oui le prix exigé pour la vente de ces charmes est bien plus élevé... l'Église adventiste du septième jour a renoncé à sa vertu en vue de se livrer corps et âmes à son puissant dominateur, la papauté.*

Pour continuer notre étude, je tiens à prendre une minute de silence, pour remercier le Seigneur de la capacité analytique qu'il me donne, car sans cela j'aurais été complètement convaincu que l'union de l'Église adventiste du septième jour avec la papauté, par le biais de l'oecuménisme est une bonne chose.

Cette religion a cette capacité de manier la plume en vue de justifier l'injustifiable et pour ce faire l'Église adventiste du septième jour va utiliser des textes ou des références bibliques.

Ce faisant sa thèse semble être agréer du Seigneur, alors que c'est une doctrine antibiblique, donc une doctrine de démon.

Pour découvrir ce type de précepte que prône cette religion je vous invite à lire ceci : « [...] **Le concept d'unité a un fondement biblique et théologique solide.**

*La bénédiction que Dieu voulait répandre par Abraham et par ses descendants était destinée à toutes les familles de la terre. Dieu veut que tout son peuple connaisse l'unité doctrinale. [...]*

**La croyance en la résurrection des morts, par exemple, n'était pas partagée par tous les Israélites.**

**Le Nouveau Testament mentionne que les Sadducéens ne croyaient pas en la résurrection des morts. [...]** *Le partenariat avec d'autres dénominations chrétiennes est conforme à la vision qu'a l'Église adventiste des autres chrétiens.*

**White, écrivant sur la tempérance, a dit ceci à propos des dirigeants d'autres dénominations : "Dans d'autres églises, il y a des chrétiens qui défendent les principes de la tempérance.**

**Nous devrions chercher à nous rapprocher de ces travailleurs, et faire en sorte qu'ils puissent se tenir côte à côte avec nous.**

**Nous devrions faire appel à des hommes grands et bons pour soutenir nos efforts afin de sauver ce qui est perdu" ( Testimonies, Vol. 6, page 110). »** [*Adventist Review, partie:*

*Why Adventists Participate in UN and Ecumenical Meetings. Texte tiré du site : <https://www.adventistreview.org/church-news/story3088-why-adventists-participate-in-un-and-ecumenical-meetings>].*

Ici l'union des adventistes avec d'autres religions, est présentée par eux comme étant agréer du Seigneur.

Pour étayer cette base, il nous est présenté, entre autres l'union qui était celle de deux religions juives, des temps bibliques dont une partie croyait en la résurrection des morts et l'autre pas.

Bien que ce qui est présenté ici à une base biblique, je m'en vais vous démontrer qu'ici, l'Église adventiste du septième jour oeuvre comme le fait le diable en mélangeant la vérité, donc l'Évangile à l'erreur, donc des doctrines d'homme (*doctrines de démon*).

La première base que je tiens à mettre en exergue c'est ce que *Mme White* présente comme étant la condition *Siné qua non* pour que l'Église adventiste puisse oeuvrer au côté du chrétien d'autres religions et qui était que ces personnes soient des hommes « *grands et bons* », ce qui symbolise qu'ils ont choisi de servir le Seigneur et lui seul.

Oeuvrer aux côtés de telles personnes, même si elles n'ont pas la même base de foi que nous, est agréées par le Seigneur. Voici ce que nous pouvons lire dans le Saint Livre à ce propos :

« *Jean dit à Jésus* : « **Maître, nous avons vu quelqu'un chasser les démons en invoquant ton nom, et nous avons voulu l'en empêcher, parce qu'il n'appartient pas à notre groupe.** »

*Mais Jésus répondit* : « **Ne l'en empêchez pas, car personne ne peut accomplir un miracle en mon nom et tout de suite après dire du mal de moi. Car celui qui n'est pas contre nous est pour nous.** » [*Marc 9 versets 38-40, Nouvelle Bible en français Courant*].

Ici nous voyons que pour oeuvrer pour Dieu il ne faut point d'étiquette d'une religion. Ce faisant que des chrétiens de différentes courantes religions puissent s'unir pour le servir et faire du bien à leur prochain, est une chose agréer par le Seigneur.

Par contre, il y a des exceptions à cette règle, nous le verrons !

Avant tout, il est important de comprendre ce que signifie le terme « *œcuménique* », pour comprendre la portée de l'œcuménisme.

*Le mot œcuménique est tiré du latin « œcumenicus » qui étymologiquement signifie « universel » dans le sens de « toute la Terre habitée ». En ce siècle, le mouvement œcuménique a pour objectif de réunir toutes les religions chrétiennes pour former l'« unité visible des chrétiens ».*

*Pour que puisse se faire cette union de toutes les religions et de tous les courants de pensée chrétiens, la base première consiste à mettre de côté les divergences de foi, en vue de nourrir l'amour et l'unité, destinés à l'épanouissement du plus grand nombre.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que ce que prône en substance l'œcuménisme a des fondations bibliques. Car c'est ainsi que le peuple de Dieu était institué du temps des Apôtres de Christ.

C'est ce que nous découvrons dans ce texte : « **Paul, sachant qu'une partie de l'assemblée était composée de sadducéens et l'autre de pharisiens, s'écria dans le sanhédrin : Hommes frères, je suis pharisien, fils de pharisiens ; C'est à cause de l'espérance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement.**

**Quand il eut dit cela, il s'éleva une discussion entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée se divisa. Car les sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, et qu'il n'existe ni ange ni esprit, tandis que les pharisiens affirment les deux choses. Il y eut une grande clameur, et quelques scribes du parti des pharisiens, s'étant levés, engagèrent un vif débat, et dirent :**

*Nous ne trouvons aucun mal en cet homme ; peut-être un esprit ou un ange lui a-t-il parlé. » [Actes 23 versets 6-9, Bible Louis Second].*

Nous avons ici un bel exemple d'œcuménisme où des religions juives siégeaient ensemble – malgré leurs divergences de foi et de credo – afin de pouvoir gérer les choses de Dieu. Ce faisant, l'œcuménisme en lui-même n'est pas une chose que l'Éternel Dieu réprouve.

Il est à noter que c'est de ce texte que l'Église adventiste du septième jour faisait mention pour justifier son union avec d'autres religions, donc aussi avec l'Église catholique dans le cadre de l'œcuménisme. Poursuivons. Ce que le Seigneur interdit à son peuple, c'est de s'allier avec les infidèles. Voici son ordre : « **Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger.**

**Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité ?**

*Ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial ? Ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ?*

*Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit :*

*J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. » [2 Corinthiens 6 versets 14-18, Bible Louis Segond].*

Le Seigneur ne veut pas que son peuple se mette sous un joug étranger en s'alliant avec les infidèles. Dans l'histoire de la chrétienté, le pire des infidèles a été présenté sous divers noms, *la petite corne, l'impie, l'ennemi de Dieu, la bête à dix cornes et à sept têtes...*

Tous ces titres, une seule entité au travers de l'Histoire les a tous endossés, et c'est de l'Église catholique qu'il s'agit.

Je vous ai déjà apporté les preuves de ce que je viens d'avancer dans mes livres intitulés « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » et « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* ».

Le Seigneur interdit à son peuple de s'unir aux infidèles, ce faisant, de par les œuvres d'iniquité qu'a pratiquées et pratique encore la papauté trônant à la tête de l'Église catholique, le peuple fidèle de Dieu ne doit pas s'unir à cette religion.

Pourtant, c'est ce qui s'est passé avec le mouvement œcuménique, qui finit par intégrer, en 1964, l'Église catholique dans ses rangs.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Le mot œcuménisme désigne l'effort des chrétiens pour parvenir à une unité institutionnelle entre les différentes Églises et communautés qui le composent aujourd'hui. [...]*

**Né au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de la conjonction de plusieurs courants, que l'Église catholique ne rejoignit officiellement qu'au Concile Vatican II (1964).** » [Tiré du site <https://eglise.catholique.fr/> à la partie : *Qu'est-ce que l'œcuménisme ?*].

En ce qui concerne le mouvement œcuménique, ce qui l'a transformé en ce faux prophète apocalyptique, c'est l'arrivée de son nouveau membre des plus iniques, qu'est l'Église catholique.

Pour poursuivre et avant d'en revenir à l'union du protestantisme avec le catholicisme et les retomber de cet acte il nous faut faire un point.

Pour ce faire il est important de noter qu'à cette interdiction de fréquenter les infidèles le Seigneur présente dans [2 Corinthiens 6 versets 14-18], il peut y avoir une dérogation, si l'infidèle se repend, délaisse ses mauvaises œuvres, rend le bien d'autrui qu'il avait spolié, et choisit désormais de marcher dans toute la vérité.

Voici ce que la Parole de Dieu déclare à ce propos : « *Dis-leur : je suis vivant ! dit le Seigneur, l'Éternel, ce que je désire, ce n'est pas que le méchant meure, c'est qu'il change de conduite et qu'il vive. [...]* »

**Lorsque je dis au méchant : Tu mourras ! – S'il revient de son péché et pratique la droiture et la justice, s'il rend le gage, s'il restitue ce qu'il a ravi, s'il suit les préceptes qui donnent la vie, sans commettre l'iniquité, il vivra, il ne mourra pas.**

**Tous les péchés qu'il a commis seront oubliés ; S'il pratique la droiture et la justice, il vivra. »** [Ézéchiel 33 versets 11, 14-16, Bible Louis Segond].

Complétons aussi avec ceci : « *Celui qui cache ses transgressions ne prospère point, mais celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. »* [Proverbes 28 verset 13, Bible Louis Segond].

Malheureusement, ce que nous venons de voir ne peut être en ce siècle, et en ce jour, appliqué à l'Église catholique, car elle n'a jamais rendu les biens des martyrs, surtout ceux des Juifs et des chrétiens observant le sabbat, qu'elle a spolié au travers des siècles.

Elle ne c'est pas non plus repantie du mal qu'elle leur a fait subir, en tout impunité. Je vous porte de plus ample information à ce propos dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *L'héritage législatif sanglant* ».

En outre, cette religion continue à transgressé la parole de Dieu en pratiquant des doctrines iniques, comme l'adoration des statuts et elle maintient le dimanche en place du sabbat, au détriment de ce que la parole de Dieu à établi. Voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » aux chapitres « *Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte* » et « *Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de "l'Éternel Dieu" ou du "dieu soleil"* ».

En outre, cette religion, à entériné en ce siècles que son dogme est au deçu de la parole de Dieu. Cette réalité je vous la présente dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* ».

Dans le cadre de l'écuménisme, pour qu'il puisse avoir une union entre l'Église catholique et les religions protestantes, il faudrait au préalable que la papauté puisse faire preuve d'une vrai repentance.

Pour ce faire il doit, reconnaître publiquement les crimes, les spoliations que l'Église catholique à perpétré, en toute impunité au travers des siècles.

Mais ce n'est pas suffisant, car il faut aussi que les biens des Martyr, surtout ceux des Juifs et des observateurs du sabbat, qui leur ont été spoliés par les papes, au travers des siècles, leur soient restitués. Pour finir, il faudrait que cette religion, reviennent à des bases doctrinales qui ont leurs centre dans la Bible.

Pour ce faire, le dimanche comme jour de culte divin doit être renier par le pape en place, et ce dernier doit choisir, désormais que le sabbat puisse devenir le jour de culte de tout les catholique. Et pour finir, toute les statues et icônes devront être enlever de toute les églises catholiques. C'est en agissant ainsi que la religion catholique pourras obtenir miséricorde pour toutes les abominations qu'elle à pratiquer.

Mais vous et moi avons conscience que les changement que la papauté devraient faire afin que l'Église catholique puisse devenir une servant pur et zélé du Seigneur, amèneraient cette religion à changé tout ce qui la caractérise.

En outre, cette repentance vidrait les caisses du Vatican, ce qui ferait perdre au pape toute la puissance que lui confère ces richesses inestimables, qui sont en grande partie le fruit de la spoliation des martyrs. Mais, l'Église catholique n'est pas dans une démarche de repentir, tous au contraire elle continu à perpétrer les mêmes œuvres iniques, sous de nouvelle forme.

Je vous ai présenté cette réalité dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice* ». Maintenant ces points actés, nous pouvons revenir à notre étude.

Il est important de comprendre pourquoi l'union des diverses religions protestantes avec l'Église catholique les a transformées en une entité inique destiner à glorifié le diable. Pour ce faire, il nous faut en revenir au texte de [2 Corinthiens 6 versets 14-18], que nous avons vu plus avant, et qui interdit au peuple fidèle de Dieu de s'unir aux infidèles. En outre nous ne devons pas perdre de vue les réalités :

**« C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Je parle comme à des hommes intelligents; jugez vous-mêmes de ce que je dis.**

**La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ?**

**Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ; car nous participons tous à un même pain. Voyez les Israélites selon la chair :**

**Ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ? Que dis-je donc ? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose ?**

**Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu ; or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons. Voulons-nous provoquer la jalousie du Seigneur ? Sommes-nous plus forts que lui ? »**  
[1 Corinthiens 10 versets 14-22, Bible Louis Segond].

La première réalité qui m'interpelle dans ce texte est la relation entre le fait de transgresser la parole de Dieu et le fait de devenir de par cet acte en communions avec les démons. Remarqué bien que ces gens ne sont pas venu dans un temple satanique pour offrir des sacrifices au diable. Ils sont venu offrir des sacrifices aux idoles.

Néanmoins, la réalité est que soit nous sommes fidèles au Seigneur dans nos actes spirituels et sommes en communions avec lui, soit nous lui sommes communion avec le diable.

Le type de culte que nous pratiquons, ainsi que ceux avec qui nous les partageons-nous qualifient soit comme un enfant fidèle de Dieu soit comme un idolâtre, un serviteur du diable.

En s'associant à l'infidèle Église catholique et en pratiquant ces doctrines, comme qui sont destinés à désacraliser les rêves et les visions – nous verrons cela plus tard – les Protestants, sont devenus participant du dogme catholique et de la table du diable.

En outre, je vous dirais, que pour prendre conscience du no sens de l'unions des protestants avec l'Église catholique il faut en revenir à l'histoire et au fondation du protestantisme qu'a institué Martin LUTHER.

Il est important de ne jamais perdre de vu, que quant nous oublions notre histoire, notre passé, nous sommes condamner à le revivre et à en subir les revères, en commétant bien des erreur.

Pour comprendre qu'elle est l'identité des protestant, il ne faut jamais perdre de vue qui était Martin Luther, et son œuvre.

Ce grand réformateur était, non seulement un prêtre mais un grand théologien catholique, qui as déserté les rangs de la papauté, à cause des abominations et des violations de la Parole de Dieu que pratiquait cette religion. Par son biais, ainsi que ceux des réformateurs, une brèche fut créer, entre la religion dominante, l'Église catholique et les enfants fidèle de Dieu. *Ce qui donna naissance au protestantisme.*

Pour que notre foi en tant que protestant, puisse voir le jour et fleurir, il y as eut une multitude de Martyr, qui sont tombé sous le glaive sanglant de la papauté et de ces sbirs.

En s'alliant de nouveau, en ce siècle, à l'Église catholique – alors que cette dernière à encore le sang, d'une multitude de Martyr sur les mains, et dans ces caisses trône leur bien arraché de façon inique – les protestants déshonore tout leur Martyrs, du passé, qui on donner leur vies afin que nous puissions, vivre librement notre foi.

Avez vous conscience que si le Seigneur à utilisé les grands réformateurs du passé afin de nous libéré du joug de la bête inique qu'est l'Église catholique c'est qu'il y avait de bonne raison ?

En ce siècles de par ces œuvres, passé et présent l'Église catholique à certe changé, mais pas dans le sens du repantir, elle à juste mué pour devenir un autre type de bête. Mais elle demeure toujours la même inique entité, c'est une infidèle qui transgresse, selon sont bon plaisir la Parole de Dieu pour établir ces doctrines.

Comment pouvez-vous peuple chrétien protestant, vous allier à cette bête imonde qu'est l'Église catholique, en oubliant que Dieu vous en à délivré au prix du sang des premiers protestants.

Voici comment le Seigneur présente ceux qui retourne à des choses déjà proscrite et rejeté : *« En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. »*

**Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le boubier.** » [2 Pierre 2 versets 20-22, Bible Louis Segond].

Il est impérieux d'être très prudent dans les alliances que nous contractons car nos choix peuvent être lourd de conséquences, et cela peut nous couter notre couronne éternelle (*notre salut en Jésus-Christ*).

L'Église adventiste du septième jour en est venu à vendre son âme à la papauté en vue de subsister et les répercussions sont, que les membres de cette religion ont reçu un esprit d'égarement qui l'amène à croire au mensonge, ce faisant elle en est venu à pratiquer des doctrines antibibliques.

Telles sont les répercussions pour tous ceux qui rejettent la parole de Dieu pour privilégier à sa place des doctrines d'hommes [2 Thessaloniens 2 versets 3-9].

Afin de ne pas se retrouver dans la même position il nous faut prendre position de façon déterminer pour la vérité en rejetant toute doctrine inique ou en nous séparant de tous ceux qui transgressent la parole de Dieu, particulièrement ceux qui disent la servir.

Fort de tout cela, tout action appellent une réaction, voici comment le Seigneur veut que l'on traite ceux, qui apporte un autre évangile ou qui vont plus loin que l'Évangile que le Seigneur nous à laissé :

*« Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile.*

*Non pas qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.*

**Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème. Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »** [*Galates 1 versets 6-9, Bible Louis Segond*].

L'Église catholique entre bien dans le cadre de ceux sur qui l'anathème doit être porté, car elle à établi un autre évangile, qu'elle présente en outre, comme étant supérieur à la Parole de Dieu.

Ce faisant, de par ces œuvres elle doit être anathémisé, donc mis de côté par les autres religions chrétienne (*les protestants*).

Ainsi, dans l'état actuel des choses, toutes les religions ou courant de pensées chrétien, qui dans le cadre de l'oecuménisme se sont unis à l'Église catholique, pour oeuvré, se sont mis sous un joug étrangé avec cette infidèle, qui à pour grand maître la papauté.

La répercution est qu'en s'alliant à cette impie qu'est l'Église catholique, ces religions participe à ces mauvaises œuvres.

Voici comment cette réalité est présenté dans ce texte : *« Prenez garde à vous-mêmes, afin que vous ne perdiez pas le fruit de votre travail, mais que vous receviez une pleine récompense.*

**Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine de Christ n'a point Dieu ; Celui qui demeure dans cette doctrine a le Père et le Fils. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas :**

**Salut ! Car celui qui lui dit : Salut ! participe à ses mauvaises œuvres. »** [*2 Jean versets 8-11, Bible Louis Segond*].

Un premier point d'importance, est à noté ici :

*Pour participé au mauvaise œuvre de ceux qui ne demeure pas dans la Parole de Dieu, nul n'est besoin de faire avec elle un pacte, ou de souscrire à un accord écrit, ou notre signature fait foi. Dans le monde spirituel il suffit de juste dire « Salut », pour participé à ces œuvres.*

Avant de poursuivre, il est important de comprendre ce qui est ici présenté, car il pourrais porté à confusion, car dans ces lignes le Seigneur ne dit pas qu'il ne faut pas dire bonjour à ceux qui agissent selon l'iniquité.

Si c'était le cas, cela voudrait dire que la Bible se contredit, car voici ce que la Parole de Dieu demande :

**« Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens aussi n'agissent-ils pas de même ?**

*Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. »*  
[Matthieu 5 verset 47-48, Bible Louis Segond].

Pour comprendre de quoi il en retourne il faut considéré le terme « Salut » sous sa forme étymologiquement Grec et qui s'écrit « Chairô ». Ce mot qualifie la joie êtreme de se rencontré, en l'utilisant, ont dit à notre interlocuteur que nous voulons qu'il prospère et que nous nous réjouissons avec lui, dans ce sens.

Le Seigneur veut que nous disions bonjour, même au frères et soeurs qui agissent selon l'iniquité, comme on le ferait pour un païen, mais il ne veut pas que nous puissions fraterniser avec eux.

Pour mieux comprendre la porté de ce que nous venons de voir lisons ceci : **« Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir des relations avec les impudiques, – non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; Autrement, il vous faudrait sortir du monde.**

**Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme.**

*Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ?*

*Pour ceux du dehors, Dieu les juge. Otez le méchant du milieu de vous.* » [1 Corinthiens 5 versets 9-13, Bible Louis Segond].

A la lumière de ce texte, nous comprenons mieux le texte de [2 Jean 1 versets 8-11], car ce que le Seigneur demande c'est de ne pas fraterniser avec les impudique, donc les impie, qui tout en étant de son peuple œuvre en inadéquation avec sa parole.

La base de l'écuménisme qui est établit en ce siècles et ou des religions protestante s'unissent par décret ou participe, sans liens juridique, à des œuvres commune avec l'Église catholique, font de ceux qui agissent ainsi des infidèles devant Dieu.

Pour ce faire nous l'avons vu, nul besoin d'avoir signé un décret, ou un document qui entérine, que l'on reconnaît s'allier à l'Église catholique, dans le cadre de l'oecuménisme.

Car le seul fait d'accepté de fraterniser et d'œuvrer au côté de la papauté suffit pour que nous puissions participé à ces œuvres.

Il est vital de comprendre que dans le monde spirituelle nos actes ont une porté aussi grande que nos écrits, car nul besoin de signé un contrat sur du papier pour entériné un accord avec le diable.

C'est ce que nous découvrons dans ce texte : « *Le diable, l'ayant élevé, lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, et lui dit :*

**Je te donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ; Car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux.**

**Si donc tu te prosternes devant moi, elle sera toute à toi.** *Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul.* » [Luc 4 versets 5-8, Bible Louis Segond].

Ici tout ce que le diable demandait à Jésus c'était de se prosterner en vue de l'adoré, et en contrepartie il lui donnerait la domination de tout les royaumes terrestre. Il ne lui demandait pas d'entériné cette action, par un contrat en bonne éduforme qu'il devait signé, car l'acte de désobéissance à Dieu à lui seul, donne acces au diable en nous.

Quand nous savons qu'une choses est mauvaise et que nous la pratiquons, nous sommes dès lors devant Dieu un infidèle et le diable peut ainsi nous possédé. C'est ce qu'il fit pour Judas, nous voyons dans [Jean 13 versets 21-30] que dès qu'il accepta le morceau trempé, il entérina sa félonie et le démon le posséda.

Voici ce qu'il advient de ceux qui préfère pratiqué leur œuvre au détriment des recommandations et préceptes du Seigneur [2 Thessaloniens 2 versets 9-12].

L'impie dont il est fait ici, mention et qui est soutenu par la puissance du démon, n'est autre que la papauté, siégeant à la tête de la religion catholique. Je vous est mis une étude qui cohobore mes dires dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* ».

Tous ceux donc qui se sont unis, ou qui vont s'unir, dans le cadre de l'oecuminisme, avec la l'Église catholique, donc le pape, – et cela par des écrits ou juste en oeuvrant sans pour autant se mouiller en signant un quelconque accord – seront concidéré par le Seigneur comme n'ayant pas l'amour de la vérité, et recevrons de par leurs oeuvres une esprit d'égarément.

Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour cet aveuglement est perceptible dans ce qu'elle présente concernant son union avec les autres religions, donc aussi avec l'Église catholique, dans le cadre de l'oecuménisme. Alors que nous venons de voir le non-sens de celle qu'elle entretient avec les catholiques, voici ce qu'elle déclare :

« [...] **L'unité doctrinale entre les Églises chrétiennes est insaisissable et irréalisable à moins que les Églises ne perdent leurs croyances distinctives et ne se joignent à l'une des traditions ecclésiastiques, qu'elle soit catholique, orthodoxe, protestante, anglicane, réformée, évangélique, pentecôtiste ou adventiste.**

*La liberté de religion ou de conviction est un don de Dieu non négociable qui devrait caractériser la liberté de chaque personne ou communauté chrétienne de partager ses convictions avec d'autres, d'inviter d'autres personnes à rejoindre sa tradition chrétienne. [...]*

**Zones de danger pour l'unité : Un compromis au nom de l'unité signifierait une perte d'identité dans ces six domaines. Les adventistes sont résolus à ne pas sacrifier leurs convictions fondamentales au nom de l'unité. [...] Unis dans notre allégeance à la vérité biblique comme unique source des doctrines :**

*Unité doctrinale. [...] Unis dans le fait de vivre et de proclamer les messages des trois anges : Craindre Dieu, lui rendre gloire et l'adorer avec une allégeance sans compromis (unité prophétique eschatologique).*

*[...] Unis pour faire partie du mouvement de résistance de la fin des temps, des personnes déterminées à n'adorer que Dieu seul, peu importe ce que cette prise de position pourrait leur coûter. C'est ici que la liberté religieuse joue un rôle clé.*

*La liberté religieuse est un antidote à l'œcuménisme ecclésiastique qui ne repose pas sur la vérité et la liberté.*

**Les adventistes chérissent la liberté fondamentale de la liberté religieuse, qui inclut la liberté de promouvoir et de propager sa propre foi à tous les autres, partout et à tout moment, sans coercition, intimidation ou manipulation. »** [*Adventist Review, partie: Why Adventists Participate in UN and Ecumenical Meetings.*

*Texte tiré du site : <https://www.adventistreview.org/church-news/story3088-why-adventists-participate-in-un-and-ecumenical-meetings>].*

Maintenant que vous avez déjà bien avancé dans cette étude, j'ai foi que ce que vous venez de lire doit vous paraître pathétique.

L'Église adventiste du septième clame ici, haut et fort qu'elle ne porte allégeance qu'à la vérité biblique comme unique source des doctrines et que ces membres sont déterminées à n'adorer que Dieu seul, peu importe ce que cette prise de position pourrait leur coûter.

Pourtant, au chapitre suivant je vous démontre que cette religion renie le Seigneur en rejetant ce que la parole de Dieu a établi comme base pour la prophétie et par extension, les rêves et les visions.

En outre, alors que cette religion dit avoir choisi de servir le Seigneur en prêchant le message des trois anges, nous l'avons vue à renier cette base doctrinale, en rejetant les écrit d'*Ellen G. White*, tout particulièrement le livre « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* ».

Il est important de noter que ce livre présente, entre autres le message des trois anges, l'Église adventiste du septième jour la rejeter pour plaire au pape François, mais elle continue à s'illusionner en pensant qu'elle défend toujours ce message.

Un autre point important, que nous avons déjà vu en la matière est que cette religion, pour plaire au pape en est venu même à changer son logo qui présentait les trois anges apocalyptiques, donc le message de ces trois anges.

En sorte que la seule partie de ce que l'Église adventiste du septième jour est en phase dans ce qu'elle déclara dans ce dernier texte est le fait que pour qu'il y est unité doctrinale entre les Églises chrétiennes il faut qu'elles abandonnent leurs croyances distinctives pour embrasser une tradition ecclésiastique.

C'est ce que cette religion a faits en reniant sa base doctrinale en vue de faire plaisir à la papauté. Le plus tragique dans cette affaire est qu'alors que l'Église adventiste du septième jour, à renier tout ce qui l'a qualifié, en vue de pouvoir oeuvrer avec des infidèles, elle continue de croire qu'elle est intègre et marche dans la vérité.

Malheureusement pour elle, on ne peut manger à la table du Christ et à la table des démons en pratiquant des doctrines d'homme tous en professant marché dans les Saintes Écritures.

Ainsi, ceux qui œuvre en inadéquation avec ce que demande le seigneur sont en comunions avec la bête à 10 cornes et 7 têtes (*l'Église catholique*), et hérite de tout ces péchés et œuvres iniques.

Nous n'avons pas toujours une claire vision de la répercution que peuvent avoir sur nous, les péchés des autres auquel nous nous allions.

Pour le comprendre il est important de prendre en compte le texte de [*Matthieu 23 versets 29-39*].

Ainsi à l'instar des scribes et des pharisiens quiconque délaisse les préceptes divins, pour pratiquer des doctrines d'homme, donc des doctrines de démon deviennent coupables du sang de tous les martyrs que la terre est connue.

De même toute les religions, qui s'unissent à l'Église catholique, pour oeuvré à ces côtés, alors que cette dernière ne c'est pas repanti, hérite de tout les crimes et abominations, qu'elle à perpétué, depuis sa création.

Hormis tout ce que nous venons de voir, il est important de prendre en compte la prophétie qui sui, pour comprendre combien l'unité oecuménique des protestants avec la papauté à des répercussion qui vont bien plus loin que les choses visible [*Apocalypse 13 versets 1-12*].

Nous ne développerons pas plus que ce ce texte, car je vous ai mis une étude bien approfondie de ce texte prophétique au chapitre « *Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13* ». Maintenant ces points actés poursuivons.

Je vous disais cependant, que cette union des Protestants, par le biais de l'oecuménisme, avec la papauté, a été la réalisation d'une partie de cette prophétie apocalyptique.

Pour mettre en lumière cette réalité, nous allons faire un break, car, je m'en vais vous conter une petite histoire. Pour ce faire nous nous rendrons dans un petit village français du moyenne âge, ou règne depuis quelque temps, un vent de frayeur incompréhensible, car des moutons et des personnes son retrouver égorgé de façon bizard !

La bête qui pratique ces horreurs, se contente juste d'égorgé ces victimes, mais ne les manges pas. Les enqueteurs étaient sans piste véritable, car il fallait que cette bête est une machoir relativement puissante, pour agir ainsi. Mais, un beau jour, par le plus grand des hazards, l'un d'être eux s'étant perdu en forêt attéris à côté d'une case isolé qui se trouve à l'auré d'un bois, et il voie d'un œil héberlué, que le propriétaire de la masur, à une hienne qu'il garde dans une cage.

En y regardant de plus prêt, il se rends compte que la bête avait la forme et la puissance de la machoire du tueur. Il partie sans ce faire voir par le propriétaire, et rameuta toute la ville afin que l'on puisse venir tué, sur place, la BÊTE. Mais ce qu'il ignorait, c'est que de l'intérieure de sa chomière, le maitre des lieux avait assisté, sans bruit au tête à tête de son visiteur avec sa bête.

Tout le village est donc arrivé, torches, fourches et gourdins en mains, afin de « *faire la fête à la BÊTE* ». Il présentaire au propriétaire des lieux, tout les griefs qu'ils avaient contre lui et contre son monstre. Mais ils furent tous désarsonner, non de cheval ou par la fureur du dit monstre, mais par une phrase de son propriétaire.

*Il leur dit : Pourquoi vouloir condamner un innocent, juste à cause de son faciesse. Ma bête est certe laide, mais elle est douce comme un agneau. Voici ce que je vous propose : Ne lui faite aucun mal, et ce soir enfermé dans sa cage un jeune agneau, et demain matin vous constaterer que cette masse de muscle n'est rien d'autre qu'un gros nounourse.*

*Et s'il touche à l'agneau, j'endosserait tout les crimes qui lui sont imputé !*

Donc comme ce fut dis, ce fut fais et tout le village se voyait déjà dépassant la bête de son vivant, et pendant son maître au plus grand arbre de la forêt. Mais grande fut la surprise général, car au petit matin ils constatèrent que l'agneau était non seulement en vie, mais dormait paisiblement, blotie au chaud, dans les pattes de la bête.

Combien honteux, ont été les vilageois, qui repartir, tout penaud, et confut d'avoir faillit commettre la pire des injustices.

Mais, la réalité était bien plus effrayante que ce que tous suposait, car une bête sauvage qui tue, le fait par instinct de survit ou pour mangé. Alors qu'une bête dréssé à tué, elle est bien plus dangereuse, car elle ne tue pas pour elle même mais sous ordre.

La réalité était que cette homme, en vue de ce débaréssé de ces ennemis, envoyait sa bête soit les tué, soit pour les ruinés en tuant leur troupeaux. Temps que l'ordre formel de tué n'était pas donné, la bête était doux comme une agneau, mais une fois conditionner, il tuait avec précision et sans pitié. Donc sans le savoir, ces gens venaient de donner une pérénité et une tranquillité aux œuvres de se tueur sanguinaire, qu'était, non la bête, mais son maître.

La papauté est à l'image du maître de la bête, car c'est sous ces ordres que les inquisiteurs et les croisés ont torturer et tuer, un nombre incalculable de chrétiens, qui n'avaient commis comme seul crime d'avoir choisir de n'être fidèle qu'a la Parole de Dieu tout en rejetant le dogme catholique. Fort de son passé de tueuse sanguinaire, l'Église catholique ne pouvait pas à elle seul redoré son blason, car sa mauvaise renomé de louve sanguinaire demeurait.

Ainsi comme il en était pour la bête de notre histoire, cette religion à utilisé la naïveté de ceux la même qui la condamnait et qui incriminait ces œuvres (*sa bête*), pour gagné sournoisement une nouvelle renomé.

C'est en acceptant de s'unir à la papauté par l'oecuménisme que les chrétiens protestant, ont contribués à animé l'image de la bête et à lui redonner vie. Car leur renomé, de déssandant de *Martin Luther* et des grands réformateurs, qui comme *Hus* et *Jérôme* ont payer leur fois de leur vies, donnait jusque la aux protestants l'image de dernier rampart contre les œuvres iniques de la papauté.

En acceptant de s'unir à l'Église catholique, les protestants lui ont donné un second souffle et une pérennité. Ce faisant, en s'aliant avec la papauté, les protestants donnent une image forte au monde, et présentent l'Église catholique comme étant maintenant, recommandable.

Alors que tel la bête, elle a encore le sang d'inocente victime qui crie de la terre contre elle. Car cette dernière continue à pratiquer, sous couvert de la foi, ces abominations en transgressant la parole de Dieu et en martyrisant les observateurs du Sabbat.

Pour le découvrir je vous invite à lire mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* ».

Tel l'agneau bestial, par le biais de l'écuménisme les protestants, amènent le monde à adorer le pape.

Ainsi comme cela avait été prophétisé, les blessures mortelles de la bête à 10 têtes et 7 cornes devaient guérir et le monde (*ceux vivant sans Dieu*) devaient le vénérer.

C'est exactement ce qui se passe pour la papauté qui semble maintenant avoir été guérie et est maintenant plus puissant que jamais, et a le monde à ses pieds !

Nous voilà arrivés à la fin de cette étude, néanmoins l'une de réflexion que je vous laisse est la suivante :

*Comment peut-on faire confiance à des gens qui n'ont aucun honneur et qui, pour briller en société, n'hésitent pas à renier leurs convictions ?*

En choisissant d'œuvrer au côté de la papauté, la religion adventiste du septième jour, a perdu son âme et c'est vendu au diable, et à l'instar du barrage, la finalité sera la mort (*éternel*) d'une multitude de ces membres.

La seule sauvegarde restant à cette religion, est de réformer ces voies, pour ce faire j'invite tous les adventistes du septième jour à lire le *tome V* de ce livre.

Je vous ai déjà démontré, dans ce chapitre, les fruits des errements de cette religion, mais nous n'avons pas fini car nous continuerons encore dans les chapitres suivants...

## 9.1 Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge

Pour commencer cette partie je vous dirais que nous n'en avons pas fini avec les alliances iniques que l'Église adventiste du septième jour a mises en place afin de briller et qui lui ont fait perdre son âme.

Dans la partie précédente nous avons vu comment *M. Ted N.C. Wilson*, qui est le leader de cette religion en est venu à renier les écrits de leur défunte prophétesse, Ellen G. White en présentant au pape François des excuses pour le livre de cette dernière « *The Great Controversy* » qui avait été distribuer à 700000 *exemples* etc.

Cette démarche de demande de pardon, des plus inattendus et qui ébranlent les fondations même de la foi adventiste du septième jour, pourquoi a elle était mise en place à ce moment donné ?

En outre, comment expliquer que la session de *la Conférence générale adventiste du septième jour* qui c'est tenu à *Atlanta*, en *Géorgie*, entre *juin-juillet 2010*, qu'il est été voté que les écrit *d'Ellen G. White* devenait la colonne vertébrale de la foi adventiste du septième jour, et qu'environ cinq ans plus tard, en *2015*, *M. Ted N.C. Wilson*, en tant que président de la conférence générale de cette religion rejettent ces même écrits en demande pardon au pape ?

On à l'impression en lisant ces lignes que la vierge et pure fiancée du Seigneur n'a plus le contrôle sur ses actions !

Pour comprendre ce qui a conduit l'Église adventiste du septième jour à agir comme si elle était sous l'influence d'une drogue, ou comme étant complètement ivre, au point d'en venir à perdre tout contrôle il nous faut avant tout nous tourner vers ce que la parole de Dieu dans [*Ézéchiel 22 versets 26-27*], [*Actes 20 versets 28-31*].

Ces textes nous présentent ici l'un des plus grands dangers qui puissent atteindre le peuple de Dieu, ces brebis et le risque ne viennent pas de l'extérieur, comme un loup sanguinaire qui entrerait subrepticement en pleine nuit dans la bergerie pour les égorger.

Le danger est bien pire, car c'est d'une mutation dont il s'agit, des brebis vont muter en loups et deviendront sanguinaires et auront un appétit insatiable.

Ces bêtes iniques oeuvreront comme le *docteur Jenkins* se transformant en *Mr Hyde*. Le beau visage de ces gens, leur bonne manière et leur religiosité leur permet de gagner la sympathie et la confiance des brebis du seigneur, mais en réalité ce sont des loups aux dents acérées qui perdent les âmes pour assouvir leur avidité.

Pour arriver à leur but ils n'hésiteront pas à souiller la maison du seigneur et ont déshonoré le nom du Roi des rois et du Seigneur des Seigneurs, ils prendront des décisions qui diffameront le nom de Dieu.

Le Seigneur avait fait prophétiser à l'apôtre Paul, qu'il viendrait un temps où des loups ravisseurs viendraient décimer son troupeau, néanmoins notre Dieu ne nous laisse pas sans moyens de nous défendre contre eux. En vue de confondre un loup ravisseur (*ceux qui tout en disant servir le Seigneur œuvrent de façon inique*) il faut analyser et éprouver à la lumière de la parole de Dieu ces actes [Matthieu 7 versets 15-20], [1 Jean 4 verset 1], [1 Jean 4 verset 1].

Tous ceux qui tout en se disant serviteur de Dieu mais qui agissent comme Balaam [Nombres 22 verset 1 à nombres 23 verset 13], et n'hésitent pas à exposer le peuple de Dieu en contractant des alliances avec le monde et dont l'objectif premier est la gloire sont des loups ravisseurs. Maintenant ce socle posé revenons à l'Église adventiste du septième jour.

Pour comprendre la raison d'être des actes que je vous ai présentée en introduction de cette partie, il nous faut d'abord nous intéresser à des événements majeurs qui se sont produit au sein de cette religion à la *session de sa Conférence* qui s'est tenu, je le rappelle à *Atlanta, en Géorgie, entre juin-juillet 2010*.

Comme je vous le disais c'est ce jour décisif ou les écrit d'*Ellen G. White* ont été reconu comme base de foi dominante de cette religion et que des plans titanesques ont été établis en vue de leur distribution au plus grand nombre. En ayant pris cette décision des leaders adventistes du septième jour, aspirait à une plus grande notoriété, l'objectif étant de gagner à leur cause un grand nombre de prosélyte.

Pour mener cette tache à bien et en vue d'avoir un leader qui a une vision qui permet à l'adventisme de devenir une religion avec qui l'on doit compter, à cette même session de leur conférence générale les adventistes du septième jour ont élu un nouveau président de leur plus haute instance. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Ted N. C. Wilson, vice-président de la Conférence générale des adventistes du septième jour et fils d'un ancien président de l'église, a été élu aujourd'hui président de cette dénomination protestante mondiale de 16,3 millions de membres. [...]

"Ce n'est pas une simple organisation, ce n'est pas une simple dénomination. Il s'agit de l'Église du reste de Dieu", a déclaré M. Wilson dans un discours aux délégués après sa nomination.

"Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie", a-t-il ajouté, faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, Ellen White. "L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a fait à l'Église adventiste du septième jour", a déclaré M. Wilson. "Il s'applique au passé et à l'avenir.

*Et, nous allons bientôt rentrer à la maison". M. Wilson a demandé aux membres de l'Église de demander à Dieu de les guider "et de prier pour que le Saint-Esprit nous apporte le renouveau et la réforme."*

[...]M. Wilson a commencé sa carrière ecclésiastique comme pasteur en 1974 dans la Conférence du Grand New York de l'Église.

Il y a occupé les fonctions de directeur adjoint, puis de directeur des ministères métropolitains de 1976 à 1981.

[...] Il y a occupé le poste de directeur départemental, puis de secrétaire exécutif, le deuxième plus haut responsable. [...]

Pasteur ordonné, M. Wilson est titulaire d'un doctorat en éducation religieuse de l'université de New York, d'une maîtrise en théologie de l'université Andrews et d'une maîtrise en sciences de la santé publique de l'école de santé publique de l'université Loma Linda. [...]

*La session de la Conférence générale, qui se tient tous les cinq ans, est un rassemblement spirituel international et une session de travail pour élire les dirigeants et voter sur les changements proposés au manuel et à la constitution de l'Église.*

*La session se termine le 3 juillet. » [Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Complétons avec cet autre texte qui présente la réélection de *M. Ted N.C. Wilson*, à la tête de la conférence générale des adventistes du septième jour comme leader suprême :

**« Vendredi, les délégués ont élu à une écrasante majorité le président sortant de la Conférence générale, Ted N.C. Wilson, pour un nouveau mandat de cinq ans. [...] »**

*[Ted N.C. Wilson re-elected as GC president. ANN and Adventist.news du 3 juillet 2015. Tiré du site : <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Avant tout, en lisant ces textes nous nous rendons compte que *M. Ted N.C. Wilson*, est un homme déterminé qui a mis en place ce qu'il fallait pour gravir les échelons, en vue d'arriver au plus haut niveau au sein de sa dénomination.

En outre ayant été élu président de la conférence générale des adventistes du septième jour en 2010, son mandat lui a été conservé en 2015, ce qui démontre que cet homme a su faire ces preuves.

Cela est louable en soi mais malheureusement quand l'ambition l'emporte sur la foi on en vient à privilégier l'ego au lieu de la vérité, nos actes deviennent, non ceux d'un humble berger du Christ qui gère les brebis du Seigneur mais sont les actes d'un loup insatiable.

Nous le vérifions. Je confesse que quand on a lu ce que nous venons de voir il est difficile de percevoir *M. Ted N.C. Wilson*, sous les traits d'un loup ravisseur qui est venu dévaster l'Église adventiste du septième jour. Pour vous présenter le caractère hypocrite et inique de cet homme, il est important de reprendre ses dires, tout particulièrement ces promesses, à la suite de sa première élection comme président.

Il est intéressant de remarquer, que *M. Ted N.C. Wilson* fraîchement élu présente la ligne directrice de son mandat qui est clairement exprimé et ne peut faire l'objet d'aucune ambiguïté, car il présente la Bible et l'Esprit de prophétie (*qu'il présente comme étant les écrits d'Ellen White*) comme étant ses guides.

En outre il présente l'Esprit de prophétie, donc les écrits de *Mme White* comme étant de grands dons que Dieu a faits à l'Église adventiste du septième jour.

Le plus intéressant est qu'il présente, l'Esprit de prophétie, donc les écrits de Mme White (*hum... je ne radote pas et ce ne sont pas des redondances ou des répétitions involontaires de ma part quand je répète cette phrase, mais ce qui est dit est important, MERCI...*) comme s'appliquant au passé et à l'avenir !

*Hum... bizarre, j'ai dû rater un épisode car, ce n'est pas ce que M. Ted N.C. Wilson, présente dans son courrier au pape.*

Dans son courrier au pape François, les écrits d'*Ellen G. White* ne sont plus pour *M. Ted N.C. Wilson*, cette lumière qui « **s'applique au passé et à l'avenir** » mais sont devenu des choses « **reléguées sur le tas de cendres de l'histoire** », donc obsolète.

Ce que déclare ici le président de cette religion à des répercussions bien plus grandes encore, car il avait reconnu lors de son élection que « **L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a faits à l'Église adventiste du septième jour** » et qu'il se manifestait par les écrits de Mme White. En outre il déclarait que cette base faisait de l'Église adventiste du septième jour « **l'Église du reste de Dieu** ».

Ainsi en désavouant devant le pape François le livre de « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* » de Mme White, il rejetait toutes ces choses sur quoi sont bâties la foi adventiste du septième jour. Mais le plus intéressant dans l'histoire est la raison que le leader des adventistes du septième jour, *M. Ted N.C. Wilson*, présente au *pape François* pour justifier le fait qu'il a désavoué *Ellen G. White* en ayant rejeté son livre que je viens de citer.

C'est dans un esprit de collaboration avec la papauté que le leader des adventistes du septième jour *M. Ted N.C. Wilson*, en est venu à renier sa foi et la folie des grandeurs l'a amené à vendre son âme au diable en vue de pouvoir acquérir plus de puissance.

Fort de tous ce que nous venons de lire mon sentiment est qu'il subsiste un mystère en ce qui concerne cette mutation inexplicable qui s'est produite en *M. Ted N.C. Wilson*, entre la période de son élection à la tête des adventistes du septième jour, au mois de *juin 2010* et sa lettre d'excuses au pape qui a été envoyée au mois de *septembre 2015*. Durant cette période, est-il devenu accros aux produits stupéfiants, ou à l'alcool ?

Sans connaître cet homme je puis les yeux fermés répondre qu'il ne peut pas être une personne qui vit sous une dépendance tellement forte que son discernement soit touché ! Car je connais la tempérance exemplaire qu'ont les adventistes du septième jour, qui n'utilisent ni drogue, ni d'alcool et pas même de café. Si *M. Ted N.C. Wilson*, avait été addict à un produit qui lui faisait perdre tout contrôle sur ces actes il n'aurait pas été réélu à la tête de l'Église adventiste du septième jour.

Alors qu'est-ce qui a pu amener un homme qui siégeait, au moment des faits, sur plus de *16 millions de membres*, à renier sa foi et la leur en s'aliénant en s'alliant avec la papauté qui était jusque-là, le pire adversaire de son ordre ? Pour répondre à cette question, je vous dirais qu'avant l'argent et le sex, la plus grande influence qui a la capacité de corrompre le cœur des hommes et même des anges, c'est le pouvoir.

C'est sa soif qui a amené Lucifer, être créée, anges de lumière et chérubin protecteur à vouloir dominer la toute la création et pour ce faire son ambition était de devenir plus puissant que Dieu.

Pour arriver à ces fins il a rejeté tout ce qui le qualifiait en tant que serviteur de Dieu et d'ange de lumière il est devenu ténébres, et se plaça comme étant *l'ennemi de Dieu* et devint *Satan*, aussi appelé le *diable*, le *démon* ou le *dragon ancien*.

Pour découvrir cette réalité, Bible en mains je vous invite à lire mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ* ».

Dès lors la même réalité que Satan vécut et qui l'amena à subir la mutation le faisant passer au niveau spirituel d'ange de lumière à celui de démon, est ce qu'il propose aux hommes et surtout à ceux qui portent la consécration du Seigneur.

Ce choix, nous l'avons vu, le diable a eu l'audace de le proposer à Jésus, en lui demandant de l'adorer et en contrepartie de quoi il lui promettait de lui donner la domination sur toutes les nations de la terre. Mais il n'arriva pas à ses fins, car Christ est resté ancré dans la parole de Dieu.

Bien avant Jésus le diable proposa aussi un de ces deals à Ève et par extension à Adam et qui consistait à devenir des « *dieux* » qui pourront acquérir des connaissances jusque-là inconnues.

Ce qui perdit Adam et Ève c'est la non-acceptation de qui il était ainsi, de leur situation et plus que tout de ce que le Seigneur leur donnait. C'est pour cela que le diable pu allumer en eux une soif de liberté et de puissance. C'est aussi ce qui perdit *M. Ted N.C. Wilson*, et les hauts dirigeants adventistes du septième jour qui pour acquérir cette puissance en sont venu à accepter de renier leurs fois.

Maintenant cette base posée, il nous faut nous intéresser à la carotte que le diable a offert à *M. Ted N.C. Wilson*, et aux autres hauts dirigeants adventistes du septième jour pour arriver à ces fins.

Oui, pour que ces personnes qui ont bâti leur foi sur les écrits d'*Ellen G. White* puis en venir à accepter de renier tout ce en quoi ils croient et accepter que leur président puisse écrire cette lettre d'excuses au pape, *il fallait que la carotte offerte soit de la taille d'un menhir*.

Il est important de ne pas perdre de vue que *M. Ted N.C. Wilson*, n'a pas pu agir à l'insu des hauts dirigeants adventistes du septième jour car dans cette religion toute décision est prise après un vote de la majorité des voix.

Je vous présente cette réalité dans le *tome V* de ce livre au chapitre intitulé « *Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême* ».

Poursuivons ! Pour ce faire revenons à cette titanesque carotte qui dû être proposé pour que ce haut dignitaire adventiste du septième jour puisse accepter de passer du stade d'épouse du Christ à la concubine du pape qui lui écrit des petits mots doux ou la bénédiction lui est donné en abondance.

Pour comprendre cette réalité il nous faut lever le voile de l'invisible en vue de découvrir la genèse de cette lettre de demande de pardon que le président des adventistes du septième jour à adresse au *pape François*.

Avant tout il est important de nous repositionner dans le temps.

L'objectif était d'abord d'établir la date la visite du pape à la ville de *Philadelphie*, qui fut le théâtre de la distribution massive des *700000 livres* « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles")* » d'*Ellen G. White* à la population de cette ville pour lesquelles le président adventiste du septième jour dû demander pardon au pape.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« *Rencontre avec les Évêques invités à la rencontre mondiale des familles. Discours du saint-père. Séminaire Saint-Charles-Borromée, Philadelphie. Dimanche 27 septembre 2015.* »

*[Voyage apostolique du pape François à Cuba, aux États-Unis d'Amérique et visite au siège de l'organisation des Nations Unies (19-28 septembre 2015). Libreria Editrice Vaticana. Tiré du site <https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html>].*

Ce fameux événement se passe donc le *27 septembre 2015*, d'où le courrier du président adventiste du septième jour destiner à prévenir le pape du « *guet-apens* » qui l'attendait et qui lui date du *13 septembre 2015*, donc de quelques jours avant la venue de ce dernier à la ville de *Philadelphie*.

Maintenant cette base poser, en vue de comprendre la raison d'être de cette lettre du leader adventiste du septième jour au pape, il nous faut remonter à quelque quelques mois plus tôt en vue de découvrir une « *rencontre du troisième type* » entre des entités qui jusque-là n'avaient jamais été mises en présence l'une de l'autre.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson ; Il a également invité l'Église Adventiste du Septième Jour à œuvrer avec les Nations Unies pour venir en aide aux habitants du monde.**

Ted Wilson, le premier président de l'Église Adventiste à rencontrer un secrétaire général des Nations Unies, a fait remarquer que l'église soutient depuis longtemps la liberté religieuse et a déclaré qu'il était favorable à une coopération avec l'ONU dans le cadre d'initiatives qui allaient dans le sens du ministère du Christ en apportant aux gens une aide au niveau physique, mental, social et spirituel. [...] « C'était une rencontre historique entre le secrétaire-général des Nations Unies et le président de l'Église Adventiste du Septième Jour [...] »

« En tant que disciples de Jésus, nous voulons aider les autres, surtout ceux dont on n'entend pas la voix, ceux qui sont l'objet de discrimination et sont persécutés, » a t-il dit.

« **De cette façon, nous partageons les valeurs essentielles des Nations Unies. [...]** » [*Première rencontre entre le président de l'Église Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. Adventist Review. Traduction: Patricke Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr>].*

Avant tout il est important de faire ressortir plusieurs informations de poids et qui pourraient, passer comme étant anodine.

La première est le caractère innovant et exceptionnel de cette rencontre, car *M. Ted Wilson*, est le *premier président de l'Église adventiste du septième jour* à rencontrer un *secrétaire général des Nations unies*. Ce qui sous-entend que jusque-là les directives de *Mme White* que nous avons vues plus avant et demandant aux adventistes du septième jour de ne pas s'allier avec les états où les pouvoir législatifs était observé.

Deuxièmement, nous avons ici une proposition du *secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon* qui propose à l'Église adventiste du septième jour à œuvrer avec les Nations unies, et en guise de réponse le leader de cette religion acceptât au nom de tous les siens. L'objectif est d'œuvrer pour le bien de l'humanité !

Avant de poursuivre et, au cas ou un adventiste du septième jour est en train de me lire, pour qu'il ne puisse pas vouloir me commander une camisole de force, ne comprenant pas quel mal peut-il y avoir à s'unir pour faire le bien avec les Nations unies ? Je précise donc, que je n'ai jamais dit que l'ONU n'était pas recommandable !

Tout au contraire je trouve très louable le travail que les Nations unies réalise pour rendre le monde plus beau et plus vivable, en sorte que je n'ai rien contre ceux qui y travaillent, tout au contraire ils ont tout mon respect. Ce que je mets en exergue c'est la base de foi adventiste du septième jour héritée *d'Ellen G. White* qui interdit aux adventistes du septième jour de contracter une telle union.

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui êtes resté fidèle au Seigneur, analysé ce que je dis, et tiré vous-même vos conclusions.

Pour ce faire lisons ce que *M. Ted Wilson* déclare concernant sont entrevues avec le secrétaire *Général de l'ONU, Ban Ki Moon*.

« [...] Cela a été un véritable privilège de rencontrer le secrétaire général et d'entendre son appel à l'aide pour l'humanité, » a dit Ted Wilson à *Adventist Review*. « Les Adventistes du septième Jour devraient être prêts à témoigner pour le Seigneur partout où nous allons, et à témoigner des bénédictions de Dieu dans nos vies et de ce que nous pouvons faire en Son nom, » a-t-il dit.

« Le monde attend ce genre de témoignage que le ciel nous inspire avec des réponses claires aux problèmes d'aujourd'hui. »

[...] Pasteur Wilson a ajouté : « Ce n'est qu'en étant guidés par le Seigneur que nous pouvons être réellement efficaces dans notre démarche missionnaire dans le monde, nous sommes appelés à préparer nos semblables pour la prochaine venue du Christ en accomplissant le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint Esprit. [...] » [Première rencontre entre le président de l'Eglise Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. *Adventist Review*. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr>].

Comme vous le voyez, les intentions de *Ted Wilson* sont de prime abord des plus nobles, il aspire à ce que les adventistes du septième jour puissent témoigner pour le Seigneur ou qu'il soit. Pour lui de par cette union de sa religion avec l'ONU, ces deux entités pourront apporter des réponses cohérentes aux problèmes qui frappent le monde.

En outre, pour lui le fait de s'unir à l'ONU pour l'œuvre pour le bien c'est ce que le Seigneur demande, car par cette alliance il professe préparer la prochaine venue de Jésus dans le cœur des hommes (*ici présenté comme étant nos semblables*). Pour le leader adventiste par son action ayant permis à sa religion de s'unir à l'ONU, il accomplit le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint Esprit.

*Que c'est beau... Je suis tout ému... que les paroles de Ted Wilson, guide suprême des adventistes du septième jour sont belles et poignantes. Hum... quelqu'un aurait-il un mouchoir... je sens des larmes venir...*

Plus sérieusement, vous autre adventiste du septième jour vous vous retrouvez face à un gros dilemme, qui se manifeste au travers de ce que dit votre président qui est en inadéquation avec votre base de foi.

Ce faisant, deux possibilités subsistent en ce qui concerne l'union de votre religion avec l'ONU, soit *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont bien agi et ce faisant ils sont agréés par le Seigneur. Néanmoins, si là est la vérité, cela sous-entend qu'*Ellen G. White* qui interdit une telle union, était une usurpatrice et ne parlait pas de la part de Dieu.

La répercussion directe sera qu'elle a agi comme une fausse prophétesse et de ce fait ces écrits sont iniques et par extension votre foi à vous adventiste du septième jour a été bâti sur les « *sables mouvant de l'iniquité* ». Ainsi toute votre religion est une farce et une abomination devant Dieu. L'autre option est que *Mme White* est la servante du Seigneur et que ces écrits sont inspirer par le Saint Esprit.

C'est ce que moi qui ne suis pas ou plus adventiste du septième jour je confesse, car c'est ce que le Seigneur m'a mis à cœur.

Fort de cette base, il est important de ne pas oublier que, dans ces écrits vus plus haut, *Ellen G. White* demande aux adventistes du septième jour de ne pas s'unir au grand de ce monde, tout particulièrement au pouvoir législatif, car elle les présentes comme n'ayant pas de puissance pour oeuvrer pour le royaume de Dieu.

Cette réalité est due au fait que l'Esprit de Dieu est le seul qui peut agir dans ce sens. Ainsi, en ayant transgressé les directives de leur prophétesse, *Ellen G. White*, les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont méprisé l'oeuvre du Saint Esprit, lui préférant la puissance des hommes.

Ce faisant, le fait qu'ils aient transgressé les directives de *Mme White*, et se soient alliés avec non seulement l'ONU mais la papauté par le biais de l'oecuménisme, fait d'eux des personnes iniques qui servent le démon.

Ce que nous venons de voir nous démontre encore que les hauts dirigeants adventistes du septième jour mener par *M. Ted N.C. Wilson* on ici rejeter les écrits de *Mme White*, qu'il professe être l'Esprit de la prophétie.

La répercussion est que par leurs actes ces hommes ont attristé le Saint Esprit et il a fini par se retirer des adventistes du septième jour, ce qui leur à laisser en retour un esprit d'égarement qui les mène à croire que l'erreur est la vérité et vice-versa.

Ainsi, dans un sens comme dans un autre, que ce soit les directives qu'*Ellen White* vous à laisser ou bien ceux qu'ont institués *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires l'une des bases n'est pas conformes à la volonté de Dieu, et ce faisant vous autres adventistes du septième jour avez un gros problème, car les deux demeures en votre sein.

Ce faisant une réforme doit être mis en place dans votre dogme au plus vite. Pour vous y aidez le Seigneur ma donner de vous présenter des plans allants dans ce sens dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)* ».

Pour en venir à cette union que *M. Ted Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont conclue avec l'ONU, une question des plus épineuses se pose, à savoir si on peut sous prétexte de faire le bien, faire comme on le veut au détriment de ce que le Seigneur demande. Et quand on prend la liberté de faire comme ont veut, sans prendre en compte ce que le Seigneur préconise, peut-il nous agréer et nous bénir.

Hé bien, je vous dirais que ceux qui ont agi ainsi dans la Bible l'ont souvent payé de leur vie, et la parole de Dieu nous a laissé le témoignage de leur déchéance et souvent de leur mort. Le plus admirable pour moi est le témoignage que nous laisse un homme des plus zélés pour le Seigneur [*2 Samuel 6 versets 6-8*].

Uzza vit que l'arche du Seigneur penchait dangereusement et risquait de tomber il l'a donc soutenu de ses mains. Malheureusement il n'était pas habilité à la toucher car il n'était pas lévite et Dieu le foudroya sur place. Nous avons aussi le témoignage de ce qui arriva aux fils d'Aaron, Nadab et Abihu ont présenté devant le Seigneur un feu étranger et le Seigneur fit que ce dernier devint un brasier qui les à consumer [*Lévitique 10 versets 1-3*].

Un autre témoignage est celui de Saül [*1 Samuel 13 versets 1-14*], [*1 Samuel 15*] qui perdit sa couronne pour avoir voulu oeuvrer selon son cœur au détriment de ce que la parole de Dieu déclare. Nous pouvons aussi citer la femme de Lot qui désobéit au Seigneur et a été changée en statue de sel, ou encore le vieux prophète qui désobéit au Seigneur et qui fut tué par un lion [*Genèse 19 versets 16-17, 26*], [*1 Rois 13 versets 1-29*].

Tous ces témoignages nous démontrent que l'on ne peut pas se réclamer d'être serviteur de Dieu tout en voulant oeuvre selon notre cœur. Même une bonne chose, qui est pratiqué sans l'aval ou en opposition avec ce que le Seigneur demande est un péché.

Pour poursuivre je vous dirais que certains bienfaits qui peuvent nous être offerts peuvent l'être en vue d'obtenir une contrepartie de nous qui, souvent nous amène à nous renier, c'est ce qui s'est passé entre les hauts dirigeants adventistes et le secrétaire Général de l'ONU.

Avant d'entré dans le vif du sujet il est à noter, qu'alors que l'Église adventiste du septième jour affiche fièrement sur l'un de ces sites internet cette entrevue avec *Ban Ki Moon*, je n'ai pas trouvé trace de cette entrevue sur le site de l'ONU.

Et c'est normal car voici ce que l'Église adventiste du septième jour précise à ce propos : « **Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson ;**

*[...] Ban Ki Moon a rencontré Ted Wilson, Ganoune Diop et John Graž, le directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse, à 12h10 lundi pour une rencontre de 45 minutes dans son bureau au siège des Nations Unies à New York. La rencontre a été rendue possible grâce à l'implication personnelle de l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations Unies et ami des Adventistes du Septième Jour, qui a correspondu régulièrement avec Ganoune Diop pour que le projet devienne réalité, a indiqué Ganoune Diop.*

*[...] Ban Ki Moon a parlé des problèmes mondiaux tels que la pauvreté et le manque d'éducation avant d'exprimer ses préoccupations au sujet de l'intolérance religieuse qui atteint des niveaux sans précédent dans le monde. La semaine dernière par exemple, un groupe de militants islamistes a tué 148 personnes dans une attaque menée contre les Chrétiens dans une université au Kenya.*

*L'Etats Islamique et d'autres organisations extrémistes en Irak, en Syrie, au Nigeria, en Lybie et ailleurs ont également pris pour cible les Chrétiens et d'autres groupes religieux avec une violence souvent mortelle au cours des derniers mois.*

Ban Ki Moon a souligné sa croyance selon laquelle les gens devraient cultiver le respect pour les autres, y compris ceux qui appartiennent à une autre religion.

Il a dit qu'il appréciait le travail réalisé par l'Église Adventiste dans la promotion de la liberté religieuse, dans l'éducation, la santé et l'aide humanitaire par le biais de l'Agence Adventiste de Développement et d'Aide Humanitaire. [...]

Ted Wilson a remercié Ban Ki Moon pour la rencontre et a parlé des diverses initiatives de l'Église qui cadrent avec la mission de l'Organisation des Nations Unies qui est de venir en aide aux populations.

« Nous avons eu une excellente rencontre avec le secrétaire général et quelques membres de son personnel, partageant avec eux des informations sur les activités de l'Église Adventiste, » a dit Ted Wilson.

« Nous avons mis l'accent sur certaines choses pour lesquelles l'Église Adventiste peut apporter son aide, telles que la liberté religieuse, la liberté de conscience, les valeurs éthiques et spirituelles, le respect de la dignité humaine, la famille, l'encouragement apporté aux jeunes et les besoins humains fondamentaux comme l'eau potable et l'éducation de base. » [...]

Lors de la rencontre avec Ted Wilson, John Graz a donné un bref rapport sur les principaux congrès organisés par l'Association Internationale pour la Liberté Religieuse, une entité affiliée à l'Église et qui promeut la liberté religieuse et le soutien appuyé apporté par l'Église à l'Article 18 de la Déclaration des Droits de l'Homme qui déclare que toute personne a le droit « de changer de religion ou de croyance. »

John Graz, secrétaire général de l'Association Internationale pour la Liberté Religieuse, a dit avoir été encouragé en voyant la préoccupation qu'avait Ban Ki Moon au sujet de l'intolérance religieuse et son désir de voir des personnes de bonne volonté travailler ensemble pour amener justice et liberté. »

*[Première rencontre entre le président de l'Église Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States ; Andrew MCCHESENEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site : <https://adventist.news/fr>].*

Avant tout il est à noter que cette entrevue entre le leader de l'Église adventiste, *Ted N.C. Wilson* et le *secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon*, était une rencontre priver. En outre l'objet de cette rencontre était de traité de « *l'intolérance religieuse dans le monde* ».

Le point étant délicat, cette rencontre a été préparer minutieusement par *l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations unies et ami des adventistes du septième jour*. Cet homme a joué un rôle-clef, car le pape « *siège* » à l'ONU et entre le vatican et l'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue, ce n'était pas jusque-là le grand amour.

Par le biais des écrits d'*Ellen G. White* les adventistes dénonçaient les abominations de la papauté et l'Église catholique de son côté s'évertuait à salir leur renommée ainsi que celle de *Mme White* aux yeux du monde. Cette réalité nous l'avons découvert dans le texte [*Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>*].

En lisant ces lignes le sentiment que l'on peut avoir est que l'Église adventiste est une religion intolérante qui attaque sans raison valable, l'Église catholique et que son objectif est juste de la salir et qu'*Ellen G. White* était un gourou antisocial, sectaire et sanguinaire qui nourrissait ses adeptes de doctrines anticatholiques.

Ainsi pour que cette rencontre historique puisse ce faire il fallait qu'il ait un paratonnerre destiné à absorber les tensions pour que ces deux entités l'ONU et l'Église adventiste puisse se rencontrer, car la base de foi des adventistes était jusque-là en contradiction avec les aspirations du secrétaire Général de l'ONU.

Nous reviendrons sur cette réalité plus tard, mais pour l'heure ce que je viens de présenter nous permet de mieux comprendre la vraie raison d'être de cette réunion entre le haut dirigeant de cette religion et le secrétaire général de l'ONU. Quand je lis le rapport que les adventistes du septième jour font de cette rencontre, mon sentiment est qu'elle était avant tout axée sur l'intolérance religieuse.

La base de foi adventiste étant basée sur les écrits d'*Ellen G. White*, qui a établi ce que nous avons déjà lu en ce qui concerne le pape et l'Église catholique, ce faisant cette rencontre bien que placée sous le signe de la diplomatie ne pouvait pas pour autant être amicale.

Ce ne fut pas selon moi un brunch amical où l'on prend plaisir à rencontre des amies ou de nouvelle connaissance, car le menu du jour était assez indigeste pour les hauts dignitaires adventistes. Par plusieurs fois et d'entrer de jeu, le secrétaire Général de l'ONU à afficher les couleurs, en présentant sa démarche comme étant axé sur l'intolérance religieuse qui mène certaines religions a stigmatisé d'autres.

Il a souligné l'importance que revêtait pour lui, le fait que des religions puissent cultiver entre elles le respect, sa préoccupation étant de trouver des personnes faisant partie de diverses religions et qui veulent oeuvrer pour la liberté religieuse, et qui prennent position contre l'intolérance religieuse.

Forts de tout cela nous comprenons que ce n'était donc pas une visite de courtoisie et de bon voisinage, mais plus une démarche de *M. Ban Ki Moon* en vue d'appeler le leader de l'Église adventiste à mettre de l'eau dans le vin de sa religion en devenant plus tolérante.

Ce qui sous-entend ne plus à proclamer ces préceptes anticatholique que l'Église adventiste du septième jour a hérité d'*Ellen G. White*.

La carotte que *M. Ban Ki Moon* utilisa en vue de permettre que le haut dirigeant adventiste puisse au nom de sa religion, accepter de renier leur base doctrinale fut la possibilité d'une union des adventistes avec l'ONU. Ce faisant, sur la balance était placer d'un côté une nouvelle union des adventistes avec l'ONU et de l'autre côté le rejet de certaine des bases de la foi de cette religion, à savoir les écrits de *Mme White* incriminant l'Église catholique.

Mon sentiment est que le plus surpris de la tournure qu'a prise cette réunion devait être *M. Ban Ki Moon* ! Pour vous présenter cette réalité je m'en vais vous donner une image :

*Imaginer que vous êtes un garçon timide et encore puceau et que vous avez rendez-vous chez la chef des pom pom girls afin de lui faire réviser des cours.*

*Elle est belle, elle est brillante, tous les hommes sont à ces pieds et elle sort avec le capitaine de l'équipe de foot du lycée, qui est baraqué comme un buffle dopé aux hormones.*

*Et que vous vous êtes un gringalet que le mistral peut à tout moment emporter.*

*Pour ne pas arranger vos affaires, vous être amoureux d'elle et fantasmer toutes les nuits en pensant à elle, mais vous savez que vous ne pourrez jamais lui avouer votre amour et encore moins la touchée. Vous arriver à votre rendez-vous, et à votre grande surprise, au bout de 20 minutes, elle vous fait un strip-tease et vous saute dessus, vous faisant, perdre votre pucelage. Que s'est-il passé ? Hé bien elle avait appris quelques jours avant cela que vos parents étaient riches comme Crésus... Ce faisant, elle préparait son avenir. Dans l'histoire tout le monde est gagnant, sauf l'amour et la vérité ! Ainsi va le monde, quand Jésus n'est pas à la barre.*

Pour en revenir au secrétaire général de l'ONU.

Vu la renommer des adventistes du septième jour qui jusque-là ne se mélangeait pas aux organes législatif, judiciaire ou politique au niveau des nations et vue leur attachement à *Mme White*, *M. Ban Ki Moon* a certainement été choqué que *Ted N.C. Wilson* puisse aussi vite lui accorder les faveurs de sa religion.

Dès lors la belle c'étant elle-même livrer point et pieds lier, *M. Ban Ki Moon* pouvait lui donner la carotte en lui proposant un partenariat entre l'ONU et l'Église adventiste du septième jour. Ce qui lui assurait que cette dernière ne reviendrait pas sur cet accord.

Et nous avons vu que la belle est devenu des plus zélés, sa démarche de cafteuse qui dénonce ces petits camarades au Pape nous le démontre. C'est ainsi que l'Église adventiste du septième jour est devenu le boby garde de la papauté.

Je crois que dans ces pires cauchemars, de son vivant, *Ellen G. White* n'aurait pas pu imaginer une telle chose, que la belle et pure épouse du Seigneur deviendrait la call-girl du pape. Ainsi, afin de pouvoir oeuvrer avec l'ONU l'Église adventiste du septième jour à accepter de « *vendre son âme au diable* » en rejetant sa base de foi.

Il nous faut maintenant prendre en compte une autre réalité qui est liée à ce qui s'est passé entre le *secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon* et le leader adventist *M. Ted N.C. Wilson*.

Pour le comprendre il nous faut extrapoler et prendre en compte ce qui aurait pu se passer si *M. Ted N.C. Wilson* avait refusé de rejeter les écrits de *Mme White* et se faisant refuser cet accord avec l'ONU.

La raison de cette rencontre étant « *l'intolérance religieuse dans le monde* », les adventistes du septième jour auraient été stigmatiser comme étant des gens intolérants et ce faisant dangereux. L'étiquette de secte que l'Église catholique leur avait collée deviendrait au niveau de l'ONU une réalité et cette religion serait désormais placée au même niveau que les mouvements sectaires dangereux.

Cette décision de demeurer dans sa base doctrinale aurait présenté l'Église adventiste du septième jour comme étant une religion des plus iniques, car attaquant le pape qui est pour les membres de l'ONU personnification du bien et de la bonté.

Pour mettre en lumière cette réalité, je m'en vais vous présenter, en avant-première, un extrait des plus parlants de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu* ». Pour le découvrir lisons ceci : « **Le chef de l'ONU a été reçu vendredi en audience au Vatican par le chef de l'Église catholique.**

*A cinq jours de Noël, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a rencontré le Pape François en qui il a salué un fervent défenseur de la dignité humaine.*

« Vous êtes un messager de l'espoir et de l'humanité – pour réduire la souffrance humaine et promouvoir la dignité humaine », a déclaré M. Guterres à l'issue de son audience avec le chef de l'Église catholique. « Votre voix morale claire rayonne – que vous parliez sur le sort des plus vulnérables, y compris les réfugiés et les migrants confrontés à la pauvreté et aux inégalités », a-t-il ajouté [...]

**Le Secrétaire général a salué l'appel du Pape François pour le désarmement, son rôle de « bâtisseur de ponts entre les communautés » [...]** *Au Vatican, le chef de l'ONU a exprimé sa reconnaissance au Pape François pour son ferme soutien au travail des Nations Unies. [...] Devant les États membres, le Pape François avait appelé les États membres des l'ONU à protéger l'environnement et lutter contre l'exclusion.*

**Cette année-là, les États membres s'étaient mis d'accord sur 17 Objectifs de développement durable [...] »** [*Tiré du site : <https://news.un.org/fr/story>].*

Le point principal que je tiens à relever est le poids que pèse le pape à l'ONU, et cela bien qu'il n'y siège que comme conseiller spirituel.

Nous découvrons que l'influence de la papauté sur les divers Nations de la terre est donc réel, car sa voix est entendue et ces remarques prises en compte et mises en place. Ici le Pape François appelait les États qui sont membres de l'ONU a protégé l'environnement et suite à cela des plans concrets ont été mis en place.

*Sinon, avez-vous remarqué tous ces éloges que le chef de l'ONU a adressés au pape ?* Revoyons quelques-uns des qualificatifs dont il l'a gratifié :

- « [...] Un fervent défenseur de la dignité humaine... »,
- « Vous êtes un messager de l'espoir et de l'humanité – pour réduire la souffrance humaine et promouvoir la dignité humaine »,
- « Votre voix morale claire rayonne [...] »,
- « Bâtitteur de ponts entre les communautés ».

Ce qui se passe ici est la réalisation de de la prophétie. Il avait été prophétisé que la blessure mortelle de la bête à sept têtes et dix cornes devait être guérie et que dès lors les habitants de la terre – vivant sans Dieu – devait l'adorer et lui faire des éloges. C'est ce qui se passe avec la papauté, car bien que le pape n'ait pas de pouvoir sur les gouvernements, ils lui sont tous soumis. [...] C'est ainsi que la blessure de la bête... (*l'Église catholique*) fut guérie et qu'elle jouit désormais d'un nouveau type de puissance.

Elle n'est pas comme l'ancienne, car elle a une grande puissance religieuse, qui mène la Terre entière à l'adorer. Maintenant que nous avons découvert cet extrait de mon autre livre, revenons à celui-ci, en vue de découvrir l'image que *M. Ban Ki Moon* a du *pape François*.

Ceci nous renseigne : « **Le Pape François, chef de l'Eglise catholique, a effectué vendredi matin une visite de quelques heures au siège des Nations Unies à New York au cours de laquelle il a notamment prononcé un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies. [...]**

**Le Pape, dont il s'agit de la première visite au siège de l'ONU, a été accueilli par le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, à l'entrée du bâtiment du Secrétariat. [...]**

**« Indépendamment de la foi, votre humilité, votre humanité sont pour nous une source d'inspiration, ainsi que votre appel mondial pour agir en faveur de la justice sociale, de la lutte contre le changement climatique et pour garantir une vie digne à tous », a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon à l'adresse du Pape [...]. « Merci pour vos conseils spirituels et votre bénédiction ainsi que pour votre amour pour l'humanité », a-t-il ajouté.**

*[...] Dans son discours, le Pape a appelé les gouvernements du monde entier à se centrer sur la protection de l'environnement et la lutte contre l'exclusion. « L'exclusion économique et sociale est une négation totale de la fraternité humaine et une très grave atteinte aux droits humains et à l'environnement », a-t-il déclaré. [...]*

*Le Pape François a appelé les Etats à trouver des solutions urgentes et efficaces contre ces deux fléaux. Cependant, les engagements solennels ne suffisent pas, a mis en garde le souverain pontife, insistant sur la nécessité de mettre l'accent sur leur mise en œuvre. « Nous devons veiller à ce que nos institutions soient réellement efficaces dans la lutte contre tous ces fléaux », a appelé le Pape François. » [Visite historique du Pape François au siège des Nations Unies à New York, 25 septembre 2015. Tiré du site : <https://news.un.org/fr/>].*

Pour l'instant permettez que je garde cette pomme pour la soif, en ne puisant pas encore dans ce texte en vue d'étayer ma thèse.

Merci par avance de votre compréhension. Néanmoins je voudrais juste vous dire que l'image qui est donnée du pape dans ce texte fait que l'on a envie « *de lui donner le bon Dieu sans confession* ».

Ce faisant, ceux qui l'attaquent, comme cela était le cas de l'Église adventiste du septième jour, sont perçus comme des monstres, qui s'attaquent à un saint homme. Qui pourrait rester insensible quand un homme de bien, un être « *saint* » est attaqué, sans raison, par des marginaux qui vivent en reste de la société. Ces deux images sont, nous l'avons vue, celle que le monde a du pape et des adventistes du septième jour. Néanmoins est-ce vraiment la réalité ?

Avant que vous ne puissiez clouer les adventistes du septième jour au pilorie et canoniser le « *bon* » *pape François*, il est important que nous puissions faire un bon dans le passer afin de découvrir certaines réalités. Pour ce faire je vous invite à lire ceci : « [...] **Mais, par un prodigieux aveuglement, ces hommes qui ne savent rien du Christ en dehors des Écritures, ne veulent pas apprendre à connaître son Église d'après l'autorité de ces mêmes divins Livres [...]**

*Le bien peut se faire de deux manières avec nos frères égarés : Par les discours des prédicateurs catholiques, par les lois des princes catholiques ; [...] Mais quiconque refuse d'obéir aux lois des empereurs portées pour la vérité de Dieu, s'expose à un grand supplice. [...] » [Extrait de : Livre ou lettre CLXXXV, de saint Augustin à Boniface (Année 415.). Du châtement des Donatistes].*

Renforçons notre étude avec ce deuxième texte : « [...] **La première préoccupation de l'autorité impériale (Théodose II, "Novelles", tit. III, AD 438) a été la protection de la religion, et ainsi, avec une régularité terrible, publiés de nombreux édits pénales contre les hérétiques.**

*En l'espace de 57 années 68 textes ont ainsi été promulgués. Toutes sortes d'hérétiques ont été touchés par cette législation, et de diverses manières, par l'exil, la confiscation des biens, ou la mort. » [Extrait de la Publication d'informations écrites par Joseph Blotzer. Transcrit par Matt Dean. L'encyclopédie catholique, Volume VIII. Publié 1910 ; Robert Appleton Société. Inquisition Information catholique I. Les répressions de l'hérésie pendant les douze premiers Siècles 2].*

Complétons notre étude avec ce troisième texte : « [...] **Jusqu'ici Saint-Bernard [...] fustige la négligence des princes, qui sont à blâmer, car les petits renards dévastent le vignoble, mais il ajoute que ce dernier ne doit pas être capturé par la force mais par des arguments (non armis capiantur, sed argumentis) ;**

**L'opiniâtre devait être excommunié, et si nécessaire maintenu en détention pour la sécurité des autres [...]** » [Extrait de la Publication d'informations écrites par Joseph Blotzer. Transcrit par Matt Dean. L'encyclopédie catholique, Volume VIII. Publié 1910 ;

*Robert Appleton Société. Inquisition Information catholique I. Les répressions de l'hérésie pendant les douze premiers Siècles 3].*

Ce dernier texte nous renseigne aussi sur ce qui se passait jadis :

« *Mais pour ceux qui, après avoir abjuré leurs erreurs ou après avoir été à l'issue d'un examen par leur évêque, retombent dans leur hérésie originelle, nous décrétons que, sans avoir reçu d'autre audience, ils soient livrés au pouvoir séculaire et que leurs biens soient confisqués pour l'usage de l'Église.* »

[*Extrait du Décret du pape Lucius 3, contre les hérétiques. Texte tiré de : Jones, The History Of the Christian Church, Pages 23].*

Ce qui se passe ici date d'un temps où l'Église catholique n'avait pas encore établi le tribunal ecclésiastique de l'inquisition et où elle ne pouvait pas *poursuivre, torturer et tuer* elle-même ses adversaires.

Ainsi pour arriver à ces fins la papauté utilisait les hommes de pouvoir qui sont établis sur les nations ou sur des entités politiques ou législatives en vue de faire sa sale besogne et faire plier ceux qui ne se soumettent pas au dogme catholique.

Ces hommes de pouvoir avaient du zèle pour servir les intérêts catholiques, ils avaient comme première préoccupation de maintenir la domination catholique, sur le peuple et surtout sur les opposants du pape. Ce faisant, tous ceux qui rejetaient le dogme catholique, étaient frappés par le biais de lois que promulguaient les rois et les empereurs.

Cette résistance de beaucoup d'enfants de Dieu contre l'Église catholique venait du fait que sous couvert de la foi, cette religion violait outrageusement la parole de Dieu.

Ceux qui ne voulaient pas déshonorer le Seigneur en pratiquant le culte n'idolâtre que la papauté, avaient, instituée au sein du catholicisme, étaient présentés comme étant des hérétiques, donc des ennemis de Dieu.

Pourtant leur seul crime était de rejeter le dogme catholique pour ne servir que le Seigneur et ne suivre que l'Évangile.

Le nom que l'histoire leur donne est celui de martyr. Je vous apporte les preuves de mes dires dans le *tome II* de ce livre au chapitre intitulé « *L'héritage législatif sanglant* ».

Le pire dans cette histoire est que les dirigeants des nations ont été manipuler par les divers papes qui se sont succédé, en les utilisant afin de *martyriser*, et *tuée* une myriade d'innocents qui n'avaient commis comme seul faute d'être fidèle au Seigneur, et de ce fait rejetaient les sophismes de la papauté.

Ces actes, bien qu'étant appliqué par les souverains et les empereurs étaient supervisé par les prélats catholiques, en sorte que, c'est même avec véhémence qu'ils fustigeaient les monarques qui n'œuvraient pas avec zèle afin d'éradiquer l'hérésie.

L'Église catholique exhortait les rois, les princes et les empereurs à emprisonner ceux qui ne voulaient pas adhérer au dogme catholique et ce, à titre d'exemples pour les autres.

Ces derniers faisaient alors jouer leurs puissances en condamnant à mort et en expropriant ceux qui s'étaient élevé contre le pape et qui avaient pour cela été reconnus comme hérétiques, réservant les biens confisqués à l'Église catholique.

La finalité était que quiconque ne se soumettait pas était excommunié et dépossédé de ses titres et de son rang, fût-il noble ou prêtre. Ces choses furent le quotidien que vécurent durant des siècles les opposant à l'Église catholique.

Désormais de tels actes ne peuvent plus être pratiqué, car la papauté a perdu de sa superbe et n'a plus autant de puissance.

Néanmoins, son influence sur les nations demeure toujours aussi forte, nous l'avons vue. Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre que j'ai cité plus en avant.

Nous pouvons donc poursuivre. Et pour ce faire je vous dirais que comme *Ellen G. White* l'avait prophétisé, dans le texte que nous avons vu plus haut, le pape continue à utiliser les dirigeants des nations, ainsi que ceux qui ont entre leurs mains le pouvoir juridique ou législatif pour briser ses adversaires.

En voulant se froter au pape, l'Église adventiste du septième jour à appris cette réalité à ces dépens, car elle est tombé dans la toile de la veuve noir catholique as tisser pour la terrasser.

Et mon sentiment est que l'arme que le *pape François* à utiliser pour arriver à ces fins n'est autre que le *secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon*.

Un autre de mes sentiments est que cet homme est lui aussi une victime, de la papauté comme l'ont été les monarques du passé qui se sont fait manipuler.

Et je le comprends, car l'arme la plus puissante que les papes ont toujours utilisé c'est la ruse et les faux-semblants, il œuvre comme le fait Satan lui-même. La papauté donne au monde l'image d'un être sans défenses que des fanatiques persécutent.

*Mais est-ce vraiment le cas, l'Église catholique est elle vraiment la « blanche colombe » que le « vilain crapaud », qu'est censé être l'Église adventiste du septième jour veut salir sans raison ?*

Pour répondre à cela je vous dirais que plus haut dans notre étude, j'ai préféré ne pas développer sur les arguments que *Mme White* présente contre la papauté et le catholicisme, mais là je me dois de sortir de ma réserve, afin de vous présenter certaines réalités.

Dans mon livre que je vous présente dans un instant, je vous porte les preuves que la papauté et l'Église catholique à *spolié, torturé et tué* des observateurs du sabbat, Juifs et chrétiens durant des siècles et qu'il continue de nous martyriser par le biais de décrets catholiques qui sont resté institué dans les lois de certain pays comme la France.

Tout cela en toute impunité, et en recevant des lauriers des nations pour cela. Pour découvrir ces réalités, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisition (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » aux chapitres « *L'héritage législatif sanglant* » et « *Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux* ».

Pour ces choses l'ONU n'a jamais demandé à la papauté, donc à l'Église catholique d'arrêter d'œuvrer selon des bases d'intolérance religieuse. Par contre, face au adventiste du septième jour, la démarche qui fut celle de *M. Ban Ki Moon* a été de les appeler à prendre position contre « *l'intolérance religieuse dans le monde* ».

Pendant ce temps il couvre de laurier le représentant du plus sanguinaire des ordres religieux, que le monde n'est jamais porter, et qui est l'Église catholique.

Cette réalité est bien manifeste dans les éloges, qui étaient telles une sérénade aux claires de lune, que le *secrétaire général de l'ONU*, *M. Ban Ki Moon* à jouer, *Hum...* présenter au *pape François* lors de leur rencontre. Tout cela nous l'avons découvert dans le texte que nous avons lu plus haut.

Hé oui, nous voici revenu à ce texte que j'avais mis en suspens. Je pense que vous l'aviez remarquez-nous avons déjà depuis un court instant, repris le décryptage de ce texte. Merci de ce temps que vous m'avez accordé en vue de présenter ses autres réalités complémentaires, mais combien importante pour notre étude.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est intéressant de noter qu'a sa venue à L'ONU, que le pape a été accueils par *M. Ban Ki-Moon*, non pas à l'intérieur du bâtiment mais à l'entrée, donc avec les plus grands égards. En outre le secrétaire général de l'ONU, à l'instar de son ancien homologue *António Guterres* lui non plus n'a pas tari d'éloges pour le *pape François*.

*Il a fait ressortir son humilité, son humanité, il l'a présenté comme un homme bon recherchant à la justice sociale et qui lutte pour que tous les êtres humains est une vie digne.*

*Il a remercié le pape pour « ces conseils spirituels et sa bénédiction ainsi que pour son amour pour l'humanité ».*

Et attention dans tout cela la foi du pape n'entre même pas encore en compte, si c'était le cas, c'est "*Dieu*" réincarné que *M. Ban Ki-Moon* aurait vu et psalmodié en la personne du *pape François*.

En m'imaginant la scène, voici l'image qui me vient : « [...] **Sans mentir, si votre ramage se rapporte à votre plumage, Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois.** [...] » [*Le corbeau et le Renard, fable de Jean de La Fontaine*].

Mais je comprends l'émotion du secrétaire générale de l'ONU, comment rester inerte ou insensible devant un homme, qui défend bec et ongles la protection de l'environnement et lutte contre l'exclusion.

Fort de tout cela, je comprends que les paroles du pape qui suivent ne peuvent pas ne pas nous toucher :

*« L'exclusion économique et sociale est une négation totale de la fraternité humaine et une très grave atteinte aux droits humains [...] »*

Ou là ! cette parole du pape aurait pu me bouleverser si je ne savais pas que ce n'était que du vent ! Oui, car à cause de lui et de ces sbires, je vis dans l'exclusion. Oui !

Vous avez bien entendu et je vous ai présente les preuves de mes dires dans mon livre intitulé *« Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique »* aux chapitres *« Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux »* et *« Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire »*.

Mon histoire qui est contée dans ce livre que je viens de vous présenter est, je le crois, un cas d'école. Je présente dans ces lignes comment, à cause des lois iniques et moyenâgeuses de l'Église catholique, qui demeurent entre autres dans la législation française, mes droits sont bafoué en tant qu'observateur du sabbat.

Oui ! car bien que la France soit une république et en tant que tel elle ne peut être encore soumise aux lois et décret d'une religion, pourtant des lois catholiques continuent d'interdire que certaine tranche de la société puisse travailler le dimanche.

Ce faisant, ceux qui comme les adventistes du septième jour, les Juifs et moi-même observons le sabbat, somme discriminer.

Voir les chapitres de mon autre livre que je viens de vous présenter pour découvrir ses faits. Ainsi quand de guerre lasse d'être discriminé, je finis par écrire plusieurs livres qui présentent les abominations passées et présent de l'Église catholique est ce que j'agis selon des œuvres d'intolérance religieuse ou est-ce mon cri de douleur.

Ceux faisant partie du petit peuple et des minorités religieuses, dont je fais partie, n'ont-ils pas aussi le droit d'être défendus par ceux occupant le poste de secrétaire Général de l'ONU.

Le devoir de celui qui occupe se poste, n'est-il pas aussi, de rencontrer le pape en vue de lui demander d'arrêter de martyriser les observateur du sabbat en arrêtant son intolérance religieuse contre nous, puisque c'est lui qui continue à inciter les dirigeants des nations à ne pas abroger le repos dominical. Je vous en apporte aussi les preuves dans les chapitres de mon livre cité plus haut.

*Ainsi, où est la justice quand le Robin des Bois des temps modernes, qu'est l'ONU favorise le méchant, qu'est la papauté et frappe ses victimes, que sont, entre autres, les adventistes du septième jour, et que la raison est, qu'ils dénoncent les actions iniques de l'Église catholique ?*

Pour poursuivre, je vous dirais que j'aimerais revenir à cette admiration que ces divers secrétaires généraux de l'ONU ont pour le pape, alors que ce dernier continue à persécuter les observateurs du sabbat en toute impunité, les faisant passer pour les méchants.

Pour vous imaginer cette réalité je m'en vais vous raconter une petite histoire, afin que ce que nous observateur du sabbat vivent face à la papauté, puisse bien vous imprégner :

*Imaginez-vous dans un lycée du type de ceux que l'on trouve dans les films américains. Dans ces murs on y trouve un jeune homme brillant comme de l'or, non de par sa couleur de peau, mais fort de ces exploits. Il est le capitaine de l'équipe de foot...Bien sur de foot américain... j'espère que vous me suivez sans perdre le fil... Je vous en remercie par avance... continuons. Il est, selon toutes les apparences, un athlète accompli, qui a permis à son école de remporter plusieurs trophées.*

*Il a été élu le roi du Bal de fin d'année, et pour faire taire les clichés, bien que sportif, il est intelligent, il a été élu délégué de classe et fut major de sa promo.*

*C'est le type de petit ami que toutes les filles rêvent d'avoir et le beau-fils que secrètement les mères aspirent à avoir.*

*Quand il est convoqué par le proviseur c'est généralement en vue de récupérer un prix d'excellence ou une médaille.*

*Ce dernier ne tarit pas d'éloges pour lui. Malheureusement ce qui se trouve derrière l'envers du décor n'a rien de glorieux, car notre boy-scout est en fait un gros arnaqueur et est très très peu recommandable.*

*Ces bonnes notes, il les droits à des filles de sa classe qu'il séduit et qui font ces devoirs à sa place.*

*Ces bons résultats en sport, viennent du fait qu'il a mis en place une équipe de « gros bras (de brute) » qui oblige ces équipiers à faire tout le boulot sur le terrain en vue de lui faire la passe décisive pour qu'il puisse à coup sûr marqué.*

*Ce faisant, bien qu'étant un sportif moyen, il passe pour un titan. Toute cette oppression qu'il a mise en place, viens du fait qu'il est en fait un dealer de drogue qui a l'appui de la mafia local, et que tout contrevenant est passé à tabac.*

*Néanmoins, il demeure dans la base court, un petit groupe de coqs... oups... Sorry... je me suis emballé.*

*Je disais donc, que néanmoins il demeure dans la cour d'école un petit groupe d'irréductible que ni notre « faux jeton » ni ces sbires n'arrive pas à faire plier, car ils sont intègres, mais ils sont mal vue par tous, car il professe une foi bizarre.*

*Oui ce sont des moines Shaolin, et leur art de prédilection c'est les arts martiaux. Notre clic de brigand « en herbe » a bien essayé de les attaquer, mais ils ressurent la volée de leur vie.*

*En outre, ils se sont mis à défendre le plus faible, ce qui mettait en péril le bizness de notre « élève » prodigue et de ces comparses. En vue de se débarrasser de ces enquiquineurs, il est allé pleurer dans le jupon du proviseur, présentant les élèves, professant la foi Shaolin comme l'ayant attaqué sans raison.*

*Le proviseur pensait bien connaître son champion et avait une complète confiance en lui, de leur côté les élèves incriminés venaient d'arriver, et il ne les connaissaient pas, il a donc d'office sévi, interdisant à ces derniers de faire usage de leur science du combat dans la cour et dans les murs du lycée, sous peine de renvoi définitif.*

*C'est ainsi que ce proviseur commit l'une des plus grandes injustices de sa carrière en portant un jugement baser sur l'apparence, sans chercher à connaître les tenants et les aboutissant de l'affaire.*

Vous l'avez certainement compris cette histoire image la relation que la papauté a avec l'ONU. Il est notre élève « *brillant* » mais inique et celui qui tient le rôle du proviseur est le secrétaire général de l'ONU.

Les élèves qui sont mal vue, les moines Shaolin, symbolise les membres de l'Église adventiste du septième jour.

Le fait que cette élève inique viens cafter au proviseur contre ses adversaires en vue de les museler en les présentant comme des gens iniques, alors que c'est lui qui est le malfaiteur, représente la réalité que vit... *Sorry... ce n'est plus le cas grâce à M. Ted N.C. Wilson...* donc que vivait la papauté face à l'Église adventiste du septième jour.

Nous avons déjà vu comme l'Église catholique se positionne en victime des écrits d'*Ellen G. White*. Ce faisant, l'Église adventiste du septième jour, passe pour le mauvais élève de la chrétienté, la « *bad girl* » qui agresse ces petits camarades, sans raison, le proviseur a donc dû la faire venir en vue de la réprimander, et c'est ce qui s'est passé quand *M. Ban Ki-Moon* a rencontré *M. Ted N.C. Wilson*.

Nous avons déjà découvert les grands ligne de cette rencontre. Nous allons maintenant, lever le voile sur une des réalités qui est à la base de ce grand trouble, qui est venu bouleverser le quotidien, du moins l'organisation des doctrines, des adventistes du septième jour.

Pour comprendre la raison d'être de cette abdication des plus inattendus de cette religion, qui en est venu à renier ses fondements doctrinaux, en s'associant et à l'ONU et à la papauté, lisons ceci :

**« Résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme : Lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction. [...]**

**[...] Préoccupé par les mesures qui exploitent délibérément les tensions ou visent des personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, [...]**

*Reconnaissant également* que, dans la lutte contre les manifestations d'intolérance, de discrimination et de violence à l'égard de personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, les premières mesures importantes à prendre consistent à s'allier pour renforcer l'application des régimes juridiques en place *qui protègent les individus de la discrimination et des crimes motivés par la haine [...]*

1. *Se déclare profondément préoccupé* par la persistance de graves stéréotypes désobligeants, du profilage négatif et de la stigmatisation visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, ainsi que par les programmes et orientations défendus par des organisations et groupes extrémistes qui visent à créer ou à perpétuer des stéréotypes négatifs concernant certains groupes religieux, en particulier lorsqu'ils sont tolérés par des gouvernements ;

2. *Se déclare préoccupé* par la montée dans le monde des manifestations d'intolérance religieuse, de discrimination et de la violence qui y est associée, ainsi que des stéréotypes négatifs visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, et condamne, *dans ce contexte, toute apologie de la haine religieuse envers des personnes, qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, et exhorte les États à prendre des mesures efficaces, comme le prévoit la présente résolution, conformément à leurs obligations découlant du droit international des droits de l'homme, pour faire face à ces faits et les réprimer ;*

3. *Condamne* tout appel à la haine religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, par l'intermédiaire de la presse écrite, des médias audiovisuels ou électroniques ou de tout autre moyen ; [...]

g) *Comprenant qu'il faut lutter contre le dénigrement et les stéréotypes négatifs de personnes en raison de leur religion, ainsi que contre l'incitation à la haine religieuse, par la mise au point de stratégies et l'harmonisation des initiatives aux niveaux local, national, régional et international au moyen, notamment, de mesures d'éducation et de sensibilisation ; [...]* »

[Tiré de : Nations Unies, A/HRC/RES/16/18, Distr. Générale, 12 avril 2011. Conseil des droits de l'homme, Seizième session, point 9 de l'ordre du jour : Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée – suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban].

Ce que nous venons de lire est des plus intéressants, mais avant d'y retirer matière à réflexion il nous faut pour le bien de notre étude le repositionner dans le temps, en vue que nous puissions comprendre à quel moment il intervient dans tout ce que nous avons vu.

Ce texte a été édicté à l'ONU le 12 avril 2011. Donc à une date intermédiaire entre l'élection de M. Ted N.C. Wilson comme président des adventistes du septième jour au mois de juin 2010 et sa lettre d'excuses au pape qui a été envoyée aux environs du mois de septembre 2015. Cette résolution des Nations Unies est donc tombée, moins d'un an après que M. Ted N.C. Wilson est pris ces fonctions.

Comme baptême de feu, il ne pouvait certainement pas espérer pire. Oui, ce qui est présenté ici, va contre la ligne doctrinale et éditoriale que l'Église adventiste du septième jour avait pratiquée jusque-là.

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que la foi adventiste du septième jour était jusque-là basée sur les écrits d'Ellen G. White, dont nous avons lu il y a peu de temps un extrait de son livre intitulé « *The Great Controversy* (en français "La tragédie des siècles") ». Pour mémoire cette lecture nous l'avons faite dans les lignes du texte [Catholic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : <https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism>].

Dans ces lignes Mme White dépeint la papauté (donc l'Église catholique), comme étant un manipulateur, qui cherche par la ruse à dominer les Protestants.

Elle présente aussi l'Église catholique comme étant en train de placer des pièges subtils pour que les Protestants puissent y tomber, sans en avoir vu au préalable le danger. Elle dit en outre que Rome, donc l'Église catholique, se vante de ne jamais changer. Ce qui présente cette religion comme étant toujours enclin à oeuvrer de façon tout aussi inique et sanguinaire, que dans les temps passés.

Elle prophétise aussi que l'Église catholique devra à nouveau exercer des persécutions contre ses opposants. Elle la décrit comme se préparant furtivement, en vue de frapper au moment opportun.

Pour *Mme White*, un temps viendra où la papauté oeuvrera subtilement au sein des assemblées législatives et aura une influence sur leurs décisions. Et pour finir, voici encore ce qu'elle dit :

**« [...] Ceux qui croient et obéissent à la parole de Dieu s'exposent ainsi à l'opprobre et à la persécution [...] »**

Ainsi tout cela, donc les enseignements qu'*Ellen G. White* à laisser à l'Église adventiste du septième jour, contrevenaient à cette résolution des *Nation Unis* que nous venons de découvrir. Néanmoins, je tiens à préciser que ce que *Mme White* à écrit concernant la papauté est la vérité et est agréée de Dieu. Je vous ai donné des chapitres de mon autre livre où je vous démontre Bible en mains cette réalité.

Malheureusement cette réalité n'était pas connue de l'ONU, ce faisant, la base doctrinale adventiste du septième jour héritée de *Mme White* contrevenait aux directives de l'*Organisation des Nations unies* que nous venons de lire.

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que le but de certaines résolutions des Nations unies sont, de lutte contre *l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, qui pourrait être portée au niveau de la foi ou de la religion d'une personne.*

En outre elle a pour objectif de faire cesser les graves stéréotypes désobligeants, le profilage négatif et de la stigmatisation visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction.

Hormis tout cela l'apologie de la haine religieuse, l'incitation à la discrimination, à l'hostilité envers des personnes à cause de leur foi est aussi condamnée dans ces statuts.

Ceux qui exploitent délibérément les tensions où visent des personnes à cause de leur religion sont condamnables.

Pour ce faire il faut que les nations puissent renforcer l'application des régimes juridiques en place en vue de réprimer de tel fait. En outre, l'utilisation de tout moyen de propagande, presse écrite, des médias audiovisuels ou électroniques etc. pour diffuser de telle idée sont condamnables.

Ainsi de par sa base de foi l'Église adventiste du septième jour était en infraction à bien des égards, de cette résolution des Nations unies.

Les répercussions, auraient pu être désastreuses, si cette religion avait été condamnée non seulement par l'ONU, mais aussi par le conseil de l'Europe. Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « [...] 27. **L'injure à caractère religieux constitue une infraction pénale dans environ la moitié des Etats membres [...] tandis que les insultes proprement dites sont en général considérées comme un délit pénal ou administratif dans tous les pays.**

*28. Il n'existe pas de définition générale de l'injure religieuse, mais les dispositions pertinentes des législations européennes couvrent (souvent sans les distinguer) les deux notions d'insulte motivée par l'appartenance à une religion donnée et d'insulte au sentiment religieux.*

**29. Les sanctions encourues sont généralement des peines d'emprisonnement dont la durée varie considérablement d'un Etat membre à l'autre [...] Des amendes peuvent toujours être infligées en remplacement des peines d'emprisonnement.**

[...] **40. L'incitation à la haine est punissable d'une peine d'emprisonnement maximale qui varie considérablement (entre un an et dix ans) d'un Etat à l'autre [...]**

**57. Le discours de haine justifie donc des sanctions pénales. En effet, l'instauration au niveau paneuropéen de sanctions contre l'incitation à la haine possède une très forte valeur symbolique, qui transcende les difficultés objectives liées à la définition et à la répression de l'incitation à la haine en tant qu'infraction. [...]**

**De même, la Cour européenne des droits de l'homme a établi qu'« en principe on peut juger nécessaire, dans les sociétés démocratiques, de sanctionner voire de prévenir toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance (y compris l'intolérance religieuse) [...] »**

*[Commission Européenne pour la démocratie par le droit (commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse. Adopté par la commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008)].*

Ce que nous lisons ici est des plus instructifs. L'injure et l'insulte à caractère religieux sont sanctionner au niveau pénal.

Ce sont donc des délits punissables par la loi. En outre, l'insulte religieuse est aussi bien une attaque que l'on porte sur une personne à cause du fait qu'il fait partie de telle ou telle religion, mais aussi tout attaque porter contre le sentiment religieux (*donc la base doctrinale*).

En outre l'incitation a la haine, ainsi que les discours de haine qui englobe aussi l'intolérance religieuse sont pénalement punissables. Ceux qui pratiquent ces choses que nous venons de voir s'exposent à un emprisonnement pouvant aller entre un an et dix ans, ou à des amendes. Il est aussi intéressant de noter que généralement, les leaders d'un mouvement sont toujours punis plus sévèrement que leur adepte.

Ces sanctions que nous venons de voir sont applicable en Europe. Pour en revenir à l'Église adventiste du septième jour, il est important de noter que bien que le siège de cette religion, se trouve en Amérique et est appelé sa conférence générale, cette religion compte des structures, comme des églises, des écoles, des hôpitaux sur toute la surface de la terre. Ce faisant, beaucoup d'entre elles sont soumis aux lois européennes et peuvent être frappées par elle.

Ainsi cette résolution de l'ONU, que nous avons vue plus haut, ainsi que les sanctions de la *Commission Européenne* que nous venons de découvrir, non seulement l'Église adventiste du septième jour étaient exposé à être punis, mais encore ces membres et encore plus leur haut dirigeant.

Ces peines n'étant pas des moindre, car pouvant aller jusqu'à *10 ans de prison*, ces textes ont donc amené, comme le ferait un renard dans un poulailler, la panique dans les rangs adventistes du septième jour. D'où la décision de *M. Ted N.C. Wilson* et des hauts dirigeants adventistes du septième jour, de rejeter les écrits *d'Ellen G. White* qui posait problème tels que son livre intitulé « *The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles")* ».

*Nous comprenons aussi cette démarche du leader adventiste du septième jour de s'aplatir telle une crêpe devant le pape François, en lui demandant pardon. Oui, l'humiliation, était certainement, pour lui un moindre mot, en comparaison d'une décennie à l'ombre (en prison) aux frais du contribuable.*

Au-delà des sanctions, pouvant être financière où des peines de prison, pour ceux qui ont promu ces idées d'intolérance religieuse, au sein de l'Église adventiste du septième jour, la pire retombé, pour cette religion aurait été une mauvaise presse. Il ne faut pas perdre de vue que le « *fonds de commerce* » des religions, est généralement bâti sur Jésus-Christ qui est l'amour faite homme. Cet amour fut si grand qu'il est venu mourir pour nous, êtres déçus et esclaves du diable.

Il était la miséricorde et la tolérance réincarnée, ceux qui étaient méprisés et mis au ban de la société, les prostitués, voleuses et autres gens de mauvaise vie, étaient ses amis.

Comment pensez-vous que les habitants des nations auraient-ils considérer, une religion qui dit servir Christ et qui est frappé au niveau international, par l'ONU et le conseil de l'Europe pour intolérance religieuse, *pour avoir propagé de la haine et des stéréotypes négatifs, envers une autre religion, pour l'avoir stigmatisé et discriminer etc.*

Les répercussions auraient été néfastes pour les caisses de l'Église adventiste du septième jour, car cette religion n'oeuvre pas qu'au niveau de la foi. Voici ce que nous pouvons apprendre en ce qui concerne ces diverses structures : « [...] **L'Église adventiste gère le plus grand réseau protestant d'écoles et d'hôpitaux dans le monde.** [...] » [*Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 JUIN 2010. Tiré du site: <https://adventist.news>*].

Complétons avec cet autre texte : « *Mision et portée : Le département de l'éducation est responsable de la coordination, de la promotion, de la formation et de la qualité du programme éducatif adventiste du septième jour mondial, qui comprend plus de 8 500 écoles, collèges et universités, avec plus de 108 500 enseignants et 1 954 920 étudiants.*

[...] *Le personnel fournit également un soutien, par le biais des divisions mondiales, aux responsables de l'éducation au niveau des unions, des conférences et des missions, ainsi qu'aux enseignants des écoles primaires et secondaires adventistes, afin de s'assurer que la philosophie adventiste de l'éducation et les principes de la foi et de l'apprentissage sont intégrés dans la vie de chaque institution.* » [*Tiré du site adventiste : <https://www.adventist.education>*].

Ce qui est présenter ici est titanesque, l'Église adventiste du septième jour gère le plus grand nombre d'écoles et d'hôpitaux protestant dans le monde.

Cette religion compte *8500 écoles, collèges et universités*. Généralement ces structures sont des établissements priver, ce faisant pour l'écolage il faut payer.

En outre, le concept des écoles, collèges et universités adventistes du septième jour sont basés sur les leçons de base que tous les élèves du monde ont, mais le cursus comprend aussi l'apport des principes de foi adventiste du septième jour aux élèves et autres étudiants.

Maintenant, imaginer ce que feraient des parents qui entendent que l'Église adventiste du septième jour a été condamnée pour tout ce que nous avons vu plus haut, ce qui la placerait au stade des sects ?

*Hé bien, la fibre paternelle, mais surtout celle qui est maternelle pousserait, certainement, la majeure partie d'entre eux à retirer leur enfant des écoles, collèges et universités adventiste du septième jour.*

Il est important de noter que les structures éducatives de cette religion sont ouvert à tous, et cela que l'on soit adventiste du septième jour ou non.

Ainsi, si cette religion avait été frapper par les hautes instances des nations, elles devraient fermer la majeure partie de ces écoles. Ce serait aussi le cas de ces hôpitaux, car qui voudraient demeurer parmi des gens sectaires et intolérants ?

*Ç'aurait donc été la Bérézina (la disette) pour l'Église adventiste du septième jour.*

Mais nous n'en étions pas encore là, car le texte des nations unis que nous avons lu plus haut, appelle avant tout à une réforme des religions qui agissaient en contradiction avec tout ce que nous avons vu.

Ce faisant, l'objectif était dans un premier temps pour l'ONU de multiplier les initiatives en faveur du dialogue interreligieux et interculturel, et pour développer dans les religions réfractaires une éducation aux droits de l'homme et à la tolérance religieuse.

Avant de poursuivre il est intéressant de noter que ce texte des nations unies que nous avons lu plus haut était du *12 avril 2011*.

Lisons ce qui suit en vue de découvrir qui était à cette date le secrétaire général de l'ONU : « *Pont de presse du bureau du porte parole du secrétaire général de l'ONU. 12 avril 2011.*

**Ci-dessous les principaux points évoqués par Martin Nesirky, Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon »**  
[Tiré du site : <https://www.un.org/fr>].

Ainsi à la date de parution de la résolution de l'ONU, vue plus haut, son secrétaire général c'était *M. Ban Ki-Moon*.

Ayant commencé cette chasse aux sorcières il a mis en place cette entrevue, que nous avons vue plus avant avec le leader des adventistes du septième jour *M. Ted N.C. Wilson*, car cette religion, nous l'avons vue, portait des fruits qui semblait être de l'intolérance religieuse à l'encontre de l'Église catholique.

Maintenant, que nous avons considéré le côté législatif de cette attaque que subit l'Église adventiste du septième jour et qui amena cette religion à renier sa base doctrinale, il nous faut, à nouveau lever le voile de l'invisible afin de percevoir ce qui s'est passé.

Pour le comprendre il nous faut en revenir à la manière d'agir du diable, dans la guerre qu'il mène, à la tête de ses troupes, démons et humains, contre le peuple de Dieu.

Dans le ministère que Jésus mena sur terre, et les attaques que le démon a fomentées contre lui, nous présente les tactiques que le diable utilise, en vue de tenter de remporter la victoire sur le peuple de Dieu.

La première offensive démoniaque consiste d'abord à pervertir ses ennemis. Cette réalité est très bien représenté dans les trois tentations, où il soumit, en vain, Jésus [*Luc 4 versets 1-14*].

Satan va d'abord essayer de souiller la foi de Jésus en l'amenant à agir pour assouvir un besoin élémentaire, ici c'est de celui de pouvoir se nourrir dont il s'agit. Quoi de plus vital, que le besoin de manger quand on a faim ? Néanmoins, celui qui se confie dans ses forces, au détriment de l'aide que le Seigneur nous porte, déshonore Dieu.

Notre foi dans le Seigneur doit nous amener à ne jamais oublier qu'il est notre pourvoyeur en toutes choses [*Matthieu 6 versets 24-34*].

Quiconque choisira de s'allier aux infidèles en vue de subsister, face à des besoins terrestres n'est pas digne du Seigneur et sera rejeté par lui. Ésaü apprit cette douloureuse leçon, à ses frais, et perdit à cause d'un plat (*de lentille*) son droit d'ainesse [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Cette réalité est aussi vraie pour tous nos autres besoins, comme celui de nous sentir protégés. Saül, en a fait les frais, quand en vue de subsister, lui et le peuple de Dieu, il donna lui-même un sacrifice au Seigneur, alors qu'il n'en avait pas le droit [*1 Samuel 13 versets 1-14*].

En agissant, ainsi il démontra que ce qui le sauverait était le sacrifice et non le Seigneur. La deuxième attaque du démon contre le peuple de Dieu prendra le visage de la tentation du paraître. Par elle il nous propose de devenir plus puissant, mais pour ce faire on doit l'adorer.

Ici la subtilité vient du fait, que l'on peut adorer le diable en se prosternant devant lui, comme il voulait que Jésus le fasse, mais le même résultat est obtenu, quand on choisit de désobéir à la parole de Dieu, car dès lors on devient des enfants et des serviteurs du démon qui ont comme objectif suprême de l'adorer [*Jean 8 verset 44*].

Celle que le démon a le mieux réussi à conquérir sur cette base est Ève, qui pour avoir plus de connaissances et devenir une « *déesse* » à désobéi à l'ordre du Seigneur en vue d'écouter la voix du diable, et a de par ce fait entraîné notre déchéance [*Genèse 3 versets 1-17*].

La troisième tentation que le diable présenta à Jésus, est établi sur le chemin de la présomption, qui mène les serviteurs de Dieu à agir selon leur coeur, au détriment de la parole de Dieu.

Si l'orgueil avait habité le coeur de Jésus, il aurait sauté pour montrer au diable qu'il était vraiment le fils de Dieu et ce faisant, il laissait deux choix à Dieu son père : *Laisser son fils s'écraser, ou le sauver.*

S'il avait agi ainsi, il aurait mis le Seigneur devant une situation des plus compliqués, car c'est à cause de l'orgueil que Satan a été déchu.

Comment donc le Seigneur pourrait-il avoir rejeté le diable et agréer son fils pour le même type de péché. La présomption religieuse nous amène à agir de façon qui transgresse la parole de Dieu, tout en donnant au monde l'image que nous servons le Seigneur.

Nous retrouvons cette réalité dans la vie d'*Uzza* et des *fils d'Aaron*, qui tout en pensant servir le Seigneur ont agi, nous l'avons vue, selon leur coeur et ont payé leurs actes de leurs vies [*2 Samuel 6 versets 6-8*], [*Lévitique 10 versets 1-3*].

Ce que nous venons de voir consiste en la première phase de l'attaque que le diable porte contre le peuple de Dieu. Le second va prendre un tout autre visage, il ne cherchera plus à séduire, mais sera une guerre ouverte que le diable mènera contre le nous.

Néanmoins, comme Satan et ces anges déchus, ont été vaincu par Jésus-Christ, ils savent qu'ils ne peuvent avoir la puissance pour attaquer le peuple élu du Seigneur de front [*Philippiens 2 versets 5-11*], [*Colossiens 2 versets 8-15*], [*Luc 10 versets 19*], [*Marc 16 versets 15-17*].

Ainsi, pour arriver à ses fins, il va utiliser un autre type de mains d'oeuvre, qui eux ont la puissance pour vaincre le peuple de Dieu, c'est des nations et de leurs législations qu'il sagît.

Le monde, donc ceux qui ne vivent pas unis à Christ (*et cela qu'ils soient du peuple de Dieu ou non*), sont sous la domination du démon, ils sont aveuglés par lui et il les utilisent en vue de persécuter et d'opprimer par tous les moyens possibles les enfants fidèles de Dieu.

Néanmoins, ceux agissant ainsi ne sont pas nos ennemis, mais sont des pantins désarticuler que les démons utilisent. Nos vrais ennemis ce sont Satan et les démons, qui inspirent ces gens à agir.

Pour étudier plus en profondeur ces réalités voir : [*1 Jean 5 versets 18-19*], [*Jean 15 versets 18-21*], [*Éphésiens 6 versets 11-12*].

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans l'oeuvre que Satan réalisa par le biais de Judas et des hauts dirigeants juifs les amenant à crucifier Jésus il à posséder Judas et la amener à trahir Jésus, et la répercussion fut qu'il est venu avec la cohorte pour s'emparer de lui.

Le diable continua son oeuvre inique en attisant la haine dans le cœur du peuple juif contemporain de Jésus-Christ, qui l'ont livré au Romain afin qu'il soit martyrisé et tué de façon ignominieuse.

L'une des capacités que le diable a en vue de perdre le peuple de Dieu, c'est de toucher le cœur des dirigeants des nations en vue de les amener à établir des décrets iniques. Nous avons une représentation concrète de cette réalité dans [*1 Chroniques 21 versets 1-14*].

Remarqué qu'ici l'instigateur de cette loi, c'est Satan.

C'est lui qui inspire le roi David d'établir un acte législatif que le Seigneur réprouve et qui a pour finalité que le peuple de Dieu soit frappé. Ainsi tout hommes d'État ou d'église qui n'est pas vigilante, peuvent en venir à établir des actes législatifs qui, de prim abord semblent, une bonne chose, mais qui contreviens à la volonté de Dieu.

Maintenant ces bases posées, revenons à l'Église adventiste du septième jour. Cette dernière n'ayant pas passé le cap de la première phase des attaques du diable, car elle a abdiqué en reniant sa base doctrinale en vue de subsister, la phase de persécution n'est pas venue.

Néanmoins, si l'Église adventiste du septième jour avait tenu fermement sa position et était restée sur ce que les écrits de sa défunte prophétesse à établir, l'épée juridique aurait été sortie pour la frapper.

Ainsi, si *M. Ted N.C. Wilson* n'avait pas fait alliance avec *M. Ban Ki-Moon*, ce dernier ayant entrepris une chasse aux sorcières contre toutes les religions qui agissaient de façon « *discriminatoire* » et pratiquaient « *l'intolérance religieuse* », aurait dû mettre en place des démanches destinés à contraindre l'Église adventiste du septième jour.

Et nous avons vu que cette religion avait beaucoup à perdre. Elle aurait été cataloguée comme étant une secte intolérante et qui prônait des doctrines violentes et anticonstitutionnelles.

Il convient également de noter, qu'hormis tout ce que nous avons vu que l'Église adventiste du septième jour aurait pu perdre, ils demeurent encore d'autres désagréments qu'elle aurait dû subir.

Pour comprendre cela, il faut savoir que pour tenir des conférences d'évangélisation, cette religion fait souvent appel au soutien des mairies, à différents niveaux, cela peut être pour l'obtention de l'autorisation pour ce type d'événement, ou pour le soutien en salle ou en terrain, le temps de la conférence.

Cette aide peut aussi être demandée en vue d'avoir de l'électricité, l'eau etc. durant ces moments d'échange et d'évangélisation etc.

Ainsi le refus de l'Église adventiste du septième jour d'obtempérer aux injonctions de *M. Ban Ki-Moon* lui aurait coûté cher, car bien des portes et des privilèges lui seraient donc désormais fermés. D'où le zèle de *M. Ted N.C. Wilson* a rejeté les écrits de *Mme White* qui portaient à conséquence et son acceptation de cette union avec l'ONU.

Fort de ce que nous venons de voir on peut avoir le sentiment que l'Église adventiste du septième jour, ne pouvait pas faire autrement que de renier sa base doctrinale héritée d'*Ellen G. White*, car faire autrement s'était risqué de tout perdre !

De mon côté j'ai une autre lecture de ce qui s'est passé et de ce qui aurait pu, en toute légalité se mettre en place.

Pour moi, cette religion a pris le chemin de la facilité, car juridiquement et au niveau législatif il existe des textes qui permettent que ceux qui le désirent puissent présenter des réalités qui peuvent paraître être de l'intolérance religieuse et dont le contenu peut même choquer. Ces textes o

nt été établis, pour que la liberté d'expression soit sauvegardée. Nous allons maintenant découvrir cette réalité en commençant par ceci : « **43. La liberté d'expression, qui est garantie par l'article 10 de la CEDH, constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun.**

Sous réserve du paragraphe 2 de l'article 10, elle vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent.

**44. Une démocratie ne doit pas craindre le débat, même lorsqu'il porte sur les idées les plus choquantes ou antidémocratiques.**

*C'est par des discussions ouvertes que l'on pourra combattre ces idées et démontrer la supériorité des valeurs démocratiques. Sans débat ouvert, pas de compréhension ni de respect mutuels. A l'opposé de l'interdiction ou de la répression, le débat public est le moyen le plus démocratique de préserver les valeurs fondamentales.*

[...] **46. De l'avis de la Commission cependant, dans une véritable démocratie, la possibilité d'imposer des restrictions à la liberté d'expression ne doit pas être utilisée comme moyen de préserver la société contre des points de vue divergents, voire extrêmes.**

*La protection de valeurs fondamentales et inaliénables telles que la liberté d'expression et de religion, et parallèlement la protection de la société et des individus contre la discrimination, doit passer en premier lieu par l'instauration et la protection d'un débat public ouvert.*

Les seules idées dont la publication ou la proclamation doivent être interdites sont celles dont l'incompatibilité fondamentale avec les principes démocratiques provient de ce qu'elles incitent à la haine. [...]

49. En tout état de cause, eu égard aux principes de pluralisme, de tolérance et d'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de société démocratique, la responsabilité découlant du droit à la liberté d'expression ne signifie pas qu'un individu doit être à l'abri de l'expression de points de vue religieux pour la simple raison qu'ils sont différents des siens.

*Les éventuelles restrictions à la liberté d'expression doivent avoir pour but de protéger les individus fidèles à certaines croyances ou convictions, plutôt que de protéger les systèmes de croyances contre toute critique.*

**Le droit à la liberté d'expression signifie qu'il doit être permis de soumettre les systèmes de croyances, les convictions et les institutions à des examens vigilants, à des débats ouverts et à des critiques, y compris en des termes sévères ou excessifs, tant que cela ne revient pas à encourager la haine contre un individu ou un groupe d'individus. [...] »**

*[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.*

*Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD (2008) 026].*

Avant tout, nous constatons ici que bien que le diable tire des ficelles afin de museler le peuple de Dieu et en vue d'empêcher que le message des trois anges, qui présente entre autres les abominations qu'a pratiquées et que pratique encore la papauté à la tête de l'Église catholique, le Seigneur, lui le Tout-Puissant, demeurent souverains.

Ce faisant, par mille moyens Il ouvre des portes pour la liberté d'expression permettant ainsi à son peuple fidèle de dénoncer les doctrines iniques qu'ont instituées certaines religions.

Maintenant ce point établi, continuons. Ce texte présente l'importance de la « *liberté d'expression* » au sein de toute société démocratique et met en exergue que c'est un droit acquis et que par ce biais l'on peut diffuser des « *informations* » ou des « *idées* » et cela même si ces dernières *heurtent, choquent ou inquiètent*.

En outre, il est précisé que dans les sociétés démocratiques il ne faut pas que l'on craigne de débattre des idées qui peuvent être des plus *choquantes ou antidémocratiques*. Ce texte dit aussi que dans une société où il se trouve une vraie démocratie il ne doit pas y avoir de restriction à la liberté d'expression et cela même pour des sujets qui peuvent être perçus comme extrêmes.

Ainsi sous couvert de la tolérance un individu ne peut pas prétendre que son point de vue religieux ne peut pas être attaqué par ceux qui n'ont pas les mêmes convictions que lui, car la liberté d'expression permet que sa base de foi soit critiquée et cela même avec des termes sévères ou excessifs. Les seules idées, qui sont interdites, et cela qu'importe leur mode de propagande, se sont celles qui incitent à la haine contre une personne ou un groupe d'individus.

Complétons ce que nous venons de voir avec ceci :

**« [...] 72. Pour ce qui est du contenu, la Commission de Venise souhaite souligner que dans une société démocratique, les groupes religieux doivent, tout comme les autres groupes, tolérer les éventuelles critiques contenues dans les déclarations publiques et les débats relatifs à leurs activités, leurs enseignements et leurs croyances, à condition que ces critiques ne constituent pas une incitation à la haine ni une incitation à perturber la paix publique ou à exercer une discrimination à l'encontre de leurs membres.**

**[...] 76. La Commission de Venise souligne toutefois qu'il doit être possible de critiquer les idées religieuses même lorsque ces critiques peuvent être perçues par certains comme heurtant leur sentiment religieux. [...]**

*77. Il faut également rappeler qu'une injure à l'égard d'un principe ou d'un dogme, voire d'une représentant d'une religion, ne revient pas nécessairement à insulter une personne qui croit en cette religion.*

**La Cour européenne des droits de l'homme a clairement indiqué qu'une attaque à l'encontre d'un représentant d'une église ne discrédite ou ne rabaisse pas nécessairement une partie de la population en raison de son appartenance à cette religion et que les critiques à l'égard d'une doctrine ne comportent pas nécessairement des attaques contre des convictions religieuses en tant que telles.**

*La différence entre la diffamation d'un groupe et celle d'un individu doit être soigneusement prise en considération.*

**81. Il faut toutefois souligner que les sociétés démocratiques ne doivent pas être prises en otage par ces sensibilités et que la liberté d'expression ne doit pas reculer sans discernement face à des réactions violentes.**

**Le seuil de sensibilité de certains individus peut s'avérer trop bas dans certaines circonstances particulières, et des incidents peuvent même se produire dans des lieux différents, et parfois très distants, de l'endroit où un problème est survenu au départ, et cela ne devrait pas constituer d'office une raison d'empêcher toute forme de discussion sur des questions religieuses touchant à ladite religion : Sans quoi, le droit à la liberté d'expression dans une société démocratique risque d'être compromis. [...]**

**86. L'objectif à long terme est que toutes les composantes de la société démocratique puissent exprimer de manière pacifique leurs idées, y compris les plus négatives, concernant d'autres confessions, croyances ou dogmes, et que cela donne lieu à des débats constructifs et non à des dialogues de sourds. [...]**

*[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.*

*Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD (2008) 026].*

Ici l'emphase est mise sur le fait que dans une société démocratique, les religions ne doivent pas être susceptible et doivent, comme tout un chacun, accepter les critiques qui sont formulés contre elles et cela concernent leurs activités, leurs enseignements ou leurs croyances.

Le texte va plus loin car il permet de critiquer les doctrines des religions, et cela même si cela peut heurter la foi de ces membres.

Néanmoins, il ne faut pas que ces critiques soient des attaques personnelles contre un membre d'une religion qui serait une discrimination, ainsi qu'une incitation à la haine ou à perturber la paix publique.

En outre, le fait de mal parler (*insulter*) des principes ou le dogme d'une religion n'est pas nécessairement considéré comme avoir insulté personnellement un membre cette religion.

Ainsi, quand je déclare que les Églises catholiques et adventistes du septième jour sont des religions perverses qui ont pour maître le diable, je parle de ces entités, de leurs bases de gestions et doctrinales et en aucun cas de la vie priver de l'un de leurs membres en particulier.

Je mets en exergue ce que des personnes, dans le cadre de leurs fonctions ont fait, ou font et qui contreviennent à cette charge sainte qu'elles sont censées représenter en tant que serviteur de Dieu.

Fort de tout cela, un adventiste du septième jour ou un catholique, ne peut pas m'attaquer en justice pour de tels faits, dès lors où je présente les preuves de ce que j'avance et qu'ainsi je prouve ne pas être discriminatoire. Nous découvrons également que la présentation d'éléments critiquant un chef de file d'une religion n'est pas considérée comme visant également tous les membres de cette religion.

Ainsi quand je présente *M. Ted N.C. Wilson* et les hauts dirigeants adventistes du septième jour de cette génération comme agissant comme des Lycantiens (*Loups-garous*), je n'ai en rien attaqué la foi des membres de cette religion.

En outre, comme je démontre que de par leur œuvre, ces gens sont des chiens spirituels, je ne suis pas discriminatoire, car j'ai prouvé mes dires. Un point des plus intéressants de ce texte, que nous avons vu plus haut, est que la démocratie ne doit pas être prise en otage par des gens susceptibles qui ne tolèrent pas que l'on parle mal d'eux et qui cherchent par la violence à museler la liberté d'expression.

Ainsi, ce n'est pas parce que les membres d'une religion sont trop sensibles pour écouter les critiques sur leur base doctrinale, qu'il faut empêché que des commentaires désobligeants puissent ce faire sur leurs obédiences. Faire autrement serait compromettre, dans une société démocratique, la liberté d'expression.

L'objectif est que tout un chacun puisse, sans violence physique, faire leur critique contre une religion, et que cela donne place à un débat. C'est ce que je fais dans ce livre, ou j'invite les adventistes du septième jour, plus particulièrement les leaders, à me lire et à me faire des retours en vue d'un dialogue. Il en est de même pour les catholiques et plus particulièrement le pape.

Voir mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* ».

Pour poursuivre, je vous dirais que tout ce que nous avons vu, nous apporte d'utiles éléments démontrant que l'Église adventiste du septième jour, plus précisément *M. Ted Wilson*, aurait très bien pu ne pas rejeter le livre de *Mme White* sans pour autant être frappé par l'ONU ou par le conseil de l'Europe.

Cette réalité ressort bien dans les deux derniers textes que nous avons considérés et qui nous apprennent que le fait de présenter une religion, ici l'Église catholique, sur son plus mauvais jour, ne peut pas être juridiquement punissable.

Le fait de présenter cette religion comme oeuvrant pour le diable, ou comme étant une entité des plus iniques et qui a pour but de dominer le monde religieux et politique, ou de la présenter comme ayant agi comme une louve sanguinaire, n'est pas illégal.

Ce qui serait illégal serait d'appeler à la haine de cette religion ou à agir de façon violente envers ces membres.

En outre, bien que la liberté d'expression ne permette pas que l'on diffame une religion ou un individu, néanmoins, dès lors que c'est la vérité qui est présentée, preuves à l'appui, on a le droit de dire des choses, sur ce type d'entité pouvant être *des plus extrême, des plus choquantes ou antidémocratiques, qui heurtent, ou inquiètent*.

Ainsi, la liberté d'expression à encore cour et ce faisant les livres qu'*Ellen G. White* a écrit contre la papauté et l'Église catholique tout particulièrement son livre intitulé « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles ")* » ont encore une légitimité.

Cette liberté d'expression est aussi le fondement que j'utilise dans mes livres concernant l'Église catholique et son dominateur le pape.

Je mets en exergue les abominations qu'ils ont perpétré, les spoliations, les massacres d'innocents, qu'ils ont jadis pratiqué, ainsi que les iniquités actuelles qu'ils pratiquent. Ces réalités vous les trouverez le deuxième tome de ce livre que je vous ai déjà présenter.

Il est à noter que c'est aussi cette liberté d'expression que j'utilise, dans ce livre que vous avez en main, pour présenter les abominations et œuvres d'iniquité que pratique l'Église adventiste du septième jour.

Maintenant ces points actés revenons à notre étude. Hormis tout ce que nous avons déjà vu, en ce qui concernent les amendes, pénalités pécuniaires, ou risque d'emprisonnement que ceux qui présentent publiquement de telle idée, pourraient encourir, voici ce qu'il en est :

« 21. Dans sa Recommandation 1805 (2007) intitulée « *Blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine contre des personnes au motif de leur religion* », l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe considère que « **les législations nationales ne doivent sanctionner que les discours sur les religions qui troublent intentionnellement et gravement l'ordre public et appellent à la violence publique** ». [...]

64. La Commission ne juge pas qu'il soit nécessaire ni souhaitable de créer une infraction d'injure religieuse (c'est-à-dire d'insulte au sentiment religieux) en tant que telle, en l'absence de l'élément essentiel de l'incitation à la haine.

De même, la Commission n'estime pas qu'il soit essentiel de punir par des sanctions pénales les insultes fondées sur l'appartenance à une religion. Dès lors qu'une déclaration ou une oeuvre d'art ne comporte pas d'incitation à la haine, elle ne devrait pas donner lieu à des sanctions pénales. [...]

*[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.*

*Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD(2008)026].*

Ce qui est stipulé ici est des plus intéressants, car nous découvrons que seuls sont sanctionnés les discours, donc critiques, sur les religions qui troublent intentionnellement et gravement l'ordre public et appellent à la violence publique.

Hormis cela, s'il n'y a pas d'incitation à la haine, il ni à pas d'infraction quand il y a critique (*insulte*) sur la foi que professe une religion, ce faisant, il ni as pas de sanction pénale encourue dans de tels cas.

Fort de tout cela, l'Église adventiste du septième jour ne risquait rien en laissant les écrits de *Mme White*, surtout son livre intitulé « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles")* » continuer à être le centre de leur base doctrinale.

Comme des textes législatifs existent, ils auraient pu permettre à l'Église adventiste du septième jour de continuer à présenter la vérité, comme elle la faisait des décennies avant cela. Ainsi, le choix de *M. Ted N.C. Wilson* et des hauts dirigeants de cette religion de renier leur base doctrinale, n'est donc pas dû qu'à la peur de la persécution.

D'autant plus qu'une autre partie de ce texte que nous venons de voir, est destiné à mettre en place une base juridique qui casse la suprématie que certaines religions, pouvait avoir sur les nations.

Ceci nous renseigne : « **58. L'application des lois relatives aux actes de haine doit être mesurée afin d'éviter que des restrictions destinées à protéger les minorités contre les humiliations, l'extrémisme ou le racisme, aient pour effet pervers de museler l'opposition et les voix dissidentes, de réduire au silence les minorités, et de renforcer le discours et l'idéologie dominants dans la sphère politique, sociale et morale.**

**62. L'Assemblée parlementaire, notant que, dans le passé, le droit et la pratique internes en matière de blasphème et autres infractions à caractère religieux étaient souvent l'expression de la position dominante de certaines religions dans les divers États, considère que « compte tenu de la diversification des croyances religieuses en Europe et du principe démocratique de séparation de la religion et de l'État, les gouvernements et les parlements des États membres devraient réexaminer les lois sur le blasphème » et que « le blasphème, en tant qu'insulte à une religion, ne devrait pas être érigé en infraction pénale. [...]**

**82. La Commission considère que, dans l'application de restrictions à la liberté d'expression, toute différence de traitement (y compris quant à la qualité de victime ou d'agresseur) visant à protéger des croyances ou des convictions religieuses particulières devrait être soit évitée, soit dûment justifiée. »** [*Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion :*

*Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse. Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD(2008)026].*

Ainsi, il a été décrété que les lois relatives aux actes de haine ne doivent pas servir à réduire au silence les opposants aux idéologies dominantes, au niveau politique, sociale et morale (*donc religieuse*).

La partie la plus intéressante de ce texte est celle qui présente que dans le passé les infractions pour blasphème et autres faits à caractère religieux étaient souvent fondées sur la position dominante de certaines religions au niveau des États.

Cette réalité je vous l'ai démontré plus haut, en vous présentant la puissance que la papauté avait et continue à avoir sur les nations.

Désormais, ce monopole que certaine religion avait et qui leur permettait de contraindre au silence les autres dénominations chrétiennes n'est plus acceptable.

Cette réalité est fondée sur le fait que nous vivons dans des sociétés démocratiques où il y a la séparation de la religion et de l'État.

Désormais il ne devrait plus y avoir de discrimination entre une religion et une autres en matière de liberté religieuse.

*Ainsi, la domination que la papauté a sur les nations, ne lui confère en rien la puissance juridique ou législative de museler les Protestants.*

Néanmoins, comme *Mme White* l'avait prophétisée, l'Église catholiques, sournoisement, tirent des ficelles afin que les nations puissent servir ces projets et museler ses adversaires.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire remarquer que cette série de textes que nous venons de voir sont un seul et même texte, que je vous ai morcelé, pour une étude plus efficiente.

Ce faisant, l'un des points importants est la date que ce texte législatif a été établi, le *23 octobre 2008*, il est donc antérieur au début de la présidence de *M. Ted N.C. Wilson* à la tête de l'Église adventiste du septième jour qui date *de juin 2010*.

Par conséquent, tout ce que je viens de vous présenter, les hauts dirigeants adventistes du septième jour le savaient, quand ils ont choisi d'apostasier leur propre dogme, ainsi que la parole de Dieu.

Forts de tout cela, nous comprenons que l'accord que *M. Ted N.C. Wilson* a passé avec l'ONU, et pour lequel il a dû renier la base doctrinale adventiste du septième jour instituée par *Mme White*, n'était pas destiné à préserver l'Église adventiste du septième jour en vue qu'elle ne perde pas tous ces acquis et ces biens.

Il en est de même pour courrier d'excuse qu'il a envoyé au pape François. Ainsi la vérité est ailleurs !

C'est donc le besoin de devenir plus puissant, qui étaient donc l'objectif premier de *M. Ted N. C. Wilson* et des hauts dirigeants de l'Église adventistes du septième jour de cette génération.

Les répercussions sont, qu'en ce jour, de par de leurs actions iniques ces personnes sont devenu des chiens spirituels, qui sont insatiables, et qui cherchent ce qui leur permettra de briller, au détriment de ce que la parole de Dieu a prescrit [*Philippiens 3 versets 2*], [*Ésaïe 56 versets 10-12*].

C'est ainsi que tels des loups *M. Ted N.C. Wilson* et ces acolytes, oeuvrant dans les hautes sphères adventistes du septième jour, sont entré dans la bergerie et dévaste le troupeau du Seigneur.

Ils ont rejeté et le Seigneur et le message du troisième ange, dont la base était entre autres présentée dans le livre intitulé « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles ")* » d'*Ellen G. White*.

Mais notre Dieu ne dort, ni ne sommeille, ce faisant, il utilise d'autre voie afin que sa parole pour ce temps, le message des trois anges soit apporté au plus grand nombre, et je suis l'un de ces serviteurs qu'il a consacrés à cette œuvre.

Il est temps que la réforme puisse se mettre en place afin que ceux qui sont adventistes du septième jour et qui sont fidèles à Dieu puissent se désolidariser des œuvres de ces chiens.

Pour ce faire le Seigneur m'a inspirée de vous écrire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)* ».

## 10 Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs

**P**our commencer ce chapitre, je vous dirais que beaucoup son frapper du syndrome du mouton de Panurge, qui consiste à suivre aveuglément un leader, un mouvement intellectuel, sans chercher à penser par soi-même.

Dans ce chapitre, je vais vous présenter un cas réel de ce syndrome, et le pire est que ceux qui l'ont contracté ne sont pas des païens vivant sans la connaissance de la Parole de Dieu.

Tout au contraire, ceux dont il s'agit se targuent d'être la seule Église fidèle de Dieu. Cette religion se présente comme étant le reste fidèle de Dieu que Jésus reviendra chercher.

Je mettrai ces œuvres en exergue dans ce chapitre. Mais avant, je souhaite vous parler de cape et d'épée.

Tout au long des chapitres précédents, page après page, nous avons mené ensemble des combats épiques, qui nous ont permis d'occire le dragon moyenâgeux anti-rêves et anti-visions.

Normalement, dans toute quête d'un chevalier en armure rutilante et chevauchant son fidèle destrier, il y a une princesse à sauver.

En tant que chevalier du Seigneur, ma belle à moi a pris les traits d'une religion chrétienne : *l'Église adventiste du septième jour.*

*Je bataille depuis plus d'une décennie afin de la sauver des griffes du dragon, mais grande fut ma surprise, à mon retour – de la recherche de mon Graal, perdu, les rêves et les visions – de trouver ma belle en compagnie du dragon, non comme étant sa prisonnière, mais copulant avec lui.*

*Tant et si bien qu'elle a fini par enfanter pour lui.*

*Il est à noter que spirituellement, nous sommes enfantés par les écrits de ceux qui nous portent des enseignements : [1 Corinthiens 4 verset 15].*

*Nous avons déjà découvert le néant sur lequel l'Église adventiste du septième jour à baser son dogme, et comment cette religion en est venu à pactiser avec la bête et ces sbires.*

*Pour ce faire elle a désavoué une partie des écrits de sa défunte prophétesse Elle G. White, celle qui présente le message des trois anges. Pourtant cette religion a bâti sa foi sur les écrits de cette dernière et reconnaît être l'Église du reste qui se distingue par le fait qu'elle "dit" avoir en son sein « l'Esprit de la prophétie ». Dans ce chapitre, nous entrerons plus en profondeur dans cette doctrine adventiste du septième jour.*

*Je vous démontrerai dans ces lignes que la doctrine de l'Église adventiste du septième jour, en matière de « l'Esprit de la prophétie », n'est pas le fruit de la semence divine qu'est l'Évangile. C'est une abomination qui a pris vie entre la belle et la bête, et porte de par cela l'empreinte de son père, le diable.*

Au fil des lignes qui suivent, vous vous rendrez compte combien cette religion, en vue d'asseoir sa doctrine, a déformé et altéré la Parole de Dieu dans le domaine des rêves et des visions.

Ce type d'oeuvre est présenter dans la Bible et nous voyons comment pour rendre leur religion plus fonctionnelle, les pharisiens, contemporains de Jésus-Christ, en sont venus à donner un petit coup de rabot par-ci, un petit coup de ponçage par-là à la Parole de Dieu [Marc 7 versets 5-13], [Jean 8 versets 37-44].

Ce faisant, à leur insu, ils sont devenus *des enfants du démon*, cherchant malgré eux à faire sa volonté. Pour comprendre ce qui qualifie les enfants du démon, il est important de comprendre que l'un des péchés que le Seigneur exécère particulièrement c'est l'orgueil, il est écrit dans [1 Pierre 5 verset 5] qu'il résiste aux orgueilleux.

En outre, l'orgueil du paraître et le besoin de dominer les autres sont la base de tous les péchés, ils en sont les géniteurs, car dans [Ézéchiel 28 versets 1-8] nous découvrons que ce sont eux qui pervertissent Satan et firent naître le péché dans un univers qui n'était que perfection.

Dès lors, le désir du démon fut de vouloir être l'être le plus puissant de l'univers, pour ce faire il fomenta des plans qui finirent par une guerre fratricide entre anges. Tous ceux qui se détournent de Dieu et qui choisissent de pratiquer leur doctrine au détriment de la Parole de Dieu finissent par hériter de Satan ce trait de caractère.

*Ce qui les amène à se sentir tout-puissants !* Ou supérieurs aux autres. C'est ce qui finit par arriver à l'Église adventiste du septième jour, qui de par ses transgressions de la Parole de Dieu a fini par établir une doctrine la présentant comme étant la seule Église agréée par Dieu. Dans ce chapitre, nous allons démonter pièce par pièce cette doctrine. Pour ce faire, je m'en vais mettre en lumière des réalités qui, certainement, vous sidérés plus d'un d'entre vous.

En vue de vous les présenter, je commencerais par vous poser une question des plus épineuses :

*Peut-on être à la fois une chose et son opposer en même temps ? Ici je ne parle pas de trait de caractère qui pourrait nous animer selon nos humeurs, mais de réalité qui nous qualifie de par nos choix. Exemple : peut-on à la fois être un prostitué et une femme de grandes vertus.*

*Ou encore, peut-on être un mari volage et en même temps un mari fidèle ? Ces choses que je viens de présenter sont, nous le comprenons, entre elles antinomique et ne peuvent donc subsister en même temps dans un individu. En sorte que si un individu voudrait se présenter comme un mari fidèle alors qu'il trompe son épouse avec sa concubine, il n'est qu'un menteur.*

Dans ce chapitre je m'en vais mettre en lumière un mensonge de cet acabit que professe l'Église adventiste du septième jour et qui fait d'elle l'une des plus grandes mythomanes spirituelles que le monde n'est jamais porté. Voici, plus précisément, ce qu'il en est :

*Avant tout, il nous faut nous intéresser à la doctrine adventiste du septième jour qui est la colonne vertébrale de cette religion, et dans laquelle elle a établie qu'elle est « l'Église du reste » et que, par conséquent elle a « l'Esprit de prophétie ».*

*Jusque-là rien d'anormal, mais là où le bât blesse, c'est que tout en ayant établi ces bases doctrinales que je viens de vous présenter, cette religion rejette les rêves et les visions comme étant de sûrs moyens par lesquelles le Seigneur nous parle.*

*La chose se corse encore davantage quand on sait que la religion adventiste du septième jour a bâti sa foi sur les écrits de sa défunte prophétesse Ellen G. White et que cette dernière de son vivant reconnaissait le lien intrinsèque qui existe entre « l'Esprit de prophétie », « l'Église du reste » et les rêves et visions. Ainsi, nous nous retrouvons devant un dilemme !*

*Oui, soit les adventistes du septième jour de ce siècle ont raison en rejetant les rêves et visions, ce qui présente Ellen G. White comme ayant été dans l'erreur. Ou vice-versa !*

*Dans les deux cas, nous comprenons que cette religion pratique une doctrine de confusion à un niveau ou à un autre.*

*Ainsi, si l'Église adventiste du septième jour discrédite Ellen G. White en rejetant son témoignage, en la matière, c'est tout son dogme qu'elle renie, et si elle reconnaît que cette dernière avait raison, elle clame, haut et fort, que les fondations adventiste du septième jour en ce siècle son erroner.*

*Nous allons dans ce chapitre démêlé cette pelote, non de laine, mais d'erreur. Mais avant de commencer, je suis interpellé par tout autre choses... Hum... je m'excuse de cette arrête intempesive... mais j'ai ressenti un besoin irrépréhensible de m'arrêter quelques minutes, car tout à coup, il m'a semblé que de l'autre côté de cette page se trouvent un certain nombre de regards agare, qui n'arrive plus à me suivre.*

*Oui, certainement, plusieurs d'entre vous se demande qu'elle est la relation entre « l'Esprit de prophétie », « l'Église du reste » et les « rêve et les visions ».*

Afin que vous puissiez avoir une vision claire de ces réalités, je vous propose dans un premier temps d'établir les connaissances qui présentent les bases bibliques de « *l'Esprit de prophétie* », et de « *l'Église du reste* ». Puis nous verrons le lien entre ces choses et *les rêves et les visions*. Puis dans un deuxième temps nous découvrirons ce que professe en ce siècle, en la matière l'Église du septième jour.

Puis nous finirons par étudier ce que présentait *Mme Ellen G. White* à ce propos. Ainsi vous vous rendre compte de combien grand est la mythomane spirituelle de cette religion, et combien ses doctrines « *l'Esprit de prophétie* » et « *l'Église du reste* » non aucune fondation biblique.

En outre, au fil des lignes qui suivent, vous vous rendrez compte combien cette religion, en vue d'asseoir sa doctrine, a déformé et altéré la Parole de Dieu dans le domaine des rêves et des visions.

Ce qui fait de ces préceptes des doctrines de démon, selon les bases de [1 *Timothée 4 versets 1-2*].

Pour commencer notre étude je vous invite à lire ce texte : « *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* » [Apocalypse 12 verset 17, *Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons dans ce texte les bases qualifiant le peuple fidèle du Seigneur à vivre dans les derniers temps. Ici les membres du peuple de Dieu sont désigné par le nom de « *reste de la postérité de la femme* », qui généralement est qualifié « *d'Église du reste* ».

Nous retrouvons dans ce texte les critères de « *d'Église du reste* ».

Le premier point est que ceux qui en font partie, gardent les commandements de Dieu (*donc sa Sainte loi*).

Le deuxième critère est qu'ils ont le témoignage de Jésus. Un témoignage est le fruit de ce que nous professons.

Nous avons déjà vu que le témoignage que Jésus portait consistait, quand il était sur terre à faire connaître la parole de son Père.

Ce témoignage avait pour but de faire connaître aux hommes le nom de l'Éternel Dieu afin qu'il soit glorifié.

Ainsi comme il nous est dit que « *l'Église du reste* » garde le témoignage de Jésus, cela symbolise que ces membres observent ces enseignements. Pour la suite de notre étude, il est important de comprendre quel est le type d'enseignement du Christ que gardent ces élus devant vivre dans les derniers temps.

Au chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* », nous avons déjà étudié que le témoignage de Jésus-Christ qui est aussi appelé l'Esprit de la prophétie, consiste en ce que le Saint-Esprit prend au nom de Jésus-Christ, les nouvelles révélations prophétiques de Dieu le Père apour les amener aux prophètes. Ces messages prophétiques sont confiés au prophète qui les reçoivent de l'Esprit de Dieu en rêve(s) et en vision(s).

Par ailleurs le Seigneur ne fait rien sans avoir révélé ses plans à ces serviteurs les prophètes et les prophétesses et ce qui les qualifie comme tels, c'est qu'ils ont reçu au minimum soit un rêve ou soit une vision qui se soit réalisé selon ce qu'ils avaient prophétisés.

Ceux qui voudraient redécouvrir ces réalités, je vous invite à lire le chapitre que je viens de présenter. Nous avons abattu, selon moi, un travail de titan en ce qui concerne la réalité de « *l'Esprit de prophétie* » et avons survolé celle présentant « *l'Église du reste* ».

Pour fortifier notre étude nous approfondirons maintenant cette thématique. « *L'Église du reste* » a donc en son sein le don de prophétie, communément appelé « *l'Esprit de prophétie* » et observe aussi tous les commandements du Seigneur.

Dieu a institué la prophétie et sa sainte Loi pour guider et détourner son peuple des mauvaises voies : [*Proverbes 29 verset 18*].

Ces deux pôles sont donc d'importance, surtout la prophétie (*les rêves et les visions*) ! Dans [*2 Pierre 1 verset 19*], le Seigneur déclare que nous devons y faire attention comme à une lumière sûre destinée à nous guider. Ce faisant, le fait d'observer la prophétie est donc un gage de pérennité pour le peuple de Dieu.

En outre, dans [*2 Chroniques 20 verset 20*], la Parole de Dieu nous dit que ceux qui voudront réussir dans leur entreprise devront se confier dans leur prophète – donc dans les révélations que le Seigneur fait au prophète. *Je tiens à le marteler :*

*Ces révélations sont reçues entre autres en rêves et en visions.*

L'Église du reste a donc en son sein les connaissances lui permettant de gérer et les commandements de Dieu et les rêves et les visions, qui sont les bases de la prophétie. Hormis tout cela voici encore comment dans le langage prophétique « *le reste fidèle de Dieu* » est présenté :

« *Dieu n'a point rejeté son peuple, qu'il a connu d'avance. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Élie, comment il adresse à Dieu cette plainte contre Israël : Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont renversé tes autels ; je suis resté moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie ?*

**Mais quelle réponse Dieu lui fait-il ? Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal.**

**De même aussi dans le temps présent il y a un reste, selon l'élection de la grâce. [...] Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés ;**

**Et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés.**

**En ce qui concerne l'Évangile, ils sont ennemis à cause de vous ; Mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel. » [Romains 11 versets 1-5, 25-29, Bible Louis Segond].**

Le reste fidèle de Dieu (son « *Église du reste* »), est comme vous le voyez formé de juifs, mais aussi de chrétiens issus du paganisme.

Voici comment cette élection est présentée : « [...] *Car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ; Tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. » [Apocalypse 5 versets 9-10, Bible Louis Segond].*

L'agneau immolé représente Jésus-Christ, qui par son divin sacrifice a racheté l'humanité [1 Pierre 1 versets 13-21], [Philippiens 2 versets 5-11], [Hébreux 10 versets 1-24].

« *L'Église du reste* » est donc constituée de tous ceux que Christ a rachetés par son sang et qu'il a mis à part. C'est en Jésus qu'ils deviennent un peuple [*Éphésiens 2 versets 11-22*].

Il est impérieux que vous compreniez que le reste de Dieu n'est pas une religion, car ceux présentés dans ces textes, comme ayant été rachetés par Christ sont de tout *peuple, nation, tribu, etc.* et Jésus a fait d'eux ceux qui régneront avec lui.

Nous retrouvons son peuple élu à ses côtés dans le texte qui suit :

**« Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts.**

*Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; Ils suivent l'agneau partout où il va.*

**Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; Et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles. »** [*Apocalypse 14 versets 1-5, Bible Louis Segond*].

Les rachetés de Christ ont plusieurs signes distinctifs dans ce texte :

*Ils sont avec lui où qu'il aille. Ils sont purs, point de mensonge ne s'est trouvé dans leur bouche.*

Le terme « *mensonge* » que nous trouvons dans ce texte représente le fait que les élus de Jésus-Christ n'aient pas transgressé la vérité.

Pour comprendre ce que signifie le mensonge, il faut prendre en compte le texte qui suit : **« Vous avez pour père le diable [...]**

*Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fond ; Car il est menteur et le père du mensonge. »* [*Jean 8 verset 44, Bible Louis Segond*].

Celui qui pratique le mensonge ne se tient pas dans la vérité, qui est la Parole de Dieu [*Jean 17 verset 17*], et devient de par cela un enfant du démon [*1 Jean 3 versets 1, 3-10*].

Pour résumer ce que nous venons de voir.

Celui qui commet le péché transgresse la Loi de Dieu – qui est sa sainte Parole [*Deutéronome 5 versets 1-22, (surtout le verset 22)*] – et de par cela est considéré comme un enfant du diable, qui cherche à œuvrer pour lui. Son œuvre est représentée comme étant le mensonge.

A contrario, « *le reste fidèle de Dieu* », ne transgresse pas ses commandements, ne pratique donc pas le mensonge et a « *l'Esprit de prophétie (le don de prophétie)* ».

Fort de ce que nous venons de voir, quand nous survolons la chrétienté moderne, nous nous rendons compte que peu de religions remplissent les critères de « *l'Église du reste* ».

Peu d'entre elles peuvent présenter les preuves qu'elles gardent fidèlement les commandements de Dieu et ont en leur sein le don de prophétie. De cette minorité, se présentant comme éligible, se trouve l'Église adventiste du septième jour.

Avant de poursuivre, j'aimerais souligné, que nous venons de sortir de la première partie de notre étude, nous entamons maintenant la partie qui va nous permettre de comprendre, Bible en mains si l'Église adventiste du septième jour présente les bases qualifiantes à la fois de « *l'Église du reste* » et de « *l'Esprit de la prophétie* ».

Pour entamer cette nouvelle partie, je vous invite à lire, ce que professe cette religion en la matière, en lisant ceci :

**« Engagement baptismal n° 13 des adventistes du septième jour de 2015 : Acceptez-vous et croyez-vous que l'Église adventiste du septième jour « est l'Église du reste » de la prophétie biblique, où sont invitées et acceptées des personnes de toute nationalité, de toute race et de toute langue ?**

*Désirez-vous devenir membre de cette communauté locale de l'Église mondiale ? »*

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est à noter que l'Église adventiste du septième jour prône, non qu'elle fait partie de l'Église du reste, mais qu'elle *est l'Église du reste*.

Ce qui veut dire qu'elle est la seule Église à être agréée de Dieu comme telle et que seuls ses membres seront avec Jésus à son retour.

Cette doctrine baptismale adventiste oblige l'intéressé au baptême à confesser que l'Église adventiste du septième jour est l'Église du reste, ce qui d'office disqualifie les autres religions chrétiennes, ainsi que les juifs. Ainsi, elle n'essaie même pas de dissimuler ses prétentions de seule église fidèle de Dieu ayant son Esprit. De telles doctrines naît l'intolérance sectaire, et sont la source de bien des dérives.

*Souvent, ceux qui sont ainsi conditionnés finissent par répandre des bains de sang !*

La connaissance la plus élémentaire de la Parole de Dieu démontre que l'Église adventiste du septième jour à elle seule ne peut être l'Église du reste ; ce reste fidèle de Dieu est formé, comme nous l'avons vu, du peuple juif ainsi que des divers *peuples, religions, nations*, issus du paganisme.

Il est vrai qu'au sein de l'Église adventiste du septième jour se regroupent divers peuples issus du paganisme, néanmoins, tous les peuples issus du peuple juif ne se sont pas alliés à l'Église adventiste du septième jour, en la reconnaissant, comme étant l'ultime Église de Dieu.

Rappelons-le, le salut vient des Juifs en Jésus-Christ, et par le biais de la promesse que Dieu fit à Abraham [*Jean 4 verset 22*], [*Galates 3*], [*Romains 11*].

En proclamant qu'elle est l'Église du reste, l'Église adventiste du septième jour transgresse ouvertement la Parole de Dieu, en sous-entendant que toutes les autres dénominations chrétiennes et le peuple juif – les douze tribus – n'en font pas partie !

Alors qu'il est écrit que les Juifs sont les héritiers de Dieu en Abraham et que le peuple élu de Dieu est formé des Juifs et de tous ceux – venant des païens – qui se sont convertis en Jésus-Christ.

Le reste de Dieu sera formé de toutes les races et de toutes les dénominations. Dès lors, le don de prophétie, signe distinctif de l'Église du reste, est donné pour l'édification de la totalité du peuple de Dieu et non pour un segment du peuple [*1 corinthiens 14 verset 22*].

Ces critères d'intolérance et d'exclusion, que l'Église adventiste du septième jour a décrétés concernant les autres religions chrétiennes, ainsi qu'envers le peuple juif, fait ressortir son caractère sectaire.

Cette impression se transforme en réalité en lisant le chapitre intitulé « *Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice* » où je démontre que l'Église adventiste du septième jour en est venue à agir comme les sectes. Maintenant ces points actés nous pouvons continuer à décortiquer la base doctrinale adventiste la présentant comme étant l'« *Église du reste* ».

En ce siècle, l'Église adventiste du septième jour se réclame comme étant la seule religion qui soit apte à être appelée « *l'Église du reste* », pourtant, voici sa base de foi en ce qui concerne les rêves et les visions : « **Rêves et visions sont loin de constituer une source de communication fiable. En visions, la personne toute entière – physique et mental – est sous contrôle total d'un pouvoir qui la dépasse ; Ce qui donc est communiqué vient en réalité de celui qui contrôle la personne.**

Dans les rêves nous sommes davantage susceptibles d'être influencés par nos pensées du jour, ainsi que par les circonstances externes, et influences qui nous entourent.

En conséquence, de par leur nature, et par diverses sources, nous ne pouvons nous appuyer sur des rêves avec cette certitude que nous pourrions avoir avec des visions » [*Visions and dreams their origin, nature, and utility*]. *The Advent Review, and Sabbath Herald*, (ARSH) vol. 7, Feb. 28, 1856 February 28, 1856, de David Arnold (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Ici, sous la plume de *David Arnold* et par le biais du *Review and Herald* – qui est une revue née dans le terroir adventiste du septième jour –, cette religion signe la désacralisation des rêves et des visions.

*Arnold* les présente comme n'étant pas des sources fiables. Pour étayer cette théorie, il présente l'état de « *sous-contrôle total* » dans lequel peut se trouver celui qui a une vision.

De ce fait, pour lui, les images (*visions*) de celui qui est ainsi contrôlé viennent de celui qui le contrôle. N'ayant que deux puissances de ce type, Dieu ou le diable, cette religion ne pouvant pas parler ainsi du Seigneur, c'est donc du diable qu'il parle. Pour cet auteur, ce contrôle peut venir de nos pensées, de circonstances extérieures et d'influences. *Ainsi, pour lui, les rêves ne seraient pas fiables à 100 %.*

L'Église adventiste du septième jour dit avoir basé sa connaissance sur la Parole de Dieu, pourtant alors qu'elle prône que « **rêves et visions sont loin de constituer une source de communication fiable [...]** », nous l'avons vu, la Bible, elle, affirme le contraire.

Notre étude nous a déjà permis de mettre en exergue la réalité intrinsèque qui lie à la fois *l'église du reste à l'Esprit de prophétie* qui a pour base les révélations que le Seigneur donne à ces prophètes à destination de son peuple. Ces derniers ayant pour bases les rêves et les visions. Le Seigneur n'étant pas un fou, s'il a établi les rêves et visions comme base des messages prophétiques, il nous donne par là même la certitude, qu'ils sont fiables, sinon cela le ferait passer pour un fou.

Et nous le savons, le Seigneur est omniscient et est la sagesse magnifiée, ainsi sa parole prophétique, donc ces rêves et ces visions sont des sûrs messages à destination des êtres humains.

Pour poursuivre, découvrons ce second texte qui est de la plume du même auteur : « **Les rêves sont produits à partir de trois sources :**

**Premièrement, par la puissance du Saint-Esprit qui agit sur les facultés mentales, imprimant sur les perceptions et la mémoire, par des figures ou autrement, l'intelligence que Dieu veut donner.**

*Tel fut le rêve de Pharaon des sept vaches grasses et maigres par lequel Dieu communiqua la connaissance de l'approche de la famine ; aussi, le rêve remarquable de Nebucadnetsar de l'Image métallique.*

**Deuxièmement, par la puissance de Satan ;** comme dans les rêves dont Job parle au chapitre 7:14 : "Tu m'effraies par des rêves, et tu me terrifies par des visions."

**Troisièmement, par une multiplicité d'affaires.** Pendant les travaux, les soucis et les excitations de la journée, les organes mentaux se surchargent de pensées et ne sombrent pas dans le repos aussi vite que les organes externes ;

Par conséquent, les pensées sont plus ou moins actives et réelles à mesure que les facultés sombrent une à une dans le repos. C'est à cette source que l'on peut attribuer une grande partie de la masse entière des rêves. » [*Visions and dreams their origin, nature, and utility*]. *A. The Advent Review, and Sabbath Herald, (ARSH) vol. 7, Feb. 28, 1856 February 28, 1856, de David Arnold*].

Avant tout, je tiens à préciser que ce texte de *David Arnold* ainsi que le premier que nous venons de découvrir, bien qu'ils aient déjà un certain âge, je les ai récupérée, en ce jour, le 26 juillet 2021, sur le site « <https://m.egnwritings.org/en/book/1641.6202> ».

Ce site est l'un de ceux de l'Église adventiste du septième jour. Ce faisant, c'est donc une base de foi actuelle que véhicule cette religion.

Sinon, dans ce dernier texte, l'auteur, présente la base qui pour lui qualifie les rêves et classe ces derniers en trois catégories.

Ceux qui viennent du Seigneur, ceux qui viennent du démon et pour finir ceux qui sont dus à des réactions corporelles, qui pour l'auteur sont souvent causés par les soucis, les occupations, les excitations journalières.

Ainsi pour lui le gros des rêves que nous recevons, viennent des organes mentaux, donc du cerveau. Selon lui les organes mentaux utilisent la pensée pour ce chargé d'images durant la journée.

La répercussion est que durant le repos alors que le corps se relâche, le cerveau, lui, continue à oeuvrer et génère des images déjà accumulées durant la journée, et c'est ce qui, pour l'auteur, donne la plus grande partie des rêves que nous avons.

Dans sa thèse *M. Arnold* présente un texte biblique pour étayer le fait que, selon lui, le diable à la capacité de nous parler en rêve. Nous allons donc de ce pas le découvrir, en vue de voir ce qu'il en est.

Voici ce que stipule ce texte : « **Tu m'effraies par des rêves, tu m'assailles de visions.** » [*Job 7 verset 14, Bible Second 21*].

Quand on lit ce verset, qui présente la peur qui est liée à certains rêves et à certaines visions que Job avait, ont pourrait être tenté de penser que celui qui lui donnait ces images d'épouvante était le démon.

Pour connaître leur auteur il suffit de lire quelque ligne plus haut dans ce même chapitre biblique du livre de Job ce qui suit :

« **Mon Dieu, souviens-toi que ma vie est un simple souffle !** *Mes yeux ne reverront pas le bonheur. C'est pourquoi je ne me retiendrai pas.*

*Je parlerai, dans la détresse de mon esprit ; Je me plaindrai, dans l'amertume de mon âme.* » [*Job 7 verset 7 et 11, Bible Second 21*].

*Hum... SOS Houston nous avons un problème... Oui, car je n'ai pas la même lecture de ce texte que M. Arnold, car ici c'est à Dieu que Job s'adresse.*

Je vous invite à lire tout ce chapitre et vous verrez, qu'il présente le Seigneur comme étant la source de ces souffrances, y compris ces rêves et ces visions traumatisants.

On pourrait penser que le Seigneur ne donne pas de rêves ou de visions qui pourraient traumatiser, pourtant ce fut le cas pour Nebucadnetsar, le roi de Babylone, le pharaon qui vécut du temps de Joseph (*qui fut vendu par ses frères*).

Pour découvrir ces rêves je vous invite à lire : [*Daniel 4 versets 1-2, 21-22*], [*Genèse 41 versets 1-8, 25-33*].

Ce fut aussi le cas du grand prophète Daniel, qui fut tellement chamboulé par ce type d'image qu'il avait reçue du Seigneur qu'il fut malade pendant plusieurs jours [*Daniel 8 versets 26-27*].

Afin de découvrir la réalité biblique des rêves traumatisant, donc les cauchemars, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Nise (A.B.C du monde des rêves dévoilé)* » au chapitre « *Les cauchemars sont-ils des matérialisations démoniaques ou des messages divins cryptés ?* ».

Hormis tout cela, nous avons déjà étudié les répercussions de la puissance (*esprit*) d'égarement que le Seigneur envoie à ceux qui transgressent sa parole en vue de pratiquer des doctrines d'homme et qui les amènent à croire que la vérité c'est l'erreur et vice-versa.

Ce faisant, ceux qui sont ainsi atteints œuvrent sur les bancs de Babylone (*la confusion*). Pour découvrir la réalité qui présente les bases de Babylone, je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* ».

Maintenant ce point acté poursuivons. Nous avons ici, en la personne de *David Arnold*, un exemple concret de ce type d'oeuvre.

Avez-vous remarqué que dans son texte, où il présente les trois sortes de rêves et visions, il utilise les rêves que pharaon et Nebucadnetsar ont eus, pour présenter ceux qui viennent de Dieu, alors que pour mettre en lumière ceux qui viennent, selon lui, du diable il présente les rêves et les visions que Job a eus et qui l'ont traumatisé ?

Pourtant tous ces rêves étaient bien que cauchemardesque, du Seigneur ! Ainsi, comment prêté certain au Seigneur et d'autres au diable, sinon, parce que l'on est aveuglé par un esprit de confusion.

En outre, comme les rêves et les visions que Job recevait, venaient, du Seigneur, c'est donc l'Esprit de Dieu qui les lui inspirait, car c'est lui qui est habilité par le Seigneur à cette œuvre.

Cette réalité nous l'avons déjà étudié, plus haut dans ce chapitre.

Ainsi, ayant attribué ces rêves et ces visions, domaine réservé au Saint-Esprit, au démon, cet homme à commit le péché contre le Saint-Esprit qui est impardonnable [Marc 3 versets 20-30].

Et de surcroit, l'Église adventiste du septième jour, en continuant à distiller cette doctrine, hérite de cette malédiction, et il en est de même pour tous ceux qui s'allient à cette religion, car le Seigneur nous interdisent de nous unir à ceux qui transgressent sa parole [2 Corinthiens 6 versets 14-16], [2 Jean 1 versets 8-11].

Pour comprendre d'où l'Église adventiste du septième jour tire cette doctrine désacralisant les rêves et les visions, il nous faut en revenir à tout ce qu'enseigne l'Église catholique.

Pour ce faire, je vous invite à lire les chapitres intitulés « *Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?* » et « *Les élèves inattendus du "saint" chevalier félon* ».

Ainsi, en considérant les bases présentées dans le *Review and Herald*, nous comprenons que la croyance adventiste du septième jour en ce qui concerne les rêves et les visions lui vient du dogme catholique qui l'a lui-même *héritée de l'idolâtre Macrobe*.

*Pire ! La base de la foi adventiste du septième jour, en la matière, est un quasi-plagiat des enseignements catholiques et de Macrobe.*

Comment considérer le fait que l'Église adventiste du septième jour qui se fait juge et délateur des errements des enseignements de l'Église catholique pratique ces doctrines ?

Et cela, au détriment de ce que la Parole de Dieu préconise en matière de rêves et de visions.

Ainsi comme vous pouvez le constater, l'église adventiste du septième jour en est venu à pratiquer les doctrines catholiques en matière de rêves et de visions, donc de prophétie, et désacralisent par là même ces choses. Poursuivons !

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question :

*À vous qui me lisez, avez-vous conscience de l'organisation que devrait être celle d'une Église qui dit avoir le don de prophétie ?*

Pour le comprendre, il nous faut lire ce texte : « *Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne quelque non-croyant ou un homme du peuple, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, les secrets de son coeur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est réellement au milieu de vous. [...]* »

**Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent ; et si un autre qui est assis a une révélation, que le premier se taise.**

**Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes ;**

**Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. [...]** »  
[1 Corinthiens 14 versets 24-25, 29-33, Bible Louis Segond].

Nous voyons que dans les Églises où l'esprit de prophétie est la base de culte, les services religieux sont faits en sorte que les prophètes puissent apporter à tout moment les révélations que Dieu leur a données.

Pour cela, l'Église est organisée en vue qu'il n'y ait pas de désordre et que chaque prophète ait un temps de parole.

Nous l'avons vu, le don de prophétie est l'une des bases destinées à préserver le peuple de Dieu de l'errance. Ce faisant, les Églises qui se réclament de ce don doivent être organisées afin que les révélations que Dieu donne à leurs membres, en *rêves* et/ou en *visions*, soient expliquées et partagées de façon collégiale.

Cette organisation devrait être encore plus renforcée au sein de « *l'Église du reste* » ayant comme colonne vertébrale les commandements de Dieu et l'Esprit de prophétie (*rêves et visions*).

Concernant l'Église adventiste du septième jour, ce n'est pas le cas, car bien que les commandements de Dieu soient la colonne vertébrale de leur foi, nous l'avons vu les rêves et les visions sont hors la loi dans son dogme. Cette réalité est cependant en contradiction avec ce que cette religion prêche, car la foi adventiste du septième jour est basée sur *Ellen G. White* qui a reconnu de son vivant la validité des rêves et des visions comme étant la base de la prophétie.

Faisons un petit arrêt, avant d'aller plus avant. Ici aussi vous avez dû remarquer la fin de notre deuxième partie, qui présentait la base de la foi que les adventistes du septième jour de ce siècle professent.

En outre nous venons d'entamer le début de la troisième partie qui présente la réalité de « *l'Église du reste* », de « *l'Esprit de la prophétie* » face au rêve et aux visions, selon les bases que nous a laissées la prophétesse mme *Ellen G. White*.

En introduction de ce chapitre je vous présentais les convictions de *Mme White* comme étant en parfaite contradiction avec ce que les adventistes du septième jour qui nous sont contemporains professés.

Je m'en vais, maintenant vous porter les preuves de ce que j'avance et pour commencer je vous invite à lire ceci : « [...] **À Israël, Dieu expliqua : “Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que moi, l'Éternel, je me révélerai à lui, c'est dans un songe que je lui parlerai.”** [*Nombres 12 : 6*].

Dieu veut que son peuple soit informé et éclairé, sachant et comprenant non seulement les temps dans lesquels il vit, mais aussi ce qui doit arriver.

« **Car le Seigneur, l'Éternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes.** » [*Amos 3 : 7*].

*Cela fait ressortir le contraste entre le peuple de Dieu “les enfants de lumière” [1 Thessaloniens 5 : 5] et le peuple du monde. [...] Les apôtres, les derniers des écrivains de la Bible, nous ont donné une image claire des événements des derniers temps. Paul a écrit au sujet des « temps difficiles », et Pierre nous a avertis contre des moqueurs, marchant selon leurs propres convoitises, disant :*

*« Où est la promesse de son avènement ? »*

**L'Église en ce temps sera en conflit, car Jean a vu Satan « allant faire la guerre au reste. »**

L'apôtre Paul identifie les membres d'Église des derniers temps (l'Église du reste) comme « ceux qui gardent les commandements de Dieu » (Apocalypse 12 : 17), faisant donc d'eux une église qui garde les commandements.

Cette Église du reste a le « Témoignage de Jésus » qui est « L'esprit de prophétie. » (Apocalypse 19 : 10). *Paul déclare que l'Église qui attend impatiemment la venue du Christ sera en retard si elle n'a pas de don (1 Corinthiens 1 : 7, 8).* Elle sera bénie par le don de prophétie du Christ. Il est donc clair, que dans le plan de Dieu, l'Église des derniers temps, lorsqu'elle est venue à l'existence, a dû avoir en son sein l'Esprit de prophétie.

Comme il est raisonnable que Dieu parle à son peuple dans les derniers jours de l'histoire de la terre comme il le fit à son peuple dans les siècles passés, lorsqu'il avait des besoins spécifiques. Quand cette Église de la prophétie, l'Église adventiste du septième jour, est venue à l'existence au milieu des années 1800, une voix a été entendue parmi nous, disant :

« Dieu m'a montré dans une sainte vision. [...] » [Édité par : *Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990.* « Introduction : *Le don prophétique d'Ellen G. White* »].

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que ce texte reprend les écrits de la défunte *Ellen G. White* qui fut en son temps une prophétesse du Seigneur, je vous en apporte les preuves dans la suite de ce chapitre. Ce qu'elle présente ici est conforme à la parole de Dieu, nous l'avons vu. Malheureusement, l'Église adventiste du septième jour de ce siècle a perverti cette connaissance.

Pour le comprendre, découvrons les bases que Mme White cite dans ce texte puis nous mettrons en exergue la réalité que vivent en ce siècle les adventistes du septième jour.

Ici, nous voyons qu'*Ellen G. White* déclare que l'Esprit de prophétie a pour base le texte de [Nombres 12 verset 6] qui présente le fait que c'est en vision et en songes (*réves*) que Dieu parle à ses prophètes. Elle précise en outre, que l'œuvre du prophète est destinée à ce qu'il puisse informer et éclairer le peuple de Dieu des révélations que le Seigneur lui fait.

Car le Seigneur ne fait rien sans avoir au préalable révélé son secret à ses serviteurs, les prophètes. Ce faisant, cette capacité de recevoir des révélations nouvelles du Seigneur (*en rêves et/ou en visions*) fait des membres du peuple de Dieu « *des enfants de lumière* », ce qui n'est pas le cas des peuples du monde.

Nous apprenons aussi que l'Église de Dieu des derniers temps est appelée « *l'Église du reste* » qui a deux points qui la qualifient.

Elle garde les commandements de Dieu et elle a le « *Témoignage de Jésus* » qui est appelé « *L'esprit de prophétie* » qui se manifeste par le don de prophétie – qui selon [*Nombres 12 verset 6*], se caractérise par le fait que le Seigneur parle à ses prophètes en rêve et/ou en vision.

Ellen G. White précise en outre que « *l'Église des derniers temps, lorsqu'elle est venue à l'existence, a dû avoir en son sein l'Esprit de prophétie* » et elle continue à dire que de même que le Seigneur a parlé à son peuple dans le passé, par ses prophètes en rêves et/ou en visions, il en sera de même dans les derniers temps.

Elle précise en outre que Dieu agit ainsi afin de répondre, dans les derniers temps, aux besoins spécifiques de son peuple ! *Mme White* précise aussi que l'existence même de l'Église adventiste du septième jour, en temps qu'Église de la prophétie, s'est réalisée à la suite d'une vision. Les réalités que nous venons de découvrir sont celles qui étaient actives du temps où a vécu *Ellen G. White*.

Nous allons maintenant voir comment elle et les adventistes du septième jour de son époque appréhendaient les rêves et visions qui, rappelons-le, sont les bases de la prophétie. Voici ce que nous pouvons lire, à ce propos, en ce qui concerne *Mme White* :

**« [..] Pendant son long service de soixante ans en Amérique et dix ans à l'étranger, Mme White a reçu approximativement deux mille visions qui, à travers ses efforts inlassables à conseiller les gens dans les églises, les rassemblements publics et les sessions de la Conférence générale, ont largement déterminé la croissance de ce grand mouvement.**

**La tâche de présenter à toutes les personnes concernées les messages que Dieu lui donna n'était jamais établie.**

*Ses écrits rassemblent environ 100 000 pages.*

Les messages qu'elle a écrits sont parvenus aux gens par une communication personnelle, par des articles dans les journaux de notre Église, semaine après semaine, et dans plusieurs de ses livres. [...] » [Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990). « *La vie et l'œuvre de Mme E. G. White* »].

*Ellen G. White* avait plus de visions que de rêves et certaines parmi elles furent déterminantes pour l'œuvre adventiste du septième jour.

Dans le texte que nous venons de lire, nous avons découvert, que c'est grâce à ses, approximativement *deux mille visions* et dont elle menait les messages à ceux à qui ils étaient destinés, que l'œuvre adventiste du septième jour put prendre de l'expansion.

Il est vrai que ce que Dieu présentait à sa prophétesse était souvent ciblé afin de parler à une personne en particulier.

Une fois qu'elle avait reçu une révélation du Seigneur qui concernait un individu, elle le voyait de façon individuelle, mais elle pouvait aussi faire parvenir ce message par les journaux adventistes du septième jour. Mais aussi en pleine congrégation.

Voici un exemple concret de cette réalité :

*« Le Sabbat 20 juillet matin, les White arrivèrent au bosquet et ils trouvèrent soixante personnes réunies. Le pasteur White s'entretint avec elles le matin. L'après-midi, Mme White se leva et prit la parole. Cependant, après avoir lu son texte, elle semblait perplexe.*

**Sans plus de commentaires, elle referma sa Bible et commença à parler aux gens d'une manière très personnelle.**

**« Debout devant vous cet après-midi, je vois les visages de personnes qui m'avaient été présentées en vision, il y a deux ans.**

**En regardant vos visages, votre situation me revient clairement à l'esprit, et j'ai un message pour vous de la part du Seigneur. » « Il y a un frère là-bas près du pin. Je ne peux t'appeler par ton nom parce que celui-ci ne m'a pas été révélé ; toutefois ton visage m'est familier, et je vois ta situation très clairement. »**

**Elle parla ensuite à ce frère de son apostasie et l'encouragea à revenir et à marcher avec le peuple de Dieu. Puis elle se tourna vers une femme d'un autre côté de l'audience et dit :**

« Cette sœur assise à côté de sœur Maynard de l'église de Greenville. Je ne peux dire ton nom parce que celui-ci ne m'a pas été révélé ; Mais il y a deux ans, ta situation m'a été révélée en vision et ta situation m'est familière. » *Mme White donna ensuite des paroles d'encouragement à cette sœur. « Ensuite, il y a ce frère assis derrière, près du chêne. Je ne peux non plus t'appeler par ton nom, parce que je ne t'ai pas encore rencontré, mais ta situation est claire devant moi. »*

Elle parla ensuite de ce monsieur, en disant à tous ceux qui étaient présents ses pensées les plus cachées et sa situation.

Elle dit aux membres de l'assemblée, l'un après l'autre ce qui lui avait été montré il y a deux ans dans une vision. Après avoir terminé son sermon, et ayant fait non seulement des reproches mais aussi donné des mots d'encouragement, Mme White s'assit.

*Un des membres du groupe se leva et dit : « Je veux savoir si ce que sœur White nous a dit cet après-midi est vrai. Le pasteur White et sa femme ne nous ont jamais visités ; ils ne nous connaissent pas du tout. Sœur White ne connaît même pas les noms de la plupart d'entre nous. Et pourtant, elle vient cet après-midi nous dire qu'il y a deux ans elle a reçu une vision dans laquelle nos situations lui ont été révélées.*

Ensuite elle nous a parlé l'un après l'autre de manière personnelle, révélant à tous présents ici notre manière de vivre et nos pensées les plus profondes. Sont-elles confirmées dans toutes les situations dont elle a fait état ? Ou sœur White a-t-elle fait des erreurs ? Je veux savoir. »

Les membres se levèrent les uns après les autres. Le monsieur qui se trouvait près du pin se leva et révéla que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'il aurait pu le faire. Il confessa ses fautes et exprima sa ferme volonté de revenir et de continuer à marcher avec le peuple de Dieu. La dame qui était assise à côté de sœur Maynard de l'église de Greenville témoigna également.

Elle dit que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'elle ne l'aurait fait elle-même. Le monsieur qui se tenait près du chêne dit que Mme White avait décrit sa situation mieux qu'il ne l'aurait fait lui-même. Les gens se confessèrent.

Les péchés furent oubliés. L'Esprit de Dieu descendit et il y eut un réveil à Bushnell.

[...] Lorsque les gens virent leurs cœurs comme le Seigneur les voit, ils comprirent leurs véritables conditions et désirèrent un changement dans leur vie. Cela a été l'objectif principal des visions données à Mme White. » [Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC, le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD. Le 1<sup>er</sup> janvier 1990). Partie « Des messages qui ont transformé des vies »].

Un point est très intéressant à souligner dans ce texte :

*Remarquez que Mme White change la tonalité du message qu'elle devait porter.*

*Alors qu'au début elle lut un texte et semblait l'approfondir, elle ferma la Bible et fut inspirée par le seigneur de parler de façon individuelle à plusieurs personnes de l'assistance. Quand elle commença à dire ce qu'elle avait reçu en vision et qui concernait plusieurs personnes, elle ne fut pas arrêtée ou empêchée de parler, mais tous l'écoutèrent religieusement.*

*Ce qui indique que l'Église adventiste du septième jour était organisée afin que les prophètes puissent porter, à tout moment, les révélations que le Seigneur leur faisait et qui devaient être présentées à l'église.*

*La puissance que le Seigneur donnait à sa servante était indéniable, il lui présentait les actes secrets des cœurs.*

*Ainsi, une fois ces choses révélées, ceux qui avaient ainsi erré, étaient confus et ne pouvaient que reconnaître la puissance du Seigneur qui se manifestait par sa servante.*

Ainsi, comme vous pouvez le constater, bien qu'en ce siècle la base de foi de l'Église adventiste du septième jour a établi que « **rêves et visions sont loin de constituer une source de communication fiable [...]** », il n'en fut pas toujours ainsi, car il y a des décennies de cela, les rêves et les visions étaient le centre de ses cultes.

Cette religion aurait difficilement pu faire autrement, car à cette époque son leader charismatique *Madame Ellen G. White* avait un puissant ministère basé sur ce type de révélation (*en images*) que le Seigneur lui donnait.

À cette période, les membres d'Église portaient une grande attention aux révélations que le Seigneur leur faisait par le biais des rêves et des visions, et particulièrement à celles que *Madame White* recevait. Elle-même les recevait comme venant du Seigneur.

Voici ce qu'elle dit à son mari concernant une vision qu'elle avait eue : « *J'ai un message pour toi. Tu dois imprimer un petit journal et l'envoyer aux gens. Il sera petit au début, mais les gens le liront.*

*Ils t'enverront l'argent pour l'imprimer et il sera une réussite dès le départ. Il m'a été montré que, de ce petit commencement, des jets de lumière feront le tour du monde. » [Récit d'une des visions de Mme White du 18 novembre 1848].*

Cette foi qui animait *Ellen G. White* et les adventistes du septième jour n'était pas uniquement tournée vers les visions, car ils chérissaient aussi leurs rêves. En avril 1874, *Mme White* eut un rêve, que je vous rapporte ci-après, qui la marqua profondément ainsi que sa famille au point où elle le qualifia dans ses écrits de « **rêve impressionnant** ».

Voici ce rêve : « *Le message prendra de la puissance dans tous les coins du monde, en Oregon, en Europe, en Australie, dans les îles, dans toutes les nations, les langues et les peuples. » [Description du rêve d'Ellen G. White d'avril 1874].*

Le tempérament d'*Ellen G. White* et la foi de sa famille sont manifestes dans la gestion qu'ils firent des rêves et visions reçus.

Pour mettre en place les plans de cette vision du petit journal, la *famille White*, qui n'avait pas les fonds nécessaires, déménagea de la ville où elle vivait pour s'installer, en mai 1849 – donc environ six mois après la vision –, dans une autre ville appelée *Rocky Hill*, dans le village de *Middletown*, dans le *Connecticut*.

C'est là que *James White* (l'époux d'*Ellen White*), conformément à la vision de son épouse, mit en route le petit journal.

Comme leurs finances n'étaient pas au beau fixe, il commença en juillet 1849 à faire paraître un bimensuel à crédit qui, conformément à ce que la vision que son épouse avait annoncée, eut des débuts laborieux. Onze numéros parurent en quinze mois.

Puis, en *novembre 1855*, des sympathisants leur donnèrent les fonds nécessaires afin d'acheter une imprimerie. Cette imprimerie fut montée à *Battle Creek* dans le *Michigan*, et fut active en *1861*.

Pour en arriver là, il y a eu bien des embûches et des péripéties, etc.

La famille White n'était pas la seule, au sein de l'Église adventiste du septième jour de leur époque, à croire en la validité des visions comme messages venant de Dieu.

À cette époque, la foi adventiste du septième jour dans les visions n'était pas quelque chose d'approximatif.

Ses disciples ne se contentaient pas de croire que Dieu leur parlait par ce biais, ou encore d'écrire leurs récits, mais ils les publiaient, comme nous l'avons déjà vu, dans des journaux qu'ils distribuaient.

Voici un autre témoignage allant dans ce sens :

*« J'étais souvent en meeting avec Ellen G. Harmon et James White en 1844 et 45 [...] Je l'ai entendue raconter ses visions de cette époque, plusieurs furent publiées sur des feuillets. »*

*[An Examination of Mrs. Ellen White's Visions, Miles Grant, Boston, publié par Advent Christian Publication Society, 1877].*

La foi d'*Ellen G. White* et de ses contemporains dans les visions était aussi grande que leur zèle pour les faire connaître aux autres. Quand, dans une assemblée, un membre avait une vision, des acclamations et des chants accueillaient la fin de celle-ci.

Tel en atteste ce texte : *« C'est alors que j'eus une vision de Jésus se levant de son trône de médiateur et allant vers le Saint des Saints comme Époux, pour y recevoir Son royaume.*

*Ils étaient tous profondément intéressés par le point de vue, ils dirent tous que c'était entièrement nouveau pour eux.*

*Le Seigneur œuvrait avec une puissance considérable pour déposer la vérité au foyer et dans leurs cœurs. [...]*

**Quand je sortis de la vision, mes oreilles furent accueillies par les chants et acclamations à haute voix de Sœur Durben.**

*La plupart d'entre eux reçurent la vision, et se décidèrent pour la porte fermée. » [Manuscript Releases, vol. 5, p. 97].*

Le plus important ici est que, de façon collégiale cette vision a été reçue et analysée, la finalité est que la plupart de ceux qui étaient la ont opté pour un même choix.

Ici nous retrouvons dans l'oeuvre adventiste du septième jour du temps d'*Ellen.G. White*, les bases que le Seigneur a établi dans [1 Corinthien 14 versets 24-25, 29-33], [Actes 17 versets 10-11], pour géré les prophètes ainsi que les nouvelles révélations.

Il faut les recevoir avec empressement, puis les analyser, à la lumière de la parole de Dieu pour voir si ces révélations viennent bien du Seigneur. Il me semble important de souligner que comme son rêve et sa vision ci-dessus décrits se sont réalisés, ils sont les preuves que *Mme White* remplissait le critère qualifiant les prophètes décrits dans [Deutéronome 18 versets 21-22].

En conformité avec cette réalité biblique, elle a donc porté les fruits d'une prophétesse de son vivant.

En tant que prophétesse de l'Éternel, elle a porté les fruits d'obéissance envers Dieu en mettant en place les plans nécessaires à la réalisation des révélations qu'elle avait reçues dans ses rêves et visions.

L'histoire en atteste et nous apprend que, des décennies après sa mort, la vision – que nous avons vue précédemment – et ce rêve que Dieu donna à *Ellen G. White*, se sont réalisés exactement comme elle les avait prophétisés. Cette réalité s'est matérialisée par le fait que ses écrits se sont répandus sur la Terre et, tel le jet de lumière qu'elle avait vu dans sa vision, ils continuent aujourd'hui de faire le tour de la Terre.

Elle avait vu que le message « *que Dieu lui avait confié* » se répandrait sur toute la surface de la Terre, et ce rêve s'est non seulement déjà réalisé, mais ses actions perdurent.

Elle fut si féconde que ses écrits sont devenus la base des doctrines et de la foi adventiste du septième jour.

À ce jour, ses écrits ont généré *plus de 25 millions de membres et 45 millions de sympathisants dans le monde*. Forte de tous ces dons – don de prophétie, don de connaissance, don d'enseigner – et animée par le feu évangélique, *Ellen G. White* a :

**« Rempli la Terre de la connaissance du Seigneur ».**

Nous voilà revenus de ce voyage historique au sein de l'Église adventiste du septième jour de jadis.

De par les fruits que les adventistes du septième jour contemporains de la *famille White* ont portés, nous pouvons dire qu'ils avaient le don de prophétie en leur sein.

A contrario, quand j'analyse les cultes que mène l'Église adventiste du septième jour, en ce siècle, dans tous ses temples, je ne retrouve aucune trace de rêves et/ou de visions qui sont amenés durant un culte.

Dans leurs diverses rencontres spirituelles, il n'y a aucun moment consacré aux prophètes, et pire il n'y a aucun prophète consacré, parmi les millions d' adventistes du septième jour qui peuplent la terre.

En ayant rejeté les rêves et visions, l'Église adventiste du septième jour s'est disqualifiée comme pouvant faire partie de l'Église du reste.

Et ce qui la disqualifie n'est rien d'autre que les écrits et le témoignage que nous laisse sa défunte prophétesse, *Ellen G. White* sur les bases qualifiant l'Église du reste.

Pour poursuivre, je vous dirais que, de prime abord, si l'on n'est pas vigilant et attaché à la Parole de Dieu et à elle seule, on se laisserait facilement convaincre que l'Église adventiste du septième jour est, en ce siècle, éligible aux bases qualifiant « *l'Église du reste* ».

Vue de l'extérieur, cette religion donne l'image d'un lieu où l'Esprit de la prophétie et les commandements de Dieu (*sa sainte loi*), sont chéris et gardés précieusement, alors qu'il n'en est rien.

Nous venons de voir qu'elle n'a pas le témoignage de Jésus qui est l'Esprit de la prophétie, qui se manifeste par le don de prophétie, dont les bases sont les rêves et les visions.

Nous avons aussi vu que cette religion, à rejeter le message des trois anges apocalyptique, qui est entre autres notifié dans certains livres de *Mme White*, alors que cette prophétie est la révélation la plus importante que Dieu nous adresse dans ces temps de la fin.

En outre, au chapitre intitulé « *Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice* » je vous démontre aussi que bien que l'Église adventiste du septième jour garde le sabbat, quatrième des dix commandements, elle transgresse aussi la loi de Dieu.

Ce faisant, à cause de ces transgressions de loi et de la prophétie, en cette génération, l'Église adventiste du septième jour s'est disqualifiée pour faire partie de « *l'Église du reste* ».

## 10.1 L'œuvre de nécromancie de l'impudique corruptrice

Pour commencer cette partie, je vous dirais qu'il est facile de glisser sur la pente menant à transgresser la parole de Dieu afin d'établir nos doctrines, et cela surtout quand on se retrouve face à un choix drastique : *continuer à subsister par le mensonge ou disparaître*.

Concernant l'Église adventiste du septième jour, c'est ce type de choix qui la mena à la déchéance. Pour le comprendre, je vous dirais que c'est après la mort d'*Ellen G. White*, qu'une évidence dramatique s'est fait jour aux hauts dirigeants adventistes du septième jour.

De sa tombe, elle ne pouvait plus avoir de révélations, en rêves et visions, du Seigneur ! S'étant autoproclamée « *Église du reste* », il fallait que l'œuvre adventiste du septième jour puisse dès lors prouver qu'elle avait toujours en son sein *l'Esprit de prophétie*.

Pour ce faire, il fallait démontrer qu'il y avait à nouveau un prophète dont les révélations reçues du Seigneur s'étaient réalisées. Mais nul ne répondait à ces critères. Ce fut vraiment une ironie du sort que l'Église se disant « *du reste* » n'ait point, en son sein, de prophète vivant.

À partir de la mort d'*Ellen G. White*, ce qui faisait la force de l'Église adventiste du septième jour est devenu son pire cauchemar, car nul en son sein n'avait l'aura de leur défunte prophétesse. Ayant bâti leur dogme autour d'*Ellen G. White* et de son don de prophétie, l'Église adventiste du septième jour se trouva en grand désarroi.

Comme depuis sa mort, qui est survenue le *16 juillet 1915*, elle ne pouvait plus prophétiser ; les hauts dirigeants de l'Église adventiste du septième jour, pour s'assurer une pérennité, ont basé la foi de leur ordre sur les écrits d'*Ellen G. White*, devenus « *l'Esprit de prophétie* », et les présentent pour justifier que le don de prophétie demeure dans leurs rangs.

N'ayant plus de prophète vivant à présenter, pour démontrer leur légitimité en tant qu'« *Église du reste* », les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont donc choisi de falsifier la connaissance du don de prophétie. Dans cette œuvre subversive, ils ont par là même aliéné la connaissance que leur défunte prophétesse, *Mme White*, présentait, Bible en main, comme étant les bases de *l'Esprit de prophétie*.

Je vous invite à relire le texte [*Déclaration votée à la session de la Conférence de l'Église adventiste à Atlanta, en Géorgie, juin-juillet 2010*], que je vous ai mis au chapitre « *Représentation littérale de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme* ».

Ce texte nous l'avons vue présente ce qui fut en fin de compte établi par l'Église adventiste du septième jour pour justifier que le don de prophétie d'*Ellen G. White* continue à demeurer au sein de cette religion, alors qu'elle est morte depuis des décennies.

Pour renforcer notre étude lisons aussi ceci : « **Croyances fondamentales des adventistes du septième jour n° 18. Le don de prophétie : Dans les Écritures, le prophétisme figure parmi les dons du Saint-esprit. Ce don est l'une des caractéristiques de l'Église du reste. Nous croyons qu'il s'est manifesté dans le ministère d'Ellen White.**

**Ses écrits parlent avec une autorité prophétique et procurent à l'Église encouragements, directives, instructions et répréhension. Ils affirment clairement que la Bible est le critère d'évaluation de tout enseignement et de toute expérience.**

(Nb 12. 6 ; 2 Ch 20. 20 ; [...]) » [*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Renforçons notre étude avec ce dernier texte : « [...] **Ce n'est pas une simple organisation, ce n'est pas une simple dénomination. Il s'agit de l'Église du reste de Dieu** », a déclaré M. Wilson dans un discours aux délégués après sa nomination. "Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie", a-t-il ajouté, faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, Ellen White.

"L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a fait à l'Église adventiste du septième jour", a déclaré M. Wilson. "Il s'applique au passé et à l'avenir. [...]" » [*Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Ce que nous venons de voir nous apportent des pistes d'études très intéressantes.

Dans le texte [*Déclaration votée à la session de la Conférence de l'Église adventiste à Atlanta, en Géorgie, juin-juillet 2010*], qui se trouve dans le chapitre citer plus haut, que les adventistes du septième jour utilisent pour présenter la base de leur croyance, nous voyons qu'ils citent le texte de [*Éphésiens 4 versets 11-15*] pour établir la base du ministère des prophètes. Ils poursuivent en signalant qu'Ellen White remplit les critères assignés aux prophètes.

Comme je vous l'ai déjà présenté, ici, les adventistes du septième jour présentent « *l'Esprit de prophétie* » comme étant les écrits d'*Ellen G. White*. Le don de prophétie – donc, pour eux, ces écrits – serait l'un des signes distinctifs de *l'Église du reste*. En outre, dans ce que nous avons lu, nous avons vu que *M. Ted N.C. Wilson* déclare, sans aucune ambiguïté, que les écrits d'*Ellen White* sont « *l'Esprit de prophétie* ». Il associe aussi à cette image le fait que l'Église adventiste du septième jour est « *l'Église du reste de Dieu* ».

En lisant tout cela, nous comprenons que cette religion est animée d'un esprit de confusions, car d'un côté elle présente les écrits de *Mme White* comme étant « *l'Esprit de prophétie* ».

En plus de cela *M. Ted N.C. Wilson* va jusqu'à déclarer « *"Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie", a-t-il ajouté, faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, Ellen White.* »

D'un autre côté nous avons déjà vu, que *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires ont désavoué, pour le *pape François*, le livre intitulé « *The Great Controversy* » d'*Ellen G. White*, qui pour moi est l'un de ceux qui remplit le plus le critère d'un livre prophétique.

Ce livre est en outre celui qui, selon moi à le plus de puissance parmi tous les écrits prophétiques d'*Ellen G. White*, car présentant le message des trois anges apocalyptique.

Fort de tout ce que nous avons étudié jusqu'à, est-il encore besoin de démontrer que le dogme de l'Église adventiste du septième jour n'est plus axé sur les écrits de *Mme White* ? Ainsi, en rejetant ce livre de *Mme White*, *M. Ted N.C. Wilson* a annulé les bases premières que l'Église adventiste du septième jour avait instituées et où elle avait placé sa base doctrinale sur les écrits de cette dernière.

Hormis tout cela, pour comprendre le non-sens de cette doctrine adventiste du septième jour, se réclamant du don de sa prophétesse morte pour justifier qu'elle a en son sein « *l'Esprit de la prophétie* », donc le don de prophétie, il nous faut prendre en compte plusieurs réalités Bibliques à ce sujet.

La première d'entre elles est la réalité qu'est le don de prophétie. Nous avons vu qu'il consiste à ce que le Seigneur donne à ces prophètes des révélations en rêve(s) et/ou en vision(s).

L'objectif de telle révélation en image étant qu'avant d'agir, le Seigneur puisse toujours révéler ce qu'il fera (*son secret*) à ces serviteurs les prophètes, ainsi que ces prophétesse. Ainsi en aucun cas des écrits (*les livres*) qu'un prophète a écrit ne peut être le don de prophétie.

Pour découvrir la réalité biblique sur lesquelles sont bâti les livres de *Mme White*, voir le *tome V* de ce livre aux chapitres intitulés « *Bases de réformes des doctrines chrétiennes présentant tous les écrits des prophètes comme faisant partie de l'Esprit de la prophétie* » et « *Réalité de la réforme de la doctrine de "l'Esprit de prophétie" devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour* ».

Pour poursuivre, je vous dirais que ce qui a fait d'*Ellen G. White* une prophétesse, ce ne sont pas les livre qu'elle a écrit, mais ce sont les rêves et les visions qu'elle a eus et qui se sont réalisé, car tell est le canevas biblique faisant reconnaître un prophète, et ici en l'occurrence une prophétesse.

Nous avons vu l'omniprésence des visions et les quelques rêves que recevait *Mme White* – par lesquelles le Seigneur lui indiquait de nouvelles révélations destinées à guider son peuple – tout cela démontre la nécessité pour un peuple qui dit avoir « *l'Esprit de prophétie* » d'avoir un prophète vivant en son sein.

Ce que nous découvrons ici est important, car quand le prophète est mort, comment le peuple de Dieu peut-il encore le consulter pour connaître la volonté de Dieu ? Peut-il encore jouir du don de prophétie de ce prophète ? Ce défunt prophète peut-il encore recevoir des rêves et des visions qu'il peut mettre à la disposition du peuple de Dieu ?

En outre, le peuple ou la religion à laquelle il appartenait, peuvent-ils encore se réclamer comme ayant en son sein le don de prophétie de ce mort, aussi illustre fût-il ou fût-elle ?

La réponse à toutes ces questions est, bien entendu, non ! Forts des bases que *Mme White* a, sous l'égide de l'Esprit de Dieu, posées et que nous avons déjà étudiées à la partie précédente, nous allons développer, Bible en mains, cette réalité. Pour commencer, il convient avant tout de rappeler que nous avons découvert que le don de prophétie consiste en ce que le Seigneur puisse donner des révélations à son ou ses prophètes en rêves ou en visions.

Cette réalité prophétique met en exergue le fait que le prophète doit être apte à recevoir à tout moment les révélations que le Seigneur lui fait. Ce qui exclut donc que le prophète soit décédé, car la Parole de Dieu déclare, que les morts n'ont plus de part avec les vivants [*Éclésiaste 9 versets 3-10*], [*Éclésiaste 3 versets 19-20*].

Dans le contexte de notre étude, en lisant ces textes bibliques, je dis qu'un chrétien vivant vaut plus qu'un prophète mort, car le chrétien étant en vie peut toujours œuvrer pour Dieu, alors que le défunt prophète n'a plus de part à ce qui se fait sur la surface de la Terre.

L'une des réalités attachées au ministère des prophètes est qu'ils doivent recevoir des directives du Seigneur, et être toujours en alerte, donc bien vivants, car c'est au temps marqué que l'Éternel leur donne ses révélations afin qu'ils révèlent sa volonté à son peuple. Le texte qui suit en atteste : « *Après cela, les fils de Moab et les fils d'Ammon, et avec eux des Maonites, marchèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre. On vint en informer Josaphat, en disant :*

*Une multitude nombreuse s'avance contre toi depuis l'autre côté de la mer, depuis la Syrie, et ils sont à Hatsatson-Thamar, qui est Enguédi. Dans sa frayeur, Josaphat se disposa à chercher l'Éternel, et il publia un jeûne pour tout Juda. Juda s'assembla pour invoquer l'Éternel, et l'on vint de toutes les villes de Juda Pour chercher l'Éternel. [...] Alors l'Esprit de l'Éternel saisit au milieu de l'assemblée Jachaziel, fils de Zacharie, fils de Benaja, fils de Jeïel, fils de Matthania, Lévite, d'entre les fils d'Asaph.*

Et Jachaziel dit : **Soyez attentifs, tout Juda et habitants de Jérusalem, et toi, roi Josaphat ! Ainsi vous parle l'Éternel : Ne craignez point et ne vous effrayez point devant cette multitude nombreuse, car ce ne sera pas vous qui combattrez, ce sera Dieu. Demain, descendez contre eux ;**

*Ils vont monter par la colline de Tsits, et vous les trouverez à l'extrémité de la vallée, en face du désert de Jeruel. Vous n'aurez point à combattre en cette affaire : Présentez-vous, tenez-vous là, et vous verrez la délivrance que l'Éternel vous accordera.*

*Juda et Jérusalem, ne craignez point et ne vous effrayez point, demain, sortez à leur rencontre, et l'Éternel sera avec vous ! Josaphat s'inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem tombèrent devant l'Éternel pour se prosterner en sa présence. Les Lévites d'entre les fils des Kehathites et d'entre les fils des Koréites se levèrent pour célébrer d'une voix forte et haute l'Éternel, le Dieu d'Israël. Le lendemain, ils se mirent en marche de grand matin pour le désert de Tekoa.*

**A leur départ, Josaphat se présenta et dit : Écoutez-moi, Juda et habitants de Jérusalem ! Confiez-vous en l'Éternel, votre Dieu, et vous serez affermis ; confiez-vous en ses prophètes, et vous réussirez. »** [2 Chroniques 20 versets 1-4 et 14-20, Bible Louis Segond].

Avant de poursuivre il est à noter que, dans la déclaration votée à la session de la Conférence de l'Église adventiste du septième jour à Atlanta, en Géorgie (juin-juillet 2010), nous avons vu que cette religion se réclame du texte de [2 Chroniques 20 verset 20], pour justifier qu'ils sont guidés par les écrits de *Mme White*.

Alors que dans le texte biblique, que nous venons de voir, et où se trouve ce verset, nous comprenons qu'il n'est pas fait mention ici des écrits des prophètes, mais de leurs dons de prophétie. Ainsi, dans ce texte, nous découvrons le peuple de Dieu découragé par un puissant ennemi qui marche contre eux. Afin d'obtenir le secours du Seigneur, il jeûne et prie. À la suite de cela, l'Éternel leur donne des directives très nettes en faisant prophétiser l'un de ses prophètes.

**IMPORTANT :** dans ces versets, nous voyons comment l'Esprit de Dieu saisit Jachaziel et le fit prophétiser en direct. De cette prophétie a découlé la victoire du peuple de Dieu. C'est ce que nous découvrons dans la suite de ce récit [2 Chroniques 20 versets 20-30].

Ce faisant, de l'application des directives de Dieu qu'ils ont fait, a résulté leur victoire. La présence corporelle du prophète au sein du peuple de Dieu est déterminante pour avoir la victoire.

Ce n'est pas par le biais des écrits d'un prophète que Dieu parla ici à son peuple. Ce texte biblique nous montre l'importance vitale pour le peuple de Dieu d'avoir en son sein un prophète qui soit apte à recevoir et à comprendre, en temps et en heure, les révélations que le Seigneur lui donne.

Pour que le prophète ait une légitimité, il faut qu'il soit « *apte à recevoir des révélation du Seigneur* », donc pour cela il doit être vivant, car quand le prophète est mort, comment peut-il prophétiser (*recevoir des révélations du Seigneur*) ? Comment peut-il amener au peuple de Dieu les dernières directives de son Seigneur ?

Cette réalité bien représentée dans l'un des récits qu'*Ellen G. White* nous laisse une vision qu'elle a eue et sa réalisation. Voici ce qui nous est rapporté : « [...] **Mais Dieu, qui jamais ne somnole ni ne dort, envoya son ange dans la chambre d'Ellen White à trois heures ce matin-là. Elle fut réveillée de son sommeil et instruite de se rendre à la réunion des ouvriers à cinq heures trente pour présenter ce qui lui avait été révélé à Salamanca.**

*Elle s'habilla, alla dans son bureau, y prit le journal dans lequel elle avait écrit ce qui lui avait été révélé à Salamanca.*

*Au fur et à mesure que la scène lui revenait avec clarté, elle écrivit davantage pour le présenter. Les pasteurs venaient à peine de se relever d'une prière dans le temple lorsqu'ils aperçurent Mme White entrer dans la salle avec un lot de manuscrits sous le bras. Le président de la Conférence Générale était le présentateur, et il lui dit :*

*« Sœur White, nous sommes heureux de vous voir. Avez-vous un message pour nous ? » « Oui, j'en ai un... » fut sa réponse.*

*Puis elle s'avança. [...] Elle leur dit qu'à trois heures du matin elle avait été réveillée de son sommeil et fut instruite de se rendre à la réunion des ouvriers à cinq heures trente pour présenter ce qui lui avait été révélé à Salamanca.*

**« En vision, dit-elle, il me sembla être à Battle Creek. Je fus transportée au bureau de Review and Herald, et l'ange me dit :**

**« Suis-moi. » Je fus transportée dans une salle où un groupe d'hommes discutait sérieusement d'une affaire. Il y avait un certain zèle, mais pas celui de la connaissance. »**

Elle décrit la manière dont ils discutèrent la politique éditoriale d'American Sentinel, puis ajouta : « Je vis un des hommes prendre une copie de Sentinel, la levant au-dessus de sa tête il dit : « À moins que ces articles sur le Sabbat et le Second retour ne soient enlevés de ce journal, nous ne l'utiliserons plus comme journal de l'association de la liberté religieuse. »

Ellen White parla pendant une heure, décrivant la réunion qui lui avait été révélée en vision des mois en arrière et elle donna des conseils basés sur cette révélation. *Après quoi elle s'assit. Le président de la Conférence Générale ne savait que penser de cela.*

*Il n'avait jamais eu écho d'une telle réunion. Mais ils n'eurent pas besoin d'attendre très longtemps pour avoir une explication.*

En effet, un homme se leva du fond de la salle et commença à parler : « J'étais à cette réunion hier soir. » « Hier soir ! »

S'exclama Mme White. « Hier soir ? Je pensais que cette réunion s'était déjà tenue des mois en arrière, lorsque cela me fut montré en vision. » « J'étais à cette réunion hier soir, dit-il, et je suis l'homme qui fit ces remarques au sujet des articles du journal, le tenant au-dessus de ma tête.

Je suis désolé de dire que j'étais sur la mauvaise voie, mais je saisis cette opportunité pour me remettre sur la bonne voie. » Puis il s'assit. *Un autre homme se leva et prit la parole.*

*C'était le président de l'association de la liberté religieuse. Prenez note de ces dires : « J'étais à cette réunion. Hier soir après la clôture de la session, certains d'entre nous se sont réunis dans ma chambre au bureau de la revue où nous nous sommes enfermés.*

*Nous avons mentionné et discuté les questions et le sujet qui nous a été présenté ce matin. Nous sommes restés dans cette chambre jusqu'à trois heures ce matin. Si je commence à décrire ce qui s'y passa et les attitudes personnelles de ceux qui se trouvaient dans la chambre, je ne pourrai jamais le faire avec autant d'exactitude et aussi correctement que l'a fait Sœur White.*

Je vois maintenant que j'étais dans l'erreur et que la position que j'avais prise n'était pas correcte. À partir de la lumière qui nous a été donnée ce matin, je reconnais avoir eu tort. » D'autres personnes parlèrent ce jour-là.

Chaque homme présent à la réunion cette nuit-là se leva et donna son témoignage, disant qu'Ellen White avait décrit avec exactitude la réunion et l'attitude de ceux qui se trouvaient dans la chambre. Avant la fin de cette rencontre le dimanche matin, le groupe de la liberté religieuse fut réuni, et ils annulèrent le vote qui avait été pris seulement quelques heures auparavant. [...] »

[Édité par : Le Comité de Publications des Écrits d'Ellen G. White, Washington DC., le 22 juillet 1957. Révisé à Silver Spring, MD ; Le 1<sup>er</sup> janvier 1990). Partie « La vision qui ne pouvait être racontée »].

Ici nous voyons que l'œuvre de Dieu était mise à mal par des hommes qui tout en servant le Seigneur, s'étaient égarés.

Et alors qu'ils étaient en train de fomenter leurs œuvres iniques, le Seigneur inspira sa servante d'aller vers eux et elle arriva armée d'une vision que le Seigneur lui avait déjà donnée. Et à l'instar du récit que nous trouvons dans [1 Corinthiens 14 versets 24-25], le Seigneur lui donna de confondre tous ceux qui tentaient, de façon subtile, de nuire à l'œuvre de Dieu. Ils durent, certainement dans un grand étonnement, confesser leurs péchés et ils se repentirent.

Afin de comprendre la portée de l'œuvre d'Ellen G. White en tant que prophétesse, il nous faut extrapoler ce récit et le repositionner en cette période. Pensez-vous que du fond de sa tombe où elle repose maintenant dans la poussière, elle aurait pu intervenir, si les manigances de ces hommes religieux se faisaient en ce jour. *Bien sûr que non !* Pour comprendre quel rôle doit jouer le prophète au sein du peuple de Dieu, il faut prendre en compte le texte qui suit :

**« Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ. [...] Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction, mais que, professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est le chef, Christ.**

*C'est de lui, et grâce à tous les liens de son assistance, que tout le corps, bien coordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties, et s'édifie lui-même dans la charité. » [Éphésiens 4 versets 7, 11-16, Bible Louis Segond].*

Le prophète, au même titre que le *pasteur, l'Évangéliste, etc.*, a un ministère consistant, entre autres, à mener le peuple de Dieu au perfectionnement spirituel.

C'est grâce aux lumières que l'Esprit de Dieu leur donne, que ces personnes consacrées gardent le peuple de Dieu de l'errance. Pour bien comprendre le ministère actif du prophète, nous allons découvrir, dans le texte qui suit, la hiérarchie établie au sein du peuple de Dieu :

**« Ainsi, Dieu a désigné et placé dans l'Église [pour son propre usage] : premièrement des apôtres [choisis par le Christ], deuxièmement des prophètes [ceux qui annoncent l'avenir, ceux qui transmettent au peuple un nouveau message de Dieu], troisièmement des docteurs, puis ceux qui font des miracles, puis ceux qui ont des dons de guérison, les assistants, les administrateurs, et les locuteurs de diverses sortes de langues [inconnues].**

*Tous sont-ils apôtres ? Sont-ils tous prophètes ?*

*Sont-ils tous des enseignants ? Sont-ils tous des faiseurs de miracles ? Ont-ils tous des dons de guérison ? Parlent-ils tous en langues ? Font-ils tous de l'interprétation ?*

*Mais recherchez les dons les plus grands et efforcez-vous de les obtenir, si tel est votre but. [...] » [1 Corinthiens 12 versets 28-31, Amplified Bible « AMP » (traduit en Français à partir du texte original anglais)].*

Après le ministère des Apôtres, les prophètes ont le niveau hiérarchique le plus élevé au sein des ministères chrétiens.

Ils précèdent celui des docteurs (*théologiens*) et des pasteurs.

Le prophète ainsi que le pasteur sont des hommes consacrés au service de Dieu, leur présence effective est indispensable pour que leur ministère ait une légitimité. Prenons le cas d'un pasteur :

*Après sa mort, peut-on dire que son ministère demeure encore, en sorte que sa charge lui est conservée, sans qu'un autre puisse lui succéder ? Bien sûr que non !*

*Quand les hommes consacrés par Dieu pour être ses serviteurs descendent dans la tombe, d'autres doivent prendre leur charge ! C'est ce que nous avons vu avec le suicide de Judas, un autre a dû prendre sa charge pour que son ministère d'Apôtre puisse se perpétuer [Actes 1 versets 15-16, 20-26].*

Ici nous avons les bases établis pour remplacer un serviteur défunt de Dieu, il faut d'abord qu'il y ait une sainte convocation, où l'on présente les raisons pour lesquelles il doit être remplacé.

Puis des remplaçants sont présentés, et parmi eux un est choisis. Comme ce fut le cas pour Judas, le ministère des dirigeants du peuple de Dieu doit être effectif.

Le prophète, tout comme tout homme consacré, est appelé à être l'un des hauts dirigeants du peuple de Dieu pour le guider et l'enseigner. Il est vital de comprendre que celui qui est mort n'a plus de part dans ce monde, et l'on ne peut plus se réclamer de lui ou de ses œuvres pour justifier des actes actuels.

**Exemple :** *imaginez que vous ayez travaillé avec un grand boulanger de renom, et qu'il meure.*

*Après sa mort, vous pourrez toujours continuer à suivre ses recettes, mais vous ne pourrez plus les présenter comme ayant été réalisées de la main du défunt maître !*

Comme tous ceux qui ont un don du Saint-Esprit, une fois mort, le prophète descend dans la tombe avec son don.

**Exemple :** *dans [1 Corinthiens 12 versets 4-11, 28-31], sont présentés les différents dons que le Saint-Esprit donne.*

*Ces dons sont, entre autres, celui de prophétie, de parler en langue, de chasser les démons, etc.*

*Prenons le cas de celui qui a le don de parler en langue. À sa mort, ce don continue-t-il d'exister ? De sa tombe, peut-il encore parler en langue ?*

*Son don de langue peut-il encore être d'une quelconque utilité à son Église ? Bien sûr que non ! C'est la même chose pour celui qui a le don de chasser les démons ou celui qui a le don de prophétie. À sa mort, son don n'est plus !*

Pour que vous puissiez bien prendre conscience de la durée de consécration d'un prophète, il est aussi important de lire le texte de [Jean 5 verset 35], qui présente ce que Jésus disait du ministère de Jean. Il présenta le prophète Jean le Baptiste comme étant une lampe devant laquelle pendant une heure le peuple s'est réjoui.

En présentant Jean comme une lampe qui a brillé pour un temps, Jésus-Christ a présenté la durée de sa vie et de son ministère.

Sa lampe s'est éteinte avec sa mort. Dieu ne change pas, il n'y a en Lui ni changement ni ombre de variation. Un autre bel exemple dans la Bible démontre qu'une fois le prophète mort, le peuple de Dieu ne peut plus reconnaître que son ministère perdure.

Cet exemple se passe au temps d'Élie, lorsque la cruelle et sanguinaire païenne Jézabel, devenue reine d'Israël, a fait massacrer les prophètes du Seigneur. Son œuvre fut si radicale, que le prophète Élie a cru être le dernier [1 Rois 19 versets 9-18].

Alors qu'il était assis, découragé, Dieu lui demanda :

*« Que fais-tu ici, Élie ? » Il lui répondit que les enfants d'Israël l'avaient abandonné, Lui l'Éternel et tué ses prophètes. Pour Élie, il était le seul survivant. Ce texte nous donne une grande leçon en ce qui concerne l'éventuel ministère du prophète après sa mort. Élie se réclamait dans son découragement comme étant le seul prophète à être vivant. Il ne s'est point réclamé du ministère de ses confrères que Jézabel avait occis !*

Pour comprendre comment le ministère des prophètes était géré dans la Bible, il nous faut en revenir à la période où vécut le prophète Élisée, car, pour ne pas en manquer, il y avait des écoles de prophètes permettant d'assurer la relève de ceux qui expiraient [2 Rois 4 versets 38-44], [2 Rois 6 versets 1-7].

Par conséquent, si un messager « descendait dans la poussière », un autre reprenait le flambeau.

Dans les temps bibliques, pour qu'il ne puisse pas manquer de prophètes, ceux établis avaient souvent des disciples.

Ce fut le cas d'Élisée qui devint le disciple d'Élie, et lui succéda [1 Rois 19 versets 19-21].

L'Éternel l'appela à marcher auprès d'Élie en vue d'être formé à sa charge. Puis, il prit la relève quand ce dernier fut élevé auprès de Dieu sur un char de feu conduit par des chevaux de feu [2 Rois 2 versets 1-18].

C'est parce que la présence du prophète doit être effective au sein du peuple de Dieu qu'Élisée dut reprendre la charge du prophète Élie.

C'est le cas pour tous les ministères.

Pour bien prendre conscience de la raison d'être et de la place que doit occuper le prophète au sein du peuple de Dieu, il est important de lire le texte qui suit : « *Le serviteur lui répondit : Attends, il y a justement dans cette ville un homme de Dieu très considéré ;*

*Tout ce qu'il annonce arrive immanquablement. Allons le voir ! Peut-être nous indiquera-t-il par quel chemin continuer notre route. D'accord, allons-y ! dit Saül.*

**Mais qu'est-ce que nous apporterons à cet homme ? Nos provisions sont épuisées et nous n'avons aucun cadeau que nous puissions offrir à l'homme de Dieu. Il ne nous reste plus rien.**

**Le serviteur lui répondit : Il se trouve que j'ai encore sur moi une petite pièce d'argent, je la donnerai à l'homme de Dieu et il nous indiquera le chemin à prendre.**

*Autrefois en Israël, quand on allait consulter Dieu, on disait : « Venez, allons chez l'homme qui reçoit des révélations ! » C'était là le nom par lequel on désignait ceux qu'on appelle aujourd'hui des « prophètes ». Saül dit à son serviteur : Tu as raison ! Allons-y !*

*Et ils se dirigèrent vers la ville où habitait l'homme de Dieu. [...]*  
**Or, la veille, l'Éternel avait fait cette révélation à Samuel :**

**« Demain, à cette même heure, lui avait-il dit, je t'envverrai un homme du territoire de Benjamin, tu lui conféreras l'onction pour l'établir chef de mon peuple Israël, et il le délivrera des Philistins, car j'ai vu la misère de mon peuple, et j'ai entendu sa plainte. » Dès que Samuel aperçut Saül, l'Éternel l'avertit :**

*Voici l'homme dont je t'ai dit qu'il gouvernerait mon peuple.*

**Saül aborda Samuel au milieu de la porte et lui demanda :**

**Peux-tu m'indiquer où est la maison de l'homme qui reçoit des révélations ?** *Samuel lui répondit : C'est moi cet homme qui reçoit des révélations ! Passe devant moi et montons au haut-lieu.*

*Ton serviteur et toi, vous mangerez avec moi aujourd'hui ;* **Demain matin, je te laisserai repartir après avoir répondu à toutes les questions qui te préoccupent. Quant aux ânesses disparues il y a trois jours, ne t'en inquiète plus ; elles sont retrouvées.**

**D'ailleurs, à qui est réservé tout ce qu'il y a de précieux en Israël ? N'est-ce pas à toi et à toute ta famille ?** » [1 Samuel 9 versets 6-10, 15-20, Bible Semeur].

Nous voyons dans ce texte biblique que le prophète est celui que l'on consulte en vue de connaître la volonté de Dieu, et comme c'est un métier, ceux qui viennent le voir le rétribuent pour ces services.

Ce texte nous montre que les directives de Dieu, concernant un événement peuvent être données à son prophète, juste quelques heures avant qu'il ne se réalise.

Hormis ce que Dieu révèle à son prophète, à leur demande, le Seigneur révèle aussi aux prophètes des choses cachées. C'est le cas de Daniel ou de David [Daniel 2 versets 1-23], [2 Samuel 7].

Il est important de souligner que l'Éternel Dieu ne fait rien sans avoir préalablement révélé son secret à ses serviteurs, les prophètes [Amos 3 versets 7-8].

Le peuple qui a un prophète en son sein est un peuple à qui Dieu a donné le don de prophétie. Il promet que si son peuple écoute ce que leur dit le prophète, il sera un peuple victorieux.

Par contre, s'il n'écoute pas ce qu'il leur dit, c'est à Lui (*Dieu*) qu'il devra rendre compte [Deutéronome 18 versets 15-22].

Maintenant ces points actés, reste un élément crucial à voir.

À ceux qui veulent encore se réclamer du don de prophétie d'un prophète mort, comme si ce dernier avait encore le pouvoir de consulter Dieu pour eux, sachez que l'Éternel interdit à son peuple de consulter les morts en faveur des vivants !

Voyez vous-mêmes :

**« Si l'on vous dit : consultez ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir, qui poussent des sifflements et des soupirs, répondez : Un peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ?**

**S'adressera-t-il aux morts en faveur des vivants ? À la loi et au témoignage ! Si l'on ne parle pas ainsi, il n'y aura point d'aurore pour le peuple. »** [*Ésaïe 8 versets 19-20, Bible Louis Segond*].

Il nous est dit ici que c'est grâce à la Loi et au témoignage, qu'il y aura un avenir (*une aurore*) pour le peuple de Dieu.

Nous avons vu plus avant que les symboles de la Loi et du témoignage sont les bases qui qualifient l'Église du reste, le témoignage qui accompagne la Loi est celui de Jésus-Christ qui est l'Esprit de la prophétie.

Le peuple de Dieu pourra ainsi garder la Loi de Dieu et consulter l'Éternel par le biais de ses prophètes « *qui sont encore vivants* », ce qui est le garant de leur avenir et de leur espérance.

Le peuple de Dieu ne peut donc pas consulter les morts pour connaître la volonté de Dieu, fussent-ils d'illustres défunts. Le Seigneur est le Dieu des vivants et pas celui des morts [*Matthieu 22 verset 32*].

C'est une abomination devant le Tout-Puissant que de consulter les morts en faveur des vivants, cet acte est aussi abominable que celui que Saül fit en allant voir la femme d'En-Dor qui invoquait les morts pour consulter le défunt Samuel [*1 Samuel 28 versets 3-20*].

Ceux qui gardent vivants le prophète et sa charge, en se réclamant de ses œuvres, alors qu'il est déjà descendu dans la poussière, font un acte d'idolâtrie.

Dieu réprouve ceux qui consultent les morts en faveur des vivants.

Voici ce qui est écrit à ce sujet : « [...] **Tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne [...] qui interroge les morts. [...]**

**Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel. [...]** » [*Deutéronome 18 versets 9-12, Bible Louis Segond*].

Ceux qui établissent leur foi sur un prophète ou une prophétesse qui a déjà trépassé, au détriment de la Parole de Dieu, font un acte d'idolâtrie similaire à celui du peuple d'Israël pour Moïse.

On apprend que, bien longtemps après sa mort, quand Christ vint vers eux, ils le rejetèrent pour continuer à pratiquer la parole de Moïse, leur défunt prophète, au détriment des enseignements que Jésus, Lui, le Prophète des prophètes, était venu leur apporter [*Jean 8 versets 12-59*].

À l'instar des Israélites – qui rejetèrent Jésus-Christ, qui est la Parole de Dieu au profit de Moïse – telle, en ce siècle, est l'Église adventiste du septième jour.

Elle commet un acte d'idolâtrie, comme le faisait le peuple d'Israël, en continuant à révéler *Ellen G. White* qui est leur prophétesse morte depuis des décennies.

L'Éternel ne peut accepter que son peuple Lui présente la consécration d'un mort, comme continuant à se perpétrer, car le Seigneur ne peut se renier, Lui qui a interdit de consulter les morts.

Donc, l'Église adventiste du septième jour qui se réclame être « *l'Église du reste* » ne peut présenter comme preuve un don de prophétie basé sur des révélations vieilles de plus de plusieurs décennies émanant de leur défunte prophétesse.

Qu'*Ellen G. White* ait été une prophétesse, je n'en disconviens pas. J'en ai même apporté la preuve dans ces lignes.

L'Église adventiste du septième jour dit avoir basé sa doctrine sur l'humble et obéissante servante du Seigneur que fut *Ellen. G White*.

Or, certains enseignements de cette religion sont en opposition avec les déclarations de leur défunte prophétesse, dont l'oeuvre, sur tout ce que nous avons vue, est conformes avec ce que dit la Bible.

*Ellen G. White* et sa famille ont vécu et prôné tout le contraire de ce que présente, en ce siècle, l'Église adventiste du septième jour en matière d'*Esprit de prophétie*. Question :

*La Parole de Dieu est-elle à deux vitesses ? Bien sûr que non !*

À vous qui êtes adventiste du septième jour, il vous faut ouvrir les yeux. Nous avons, vous et moi, la conviction qu'*Ellen G. White* était la fidèle servante du Seigneur, et dans ces lignes je vous ai démontré qu'elle reconnaissait, que l'Esprit de la prophétie consiste en ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et visions.

Ce qui incombe que ce ne sont pas ses écrits, mais les rêves et visions qui sont les bases de l'Esprit de prophétie.

Les doctrines que l'Église adventiste du septième jour a instituées en matière de prophétie et qui rejettent les rêves et les visions comme sur moyen par lequel le Seigneur nous parle non aucune base biblique.

En outre, ces doctrines sont des plus pernicieuses, car elle enlève au peuple de Dieu des lumières fondamentales dont ces membres ont besoin afin d'être affermi et éveiller.

Pour poursuivre je vous dirais que souvent, et pour notre malheur, nous n'arrivons pas à percevoir les répercussions des actes que nous posons et ce faisant, nous en venons à accomplir les plans de l'ennemi de nos âmes, le diable. Cette réalité, la première à l'avoir vécu, fut Ève.

Par une bouchée de plaisir, elle vendit toute l'humanité au diable, rendant l'être humain esclave du péché et donc de Satan dès notre naissance [*Genèse 3*], [*Psaumes 51 verset 7*], [*Romains 3 versets 9-12*], [*Romains 7 verset 14*], [*Hébreux 2 versets 14-15*], [*1 Jean 5 versets 18-19*].

Les scribes et les pharisiens quant à eux, en vue de rendre leur religion plus fonctionnelle, ont pratiqué des doctrines qui transgressent la parole de Dieu et à leur insu, ils sont devenus, non seulement des serviteurs du démon, mais aussi ces enfants, qui cherchaient à faire sa volonté [*Marc 7 versets 5-13*], [*Jean 8 versets 37-44*].

Quand on parle des scribes et des pharisiens, nous avons certainement, un petit pincement au cœur, et très peu de respect pour eux, car ils ont brimé et torturer notre bien-aimé, notre maître et Sauveur par la Grâce, Jésus-Christ.

Par contre quand nous parlons de David, combien admiratif pouvons-nous être, lui qui fut un homme selon le cœur du Seigneur [*Actes 13 verset 22*], lui le terrasseur de titan, qui abattit, au nom du Seigneur le géant Goliath.

Pourtant, il a aussi été le jouet de Satan qui l'amena à transgresser la parole de Dieu en vue de faire le dénombrement [*1 Chroniques 21 versets 1-14*].

Tout cela nous démontre que notre ennemi est puissant et rusé, et si nous ne sommes pas vigilants et ne marchons pas, comme le fit Jésus, durant son pèlerinage sur terre, avec un :

*Il est écrit ! nous risquons à tout moment d'errer loin de la parole de Dieu.*

Comme il a été pour tous ces protagonistes bibliques que nous venons de voir, il en est de même pour les hauts dirigeants de l'Église adventiste du septième jour, qui en vue de rendre leur religion crédible, en est venu à transgresser les bases bibliques de la prophétie.

Depuis le début de ce livre, je vous ai présenté les réalités liées à la désacralisation des rêves et des visions, ainsi que les falsifications que les religions chrétiennes, aussi bien catholique que protestante ont instituées en matière de prophétie et nous n'en avons pas fini, car nous continuerons cette étude dans les chapitres qui suivent.

En outre, nous avons vu comment les leaders de l'Église adventiste du septième jour, ont choisis en leurs âmes et consciences de mettre de côté la colonne vertébrale de la prophétie, le message des trois anges, en disgraçant le livre « *The Great Controversy* » d'*Ellen G. White*.

En outre, l'Église adventiste du septième jour, en établissant ses préceptes à la place du don de prophétie – à savoir les écrits d'*Ellen G. White* comme étant l'Esprit de prophétie, donc le don de prophétie – et en persistant dans cette erreur, affaiblit ceux qu'elle a attirés dans sa religion, *comme le ferait une araignée tissant sa toile*.

L'œuvre pernicieuse de cette Église est une chose terrible, car, nous l'avons vue, de tout temps l'absence de prophétie (*de révélation de Dieu*), pour le temps présent, permet au mal de gagner les cœurs [*Proverbes 29 verset 18*].

La prophétie étant une lumière sur notre chemin [*2 Pierre 1 versets 19-21*], ce faisant, sans elle, le peuple de Dieu avance tels des aveugles perdus dans la noirceur ambiante.

Ils ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas !

En établissant cette contrefaçon du don de prophétie, cette religion chrétienne a contribué à égarer des millions d'âmes.

*Ainsi, l'Église du reste a l'Esprit de prophétie et non l'Église adventiste du septième jour ! Alors que la première garde les commandements de Dieu, Sa sainte Parole, nous avons vu que la seconde la transgresse sans vergogne !*

*Ce faisant, en ce siècle, l'Église adventiste du septième jour n'est donc pas éligible pour faire partie de l'« Église du reste ».*

## 11 Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice

**N**ous venons, je le crois, de vivre une véritable épopée dans les méandres des doctrines anti prophétie, et par extension anti-rêves et visions que pratique en cette génération l'Église adventiste du septième jour, tout en ce réclamant être « *l'Église du reste* ».

Cette réalité disqualifie d'office cette religion comme faisant partie du « *reste fidèle du Seigneur* », car ces membres gardent les commandements de Dieu et ont le témoignage de Jésus (*l'Esprit de la prophétie*), et qui, nous l'avons vue se matérialise par le fait que « *l'Église du reste* » a en son saint la prophétie.

En outre, dans ce chapitre je vous démontrerais Bible en mains que cette religion, transgresse aussi la loi de Dieu tout en se réclamant être sa gardienne, tout particulièrement celle du quatrième des dix commandements, enjoignant d'observer le sabbat.

Nous allons dans un premier temps étudier ce que prône l'Église adventiste du septième jour en ce qui concerne la loi de Dieu.

Puis nous allons confronter sa base doctrinale à la Bible en vue de voir si ce que cette religion professe en la matière est en adéquation ou non, avec la parole de Dieu. Ainsi, pour commencer découvrons la base doctrinale adventiste du septième jour en la matière en lisant ceci :

**« Croyances fondamentales des adventiste du septième jour N° 18 la loi de Dieu : Les grands principes de la loi de Dieu sont contenus dans les dix commandements et manifestés dans la vie du Christ. Ils expriment l'amour, la volonté et les desseins de Dieu concernant la conduite et les relations humaines et sont impératifs pour tous les hommes de tous les temps. »**

*Ces préceptes constituent le fondement de l'alliance conclue par Dieu avec son peuple et la norme de son jugement Agissant par le Saint-Esprit, la loi démasque le péché et fait éprouver le besoin d'un Sauveur.*

**Le salut procède entièrement de la grâce et non des œuvres, mais ses fruits se traduisent par l'obéissance aux commandements de Dieu. Celle-ci favorise le développement d'une personnalité chrétienne et produit un sentiment de bien-être.**

**C'est une manifestation de notre amour pour le Seigneur et de notre intérêt pour nos semblables. L'obéissance qui vient de la foi révèle la puissance du Christ qui transforme les vies et renforce ainsi le témoignage du chrétien [...] »** [*Manuel d'église édition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour*].

Complétons avec cet autre texte : « *Engagement baptismal n°6 :* **Reconnaissez-vous la validité des dix commandements ?**

**Avez-vous l'intention par la puissance du Christ habitant en vous, d'observer cette loi, y compris le quatrième commandement, qui requiert l'observation du septième jour de la semaine comme sabbat de L'Éternel ? »**

[*Manuel d'église édition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour*].

En lisant ce texte adventiste du septième jour, je dis chapeau ! car ce qui est présenté est en adéquation avec ce que demande la parole de Dieu. Et, je vous avouerais que si je n'avais pas encore conscience des œuvres Iniques que pratique cette religion j'aurais agi comme un vieil adage français le dit : « *Je lui donnerais le bon Dieu sans confession* ».

Mais voilà, je connais les actes iniques et anti-loi de Dieu que pratique cette religion, et je vous le démontrerais, dans ce livre.

Afin de vous présenter cette réalité, je m'en vais vous donner une image qui pour moi la représente :

*Pour ce faire, je vous invite à passer au guichet, en vue de prendre vos billets, car nous allons au théâtre.*

*Mais pas n'importe lequel, car les comédiens sont formés par le biais d'ombres et de lumière. C'est du théâtre d'ombre qu'il s'agit et que nous trouvons en Asie. En vue de présenter une pièce, des marionnettistes très habiles vont créer des personnages qui ne sont que des illusions formées d'ombre et de lumière.*

*Ainsi, sur un support blanc, et avec l'ombre de leurs mains, ils formeront des animaux, tel que la girafe, l'éléphant, le zèbre etc. À voir ces images on croirait vraiment voir les vrais, mais ce ne sont que des illusions, très bien réalisées, car si vous lever le drap blanc sur lequel ont les voies évoluées, il n'y a rien.*

*Ce type de spectacle a été repris et perfectionné en Europe, et ce sont des corps humains qui s'imbriquent pour former, un tigre, un arbre, une case etc. L'illusion est si parfaite que l'on si croirait. Néanmoins, ce ne sont que des images qui tout en représentant des choses, ne sont en fait que des mirages.*

Ce que je viens de vous présenter est selon moi transposable à l'Église adventiste du septième jour et à l'observation qu'elle fait de la loi de Dieu, car vue de loin on a l'impression que cette religion révère le Seigneur en observant sa loi, alors que quand on lève le voile, ce n'est qu'une illusion. Je m'en vais vous le démontrer dans ces lignes.

Pour ce faire dans un premier temps il nous faut nous pencher sur certaines réalités liées à la loi de Dieu et qui souvent passent inaperçus. Grâce à cette base, vous aurez une meilleure vision, des actes de transgression de la loi de Dieu que pratique l'Église adventiste du septième jour.

La première base qu'il nous faut étudier est une des réalités qui fait de nous un transgresseur de la loi de Dieu. Pour comprendre cela il nous faut lire [Jacques 2 versets 8-11].

Ce qui est présenté ici est des plus importants, pour ceux qui observent la loi de Dieu.

Nous découvrons que le fait de transgresser un seul des commandements de la loi, fais que nous les avons tous transgresser.

C'est ici que le bât blesse pour l'Église adventiste du septième jour, car bien que cette religion professe observer la loi de Dieu et particulièrement le quatrième commandement présentant l'obligation d'observer le sabbat, elle transgresse le premier commandement.

Pour comprendre cette réalité, découvrons d'abord la teneur de ce commandement divin, en lisant ceci : « **Tu ne dois pas avoir d'autres dieux que moi.** » [*Exode 20 verset 3, la Bible en Français Courant*].

Pour une meilleure compréhension de ce texte, découvrons-le dans cette autre version : « **Tu n'adoreras pas d'autres dieux que moi.** » [*Exode 20 verset 3, la Bible en Français Courant*].

En faisant la synthèse de ce texte dans ces deux versions, nous comprenons que nous ne devons pas porter allégeance ni adorer à un autre « *dieu* » que l'Éternel Dieu. Ce qui est dit ici semble facile de compréhension et beaucoup pensent l'observer, alors qu'ils ont donné la première place dans leur cœur à autre chose que le Seigneur.

Pour comprendre la réalité de ce que nous venons de lire, il nous faut comprendre la base nous menant à adorer autres choses ou une autre personne comme étant un « *dieu* ».

Dans le texte qui suit nous découvrons que Satan voulait que Jésus puisse l'adoré, donc le reconnaître comme étant supérieur à lui le Christ : « *Le diable, l'ayant élevé, lui montra en un instant tous les royaumes de la terre, et lui dit : Je te donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ;*

**Car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux. Si donc tu te prosternes devant moi, elle sera toute à toi. Jésus lui répondit : Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul.** » [*Luc 4 versets 5-8, Bible Louis Segond*].

Jésus étant Dieu [*1 Jean 5 verset 20*], [*Philippiens 2 versets 5-11*], s'il avait obtenu il aurait consacré Satan comme étant un « *dieu* », car c'est un subordonner qui se prosterne devant son maître et non l'inverse. Ici, l'élément le plus important est la réponse de Jésus, qui présente la gloire comme devant revenir à Dieu seul.

Un élément de ce qui se passe dans ce texte est la clé de l'adoration que l'on porte à Dieu ou à Satan et est manifesté par le début de réponse de Jésus « *Il est écrit* ». Christ a été mis devant deux choix de doctrine, celle de Dieu et celle de Satan.

Le Seigneur dans sa parole a établi qu'il est le seul devant être adoré et le diable de son côté réclame l'adoration, ainsi le fait d'accepter de rejeter la parole de Dieu revient à adorer le diable.

Sur cette terre, il y a deux maîtres qui dominent, Dieu et Satan, tous deux ont une base doctrinale établie, pour le Seigneur ce sont les Saintes Écritures et le diable a aussi la sienne. Toute doctrine qui contrevient à la parole de Dieu, tout en se présentant comme étant de nature spirituelle est une doctrine de démon. Ceci nous renseigne :

**« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience [...]**

*En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie. Repousse les contes profanes et absurdes. Exerce-toi à la piété » [1 Timothée 4 versets 1-2, 6-7, Bible Louis Second].*

Ainsi ceux qui pratiques de tels préceptes, adorent et porte allégeance au diable. Cette réalité ne présente pas que des personnes qui ont délibérément choisi de rejeter Dieu, mais englobe aussi ceux qui tout en le servant, transgressent sa parole en vue de rendre leur religion plus fonctionnelle. Nous avons dans [Jean 8 versets 37-45], un cas d'école en la matière.

À l'instar des pharisiens auquel Jésus s'adresse ici, tous ceux qui rejettent la parole de Dieu, pour oeuvrer selon des préceptes d'homme deviennent des enfants du démon. Pour ce faire point besoin de prendre position pour le diable, il suffit de pratiquer des doctrines iniques qui contrevient à la parole de Dieu.

Pour poursuivre je vous dirais que nous pouvons rejeter le Seigneur en choisissant d'observer des doctrines d'hommes qui transgresse sa parole, mais aussi par nos actions. Nous trouvons cette réalité dans [Jacques 4 versets 1-4], [Matthieu 6 verset 24], [Matthieu 6 verset 24].

En faisant la synthèse de ces textes, la réalité qui ressort, est que tout ce que nous aimons plus que le Seigneur, *l'argent, l'amour du monde, donc la vie mondaine, fait de nous des adultères.*

Ces choses deviennent nos priorités, et prennent la place du Seigneur dans nos cœurs. Ce faisant, c'est Satan que nous adorons car il est le « *dieu* » qui règne sur le monde.

Ceci nous renseigne à ce propos : « *Ils ne croient pas parce que Satan, le dieu de ce monde, a aveuglé leur intelligence. Il les empêche de voir la lumière diffusée par la bonne nouvelle de la gloire du Christ, lequel est l'image même de Dieu.* » [2 Corinthiens 4 verset 4, Nouvelle Bible en Français Courant].

Ce que nous venons de lire est des plus instructifs. Satan est le « *dieu* » de ce monde, ainsi tous ceux qui aime le monde, tout en rejetant les enseignements du Seigneur, adore, bon gré mal gré le diable. À la lumière de ce que nous venons d'étudier, nous comprenons mieux que le fait de pratiquer des doctrines qui transgressent la parole de Dieu nous amène par là même à adorer le démon.

Ce faisant nous transgressons le premier des dix commandements demandant de n'adorer que Dieu. De plus, comme celui qui transgresse un commandement les a tous transgressés, même si nous observons le sabbat, tout en contrevenant à ce que nous présente le premier commandement, nous sommes rejetés par le Seigneur.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'hormis tout ce que nous venons de voir, il existe aussi un autre moyen de retirer la gloire qui est due au Seigneur, ce qui revient à glorifier le diable. Pour le découvrir je vous invite à lire dans vos Bible le texte de [Matthieu 10 versets 16-38].

Ce texte nous présente d'abord une prophétie que Christ nous laisse et où il présente les souffrances que le peuple de Dieu devra vivre et qui s'étendra à partir de ses disciples à qui il parle mais aussi sur ceux qui vivront jusqu'à la fin du monde.

Jésus précise que ces persécutions ont entre autres pour but que nous ces enfants nous puissions témoigner pour lui, devant les grands de ce monde et qu'il nous faut être tranquiliser quand cela arrivera, car c'est le Saint Esprit qui nous guidera.

En outre, il nous appelle à ne point craindre ceux qui nous persécute pour notre foi, car ils peuvent certes tuer notre corps, mais ne peuvent tuer notre âme.

Celui que nous devons craindre est l'Éternel Dieu qui peut tuer et notre corps et notre âme dans la géhenne. Il nous est aussi présenté l'importance du témoignage que nous devons mener pour le Seigneur, car ceux qui le renieront, où aimeront leurs proches plus que lui, sont indignes de lui et seront rejeté par Christ et par l'Éternel Dieu.

Ainsi, tous ceux qui auront honte du Seigneur, et refuserons de témoigner à la face du monde pour lui, seront rejeté par lui. Outre tout cela, nous apprenons aussi que nous devons aimer le Seigneur plus que notre propre vie et devons le servir avec tout notre être.

Voici ce que nous pouvons encore lire à ce propos : « **Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable :**

*Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »*  
[*Matthieu 22 versets 37-40, Bible Louis Segond*].

Nous devons aimer le Seigneur de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée. Ce qui incombe que nous puissions en tout lui donner la première place.

Nos choix doivent d'abord être établi sur la base de ce que le Seigneur nous demande, et cela même si cela nous amène à subir la persécution des iniques ou que la finalité soit la mort. Quand nous sommes persécutés par ceux qui renient le Seigneur nous trouvons dans [*Actes 5 versets 12-33*], ce que devrait être notre conduite.

Nous retrouvons ici les disciples du Seigneur, qui portait pour lui des fruits abondants. Par leurs ministères, ils lui gagnaient des âmes.

Mécontent de l'influence qu'ils avaient sur le peuple, les hauts dirigeants juifs les ont jetés en prison, et leur à interdit de prêcher au nom de Jésus-Christ mais un ange est venue les délivrer et leur à demander de continuer à prêcher pour le Seigneur.

*C'est ce qu'ils firent avec zèle.* Les apôtres furent présentés à nouveau devant les hautes instances juives qui leur demandèrent pourquoi ils continuaient à prêcher au nom de Jésus-Christ alors qu'ils le leur avaient interdit.

Nous avons ici un cas d'école qui présente la démarche que nous devons avoir en tant qu'enfant de Dieu quand nous sommes persécutés au nom du Seigneur et que l'on nous donne l'ordre de ne plus prêcher l'Évangile. Dans de tels cas notre réponse doit être :

*« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».*

Cette réponse des apôtres a fait *« s'hérissier tous les poils se trouvant sur le dos »* des hauts dignitaires juifs, car ces derniers voulaient les mettre à mort. Nous retrouvons ici les mêmes bases de l'adoration devant être mené soit au Seigneur, soit au *« dieu »* de ce monde, Satan.

L'exemple que nous avons ici nous démontre l'importance du choix de doctrine que nous choisissons de professer, en rejetant la parole de Dieu, nous le renions lui et par extension, nous glorifions le diable. L'adoration que l'on porte au Seigneur est indissociable de l'observation de sa parole.

Ce faisant, celui qui observe les neuf derniers commandements des dix commandements mais contrevient au premier est coupable de les avoir toutes transgressées, et adore par là même le démon.

Ainsi, si vous avez renié la parole de Dieu en vue de subsister alors que vous étiez dans une situation difficile, vous avez transgressé le premier des dix commandements.

Ou encore, si vous avez choisi de rejeter ce que les préceptes divins ont établi en vue de pratiquer vos propres doctrines ou celle d'une tierce personne, vous avez transgressé le premier des dix commandements.

Hormis tout cela, si vous avez, tout en étant chrétien, choisit de vivre selon les rudiments de ce monde, vos actes font de vous un(e) infidèle qui donne gloire au *« dieu »* de ce monde, et par extension vous contrenez au premier commandement.

Pour finir avec cette thématique, je vous dirais que dans tous ces cas, comme vous avez transgressé le premier des dix commandements, vous êtes coupable de les avoir tous transgressés ce qui fait de vous un serviteur et un adorateur du « *dieu* » de ce monde, Satan.

Maintenant ces bases poser, revenons maintenant à l'Église adventiste du septième jour ainsi qu'à ces œuvres de transgression de la loi de Dieu. Certainement, qu'en tant qu'élève brillant et inspiré, vous avez déjà compris où le bât blesse pour cette religion en la matière.

Il est indéniable que sur le papier, l'Église adventiste du septième jour semble observer les dix commandements, et ce qui joue le plus en sa faveur, c'est l'observation du sabbat, qui est le quatrième des dix commandements.

Malheureusement cette religion transgresse le premier des dix commandements, et cela de divers manières. La première base est contenu dans la démarche de *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour.

En acceptant de rejeter le livre « *The Great Controversy* » d'*Ellen G. White* qui présente, entre autres les bases du message des trois anges apocalyptiques, pour ne pas subir la persécution de l'ONU, cette religion n'a pas donné Gloire au Seigneur.

Leurs démarches de préférer la couronne de gloire que l'ONU leur offraient au lieu de tenir ferme pour le Seigneur, à fait qu'ils ont donné gloire, aux nations, dont le « *dieu* » c'est *Satan*.

Ceux qui renient le Seigneur sont rejeté par lui, ainsi de par ces actes cette religion est devenu une infidèle.

Hormis cela, nous avons vu que le fait de rejeter la parole de Dieu pour pratiquer des préceptes humains, donc des doctrines de démon, nous glorifions le diable et retirons au Seigneur la gloire qui lui est due.

Ainsi en cette génération les membre de l'Église adventiste du septième jour contrevient au premier des dix commandements.

Oui, car la gloire qu'ils auraient dû porter au Seigneur en tant que Dieu éternel, en observant sa Sainte Parole, ils ne le font pas, car ce sont des doctrines d'homme (*donc de démon*) qu'ils professent.

Ainsi c'est Satan que cette religion glorifie. Maintenant ces bases posées, intéressons-nous à d'autres œuvres de transgression de la loi de Dieu que pratique la religion adventiste du septième jour.

Pour ce faire, je vous invite à venir assister au culte dominant de cette religion qui se déroulent durant le sabbat, plus exactement le samedi matin. C'est plus exactement durant un moment appelé « *l'école du sabbat* » que l'exaction se passe.

Dans un premier temps découvrons les modalités de ce culte, puis je vous présenterais la transgression de la loi de Dieu qui se perpétue sabbat après sabbat. Ceci nous renseigne à sur les bases sur lesquelles « *l'école du sabbat* » a été institué :

« [...] *De toutes les activités du sabbat matin, c'est dans la classe de l'École du sabbat que le ministère des laïcs est le plus indispensable. Dans la classe, on échange amicalement des idées, on partage une foi et on reçoit une instruction biblique.*

Les amitiés se forment dans cette fraternité, un sentiment d'appartenance à une communauté s'installe. On pose des questions et on y répond dans un cadre informel. *Pendant la plus grande partie du service du sabbat, le visiteur ou le membre écoute :*

*La prière, la musique spéciale et le sermon. Il ou elle peut se joindre aux chants de la congrégation mais la principale opportunité de partage se trouve dans la classe de l'École du sabbat. [...]*

L'École du sabbat est la cellule de communion et de partage la plus importante de l'église. La classe est le lieu privilégié où la majorité des membres reçoit soutien et amitié. [...] *Guider les membres de la classe afin qu'ils apprennent et grandissent.*

Ce que les membres de votre classe doivent apprendre en priorité est la mise en application des vérités de la Bible.

L'École du sabbat ne sert pas tant à apprendre des faits et des doctrines abstraites qu'à s'épanouir dans sa vie chrétienne. [...] »  
[*Animateur de l'École du sabbat pour les adultes, Description de Ministère.*  
Tiré du site : <https://fr.adventsource.org>].

Avant toutes choses, je veux que vous sachiez que je n'ai pas pour objectif de critiquer ce moment de fraternité que les adventistes du septième jour partagent durant le sabbat, dans leur classe de l'école du sabbat, car je trouve admirable ce moment fraternel.

Par contre c'est la transgression de la parole de Dieu qui accompagne ce moment que je veux mettre en exergue. Parlons d'abord des biens faits. La classe de l'école du Sabbat se passe le samedi matin, c'est un moment d'étude de la Bible et d'échange qui se passe en petit groupe ou la leçon étudiée en semaine est débattue.

Ce qui est un concept très enrichissant. C'est un moment de fraternité, où l'étude de la parole de Dieu se fait et où tout un chacun, adventiste du septième jour ou non peut s'exprimer, librement et de façon non formelle. Ce qui est des plus épanouissants.

Ceux qui ne sont pas adventistes du septième jour ou ne connaissent pas le Christ, y trouvent un amour fraternel fort qui généralement, permet qu'en eux puissent se former un sentiment d'appartenance à une communauté. L'objectif est que chaque membre puisse s'épanouir dans la communion fraternelle et ainsi devenir un membre à part entière et active du corps de Christ qu'est l'église.

Tout cela est admirable, et j'ai de très bon souvenir des classes de l'école du sabbat que j'ai eu à fréquenter, durant les quelque *14 ans* où j'ai été adventiste du septième jour.

*Hum... SVP donner des sels à la dame qui vient de s'évanouir, en apprenant que j'ai été adventiste du septième jour et qu'aujourd'hui je combats mon ancienne religion.*

*En vue de connaître mon histoire avec mes anciens frères et sœur en Christ de l'Église adventiste du septième jour, je vous invite à lire le chapitre « Mon combat de foi et ses retombées ».*

Pour en revenir à nos moutons... sorry... à notre sujet, je vous dirais que la seule anicroche de ce moment de partage, dans les classes de l'école du sabbat était pour moi celui du « rapport d'évangélisation et de bienfaisance ».

Oui, malheureusement ce dernier précède cet échange fructueux. L'une des premières choses qui se met en place dans les classes de l'école du sabbat, c'est ce fameux rapport.

Pour ce faire, un préposé à cette tâche tient en mains une feuille cartonnée, sur laquelle est porté un tableau, ou se trouve des cases qui présentent diverses sortes de bonnes œuvres, que les membres de la classe ont réalisés durant la semaine. Voici comment se présente cette fiche : « **Rapport d'évangélisation et de bienfaisance (de l'Église adventiste du septième jour :**

- [...] **Nombre de repas offerts [...],**
- **Nombre de vêtements distribués,**
- *Nombre de personnes secourues,*
- **Aide financière aux nécessiteux,**
- **Nombre d'heures de travail,**
- *Membre rapportant.*

**Valeur approximative d'un repas : 5 €.**

**Valeur approximative d'un vêtement : 10 €.**

**IMPORTANT : Merci de reporter toutes ces informations sur le rapport trimestriel [...]. Départements EDS [...]** ».

Ainsi, la liste des divers bienfaits qui ont été effectués durant la semaine sera énumérée, un à un et tous les membres des diverses classes sont appelés à dire tout le bien qu'ils ont fait. À l'issue de tout cela, le préposé à cette tâche va comptabiliser le nombre total d'action qui a été réalisé par le groupe pour chaque thème.

**Exemple :** *si le groupe compte 8 personnes, et qu'un à donner 1 repas, un autre 2 et un troisième 5, il sera comptabilisé 8.*

*De même, si dans le groupe, un intervenant a donné 2 euros à une personne, ainsi que 20 euros à une autre, elle dira 22 euros. Si quelqu'un d'autre à donner 50 euros elle va le déclarer publiquement, ce qui au final fera un montant de 72 euros pour le groupe.*

*La même chose sera faite pour chacune des thématiques.*

Avant tout, je vous dirais que cette démarche de demander au participant de l'école du sabbat de quantifier leur bonne oeuvre, peu semble inoffensive et bien à propos, car il est aussi censé être un stimulant en vue de pousser les membres à œuvrer dans le champ de leur grand maître, pose néanmoins plusieurs problèmes.

Le premier est que bien qu'ayant une apparence de piéter le système du rapport missionnaire rejette tout ce qui en fait la force, car elle est une violation flagrante de la parole de Dieu qui demande d'être discret sur notre bienfaisance. Voici ce que le Saint Livre déclare à ce propos :

*« Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus ; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense.*

**Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. »** [Matthieu 6 versets 1-4, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est simple de compréhension. Ce que la main gauche fait la droite ne doit pas le savoir. Nos bonnes actions ne doivent pas être étalé au grand jour, et nous devons pas non plus clamer haut et fort, à la face du monde, le bien que nous avons fait à notre prochain. En faisant autrement, nous transgressons l'ordre que le Seigneur nous a donné. Ainsi, la règle divine veut que nos dons et nos bonnes actions soient faits en secret et restent cachées.

À vous qui venez dans la maison de Dieu pour présenter publiquement vos bienfaits réalisés envers les autres, sachez que la seule récompense que vous recevrez pour vos bonnes œuvres, c'est l'acclamation des hommes. Dans la parole de Dieu il nous est présenté le sort que le Seigneur réserve aux paons spirituels qui aiment présenté dans sa maison leurs bonnes actions.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « *Il dit encore cette parabole, en vue de certaines personnes se persuadant qu'elles étaient justes, et ne faisant aucun cas des autres : Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un était pharisien, et l'autre publicain.*

**Le pharisien, debout, pria ainsi en lui-même : O Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain ; Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus.**

*Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant :*

**O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. »**  
[Luc 18 versets 9-14, Bible Louis Second].

Nous avons ici un individu qui est très religieux, mais qui vient dans la maison de Dieu pour présenter ces bonnes oeuvres. En commençant à lire cette histoire pour la première fois, et en étant à son début, donc en ne connaissant pas encore sa fin, on est généralement touché et admiratif de la dévotion que ce pharisien porte à Dieu.

Oui, car cet homme déclare jeûné deux fois par semaine. Ce qui est présenté ici est pour moi, une oeuvre de grande dévotion pour le Seigneur ! Avez-vous conscience, qu'il ne dit pas jeûner de temps en temps deux fois par semaine ? Mais il dit jeûner deux fois par semaine.

Ainsi, comme une année compte en moyenne *52 semaines* ce qui représente *104 jours* de jeûnes *par an*, *1040* pour *dix ans* et *3120* pour *30 ans*. En outre, cet homme se présente comme donnant la dime, et présente sa haute vertu.

Il est important de noter que dans le cas du pharisien les bonnes oeuvres qu'il réalisait et sa vertu n'étaient pas le problème et ne sont pas incriminées ici, mais c'est cet orgueil qu'il en tiraient, tout en oubliant l'amour du prochain et l'humilité, qui est incriminée.

Voici ce que le Seigneur présente à ce propos : « *Quel malheur pour vous, scribes et pharisiens, hypocrites ! Vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et vous laissez de côté ce qui est le plus important dans la loi : La justice, la compassion et la foi ;*

**C'est cela qu'il fallait pratiquer, sans laisser de côté le reste. »**  
[*Matthieu 23 versets 23, La Nouvelle Bible Segond*].

Ainsi ce qui perdit le pharisien c'est son manque de compassion pour le publicain, ainsi que son orgueil spirituel. En le regardant, il se trouvait supérieur à lui. Il est aussi intéressant de noter que la prière du pharisien était secrète, car il a prié dans son coeur, et pourtant il a été rejeté par le Seigneur, car celui qui s'élève sera abaissé et vice-versa.

Nous comprenons donc, la porter de ce qui se passe pendant l'école du sabbat, dans les diverses églises adventistes du septième jour où chaque membre doit quantifier et déclarer publiquement les bonnes actions qu'il a pratiquées. La bénédiction attachée au sabbat ne lui sera pas accordée par le Seigneur, car il c'est non seulement élever (*glorifier*), mais a aussi transgressé le commandement du Seigneur enjoignant de ne pas dire le bien que nous faisons.

En extrapolant, je vous dirais que dans l'absolu, ce précepte peut aussi blesser profondément celui à qui la bienfaisance a été accordée. Prenons un exemple concret :

*Imaginer que vous ayez un ami et frère en Christ, et que durant un temps des plus difficiles, vous lui demander de vous accorder une aide financière bien spécifique pour payer une facture.*

*Vous lui demander 233, 50 euros en emprunt. Il accepte et vous tend une enveloppe avec 300 euros. Mais vous refuser ce qui est en plus, car en vue de le rembourser vous avez déjà fait un budget sur sept mois, ce faisant, le petit plus, risque de vous mettre en difficulté.*

*En expliquant au frère votre situation, il vous propose donc de garder le reste de la somme comme un don, soit 66, 50 euros. Vous acceptez avec reconnaissance.*

*Et le sabbat suivant, à votre grand étonnement, durant la classe de l'école du sabbat que vous partagez tous les deux, vous entendez ce frère répondre 66, 50 euros à la question : aide financière au nécessiteux.*

*Jusqu'à ce moment, vous ne vous considérez pas comme un nécessiteux, en outre, pour vous ce frère aurait gardé cette aide qu'il vous à donner secrète.*

*Oui, vous savez, sa main gauche ne devait pas savoir ce que la droite faisait. Mais il semblerait que la main droite de ce frère soit une commère, et votre coeur à vous dès lors est en lambeau.*

Il est vrai que ce que je présente ici peut paraître, être tiré par les cheveux, mais c'est aussi un risque que nous prenons de blesser notre prochain en déclarant publiquement nos bienfaits.

Dans la réalité, ce qui se passe à ce propos, peut vraiment blesser ceux qui ont oeuvré pour le Seigneur et se taise, afin que leur bienfaisance se face dans le silence.

J'ai le souvenir du mal-être que je vivais jadis au moment où ces questions étaient posées, je me sentais mal, car ma conscience m'empêchait de répondre alors, que je savais avoir oeuvré pour le Seigneur. En ne répondant pas, je passais pour un mauvais chrétien alors que ce n'était pas le cas.

Beaucoup d'adventistes du septième jour à qui j'ai parlé, vivent cette même sensation de mal-être, que j'ai jadis vécu, avec le rapport missionnaire. A vous qui êtes adventiste du septième jour, sachez que le Seigneur n'a point changer !

Ainsi quand tel le pharisien de la parabole, vous venez dans la maison du Seigneur pour dévoiler devant lui vos bonnes œuvres, vous repartirez sans recevoir la bénédiction recherchée.

En outre il ne nous faut pas oublié une réalité Biblique, qui se présente comme suite :

*Dès que le Seigneur décrète quelque chose, sa Parole devient une règle à ne point transgresser.*

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire le *tome III* de ce livre au chapitre intitulé « *La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ* ».

Ainsi, quand le Seigneur déclare « [...] *quand tu fais un don, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite* [...] », c'est un ordre, donc un commandement qu'il nous à donner. Dès lors où nous faisons le contraire en clamant, en public, haut et fort tout le bien que nous avons faits à notre prochain nous transgressons l'ordre, donc, le commandement du Seigneur qui interdit d'agir ainsi, et nous péchons.

Ce qui fait que ceux agissent ainsi transgresse le premier des dix commandements, car ne révère pas le Seigneur et cela au même titre qu'Adam et Ève ont transgressé l'ordre, donc, le commandement leur imposant de ne pas manger le fruit défendu et ont péché.

Ceux qui transgressent la parole de Dieu, enlèvent au Seigneur la gloire qui lui est due et glorifie par là même le « *dieu* » de ce monde Satan. Ce faisant, c'est le premier des dix commandements, enjoignant d'adoré que le Seigneur en n'ayant que lui comme Dieu, que l'on transgresse. Pour poursuivre, je vous dirais que souvent nous faisons des choses qui nous semblent anodines, mais dont, malheureusement les répercussions sont, malgré nous dramatique.

Cette réalité est celle qui pour moi présente le mieux, cette doctrine adventiste du septième jour qui appellent ces membres à déclarer en plein sabbat toutes les bienfaits qu'ils ont pratiquées durant la semaine. Je concède que souvent ceux agissant ainsi le font pour des raisons qu'ils croient bonnes, car c'est en vue de vivre une religion plus fonctionnelle qu'ils agissent.

Malheureusement c'est à leur détriment, car le Seigneur ne peut agréer leurs actes, qui sont des doctrines iniques. Pour le comprendre je vous invite à lire ceci :

**« Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées.**

**Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens ;**

Et, quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés.

Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage des coupes, des cruches et des vases d'airain. Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent :

Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?

*Jésus leur répondit :*

*Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est éloigné de moi.*

C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.

Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. » [Marc 7 versets 2-8, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce deuxième texte des plus à propos : « Qu'aucun homme, sous une apparence d'humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu'il s'abandonne à ses visions et qu'il est enflé d'un vain orgueil par ses pensées charnelles, sans s'attacher au chef, dont tout le corps, assisté et solidement assemblé par des jointures et des liens, tire l'accroissement que Dieu donne.

Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous imposez-t-on ces préceptes : Ne prends pas ! ne goûte pas !

Ne touche pas ! Préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes ?

Ils ont, à la vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps, mais ils sont sans aucun mérite et contribuent à la satisfaction de la chair. » [Colossiens 2 versets 18-23, Bible Louis Segond].

Pour vous présenter la réalité que je voudrais faire ressortir de ces deux textes, je vous dirais qu'il nous faut être très vigilant face aux actes religieux que nous pratiquons.

Nous avons ici des exemples concrets de l'établissement de préceptes humains en vue de rendre la religion plus pratique.

À voir les choses qui sont pratiquées, on a l'impression qu'ils sont agréés du Seigneur, car ils appellent à l'oubli de soi, les actes devant se faire appellent à l'humilité et à l'abnégation etc.

Dans l'un des textes nous voyons que tout devait être soigneusement lavé, les mains ainsi que les ustensiles avant le repas.

Cette base d'hygiène est nous le comprenons normal, mais quand elle devient des préceptes religieux et que ceux qui ne les font pas sont discriminé, là le légaliste prend le pas sur l'amour.

Surtout, quand ceux qui œuvrent ainsi et juge leur frère, sont ceux la même qui transgresse outrageusement la parole de Dieu.

Les actes religieux qui n'ont aucun fondement biblique sont destiné à la glorification de la chaire. Oui, en les pratiquant, on paraît être une personne qui aime le Seigneur, mais en fait c'est de la vantardise.

*Oui, combien nous pouvons donner aux autres le sentiment que nous sommes « saints », lorsque qu'en plein sabbat, dans la classe de l'école du sabbat, notre réponse à la question « nombre de repas offerts », est 50.*

*Les autres élèves, qui n'auront, de leur côté, donner que 2 repas ou pas du tout, en arrivent généralement à penser :*

*Wouar, frère (sœur) untel est vraiment engagé pour le Seigneur. Malheureusement, en agissant ainsi, l'on perd sa couronne, car on a transgressé le commandement de Dieu demandant que la main gauche ne sache pas ce que fait la droite.*

L'un des gros soucie avec cette doctrine adventiste du septième jour qui est incriminée dans ce chapitre est qu'ils appellent à l'oubli de soi en vue de servir le Seigneur, ce faisant elle semble être agréée par lui, alors qu'il n'en est rien. Comme nous venons de le voir, la parole de Dieu nous met en garde contre de telles doctrines.

Les pratiques nous permet de nous sentir très religieux, mais n'as aucun moyen de nous sanctifié, car la parole de Dieu seul à cette capacité [Jean 17 verset 17], [1 Timothée 4 verset 5].

Par contre en pratiquant ce type de doctrine nous perdons notre couronne de vie éternelle (*le prix de la course*).

Pour continuer, je vous dirais que souvent nous n'avons pas toujours conscience de ce que représentent nos mauvaises actions envers le Seigneur, quand ces dernières ne sont pas des péchés flagrants.

Ainsi nous arrivons à pratiquer des choses que Dieu condamne et qui passe comme étant acceptable aux yeux des hommes.

Ce texte nous présente une telle réalité :

**« Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition.**

**Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; Et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :**

**Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie.**

*Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables. » [Marc 7 versets 9-13, Bible Louis Segond].*

La première base que j'aimerais mettre en exergue ici, est ce qui se passait en ce qui concerne le cinquième commandement du Seigneur.

Lisons ceci pour découvrir sa teneur : **« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. » [Exode 20 verset 12, Bible Louis Segond].**

Ce commandement du Seigneur était transgressé par les scribes et les pharisiens qui avaient établi une doctrine leur permettant de ne pas assister leurs parents, dès lors où ils avaient déclarés que ce qu'ils avaient et qui étaient destinés à les honorer étaient destinés à Dieu.

Un autre point d'importance nous est ici présenté, nous découvrons que les doctrines d'hommes – ici c'est d'un précepte qui avait été orchestrés pour justifier que l'on puisse ne pas honorer les parents qu'il s'agit, mais cela peut être toute doctrine qui contrevient à aux Saintes Écritures – annulent la parole de Dieu.

Je tiens à souligner que ce qui est annulé n'est pas la parole de Dieu elle-même, car elle est éternelle [*1 Pierre 1 verset 23-25*].

Ce qui est annulé c'est la bénédiction qui devait être reçue et qui était acté dans la promesse contenue dans cette portion des Saintes Écritures. Cette réalité nous le découvrons dans la vie d'Ésaü à qui la bénédiction du droit d'aînesse était échue et qui par ses actions l'a perdu [*Hébreux 12 versets 16-17*].

Néanmoins, bien qu'il ne pût plus jouir du droit d'aînesse, la promesse du Seigneur demeurerait toujours. Oui, car c'est son frère Jacob qui en hérita [*Genèse 25 versets 29-34*], [*Genèse 27 versets 1-40*].

Ce que nous venons de voir est d'importance, car nous comprenons que toute doctrine d'homme qui est institué au sein des préceptes que le Seigneur nous donne annule la bénédiction que l'on devait recevoir.

Pour comprendre la porter de telles actions dans le cadre du sabbat, il nous faut comprendre, ce que le Seigneur fait pour nous quand nous venons l'adorer dans sa maison en plein sabbat.

Pour ce faire lisons ceci : « *Ainsi parle l'Éternel : observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste ; car mon salut ne tardera pas à venir, et ma justice à se manifester.*

**Heureux l'homme qui fait cela, et le fils de l'homme qui y demeure ferme, gardant le Sabbat, pour ne point le profaner, et veillant sur sa main, pour ne commettre aucun mal ! Que l'étranger qui s'attache à l'Éternel ne dise pas : l'Éternel me séparera de son peuple !**

**Et que l'eunuque ne dise pas : Voici, je suis un arbre sec ! Car ainsi parle l'Éternel : Aux eunuques qui garderont mes Sabbats, qui choisiront ce qui m'est agréable, et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom préférables à des fils et à des filles ;**

**Je leur donnerai un nom éternel, qui ne périra pas.**

**Et les étrangers qui s'attacheront à l'Éternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Éternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le Sabbat, pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte, et je les réjouirai dans ma maison de prière ;**

*Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel ; Car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. Le Seigneur, l'Éternel, parle, lui qui rassemble les exilés d'Israël : je réunirai d'autres peuples à lui, aux siens déjà rassemblés. » [Ésaïe 56 versets 1-8, Bible Louis Segond].*

*Complétons avec ceci : « Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, tu relèveras des fondements antiques ; On t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable.*

**Si tu retiens ton pied pendant le Sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du Sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en le glorifiant, et si tu l'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel, et je te ferai monter sur les hauteurs du pays, je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père ; Car la bouche de l'Éternel a parlé. » [Ésaïe 58 versets 12-14, Bible Louis Segond].**

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que le Seigneur réserve une bénédiction spéciale à ceux qui observent le sabbat. Ceux qui viennent ainsi pour l'adorer dans les lieux de culte jouiront des bénédictions que le seigneur réserve à son peuple.

Nous découvrons aussi que ceux qui persévéreront dans l'alliance du Seigneur, donc dans celle faite en Jésus-Christ et par où le Seigneur a racheté l'humanité par le sang de son divin fils [Hébreux 10 versets 1-23] et qui observeront le sabbat, auront un nom éternel, donc vivront éternellement.

Néanmoins tout cela est conditionnel, car observer le sabbat en faisant selon notre volonté au détriment de ce que nous demandent les Saintes Écritures, et transgresser le saint jour du Seigneur, nous rend inéligibles et aux bénédictions attachées au sabbat et à la vie éternelle.

Pour que les bénédictions liées au sabbat soient effectives pour nous, nous devons mettre en place plusieurs choses :

- *Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste,*
- *Garder le Sabbat, pour ne point le profaner, et veiller sur nos mains, pour ne commettre aucun mal,*
- *Garder le Sabbats, en choisissant de faire en ce jour, ce qui agréable au Seigneur*
- *Retenir nos pieds pendant le Sabbat, pour ne pas faire notre volonté en ce saint jour du Seigneur,*
- *Honoré le sabbat en ne suivant point nos voies, en ne nous livrant pas à nos penchants et à de vains discours.*

C'est ainsi que la bénédiction attachée au sabbat sera nôtre.

Par contre nous avons vu que la bénédiction que l'on devait recevoir est annulé par les doctrines d'hommes que nous pratiquons.

Ainsi, quand en plein sabbat, tous les adventistes du septième jour déclarent publiquement toutes les bienfaits qu'ils ont faite pour les autres, ils transgressent le commandement ou le Seigneur demande que ce que notre main gauche fait la droite ne doive pas le savoir.

En agissant ainsi, vous n'êtes plus dans les bases d'observation du sabbat, mais vous agissez selon votre cœur et perdez les bénédictions qui lui sont liées.

Votre situation est dès lors comme celle du pharisien de la parabole, comme vous vous êtes élevé, vous serez donc abaissé et rejeté par le Seigneur.

Le pire dans cette histoire est que même les adventistes du septième jour qui se taisent quand ces fameuses questions sur leurs bienfaits sont posées, sont coupables devant le Seigneur d'avoir aussi transgressé sa parole, car le corps de Christ est uni pour le meilleur et le pire.

Cette réalité nous le retrouvons dans [1 Corinthiens 12 versets 12-27] et dans [Matthieu 23 versets 29-38], nous voyons que c'est tout le peuple de Dieu qui est coupable à cause des fautes de leurs hauts dirigeants et dans [Josué 7 versets 1-22] nous découvrons qu'a causé du péché d'un seul, Acan, tous étaient rejetés par le Seigneur.

Il est important de comprendre que même si ce que nous pratiquons et par lequel nous transgressons la parole de Dieu semble être anodin ou une bonne chose, comme *Uzza* [2 Samuel 6 versets 6-8], qui s'est permis de soutenir l'arche du Seigneur, alors qu'il n'avait pas l'accréditation pour cela, nous serons rejetés par le Seigneur.

*Ainsi nous comprenons, que même si nous avons de la bonne volonté et du zèle pour le Seigneur, si nous ne sommes pas dans l'obéissance de sa parole, nous agissons en vain.*

Ce que le Seigneur désire, c'est notre obéissance à sa parole. Il est important de ne jamais perdre de vue la place que l'obéissance à la parole de Dieu doit avoir au sein de son peuple :

« [...] **Les holocaustes et les sacrifices font-ils autant plaisir à l'Éternel que l'obéissance à ses ordres ? Non !**

*Car l'obéissance est préférable aux sacrifices, la soumission vaut mieux que la graisse des béliers.*

**Car l'insoumission est aussi coupable que le péché de divination et la désobéissance aussi grave que le péché d'idolâtrie. [...]** » [1 Samuel 15 versets 22-23, Bible Semeur].

Un point important est à relever ici. La désobéissance à la parole de Dieu est un péché.

Ce dernier étant la transgression de la loi de Dieu [1 Jean 3 verset 4], ainsi, la désobéissance aux directives divines est une transgression de ces commandement, donc de sa divine loi, qui est aussi l'Évangile.

Ainsi quiconque transgresse la parole de Dieu, transgresse la loi, et tout particulièrement le premier des dix commandements.

En comprenant ces bases, nous sommes plus aux claires face à nos actes, les plus anodins, nous menant à transgresser la loi de Dieu.

Comprendre ce qu'est réellement la loi de Dieu nous permet de mieux appréhender, notre obligation de la respecter, sinon, en la transgressant, nous péchons et sommes séparés du Seigneur.

Ceci nous renseigne : « *Voici, la main de l'Éternel n'est pas trop courte pour délivrer ; ni son oreille trop pesante pour entendre ;*

**Mais ce sont vos iniquités qui ont fait la séparation entre vous et votre Dieu, et ce sont vos péchés qui lui font cacher sa face, pour ne plus vous entendre. »** [Ésaïe 59 versets 1-2, Bible Ostervald].

Il nous faut donc être vigilant dans les doctrines que nous professons et dans les actes que nous posons chaque jour, afin de ne pas contrevenir à la parole de Dieu et tout particulièrement à sa sainte loi, car rappelons-le, le péché c'est la transgression de la loi.

Il est aussi important de comprendre que venir louer le Seigneur dans sa maison, et cela durant le sabbat ou pas, alors que l'on transgresse sa sainte parole est vain, car voici ce que le Saint Livre déclare à ce propos : **« Cieux, écoutez ! Terre, prête l'oreille !**

**Car l'Éternel parle. J'ai nourri et élevé des enfants, mais ils se sont révoltés contre moi. Le boeuf connaît son possesseur, et l'âne la crèche de son maître :**

*Israël ne connaît rien, mon peuple n'a point d'intelligence. [...]*  
*Quels châtiments nouveaux vous infliger, quand vous multipliez vos révoltes ? La tête entière est malade, et tout le coeur est souffrant.*

**De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état :**

*Ce ne sont que blessures, contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile. [...]*

**Qu'ai-je affaire de la multitude de vos sacrifices ? dit l'Éternel. Je suis rassasié des holocaustes de béliers et de la graisse des veaux ; Je ne prends point plaisir au sang des taureaux, des brebis et des boucs.**

**Quand vous venez vous présenter devant moi, qui vous demande de souiller mes parvis ?**

**Cessez d'apporter de vaines offrandes : [...]** Je ne puis voir le crime s'associer aux solennités.

[...] **Quand vous étendez vos mains, je détourne de vous mes yeux ; Quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas : Vos mains sont pleines de sang. »** [Ésaïe 1 versets 2-3, 5-6, 11-13, 15, Bible Louis Segond].

Il est illusoire de croire que l'on peu agir selon nos plans, au détriment de la parole de Dieu et pensée qu'il nous agréera et nous bénira quand nous nous présentons pour lui porter un culte.

Le Seigneur ne peut agréer un culte bigarré ou se mélange la transgression de sa parole avec les choses saintes. Cette réalité est très manifeste dans le culte que l'Église adventiste du septième jour porte au Seigneur durant le sabbat. D'un côté le témoignage que porte cette religion en mettant de côté le septième jour de la semaine pour rendre au Seigneur un culte sabbatique est des plus louables.

Par le geste de ne pas travailler du vendredi soir au coucher de soleil jusqu'au samedi soir au coucher de soleil, cette religion honore le nom du Seigneur. Voici sa base doctrinale en la matière :

**« Croyances fondamentales (des adventistes du septième jour) N°19 le sabbat : Au terme des six jours de la création, l'Auteur de tout bien s'est reposé le septième jour et a institué le sabbat comme mémorial de la création pour toute l'humanité.**

**Le quatrième commandement de la loi divine et immuable requiert l'observation de ce septième jour de la semaine comme jour de repos, de culte et de service, en harmonie avec les enseignements et l'exemple de Jésus, le Seigneur du sabbat.**

**Le sabbat est un jour de communion joyeuse avec Dieu et entre nous. *Il est un symbole de notre rédemption en Christ, un signe de notre sanctification, un témoignage de notre fidélité et un avant-goût de notre vie future dans le royaume de Dieu. Le sabbat est le signe permanent de l'alliance éternelle de Dieu avec son peuple.***

*L'observation joyeuse de ce temps sacré d'un soir à l'autre, d'un coucher de soleil à l'autre, est une célébration des oeuvres créatrice et rédemptrice de Dieu. (Genèse 2 : 1-3 ; Exode 20 : 8-11 ; Luc 4 : 16 ;*

*Hébreux 4 : 1-11 ; Deutéronome 5 : 12-15 ; Ésaïe 56 : 5,6 et 58 : 13, 14 ; Matthieu 12 : 1-12 ; Ézéchiel 20 : 12, 20 ; Lévitique 23 : 32 ; Marc 1 : 32) » [MANUEL D'EGLISE Edition française de l'ouvrage (Church Manual) révisée en 1981 par la Conférence Générale des adventistes du septième jour].*

Ainsi, les adventistes du septième jour portent un témoignage aux yeux des habitants des nations qui présente l'Éternel Dieu comme étant le créateur de toutes choses.

Pour découvrir les bases régissant le sabbat je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *Les modalités bibliques pour l'observation du sabbat* ».

Néanmoins, durant le sabbat, tous les adventistes du septième jour, transgressent, sur toute la surface de la terre, la parole de Dieu en déclarant publiquement leur bienfaisance, et cela sabbat après sabbat.

Pour bien comprendre la porter de tel fait, il faut que nous puissions en revenir à l'un des critères faisant reconnaître « *l'Église du reste* ». Pour ce faire relisons ceci :

« *Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus.* » [Apocalypse 12 verset 17, Bible Louis Segond].

L'un des deux points faisant reconnaître le reste fidèle du Seigneur, donc « *l'Église du reste* » est qu'il garde les commandements de Dieu.

L'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue se réclame comme étant « *l'Église du reste* » pourtant, je viens de vous démontrer qu'elle transgresse la loi de Dieu et tout particulièrement le premier des dix commandements.

Voici comment sont présenté ceux agissant ainsi :

« **Si nous gardons ses commandements, par là nous savons que nous l'avons connu. Celui qui dit :**

**Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui :**

*Par là nous savons que nous sommes en lui.*

*Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même. » [1 Jean 2 versets 3-6, Bible Louis Segond].*

Nous retrouvons encore ici la présence de deux œuvres bien distincts, celui de la vérité et celui du mensonge.

Ceux qui disent aimé le Seigneur mais qui ne gardent pas ces commandements, donc les transgressent sont des menteurs.

Ce qui a pour répercussion que l'Esprit de Dieu ne peut pas vivre, ou ne peut plus vivre en eux, car il n'est donné et ne demeure qu'en ceux qui sont fidèles au Seigneur. Pour découvrir toutes ces réalités que je viens de vous présenter, je vous invite à lire les textes suivants :

*[1 Jean 3 verset 24], [Actes 5 verset 32], [Jean 14 versets 15-18], [Éphésiens 4 verset 30], [1 Thessaloniens 5 verset 19].*

En faisant la somme de tous ces textes nous comprenons que quand on transgresse la parole de Dieu, tout particulièrement ces commandements, l'on attriste dans un premier temps le Saint Esprit et si l'on persiste dans nos péchés il finit par s'éteindre en nous.

C'est en gardant les commandements du Seigneur que son Esprit Saint demeure en nous.

Quand le Saint Esprit s'éteint en nous à cause de nos choix qui nous ont porter à rejeter et le Seigneur et sa parole c'est un esprit d'égarement qui prend place en nous [2 Thessaloniens 2 versets 9-12].

Nous retrouvons dans ce texte, encore le contraste qui est fait entre la vérité et le mensonge. Ceux qui rejettent la vérité reçoivent un esprit d'égarement qui les mène à croire au mensonge, tous en pensant être dans la vérité. Dès lors cet esprit d'égarement les mènent à mal agir, tout en pensant servir le Seigneur.

Ainsi ces doctrines d'hommes qui ont été institués par l'Église adventiste du septième jour au détriment de la parole de Dieu, en plein sabbat à pour effet d'annuler les effets sanctifiant de l'Esprit de Dieu sur les cœurs.

La répercussion directe est que désormais cette religion est devenu un lieu ou la révérence et la vraie crainte du Seigneur n'est plus.

Ce que je viens de vous dire, en ce qui concerne la sanctification des adventistes du septième jour, n'est pas un faible mot, car voici ce qui se passe dans les églises de cette religion :

« [...] Aujourd'hui, plusieurs semblent ignorer le comportement à adopter dans la maison de Dieu. Il nous arrive de constater dans certaines églises un laisser-aller qui détruit l'atmosphère sacrée du service. *Des rires, des chuchotements, des palabres, des va-et-vient, des enfants et des jeunes qui mangent, des adultes qui mâchent du chewing-gum ; une réforme s'impose.*

La présence de Dieu est déshonorée. Dieu désire un culte d'adoration de qualité : en esprit et en vérité. [...]

Nous comptons sur vous pour faire renaître la piété pratique dans nos églises. *Nous souhaitons que ces dispositions aident nos frères et sœurs à prendre conscience de la nature et de l'importance de la révérence dans la maison de Dieu. [...] Par la sainteté attachée au sanctuaire terrestre, les chrétiens peuvent apprendre comment ils devraient considérer le lieu où Dieu rencontre son peuple.*

Un grand changement s'est produit, non pour le mieux, mais pour le pire, dans les habitudes et dans les coutumes des gens en ce qui concerne le culte rendu à Dieu.

Les choses précieuses et sacrées qui nous rattachent à Dieu perdent rapidement leur emprise sur nos esprits et sur nos coeurs, et elles sont rabaissées au niveau des choses communes.

La révérence que le peuple témoignait autrefois à l'égard du sanctuaire, où il rencontrait Dieu, a disparu en grande partie.

*Cependant, c'est le Seigneur lui-même qui a établi l'ordre de son service, l'élevant bien au-dessus des choses temporelles. [...]*

Il n'est que trop vrai que le respect dû à la maison de Dieu s'est presque éteint. On ne discerne ni les choses ni les lieux sacrés, on n'apprécie pas ce qui est saint et élevé. N'y a-t-il pas une cause à cette absence de piété fervente dans nos familles ?

N'est-ce pas parce que l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière ?

*Dieu a donné à son peuple, autrefois, des règles d'ordre, parfaites et exactes. Son caractère a-t-il changé ? N'est-il pas le Dieu grand et puissant qui règne aux cieux des cieux ?*

*Ne nous serait-il pas profitable de lire souvent les directives données par Dieu lui-même aux Hébreux, nous sur qui la lumière de la glorieuse vérité darde ses rayons, et qu'à leur exemple nous révérions la maison de Dieu ?* **Nous avons d'abondantes raisons de maintenir un esprit de piété et de ferveur dans le culte du Seigneur.**

**Nous avons même des raisons d'être plus réfléchis et plus respectueux dans notre culte que les Juifs eux-mêmes. Mais un ennemi a été à l'œuvre pour détruire notre foi dans la sainteté du culte chrétien. [...]**

**La conduite des adorateurs de Dieu dans le sanctuaire doit être élevée, raffinée, sanctifiée. Cette question a été tristement négligée. L'importance en a été méconnue ;**

**En conséquence, le désordre et le manque de respect ont régné, et Dieu en a été déshonoré. Alors que les chefs de l'église, les prédicateurs, les fidèles et les parents ne professent aucune opinion élevée à cet égard, que pourrait-on attendre des enfants qui sont inexpérimentés ? On trouve ces derniers trop souvent en groupes, loin des parents qui devraient veiller sur eux.**

**Cependant, ils sont en présence de Dieu et son oeil les observe ; Ils sont légers et frivoles, ils chuchotent et rient ; ils sont insoucians, inattentifs et irrespectueux.**

*On leur a rarement dit que le prédicateur est l'ambassadeur de Dieu, que le message qu'il apporte est un des moyens suscités par le Seigneur pour le salut des âmes, que pour tous ceux auxquels ce privilège est donné, ce sera une saveur de vie pour la vie ou une saveur de mort pour la mort. [...]*

**Dans l'esprit de plusieurs chrétiens, les pensées qui ont trait à la maison de Dieu ne sont pas plus sacrées que celles qui se rapportent à un endroit quelconque.**

*Certains frères se permettent d'entrer dans le lieu de culte, avec des habits malpropres et la tête couverte. Ils ne se rendent pas compte qu'ils vont rencontrer Dieu et ses saints anges. Il devrait y avoir un changement radical à cet égard dans toutes nos églises.*

*Les prédicateurs eux mêmes doivent se montrer beaucoup plus scrupuleux à ce sujet. A cause du manque de respect dans l'attitude, dans la toilette et dans la conduite, et faute d'un état d'esprit convenable, Dieu a souvent détourné sa face de ceux qui s'assemblaient pour le culte. [...] » [Texte de l'Union des Antilles et Guyane Françaises des église adventistes du septième jour : L'UAGF présente : Programme des cultes 2021, Dieu en premier].*

Avant tout il est important de noter que ce texte vient *des hautes instances Antilles Guyane française de l'Église adventiste du septième jour*, c'est donc une bonne représentation de ce qui se passe au sein de cette religion.

La base la plus importante qui ressort pour moi de ce texte est que la révérence due au Seigneur a disparu parmi les adventistes du septième jour et que sa présence est déshonorée parmi eux.

La piété a disparu, tant et si bien que les hautes instances aspirent à la faire renaître. En outre, il est à noter que les choses non pas toujours été ainsi, car il est précisé que :

*« [...] Un grand changement s'est produit, non pour le mieux, mais pour le pire, dans les habitudes et dans les coutumes des gens en ce qui concerne le culte rendu à Dieu [...] ».*

Nous apprenons aussi que les choses saintes sont rabaissées au sein des églises adventistes du septième jour.

Nous apprenons ainsi que :

*« [...] le respect dû à la maison de Dieu s'est presque éteint. On ne discerne ni les choses ni les lieux sacrés, on n'apprécie pas ce qui est saint et élevé [...] ».*

Désormais, ce qui règne au sein de cette religion c'est le désordre et le Seigneur est déshonoré dans ces lieux. Les membres de cette religion viennent au temple comme s'ils allaient au marché ou au fast fast-food, sans révérence, mais justes par coutume.

Ce n'est pas le Seigneur qu'ils viennent chercher mais des mondanités et des discussions vaines.

Tout cela contrevient à la tenue que l'on doit avoir dans la maison du Seigneur, surtout pendant le sabbat, où nous l'avons vue, nous devons ne pas faire notre volonté mais venir en vue d'être en osmose avec le Seigneur. Pour moi le pire de tout ce que nous avons vu est ce qui suit et que nous présente ce texte :

**« [...] Alors que les chefs de l'église, les prédicateurs, les fidèles et les parents ne professent aucune opinion élevée à cet égard, que pourrait-on attendre des enfants qui sont inexpérimentés ?**

**On trouve ces derniers trop souvent en groupes, loin des parents qui devraient veiller sur eux. [...] »**

Ainsi il nous est présenté les adultes, les prédicateurs, les dirigeants comme s'étant éloigné du Seigneur.

Ce qui fait que la nouvelle génération, donc les enfants, n'ayant pas de repère sont donc à la dérive. Cette réalité est terrible, car si Dieu n'est plus au centre, c'est signe que c'est le démon qui trône dans les temples adventistes du septième jour. En vue de remédier à cette situation, voici les solutions qui sont proposées :

**« [...] N'y a-t-il pas une cause à cette absence de piété fervente dans nos familles ? N'est-ce pas parce que l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière ? [...]**

**Mais un ennemi a été à l'œuvre pour détruire notre foi dans la sainteté du culte chrétien.**

**[...] Il devrait y avoir un changement radical à cet égard dans toutes nos églises. [...] »**

Ici le besoin d'un changement radical, donc d'une réforme en profondeur des bases adventistes du septième jour est présenté.

Pour ce faire, la cause de ce manque de piété qui sévit au sein de cette religion est présenté comme étant due au fait que « *l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière* ».

Et celui qui est censé avoir oeuvrer ainsi est l'ennemi, donc le démon. Pour vous présenter la réalité que vie en cette génération cettereligion, je m'en vais vous donner une image.

*Imaginer des gens qui ont reçu un coup, qui c'est infecter et à former une poche de pus. Pour se soigner, il se contente de mettre des pansements, alors qu'il aurait fallu percer cette poche fétide. La finalité sera donc la gangrène et la mort. Ce qui se passe ici est dramatique ! C'est pourtant ce que cette religion fait.*

Avez-vous remarqué la raison qui est présenté pour expliquer la décadence adventiste du septième jour ? C'est à cause du fait que « *l'idéal sublime de la religion est traîné dans la poussière* » que ces choses sont censées se mettre en place.

Alors qu'en réalité si les adventistes du septième jour pratiquent des œuvres d'aveuglement c'est parce que « **l'idéal sublime de la parole de Dieu est traîné dans la poussière** » par cette religion.

En outre, ici Satan est présenté comme étant l'auteur de toutes ces choses. Néanmoins, je suis étonné, car voici ce que la parole de Dieu nous dit : « **Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège.**

**Aussi le diable ne peut-il rien contre lui.** *Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].*

Complétons avec cet autre texte : « *Les soixante-dix revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en ton nom. Jésus leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.*

**Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi ; Et rien ne pourra vous nuire. » [Luc 10 versets 17-19, Bible Louis Segond].**

Finissons avec ceci : « **L'occultisme ne peut rien contre Jacob, ni la divination contre Israël [...]** » [*Nombres 23 verset 23, Bible de la Colombe*].

En faisant la synthèse de ces textes nous comprenons que le diable, et ces divers sbires, ne peuvent faire déchoir de leurs fermetés ceux qui demeurent ancrés en Christ, car ils ne peuvent les toucher.

Tout au contraire, le Seigneur nous donne à nous son peuple la puissance pour dominer toutes les forces démoniaques et tout ce qui est de l'occulte, les maléfica, la divination ne peut rien contre nous.

Le démon peut persécuter les enfants fidèles du Seigneur, même faire en sorte de nous tuer, par le biais de ces serviteurs humains, mais il ne peut nous séparer de Jésus-Christ, car rien ne peut le faire, pas même la mort [*Romains 8 versets 28-39*].

Ainsi ceux qui ont fait alliance avec Christ et son séparé de lui, le sont à cause de leur choix d'être infidèle au Seigneur.

Nous comprenons donc que, si le diable et ces divers serviteurs ont pu ainsi ravager l'oeuvre adventiste du septième jour, c'est bien parce que les membres de cette religion ont choisi de rejeter la parole de Dieu pour lui préférer leurs préceptes.

Dès lors ayant pratiqué ce que le Seigneur n'a point prescrit et interdit, ils ont été en communions avec le démon, et sont devenu ces enfants qui cherchent à faire sa volonté [*1 Corinthiens 10 versets 13-23*], [*Jean 8 verset 44*].

En lisant ce texte de l'Église adventiste du septième jour que nous avons vu plus haut, j'avais un sourire jusqu'aux oreilles. Oui car les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont enclenché des choses et sont étonnés des réactions normales qui s'ensuivent.

Voici qu'elle fut ma pensée qui m'amena se sourire :

*Je m'imagine une jeune femme, qui se trouve face à une grosse fourmilière, qui sort de terre. Cette dernière va écraser cet habitat des fourmis à coup de botte. Puis, elle va sagement s'asseoir sur ce qui reste, mais pour faire bonne mesure, elle va au préalable baisser sa culotte.*

*Puis dix minutes... hum... que dis-je deux minutes plus tard, on la voit courir comme une folle les fesse, à l'air et toute rouge suite aux morsures des fourmis.*

*Le pire est qu'elle ne comprend pas ce qui lui arrive.*

*Cette jeune femme fait donc preuve de folie, car elle a posé un acte sans conscience des retombés de celui-ci.*

Cette réalité est pour moi applicable à ce que vie l'Église adventiste du septième jour en ce siècle. Cette religion, a institué des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu et tout particulièrement au premier des dix commandements, et elle est étonnée que ces membres pratiquent des œuvres qui ne glorifient pas le Seigneur.

La révérence due à la maison de Dieu n'est plus présente, car les membres d'église agissent désormais comme le font les païens.

Pour moi, tout ceci est tout à fait normal, car les bonnes actions que nous pratiquons ne nous viennent pas de nous, mais c'est l'Esprit de Dieu qui nous les inspire [*Galates 5 versets 16-17, 22-25*].

L'Église adventiste du septième jour ayant entrepris de transgresser la parole de Dieu en vue de rendre sa religion plus pratique et productive, l'Esprit de Dieu s'est éteint dans les membres de cette religion. Les seuls en qui le Saint-Esprit demeure, ce sont ceux qui sont à contre-courant et qui tel Corneille et sa famille [*Actes 10*] font en sorte de rester fidèle au Seigneur malgré le marasme ambiant.

Ce faisant, comme l'Esprit de Dieu ne peut vivre dans les infidèles, donc dans ceux qui transgressent la parole de Dieu, désormais ce sont les fruits de la chair [*Galates 5 versets 19-21*], que les adventistes du septième jour, dans leur grande majorité pratique.

Comme nous l'avons vue la transgression de la parole de Dieu a pour répercussion directe de rejeter le Seigneur comme Dieu et de lui enlever la gloire qui lui est due, et la répercussion est que l'on adore Satan lui le « *dieu* » de ce monde.

*En agissant ainsi c'est le premier des dix commandements que l'on transgresse.*

Fort des œuvres que pratique en cette génération l'Église adventiste du septième jour et qui font de ces membres des transgresseurs du premier des dix commandements nous pouvons dire qu'elle ne garde ni les commandements de Dieu ni la prophétie.

En outre, comme nous l'avons déjà vue, cette religion ayant rejeté les messages des trois anges, notifié entre autres dans certains livres d'*Ellen G. White*, ce faisant, en ce siècle le qualificatif qui convient à l'Église adventiste du septième jour n'est pas celui d'Église du reste, mais celui de faux prophète, qui œuvre pour le démon.

*Ce faisant, la doctrine adventiste du septième jour que cette religion se réclame comme étant « l'Église du reste » est qu'une vaste supercherie.*

Dans les chapitres qui suivent, je continuerais à vous présenter les transgressions de la parole de Dieu que cette religion pratique. Pour finir je vous dirais que voici l'image que j'ai de vous qui êtes adventiste du septième jour :

*En présentant publiquement leurs bonnes actions, les membres de cette religion sont devant Dieu telles des bouteilles déjà remplies à ras, dans lequel il n'y a plus de place pour les eaux vives qui sont donner aux enfants de Dieu.*

*Ces eaux vive représentent le Saint-Esprit qui n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur [Jean 4 verset 14] [Jean 7 versets 37-39].*

À vous peuple adventiste du septième jour, ne laissez plus les hommes vous égarer et vous rendre à nouveau esclave du démon, a cause de votre désobéissance à la parole de Dieu.

Sachez le bien, que vous qui transgressez la parole de Dieu, vous êtes aussi coupable qu'un idolâtre et un infidèle et l'Esprit de Dieu ne peut vivre dans un infidèle. Adventiste du septième jour, changez vos voix et marchez désormais en renouveau de vie.

J'ai foi que parmi vous se trouvent des enfants de Dieu qui soupiret et espère qu'une réforme se face, et par laquelle la parole de Dieu retrouvera la première place au sein de l'adventisme.

## 12 Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice

**P**our commencer ce chapitre je vous dirais que dans ce monde, ceux qui veulent briller en société, vont généralement toujours rechercher trois choses, la première est la puissance, le second est la renommée, et la troisième qui est la plus importante des trois, car à elle seule peut permettre aux deux autres d'exister, c'est la richesse.

L'argent étant le nerf de la guerre, beaucoup n'hésiteront pas à prendre des voies détournées et hors la loi en vue de remplir leur caisse. Généralement, cette quête financière, étant destiné à briller, ce faisant, avec cet argent frauduleusement acquis ces personnes feront le bien autour d'eux, en vue d'avoir une légitimité.

Néanmoins, utiliser de l'argent sale pour faire le bien, le rend-il propre ? Pour y répondre, prenons un exemple concret.

Pour ce faire je vous amène dans un village où tous les habitants son prospère, ils vivent dans de belles maisons, à côté desquelles de belle voiture trône, *Férraris, Porches, Bugattis etc.* sont légion dans ses lieux des plus « *paradisiales* ». Les habitants de ce lieu semblent avoir tous réussi le rêve américain.

Combien la vie du plus grand nombre semble vide et insipide en comparaison à celle que vivent ces nantis. Néanmoins, la vie nous apprend qu'il ne faut pas envier la vie des autres, car l'origine de leur bien peut être des plus ténébreux.

En ce qui concerne ces nantis, en vue de comprendre d'où vient leur fortune, il suffit de les suivre durant certains soirs où on les voie récupérer des sacs remplis d'argent.

Pourtant ils ne sont pas transporteur de fonds, ni trafiquant de drogue, ni des gens de la pègre ou de la mafia, mais ce sont des blanchisseurs d'argent sale qui proviennent de la vente de drogue, d'extorsions, etc. Ces sommes ont été obtenu au prix du sang d'innombrable innocent, certaines fois le meurtre de famille entière, tués pour n'avoir pas voulu adhérer à ce système.

Nos nantis, de leur côté ne vendent pas de drogue, n'extorquent personne, et ne commettent pas d'assassinat, mais ils sont les petites mains qui vont faire en sorte de rendre l'argent de la drogue légal en l'investissant dans leur entreprise.

Ce faisant, une grosse partie de ce financement, leur revient. Ainsi le « paradis » de ces gens a pour base l'enfer de la toxicomanie que vivent les dépendant à ces drogues ainsi que le prix du sang de tous ces Innocents qui ont été tués. Néanmoins nos nantis, se donnent bonne conscience en ce disant qu'ils ne font que blanchir de l'argent, mais non jamais fait de tort à personne.

En outre, pour se donner bonne conscience, avec la part qui leur revient de cet argent ils ont monté une société d'oeuvre de bienfaisance, qui construit des maisons pour les défavoriser, des écoles et des hôpitaux pour les plus pauvres.

Tout cela se termina quand le baron de la drogue pour qui les habitants de notre village des plus privilégiés travaillaient à être arrêtée et que son organisation fit démanteler.

De ce fait, nos nantis ont arrêté les œuvres ténébreuses qu'ils ont pratiquées durant des décennies.

Néanmoins, leurs coffres-forts, sont resté remplis de l'argent sale. La morale que je souhaite, avant tout tiré de cette histoire est :

*De l'argent sale qui est utilisé pour faire le bien, devient-il de l'argent propre ? En outre, les biens achetés avec de tels fonds, peuvent ils être agréés du Seigneur ? Bien sur que non !*

Pour poursuivre, je vous dirais que l'Église adventiste du septième jour, est à l'image de ces personnes qui vivent dans ce petit village des plus sélects. Cette religion, nous l'avons vue, est l'une de celles qui à le plus grand nombre d'écoles et d'hôpitaux protestants dans le monde.

En outre, l'oeuvre adventiste du septième jour donne au monde l'apparence de gens bien, qui œuvres pour le relèvement des plus défavoriser. Malheureusement, l'origine des fonds qui permet à cette religion de briller est baser sur une des plus grandes escroqueries que le monde religieux n'est connu.

C'est en agissant de façon frauduleuse que cette religion a pu engranger de l'argent en grande quantité et qui aujourd'hui lui permet d'étaler sa réussite financière aux yeux du monde.

Nous allons dans un premier temps, comme nous l'avons fait pour notre village de nanti, découvrir la prospérité qu'affiche l'Église adventiste du septième jour, ainsi que les bases visibles et légales par lesquelles cette religion est devenue prospère.

Puis je vais lever le voile, des réalités du plus gros braquage de fond, que cette religion à réaliser et le moyen utiliser pour y arriver.

Pour commencer, voici ce que nous apprenons de la gestion financière de cette religion :

**« La dîme : pour montrer que nous reconnaissons le plan biblique et que nous sommes conscients du privilège et de la responsabilité qui reposent sur les membres d'Église, en tant qu'enfants de Dieu et parties de son corps, nous sommes tous encouragés à rendre fidèlement la dîme, soit un dixième de nos bénéfices ou revenus personnels, versés à la trésorerie de l'Église.**

**La dîme n'est pas employée ou gérée par l'Église locale, mais elle est transmise au trésorier de la fédération. Ainsi, les dîmes de toutes les Églises aboutissent à la trésorerie de la fédération.**

**Celle-ci en transmet un certain pourcentage à l'échelon supérieur de l'organisation ecclésiale, conformément à la politique administrative de la Conférence générale et des divisions, afin de financer l'accomplissement de l'oeuvre de Dieu dans ses différentes sphères de responsabilité et d'activité.**

**Ces règles ont été établies pour rassembler et répartir les fonds dans le monde entier, et pour gérer les affaires de l'oeuvre.**

*Les aspects financiers et matériels de notre Église ont une grande importance. Ils sont indissociables de la proclamation du message du salut ; ils en font partie intégrante. » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ce deuxième texte : **« Les délégués de la Rencontre du Printemps ont eu l'occasion d'apprendre une bonne nouvelle, notamment que l'Église Adventiste du 7ème Jour a atteint une nouvelle étape financière, l'année dernière.**

**[...] Les dîmes et les offrandes furent un sujet de satisfaction l'année dernière.**

Les dîmes rendues au sein de la Division de l'Amérique du Nord pour l'année 2013 ont connu une hausse de 1.7% comparées à l'année 2012, totalisant \$949 millions.

Les dîmes rendues par les autres divisions ont quant à elles connues une hausse de 3.6%, totalisant plus de \$1.4 milliards.

*[...] Les délégués ont également accepté plusieurs recommandations d'allocations émises par les départements de la Planification Stratégique et le Comité Budgétaire :*

- \$1.6 millions pour les initiatives de santé et d'éducation au sein de l'Union du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.
- \$600 000 à l'intention de la Division de l'Asie du Sud et du Pacifique afin qu'elle puisse lancer Hope Channel Indonésie.
- \$650 000 à l'intention des centres d'éducation théologique au sein de la Division d'Asie du Nord et du Pacifique.
- \$8 million à l'intention de Hope Channel afin qu'elle puisse étendre le contrat de la télévision officielle adventiste avec Direct TV et son accès au satellite jusqu'en 2020.

*[...] Les fonds affectés à Hope Channel proviennent de ce qui est appelé les « dîmes extraordinaires », un don de \$102 million en termes de dîmes, perçu par l'Eglise en 2007. [...]*

*Plus de \$12 millions provenant de ces « dîmes extraordinaires » ont été réservés pour soutenir la transition des projets qui avaient été lancés à partir de cette « dîme extraordinaire », alors qu'ils font à présent partie des budgets opérationnels, a déclaré Prestol.*

Quant aux \$2.8 millions qui ont été alloués aux divisions et à l'Union du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, Prestol a déclaré que ces régions avaient été encouragées à investir cette somme dans le projet « Mission auprès des Villes », mais qu'elles pouvaient tout aussi bien l'utiliser « à leurs discrétions. [...] »

*[Tiré du site : <https://adventist.news/fr>, géré par ANN, Le réseau adventiste d'actualité, Post du 18 avril 2014 de la Conférence Générale des adventistes du septième jour, Silver Spring, Maryland, États-Unis, Elizabeth Lechleitner].*

Finissons avec ce dernier texte qui nous apporte des renseignements complémentaires : « **Au cours d'une année difficile, les adventistes d'Amérique du Nord versent une dîme record de 1,1 milliard de dollars US en 2020. La plupart ne le prévoyaient pas, et de nombreux trésoriers à différents niveaux de l'église cherchaient un rapport ayant une tendance dans la direction opposée.**

Mais dans ce qui ne peut être décrit que comme un miracle de fidélité, les chiffres de la dîme de 2020 pour l'Église adventiste du septième jour en Amérique du Nord (NAD) se sont approchés de 1,1 milliard de dollars. [...]

"Il est étonnant pour moi de voir la fidélité de nos membres au cours d'une année qui a comporté des troubles sociaux, la pandémie de COVID et des turbulences économiques", a ajouté G. Alexander Bryant, président de la NAD.

"Rien de cette année [passée] n'a été facile. [...]"

*Le 27 janvier 2021, le département de la trésorerie de la NAD a publié le rapport de comparaison des dîmes 2020. Le rapport indique les montants de la dîme et le nombre de membres dans toute la division pour 2019 et 2020 – les neuf syndicats et la Mission Guam-Micronésie (GMM) sont inclus.*

L'année 2020 s'est terminée avec 1 093 421 650 \$ de dîme totale dans toute la division. Par rapport à 1 075 010 963 \$ en 2019, cela représente un gain de 18,4 millions de dollars. "En 2020, les membres de la NAD ont reversé plus de dîme en une seule année qu'à aucun autre moment de son histoire ", a partagé Robinson.

[...] Sept des neuf conférences de l'Union en Amérique du Nord ont enregistré une augmentation de la dîme d'une année sur l'autre ; La GMM a également enregistré une augmentation de la dîme d'une année sur l'autre.

Sur les 59 conférences et missions locales, 40 ont enregistré un gain d'une année sur l'autre. [...] » [*When God Moves Members to Give. In a challenging year, Adventists in North America return record US\$1.1 milliard in tithe in 2020. Texte tiré du site : <https://www.nadadventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

En faisant la synthèse de ces textes, nous comprenons que le précepte adventiste du septième jour présente la dîme, comme étant un dixième des bénéfices ou des revenus personnels de ces membres devant être versés à la trésorerie de leur Église.

Cet argent ne reste pas dans les murs de ces églises où elle a été versée par ces membres, mais transmis à la fédération adventiste du septième jour dont elle dépend. Les fédérations gardent une quote-part de cet argent et fait le reste transité vers l'échelon supérieur, union, division, la Conférence générale.

L'objectif est qu'il est une équité dans les fonds que ces diverses entités adventistes du septième jour reçoivent dans le monde, et qu'ainsi, il n'y est pas une partie de l'oeuvre adventiste du septième jour qui soit plus en souffrance qu'une autre.

Grâce aux dîmes versées par ces membres l'Église adventiste du septième jour est devenue très prospère. *En 2013*, sans compter les dîmes de sa division de l'Amérique du Nord elle a reçu plus de *1.4 milliards de dollars US* en dîmes.

Et en *2020* pour l'Amérique du Nord elle a perçu un montant total, record, de dîmes d'un montant de *1,1 milliard de dollars US*. Nous sommes donc devant des sommes qui donnent des vertiges, car nous ne parlons pas en millions de dollars, mais en milliards de dollars.

L'argent des dîmes est destiné, à soutenir l'organisation ecclésiale – donc à payer les ouvriers qui oeuvrent dans l'oeuvre adventiste du septième jour –, pour financer et soutenir les branches de la santé et de l'éducation (*donc les hôpitaux et les écoles*) de cette religion, à mettre en place des entités audiovisuelles, ici nous avons des chaînes TV.

Une autre partie est destinée à soutenir les « *Mission auprès des Villes* », *mais qu'elles pouvaient tout aussi bien l'utiliser "à leurs discrétions [...]* », ces sommes étant laissés à la discrétion de ceux qui les reçoivent sont donc de l'argent de poche en vue qu'ils puissent manoeuvrer à leur guise.

Grâce à ce flux ininterrompu mensuel de fond que ces membres lui versent l'Église adventiste du septième jour à pu devenir l'une des religions protestante les plus solides financièrement.

Ce qui permet à cette religion de présenter au monde diverses structures, hôpitaux, écoles etc. et ces œuvres bonnes et de par cela elle peut déclarer fièrement :

« [...] **L'Église adventiste gère le plus grand réseau protestant d'écoles et d'hôpitaux dans le monde.** [...] » [*Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: <https://adventist.news> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant de poursuivre, il est important pour moi de préciser, que je ne remets pas en question, ni n'incrimine, la raison d'être de la dime, car établis par Dieu, nous le verrons.

Je ne remets pas non plus en question la bonne gestion que l'Église adventiste du septième jour fait de celle que ces membres lui verse, car cet argent est géré, selon moi avec sagesse.

En outre, le fait d'être prospère n'est pas un crime et n'est pas interdit par le Seigneur, car c'est lui qui enrichit ou appauvrit, il promet de faire de nous la tête et non la queue, en sorte que nous puissions prêter aux autres sans devoir emprunter, mais tout cela selon qu'il le trouvera bon [*1 Samuel 2 versets 2-10*], [*Deutéronome 28 versets 1-14*].

Ce faisant, je n'incrimine en rien, cette prospérité financière qui est celle de l'Église adventiste du septième jour.

Ce que j'incrimine c'est les moyens que cette religion utilise pour contraire ces membres à lui verser la dime. Cela nous le verrons tout à l'heure, mais pour l'instant revenons à l'organisation adventiste du septième jour établie pour les dimes et la prospérité qui s'en découle.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de noter que la doctrine que je vous présente dans ce chapitre a permis à l'Église adventiste du septième jour de spolier ses membres durant des décennies, mais est maintenant en partie abrogée.

Néanmoins, cette religion, par le biais de contraintes psychologiques – nous le verrons – contraint, depuis des décennies, ses membres à lui verser des fonds, par le biais de la dîme.

Nous nous retrouvons ici encore dans le même cas de figure que ce que nous avons déjà vu, dans le *tome II* de ce livre, concernant les biens du peuple juif que l'Église catholique a spoliés et qui demeurent encore en sa possession.

Pour découvrir cette œuvre sectaire et hors la loi que pratiqua et pratique encore l'Église adventiste du septième jour, je vous propose tout d'abord de nous arrêter sur la teneur de sa doctrine qui appelle les membres à lui verser des dîmes et des offrandes :

**« Le vœu baptismal N° 9 (de l'Église adventiste) : *Croyez-vous à la nécessité d'une Église organisée ? Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église par vos dîmes et vos offrandes, ainsi que par vos efforts et votre influence personnels ?* »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Pour une meilleure compréhension de ce texte rajoutons aussi ceci :

**« Terminologie employée dans le Manuel d'Église : Église – pour des raisons de simplicité textuelle et de place, le mot « Église » avec un « É » majuscule, est utilisé au lieu de l'appellation complète « Église adventiste du septième jour » [...] »** *[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

J'ai tenu à vous présenter ce deuxième texte avant de développer le premier afin que nulle ambiguïté ne puisse subsister sur ce mot « **l'Église** » qui est utilisée dans ce premier texte veut en réalité dire l'« **Église adventiste du septième jour** ».

Maintenant ce point établi, revenons au premier de ces deux textes. Avant tout, il est important de remarquer qu'il s'agit ici de l'un des vœux baptismaux que ceux devant se faire baptiser à **l'Église adventiste du septième jour** doivent faire s'ils veulent être baptisés.

Il est à noter que ce vœu baptismal a été renforcé en 2010 par cette religion, avec un autre choix qui est désormais proposé à ceux voulant se faire baptiser et qui est le suivant :

**« Vœux de baptême alternatifs : [...] »**

**3. Désirez-vous être baptisé pour témoigner publiquement de votre foi en Jésus-Christ, être accepté dans la communauté de l'Église adventiste du septième jour et soutenir fidèlement l'Église et sa mission par l'influence que vous exercerez, par vos dîmes, vos offrandes et par une vie de service ?**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].*

Désormais celui qui veut se faire baptiser au sein de la religion adventiste du septième jour peut choisir de confesser les treize doctrines baptismales dont fait partie le « **voeu baptismal N°9** » que nous avons vue plus avant où ce « **voeu de baptême alternatif N°3** » que je viens de vous présenter.

La finalité de ces deux textes est la même, celui qui veut se faire baptiser doit post-baptême faire le vœu qu'il va soutenir cette religion en lui versant des dîmes et des offrandes. Nous développerons plus longuement tout à l'heure sur l'obligation des vœux baptismaux, à l'Église adventiste du septième jour en vue d'être baptisé.

Maintenant, le décor posé, et avant d'en revenir à ces voeux baptismaux où celui désirant se faire baptiser est appelé à faire le vœu de soutenir l'oeuvre adventiste du septième jour avec ces dîmes et ces offrandes, intéressons-nous à leurs origines. Cette règle adventiste du septième jour présentant la gestion devant être mise en place pour les dîmes et les offrandes est rattachée à une doctrine qui trouve son fondement dans la Bible [*Malachie 3 versets 7-12*].

L'intéressé au baptême doit juste accepte de donner ses dîmes et ses offrandes à l'Église, ce qui est, en soi, un principe biblique.

Par cet engagement baptismal, nulle contrainte n'est apparemment exercée sur l'intéressé, néanmoins en lisant ce qui suit nous découvrons tout le contraire : « **Vœux de baptême et engagement (de l'Église adventiste) : Les candidats au baptême et les personnes accueillies dans la communauté sur profession de foi affirmeront leur acceptation des croyances fondamentales en présence de la communauté locale ou d'un autre organisme approprié. [...]**

**Le pasteur ou l'ancien doit poser aux candidats les questions suivantes, auxquels ils répondront soit en indiquant verbalement leur assentiment, soit en levant la main, soit par toute autre méthode appropriée correspondant à la culture locale. »**

[*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Comme vous pouvez le constater, pour être accepté dans la communauté adventiste du septième jour, il faut répondre positivement aux vœux baptismaux au préalable.

Ainsi quand un responsable de l'Église adventiste du septième jour pose à l'intéresser au baptême la question « [...] **Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église par vos dîmes et vos offrandes [...]** », deux réponses peuvent ce faire jour : *OUI* ou *NON* !

Le candidat est certes libre de répondre en son âme et conscience l'une des deux réponses. Néanmoins seul un oui permet de devenir adventiste du septième jour !

Cette petite question semble anodine, mais est une oppression psychologique que l'Église adventiste du septième jour fait peser sur celui qui veut se faire baptiser. Pour le comprendre, il ne faut pas oublier les réalités et la porter du baptême.

Pour ce faire je vous invite à lire cet extrait tiré de mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique* » au chapitre « *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles "acheter" et "vendre"* ».

Nous avons été vendus au péché, et devons en payer le prix qui est la mort. Mais Christ nous a rachetés, en acceptant de mourir à notre place. Ce faisant, il a laissé un chèque en blanc qui peut être présenté par ceux qui le désirent pour une adhésion gratuite au salut, rappelons, s'il en est besoin, que le salut n'est pas réellement gratuit, car déjà acquitté par Jésus.

Désormais, ceux qui veulent acheter gratuitement le salut doivent endosser le chèque en blanc que Christ nous a laissé et, pour ce faire, ils doivent se faire baptiser [*Actes 2 versets 38-39*], [*Marc 16 verset 16*].

Prenons une image qui pour moi illustre bien la réalité du salut :

*Imaginons que nous héritions d'un gros chèque avec un nombre impressionnant de zéros après le chiffre de tête si bien qu'il ressemble à un collier de perles rares.*

*Ce chèque est destiné à solder toutes nos dettes et à nous permettre de vivre comme un prince. Ainsi est le salut manifesté en Jésus-Christ. Il a signé un chèque en blanc pour nous, il a, au prix de sa vie, acquitté celui du salut pour tous.*

*Ce chèque de salut ne peut devenir valide qu'une fois déposé dans la banque du ciel, car afin que le prix du divin sacrifice de Christ nous soit crédité, nous devons l'encaisser en acceptant Jésus par le baptême.*

*C'est par le baptême que l'on fait alliance en Jésus avec Dieu et que l'on acquiert par là même la vie éternelle qui est en lui.*

*Le salut est vendu gratuitement à toute l'humanité, Jésus l'ayant déjà payé au préalable pour nous, nous permettant de vivre en lui en renouveau de vie.*

Le salut étant vendu gratuitement, il est nécessaire qu'il y ait des vendeurs qui réalisent cette transaction.

Ce faisant, le lieu de prédilection pour ce commerce ne peut se situer qu'au sein du peuple de Dieu, car c'est à son église que le Seigneur donne de vendre gratuitement le salut à l'humanité.

Ceux appelés à cette œuvre de « *vente du salut* », ce sont les hommes consacrés, établis au sein du peuple de Dieu. Voici comment leur œuvre est présentée : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ;*

*Et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain. Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* » [Matthieu 18 verset 17-18, Bible Louis Second].

Il est intéressant selon moi de découvrir ce texte dans une autre version pour une plus grande clarté : « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église. S'il refuse aussi d'écouter l'Église, mets-le sur le même plan que les païens et les collecteurs d'impôts. Vraiment, je vous l'assure : Tous ceux que vous excluez sur la terre auront été exclus aux yeux de Dieu et tous ceux que vous accueillerez sur la terre auront été accueillis aux yeux de Dieu.* » [Matthieu 18 versets 17-18, Bible Semeur].

Le salut ayant déjà été payé en Jésus-Christ, il se vend et s'achète gratuitement et rappelons-le, ceux qui le vendent ainsi, ce sont les hommes consacrés qui ont été établis sur le peuple de Dieu.

Voici comment on obtient le salut en Christ – donc comment on l'achète gratuitement : « **Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.**

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

C'est par le baptême que le salut s'achète et se vend. Pour garder notre image du gros chèque, celui qui se fait baptiser présente le chèque que Jésus-Christ lui a laissé et celui qui le baptise reçoit ce chèque et le dépose dans « *la banque du ciel* ». La transaction est aussi simple qu'un troc, on donne une chose (*sa vie de péché*) et l'on reçoit en retour une nouvelle vie, celle de Christ. Ainsi, une fois lié à Jésus, on ne devient qu'un avec lui [Hébreux 3 verset 14].

Ici nous avons la base « *normale* » devant gérer le commerce de la vente et de l'achat (*gratuit*) du salut, mais cette transaction peut être altérée, car on peut avoir le chèque et qu'il ne soit plus en état d'être accepté par la banque du ciel. Revenons à notre exemple :

*Imaginez que, par mégarde, le chèque soit oublié dans la poche d'un vêtement qui passe à la machine et qu'il ressorte en bouillie. Question : qu'advient-il de la fortune qui était inscrite sur ce gros chèque ? Pouvez-vous présenter la bouillie au banquier, argumentant que c'était un gros chèque avec tout plein, tout plein de zéros ? Bien sur que non !*

Il en est de même pour le salut, cette transaction peut ne pas être acceptée par le Seigneur pour vice de forme. Pour le comprendre il nous faut en revenir à la réalité du baptême [Marc 16 verset 16].

Celui qui croira et se fera baptiser deviendra un enfant de Dieu en qui l'Esprit de Dieu vit et guide [Actes 2 versets 38-39], [Romains 8 versets 15-17], [1 Corinthiens 6 verset 19], [1 Corinthiens 2 versets 6-16].

Dès lors le démon ne peut le toucher, et cela tant qu'il se gardera lui-même en demeurant fidèle au Seigneur [1 Jean 5 versets 18].

Aux autres ayant rejeté le Seigneur ils ne seront pas sauvés.

Ce faisant il demeure de façon individuelle un homme ou une femme « *animal* » qui auront pour finalité de participer au grand bain communautaire (*la géhenne*), où des convives de marque sont invités, *Satan, les démons, l'agneau bestial, la bête à sept têtes et dix cornes, etc.* Nous voici arrivés à la fin de l'extrait de mon autre livre.

Ainsi, nous avons vu, que le salut est intrinsèquement lié au baptême, de sorte que celui qui n'est pas baptisé sera condamné et son devenir sera le feu de la Géhenne (*l'enfer*), réservé à tous ceux qui ne seront pas sauvés.

C'est en jouant sur la peur du feu de l'enfer, et de la mort éternelle qui sera la fin annoncée pour ceux qui ne sont pas baptisés, que les hauts dirigeants adventistes du septième jour font en sorte que les postulants à leur baptistère acceptent de rendre leur vie conforme à toutes les exigences du dogme adventiste du septième jour.

Le choix qui est laissé à celui qui se fait baptiser est soit d'adhérer à toutes les doctrines adventistes du septième jour, qui sont pour beaucoup, comme nous l'avons vue antibiblique, et être baptisés.

Pour ce faire, publiquement, il faudrait qu'avant d'être baptisé, l'intéresser puisse faire le vœu qu'il accepte d'adhérer à toutes les doctrines adventistes du septième jour.

La répercussion sera de recevoir « *la marque de la désobéissance à la parole de Dieu* », prophétiquement appeler *la marque de la bête*. Pour approfondir cette réalité je vous invite à lire le chapitre intitulé « *La réalité prophétique qui se cache derrière les symboles "acheter" et "vendre"* ».

Hormis cela, tous ceux qui refuseront de faire ce vœu ne seront pas baptiser et par extension ils demeurent, sous le coup de la loi qui réclame le prix du péché qui est la mort, celle qui est éternelle.

Oui car il faut être baptisé pour être sauvé, en Jésus-Christ.

Il est à noter que ces deux choix que laisse l'Église adventiste du septième jour à ceux qui veulent se faire baptiser est la mort éternelle.

Néanmoins, il existe aussi une autre solution, pouvant être mis en place, dans les moments de crise où il n'y a pas la possibilité de souscrire à un baptême qui soit conforme à la parole de Dieu, au sein de son peuple.

Pour le découvrir je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitió (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)* » au chapitre « *La réalité des saints (peuple fidèle de Dieu) face à la marque de la flétrissure que donne la bête* ».

Comme nous venons de le voir, le baptême est une question de vie et de mort, même si c'est de celle qui est éternelle dont il s'agit.

Sachant cela les hauts dirigeants adventistes du septième jour se sont assuré que leurs caisses seraient toujours remplies, en obligeant tous ceux qui souhaitent se faire baptiser à confesser qu'ils verseront leurs dîmes et leur offrande au sein de leur religion.

En outre, un autre piège qui soutient la base de cette arnaque est aussi dissimulés dans un autre *engagement baptismal*, le numéro 11, dont voici la teneur : « **Engagement baptismal n° 11 (de l'Église adventiste) : Connaissez-vous et comprenez-vous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour ?**

**Avez-vous l'intention, par la grâce de Dieu, d'accomplir sa volonté en mettant votre vie en harmonie avec ces principes ?** » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage *Church Manual*, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].

Il est intéressant de noter que depuis 2010, une autre possibilité de vœux, similaire à celui-ci a été entériné dans le dogme adventiste du septième jour et il fait partie de trois « **vœux de baptême alternatifs** ». Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« **Vœux de baptême alternatifs : [...] 2. Acceptez-vous les enseignements de la Bible tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour et vous engagez-vous, par la grâce de Dieu, à vivre en harmonie avec ces enseignements ? [...]**

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage *Church Manual*, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].

Comme vous pouvez le constater ce nouveau voeu baptismal alternatif est un doublon de celui qui existait déjà et que nous avons vu plus haut. Ces engagements des adventistes du septième jour obligent les nouveaux baptisés à accepter que leur vie soit conforme aux doctrines de cette religion. En confessant cette doctrine, celui qui est baptisé chez les adventistes du septième jour est donc tenu de connaître toutes les règles afin d'y soumettre sa vie.

Les règles ayant objet à la dime devant être donné, comme toute celle qui a trait au précepte adventiste du septième jour ne peut pas ne pas être connu par le nouveau baptiser, car dans le texte qui suit nous découvrons la base doctrinale avec lequel il a été endoctriner anté-baptême : **« Instruction doctrinale pour candidat au baptême :**

*Le sommaire ci-après des croyances fondamentales a été spécialement préparé pour l'instruction des candidats au baptême.*

**Chaque candidat devrait se familiariser complètement avec son contenu, pour bien comprendre les devoirs qui en découlent pour les croyants, et démontrer par sa vie qu'il est disposé à accepter toutes les doctrines enseignées par les adventistes du septième jour et à s'y conformer par sa conduite, puisque c'est par les fruits qu'il porte que le chrétien se fait connaître.**

**Avant d'être baptisés ou d'être admises sur profession de foi, les personnes désireuses de devenir membres de l'église adventiste du septième jour doivent recevoir une solide instruction biblique touchant les croyances fondamentales de l'église telles qu'elles figurent au chapitre 2, page 24 à 33 du présent manuel d'église. [...] »** [*Manuel d'Église, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 1981 par la Conférence générale des adventistes du septième jour*].

L'intéresser au baptême doit, avant d'être baptisé, recevoir un solide enseignement des bases doctrinales tout particulièrement les croyances fondamentales de cette religion en vue d'y conformer sa conduite. La dime et les modalités pour la donner fait partie de ces préceptes.

Ceci nous renseigne : *« Nous sommes les économes de Dieu : le Seigneur nous a en effet confié du temps, des occasions, des aptitudes, des possessions, les biens de la terre et les ressources du sol, et nous sommes responsables devant lui de leur bon usage.*

**Nous reconnaissons ses droits de propriété en le servant fidèlement, ainsi que nos semblables, en lui rendant la dîme et en lui apportant des offrandes [...] [Croyance fondamentale N° 21 (des adventistes du septième jour). La gestion chrétienne de la vie. Tiré du site : <https://sdaqc.org/a-propos-de-nous/les-croyances-fondamentales/>].**

Comme vous pouvez le constater, l'enseignement présentant la réalité de la dîme et des offrande font partie de la base enseigné à ceux désirant devenir adventiste du septième jour.

Voici comment se passe le moment où la dîme est recueillie au sein des églises adventistes du septième jour dans le monde : « **Service de fidélité : Le service de fidélité est une partie importante du culte d'adoration, c'est à ce moment là que les adorateurs sont appelés à offrir à Dieu leurs dîmes et leurs offrandes, fruits de leur reconnaissance pour les bontés de Dieu à leur égard.**

**Cette partie du culte doit être faite avec ordre et dans une atmosphère de joie, de louange et de gratitude. Un texte approprié (texte biblique ou citation d'E.G.White) est proposé chaque sabbat pour introduire ce service. Il doit être lu à haute et intelligible voix afin que l'assemblée en tire profit. » [Texte de l'Union des Antilles et Guyane Françaises des église adventistes du septième jour : L'UAGF présente : Programme des cultes 2021, Dieu en premier].**

C'est bien parce que la dîme à une place prépondérante au sein du culte adventiste du septième jour que cette religion recueille des sommes aussi pharamineux. Étant aussi très organisée, le moyen de donner la dîme est aussi enseigné dès le début aux nouveaux intéressés.

Forte de ces bases, l'arnaque que l'Église adventiste du septième jour avait instituée, était donc implacable et elle s'est assuré que les dîmes et les offrandes de ces membres n'entreraient que dans ces caisses. Hormis le vœu baptismal qui oblige les membres adventistes du septième jour à donner leurs dîmes et leurs offrandes que dans ces murs, dans les temps passer, cette religion avait institué une doctrine encore plus inique en la matière. Pour la découvrir lisons ceci :

**« Organisme auquel la dîme doit être versée (de l'Église adventiste) : L'usage de la dénomination veut que la dîme soit versée à l'Église dont on est membre.**

**Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise sinon avec la permission de la Fédération ou de la mission et seulement quand les circonstances l'exigent. »**

*[Manuel d'Église, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 1981 par la Conférence générale des adventistes du septième jour].*

Avant de développer, il est important de prendre en compte ce qui suit, qui présente ce qu'est devenue cette doctrine :

**« Comment recueillir la dîme (de l'Église adventiste) : La dîme appartient au Seigneur et chaque membre d'Église doit l'apporter, en signe d'adoration, à la trésorerie de la fédération par l'intermédiaire de l'Église dont il est membre. Là où existent des situations inhabituelles, les membres d'Église doivent consulter les responsables de leur fédération. »** *[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Comme vous pouvez le constater dans cette nouvelle monture, nulle obligation de ne donner la dîme que dans les rangs adventistes du septième jour n'est précisée. L'ancienne version, quant à elle, stipulait que les dîmes des adhérents de cette religion devaient être versées à l'Église auprès de laquelle ils étaient membres et à elle seule, aucune dérogation ne devant être admise, sauf si les hautes instances du peuple adventiste du septième jour le permettaient.

Ainsi, la phrase *« Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise »*, qui posait problème a disparu ! Mais avant le retrait de cette phrase, une fois cette confession publique était effectuée par le nouvel baptiser – et où il promettait d'adhérer sa vie aux doctrines de l'Église adventiste du septième jour –, il ne pouvait plus verser de dîmes au profit d'une autre religion que la nouvelle où il vient d'adhérer.

En outre, bien que ce changement soit intervenu au sein du dogme adventiste du septième jour, son *« vœu baptismal N° 9 (de l'Église adventiste) »*, et son *« vœux de baptême alternatifs N° 3 »*, qui obligent à ces intéressés au baptême à faire vœu de la soutenir par leurs dîmes et leurs offrandes, sont toujours actifs au sein de cette religion.

Ainsi, ceux qui viennent en vue d'être baptisé se retrouveront devant un choix, que dis-je un dilemme :

*D'un côté accepté de confesser les vœux baptismaux de la religion adventiste du septième jour et être baptisés, soit refusent et leur finalité sera de brûler en enfer, car en refusant de se faire baptiser ils rejettent Jésus et sans baptême point de salut, la fin sera donc les flammes de la géhenne.*

De par ce choix qu'elle laisse à ceux voulant se faire baptiser l'Église adventiste du septième jour fait peser sur les candidats au baptême une pression psychologique inhumaine et insoutenable.

Pour le comprendre il est important de ne pas perdre de vue que les doctrines baptismales adventistes du septième jour sont prononcées un peu avant le baptême, mais avant d'en arriver là, l'intéresser au baptême aura déjà eu à étudier en vue de savoir qui est Jésus-Christ.

Fort de tout cela la réalité du salut en Christ aura été présentée à celui-ci désirant se faire baptiser. Découvrons ces réalités qui sont liées au baptême en lisant ce texte qui est l'un de ceux qui le portent :

*« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. **Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.** » [Marc 16 versets 15-16, Bible Louis Segond].*

Ce qui est présenté ici est un choix clair devant se faire : *D'un côté on accepte Jésus comme son sauveur personnel et l'on se fait baptiser et d'un autre côté nous pouvons refuser et être condamné.*

En lisant ce texte à la « *va vite* » ou par habitude sans prendre le temps d'y réfléchir on n'arrive pas, selon moi à bien saisir sa portée surtout ce que peut vraiment signifier le fait que « **celui qui ne croira pas sera condamné** ».

Cette réalité étant directement liée au baptême nous allons le développer, et pour ce faire nous lirons ceci :

**« Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ;**

**De quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ? »** [*Hébreux 10 versets 26-29, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte très à propos : **« C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux. »** [*Matthieu 10 versets 32-33, Bible Louis Segond*].

Dans ces textes nous découvrons des personnes qui ont étudié les Sainte Écriture et qui ont ainsi reçu **« la connaissance de la vérité »** mais qui vont rejeter Christ méprisant par là même son divin sacrifice, dès lors leur sort final sera de bruler en enfer.

Cette réalité est due au fait que ceux qui ne confesseront pas Jésus, donc ne le reconnaîtront pas comme leur sauveur, devant les hommes sera rejeté par lui, leur fin sera donc de bruler dans la géhenne.

Voici ce que nous pouvons lire a se propos dans le Saint Livre : *« Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts.*

**Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs oeuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux; et chacun fut jugé selon ses oeuvres.**

*Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. »* [*Apocalypse 20 versets 11-15, Bible Louis Segond*].

Nous venons de découvrir la réalité qui se cache derrière le fait que **« celui qui ne croira pas sera condamné »**, c'est donc le symbole qui brule ra vif, suite à son jugement.

Se brûler un doigt est déjà invivable, imaginé être brûlé vivant, c'est vraiment une chose terrible, ce faisant l'instinct de conservation nous mènera inévitablement à vouloir ne pas finir ainsi.

Comme l'alternative que la religion adventiste du septième jour laisse pour ne pas brûler en enfer est de confesser les vœux baptismaux, dont font partie, ceux où l'intéresser au baptême doit promettre de donner ces dîmes et ces offrandes à cette religion, ce dernier choisira presque toujours le moindre des maux et par ces mots il confessera ces vœux baptismaux iniques.

Ce type de pression psychologique en vue d'obliger un individu à vous verser de l'argent est interdit par la loi. Ainsi, en obligeant ses membres à ne verser leurs dîmes que dans ces caisses l'Église adventiste du septième jour s'est rendue coupable d'agissements répréhensibles, car elle transgresse le texte de loi qui suit :

**« 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.**

**2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »**

*[Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, Art 9, Liberté de pensée, de conscience et de religion].*

La liberté de conscience et de pensée est un droit !

Ces libertés que confère *la convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales* à chacun de nous ne peuvent être l'objet d'aucune entrave (*restriction*) venant d'un individu, d'une institution ou d'une religion. Ainsi, ces textes adventistes du septième jour, vu plus avant, démontrent un abus de pouvoir basé sur des préceptes qui altèrent la liberté religieuse, mais encore plus grave cette manière d'agir n'est rien d'autre que commettre une extorsion, car nul ne peut contraindre un individu à lui donner des fonds.

La contrainte par quelque moyen que ce soit visant à soutirer de l'argent est qualifiée par le texte juridique, Français, qui suit d'escroquerie manifeste :

**« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement. »** [*Article 313-1 du Code pénal ; chapitre III de l'escroquerie et des infractions voisines – Section 1 de l'escroquerie*].

En lisant ce texte nous comprenons que toute manœuvre qu'un individu mettrait en place afin qu'un autre puisse lui verser de l'argent ou un bien quelconque, alors que ce dernier ne l'aurait pas fait de son plein gré s'il n'y avait pas été poussé à le faire est une escroquerie.

Comme vous avez pu le constater, nul besoin, de prendre une apparence ou un titre qui n'est pas le nôtre en vue qu'une escroquerie soit manifeste. Ainsi, ceux qui présentent une qualité vraie (*donc qui œuvrent dans un cadre juridique reconnu*) et qui amènent une personne, à leur remettre ces biens, alors que le cadre légal l'interdit, a commis une escroquerie.

Nous comprenons donc que l'Église adventiste du septième jour, bien qu'agissant dans un cadre légal quand elle récupère les dîmes de ces membres, est néanmoins devenu hors la loi et a pratiqué une grosse escroquerie dès lors qu'elle avait décrété dans le texte vu plus avant que « [...] *la dîme soit versée à l'Église dont on est membre. Aucune dérogation à cet usage ne devrait être admise [...]* ».

En outre cette religion continue son escroquerie en obligeant ces nouveaux adeptes à faire le vœu de « [...] *Avez-vous l'intention de rendre un culte à Dieu et de soutenir l'Église (donc l'Église adventiste du septième jour) par vos dîmes et vos offrandes [...]* ».

En agissant ainsi, elle contrevenait et contrevient toujours à ce texte de loi que nous venons de voir. De fait, elle s'est rendue répréhensible.

Les doctrines des religions ne doivent pas être établies en infraction des lois en vigueur. Nul n'étant censé ignorer la loi, toute religion qui établit des préceptes doit le faire en conformité avec la loi.

Les religions qui, comme l'Église adventiste du septième jour, commettent une escroquerie s'exposent à être frappées par la justice.

Ceux qui se réclament comme étant un mouvement religieux tout en aliénant la liberté religieuse sont juridiquement répréhensibles. Celui qui donne à Dieu ne devrait pas être obligé de donner à une religion plus qu'à une autre. Car l'œuvre de Dieu (*son Église en Christ*) englobe tous ceux qui reconnaissent Jésus comme leur sauveur personnel. Voici comment cette réalité est présentée dans le Saint Livre :

*« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes.*

**La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. [...] Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue.**

**Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue.**

**Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.**

**Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »** [*Jean 1 versets 1-5, 9-14, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : **« Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ.**

**Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit.**

*Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais il est formé de plusieurs membres. [...] Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. » [1 Corinthiens 12 versets 12-14, 27, Bible Louis Segond].*

Rajoutons cet autre texte à notre étude : « **Si vous avez goûté que le Seigneur est bon. Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu ;**

**Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. Car il est dit dans l'Écriture :**

*Voici, je mets en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse ; Et celui qui croit en elle ne sera point confus.*

[...] **Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde. » [1 Pierre 2 versets 3-6, 9-10, Bible Louis Segond].**

Finissons avec ceci : « *C'est pourquoi, vous autrefois païens dans la chair, appelés incircconcis par ceux qu'on appelle circumcisé et qui le sont en la chair par la main de l'homme, souvenez-vous que vous étiez en ce temps-là sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.*

**Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ.**

**Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions, afin de créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et de les réconcilier, l'un et l'autre en un seul corps, avec Dieu par la croix, en détruisant par elle l'inimitié.**

**Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient près ; car par lui nous avons les uns et les autres accès auprès du Père, dans un même Esprit. Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors ; Mais vous êtes concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu.**

**Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. En lui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui vous êtes aussi édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit. »** [*Éphésiens 2 versets 8-22, Bible Louis Segond*].

Avant de connaître Jésus et de lui donner nos vies, beaucoup des enfants de Dieu vivaient une vie loin du Seigneur et étaient des païens, mais en Jésus nous sommes devenu le peuple de Dieu.

En Christ, nous sommes une nation sainte, un saint sacerdoce, un peuple élu, des enfants de Dieu et notre élection ne vient ni des liens du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Christ qui nous a rachetés à la croix [*Jean 3 versets 14-16*].

Il n'y a qu'un seul salut, et il s'obtient en Jésus-Christ, et tous ceux qui ont fait alliance avec lui reçoivent le Saint Esprit [*Actes 2 versets 38-39*], et deviennent unis à lui et ne deviennent qu'un.

Ainsi, le peuple de Dieu forme un corps indissociable dont chacun est un membre et Jésus en est la tête.

Le peuple de Dieu est aussi présenté comme étant une maison, le temple du Saint-Esprit [*1 Corinthiens 6 versets 19-20*], chaque membre est une pierre et Jésus est la pierre angulaire sur laquelle le tout est construit et c'est lui qui soutient tout l'édifice.

Donc, le chrétien devrait être libre d'amener ses dîmes et ses offrandes à n'importe quelle religion chrétienne, en ayant l'assurance que dans le Seigneur elles sont toutes agréées.

Pour poursuivre, nous allons maintenant découvrir, comme l'Église adventiste du septième jour contraint ces membres à ne verser leurs dîmes que dans ces caisses, sans pour autant leur braquer un fusil sur la temple, mais en utilisant des contraintes psychologiques.

Quand je parle de contraintes psychologiques comme armes il est important de comprendre qu'un braquage peut se faire sans utiliser un fusil ou un couteau, certaines armes sont bien plus puissantes.

**Exemple :** *généralement quand on menace une personne avec une arme, elle vous cèdera, bon gré mal gré les choses de valeur qui sont en sa possession. Il en est de même quand on utilise d'autres types d'armes, celles qui sont psychologiques :*

*Pour ce faire il suffit d'utiliser certains animaux des plus mortelles, tels que les serpents et araignées vénéneux, qui font partie de nos peurs primales.*

*En enfermant un individu dans un lieu clos avec l'une de ces « petites » bêtes, durant un temps, où en gardant cette personne attachée et en libérant cet invité des plus révulsants sur elle, la finalité est qu'elle donnera tous ces biens en vue de survivre.*

Les armes psychologiques sont, généralement, les meilleurs moyens de discipliner les masses. Ce type d'arme est celle que les sectes utilisent par excellence, en vue d'avoir l'ascendance sur leurs adeptes, et grâce à ces moyens, ils remplissent leur caisse. En connaissant le bon bouton sur lequel appuyer on obtient généralement le résultat escompté. Ainsi, en appuyant sur l'interrupteur qui gère un circuit électrique, normalement, la lampe qui est au bout devrait s'allumer.

De même si vous présentez devant une personne l'objet de sa plus grande crainte, et le moyen d'en être préservé, normalement il souscrita à cette possibilité d'être sauvé, sans aucune hésitation.

En ce qui concerne l'Église adventiste du septième jour, l'arme qu'elle a utilisée en vue de contraindre ces membres à remplir ces caisses est contenu dans le texte biblique qui suit : *« Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes écartés de mes ordonnances, vous ne les avez point observées. Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit l'Éternel des armées. Et vous dites : En quoi devons-nous revenir ?*

**Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, et vous dites : en quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dîmes et les offrandes. Vous êtes frappés par la malédiction, et vous me trompez, la nation tout entière !**

**Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées.**

**Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance.**

**Pour vous, je menacerai celui qui dévore et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes, dit l'Éternel des armées. Toutes les nations vous diront heureux, car vous serez un pays de délices, dit l'Éternel des armées. »** [*Malachie 3 versets 7-12, Bible Louis Segond*].

Pour le chrétien, ne pas donner la dîme serait s'exposer à être frappé de malédictions qui entraînent la perte de ce que l'on a.

Fort de cette vérité, les doctrines adventistes du septième jour contraignaient et contraignent toujours leurs membres à ne les donner qu'au sein de cette Église. Et cela, non parce que les dirigeants de cette religion oeuvrent par la force, mais ils utilisent des armes bien plus puissantes, qui sont les vœux que leurs adeptes ont faits à Dieu.

D'un côté tous les adventistes du septième jour ont été instruit, et cela bien avant d'être baptisé, sur les retomber qu'encourent ceux qui ne donnent pas la dîme et que nous trouvons notifié dans le texte biblique que nous venons de lire.

D'un autre côté, l'obligation de ne donner la dîme qu'au sein de l'Église adventiste du septième jour est la base qui gère cette religion.

Et enfin, au moment de leur baptême tous les membres de cette religion ont promis de conformer leur vie à tous les préceptes adventistes du septième jour. En outre, juste avant d'être baptisé ils ont entériné tout cela par un vœu en acceptant de conformer leur vie à toutes les doctrines adventistes du septième jour, car ils ont publiquement accepté soit la **doctrine baptismale n° 11 des adventistes** ou le **vœu de baptême alternatif N° 2**.

Celui qui souhaite plaire à son sauveur cherchera à lui être fidèle.

Comme la plus grande crainte du vrai chrétien est de tomber entre les mains de Dieu en étant coupable d'avoir transgressé sa Sainte Parole, en raison de ses vœux, il devient l'esclave de l'Église adventiste du septième jour dès le baptême. Cette dernière c'est par conséquent assurée que les fonds (*destinés à l'œuvre de Dieu*) ne seront versés que dans ses caisses.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est essentiel de réaliser combien est pernicieuse la **doctrine baptismale n° 11 des adventistes, ainsi que son vœu de baptême alternatif N° 2**.

Celui qui la confesse fait le vœu d'adhérer non seulement à toutes les doctrines adventistes du septième jour qu'il connaît, mais aussi à toutes celles qu'il ne connaît pas, et ainsi que celles à venir.

Le fait de faire publiquement un tel vœu peut peut-être paraître tout à fait anodin pour certains d'entre vous, mais sachez que pour les chrétiens, les retombées d'un tel vœu ont une portée funeste.

Que sont, en effet, pour celui qui n'est pas chrétien, la fidélité à Dieu et aux vœux ou encore les engagements pris envers son prochain !? De prime abord, pas de juge humain qui puisse les poursuivre s'ils ne tiennent pas leurs engagements.

Mais pour les chrétiens qui ont choisi d'être fidèles à Dieu, la parole donnée a des incidences sur la vie ou la mort. Pour le comprendre, il convient de ne pas perdre de vue, que dans le monde spirituel régi par l'Esprit de Dieu, celui qui fait un vœu ou qui prend un engagement est lié par la parole qu'il a donnée.

Ceci nous renseigne en la matière : **« Mon fils, si tu as cautionné ton prochain, si tu t'es engagé pour autrui, si tu es enlacé par les paroles de ta bouche, si tu es pris par les paroles de ta bouche, fais donc ceci, mon fils, dégage-toi, puisque tu es tombé au pouvoir de ton prochain ;**

*Va, prosterne-toi, et fais des instances auprès de lui ; Ne donne ni sommeil à tes yeux, ni assoupissement à tes paupières ; Dégage-toi comme la gazelle de la main du chasseur, comme l'oiseau de la main de l'oiseleur. » [Proverbes 6 versets 1-5, Bible Louis Segond].*

Nous devenons l'esclave de celui à qui nous avons donné notre parole. Dieu demande donc à ceux qui se sont ainsi engagés verbalement envers leurs prochains de n'avoir aucun repos tant qu'ils ne se sont pas libérés de leurs vœux, car seul celui à qui le vœu est fait a le pouvoir de délier celui qui l'a fait.

Ces liens ne peuvent être brisés, sauf à insister auprès de celui à qui on a fait le vœu, car celui qui veut demeurer avec Dieu devra être un homme ou une femme de parole. Devant Dieu, le juste fait un serment à son préjudice. Voici ce que déclare à ce propos la Parole de Dieu :

**« Psaume de David. Ô Éternel ! Qui séjournera dans ta tente ? Qui demeurera sur ta montagne sainte ? – Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice et qui dit la vérité selon son cœur.**

**[...] Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice.**  
» [*Psaumes 15 versets 1-2 et 4, Bible Louis Segond*].

Le chrétien, une fois sa parole donnée, est dans l'obligation de la tenir. Si les vœux en faveur des hommes ont de la valeur devant Dieu, ceux que nous lui faisons en ont encore davantage. En cas de vœux faits à l'Éternel et non respectés, il nous sanctionnera !

Voyez ce que la Parole de Dieu dit à ce sujet : **« Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'aime pas les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne point faire de vœu, que d'en faire un et de ne pas l'accomplir.**

*Ne permets pas à ta bouche de faire pécher ta chair, et ne dis pas en présence de l'envoyé que c'est une inadvertance. Pourquoi Dieu s'irriterait-il de tes paroles, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains ? »* [*Ecclésiaste 5 versets 4-6, Bible Louis Segond*].

Ce texte est important ; il présente la portée de nos vœux envers l'Éternel. Nous voyons ici que le Seigneur déclare qu'il détruira l'œuvre de ceux qui ne tiennent pas les engagements promis solennellement.

Notre sauvegarde consiste à soit ne pas faire de vœu soit les accomplir. Le peuple de Dieu (*de tout temps*) craint le Seigneur, et dès lors fait en sorte de toujours honorer ses vœux, fussent-ils des vœux inconsidérés ! Nous avons un exemple biblique dans ce texte :

**« Jephthé fit un vœu à l'Éternel, et dit : Si tu livres entre mes mains les fils d'Ammon, quiconque sortira des portes de ma maison au-devant de moi, à mon heureux retour de chez les fils d'Ammon, sera consacré à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.**

**[...] Et les fils d'Ammon furent humiliés devant les enfants d'Israël. Jephthé retourna dans sa maison à Mitspa. Et voici, sa fille sortit au-devant de lui avec des tambourins et des danses.**

**C'était son unique enfant ; il n'avait point de fils et point d'autre fille. Dès qu'il la vit, il déchira ses vêtements, et dit : Ah !**

**Ma fille ! Tu me jettes dans l'abattement, tu es au nombre de ceux qui me troublent ! J'ai fait un vœu à l'Éternel, et je ne puis le révoquer. Elle lui dit : Mon père, si tu as fait un vœu à l'Éternel, traite-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, maintenant que l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, des fils d'Ammon. Et elle dit à son père :**

*Que ceci me soit accordé : laisse-moi libre pendant deux mois ! Je m'en irai, je descendrai dans les montagnes, et je pleurerai ma virginité avec mes compagnes. Il répondit : Va ! [...] Au bout des deux mois, elle revint vers son père, et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait fait. [...] » [Juges 11 versets 30-31, 33-37, 39, Bible Louis Segond].*

Il est bien entendu que les holocaustes n'ayant plus cours de nos jours, un tel vœu n'a donc pas de raison d'être.

La foi du peuple de Dieu dans ses vœux faits au Seigneur motive, selon moi, toutes ses œuvres. Le vœu de Jephté, bien qu'inconsidéré, a été honoré dans les larmes et la douleur. Son témoignage nous est laissé afin que nous n'errions pas !

Il est impérieux de réfléchir soigneusement aux vœux faits à Dieu et aux hommes, sachant que nous n'appartenons pas à nous-mêmes et cela, bien que généralement les hommes pensent être maîtres de leur destinée, artisans de leur devenir, qu'ils pourront à leur aise planifier et contrôler leur vie. La réalité est tout autre, bien différente, car la volonté de l'homme ne peut prévaloir sur la Toute-Puissance de Dieu.

Il n'appartient pas à l'homme qui marche de guider ses pas. Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos :

**« Je sais, Éternel, que l'être humain n'a pas autorité sur la voie qu'il suit. Ce n'est pas à l'homme qui marche de diriger ses pas. »** [Jérémie 10 verset 23, Bible Segond 21].

Complétons avec cet autre texte : **« C'est l'Éternel qui dirige les pas de l'homme, mais l'homme peut-il comprendre sa voie ? »** [Proverbes 20 verset 24, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : **« Les projets que forme le coeur dépendent de l'homme, mais la réponse que donne la bouche vient de l'Éternel. Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux ; Mais celui qui pèse les esprits, c'est l'Éternel.**

**Recommande à l'Éternel tes oeuvres, et tes projets réussiront. [...] Quand l'Éternel approuve les voies d'un homme, Il dispose favorablement à son égard même ses ennemis. [...] Le coeur de l'homme médite sa voie, mais c'est l'Éternel qui dirige ses pas. »** [Proverbes 16 versets 1-3, 7, 9, Bible Louis Segond].

C'est Dieu lui-même qui guide les hommes, selon sa volonté. Ceci est vrai pour tous les non-chrétiens, mais encore plus pour celui qui se réclame de Jésus-Christ. Ainsi, le peuple de Dieu fera en sorte de ne pas faire des plans sans les lui soumettre préalablement, comme ce fut le cas pour le riche insensé de la parabole [*Luc 12 versets 16-21*].

Le chrétien qui a pris conscience de la Toute-Puissance de Dieu et de la durée fugace d'une vie humaine ne fera jamais de plans sans Dieu, et s'assurera de demeurer fidèle à ses vœux.

En raison de la crainte qu'ont les chrétiens d'être frappés en transgressant les vœux faits à Dieu, les membres de l'Église adventiste du septième jour sont donc contraints, bon gré mal gré (*de par leurs vœux*), de ne verser leurs dîmes et offrandes qu'à cette religion.

Il faut comprendre que celui qui a la crainte de Dieu ne peut pas ne pas donner les dîmes et les offrandes à Dieu, car il sait que s'il agit ainsi, il sera frappé. Ainsi, de par les vœux qui ont été fait, et le conditionnement à ne donner les dîmes qu'au sein de l'oeuvre adventiste du septième jour, les membres de cette religion, rempliront sans rechigner que les caisses adventistes du septième jour.

Cela, même s'ils avaient la conviction, que le peuple élu de Dieu est formé du peuple juif et de tous ceux qui reconnaissent Jésus comme leur sauveur personnel, donc deviennent chrétiens.

Ce faisant, ils auraient dès lors dû pouvoir donner leur dîme à n'importe quelle religion juive ou chrétienne.

Nous savons que le nouveau chrétien est lié par son serment fait aux hommes devant Dieu et doit ainsi ne donner la dîme qu'au profit de l'oeuvre adventiste du septième jour durant toute sa vie ; du moins, tant que ce serment n'a pas été brisé par la mort, la radiation ou le retour en gloire de Jésus-Christ !

Il ne peut donner sa contribution à d'autres, sous peine d'être frappé par Dieu en raison de la transgression de ses vœux.

Autre fait important : *Ceux qui ont été baptisés par l'Église adventiste du septième jour doivent affirmer leur engagement à observer toutes leurs croyances en signant leur acte de baptême.*

Voyez vous-même : « **L'alliance baptismale (de l'Église adventiste) : L'Église a adopté, pour en faire un acte d'alliance baptismale, un ensemble de trois documents :**

*Ses vingt-huit croyances fondamentales, les vœux de baptême et le Certificat de baptême et d'engagement. Un exemplaire imprimé de cet acte d'alliance – le Certificat de baptême et d'engagement étant dûment rempli – doit être remis à tous ceux qui sont reçus au sein de l'Église par baptême. Un certificat approprié doit aussi être remis à ceux reçus sur profession de foi.*

**Le Certificat de baptême et d'engagement doit être signé par les nouveaux membres d'Église pour affirmer leur engagement. C'est au cours de la cérémonie, mais après le baptême proprement dit, que ce Certificat de baptême et d'engagement doit être présenté au candidat, à titre de document exprimant son alliance. [...] »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est à noter que les hauts dirigeants de l'Église adventiste du septième jour imposent à leurs nouveaux membres à s'engager publiquement à l'oral et par écrit sur leurs *treize doctrines baptismales*.

Ceci nous renseigne : **« Acceptation des candidats par vote, sous réserve de l'accomplissement du baptême (de l'Église adventiste) :**

**Après que les candidats ont répondu affirmativement aux questions des vœux, en présence de l'Église assemblée ou d'un autre corps approprié, ou après que l'Église a reçu l'assurance qu'ils se sont déjà acquittés de cette proclamation de leurs vœux, l'Église doit voter leur réception en son sein, sous réserve que leur baptême ait lieu, lequel ne doit pas être indûment retardé. »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Il est important de noter que ces textes sont tirés du dernier Manuel d'Église de l'Église adventiste du septième jour et sont donc encore en vigueur. Ces treize vœux baptismaux sont des pièges à double tranchant dans lesquels le nouveau baptisé tombe par ignorance !

Il n'est souvent qu'un néophyte, sans conscience de la valeur des vœux qu'il est contraint de faire à Dieu. Ceci est dangereux, car, dans le monde spirituel, c'est par la parole que l'on est condamné ou justifié.

Ceci nous renseigne : « **Races de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, méchants comme vous l'êtes ?**

**Car c'est de l'abondance du coeur que la bouche parle. L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor.**

*Je vous le dis : Au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné. »* [Matthieu 12 versets 34-37, Bible Louis Segond].

Dieu nous jugera selon nos choix pour le bien ou pour le mal que nous aurons fait et le poids de nos paroles pèsera dans la balance de la vie éternelle. Dans la société, ce précepte est aussi vrai.

Nous sommes censés faire très attention à ce que nous disons et à ce que nous promettons. En sorte que devant un tribunal ce que nous avons promis, nous lie.

**Exemple :** *Un engagement pris solennellement pourra être entériné par l'apposition de sa signature sur un document ! Généralement, celui qui signe un document est engagé.*

*Ainsi, le terroriste qui signe le bon d'achat de produits destinés à fabriquer une bombe sera condamné si la police remonte à lui en raison de sa signature. Celui qui signe une donation sera de la même manière responsable de son acte, etc.*

*Il en est de même pour celui qui promet juridiquement de faire une chose, il devra répondre de ce fait s'il ne tient pas sa parole.*

Ces réalités se transposent dans le monde spirituel, de sorte que les vœux baptismaux prononcés par les nouveaux adhérents adventistes du septième jour avant leur baptême, ainsi que la signature apposée suite au baptême, sur le *Certificat de baptême et d'engagement*, sont actés devant Dieu et scellés.

Cet engagement oblige ceux qui s'y sont livrés à faire ce qui a été confessé sous peine d'être frappés par Dieu. Je peux en témoigner, car j'ai été adventiste du septième jour plus d'une décennie.

*La peur d'être frappé par Dieu (si je rompais mes vœux) m'a toujours motivé à amener mes dîmes et mes offrandes à l'Église adventiste du septième jour au détriment d'autres religions.*

Cette escroquerie, des plus lucratifs (*nous avons vu que le montant des dîmes que versent les membres adventistes du septième jour avoisinent des sommes qui dépassent le milliard de dollars annuels*), que l'Église adventiste du septième jour a établis trouve, nous l'avons vue, toute sa raison d'être dans la portée éternelle que revêt le baptême pour celui qui veut se lier à Jésus-Christ.

L'objectif était d'être baptisé pour être sauvé et aussi être délivré et protégé contre les attaques du démon.

Pour comprendre le caractère oppressif et antibiblique de ce voeu il nous faut maintenant comprendre ce que le Seigneur demande à ceux qui lui font un don financier. Pour ce faire lisons ceci :

**« En fait, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème largement moissonnera largement. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; Car Dieu aime celui qui donne avec joie.**

*Et Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, disposant toujours, à tous égards, de tout le nécessaire, vous ayez encore en abondance pour toute œuvre bonne [...] Car le ministère de cette offrande, non seulement supplée à ce qui manque aux saints, mais encore fait abonder les actions de grâces envers Dieu. »* [2 Corinthiens 9 verset 6-8, 12, La Nouvelle Bible Segond].

Dans ces lignes que nous venons de lire, nous comprenons que le Seigneur veut que ceux qui, par amour pour lui, accepte de participer financièrement à son œuvre, le face sans contrainte et avec joie.

Bien que le Seigneur s'attende à ce que nous puissions lui verser des dîmes et des offrandes, il veut que nous puissions le faire en notre âme et conscience, d'autant plus qu'il nous appelle à la liberté, en Christ. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

**« Frères, vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair ; mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres.**

**Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »** [Galates 5 versets 13-14, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons dans ce texte deux principes qui devraient être la base tout don financier que nous faisons pour Dieu et notre prochain :

*Le premier est la liberté, nous sommes libres en Christ. En sorte que nous ne devons pas nous laisser mettre un joug par les hommes qui, comme c'est le cas de l'Église adventiste du septième jour oblige à ces membres de faire le vœu qu'ils vont lui verser des dîmes et des offrandes.*

*Le second par contre est l'amour. Nous devons par amour penser à notre prochain et faire pour lui comme nous aurions voulu qu'il fasse pour nous. Ainsi si nous aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée, et si nous aimons notre prochain comme nous-mêmes nous donnerons la dîme et des offrandes au Seigneur.*

Il est vrai que l'amour que nous devons porter au Seigneur est bien manifeste dans la dîme que nous donnons, car le texte de [Malachie 3 versets 7-12], nous précisons bien que ces fonds sont, entre autres, destinés à l'entretien de la maison du Seigneur car il est précisé qu'il que c'est pour qu'il y est de la nourriture dans la maison du Seigneur.

Par contre en vue de comprendre la portée de l'amour que nous portons aux autres en donnant la dîme, il faut comprendre à quoi il sert dans la maison du Seigneur. Pour ce faire lisons ce qui suit :

**« Le Seigneur continua : « Et voici le salaire que j'accorde aux lévites, pour le service qu'ils accomplissent à la tente de la rencontre : je leur donne en partage la dîme, c'est-à-dire un dixième de tout ce qui est produit en Israël. [...] »**

*Le Seigneur dit à Moïse de communiquer aussi les prescriptions suivantes aux lévites : « Lorsque les Israélites vous apporteront la dîme que je vous donne en partage, vous prélèverez vous-mêmes le dixième de cette dîme pour me l'offrir. »* [Nombres 18 versets 21, 25-26, Nouvelle Bible en Français Courant].

Complétons avec cet autre textes : « *N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ? Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ?*

**Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?**

**Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?**

**La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain.**

**Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.**

*Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels. Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ?*

*Mais nous n'avons point usé de ce droit ; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.*

**Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. » [1 Corinthiens 9 versets 4-14, Bible Louis Segond].**

En faisant, la synthèse de ces deux textes nous comprenons que la dîme est avant tout destinée à être le salaire des serviteurs consacré de Dieu qui oeuvre à son service.

Donner la dîme est donc un acte d'amour car il soutient ceux qui sont au service du Seigneur, tel que les pasteurs ceux qui apportent l'Évangile etc. sont des personnes consacrées qui oeuvres à plein temps, ce faisant ils ne peuvent pas à la fois avoir un travail pécuniaire et en même temps apporter l'Évangile ou gérer le peuple de Dieu.

C'est pour cela que nous, en tant qu'enfants de Dieu nous devons verser à notre église des dîmes et des offrandes afin que l'oeuvre du Seigneur puisse avancer. Néanmoins, nul n'a devant Dieu le pouvoir de nous contraindre, par quelque moyen que ce soit de donner de l'argent, et ce même si c'est pour l'oeuvre de Dieu.

Cette démarche nous, nous l'avons vu, nous devons le faire de bon coeur et dans la joie et sans aucune contrainte.

Il est à noter que nous avons le choix de ne pas vouloir donner d'argent au Seigneur pour son oeuvre et lui le Tout Puissant ne nous tiendra pas rigueur, dès lors ou nous choisissons de ne pas le révéler.

C'est ce qui se passa pour le jeune homme riche qui c'est retrouver devant un choix des plus difficiles, ces riches ou le salut en Jésus-Christ, et il a fait son choix en préférant demeurer riche et perdre son âme, qu'être riche pour le Seigneur [*Mathieu 19 versets 16-26*].

Nous pouvons le juger mais sachez que Dieu respect une telle personne car elle est efficiente avec elle-même car elle reconnaît publiquement avoir choisi de vivre loin de Seigneur et opte pour servir Mamon, le « *dieu* » de l'argent [*Matthieu 6 versets 24*].

Voici ce que le Seigneur nous demande en matière de foi : « *Je connais tes oeuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant.*

**Puisses-tu être froid ou bouillant ! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche. »** [*Apocalypse 3 versets 15-16, Bible Lois Segond*].

Nous ne pouvons pas être assis entre deux chaises, voulant d'un côté devenir qu'un avec Jésus, donc être béni et sauver en lui et d'un autre continuer à agir comme les païens en ne subvenant pas aux besoins financiers de la maison du Seigneur.

*Ceux qui agissent ainsi, et qui se font baptiser, et une fois devenu enfants de Dieu et qui ne donne pas au Seigneur les dîmes et les offrandes qu'ils savent devoir donner seront vomis par le Seigneur, donc rejeter par lui et il les frappera aussi de malédiction.*

*Cette base que je viens de présenter doit être prêché à ceux qui veulent se faire baptiser.*

*Ainsi, ils choisiront en leurs âmes et conscience soit de ne pas faire alliance avec Jésus et ainsi ne pas donner de dîmes et d'offrandes au Seigneur ou accepter de devenir enfants de Dieu et dès lors ils devront souscrire à ces choses sinon ils seront frappés de malédiction.*

*Néanmoins, en aucun cas une pression post baptismal, les obligeant à faire le vœu de donner leurs dîmes et leur offrande à telle ou telle religion ne peut leur être imposée.*

*Faire autrement serait transgresser le commandement de Dieu établissant que celui-ci lui fait un don financier doit le faire avec joie et sans contrainte.*

Cette réalité est manifeste dans l'histoire de l'eunuque Éthiopien et de son baptême que nous trouvons dans [Actes 8 versets 26-40].

Lisons cet extrait, qui nous apporte des d'information d'importance allant dans le sens de ce que je viens de vous présenter :

**« Il se leva, et partit. Et voici, un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, venu à Jérusalem pour adorer [...]**

*Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? Philippe dit : Si tu crois de tout ton coeur, cela est possible.*

*L'eunuque répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque.*

**Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Tandis que, joyeux, il poursuivait sa route »** [Actes 8 versets 27, 36-39, Bible Louis Segond].

Cet homme était une éminence, donc était fortuné, et en plus il avait un rapport tout particulier avec l'argent, car il était le surintendant de tous les trésors de Candace, reine d'Éthiopie.

Quand on lit le témoignage de sa conversion et de son baptême, nous comprenons que si avant d'être baptisé, Philippe lui avait demandé de faire le voeu qu'il donnerait de l'argent pour l'oeuvre de Dieu, cet homme, qui avait soif de Jésus-Christ l'aurait fait.

Mais ce n'est pas ce qui s'est passé, car Philippe lui apporta l'Évangile, son cœur fut touché et reconnu que Jésus était la Christ, il le reconnu donc comme son sauveur, dès lors étant à proximité d'un lieu où il avait de l'eau, il demanda le baptême.

Sa foi étant ainsi prononcée, Philippe le baptisa et une fois qu'ils sortir de l'eau, il ne vit plus Philippe, et dès lors il continua joyeusement sa route, avec la certitude qu'il était sauvé en Jésus-Christ.

Pour finir avec ce volet, il est important de noter, que bien qu'il ne faut pas contraindre celui qui donne sa vie à Christ à donner de l'argent au Seigneur, il est important de l'exporter dans ce sens, comme Paul la fait dans [2 Corinthiens 9 versets 1, 6-12], et [1 Corinthiens 9 versets 4-14], mais cette démarche doit être faite avec amour.

Ce que nous venons de voir nous démontre encore combien les doctrines que la religion adventiste du septième jour à instituer et par lesquelles elle oblige ses adhérents à lui verser les dîmes et les offrandes sont antibibliques.

Malheureusement, celui qui se fait baptiser étant souvent un néophyte, il adhère, par méconnaissance à cette boue.

Pour poursuivre je vous dirais que l'un des atouts sur lequel les hauts dirigeants adventistes du septième jour comptent, afin de s'assurer que ces baptistères seront toujours pleins, c'est la condition des autres religions.

L'Église adventiste du septième jour a axé une grande partie de ses enseignements post-baptismaux sur le Sabbat, qu'elle est l'une des rares religions chrétiennes à observer, donc ceux qui auront adhéré n'auront que peu de choix, quand ils voudront intégrer une religion.

En sortant de ces prédications, généralement le masque de la sainteté que porte l'Église adventiste du septième jour, finira de conquérir les cœurs.

*Ses nombreuses œuvres de bienfaisance, sa renommée de lieu qui œuvre pour la paix finissent de planter le clou, qui mènent point et pieds lier ses victimes dans ces filets.*

Puis, une fois qu'ils ont « *mordu à l'hameçon* », c'est par l'exploitation de la peur de déplaire à Dieu (*en brisant les vœux qui ont été prononcés*) que spirituellement les hauts dirigeants adventistes du septième jour s'assurent que leurs membres ne verseront leurs fonds qu'à l'œuvre adventiste du septième jour. *La machine adventiste du septième jour est, en la matière, bien huiler et implacable !*

Pour poursuivre, je vous dirais que la bonne renommée, n'exonère pas, les mauvaises actions passées qui non pas été réparées ou que nous pratiquons toujours subrepticement.

*Prenons le cas d'un malfrat qui a fait pendant des années des braquages et des extorsions de fonds et qui se sont arrêtées et c'est racheter, depuis 20 ans une conduite.*

*Même s'il est devenu une personne respectable, mais s'il n'a pas restitué les fruits de ces larcins à leurs propriétaires, il est toujours juridiquement punissable.*

*Ainsi, s'il est arrêté il sera jugé et frappé juridiquement, car sa nouvelle vie, ne le décharge pas du poids de ces fautes passer.*

*Il en est de même pour les œuvres iniques de l'Église adventiste du septième jour, elle aura beau se donner des airs de lady, ces œuvres font d'elle une intrigante et une arnaqueuse.*

Pour tout ce que nous venons de voir, cette religion est juridiquement punissable car hors la loi. Ceci nous renseigne :

**« Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur, soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables.**

*Lorsque l'infraction est commise par le dirigeant de fait ou de droit d'un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement. » [Article 223-15-2 du Code pénal].*

Complétons avec cet autre texte : « **L'extorsion est le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien quelconque.**

*L'extorsion est punie de sept ans d'emprisonnement. » [Article 312-1 du Code pénal ; chapitre III de l'escroquerie et des infractions voisines – Section 1 de l'escroquerie].*

Nous découvrons ici que le fait d'utiliser des moyens frauduleux en vue d'amener par des sujétions psychologiques une personne à agir comme nous le voulons et cela au détriment de sa volonté est punissable par la loi.

*De telles œuvres sont considérées comme étant de l'extorsion. Ainsi, c'est une escroquerie que de soutirer de l'argent frauduleusement à une personne en profitant de ses faiblesses ou en utilisant des sujétions psychologiques.*

*Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour les sujétions psychologiques, nous l'avons vue, sont des plus implicites, car le choix que cette religion laisse à ces nouveaux adeptes est soit de souscrire à son baptême, et par extension à ces préceptes et être baptisé, soit de les rejeter et ne pas l'être.*

La possibilité pour être baptisée étant d'observer tous les règles adventistes du septième jour, où est incluse celle demandant de ne verser les dimes et les offrandes que dans les caisses adventistes du septième jour.

Comme nous l'avons vue, cette religion a mis au point une vaste escroquerie visant à recevoir de l'argent de ses membres grâce aux dîmes et aux offrandes qui ne peuvent être versées à nulle autre religion chrétienne.

Si le fait de faire un don au Seigneur par les dîmes et les offrandes est, en soi, une bonne chose, les moyens frauduleux institués en vue de la percevoir sont répréhensibles et mesquins.

Cette escroquerie est manifeste, comme nous l'avons vu, mais implacable. Les adventistes du septième jour sont obligés de verser des dîmes en vue de soutenir l'œuvre de leur Église.

Grâce à l'obligation de donner des dîmes qui est instituée dans son dogme baptismal, l'Église adventiste du septième jour s'est assurée, décennie après décennie, que son œuvre serait toujours prospère.

Elle ne soumet pas ses membres par la violence, mais par des **sujétions psychologiques** qui transgressent leurs consciences.

En obligeant ses membres à ne verser des fonds qu'en son sein, l'Église adventiste du septième jour a instauré dans son dogme des agissements sectaires portant atteinte à la liberté religieuse de ses membres. Ce faisant, elle a transgressé les textes de loi qui suivent :

**« [...] Toute personne morale [...] qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités.**

*[...] Infractions d'atteintes volontaires ou involontaires à la vie ou à l'intégrité physique ou psychique de la personne, de mise en danger de la personne, d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personnalité. [...]*

**Ou d'atteintes aux biens [...] qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités [...] d'atteinte aux libertés de la personne, d'atteinte à la dignité de la personne, d'atteinte à la personnalité. »**

*[Articles 1<sup>er</sup> et 19 de la loi n° 2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1)].*

Complétons avec ceci : « *L'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité. [...]*

**Soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables.** » [*Article 223-15-2 de la loi n° 2001-504 du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1)*].

Ces textes de loi sont de vrais trésors d'informations permettant de reconnaître les œuvres des mouvements sectaires. Il est important de noter que, juridiquement, il n'existe pas de définition pour qualifier ce qu'est une **secte**. Néanmoins, les textes juridiques que nous venons de voir nous présentent ce que sont des œuvres sectaires.

Ainsi tout lieu qui utilise, entre autres, des moyens destinés à exploiter des sujétions psychologiques portant atteinte aux biens d'une personne, à sa personnalité ou destinés à altérer son jugement en vue de l'amener à faire une action qui lui sera préjudiciable est une secte.

La partie de ces textes de loi qui, selon moi, représente le mieux les œuvres sectaires que pratique l'Église adventiste du septième jour en matière de versement des dîmes est la suivante :

« [...] **un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer, de maintenir ou d'exploiter la sujétion psychologique ou physique des personnes qui participent à ces activités.** [...] »

Cette définition de la secte (*mouvement sectaire*) se manifeste au travers de ces vœux que cette religion oblige ses membres à prononcer, et particulièrement les vœux liés au baptême. L'Église adventiste du septième jour a pu ainsi retirer toute liberté individuelle à ses membres, par le biais de ses doctrines établies pour gérer toute leur vie et s'est assurée par là même de les garder sous son joug.

De telles pratiques démontrent donc que cette religion porte les mêmes fruits que les sectes.

Le plus extraordinaire dans cette affaire est que cette religion est ainsi pu oeuvrer pendant des décennies, en toute impunité, sans être jusqu'à ce jour démasqué. Je m'en vais maintenant vous expliquer les raisons pour lesquelles elle a pu jusque-là œuvrer en transgressant la loi sans que nul ne s'en rende compte.

Tout d'abord, il est important de savoir que les fonds que l'Église adventiste du septième jour perçoit de ses membres sont déclarés.

Au niveau de l'État français, les fonds collectés par les églises et religions sont gérés par un commissaire aux comptes puis, en tant qu'association culturelle qui est le statut de la religion adventiste du septième jour, les comptes visés sont publiés sur le site internet du gouvernement prévu à cet effet.

Toute cette démarche est conforme et n'est point entachée d'irrégularité au sein de l'Église adventiste du septième jour. Il est certain qu'elle ne prendra pas le risque de frauder ouvertement l'État.

Par contre, comme nous l'avons vu, même si leurs comptes sont clean, les moyens que cette religion a mis en place pour contraindre ses membres à verser ces fonds sont, par contre, hors la loi et répréhensible.

Nous venons de voir comment l'Église adventiste du septième jour a mis en place une doctrine hors la loi des hommes, nous allons maintenant voir les répercussions de telle œuvre face à la loi de Dieu.

Pour ce faire nous lirons ceci : **« C'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. »** [1 *Thessaloniens 4 verset 6, Bible Louis Segond*].

Le Seigneur nous interdit, à nous son peuple d'agir selon la cupidité ou la fraude avec notre prochain. Et en outre en tant que son peuple il veut que nous soyons soumis aux lois qui régissent les nations, tant que celle-ci ne contreviens pas aux Saintes Écritures.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : **« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes.**

*Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ?*

*Fais-le bien, et tu auras son approbation. Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ;*

*Car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience.*

**C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction. Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.** » [*Romains 13 versets 1-7, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « **A cause du Seigneur, soumettez-vous à toutes les institutions établies parmi les hommes : Soit au roi parce qu'il est au-dessus de tous, soit aux gouverneurs parce qu'ils sont envoyés par lui pour punir ceux qui font le mal et approuver ceux qui font le bien.**

*En effet, c'est la volonté de Dieu qu'en pratiquant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des hommes dépourvus de bon sens.*

*Comportez-vous en hommes libres, sans faire de la liberté un voile qui couvre la méchanceté mais en agissant au contraire comme des serviteurs de Dieu. Respectez chacun, aimez les frères et soeurs, craignez Dieu, honorez le roi. »* [*1 Pierre 2 versets 13- 17, Bible Segond 21*].

Finissons avec ceci : « **Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.** » [*Actes 5 verset 29, Bible Louis Segond*].

Si les lois que les nations ont établies contreviennent à la parole de Dieu, comme ce fut celle où le roi de Babylone décréta que tous devaient adorer sa statue [*Daniel 3*], le peuple fidèle du Seigneur n'est pas tenu de la respecter, car se serait renier notre Dieu.

Hormis cela, dès lors où les autorités qui sont établies sur l'état ou la justice œuvrent selon la vérité et la justice nous devons leur être soumis, ainsi qu'aux lois qui régissent la société.

Ce point est important, car le magistrat, pouvant être un juge ou une autorité politique qui gère le pays est un serviteur consacré du Seigneur et cela au même titre que le pasteur.

Cette réalité nous le comprenons mieux en France dans le cadre du mariage, car tant que l'on n'est pas marié par M. le Maire ou une personne consacrée de l'état, le mariage est nul et non avenue.

Pour poursuivre j'aimerais quand même vous dire que cette dernière partie, présentant le fait fait que le Seigneur ne peut agréer ce type d'oeuvre que l'Église adventiste du septième jour pratique, je l'ai écrit pour le fun et en vue que nul doute ne subsiste.

Néanmoins, je sais que vous peuple fidèle du Seigneur qui me lit, vous aviez déjà compris cette réalité. Ainsi, en ce siècle cette religion œuvre comme le faisait jadis le peuple de Dieu, et fait de la maison du Seigneur une taverne de voleur [*Marc 11 versets 17*].

Suite à ce que nous venons de découvrir, mon ressenti est que plusieurs d'entre vous, qui êtes adventistes du septième jour doivent se dire qu'ils n'ont pas participé à ces œuvres de ténèbres que pratique leur religion et que Dieu le sait et qu'il aura pitié d'eux, car il sait qu'ils sont des personnes intègres.

À ceux-là j'invite à lire ce qui suit, puis nous en discuterons : « **Au méchant aussi, Dieu s'adresse : « Pourquoi rabâches-tu mes lois ? Tu as mon alliance à la bouche, mais tu détestes l'instruction et tu rejettes mes paroles au loin, derrière toi.**

**A peine as-tu vu un voleur, tu deviens son complice, et puis, tu fais cause commune avec les adultères. Ta bouche forge la malice. Ta langue tisse le mensonge.**

**Lorsque tu t'assieds avec d'autres, tu calomnies ton frère, et tu jettes le déshonneur sur le fils de ta mère. Lorsque tu agissais ainsi et que je n'ai rien dit, as-tu vraiment imaginé que je te ressemblais ?**

**Aussi je vais te corriger, tout mettre sous tes yeux. « Prenez donc garde et comprenez, vous qui ignorez Dieu, sinon je vous déchirerai et nul ne vous délivrera. Celui qui offre sa reconnaissance, celui-là me rend gloire, et il prend le chemin où je lui ferai voir le salut que Dieu donne. »** [*Psaumes 50 versets 16-23, Bible Semeur*].

*Ce texte est très à propos, selon moi, pour ce que font les adventistes du septième jour.*

Les membres de cette religion prétendent être des observateurs de la loi de Dieu et ont continuellement l'alliance du Seigneur à la bouche, au point qu'ils se reconnaissent comme la seule religion que le Seigneur agréait, son reste fidèle, également appelé « *l'Église du reste* ».

*Mais en contrepartie leur part est avec les voleurs, oups Sorry... le mot n'est pas le bon, leur part est avec les escrocs...*

Pire ce sont des escrocs qui dépouille de malheureuses victimes qui viennent donner leur vie à Jésus en leurs imposants soit de souiller leurs âmes en prononçant des doctrines d'homme en vue d'avoir le salut, soit de refuser et de n'y avoir pas accès.

Le résultat de ces deux choix, nous l'avons vue, mène généralement à bruler dans l'étang de feu et de soufre.

Certainement que beaucoup d'entre vous qui êtes adventiste du septième jour vous me direz que vous n'avez pas participé à ces œuvres de ténèbres que pratiquent vos hauts dirigeants et que vous n'en aviez pas connaissance, ainsi le Seigneur ne peut pas ne pas avoir compassion de vous.

À ceux la je m'en vais maintenant présenter une réalité biblique qui se trouve dans [Josué 7 versets 1-22] qu'ils ne peuvent ignorer, car les adventistes du septième jour, sont « *censés* » être des étudiants émérites de la Bible. Ce qui se passe ici doit être lu à la lumière de [1 Corinthiens 12 versets 12-27], qui présente le peuple de Dieu comme étant un corps indissociable comme l'est celui d'un être humain.

*En sorte que ce qui affecte une partie du corps touche l'ensemble.*

Ainsi, il n'y a eu qu'un seul filou qui en ne pensant qu'à lui, a pris le manteau de grand prix, les deux cents sicles d'argent, et le lingot d'or.

Néanmoins, bien qu'Acan n'ait pas eux de complice, à cause de ses actes c'est tout le peuple d'Israël qui a été maudit et que le Seigneur à frapper. Il est important de noter, qu'ici il ne s'agit pas d'un butin d'une valeur qui pouvait avoisiner le milliard. Maintenant, que ces bases sont posées revenons à l'Église adventiste du septième jour.

L'oeuvre que cette religion mène et par laquelle elle contraint des personnes à lui verser des fonds, est des plus lucratifs et lui rapporte, nous l'avons vu, plusieurs milliards par an, en outre ce sont tous les dirigeants de cette religion qui participe à cette œuvre, cette dernière faisant partie de ces modalités de fonctionnement.

Ces fonds n'ayant pas été restitués et nul repentir n'ayant été présenté à ce propos par les hautes instances adventistes du septième jour, ce péché demeure donc encore au sein de cette religion.

*Ce qui est, selon moi, aux yeux du Seigneur tel un péché d'Acan géant, car ici c'est tout un peuple qui est concerné.*

*Ainsi, vous qui portez fièrement le nom d'adventiste du septième jour, comment pensez-vous que le Seigneur considère cette escroquerie de grande envergure, que votre religion pratique, donc que vous tous pratiquez ?*

Le Seigneur n'ayant point changé, il ne peut accepter que ceux qui se réclament de son nom, puissent garder les biens qu'ils ont obtenus de façon illégale, tout en continuant à professer le servir.

Ainsi, comme ce qui affecte une partie du corps touche tout le corps, c'est donc sur tous ceux qui portent le nom d'adventiste du septième jour que demeure la malédiction. Comme pour l'instant, les doctrines de cette religion, incriminé dans ce chapitre, continue et continueront à perdurer et cela temps que son manuel d'Église ne sera pas réformé, ce faisant toutes dîmes ou offrande que vous lui verserez, vous présentent comme participant à ces œuvres iniques.

La parole de Dieu, nous l'avons vue, nous présente dans le [Psaumes 50 versets 16-23] ceux qui prennent plaisir à être avec les voleurs comme étant leurs complices. Ainsi vous ne pouvez plus continuer à donner vos dîmes et vos offrandes à l'Église adventiste du septième jour, tant que perdureront les vœux baptismaux, par lesquels cette religion oblige les intéressés au baptême à confesser qu'ils lui donneront les leurs, continueront d'être actif.

Néanmoins, n'oubliez pas que les dîmes et les offrandes sont au Seigneur, ne les utiliser pas, mettez-les de côté afin de pouvoir dans un temps prochain les amener au Seigneur, soit au sein de la religion adventiste du septième jour, quand toutes les réformes seront actives ou au sein de la religion de votre choix.

Suite à ce que nous venons de lire, je ressens une grande tristesse montée en moi ! Car l'Esprit de Dieu vient à l'instant de m'interpeller sur un point vital, pouvant être même mortel, s'il est mis en place.

À vous qui êtes un membre baptiser de l'Église adventiste du septième jour, avez-vous conscience que même si à cette heure vos yeux se sont ouverts et que vous souhaitez ne plus verser vos dîmes et vos offrandes au sein de votre religion, vous ne pouvez pas non plus, en l'état ou sont les choses, les verser dans une autre religion.

Oui, n'oubliez pas que vous êtes des esclaves de l'Église adventiste du septième jour et que vous êtes obligé de lui obéir et ne donner vos dîmes et vos offrandes que dans ces caisses. Je sais que certains ont, certainement, un grand sourire et pensent que ce que je dis est une de mes petites boutades habituelle, mais ce n'est pas le cas ! Car ce que je dis est lié directement à la raison d'être des vœux.

Nous l'avons vue, celui qui fait un vœu devant Dieu est tenu de l'honorer, sans cela il peut être frappé par le Seigneur. Nous avons vu le déchirement et le traumatisme que du vivre *Jephthé* quand il a sacrifié sa fille unique et aimante, à cause du vœu qu'il avait fait. *La chose est donc sérieuse !* Tant que vous êtes encore lié à la religion adventiste du septième jour, vous ne pouvez donner vos dîmes ailleurs.

Pour que les choses changent, il vous faut soit vous faire radier, soit que la réforme des œuvres iniques de votre religion soit acté.

À vous qui êtes adventiste du septième jour, a ton idée d'acquérir la liberté en Jésus-Christ, puis venir l'offrir en cadeau à des hommes iniques en acceptant de devenir leur esclave. *OUI !*

C'est ce que vous êtes vous tous qui portez le nom d'adventiste du septième jour. Maintenant ce point acté, nous pouvons continuer. Il est vrai que ce que je viens de vous présenter en ce qui concerne le non-versement des dîmes et des offrandes à l'Église adventiste du septième jour à cause de ces œuvres d'iniquités, peut paraître assez peu orthodoxe. Afin de vous apporter une autre lumière en la matière je vous invite à lire ce que *Mme Ellen G. White*, en dit, en lisant ceci :

**« Nous espérons qu'aucun moyen ne sera tiré de vous pour aider ceux qui nous ont quittés parce qu'ils ne sont pas des nôtres. Il y a beaucoup de champs missionnaires nécessaires qui demandent notre aide. Le message de la vérité présente doit être transmis à ceux qui ne l'ont jamais entendu.**

**Nous prions pour que le Seigneur vous donne la sagesse de placer vos moyens là où ils édifieront la cause de Dieu sur la terre. [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7, MR No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egw writings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Ce que le Seigneur à inspirer ici à *Mme White* est clair ! Nous devons nous assurer que les fonds que nous versons à son oeuvre seront vraiment utilisé pour son l'avancement. Le Seigneur ne veut pas que l'on verse des finances à ceux qui ne lui sont pas fidèles.

Cet argent doit être utilisé pour que l'Évangile puisse être prêché dans des champs (*des lieux*) ou jusque-là il n'est pas encore connu. Ceux qui doivent profiter de vos dîmes et offrandes doivent être des serviteurs de Dieu, qui lui sont fidèles et qui prêchent l'Évangile pur.

En cette génération, nous l'avons vue, cette description ne convient pas à l'Église adventiste du septième jour, qui est devenu une prostituée spirituelle. Ainsi lui amener, en l'état actuel des choses, vos dîmes et vos offrandes aura, devant Dieu, la même valeur que si vous donniez votre salaire à une prostituée, en pensant que le Seigneur agréera ce geste.

Je sais que ce que je viens de vous présenter, et où je dis que tant que l'Église adventiste du septième jour continue à pratiquer ces œuvres iniques et antibibliques, il faut cesser de lui donner vos dîmes et vos offrandes, à certainement ébranler plusieurs d'entre vous.

Néanmoins, il vous faut utiliser le discernement que le Saint Esprit donne au peuple fidèle de Dieu et qui nous permet de comprendre, au travers de l'Évangile quelle est la volonté du Seigneur.

C'est ce que nous allons faire en lisant le texte qui suit pour y puisez matière à réflexion : **« N'allez pas avec ceux qui ne croient pas en Dieu, vous ne pouvez pas vivre ensemble. Ce qui est juste et ce qui est contraire à Dieu, est-ce que cela va ensemble ?**

**Est-ce que la lumière va avec la nuit ? Est-ce que le Christ peut être d'accord avec Satan ? Est-ce qu'un croyant peut aller avec celui qui ne croit pas en Dieu ? Qu'est-ce qu'il y a de commun entre la maison de Dieu et les faux dieux ? Nous, nous sommes la maison du Dieu vivant.**

*Dieu l'a dit : « Je vais habiter et vivre au milieu d'eux. Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. »*

*C'est pourquoi le Seigneur Dieu dit : « Quittez ces gens-là et allez loin d'eux ! Ne touchez pas à ce qui est impur, et moi, je vous accueillerai. » Le Seigneur tout-puissant dit encore : « Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles. » [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible Parole de vie].*

Dès lors où l'on pratique ce qui est contraire à la parole de Dieu on est devant le Seigneur une personne qui ne croit pas en lui.

Ce qui est compréhensible car sans la foi on ne peut plaire au Seigneur, car ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur, tout en transgressant sa parole qui sont agréés par lui, mais ce sont ceux qui font sa volonté qui le sont [Hébreux 11 versets 1-2, 6], [Jacques 1 versets 5-8], [Matthieu 7 versets 21-23].

Maintenant ce point acté, mettons en place une application pratique que nous établirons par le biais de plusieurs questions.

Ainsi quand l'Église adventiste du septième jour établit des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu, qui glorifie-t-elle, bon gré mal gré, le Seigneur ou le diable ? Le Seigneur peut-il accepter que les choses sacrées soient mélangées avec l'iniquité ? Le Seigneur peut-il s'unir avec les idolâtres, ou avec ceux qui glorifie le diable ?

Dieu veut-il que son peuple fidèle puisse s'unir avec les infidèles pour partager un culte basé sur des doctrines antibibliques. À toute cette question vous avez bien conscience que la seule réponse possible est **NON !**

Maintenant cette base posée, continuons en prenant en compte le texte de [1 Corinthiens 10 versets 14-22].

Fort des bases de ce texte, je m'en vais vous poser une question. Ainsi, bien que le Seigneur, nous appelle nous son peuple à la liberté, ce qui fait, que nous sommes libres d'entrée dans un temple d'idole et mangé les sacrifices qui sont offerts aux divinités, car ces « *dieux* » ne sont rien, cette liberté devons-nous l'utiliser afin de manger ces sacrifices ou offrir à ces « *divinités* » des offrandes ou de l'argent ?

*La réponse à cette question est bien sur que NON !*

*Nous ne devons pas faire de notre liberté une raison de marcher selon la chair.*

Surtout que ce texte nous apprend que ceux qui professent une doctrine sont en unions les uns avec les autres et l'ensemble des fidèles qui pratique ce précepte deviennent qu'un (*donc, sont en communion*) avec celui qui la établit, ici il s'agit de Jésus ou du démon.

En outre, il est important de ne pas perdre de vue que toute transgression de la parole de Dieu est une idolâtrie.

Ceux agissant ainsi retirent au Seigneur son droit divin d'être adoré comme Dieu et lui seul. La répercussion c'est que ceux agissant ainsi adorent le diable. Cette réalité je vous l'ai clairement présenté au chapitre « *Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice* ».

Fort de ce que nous venons de voir, vous comprenez que vous ne pouvez manger, et à la table de Christ et à celle du diable. Vous ne pouvez pas non plus subventionner l'oeuvre de Dieu et en même temps que celui du diable.

Et comme le Seigneur ne peut s'associer au diable et à ces œuvres, Il ne peut agréer que nous puissions nous agir ainsi, en subventionnant, par nos dîmes et nos offrandes des lieux idolâtres qui ont pour objectif de transgresser les Saintes Écritures, donc de glorifier le diable.

Le Seigneur ne pouvant s'unir au diable ou aux idolâtres, les dîmes qui sont perçues, par le biais de manigances ne peuvent être agréé par lui, car ce type de fonds est entaché d'interdit divin, comme l'étaient les objets qu'Acan avait gardés.

Par contre, une fois la réforme l'Église adventiste du septième jour sera complètement actée et que tous les points incriminés dans ce livre seront mis en place, vous pourrez recommencer à lui donner vos dîmes et vos offrandes.

Et cela, en faisant très attention de ne pas oublier de reverser au Seigneur ne serait-ce qu'un cens de ces sommes que vous lui devez.

En attendant, que les choses soient mis en place, l'argent étant le nerf de la guerre, ne pas lui verser vos dîmes et vos offrandes, sera la meilleure façon de vous assurer que la réforme du dogme de cette religion, sera mis en place au plus vite.

Nous venons de voir ce qui devra normalement se passer dès lors ou l'Église adventiste du septième jour accepte de ce repentir.

Par contre, si aucun changement radical ne se fait dans les doctrines de cette religion, si elle ne se repent pas, ce sera signe qu'elle est devenue participante de Babylone.

Voici ce que préconise *Mme White* pour ceux qui refusent de se repentir : **« Je suis chargé de dire que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour ces personnes qui se sont fourvoyées.**

**Leur esprit doit être libéré des illusions de l'ennemi, et si nous échouons dans nos efforts pour sauver ces égarés, nous devons "sortir du milieu d'eux" et nous séparer... [...] »** [*Manuscript Releases, vol. 7 No. 454, Reasons for Apostasy in the SDA Church, d'Ellen G White. Tiré du site : <https://m.egmwrings.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

*Mme White* présente la volonté du Seigneur comme étant dans un premier temps que nous puissions apporter des lumières à ceux qui se sont fourvoyé et erre loin de lui.

Puis, s'il persiste, nous devons nous séparer d'eux. Cette réalité à des fondations bibliques ; pour le découvrir vous pourrez lire [*Matthieu 18 versets 15-18*].

Nous allons maintenant, considérés ce que le Seigneur dit des lieux qui agissent selon l'apostasie, donc qui rejettent sa parole. Pour vous en parler je m'en vais vous présenter la plus renommée de celles agissant ainsi, et qui est présenté dans le Saint livre comme étant Babylone.

Voici ce que nous apprenons à son propos : **« Après cela, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait une grande autorité ;**

**Et la terre fut éclairée de sa gloire. Il cria d'une voix forte, disant : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande !**

**Elle est devenue une habitation de démons, un repaire de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau impur et odieux, parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité, et que les rois de la terre se sont livrés avec elle à l'impudicité, et que les marchands de la terre se sont enrichis par la puissance de son luxe.**

**Et j'entendis du ciel une autre voix qui disait : Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux.**

*Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses oeuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui au double. Autant elle s'est glorifiée et plongée dans le luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil.*

*Parce qu'elle dit en son coeur : Je suis assise en reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil !*

**A cause de cela, en un même jour, ses fléaux arriveront, la mort, le deuil et la famine, et elle sera consumée par le feu.**

*Car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a jugée. [...] Ciel, réjouis-toi sur elle ! Et vous, les saints, les apôtres, et les prophètes, réjouissez-vous aussi ! Car Dieu vous a fait justice en la jugeant. » [Apocalypse 18 versets 1-8, 20, Bible Louis Segond].*

Avant tout il est à noter que nous avons déjà vu au chapitre intitulé « *La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique* » que Babylone n'est pas un lieu ou une religion, mais c'est une philosophie qui prône la confusion, cette dernière consistant à transgresser la parole de Dieu.

*En restant dans cette réalité, je vous dirais que tout au long de ce livre nous avons vu que l'Église adventiste du septième jour, pratique des œuvres de confusion, donc œuvre selon les critères de Babylone.*

Maintenant cette base posée, revenons à ce texte biblique. Pour ce faire, je vous dirais qu'un point des plus pertinents nous est présenté dans ce texte et est celui mettant en exergue la déchéance de Babylone.

Il nous est dit que le mal que Babylone a fait, qui représente entre autres les oppressions qu'elle a pratiquées contre les enfants fidèles du Seigneur, doit lui être infligé en retour !

Ainsi, justice doit être faite au peuple de Dieu à cause des souffrances que ce lieu perverti lui a fait subir.

*L'une des bases de cette rétribution divine que Babylone doit subir est qu'elle doit être déchue de son luxe, qui lui permettait de parader tel un paon, ici est présentée sa déchéance financière, et le deuil et la famine doivent aussi lui être offerts.*

Forts de tout ce que nous venons d'étudier, si des membres de l'Église adventiste du septième jour n'ont plus confiance en leur religion, ils sont libres de ne plus vouloir si rendre et de vouloir aussi récupérer toutes les dîmes et les offrandes qu'ils y ont versées.

Par contre, je ne dis pas ici qu'il faudrait qu'ils puissent les récupérer pour les utiliser à des fins personnelles, car ne l'oublions jamais les dîmes et les offrandes appartiennent au Seigneur. Ce faisant, l'on ne peut donc, sous aucun prétexte les garder pour soi. Fort de tout cela, si elles sont récupérées, ce sera pour être reversé, par la suite au Seigneur, l'objectif étant que l'oeuvre de Dieu puisse continuer à avancer.

De façon concrète, si l'Église adventiste du septième jour ne s'amende pas, il vous faudra sortir de ces murs, mais comme ce fut le cas pour la sortie du peuple de Dieu d'Égypte, ce sera avec les mains pleines des biens du tyran. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

*« Il frappa tous les premiers-nés dans leur pays, toutes les prémices de leur force. Il fit sortir son peuple avec de l'argent et de l'or, et nul ne chancela parmi ses tribus. Les Égyptiens se réjouirent de leur départ, car la terreur qu'ils avaient d'eux les saisissait. »*  
[Psaumes 105 versets 36-38, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : **« Le butin du puissant lui sera-t-il enlevé ? Et la capture faite sur le juste échappera-t-elle ? - Oui, dit l'Éternel, la capture du puissant lui sera enlevée, et le butin du tyran lui échappera ; Je combattrai tes ennemis, et je sauverai tes fils. Je ferai manger à tes oppresseurs leur propre chair ;**

*Ils s'enivreront de leur sang comme du moût ; Et toute chair saura que je suis l'Éternel, ton sauveur, ton rédempteur, le puissant de Jacob. »* [Ésaïe 49 versets 24-26, Bible Louis Segond].

Le Seigneur fait toujours justice à ses enfants fidèles de tous ceux qui les malmènent et il leur permet de repartir des geôles de leurs tortionnaires les mains pleines de présent.

Dans ce cadre, vos mains devront être remplies des dîmes que vous avez pu verser à l'Église adventiste du septième jour, durant toute la période où la doctrine que j'incrimine était active.

Mais attention, je le répète, cet argent n'est pas pour vous, car il appartient au Seigneur ! L'objectif est de récupérer ces fonds pour le Seigneur ! Vous les reverserez à la prochaine religion où vous irez et qui sera fidèle au Seigneur.

### 13 Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques

**N**ous n'avons pas toujours conscience de l'importance que Dieu porte à l'obéissance, ni aux retombées de la désobéissance à sa Parole et cela, au plus infime de ses commandements ou directives.

Voyez comment un geste aussi anodin que de manger un fruit a plongé l'humanité dans la douleur du péché [*Genèse 3 versets 1-7*], et cette douleur s'est répandue jusque dans la nature [*Romains 8 versets 19-23*].

Les retombées de la transgression de la Parole de Dieu ne sont jamais sans conséquence. L'une des incidences des baptêmes basés sur des doctrines d'hommes au détriment de la Parole de Dieu, est que ceux qui les contractent finissent par être possédés par le démon.

Pour le comprendre, il ne faut pas perdre de vue que nous naissons tous pécheurs et esclaves du péché, donc du démon, car c'est lui qui domine sur le monde (*sur tous ceux qui vivent sans être unis à Christ*).

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Voici, je suis né dans l'iniquité, Et ma mère m'a conçu dans le péché.** » [*Psaumes 51 verset 7, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Quoi donc ! sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit :*

**Il n'y a point de juste, pas même un seul ; Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; Tous sont égarés, tous sont pervertis ;**

*Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul »* [*Romains 3 versets 9-12, Bible Louis Segond*].

Considérons aussi cet autre texte des plus instructifs :

*« Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège.*

*Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].*

Finissons avec ceci : **« Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul.**

*C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit : J'annoncerai ton nom à mes frères, Je te célébrerai au milieu de l'assemblée. Et encore : Je me confierai en toi. Et encore : Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.*

**Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude. » [Hébreux 2 versets 10-15, Bible Louis Segond].**

Généralement l'image que l'on a de ceux qui sont sous la domination du démon est celle de personnes qui n'ont plus aucun contrôle sur leurs corps et leurs esprits.

Cette réalité est un des effets de la possession démoniaque, et nous le retrouvons dans le cas du gadarénien [Marc 5 versets 1-13].

Néanmoins, hormis cette réalité, en lisant ces textes bibliques, que nous venons de voir, nous découvrons une autre réalité, qui est des plus ahurissants, car tous ceux qui ne sont pas unis à Christ, donc qui ont fait alliance par les eaux du baptême, et qui lui demeurent fidèles, sont présentés comme étant sous la domination du démon.

Ils sont ces esclaves, qu'il retient par les liens de la mort (*la peur de la mort*). Avant d'être baptisé, comme toute l'humanité, l'intéressé était sous la domination du démon et, par conséquent, son corps, qui est une maison, était sa demeure.

Voici comment cette réalité est présentée :

« Quand un démon est chassé d'un homme, il va dans les déserts, y cherchant du repos ; mais n'en trouvant pas, il retourne vers la personne qu'il a quittée, et trouve que son ancienne demeure est toute balayée et propre.

Alors il va chercher sept autres démons plus méchants que lui, et ils entrent tous dans cet homme. *Et ainsi le pauvre homme est sept fois plus plus mal en point qu'il ne l'était auparavant.* » [Luc 11 versets 24-26, Living Bible "TLB" (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

La solution qui amène la liberté est Jésus – c'est lui qui nous permet d'être émancipés des chaînes par lesquelles le démon nous retient –.

De par la puissance que Christ a acquise, il change de façon radicale la vie de ceux qui se lient à lui par les liens du baptême.

Afin de bien comprendre cette réalité je vous invite à lire ceci :

« *Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépoillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;*

Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieus, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » [Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce texte : « *Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité.*

*Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.*

**Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ;**

**Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ;**

**Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. »**  
[Colossiens 2 versets 10-15, Bible Louis Segond].

Considérons aussi ce dernier texte : **« N'allez pas vous placer sous le même joug que les incroyants, d'une manière absurde.**

*Comment, en effet, ce qui est juste pourrait-il s'associer à ce qui est mauvais ? Comment la lumière pourrait-elle s'unir à l'obscurité ?*

**Comment le Christ pourrait-il s'entendre avec le diable ?**

**Ou bien, qu'est-ce qu'un croyant peut avoir en commun avec un incroyant ? Quel accord peut-il y avoir entre le temple de Dieu et les idoles païennes ? Car nous sommes, nous, le temple du Dieu vivant, comme Dieu lui-même l'a dit : « Je demeurerai et je marcherai avec eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. »**  
[2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible en Français Courant].

Les forces démoniaques ayant été vaincues par lui ne peuvent demeurer là où est le fils de Dieu.

Ne pouvant y avoir unité dans un même lieu entre Dieu et le diable, dès que le nom de Jésus est invoqué sur le futur baptisé, avant que l'immersion se fasse, les démons fuient de peur qu'au sortir des eaux, ils n'aient à se retrouver nez à nez avec l'Esprit de Dieu.

Dès que le nom du père, du fils et du Saint-Esprit (*la trinité divine*) est prononcé avant le baptême, celui en qui demeurerait le (*ou les*) démon(s) devient un prétendant à l'unité avec Dieu. Il est destiné à devenir une demeure pour Dieu, en Jésus-Christ par le Saint-Esprit.

À partir de la sortie des eaux du baptême, si Dieu a agréé son union avec son fils, il scelle le nouveau baptisé en lui donnant son Saint-Esprit, et dès lors il Lui appartient et devient son saint temple.

Dans les textes qui suivent, cette réalité est bien présentée. Voici le premier des deux textes :

« *Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.*

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

Voici le deuxième texte : « **N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.** » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond].

Complétons avec ce troisième texte : « **Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes.** » [1 Corinthiens 3 versets 16-17, Bible Louis Segond].

Voici le quatrième texte : « **Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?**

*Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » [1 Corinthiens 6 versets 19-20, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ce dernier texte : « **Ainsi donc, frères et soeurs saints, vous qui avez part à l'appel céleste, portez vos pensées sur l'apôtre et le grand-prêtre de la foi que nous professons, Jésus [-Christ]. Il est resté fidèle à celui qui l'a établi tout comme Moïse l'a été dans [toute] sa maison.**

*En effet, il a été jugé digne d'une gloire supérieure à celle de Moïse, dans la mesure où celui qui a construit une maison reçoit plus d'honneur que la maison elle-même.*

**Toute maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toute chose, c'est Dieu. Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu comme serviteur, pour témoigner de ce qui allait être dit, mais Christ l'est comme Fils à la tête de sa maison.**

**Or sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions [fermement jusqu'à la fin] la confiance et l'espérance dont nous tirons notre fierté. »** [Hébreux 3 versets 1-6, Bible Segond 21].

Ainsi, dès lors où nous sommes baptisés, en Christ, nous devenons sa demeure et le Saint-Esprit vient vivre en nous et fait de nous un fils ou une fille de Dieu et son héritier, ainsi que le cohéritier de Christ. Voici ce qu'il en est : **« Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu.**

*Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père ! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers :*

**Héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui. »** [Romains 8 versets 14-17, Bible Louis segond].

Nous venons de découvrir les bases de la nouvelle naissance en Jésus-Christ qui nous permet de vivre en renouveau de vie, ainsi nous devenons des êtres célestes, qui vivent sur terre, et qui marchent sous l'égide de l'Esprit de Dieu et pratique les fruits de l'Esprit au détriment de ceux de la chaire [Galates 5 versets 16-25].

Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe pour ceux qui reçoivent ou pratiquent un baptême en partie basé sur des doctrines d'hommes, car ils commettent une transgression qui demeure tel un squelette dans un placard, les rendant inaptes à recevoir l'Esprit de Dieu. Je m'en vais vous présenter cette réalité.

Quand la cérémonie commence, le ou les démons qui possédaient celui qui se fait baptiser fuient dès lors où le nom de Jésus-Christ est invoqué avant que l'intéressé ne descende dans les eaux baptismales.

Puis l'immersion se fait. Là, le prétendant meurt avec Christ.

Au sortir des eaux baptismales, il doit normalement renaître en nouveauté de vie en Jésus-Christ, par le Saint-Esprit.

Pour poursuivre, je vous dirais que mon ressenti est, qu'en cette génération, que pour le plus grand nombre d'entre nous, ce qui se passe lors d'un baptême est une formalité.

Généralement, l'important est ce moment ou l'accouchement se fait, *oups... sorry...* ou la nouvelle naissance se fait et où l'on voit l'immersion se faire, puis tout ému nous voyons le nouveau né en Christ Émergé des eaux baptismal.

Dès lors le tour est joué et l'on a le sentiment qu'un nouveau chrétien, un nouveau temple pour le Saint-Esprit vient de voir le jour.

Cette image est certes idyllique et remplit nos cœurs d'espérance et de joie de voir des personnes donner leur vie à Christ, surtout si ce sont des personnes qui comptent pour nous. Malheureusement, je vais jouer les rabat-joie en vous présentant une autre réalité qui est liée au baptême et qui explique pourquoi les religions chrétiennes, quelle que soit leur dénomination sont si faible en ce siècle. Pour le découvrir je vous invite à lire pour le découvrir je vous invite à lire ceci :

*« Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent :*

*Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.*

*Ils étaient en tout environ douze hommes. » [Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond].*

Ce que nous découvrons ici est d'importance et est pour moi quasiment hors des normes des religions chrétiennes en ce siècle :

*Je m'explique, car certainement que vous avez dû me trouver anecdotique. Avez-vous remarqué le terme que Paul utilise ici pour désigner ceux qu'il finira par baptiser ?*

*Il les appelle disciple ! Il ne s'agissait donc pas de personnes qui ne connaissaient pas le Christ. Ici nous nous trouvons face à des serviteurs fidèles du Seigneur.*

*Leur droiture et leurs consécration et leur fidélité au grand Emmanuel est encore plus évident quand on lit qu'une fois la cérémonie du deuxième baptême fini, ils ont reçu le Saint-Esprit, car ce dernier, nous l'avons vue ne vit que dans ceux qui sont fidèles au Seigneur.*

*Pourtant malgré leur statut de disciple et bien qu'étant passé par les eaux baptismales, leur baptême n'a pas permis qu'ils reçoivent le Saint Esprit. Ce qui fait qu'ils n'étaient pas scellé en Jésus-Christ pour la vie éternelle.*

*Cette situation est dramatique, car sans l'Esprit de Dieu, nous l'avons vue, nous ne sommes pas scellés pour la vie éternelle.*

*D'où la diligence de Paul pour qu'ils firent rebaptiser. Ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que, le problème ne venait pas de ses disciples, mais du type de baptême par lequel ils étaient passés.*

*Ils avaient reçu le baptême de Jean qui était celui de la repentance, mais seul le baptême dans le nom de Jésus-Christ nous permet d'être scellé de l'Esprit de Dieu.*

*En outre, en vue que l'Esprit de Dieu soit donné après le deuxième baptême que ses disciples ont reçu, il a fallu, après le baptême que l'imposition des mains leur soit faite et que Paul (donc un serviteur consacré de Dieu) prie pour eux.*

*L'une des étapes incontournables du baptême, que je n'ai jamais vu se pratiquer au sein de religions chrétiennes, est l'imposition des mains. Pourtant, il est important.*

*Avez-vous remarqué que quand les disciples que Paul rencontra, firent baptiser, ils ne reçurent pas aux sorties des eaux baptismales le Saint-Esprit ?*

*Ce n'est que quand Paul leur imposa les mains et pria pour eux, qu'ils furent remplis de l'Esprit de Dieu.*

*Ainsi, nous comprenons que tout baptême qui est pratiqué sans que l'une de ces étapes ne soit en place, est incomplète et le Seigneur ne donnera pas le Saint-Esprit au nouveau baptisé.*

*Nous devons marcher comme les apôtres ont marché, eux-mêmes ayant pratiqué les préceptes que Christ leur a laissés [1 Corinthien 11 verset 1], [Éphésiens 5 verset 1-2].*

*Ainsi, il y a des normes à suivre lors d'un baptême. Pour les découvrir voir le tome V de ce livre à la partie intitulé « Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne ».*

Pour que vous puissiez bien comprendre cette réalité, je m'en vais vous donner une image.

**Exemple :** *Imaginez le circuit électrique d'une maison. En vue qu'il soit fonctionnel, il faut d'abord une installation aux normes, contrôlée par un compteur et un disjoncteur placés pour protéger la maison et suivre la distribution du courant.*

*Cette installation du réseau électrique représente cette étape où l'Évangile est prêché à ceux voulant se faire baptiser, et qui préparent et purifient leur cœur en vue de recevoir le grand Emmanuel Roi des rois. Mais avant que l'électricité puisse arriver, la société qui la distribue doit donner son accord.*

*Pour ce faire, elle enverra un contrôleur afin de vérifier que tout est aux normes. Si tel est le cas, la maison sera illuminée.*

*Dans le cas contraire, elle apposera son veto, et tant que les irrégularités ne seront pas mises aux normes, la maison demeurera dans les ténèbres !*

*Cette étape représente la sortie des eaux baptismales où le Saint-Esprit est donné ou non, sous réserve que le baptême se soit fait en conformité avec tous les préceptes de l'Évangile.*

Ainsi de même qu'il y a des normes en vue qu'une installation électrique d'une maison puisse être agréée et que l'électricité soit livrée, il en est de même pour le baptême.

Descendre dans les eaux baptismales n'est pas une promenade de santé où l'on vient comme on veut. Des règles strictes ont été établies dans la Bible pour cela, car le Seigneur n'étant pas un Dieu de désordre mais d'ordre [1 Corinthiens 14 verset 33], a donc établi des échelons dans le baptême, afin que ceux qui se lient à lui puissent le faire dans le bon ordre.

C'est là que les choses ce gate, car, quand le baptême n'est pas conforme, comme c'est le cas pour celui que pratique l'Église adventiste du septième jour, c'est un autre scénario qui se dessine.

La première étape de cette œuvre funeste commence un peu avant que l'intéresser ne soit immergée dans les eaux baptismales et ce passe en pleine église. Voici ce qui doit ce faire à ce moment précis :

**« Vœux de baptême et engagement (de l'Église adventiste) : Les candidats au baptême et les personnes accueillies dans la communauté sur profession de foi affirmeront leur acceptation des croyances fondamentales en présence de la communauté locale ou d'un autre organisme approprié. [...]**

*Le pasteur ou l'ancien doit poser aux candidats les questions suivantes, auxquels ils répondront soit en indiquant verbalement leur assentiment, soit en levant la main, soit par toute autre méthode appropriée correspondant à la culture locale. »*

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ceci : **« Acceptation des candidats par vote, sous réserve de l'accomplissement du baptême (de l'Église adventiste) :**

**Après que les candidats ont répondu affirmativement aux questions des voeux, en présence de l'Église assemblée ou d'un autre corps approprié, ou après que l'Église a reçu l'assurance qu'ils se sont déjà acquittés de cette proclamation de leurs voeux, l'Église doit voter leur réception en son sein, sous réserve que leur baptême ait lieu, lequel ne doit pas être indûment retardé. »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Finissons avec ceci qui est le clou du service : « **Engagement baptismal n° 11 (de l'Église adventiste) : Connaissez-vous et comprenez-vous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour ?**

**Avez-vous l'intention, par la grâce de Dieu, d'accomplir sa volonté en mettant votre vie en harmonie avec ces principes ? »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Juste avant de descendre dans les eaux baptismales les candidats au baptême à l'Église adventiste du septième jour doivent confesser publiquement qu'ils acceptent les vœux baptismaux de cette religion.

Généralement cela se passe en pleine église, en présence de toute l'assemblée. Un responsable de l'église, où ils seront bientôt les membres, va énumérer un à un les treize vœux baptismaux, et tous les candidats devront répondre positivement et à haute et intelligible voix à chacune de ces questions.

Avant de poursuivre, je tiens à noter que depuis j'ai commencé à prendre mon bâton de pèlerin, le 20 décembre 2008, en vue de dénoncer les abominations que sont les 13 engagements au baptême de l'Église adventiste du septième jour, il y a eu du changement.

Bien que les 13 engagements baptismaux demeurent toujours dans le Manuel d'Église de cette religion, à partir de 2010 elle a intitulé une autre alternative qui ne s'y trouvait pas en 2005. Pour le découvrir je vous invite à lire ce qui suit : « **Voeux de baptême alternatifs : 1. Acceptez-vous Jésus-Christ comme votre Seigneur et votre Sauveur personnel, et désirez-vous vivre avec lui une relation salvatrice ?**

**2. Acceptez-vous les enseignements de la Bible tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour et vous engagez-vous, par la grâce de Dieu, à vivre en harmonie avec ces enseignements ?**

**3. Désirez-vous être baptisé pour témoigner publiquement de votre foi en Jésus-Christ, être accepté dans la communauté de l'Église adventiste du septième jour et soutenir fidèlement l'Église et sa mission par l'influence que vous exercerez, par vos dîmes, vos offrandes et par une vie de service ? »**

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].*

Ce changement au niveau de ces doctrines baptismales pourrait laisser penser que l'Église adventiste du septième jour c'est amender et marche désormais dans les voix du Seigneur en ce qui concerne le baptême. Mais il n'en est rien !

Pour le comprendre il faut prendre le temps de lire les deux derniers voeux de baptême alternatifs.

Le *voeu de baptême alternatif* N° 2 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 11 et le *voeu de baptême alternatif* N° 3 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 9.

Ces deux vœux de la première trame sont les plus dangereux de tous, car le N°11 oblige à l'intéresser au baptême à conformer sa vie à toutes les doctrines de cette religion et le N°9 l'oblige à ne verser ces dîmes et ces offrandes qu'à l'Église adventiste du septième jour.

En outre, je tiens à préciser que ces voeux baptismaux sont toujours actifs au sein de cette religion et que bien que dans la monture *des voeux de baptême alternatifs* elle n'est pas confessée oralement par les intéresser du baptême, il l'accepte quand même bon gré mal gré.

Ceci nous renseigne : **« L'alliance baptismale : L'Église a adopté, pour en faire un acte d'alliance baptismale, un ensemble de trois documents: ses vingt-huit croyances fondamentales, les voeux de baptême et le Certificat de baptême et d'engagement.**

**Un exemplaire imprimé de cet acte d'alliance – le Certificat de baptême et d'engagement étant dûment rempli – doit être remis à tous ceux qui sont reçus au sein de l'Église par baptême.**

*Un certificat approprié doit aussi être remis à ceux reçus sur profession de foi. Le Certificat de baptême et d'engagement doit être signé par les nouveaux membres d'Église pour affirmer leur engagement.*

*C'est au cours de la cérémonie, mais après le baptême proprement dit, que ce Certificat de baptême et d'engagement doit être présenté au candidat, à titre de document exprimant son alliance. [...] »*

[*Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio*].

Comme vous le voyez, bien que les vœux baptismaux originaux ne sont pas confessés par ceux qui choisissent de faire les vœux de baptême alternatifs, ils doivent néanmoins signer des documents qui reprennent entre autres les treize vœux baptismaux originaux. Ce faisant, ils entérinent leurs acceptations par leurs signatures.

Fort de tout ce que nous venons de voir, mon sentiment est que comme l'iniquité que sont les treize doctrines baptismales l'Église adventiste du septième jour ont été mis en lumière elle a institué une nouvelle possibilité avec les *3 vœux de baptêmes alternatifs*, néanmoins ces derniers sont toujours aussi inique, car antibiblique.

La résultante étant que si un des candidats, ne répond pas par l'affirmatif soit au treize vœu, soit aux trois alternatifs ou refuse de faire l'un des vœux baptismaux il sera mis de côté et ne pourra pas être baptisé, les autres qui eux auront souscrit à toutes ces modalités post baptismal pourront accéder, plus tard au baptême.

Malheureusement, ce sont des doctrines d'hommes qu'ils doivent confesser qu'ils choisissent désormais de suivre.

Une fois ces vœux acceptés par celui qui va se faire baptiser, un grand chamboulement cosmique se fait, car les cartes sont redistribuées au niveau du monde spirituel.

Oui, car à ce moment précis, l'intéresser du baptême en ayant confessé ce vœu renie le Seigneur, car il choisit de soumettre sa vie à un autre maître que lui (*Dieu*).

Pour comprendre cette réalité il nous faut prendre en compte, ce que représente le baptême et d'où l'homme sort et ce qu'il devient une fois baptiser. Pour ce faire lisons ceci :

**« Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés pour Jésus-Christ, c'est en relation avec sa mort que nous avons été baptisés ?**

**Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en relation avec sa mort afin que, comme le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi, nous menions une vie nouvelle. [...]**

**Ne savez-vous pas qu'en vous mettant au service de quelqu'un comme des esclaves pour lui obéir, vous êtes effectivement les esclaves du maître à qui vous obéissez : ou bien du péché qui entraîne la mort, ou bien de l'obéissance qui conduit à une vie juste ? Mais Dieu soit loué !**

*Si, autrefois, vous étiez les esclaves du péché, vous avez maintenant obéi de tout coeur à l'enseignement fondamental auquel vous avez été soumis. Et, à présent, affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. [...]*

**Lorsque vous étiez encore esclaves du péché, vous étiez libres par rapport à la justice. Or, quels fruits portiez-vous alors ? Des actes dont le seul souvenir vous fait rougir de honte aujourd'hui, car ils conduisent à la mort.**

**Mais maintenant, affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, le fruit que vous portez, c'est une vie sainte, et le résultat auquel vous aboutissez, c'est la vie éternelle. »** [*Romains 6 versets 3-4, 16-18, 20-22, Bible Semeur*].

Ce texte est une mine d'informations en ce qui concerne notre état post et anté baptême. La première information, qu'il nous apprend est que la symbolique du baptême chrétien est directement liée à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ.

Puis nous apprenons ce que signifie le fait d'être immergé sous les eaux baptismales. En étant plongé sous l'eau au moment du baptême nous descendons dans la tombe avec Jésus, et nous mourons au péché. Puis en émergeant des eaux baptismales on ressuscite en Christ.

*Ce point nous présente donc l'importance d'être baptisé par immersion.*

Pour en savoir plus à ce sujet voir mon livre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* » au chapitre « *La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême* ».

Hormis cela ce texte nous apprend aussi qu'avant le baptême nous sommes esclaves et que notre maître c'est le péché.

Il est vrai que ce terme esclave du péché est assez vague, afin de mieux le quantifier il nous faut ne pas oublier, que nous avons vu, que dès notre naissance nous sommes esclaves du diable.

C'est lui qui domine sur tous ceux vivant sans Dieu. Une fois que nous faisons alliance avec Jésus-Christ par les liens du baptême, les chaînes par lequel le diable nous retenait en esclavage tombent.

Dès lors nous devenons des esclaves de la justice.

Ce faisant, alors qu'avant d'être unis à Jésus nous pratiquions les enseignements du « *dieu* » de ce monde, donc Satan, une fois baptiser (*selon tous les préceptes bibliques*) nous sommes appelés, par le soutien de l'Esprit de Dieu, à pratiquer l'enseignement fondamental de Dieu, donc son Évangile.

L'objectif étant d'être transformé de grâce en grâce à l'image de Jésus-Christ, qui est la parole de Dieu, et que nous contemplons [*2 Corinthiens 3 versets 17-18*].

Ici nous retrouvons l'obligation, qu'ont les nouveaux baptiser de mettre en pratique un enseignement fondamental, néanmoins ce n'est pas celui de l'Église adventiste du septième jour mais c'est celle du Seigneur, l'Évangile, qui est qui est Jésus-Christ lui-même.

Il est important de ne jamais perdre de vue que l'on ne peut à la fois servir ou adorer Dieu et autres choses en même temps [*Matthieu 6 versets 24*], [*Jacques 4 versets 1-5*].

Ce faisant, en acceptant de confesser les doctrines baptismales adventistes du septième jour l'intéresser au baptême se positionne pour avoir comme maître, qu'il désire servir, cette religion.

Ainsi, son choix, l'amène à transgresser le premier des dix commandements, qui demande de n'adorer que le Seigneur et de l'avoir comme seul Dieu.

La répercussion directe à un tel acte est que c'est au « *dieu* » de ce monde, donc Satan, qu'il porte son adoration.

Ne l'oublions pas, tous ceux qui transgressent la parole de Dieu deviennent des serviteurs et des enfants du diable qui ont pour mission de le servir, donc le glorifié [*Jean 8 verset 44*].

Fort de ce que nous venons de lire, avez-vous conscience de combien loin de la parole de Dieu sont les enseignements baptismaux que pratique et prône l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion a établi des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu et de ce fait annule la bénédiction qui est liée au baptême à savoir recevoir l'Esprit de Dieu qui fait de nous un enfant de Dieu.

Afin de bien comprendre cette réalité, je vous invite à relire ce texte des plus à propos : « *Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus.*

Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées.

Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens ; et, quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés.

Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage des coupes, des cruches et des vases d'airain. Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent :

Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?

Jésus leur répondit : *Hypocrites, Esaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, Mais son coeur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, En donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.*

Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes.

Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ;

Et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :

Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie.

*Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables. » [Marc 7 versets 5-13, Bible Louis Segond].*

Ce texte nous l'avons déjà étudié, nous n'allons donc pas l'étayer.

Néanmoins, pour mémoire, dès lors où nous mettons en place des doctrines d'homme au sein d'une action divine, le précepte humain annule la démarche que nous avons initiée.

Je trouve cette image très à propos, dans le cas du baptême adventiste du septième jour, les *13 doctrines baptismales ou les 3 alternatifs* ayant été confessées avant le baptême, le nouveau baptisé est considéré par Dieu comme étant un infidèle, qui transgresse sa Parole, le Saint-Esprit ne peut donc venir en lui.

Celui qui reçoit un baptême qui transgresse la Parole de Dieu se disqualifie lui même pour recevoir le Saint-Esprit, qui n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles à Dieu.

Relisons ce texte qui nous renseigne à ce propos : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.* » [Actes 5 verset 32, Bible Louis Segond].

Dès lors, celui qui recoit un tel baptême, est un « *mort-vivant spirituel* », car il est mort en Jésus-Christ, mais n'est pas ressuscité en lui, à cause du fait qu'il s'est rendu inapte à recevoir l'Esprit de Dieu.

*On ne peut à la fois observer les préceptes de Dieu et les coutumes des hommes, car nous l'avons vue, agir ainsi c'est perdre la promesse ou la bénédiction qui était contenue dans la parole de Dieu, qui a été ainsi mélangée.*

*Tous ceux qui agissent ainsi deviennent devant Dieu des infidèles en qui l'Esprit de Dieu ne peut vivre.*

*En outre, en acceptant de suivre des préceptes d'hommes au détriment de la parole de Dieu, nous renions le Seigneur. Pour cela nous devons en payer le prix.*

Pour le comprendre revoyons ce que le Seigneur déclare de sa position face à ceux qui le renient en vue d'honorée une autre entité :

**« C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ;**

**Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.**

*[...] Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ;*

**Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. »** [Matthieu 10 versets 32-33, 37-39, Bible Louis Segond].

Afin de bien poser ce texte en tant que Pierre baptismale, il nous faut aussi considérer ce que le Seigneur Jésus-Christ à lui-même laisser comme instruction, en lisant ceci : « *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre.*

**Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.**

*Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »* [Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond].

Commençons d'abord par le second texte, présentant l'ordre de marche que Christ nous a laissé juste avant de retourner vers son Père. Ici, que lisons-nous, que nous demande Jésus ?

Est-ce qu'il nous demande de :

*« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour. »*

*Je vous écris ces lignes et je ressens une sainte colère montée en moi ! À vous qui êtes adventistes du septième jour : Est-ce là, ce que le Seigneur a établi ? Non !*

*Bien sur que non ! D'autant plus que nous avons déjà vu combien inique et hors la loi sont plusieurs des préceptes de l'Église adventiste du septième jour.*

*En opposition avec ces bases, notre maître, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs nous demandent d'instruire ceux que nous formons pour être ses disciples en leurs enseignants « à observer tout ce qu'il nous à prescrire ».*

*C'est donc de la parole de Dieu dont il est ici question et non des préceptes d'Homme. Ainsi quand en plein temple, l'intéresser au baptême confesse qu'il fait vœu de conformer sa vie à tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour, il renie publiquement Jésus.*

*Répercussion de cause à effet, comme nous le dit le premier texte : ceux qui agissent ainsi, seront eux aussi rejeter par Jésus-Christ qui les reniera devant son Père.*

Pour comprendre comment Jésus renie une personne il nous faut prendre en compte le texte qui suit : **« Ceux qui me disent :**

**Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieus, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieus.**

*Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ? N'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? Et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement :*

**Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité.** » [Matthieu 7 versets 21-23, Bible Louis second].

Celui qui pratique l'iniquité, tout en faisant profession servir Dieu, ne peut être agréé du Seigneur et est rejeté par lui.

Ce faisant, ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour est terribles, car à cause des vœux que celui qui va se faire baptiser fait, il ne pourra pas bénéficier de la vie éternelle.

Oui, car ayant renié Jésus-Christ par son acte, ce dernier le reniera à son tour et la porte de la vie éternelle lui sera dès lors fermée suite à son baptême.

Ce qui explique cela, c'est ce que représente Jésus est et que ce texte nous présente : « **Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.** » [*Jean 14 verset verset 6, Bible Louis second*].

Rajoutons aussi ceci à notre étude : « **Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle.**

**Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.** » [*Actes 4 versets 11-12, Bible Louis second*].

Sans Jésus-Christ nul ne peut aller au Père éternel, hors de lui il n'y a pas de salut, car il est le chemin, le seul chemin, qui mène à Dieu le Père et en lui seul se trouve le salut.

Il est selon moi très important de comprendre ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour, anté et poste baptême, en vue d'avoir une vision claire de l'abomination qui se pratique au sein de cette religion :

*Comme nous l'avons vue, l'une des étapes qui mènent au baptême est dans cette religion la confession des treize vœux baptismaux ou ceux alternatif. Puis en étant dans les eaux baptismales, c'est au nom de du père, du fils et du Saint esprit que l'intéresser est immergé sous les eaux baptismales.*

*À ce moment, précis, comme le nom de Jésus-Christ le grand conquérant qui a vaincu à la croix toutes les forces du mal, est prononcé, tout démons qui jusque-là possédaient celui qui va se faire baptiser, prennent la fuite.*

*Ayant été vaincu par Christ ils sont obligé de lui rendre allégeance [*Philippiens 2 versets 5-11*], ce faisant ils ne peuvent demeurer dans ce corps qui est destiné à devenir une sainte demeure pour l'Esprit de Dieu.*

*Une fois plongé dans les eaux baptismales, le nouveau baptisé meure en Christ et au péché.*

*En émergeant des eaux baptismales c'est une nouvelle créature qui sort car son corps est purifié de tous démons.*

*Son corps qui jusque-là était la demeure d'un ou de plusieurs démons est dès lors balayée et propre. C'est là que commencent les problèmes pour ceux qui ont souscrit au baptême adventiste du septième jour. Oui, pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que nous sommes une demeure destinée à recevoir soit l'Esprit de Dieu soit le ou les démons.*

*Ce faisant, l'étape suivant la sortie sous les eaux baptismales, qui consistent à ce que l'Esprit de Dieu puisse venir aménager dans cette belle demeure ne se fera pas. Le grain, du moins les grains de sable qui empêche à la « machine baptismale » de tournée, sont ces voeux baptismaux qui ont été confesser.*

*Dès lors, le démon qui l'habitait avant le baptême et qui avait fui revient avec des renforts. À partir de là, la situation du nouveau baptisé est pire qu'avant son baptême, car de résidence de luxe, il devient un ghetto démoniaque insalubre, où squattent de plus en plus de démons.*

Hormis tout cela, je vous dirais qu'il est intéressant de noter qu'à partir de l'immersion, deux groupes distincts se font jour au sein des nouveaux baptisés adventistes du septième jour

Ce qui les différencie vient de la vie de consécration ou non qu'ils ont menée et mènent désormais. La première formation est constituée des chrétiens qui ont une vie qui est à l'instar de celle de Corneille et de sa famille [Actes 10].

Pour ceux-là, même si le baptême qu'ils ont reçu n'est pas conforme à la Parole de Dieu, leur vie de consécration en Christ, leur sert de bouclier contre le diable.

En agissant ainsi, ils entrent dans la promesse que Dieu fait dans [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2], où nous apprenons que ceux qui viennent à Jésus en confessant et en délaissant leurs péchés obtiennent miséricorde, et sont purifiés par son sang.

Ce faisant, l'iniquité qu'ils ont pratiquée, souvent à leur insu, consistant à recevoir un baptême non conforme à la Parole de Dieu, est pardonnée.

Dès lors, comme leurs vies sont en Jésus-Christ des « *parfums de bonne odeur* », ils reçoivent le Saint-Esprit, qui leur est donné par Dieu.

Comme ils se gardent eux-mêmes en menant une vie exemplaire, le diable ne peut donc pas les toucher. Néanmoins leurs baptêmes n'étant pas dans les normes bibliques ils demeurent tels ceux que nous avons découverts dans [*Actes 19 versets 1-7*].

*Ce qui fait, qu'ils devront être rebaptisés, afin de recevoir l'Esprit de Dieu et être ainsi scellés pour la vie éternelle.*

Pour continuer, je vous dirais que le texte de [*Luc 11 versets 24-26*], que nous avons déjà considéré plus haut dans ce chapitre, est une des clefs permettant de comprendre ce qui se passe durant et après le baptême, particulièrement celui que pratique l'Église adventiste du septième jour.

Pour le premier groupe que nous venons de voir, quant le nouveau baptiser sort des eaux baptismales, le démon qui jadis le possédait revient avec du renfort, ils ne peuvent le posséder, et doivent fuir.

En effet, l'ancienne demeure du démon meneur étant devenue le temple du Saint-Esprit, ils ne pourront point y entrer, car ils ne peuvent remporter la victoire face à l'Esprit de Dieu, qui désormais règne en maître dans le nouveau baptisé.

Dans le cas que je viens de décrire, grâce à leur consécration post et ante baptême adventiste du septième jour, quand le démon et ses renforts reviendront, ils ne pourront pas forcer la Sainte demeure, mais il n'en est pas toujours ainsi.

C'est le cas pour le second groupe, à cause de leurs états. Ne pouvant se garder eux-mêmes, quand le démon et ses renforts viendront, leur situation sera pire qu'avant le baptême.

Voici comment la parole de Dieu présente ceux qui en ayant fait alliance avec Christ ont failli :

« [...] **Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui.** *En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première.*

**Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné.**

**Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le borbier.** » [2 Pierre 2 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Ayant confessé les *13 doctrines baptismales* ou les *3 voeux de baptême alternatifs de l'Église adventiste du septième jour*, le nouveau baptisé a annulé la bénédiction attachée au baptême, qui est le don du Saint-Esprit, dès lors son état devient pire qu'avant.

Ne s'étant pas gardé lui même, sa situation est semblable à celle du reste de l'humanité, qui est sous la domination du diable [1 Jean 5 versets 18-19].

Il est vital de comprendre que le plus important dans le baptême n'est pas l'immersion, mais c'est de recevoir l'Esprit de Dieu, qui scelle et donne de devenir enfant de Dieu. C'est aussi le Saint-Esprit qui, une fois reçu, donne la capacité de faire mourir les mauvaises actions et penchants. Voici une image de cette œuvre :

**« Je dis donc : marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; Ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez. »** [Galates 5 versets 16-17, Bible Louis Segond].

*Sans l'Esprit de Dieu, point de renouveau de vie !*

Pratiquer un baptême conforme en tous points à la parole de Dieu n'est pas une option pour le peuple de Dieu. Pour le comprendre, il convient de ne pas perdre de vue à qui l'Évangile est destiné.

Voici ce que Jésus-Christ lui-même déclare : **« Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec lui et avec ses disciples ; Car ils étaient nombreux, et l'avaient suivi.**

*Les scribes et les pharisiens, le voyant manger avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie ?*

**Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.**

**Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. »**  
[Marc 2 versets 15-17, Bible Louis Segond].

Ce texte présente la réalité de ceux que l'Éternel appelle à devenir ses enfants en Jésus-Christ. Ils sont des malades atteints « *du virus du péché* » : [Romains 6 verset 23].

Même quand ils veulent faire le bien, la loi du péché – l'emprise que le diable a sur eux – les amène à agir selon l'iniquité. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché.**

**Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. *Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair :***

*J'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.*

**Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi.**

**Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. *Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ;***

**Mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres.**

*Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ?.*

*Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur !. Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché. »* [Romains 7 versets 14-25, Bible Louis Segond].

Quand on a été accoutumé à appeler le mal bien et le bien mal, on ne peut pas, du jour au lendemain, par soi-même changer !

Ceux qui ont été acclimatés à vivre toute leur vie dans le dérèglement ne pourront pas par eux-mêmes œuvrer autrement.

Leur seul recours, dès lors en vue d'être libéré c'est de devenir qu'un avec Jésus-Christ, sans cela, ils continueront à faire le mal qu'ils ne veulent pas, et cela parce qu'ils sont guidés par la loi du péché qui les rend captifs et les empêche de marcher selon la loi de Dieu.

Une image forte, présentant la réalité que vivent ceux qui ont l'habitude de vivre dans les liens du péché, se trouve ici : « **Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ?** » [Jérémie 13 verset 23, Bible Louis Segond].

Ceux qui reçoivent un baptême non conforme à la parole de Dieu, n'ayant pas pour usage de marcher dans la vérité et n'ayant pas reçu l'Esprit de Dieu, qui seul permet de vivre en renouveau de vie, continueront malgré eux à marcher dans leur ancienne voix d'iniquité.

De tels chrétiens vivront telle l'ivraie au sein du peuple de Dieu, et leur fin sera les flammes de la géhenne.

*Ce faisant, ce qui se passe au sortir des baptistères adventistes du septième jour, pour ceux qui ont ainsi vécu, est dramatique.*

*Parmi les nouveaux chrétiens qui sont issus du monde, se trouvent des perles de grand prix, destinés à servir le Seigneur, mais qui se nourrissent encore au lait spirituel, lors de leur baptême, donc trop faibles pour se défendre et qui sont ainsi livrées au démon !*

*À vous qui me lisez, surtout vous qui portez fièrement le nom d'adventiste du septième jour, jusqu'à quand continuerez-vous à affaiblir les âmes sincères qui viennent à Jésus par votre biais ?*

*Il est temps que de telles actions cessent !*

Maintenant que ces points sont actés, il faut qu'en ce siècle, une prise de conscience se fasse au sein des adventistes du septième jour. Il est important de comprendre qu'en plus d'être des doctrines sectaires et hors la loi, les *13 engagements baptismaux ainsi que les 3 vœux de baptême alternatifs* n'ont aucun fondement biblique.

Et pour le comprendre, analysons le texte qui suit :

« Philippe partit aussitôt. Et, sur son chemin, un homme se présenta : c'était un eunuque éthiopien, *haut fonctionnaire chargé d'administrer les trésors de Candace, la reine d'Éthiopie ; il était venu à Jérusalem pour adorer Dieu et il retournait chez lui.*

*Assis sur son char, il lisait le livre du prophète Ésaïe. Le Saint-Esprit dit à Philippe : « Va rejoindre ce char. »*

Philippe s'en approcha en courant et entendit l'Éthiopien qui lisait le livre du prophète Ésaïe. Il lui demanda : « Comprends-tu ce que tu lis ? »

L'homme répondit : « Comment pourrais-je comprendre, si personne ne m'éclaire ? » Et il invita Philippe à monter sur le char pour s'asseoir à côté de lui.

Le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : « Il a été comme une brebis qu'on mène à l'abattoir, comme un agneau qui reste muet devant celui qui le tond. Il n'a pas dit un mot. Il a été humilié et n'a pas obtenu justice.

Qui pourra parler de ses descendants ? Car on a mis fin à sa vie sur terre. » *Le fonctionnaire demanda à Philippe : « Je t'en prie, dis-moi de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelqu'un d'autre ? »*

Philippe prit alors la parole et, en partant de ce passage de l'Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus.

Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau. Le fonctionnaire dit alors : « Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? »

[Philippe lui dit : « Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé. » Et l'homme répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »] Puis il fit arrêter le char.

Philippe descendit avec lui dans l'eau et il le baptisa. Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe.

*Le fonctionnaire ne le vit plus, mais il continua son chemin tout joyeux. » [Actes 8 versets 27-39, Bible en Français Courant].*

Dans ce texte, nous découvrons les bases qui doivent guider le baptême au sein du peuple de Dieu. En tout premier lieu, l'Évangile doit être amené à celui qui cherche le Seigneur.

La parole de Dieu porte la conviction, qui fait naître la foi, comme nous le découvrons dans [Romains 10 versets 8-17].

C'est en étudiant l'Évangile que l'intéressé au baptême pourra prendre position avant le baptême, en reconnaissant que Jésus, en tant que fils de Dieu, est son sauveur. Il est dès lors baptisé par un serviteur consacré de Dieu. Lorsque l'eunuque a déclaré reconnaître que Jésus-Christ est le fils de Dieu, il l'a accepté en tant que sauveur personnel.

Car le texte de [Ésaïe 53] qu'il lisait, et que Philippe lui avait expliqué, présente le divin sacrifice de Jésus-Christ destiné à racheter et sauver l'humanité. Remarquez qu'en baptisant l'eunuque éthiopien, Philippe ne l'obligea pas à confesser une quelconque doctrine, il lui suffisait d'accepter Jésus-Christ pour sauveur !

Avant de poursuivre, il est important de comprendre en quoi consiste la confession de foi qu'un chrétien ou une chrétienne doit faire quand il s'engage en vue de marcher pour le Seigneur.

Pour le découvrir lisons ceci : « *Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle que Dieu t'a appelé à connaître et au sujet de laquelle tu as fait cette belle profession de foi en présence de nombreux témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Semeur].

Pour une meilleure lecture découvrons ce texte dans cette autre version : « *Combats le beau combat au service de la foi, afin de vivre avec Dieu pour toujours. C'est pour cette vie qu'il t'a appelé. Tu as reconnu cela le jour où tu as affirmé clairement ta foi devant beaucoup de témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Parole de vie].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que la profession de foi que nous autre chrétien devons faire, et tout particulièrement quand on prend position pour le Seigneur, consiste à présenter notre foi.

Tout particulièrement notre fois dans le fait que nous croyons en celui en qui se trouve la vie éternelle, Jésus-Christ, et que nous croyons avoir le salut en lui. Voici ce que nous apprenons à ce sujet :

« *Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle.*

**Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.** » [*Jean 3 versets 14-16, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons la réalité de ce type de confession dans ce que déclara l'eunuque Éthiopien. Revoyons ce qu'il a déclaré : « **Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.** »

Par ses paroles, il a professé que Jésus était tout-puissant, et qu'en tant que fils de Dieu, donc Dieu, il a reconnu avoir le salut en lui.

Hormis cela aucune doctrine n'a été imposée à l'eunuque Éthiopien en vue qu'il puisse le confesser, afin d'être baptisé par Philippe.

*Nulla entrave ou obligation d'adhérer à telle ou telle religion ne lui fut imposée, car suite au baptême, Philippe disparut.*

Le peuple chrétien est formé de toutes les religions qui ont accepté Jésus-Christ pour sauveur. Le nouveau baptisé ne doit être soumis à aucune obligation d'intégrer une religion en particulier, car, dans [*Galates 5 verset 13*], Dieu l'appelle à la liberté dans la Sainteté.

Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour, cette liberté est enlevée dès le baptême. Les préceptes baptismaux de cette religion ont été institués en vue de garder le peuple sous contrôle, et sont, comme nous l'avons déjà vu, très habilement constitués.

*En effet, ils sont basés à 70 % sur la Parole de Dieu.*

Pourtant, la finalité de leurs thèses repose sur des préceptes qui transgressent les Saintes Écritures.

De tels agissements peuvent s'apparenter à ceux de Satan, qui, en vue d'établir sa suprématie, chercha à embrouiller sans succès Jésus, en lui présentant la parole de Dieu, retouchée à « *sa sauce* », son objectif étant de le conduire à pécher, mais ce fut en vain [*Luc 4 versets 1-13*].

Ceux qui œuvrent en vue d'établir leur justice au détriment de celle de Dieu œuvrent selon les fruits du démon.

Leurs préceptes aussi anodins puissent-ils paraître sont en fait des doctrines de démon, car dans la réalité, elles contribuent à transgresser la parole de Dieu.

Revoyons ce que la parole de Dieu nous dit à ce propos : « **Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience** » [1 *Timothée 4* verse 1-2, *Bible Louis Second*].

C'est ce qui se passe au travers des baptistères adventistes du septième jour, où l'union qui se fait n'est pas celle des âmes à l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ, mais au diable.

C'est donc une « *abomination* » qui se produit au sein des baptistères adventistes du septième jour. En ayant établi des préceptes qui n'ont aucun fondement biblique, l'Église adventiste du septième jour est devenue « *abominable* » devant Dieu.

Voici ce que la Parole de Dieu dit au sujet de telles doctrines : « **Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile. Non pas qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.**

**Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème.**

**Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème !** » [Galates 1 versets 6-9, *Bible Louis Segond*].

Les préceptes d'hommes mêlés aux doctrines de certaines religions, et surtout celles de la religion adventiste du septième jour, les rendent pernicieux dans leur totalité !

Étant toutes liées entre elles, telle la pomme véreuse, une seule souille toutes les autres.

**Exemple :** *Prenez 5 litres d'eau et mettez-y 5 gouttes de poison violent. La quantité de poison est certes infime en comparaison avec la quantité d'eau, mais à la suite du mélange, toute l'eau sera empoisonnée !*

*Soyez en toutes choses toujours très vigilant en ce qui concerne les enseignements qui sont dispensés au sein de l'Église adventiste du septième jour, car la vue extérieure de piété qu'elle donnent ne reflète en rien ce qu'ils sont et ce qu'ils enseignent.*

*Souvent, la belle couleur du pain n'indique pas la saveur de ce dernier. Il vous suffit de rajouter des herbes amères dans la préparation de la pâte pour que le pain soit insipide, bien que la croûte soit dorée !*

*Il faut sonder les profondeurs des écrits de ceux qui vous présentent l'Évangile, en commençant par mes livres, en vue de voir de quels esprits ils sont animés. C'est ce que j'ai fait dans ce livre, concernant l'Église adventiste du septième jour. Les résultats sont, comme vous le voyez, stupéfiants.*

C'est parce que cette religion s'est donné une apparence de piété, que ses œuvres de ténèbres, établies sournoisement dans plusieurs de ses doctrines, ont pu passer jusque-là inaperçues.

En ce jour ce temps est révolu, car la vérité s'est fait jour, au nom de Jésus-Christ. Peuple adventiste du septième jour, sachez que vous aurez beau vous faire baptiser, si le baptême que vous recevez est entaché de doctrines qui annulent la bénédiction que Dieu vous réservait, il n'est qu'un « *bain sans savon* ».

A vous qui êtes adventistes du septième jour, sachez que vous ne pouvez continuer à faire l'autruche, car la réalité est que maintenant que votre péché est manifeste, donc vous ne pouvez plus vous réclamer du temps de l'ignorance.

Votre devenir sera désormais en fonction du choix que vous ferez de prendre ou non position pour le Seigneur.

En ce jour choisissez d'être des enfants fidèles de Dieu, en rejetant toutes ces doctrines d'hommes qui transgressent la parole de Dieu !

*Pour finir je vous dirais que le baptême adventiste du septième jour n'étant pas conforme à la parole de Dieu, ce qui fait que tous les membres de cette religion ne sont pas dans les normes bibliques et sont donc d'office disqualifiés, pour faire partie de « l'Église du reste ».*

## 14 Les choix funestes de l'oisillon précoce

Ce titre est selon moi très à propos, car il dépeint en quelques mots l'un des grands dangers spirituels qui guettent les enfants chrétiens et qui est d'être baptisés.

Il est vrai que la chose est tellement répandue, au sein de la chrétienté, que l'on n'a pas toujours le recul suffisant pour comprendre le danger que peut être l'acte consistant à baptiser un enfant.

Pour vous présenter cette réalité, commencerais d'abord par vous dire que vouloir servir Dieu comme on le veut et non comme il le demande à toujours des répercussions néfastes pour nous.

L'exemple par excellence, qui ma le plus marquer dans la Bible est celui d'*Uzza*, je vous en ai déjà parler par plusieurs fois sans pour autant vous mettre le texte biblique. Pour les besoins de notre étude je vous invite donc à découvrir son histoire en lisant ceci : « **Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nacon, Uzza étendit la main vers l'arche de Dieu et la saisit, parce que les boeufs la faisaient pencher.**

**La colère de l'Éternel s'enflamma contre Uzza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa faute. Uzza mourut là, près de l'arche de Dieu.** » [2 Samuel 6 versets 6-7, Bible Louis Segond].

Combien *Uzza* était zélé pour le Seigneur, combien il avait à cœur de le servir. Pourtant, tout en voulant bien faire, il oeuvra selon son cœur et au détriment de ce que la parole de Dieu avait établi et il paya son acte de sa vie. Généralement, l'une des raisons qui nous mènent à oeuvrer selon des actes qui nous semblent de prime abord bon, mais qui en réalité contreviennent aux directives divines, viennent du fait que nous recevons et suivons les conseils, venant d'un ami, qui est des plus néfastes pour nous.

Voici comment le saint Livre nous le présente : « **Rien n'est plus trompeur que le cœur humain. On ne peut pas le guérir, on ne peut rien y comprendre.** » [Jérémie 17 verset 9, LaBible en Français Courant].

Pour renforcer notre étude découvrons ce texte dans cette autre version : « **Fourbes plus que tout sont les pensées, incorrigibles, qui peut les connaître ?** » [*Jérémie 17 verset 9, Traduction Œcuménique de la Bible (2010)*].

Complétons aussi avec cet autre texte en deux versions. Voici la première : « **Celui qui a confiance dans son propre cœur est un insensé, mais celui qui marche dans la sagesse sera sauvé.** » [*Proverbes 28 verset 26, Bible Louis Segond*].

Voici la seconde version de ce texte : « **Qui se fie à ses propres pensées n'est qu'un insensé, mais celui qui dirige sa marche d'après la sagesse échappera aux dangers.** » [*Proverbes 28 verset 26, Bible Semeur*].

En faisant la somme de ces textes nous comprenons que notre cœur (*donc nos pensées*) n'est pas fiable et est un mauvais conseiller.

Dans la réalité quand on écoute nos pensées elle nous mène, souvent à agir sans discernement et sous le coup d'une émotion, sans pour autant avoir le temps de poser une réflexion, basé sur ce que la parole de Dieu nous enseigne dans de tels cas.

Sous le coup de l'émotion, notre cœur nous fait oublier qui est Dieu et surtout sa Tout Puissance. Dans le cas d'Uzza, c'est ce qui l'a perdu. À ce moment précis où il a vu l'arche du Seigneur pencher, son cœur l'a incité à le maintenir, en oubliant que le Seigneur a le pouvoir de soutenir toute choses, et qu'il s'occupait de sa résidence terrestre.

En tant qu'enfant de Dieu, qui a sa parole comme guide, nous devons être prudents avec nos pensées et nos sentiments, car ils sont trompeurs. Ce faisant, nous devons toujours baser nos décisions sur ce que la parole de Dieu nous dit, c'est notre seule sauvegarde.

Sinon, comme ce fut le cas pour *Uzza*, ceux qui œuvrent pour le Seigneur avec zèle, mais selon leur conviction, au détriment des Sainte Écriture ne pourront pas être agréer par lui. Voici l'image qui est donnée d'eux dans la Bible : « *Frères, ce que je désire de tout mon cœur et que je demande à Dieu pour les Juifs, c'est qu'ils soient sauvés. Certes, je peux témoigner en leur faveur qu'ils sont pleins de zèle pour Dieu, mais leur zèle n'est pas éclairé par la connaissance.* »

**En effet, ils n'ont pas compris comment Dieu rend les hommes justes devant lui et ils ont cherché à établir leur propre façon de l'être. Ainsi, ils ne se sont pas soumis à l'œuvre salutaire de Dieu.** » [*Romains 10 versets 1-3, La Bible en Français Courant*].

Nous découvrons ici des personnes qui tout en faisant profession de servir le Seigneur œuvrent, certes avec zèle, mais sans discernement (*connaissance de la volonté de Dieu*).

Ici le problème venait du fait que ces gens rejetaient l'oeuvre du salut que le Seigneur à mis en place (*donc en Jésus*), ce faisant ils ont établi leurs propres critères de salut.

Dans ce chapitre nous allons découvrir une œuvre similaire qui se pratique en ce siècle au sein de la chrétienté, et cela aussi bien chez les catholiques que les Protestants, c'est du salut des enfants dont il s'agit.

Nous allons voir comment en vue de « *sauver* » leurs enfants, des parents ont choisi de suivre des doctrines d'homme, en les baptisant au détriment de ce que la parole de Dieu nous enseigne.

Il est vrai que quand il sagît de nos enfants, généralement nous agissons avec notre cœur, surtout quand il nous faut les protégés. L'une des plus grandes anxiétés que nous autres qui avons des enfants vivrons tout au long de leur vie sera de toujours nous assurer de les sauvegarder et qu'ils sont en sécurité.

Nous mettrons aussi tout en place afin de leur préparer un avenir des plus stables. Pour ce faire nous nous attellerons, dès leur plus jeune âge à sécurisé nos maisons, afin que nul produits ou objets dangereux ne soit un danger pour nos petits anges. Nous nous efforcerons aussi d'assurer à nos enfants un avenir professionnel et financier stable.

Nous ferons aussi tout ce qui est en notre pouvoir pour les préserver des mauvaises compagnies et des habitudes qui pourraient leur devenir des plus préjudiciables. Ainsi nous nous assureront que nos enfants resteront loin des drogues, de l'alcool, de la fornication et de tout ce qui pourrait leur nuire physiquement mais aussi psychiquement, comme certains films etc.

En outre, pour les parents chrétiens nous nous assurerons que nos enfants ont sur eux la protection du Seigneur. Pour ce faire nous prions pour eux et ferons en sorte de les guider dans les voies du Seigneur, et ce dès leur plus jeune âge.

Malheureusement, beaucoup de parent, dans leur besoin de s'assurer du devenir de leurs enfants, vont écouter leur cœur au détriment de ce que dit la parole de Dieu, et les baptiseront.

Nous allons dans un premier temps étudier les bases bibliques qui nous permettent de comprendre le non-sens du baptême des enfants.

Puis nous allons nous intéresser aux raisons d'être de cette pratique au sein de la chrétienté, plus précisément ce que prônent en la matière les Églises catholique et adventiste du septième jour.

Pour commencer je vous dirais, qu'au sein du peuple de Dieu, il subsiste selon moi un grand vide en ce qui concerne l'âge minimum à partir duquel le baptême peut être reçu et agréé par Dieu.

Cela est dû en grande partie à cause du fait qu'il n'existe pas de directives Divines qui précisent l'âge auquel on peut être baptisé ou un minimum en dessous duquel on ne peut l'être.

Cette réalité n'est pas un oubli de la part de Seigneur, mais viens du fait que dans les temps bibliques le problème de baptiser des enfants n'était pas à l'ordre du jour, pour la simple et bonne raison que l'une des bases du baptême est ainsi stipulée dans le livre Saint :

« [...] Lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, huit, furent sauvées à travers l'eau.

**Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » [1 Pierre 3 versets 20-21, Bible Louis Segond].**

Comme nous le voyons dans ce texte, le baptême est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu. Afin de comprendre de quoi il s'agit, et surtout en vue de savoir si un enfant peut avoir cette bonne conscience qui est le symbole permettant d'être baptisé, nous allons étudier ce terme, en commençant par ceci :

**« Je te rappelle l'exhortation que je te fis, à mon départ pour la Macédoine, lorsque je t'engageai à rester à Ephèse, afin de recommander à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines, et de ne pas s'attacher à des fables et à des généalogies sans fin, qui produisent des discussions plutôt qu'elles n'avancent l'oeuvre de Dieu dans la foi.**

**Le but du commandement, c'est une charité venant d'un coeur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère. [...]**

**Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, à Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en m'établissant dans le ministère, moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité ; Et la grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.**

**C'est une parole certaine et entièrement digne d'être reçue, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. Mais j'ai obtenu miséricorde, afin que Jésus-Christ fit voir en moi le premier toute sa longanimité, pour que je servisse d'exemple à ceux qui croiraient en lui pour la vie éternelle.**

**Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles ! Amen ! Le commandement que je t'adresse, Timothée, mon enfant, selon les prophéties faites précédemment à ton sujet, c'est que, d'après elles, tu combattes le bon combat, en gardant la foi et une bonne conscience.**

**Cette conscience, quelques-uns l'ont perdue, et ils ont fait naufrage par rapport à la foi. » [1 Timothée 1 versets 3-5, 12-19, Bible Louis Segond].**

Ici nous retrouvons comme dans notre premier texte le terme « *une bonne conscience* » qui est utilisée par deux fois et qui est attachée à un témoignage de foi devant être porter pour le Seigneur.

La première fois ce terme est lié à la connaissance des commandements de Dieu, d'où il découle ainsi que la charité venant d'un coeur pur et d'une foi sincère. La deuxième fois elle est liée à la connaissance et aux recommandations (*Commandements*) que Paul laisse à Timothée en vue qu'il puisse ne pas perdre de vue les prophéties qui le concernent, et il l'exhorte à garder la foi.

Dans les deux cas le terme « *une bonne conscience* » est liée à la connaissance que Timothée avait de la parole du Seigneur. Il est dit que ceux qui ont perdu cette conscience, donc cette « *bonne conscience* » ont fait naufrage par rapport à la foi, donc ont rejeté le Seigneur.

Continuons sur notre thématique en lisant ceci : « *Abraham partit pour la région du Néguev. Il s'établit entre Cadès et Chour, puis alla séjourner à Guérar. Abraham disait de sa femme Sara qu'elle était sa sœur. Abimélek, roi de Guérar, la fit enlever.* »

*Pendant la nuit, Dieu apparut en rêve à Abimélek et lui dit : « Tu vas mourir à cause de la femme que tu as enlevée, car elle est mariée. » Abimélek, qui ne s'était pas encore approché d'elle, répondit :*

*« Seigneur, mon peuple et moi sommes innocents ! Vas-tu nous faire mourir quand même ? Abraham m'a dit lui-même qu'elle était sa sœur et elle a affirmé de son côté qu'il était son frère.*

**J'ai agi en toute bonne conscience et n'ai rien fait de mal. » Dans ce même rêve, Dieu reprit : « Moi aussi, je sais que tu as agi en toute bonne conscience. C'est moi qui t'ai retenu de te rendre coupable envers moi et voilà pourquoi je ne t'ai pas laissé la toucher. » [Genèse 20 versets 1-6, La Bible en Français Courant].**

Nous voyons ici Abimélec qui a enlevé Sara, en vue de l'avoir comme compagne. Le Seigneur apparut à ce fieffé coquin dans un rêve en lui annonçant qu'il allait mourir pour avoir enlevé une femme mariée en vue de la possédée sexuellement. Nous comprenons donc que le terme dans « *toute bonne conscience* » ne fait pas référence à la droiture, car Abimélec avait enlevé une femme en vue de la possédée sexuellement, il était donc un être perversi.

Ici le terme « *en toute bonne conscience* » présente la connaissance qui pousse à agir. Il est fait référence aux fruits d'une réflexion, qui est menée avant d'agir, c'est donc de discernement qu'il s'agit. Pour agir ainsi, il faut avoir la capacité de réfléchir à un acte avant de le poser.

Cette réalité ressort bien dans la fin de la justification qu'Abimélec donne au Seigneur, en se réclamant avoir agi « *avec innocence* ».

Fort de ce que nous venons de voir, je vous dirais que le synonyme que j'utiliserais pour « *en toute bonne conscience* » serait, pour moi, « *en toute connaissance de cause* ».

Ainsi, celui qui agit « *en bonne conscience* » sait exactement ce à quoi il s'engage et œuvre en son âme et conscience. Cette réalité est bien représentée pour moi dans le texte qui suit :

« **Paul, les regards fixés sur le sanhédrin, dit : Hommes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu.** » [*Actes 23 verset 1, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « *J'avais quarante ans, lorsque Moïse, serviteur de l'Éternel, m'a envoyé de Qadech-Barnéa pour explorer ce pays. A mon retour, je lui ai fait un rapport en toute bonne conscience.* » [*Josué 14 verset 7, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « *Priez pour nous, car nous sommes persuadés d'avoir une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses.* » [*Hébreux 13 versets 18, Bible Ostervald*].

En faisant la somme de ces trois textes nous comprenons qu'agir avec « *une bonne conscience* » ou en toute « *bonne conscience* », demande de la réflexion et la capacité de mettre en place des plans cohérents face à une situation donnée.

Dans le cadre du peuple de Dieu, cela représente la capacité de comprendre totalement les directives divines en mettant, fort de cela, en place des plans cohérents avec ce que le Seigneur désire.

Dans tout ce que nous avons vu, ceux agissant ainsi, sont des personnes matures et réfléchit, qui font le choix délibéré, en leur âme et conscience, de mettre en place une oeuvre qui leur tiens à coeur.

Ce qu'ils font n'est pas désordonné mais le fruit d'une réflexion et est baser sur des plans qu'ils connaissent totalement.

Cet autre texte qui présente aussi l'eau baptismale nous permet de mieux comprendre cette réalité : « **Le Christ, lui, a offert un sacrifice unique pour les péchés, valable pour toujours, et il siège à la droite de Dieu où il attend désormais que Dieu mette ses ennemis comme un escabeau sous ses pieds. Par une offrande unique, en effet, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il purifie du péché.**

C'est là ce que le Saint-Esprit nous confirme de son côté. Car il dit d'abord : **Mais voici quelle alliance je vais établir avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur :**

**Je placerai mes lois dans leur coeur et je les graverai dans leur pensée. Puis il ajoute : Je ne tiendrai plus compte ni de leurs péchés, ni de leurs fautes.**

*Or, lorsque les péchés ont été pardonnés, il n'est plus nécessaire de présenter une offrande pour les ôter.*

**Ainsi donc, mes frères, nous avons une pleine liberté pour entrer dans le lieu très-saint, grâce au sang du sacrifice de Jésus.**

**Il nous en a ouvert le chemin, un chemin nouveau et vivant à travers le rideau du sanctuaire, c'est-à-dire à travers son propre corps. Ainsi, nous avons un grand-prêtre éminent placé à la tête de la maison de Dieu. Approchons-nous donc de Dieu avec un cœur droit, avec la pleine assurance que donne la foi, le cœur purifié de toute mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. »** [Hébreux 10 versets 12-22, Bible Semeur].

Ce texte présente le divin sacrifice de Jésus-Christ fils de Dieu qui à donner sa vie pour nous. Par cet acte inestimable il nous a rachetés, et nous permet d'entrer dans la nouvelle alliance avec le Seigneur.

Ceux qui s'unissent désormais à lui ont une libre entrée dans le lieu très saint céleste, par le biais de la chair (*le corps*) de Jésus qui a été immolé pour nous.

Et nous devons nous approcher de Jésus avec « *le cœur purifié de toute mauvaise conscience* » donc avec une « *bonne conscience* » et pour ce faire nous devons avoir le corps lavé d'une eau pure.

Dans ce texte c'est l'image du baptême qui est donnée, car seul ceux qui sont baptisés, ont accès, par l'Esprit Saint auprès de Dieu, car il fait d'eux des fils et des filles du Seigneur [Actes 2 versets 38-39], [Romains 8 versets 15-17].

Ici pour accéder au sanctuaire céleste il faut s'approcher de Dieu, entre autres, avec la pleine assurance que donne la foi, et le corps lavé d'une eau pure. En sorte que celui qui doit se faire baptiser doit maîtriser totalement la base de foi relative à ce que Jésus-Christ a fait pour lui. La réalité de la mort de Christ qui donne la vie à ceux qui sont liés à lui doit être maîtrisée.

La réalité de la chair de Christ au travers duquel on entre afin d'accéder à Dieu le Père doit être totalement comprise.

*Comment un enfant qui ne comprend pas encore ce qu'est la mort, pourrait-il comprendre ce que Jésus a fait pour nous.*

*Ainsi les enfants ne peuvent pas être baptisés.*

Celui qui veut se faire baptiser, dois être mature et comprendre l'engagement qu'il prend avec Jésus-Christ et leur répercussion sur sa vie terrestre ainsi que sur celle à venir. Un bébé ou un enfant n'a pas cette faculté, donc ils ne peuvent être baptisés.

Pour en revenir au texte de [1 Pierre 3 versets 20-21], la bonne conscience est liée à l'engagement de baptême de façon indissociable.

La bonne conscience nommée ici est celle permettant de distinguer le bien du mal. Ce n'est qu'en ayant appris avec le temps à distinguer par l'usage le bien du mal que l'on acquière le discernement.

La différence qui subsiste entre le discernement d'un enfant et celui d'un adulte est décrite dans le texte qui suit : « *Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide.*

**Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal.** » [Hébreux 5 versets 11-14, Bible Louis Segond].

Voici encore comment la parole de Dieu nous présente le monde où vivent les enfants : « **Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; Lorsque je suis devenu homme, j'ai aboli ce qui était de l'enfant.** » [1 Corinthiens 13 verset 11, Bible de la colombe].

Une autre belle image nous est donnée à ce propos dans le texte suivant : « **Frères, ne soyez pas des enfants dans vos entendements, mais, pour la malice, soyez de petits enfants ; Mais, dans vos entendements, soyez des hommes faits.** » [1 Corinthiens 14 verset 20, Bible Darby].

Ce qui est exprimé dans ces textes coule de source, car la compréhension des choses qu'un adulte maîtrise de par sa maturité, un enfant n'a pas la capacité de les comprendre, car encore immature et limité.

Ainsi, la capacité de réflexion et d'analyse qu'un adulte possède, un enfant ne l'a pas. Ce faisant, on doit passer du monde des enfants à celui des personnes matures afin de devenir apte à comprendre les choses qui sont du monde des adultes. Le discernement spirituel de l'enfant n'a rien à voir avec celui des adultes.

Il ne sera jamais un adulte « *mûr avant l'heure* ».

La Bible décrit l'état émotionnel des enfants face à la connaissance des choses spirituelles, comme une vision des choses selon leur conscience et leurs yeux d'enfant, ne pouvant pas comprendre pleinement le monde des adultes.

De sorte que celui qui veut œuvrer pour Dieu devra, avant toute chose, avoir atteint la pleine stature d'homme (*ou de femme*) fait en Jésus-Christ pour être apte dans l'œuvre du salut. Ceux qui n'atteignent pas cette connaissance, cette stature sont comparés à des enfants spirituels ou encore des adultes ayant gardé la stature d'enfants.

Ce sont donc des adultes en devenir. Ils sont dès lors inaptes à saisir les enseignements spirituels qui sont réservés aux adultes qui ont atteint la stature de Christ.

Si certains adultes, malgré leur maturité peuvent être immatures et inaptes aux engagements spirituels, combien plus difficile, est ce type de démarche pour des enfants de par leur condition.

Voici comment la Bible présente l'état naturel des enfants : « **La folie est attachée au cœur de l'enfant ; la verge de la correction l'éloignera de lui.** » [Proverbes 22 verset 15, Bible Louis Segond].

Il est déjà difficile pour des adultes de se maîtriser, encore plus pour des enfants. Ce serait donc une folie de permettre à un enfant de se baptiser, car celui qui veut s'unir à Christ par les liens du baptême doit être apte à s'engager en toute conscience. Oui ne l'oublions pas le baptême est « *l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu* ».

Ce faisant, un enfant qui vit sous l'autorité de ses parents ne peut avoir la liberté de s'engager en toute conscience. Il n'est pas encore juridiquement émancipé et bibliquement parlant il est assujéti.

Voici ce que l'on peut lire en la matière : « **Or, aussi longtemps que l'héritier est enfant, je dis qu'il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout ;**

**Mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père.** » [*Galates 4 versets 1-2, Bible Louis Segond*].

La Bible nous donne l'image de l'émancipation de l'enfant qui devient adulte comme n'étant plus sous la tutelle d'une tierce personne, qui le domine comme un maître domine son esclave.

Un enfant n'a pas la liberté de choisir en son âme et conscience son avenir tant qu'il n'a pas atteint l'âge légal d'émancipation, car il est sous tutelle. Juridiquement parlant, l'état des enfants non majeurs face à leurs parents ou tuteurs est celui de la soumission.

Ils n'ont pas autorité pour régir eux-mêmes leur vie. Même si les adolescents ont déjà un corps d'adulte, et sont en transition entre deux âges, ils sont mineurs et donc assujettis à des obligations légales.

En France ils ne peuvent pas voter, conduire seuls une voiture, pratiquer librement un acte sexuel avec un majeur, vivre seuls chez eux. Ils doivent aller jusqu'à seize ans à l'école comme la loi l'oblige etc. En France, le passage de l'enfance à l'âge adulte se fait à dix-huit ans.

Ce cap change de façon radicale le statut du jeune qui s'émancipe de l'autorité parentale. Dès lors, il devient juridiquement responsable.

Ainsi, un jeune de moins de dix-huit ans qui commet un crime sera moins sévèrement punis, qu'un jeune majeur. Le détachement administratif du jeune vis-à-vis de ses parents se fait aussi à la majorité.

S'il était sur le passeport de ses parents, il ne pourra pas y demeurer au-delà de sa majorité.

S'il était jusque-là sur l'assurance décès de ses parents, il devra, maintenant qu'il est majeur, souscrire sa propre assurance.

De ce qui précède, on peut logiquement déduire que celui qui vient en vue de s'unir à Christ par les liens du baptême doit être une personne émancipée !

Tant et si bien que l'union de Christ et de son peuple au travers des eaux du baptême est comparée à l'union de deux époux par les liens du mariage, Christ étant l'époux et son peuple sa fiancée et son épouse.

Voici ce que la parole de Dieu déclare : **« Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure. »** [*2 Corinthiens 11 verset 2, Bible Louis Segond*].

Pour comprendre le lien intrinsèque qui présente le baptême comme le lien conjugal qui lie Jésus-Christ à son peuple lisons les versets qui suivent : « **Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible.**

*C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair ; Mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair.*

*Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Église.*  
» [Éphésiens 5 versets 25-32, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : « **Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse, et donnons-lui gloire ; Car les noces de l'agneau sont venues, et son épouse s'est préparée, et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin, éclatant, pur.**

**Car le fin lin, ce sont les oeuvres justes des saints. Et l'ange me dit : Écris : Heureux ceux qui sont appelés au festin de noces de l'agneau ! [...]** » [Apocalypse 19 versets 7-9, Bible Louis Segond].

Avant tout, pour ceux qui ne le sauraient pas le symbole de l'agneau qui est ici utilisé représenté Jésus [Jean 1 verset 29], [1 Pierre 1 versets 18-21], [Actes 8 versets 32-35].

Sinon, la première information que je souhaite tirer de ces textes c'est que Christ est présenté comme étant un époux et son Église (*le peuple de Dieu dans toute sa diversité*) est son épouse.

Et ce n'est pas peu dire, car en outre, nous découvrons que l'époux a le même rôle que Christ et l'épouse que l'Église.

Ainsi, la relation de Christ avec son Église est aussi intime que celle qu'un époux a avec son épouse. Le baptême est ici présenté comme le lien de purification que Christ a mis en place pour son épouse.

En outre, il est demandé aux jeunes hommes de quitter père et mère (*donc de s'émanciper*) et de s'attacher à leur épouse par les liens du mariage pour que les deux ne deviennent qu'un.

Il doit dès lors prendre soin d'elle. Le baptême est un mariage entre Jésus et son peuple, celui qui vient pour contracter ce mariage avec Christ ne doit plus être sous le joug de ses parents.

De même qu'un enfant de **14 ou 15 ans** ne peut de sa propre autorité décider qu'il va se marier, devant Dieu et les hommes, il ne peut décider de faire alliance avec Christ par le baptême.

Le candidat au baptême doit être émancipé et libre de choisir en son âme et conscience de s'unir à son sauveur par les liens du « *mariage Divin* » qu'est cet événement.

Ainsi, de même qu'un enfant ne peut pas librement se marier (*car il est sous tutelle* !), il ne peut pas non plus se lier à Jésus-Christ par le baptême pour ces mêmes raisons. Il est vrai qu'hormis le fait qu'en France l'âge légal pour se marier est **18 ans**, des dérogations permettant à un majeur d'épouser un mineur existent.

De ces motifs se trouvent la grossesse d'une mineur pour un majeur. Néanmoins, les relations sexuelles de ce type sont prohibées, par la loi, car ce type d'acte est considéré comme étant de la pédophilie.

Afin de vous amener à prendre la pleine mesure de la violation de l'esprit d'un enfant que l'on baptise, je vais vous donner volontairement une image forte et même choquante.

*Imaginez que votre fille de douze ou treize ans soit amoureuse de votre meilleur ami qui a trente-trois ans, et qu'elle veuille dans sa candeur l'épouser !*

*Allez-vous dire qu'elle a suffisamment de discernement et de bonne conscience pour se marier ? Et si votre ami accepte de recevoir les sentiments de votre fille, en faisant les démarches afin de l'épouser, que diriez-vous ?*

*Que c'est le plus beau jour de votre vie, car votre petite fille de douze ou treize ans va épouser votre meilleur ami trentenaire !*

*Où allez-vous porter plainte contre lui pour que le vil pédophile qu'il est soit écroué ?*

*Pourtant votre fille désirait s'allier avec lui par les liens du mariage ! Hormis cela, lorsque vous entendez que dans certains pays du tiers-monde que des adultes épousent des petites filles de douze ou treize ans, quel est votre sentiment ?*

*Vous vous dites : ah !, quel beau mariage, quel beau couple !  
Ou êtes-vous comme je le pense outré ?*

Le baptême étant le lien qui unit Christ à son peuple, comme le sont des époux, comment pouvez-vous croire que Jésus pourrait violer la conscience d'un innocent en acceptant de s'unir à lui, alors qu'il sait que cet enfant n'a pas encore pleinement conscience de ce qu'il fait.

Comment pouvez-vous penser que, comme cet ami de l'exemple, Jésus-Christ pourrait accepter de devenir l'époux d'un enfant, en acceptant de se lier à lui par les liens du mariage divin qu'est le baptême ? Penser même qu'une telle chose puisse être possible est en soi déjà une abomination et un scandale.

Qu'il s'agisse du monde spirituel ou matériel, on ne peut confier à un enfant la charge réservée à un adulte. Un enfant est de même inapte à remplir les obligations liées au baptême et ne pourra donc pas être baptisé avant de pouvoir en remplir les conditions, et notamment celles permettant de prendre conscience de son état de pécheur et d'avoir la maturité pour confesser et délaisser ces péchés.

Nous l'avons vue, le candidat au baptême doit pouvoir comprendre ce que Christ a fait pour lui, en souffrant et en mourant sur la croix infâme. Il doit saisir la puissance qui se trouve dans le nom de Jésus, en qui il y a rémission de ses péchés et la vie éternelle.

Ainsi un enfant n'a pas encore acquis cette « *bonne conscience* » donc une connaissance des choses divine et leur porter, qui est la base *Sine qua none* pour être baptisé.

Il est important de noter que le baptême devant être un engagement personnel venant d'une personne ayant conscience de ce qu'elle fait (*engagement d'une bonne conscience envers Dieu*), ce faisant, le système du parrain qui est censé accompagner et guider le bébé ou le jeune enfant dans sa croissance spirituelle, à partir de son baptême, ne peut pas davantage être agréé par Dieu. Pour le comprendre il faut ne pas perdre de vue que le baptême est un mariage que l'on fait avec Christ.

Ainsi, de même que durant le mariage une autre personne ne peut remplacer les époux, et qu'ils doivent répondre eux-mêmes un oui à haute et intelligible voix, à la question de savoir s'il s'accepte mutuellement comme époux il en est de même pour le baptême.

Et de même que nul ne peut vivre la nuit de noce à la place des époux, de même nul ne peut prendre la place de celui qui se fait baptiser en répondant à sa place par procuration. Ainsi les parrain et marraine non aucune légitimité devant le Seigneur.

En outre, [*Luc 17 versets 34-36*], [*Ézéchiel 18 Versets 19-20*] nous apprennent que le salut est individuel et qu'un parent ne pourra endosser le péché de son enfant et vice-versa, le baptême étant lié de façon intrinsèque au salut, donc il n'est pas de la volonté du Seigneur que ce soit un parent qui prenne la décision de baptiser son enfant.

Pour poursuivre je vous dirais que le meilleur marqueur temporel pour le baptême nous est donné dans la vie de Jésus.

Tout d'abord, nous découvrons, dans le texte qui suit que dès son plus jeune âge, il était déjà rempli de la connaissance de Dieu et avait une claire vision de sa mission : *« Les parents de Jésus allaient chaque année à Jérusalem, à la fête de Pâque. Lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y montèrent, selon la coutume de la fête.*

**Puis, quand les jours furent écoulés, et qu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus resta à Jérusalem.**

*Son père et sa mère ne s'en aperçurent pas. Croyant qu'il était avec leurs compagnons de voyage, ils firent une journée de chemin, et le cherchèrent parmi leurs parents et leurs connaissances. Mais, ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher.*

**Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient étaient frappés de son intelligence et de ses réponses. Quand ses parents le virent, ils furent saisis d'étonnement, et sa mère lui dit : Mon enfant, pourquoi as-tu agi de la sorte avec nous ? Voici, ton père et moi, nous te cherchions avec angoisse. Il leur dit :**

**Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Puis il descendit avec eux pour aller à Nazareth, et il leur était soumis.**

*Sa mère gardait toutes ces choses dans son coeur. Et Jésus croissait en sagesse, en stature, et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.* » [Luc 2 versets 41-52, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici Jésus à l'âge de **12 ans** qui œuvrait déjà pour Dieu – tant et si bien que sa sagesse avait marqué les docteurs de la Loi. Il nous est dit que Jésus croissait en sagesse, en stature et en grâce.

Pourtant, malgré la sagesse de Dieu qui était en lui, Jésus n'a pas cherché à être baptisé avant d'être un adulte. Ce texte est chargé de symboles forts. Il est entre autres à noter, qu'à **12 ans** Jésus-Christ avait déjà plus de sagesse et de connaissance, que les docteurs de la loi.

Quoi de plus normal, puisque tout en ayant pris chair en Marie, il est le Dieu omniscient et omnipotent [1 Jean 5 verset 20].

Néanmoins, bien qu'étant Dieu et en ayant toute cette connaissance, il a dû grandir comme tout enfant en vue d'acquérir la stature, la sagesse et la grâce devant les Hommes afin d'être crédible en vue d'accomplir sa mission de rédemption en notre faveur.

S'il n'avait suffi que de la connaissance de la parole de Dieu pour que le baptême soit agréé, Jésus-Christ à **12 ans** l'avait déjà puisque la sienne ainsi que sa sagesse dépassaient déjà celle des docteurs spirituels qui sont des théologiens.

Nous comprenons donc, qu'avec la connaissance des choses divine va aussi la stature d'Homme fait, qui nous permet d'être émancipé de tout joug et nous rend capables d'établir sans entrave nos choix.

Malgré sa grande sagesse, Jésus se soumit à ses parents, en tant qu'enfant, temps qu'il était sous leur autorité mais dans le texte qui suit nous pouvons voir la démarche totalement différente qui fut la sienne alors qu'il était adulte, et que ses parents sont venus le chercher.

Ceci nous renseigne : « **Les parents de Jésus, ayant appris ce qui se passait, vinrent pour se saisir de lui ; Car ils disaient : il est hors de sens [...]** *Survinrent sa mère et ses frères, qui, se tenant dehors, l'envoyèrent appeler. La foule était assise autour de lui, et on lui dit : voici, ta mère et tes frères sont dehors et te demandent.*

Et il répondit : **Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Puis, jetant les regards sur ceux qui étaient assis tout autour de lui :**

**Voici, dit-il, ma mère et mes frères.**

*Car, quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, et ma mère.* » [Marc 3 versets 21, 31-35, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, nous voyons que la mère et les frères de Jésus n'avaient point compris en quoi consistait son ministère.

Alors qu'enfant Jésus se soumet à ses parents en les suivant, adulte, donc émancipé, il n'obtempère pas lorsque sa mère et ses frères viennent le chercher, car il n'était plus placé sous leur tutorat.

C'est fort de son émancipation qu'étant adulte Jésus-Christ se fit baptiser, non en vue d'être racheté ou purifié de ses péchés car il était sans péché, mais pour nous laisser un exemple à suivre.

Voici ce que l'Évangile nous apprend à ce sujet : « **Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant : c'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! Jésus lui répondit :**

**Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste. Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.** » [Matthieu 3 versets 13-17, Bible Louis Segond].

Cet autre texte renforce notre étude : « *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; Lui qui, injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement ;*

*Lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice ;*

*Lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris. Car vous étiez comme des brebis errantes. Mais maintenant vous êtes retournés vers le pasteur et le gardien de vos âmes.* » [1 Pierre 2 versets 21-25, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « *Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous ; nous vous en supplions au nom de Christ :*

*Soyez réconciliés avec Dieu ! Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. » [2 Corinthiens 5 versets 20-21, Bible Louis Segond].*

Comme vous le constatez, c'était pour servir de témoignage, en accomplissant tout ce qui était juste, qu'il se fit baptiser. En ce qui concerne les enfants et leur consécration à Dieu, il est impérieux de marcher comme Jésus-Christ marcha. Il est à noter que Dieu veut que les membres de son peuple soient les imitateurs de Jésus-Christ et marchent en toutes choses comme il a marché.

Voici ce que dit le Saint livre en la matière : « **Devenez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés ; Et marchez dans la charité, à l'exemple de Christ, qui nous a aimés, et qui s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur. » [Éphésiens 5 versets 1-2, Bible Louis Segond].**

Nous venons de découvrir certaines réalités bibliques qui nous présentent le non-sens du baptême des enfants. Néanmoins, me direz vous, certainement, qu'il est facile de discourir, mais qu'aucune solution concrète n'est apportée au problème qui préoccupe, certainement plusieurs d'entre vous ; et qui est d'avoir la solution pour que le diable ne puisse point toucher à vos enfants.

En outre, comme dans [1 Jean 5 versets 18-19], il nous est dit que le monde entier est sous la domination du démon et que les seuls qu'il ne peut toucher (*donc dominer*) se sont qui sont en Christ, donc baptiser, et lui demeurent fidèles.

Fort de ces bases le fait de baptiser leurs enfants est devenu aux yeux du plus grand nombre le seul moyen de les préserver du diable et des forces occulte, mais nous verrons que c'est une grosse erreur d'agir ainsi, et même qu'en baptisant votre enfant vous le livrer au diable.

Avant d'entamer cette seconde partie, je veux que vous sachiez, que je comprends que certains d'entre vous vouliez sanctifier vos enfants en vue de les préserver du diable, mais soyez rassurés, nul besoin de les baptiser pour cela, nous le verrons.

S'il n'est certes pas donné précisément un âge minimum à partir duquel le baptême devrait être reçu, dans le texte qui suit un élément de poids nous est présenté en matière de sanctification d'enfant :

*« Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ; Et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari.*

**Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ;**

**Autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; le frère et la sœur ne sont pas liés dans ces cas-là.**

*Dieu nous a appelés à vivre en paix. Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme ? »*  
[1 Corinthiens 7 versets 12-16, Bible Louis Segond].

Les enfants sont sanctifiés au travers de leurs parents et cela, même si un seul des deux a fait alliance avec le Seigneur. Il est important de noter, qu'ici il n'ait pas fait mention d'époux qui ont une base de foi différente comme le serait d'un adventiste du septième jour et d'un évangéliste, mais d'un qui est sanctifié dans le Seigneur et l'autre qui est un non croyant, il ou elle est donc athée ou agnostique.

Ce qui est présenté ici est d'une grande importance et nous présente la vraie réalité de l'unité que les deux époux reçoivent dès lors ou l'acte sexuel est consommé. Pour le comprendre lisons ceci :

*« Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit :*

**C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.**

*Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. »* [Matthieu 19 versets 4-6, Bible Louis Segond].

Complétons avec cet autre texte : **« Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée est un seul corps avec elle ? En effet, il est dit : Les deux ne feront qu'un.**

**Mais celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'immoralité sexuelle. Tout autre péché qu'un homme commet est extérieur à son corps, mais celui qui se livre à l'immoralité sexuelle pèche contre son propre corps. Ne le savez-vous pas ?**

**Votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu. Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes, car vous avez été rachetés à un grand prix. Rendez donc gloire à Dieu dans votre corps [et dans votre esprit qui appartiennent à Dieu].** » [1 Corinthiens 6 versets 16-20, Bible Segond 21].

Finissons avec ce dernier texte : « **Car nous sommes devenus participants de Christ, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin l'assurance que nous avons au commencement** » [Hébreux 3 versets 14, Bible Louis Segond].

L'acte sexuel fait que deux êtres humains deviennent qu'un devant le Seigneur, non seulement dans les liens du mariage, mais cela est aussi vrai pour tous actes sexuels, même celui qu'aurait un homme avec une prostituée. Cette réalité fait aussi ressortir la réalité du partage de la puissance qui habite ces personnes.

Dans le cadre du mariage, entre un enfant de Dieu et un non croyant, ce dernier reçoit la sanctification de l'époux ou de l'épouse chrétien(ne). Il est à noter que le Seigneur n'agrée pas ce type d'union [2 Corinthiens 6 versets 14-18], [Exode 34 versets 15-16].

Par contre, il arrive que les deux époux étaient des non croyants et que l'une des deux donne sa vie à Jésus, dès lors il ou elle devient unie à Christ et hérite de sa sanctification, et est le temple du Saint-Esprit.

Ainsi de l'Esprit de Dieu viens vivre dans l'époux qui est uni à Jésus-Christ et le sanctifie. Cette sanctification, par le lien du devoir conjugal, est transmise à l'époux ou à l'épouse non croyant, qui devient lui (*elle*) aussi sanctifié en Jésus. La réalité de cette sanctification est aussi vraie que quand il y a une greffe d'organe qui est faite, le nouvel organe va désormais vivre en profitant de la circulation sanguine du nouveau corps ou il a été implanté.

Dans le cas du mariage où il y a un croyant et un non croyant, c'est l'Esprit de Dieu qui anime le croyant qui le sanctifie et cette sanctification est aussi répandue sur son conjoint.

Ainsi, en continuant à être marié, avec son époux ou son épouse non croyant(e), celui qui est chrétien lui ouvre, selon que le Seigneur le trouvera bon la porte du royaume de Dieu et de la vie éternel.

Néanmoins, il est important de comprendre que le fait d'être sanctifié, n'est pas une clef qui ouvre les portes du paradis, mais c'est une option. Cette réalité nous est bien présentée dans le texte qui suit, que nous avons déjà eu à considérer :

« *Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom ?*

**N'avons-nous pas chassé des démons par ton nom ? Et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom ?**

**Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité.** » [Matthieu 7 versets 21-23, Bible Louis Segond].

Dans ce texte, nous découvrons des personnes qui ont les dons spirituels que seul le Saint Esprit donne [1 Corinthiens 12 versets 4-11].

Ce faisant, c'est le Symbole qu'ils ont l'Esprit de Dieu qui vit en eux, ils sont donc sanctifiés en Jésus-Christ. Voici comment la sanctification que donne le Saint Esprit est présenté dans le Saint Livre :

« *D'être ministre de Jésus-Christ parmi les païens, m'acquittant du divin service de l'Évangile de Dieu, afin que les païens lui soient une offrande agréable, étant sanctifiée par l'Esprit-Saint.* » [Romains 15 verset 16, Bible Louis Segond].

Prenons aussi ceci en compte : « [...] *Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu.* » [1 Corinthiens 6 verset 11, Bible Louis Segond].

Ainsi, bien que ces personnes que nous venons de voir sont sanctifié, et qu'ils sont donc déjà prédisposés à entré dans le royaume céleste de Dieu, pourtant quand Jésus-Christ revient ils les rejettent à cause des iniquités qu'ils pratiquaient tout en étant sanctifié.

Ce faisant, la sanctification est conditionnelle, il faut aussi demeuré fidèle au Seigneur, donc prendre position pour lui, en vue d'hériter de la vie éternelle. Cette réalité est sous-entendue dans le texte de [1 Corinthiens 7 versets 12-16], car il n'est pas dit, femme (ou mari) tu sauveras ton mari (ou ta femme), mais « *car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari. Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme* ».

Ce qui est dit ici qui présente une situation conditionnelle, voulant dire peut-être que tu pourras sauver ton mari (ou ta femme).

Le choix du salut est individuel, se faisant même si le conjoint qui est uni à Christ sanctifie sa moitié, la réalité est que son époux ou son épouse devra à un moment ou un autre prendre position pour Jésus.

S'il ne le fait pas voici ce qui se passera : « *Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme apparaîtra. [...]* »

**Cette nuit-là, je vous le dis, deux personnes seront couchées dans un même lit : l'une sera emmenée, l'autre sera laissée. »** [Luc 17 versets 30 and 34, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici deux personnes qui sont dans un même lit. Cette situation peut présenter plusieurs possibilités, mais la plus plausible est que celle-ci présentant des époux. En outre, si l'une des deux est prise en vue d'être avec Jésus, c'est le symbole qu'elle est sanctifiée.

Pourtant, au grand jour du retour du sauveur, sa sanctification ne permet pas à son conjoint d'être aussi pris. En sorte que le salut étant individuel, ce qui fait que la sanctification que l'époux ou de l'épouse non croyant obtient de son conjoint est une possibilité qu'il a d'être sauvé et non une clef lui permettant d'entrée au paradis. Pour poursuivre, j'aimerais en revenir à la réalité des relations sexuelles qui fait que deux ne deviennent qu'un, la même réalité des deux devenant qu'un est aussi vrai pour ceux qui pratiquent la fornication.

La différence est que comme leurs actes est une transgression de la parole de Dieu, ce qui fait d'eux des infidèles, et ce faisant ils sont sous la domination du diable, c'est donc leur démon qu'il partage.

Revenons aux enfants maintenant, ce que ce texte dit n'est pas compliqué, mais beaucoup le trouve trop simple pour être vrai.

Revoiyons ce que la parole de Dieu déclare à ce propos :

**Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ;**

**Autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints.**

Ainsi les enfants héritent de la sanctification des parents et cela même si ce n'est qu'un des deux qui est liés à Jésus. Avant de poursuivre je tiens à faire ici un parallèle avec ce que nous venons d'étudier. Cette réalité de la sanctification que les enfants reçoivent de leurs parents les couvrent temps qu'ils sont mineurs, mais vous comprenez bien qu'ils devront eux-mêmes, pour continuer à être sanctifié, prendre position pour le Seigneur en étant majeur.

Car le fait que les enfants sont sanctifiés au travers de leurs parents ne veut pas dire qu'ils vivent déjà au ciel avec Jésus, mais cela leur donne des arrhes pour y être, s'ils restent unis à Christ et prennent position pour lui, une fois devenus émancipés.

Je conçois que pour ceux qui ne sont pas né juifs, la sanctification qui se fait de façon filiale, des parents vers les enfants, semble une chose difficile à concevoir, bien qu'étant écrit dans la parole de Dieu.

Néanmoins il n'en est pas de même pour les contemporains de Jésus ou les protagonistes de la Bible, car voici ce qui avait été établi :

**« Fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils, et prends-les parmi les enfants d'Israël pour les consacrer à mon service dans le sacerdoce : Aaron et les fils d'Aaron, Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar. [...] Tu en revêtiras Aaron, ton frère, et ses fils avec lui. Tu les oindras, tu les consacreras, tu les sanctifieras, et ils seront à mon service dans le sacerdoce.**

*Fais-leur des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité ; ils iront depuis les reins jusqu'aux cuisses. Aaron et ses fils les porteront, quand ils entreront dans la tente d'assignation, ou quand ils s'approcheront de l'autel, pour faire le service dans le sanctuaire ;*

*Ainsi ils ne se rendront point coupables, et ne mourront point.*

**C'est une loi perpétuelle pour Aaron et pour ses descendants après lui. »** [Exode 28, versets 1, 41-43, Bible Louis Segond].

Prenons aussi ceci en compte : **« Les sacrificateurs, les Lévites, la tribu entière de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël ;**

**Ils se nourriront des sacrifices consumés par le feu en l'honneur de l'Éternel et de l'héritage de l'Éternel.**

*Ils n'auront point d'héritage au milieu de leurs frères : l'Éternel sera leur héritage, comme il le leur a dit. » [Deutéronome 18 versets 1-2, Bible Louis Segond].*

Finissons avec ce dernier texte : « **Tu regarderas un sacrificateur comme saint, car il offre l'aliment de ton Dieu ; il sera saint pour toi, car je suis saint, moi, l'Éternel, qui vous sanctifie.** » [Lévitique 21 verset 8, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici que les lévites, dont la tribu était celles de Lévi, ainsi qu'Aaron et ces fils étaient consacrés de père en fils au service du Seigneur, ils étaient regardés comme étant saint.

Ainsi, comme vous le voyez cette réalité de la filiation qui permet aux enfants d'hériter de la sainteté de leur parents était une chose bien connue du peuple de Dieu des temps bibliques, c'est s'en doute pour cela que le baptême des enfants n'a pas été citer dans la Bible.

Oui s'ils sont déjà sanctifié, donc rendu saint, par le biais de leur parent, pourquoi vouloir encore les sanctifier. La sanctification que les enfants reçoivent de leurs parents doit être accepté par la foi. C'est ce qui se passait dans les temps bibliques.

Un fils d'un sacrificateur, ne se posait pas la question de savoir s'il pouvait devenir sacrificateur ou souverain sacrificateur, car il savait avoir hérité ce ministère son père, selon la promesse du Seigneur.

Le moment venue, il succédait à son père et se mettait au service du Seigneur sans craindre de toucher aux choses sacrées, sachant que les autres membres du peuple de Dieu ne pouvaient eux pas le faire. Souvenez-vous du sort qui fit réserver à Uzza, qui a soutenu l'arche sans être lévite, il fit foudroyer.

Ce que je viens de présenter en ce qui concerne la crainte que ceux qui n'avaient pas été consacré au Seigneur avaient de toucher aux choses saintes est plus que manifeste suite à la mort d'Uzza.

Nous découvrons cette réalité en lisant ceci : « *David fut irrité de ce que l'Éternel avait frappé Uzza d'un tel châtement. Et ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour Pérets-Uzza. David eut peur de l'Éternel en ce jour-là, et il dit :*

**Comment l'arche de l'Éternel entrerait-elle chez moi ?**

**Il ne voulut pas retirer l'arche de l'Éternel chez lui dans la cité de David, et il la fit conduire dans la maison d'Obed-Edom de Gath.**

*L'arche de l'Éternel resta trois mois dans la maison d'Obed-Edom de Gath, et l'Éternel bénit Obed-Edom et toute sa maison. » [2 Samuel 6 versets 8-11, Bible Louis Segond].*

Ce qui se passe ici est inouïe, oui, celui qui a la frousse ici, c'est le grand conquérant qui a marché avec trois petite pierre contre le Géant et homme d'armes Goliath, c'est de David qu'il s'agit [1 Samuel 17].

Pourtant, il a peur de ce qui pourrait arriver si lui ou un des siens venait à toucher à l'arche du Seigneur et cette crainte était si grande qu'il refusa que l'arche soit mise dans sa maison.

Vu ce qui est arriver à Uzza, je le comprends, et nous comprenons en outre, qu'à partir de ce moment comment le peuple d'Israël a dû avoir du respect pour les choses saintes et ce faisant, que le plus grand nombre avaient certainement peur de les toucher.

Ainsi, la foi des descendants d'Aaron et des lévites dans leur sanctification, reçu par filiation de leur père, était donc vraiment très grande, car ils entraient au service du Seigneur avec l'assurance qui étaient sanctifiés et habilités au service.

C'est aussi par la foi, que la sanctification que les enfants chrétiens reçoivent de leurs parents doit être acceptée. Si vous êtes saint, donc sanctifié en Jésus-Christ qui s'est fait saint pour nous rendre saint [Jean 17 versets 1-2, 12-21], vos enfants le sont aussi, car il hérite de votre sanctification, ce faisant ils n'ont pas besoin d'être baptisé.

*Ici c'est d'une affaire de foi dont il s'agit !*

*Soit vous croyez en ce que dit la parole de Dieu et vous ne faites pas baptiser vos enfants, car vous savez qu'ils sont sanctifiés par votre biais en Jésus-Christ, soit vous rejeter la parole de Dieu et les faites baptisés.*

Voici ce que nous apprenons en ce qui concerne la foi : « *Or la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. Pour l'avoir possédée, les anciens ont obtenu un témoignage favorable. [...]*

**Or sans la foi il est impossible de lui être agréable ; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »** [*Hébreux 11 versets 1-2, 6, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée.*

**Mais qu'il la demande avec foi, sans douter ; Car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre. Qu'un tel homme ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur :**

**C'est un homme irrésolu, inconstant dans toutes ses voies. »** [*Jacques 1 versets 5-8, Bible Louis Segond*].

Sans la foi nous ne pouvons plaire au Seigneur et nous ne pouvons recevoir de lui ces bénédictions. Sans la foi nous ne pouvons lui plaire et ce faisant nous sommes séparés de lui. Tous ceux qui rejettent la sanctification que leurs enfants reçoivent au travers d'eux en tant que parents, rejettent la grâce de Dieu et dès lors ni leurs enfants, ni eux ne peuvent plus être unis à Jésus-Christ. Les enseignements de Dieu doivent être reçus par la foi pour être opérants.

Le baptême des enfants a pour base première le besoin, qu'ont les parents de les protéger, de les préserver contre les forces du mal, sinon pourquoi ferait-il une telle démarche ? L'objectif est aussi de préserver leurs âmes au cas où l'enfant mourrait.

Tout cela, nous le vérions, est une doctrine antibiblique qui vient de celui qui s'appelait « *saint* » *Augustin*. Dans la réalité, les choses sont tout autre, car le Seigneur ne laisse ni vous ni vos enfants sans protection contre les forces du mal.

Ainsi, dès lors où vous êtes sanctifié, nous l'avons vue, vos enfants le sont aussi et en finalité, voici la protection qu'ils ont venant du Seigneur : « **L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger.** » [*Psaumes 34 verset 8, Bible Louis Segond*].

Rajoutons ce deuxième texte à notre étude :

**« Car tu es mon refuge, ô Éternel ! Tu fais du Très-Haut ta retraite. Aucun malheur ne t'arrivera, aucun fléau n'approchera de ta tente. Car il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies ; Ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre.**

*Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic, tu fouleras le lionceau et le dragon. » [Psaumes 91 versets 9-12, Bible Louis Segond].*

Il vous faut croire que les saints anges de l'Éternel campent autour de ceux qui le craignent, en vue de les protéger (*arracher au danger*) et cela inclut aussi nos enfants. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'en raison de leur innocence juvénile, les enfants sont sanctifiés en l'Éternel et ils bénéficient du plus haut degré de sanctification qui soit.

Cette image est bien présentée dans le texte qui suit : *« On lui amena des petits enfants, afin qu'il les touchât. Mais les disciples reprirent ceux qui les amenaient.*

**Jésus, voyant cela, fut indigné, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.**

**Puis il les prit dans ses bras, et les bénit, en leur imposant les mains. » [Marc 10 versets 13-16, Bible Louis Segond].**

Ce deuxième texte est un bon complément : *« En ce moment, les disciples s'approchèrent de Jésus, et dirent : Qui donc est le plus grand dans le royaume des cieux ? Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux, et dit : Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.*

**C'est pourquoi, quiconque se rendra humble comme ce petit enfant sera le plus grand dans le royaume des cieux. [...]**

**Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux. » [Matthieu 18 versets 1-4, 10, Bible Louis Segond].**

Ce qui se trouvent dans ces textes n'a pas a été mis dans la Bible pour faire joli, comme on le ferait d'un beau bouquet de fleurs qui serait mis dans un vase pour orner et égayer vos demeures.

Il vous faut croire en la parole de Dieu, il vous faut croire en le « *il est écrit* » comme Jésus la fait devant Satan [*Luc 4 versets 1-13*], car c'est la plus grande arme pour éteindre, par la foi, tous les traits enflammés des attaques que le démon et ces sbires mènent, inlassablement, contre nous. Avez-vous bien pris le temps d'analyser ce que nous venons de lire dans ces deux textes ?

Je trouve cela ahurissant ! Le degré de sainteté des petits enfants est l'échelon le plus élevé du salut et le critère d'éligibilité pour entrer dans le royaume de Dieu. Tous ceux qui ne se convertissent pas et ne devient pas humble comme un petit enfant n'entreront pas dans le royaume de Dieu. La Bible nous dit aussi que nos enfants ont leurs anges qui voient constamment la face de Dieu.

Cela nous présente le haut degré de sanctification qu'ont les enfants, car aucun être souillé ne peut voir le Seigneur. Comme nous venons de le voir, Dieu appelle son peuple à devenir humble comme un petit enfant afin de pouvoir hériter du royaume promis, cependant, l'enfant qui se fait baptiser a perdu sa sanctification et son ange ne peut le protéger. Il tombe donc plus facilement sous la domination du démon.

*Ironie tragique de toute cette histoire, le souhait des parents à l'origine était de préserver leur progéniture du démon, or c'est cet acte même de "dite" protection de baptême juvénile qui donne accès aux forces démoniaques dans cet enfant.*

*Un accès que le démon n'aurait jamais pu avoir si l'enfant ou « l'ado » avait gardé sa sanctification et son ange pour le protéger des traits enflammés du malin.*

En outre, si le royaume de Dieu est pour ceux qui ressemblent aux petits enfants (*qui sont aussi purs qu'eux*), cela nous apprennent donc que la sanctification des enfants est déjà très élevée, et cela que les parent soit sanctifié ou non.

Ainsi pour confirmer cette sanctification, il faut que des personnes que le Seigneur a consacrées puissent imposer les mains au petit enfant, comme Jésus la fait.

Ce qui fait que même si les parents de ces enfants ne sont pas unis au Seigneur, leurs enfants qui ont été ainsi consacré au Seigneur seront sanctifiés. Nul besoin de baptême pour que les enfants soient offerts au Seigneur, car la parole de Dieu nous donne ici l'exemple de ce qui était pratiqué dans les temps bibliques :

*« Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus, nom qu'avait indiqué l'ange avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère. Et, quand les jours de leur purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Joseph et Marie le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, – suivant ce qui est écrit dans la loi du Seigneur :*

*Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur, – et pour offrir en sacrifice deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, comme cela est prescrit dans la loi du Seigneur. » [Luc 2 versets 21-24, Bible Louis Segond].*

Jésus fut présenté à Dieu quand il eut huit jours. Avant tout, il est important de comprendre que les sacrifices ont été abolit à la mort expiatoire de Christ à la croix et il en est de même de la circoncision [Hébreux 10 versets 1-12], [Galates 5 versets 1-7].

Néanmoins, le fait de présenter les enfants au Seigneur est une bonne chose car Jésus, lui-même nous dit de laisser venir à lui les enfants et de ne pas les empêchés. Il est donc convenable de présenté les enfants au Seigneur afin de les lui consacré.

Ainsi, comme Jésus fut présenté vous aussi présentez vos enfants à Dieu, mais ne les baptisez pas. Marchons comme Christ marcha !

Pour ce faire amenez vos enfants aux dirigeants de votre église qui œuvreront lors d'une cérémonie solennelle dans la maison de Dieu, ils prieront pour eux et leur imposeront les mains, comme Jésus le fit pour les enfants qu'on lui amenait.

*Le fait d'imposer les mains à une personne la consacre au Seigneur, donc la sanctifie.*

Par cette action celui qui impose les mains devient qu'une avec celui à qui il les à imposer, ce faisant, de même que l'époux qui est en Christ sanctifie celui qui ne l'est pas, les enfants à qui les serviteurs de Dieu imposent les mains héritent de leurs sanctifications.

Pour découvrir les réalités de l'imposition des mains je vous invite à lire mon livre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne (La réalité de la pluie de l'arrière-saison devant descendre sur le peuple de Dieu)* » au chapitre « *La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains* ».

L'éternel veut que nous laissions venir à lui les petits enfants, amenons-les mais, en ce qui concerne leur baptême, attendons qu'ils soient suffisamment mûrs et responsables, donc majeurs, afin d'être aptes à prendre eux-mêmes la décision de s'unir à leur sauveur.

Pour continuer je vous dirais, qu'il est important de comprendre quel est l'objet du baptême en vue de pleinement saisir, le non-sens du baptême des enfants.

En se faisant baptiser, on reçoit le Saint-Esprit qui fait de nous des enfants de Dieu, et nous permet de recevoir en Jésus-Christ le pardon de nos péchés. Voici ce que la parole de Dieu promet :

**« Pierre leur dit : repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ;  
Et vous recevrez le don du Saint-Esprit.**

*Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].*

C'est en contractant le baptême que, suite au pardon de nos péchés, que nous ne faisons plus qu'un avec Jésus-Christ [Hébreux 3 versets 14], et participons de sa nature Divine. En étant unis à Jésus-Christ voici ce qui se passe :

*« Après avoir ainsi parlé, Jésus leva les yeux au ciel, et dit : Père, l'heure est venue ! Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie, selon que tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés [...] »*

*Lorsque j'étais avec eux dans le monde, je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.*

*Et maintenant je vais à toi, et je dis ces choses dans le monde, afin qu'ils aient en eux ma joie parfaite.*

*Je leur ai donné ta parole ; et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde.*

**Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité.**

**Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. »** [Jean 17 versets 1-2, 12-21, Bible Louis Segond].

Donc l'objectif du baptême étant de nous rendre saint en Jésus-Christ, pourquoi chercher à baptiser des enfants pour les rendre saints, alors qu'ils le sont déjà au travers de leurs parents ?

**Quelle est l'utilité de rendre saint et pur ceux qui le sont déjà ? Exemple :** *a vous qui avez déjà fait alliance avec Jésus-Christ par les liens du baptême et qui vivez une vie de sanctification en lui, quand il vous arrive de pécher en ayant de mauvaises pensées ou quand la colère vous amène à déchoir de votre fermeté, que faites-vous pour y remédier ?*

**Allez-vous repasser par les eaux du baptême à chaque fois ?**

*Si tel était le cas, il faudrait permettre à certains au moins un baptême par jour jusqu'à leur mort pour pouvoir continuer leur course chrétienne !*

*Il vous suffit après ce moment d'égarement de confesser votre péché et de vous réclamer du sang de Jésus et croire qu'en lui vous êtes pardonné [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2].*

*Hormis cela, pour se reconsacrer au Seigneur il suffira de participer à une sainte cène [Jean 13 verset 10].*

De même que celui qui a été baptiser selon tous les critères bibliques n'a pas besoin d'être baptisé car déjà sanctifié, ainsi, il en est de même pour les enfants qui ont des parents chrétiens.

Les parents étant baptisé et donc sanctifiés leurs enfants étant selon la loi jusqu'à leur majorité sous le joug parental ils bénéficient bibliquement parlant de leurs sanctifications.

*Croyez qu'au travers de vous vos enfants sont sanctifiés si vous l'êtes vous-même. Cessez de vivre dans la crainte !*

Celui qui ne reçoit pas par la foi les promesses divines se disqualifie en vue d'en jouir, car la foi va avec l'obéissance. L'objectif du chrétien est d'obéir en toutes choses à Dieu, à l'image de Jésus, notre maître.

Pour continuer je vous dirais, qu'il ne faut jamais perdre de vue que le Saint-Esprit est le guide du peuple de Dieu dans le ciel et sur la terre.

C'est lui qui, vivant dans le cœur du peuple de Dieu, les rend inaccessibles au démon, faisant que le malin ne peut les toucher [1 Jean 5 verset 18].

Sous l'égide du Saint-Esprit, nous avons vu, qu'un ange protecteur est placé près de chaque enfant de Dieu, petit ou grand. Dès lors, aucune des attaques de Satan ne peut les atteindre.

Les sortilèges, maléfices et complots de leurs ennemis ne peuvent toucher ceux qui sont sanctifiés et consacrés à Dieu. Voici ce que le Seigneur promet à son peuple : « **L'occultisme ne peut rien contre Jacob, ni la divination contre Israël [...]** » [Nombres 23 verset 23, Bible la Colombe].

Avant tout, pour une meilleure compréhension de ce texte, il faut avoir à l'esprit que les noms Jacob et Israël utilisés ici sont les mots prophétiques pour présenter le peuple de Dieu en Jésus-Christ, issu de tout peuple toute langue etc. L'Éternel Dieu nous promet la protection contre l'occultisme, et la divination.

Concrètement cette promesse nous apprend qu'aucune *incantation, maléfice*, « *quimbois* », *magie noire, vaudou etc.*, ne peut terrasser un enfant de Dieu.

Cette protection que Dieu donne à son peuple contre toutes ces machinations et œuvres des forces des ténèbres, est aussi valable pour leurs enfants puisqu'ils sont sanctifiés au travers de leurs parents.

En outre en Jésus, nous avons la domination sur toutes les forces maléfiques [*Luc 10 versets 18-20*], [*Marc 16 versets 15-18*].

Tout ce que nous venons de voir est néanmoins assujettie au texte de [*1 Jean 5 versets 18-19*], où nous voyons que ce sont ceux qui se gardent eux-mêmes, en demeurant fidèles à Dieu, que Satan ne peut pas toucher. Le fait de baptiser un enfant ou un jeune faisant partie du peuple de Dieu, qui n'est pas encore émancipé fait qu'on l'amène à transgresser la parole de Dieu.

En le baptisant, il perd la sanctification qu'il avait déjà naturellement venant de son ou ses parent(s). En effet si un don de Dieu est méprisé, il est enlevé par le Seigneur à celui qui l'avait reçu.

C'est ce que l'on voit dans la parabole des talents ou celle des mines [*Matthieu 25 versets 14-30*] [*Luc 19 versets 11-28*].

Cette réalité se manifeste particulièrement dans la vie d'Ésaü qui perdit la bénédiction promise, car il l'avait méprisée. Il ne put la récupérer, et cela malgré ses larmes et son repentir. Voici ce que la Bible dit à ce sujet :

**« À ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Ésaü, qui pour un mets vendit son droit d'aïnesse.**

*Vous savez que, plus tard, voulant obtenir la bénédiction, il fut rejeté, quoiqu'il la sollicitât avec larmes ; Car son repentir ne put avoir aucun effet. »* [*Hébreux 12 versets 16-17, Bible Louis Segond*].

Le baptême d'un enfant qui est déjà sanctifié à travers ses parents, est une transgression de la parole de Dieu, cet acte l'amène, malgré lui, à renier le don de sanctification déjà reçu et donc à le perdre.

Il devient ainsi comme le reste du monde sous la domination du malin, car seuls ceux qui sont sanctifiés en Jésus-Christ, et qui ont l'Esprit de Dieu, et demeures fidèles au Seigneur sont hors de la portée du diable qui ne peut rien contre eux [*1 Jean 5 versets 18-19*].

Dès que cet enfant est contraint par ses parents de consommer sa rébellion envers Dieu, en se faisant baptiser de façon arbitraire, comme ce fut le cas pour Judas [*Jean 13 versets 21-27*], ou pour ceux qui ont désobéi au Seigneur en consommant de la viande sacrifiée pour les idoles [*1 Corinthiens 10 versets 14-22*], il entre en communion avec le démon, il est donc possédé par lui.

Nous devenons toujours l'esclave de ce ou de celui qui a eu raison de nous, soit Dieu, soit Satan, de sorte que le démon viendra après le baptême, et possédera la sainte demeure [*Luc 11 versets 24-26*], et le nouvel état du juvénile baptisé sera pire que sa situation antérieure.

Nous voyons souvent dans des films des suppôts de Satan ou des personnes perverses qui vendent leurs enfants au diable et nous trouvons cela terrible. Nous pensons que de telles choses seraient impensables en ce siècle, et surtout au sein du peuple de Dieu.

Pourtant, c'est bien ce qui se passe dans les baptistères de certaines religions chrétiennes, particulièrement les Églises catholiques et adventistes du septième jour. Nous verrons cela tout à l'heure.

*Vous qui baptisez vos enfants, sachez que Dieu n'agrée point cette action !*

Il est vital de comprendre que la condition de celui qui se place lui-même sous la domination du diable, en choisissant de transgresser délibérément la parole de Dieu [*Jean 8 verset 44*], est décrite dans [*2 Pierre 2 versets 19-22*] comme étant pire que la première.

Comme nous sommes soit esclaves de la vérité soit du péché [*Romains 6 versets 3-22*], en baptisant nos enfants, ils deviennent des esclaves du péché et donc du diable et ils seront désormais sans contrôle sur leurs actes, et vivront telles des marionnettes que le diable « *le grand marionnettiste* » contrôle.

Cette perte de contrôle de soi, sous l'influence du péché est clairement décrite dans [*Romains 7 versets 14-25*] qui présente ceux qui sont dans cet état non seulement comme incapables de faire le bien, mais de plus, en raison du péché qui est en eux, comme faisant malgré eux le mal qu'ils ne désirent pas accomplir.

En ce qui concerne les enfants, s'agissant d'êtres plus faibles, la chose s'accroît. Nous avons vu que la folie était attachée à leur cœur [*Proverbes 22 versets 15*].

Cet état des enfants fait que ceux qui ne sont pas sous la protection de la sanctification de leur parent, se retrouvent à la merci des démons, comme le serait des agneaux à la merci d'une meute de loups sanguinaires. Pour saisir la puissance des démons qui viendront pour terrasser l'enfant qui vient de se faire baptiser, il nous faut connaître les moyens qu'ils utilisent pour posséder totalement un être humain.

Prenons le cas d'un adulte qui est un être humain déjà formaté. Nous voyons dans [*Marc 5 versets 1-20*], que pour le Gadarénien, il a fallu une légion de démons pour arriver à faire de cet homme leur marionnette.

Il est à noter que généralement une légion compte environ plusieurs milliers de soldats ici c'est donc au minimum deux mille démons qui possédait le gadarénien.

Dans le cas de Marie de Magdala, ils étaient **"7 démons en elle"**, pour l'amener à vivre une vie de bacchanale [*Marc 16 verset 9*], [*Luc 7 versets 36-50*] [*Jean 12 versets 1-11*].

Comme nous le voyons, pour arriver à leurs fins, les démons se regroupent afin de soumettre à leurs volontés un être humain.

Plus le caractère de cet être humain sera fort, et plus les démons devront faire des coalitions en vue de le dominer.

En outre, quand en étant sanctifié, l'on choisit de transgresser la parole de Dieu, ce n'est pas n'importe quel démon qui vient prendre possession de nous, c'est Satan lui-même. C'est ce qui se passe dans le cas de Judas [*Jean 13 versets 26-27*].

Hormis tout cela, il est important de prendre en compte la différence spirituelle entre un enfant et un adulte, cette vérité étant manifeste dans [*Hébreux 5 versets 11-14*], où nous voyons un décalage entre la puissance d'un enfant et celle d'un adulte.

Spirituellement les adultes qui ne sont pas encore assez matures sont présentés comme des enfants inaptes à œuvrer, car trop faibles pour prendre part aux œuvres spirituelles réservées aux affermiés.

Quand on voit comment les démons ont poussé des adultes tels que *Judas, Marie Magdala* où *Cain* [*Genèse 4 versets 1-16*], [*1 Jean 3 versets 8-15*] a œuvré selon leurs bons vouloirs, imaginez combien ils peuvent agir puissamment au travers d'un enfant qui n'a pas encore la force de caractère d'un adulte.

Pour clore cette partie de notre étude biblique je vous dirais que si vous n'êtes pas vous-mêmes baptiser, et que vous voulez protéger et vos enfants contre les démons, vous devez passer par les eaux baptismales, et ainsi vos enfants seront sanctifiés.

Nous allons maintenant nous intéresser au balbutiement de la doctrine du baptême des enfants. Pour ce faire je vous invite à lire ceci :

« [...] En Occident, le sort des enfants non baptisés commença à faire l'objet d'une réflexion théologique soutenue lors des controverses antipélagiennes du début du v<sup>e</sup> siècle.

Saint Augustin aborda la question *parce que Pélagie enseignait que les enfants pouvaient être sauvés sans baptême*. [...] En réaction contre Pélagie, Augustin fut amené à affirmer que les enfants qui meurent sans baptême sont destinés à l'enfer.

Il en appelait au précepte du Seigneur en Jean 3, 5 ainsi qu'à la pratique liturgique de l'Église. Pourquoi les petits enfants sont-ils conduits aux fonts baptismaux, spécialement les enfants en danger de mort, si ce n'est pour leur assurer l'entrée dans le Royaume de Dieu ? [...]

Il n'y a qu'un seul baptême, le même pour les enfants et pour les adultes, et il est conféré pour la rémission des péchés.

Si les petits enfants sont baptisés, c'est donc parce qu'ils sont pécheurs. Bien qu'ils ne soient évidemment pas coupables d'un péché personnel, ils ont péché « en Adam », selon Romains 5, 12 (suivant la version latine dont disposait Augustin). [...]

L'autorité d'Augustin fut cependant si grande en Occident que les Pères latins (par exemple Jérôme, Fulgence, Avit de Vienne et Grégoire le Grand) adoptèrent son opinion.

*Grégoire le Grand affirme que Dieu condamne même ceux qui n'ont que le péché originel dans leur âme ; même les enfants qui n'ont jamais péché par leur propre volonté iront dans « les tourments éternels »*. [...]

[...] Sur cette question, Augustin fut la référence des théologiens latins tout au long du Moyen âge. *Anselme de Cantorbéry en offre un bon exemple : il croit que les petits enfants qui meurent sans baptême sont damnés en raison du péché originel et conformément à la justice de Dieu*.

*La doctrine commune fut résumée par Hugues de Saint-Victor :*

Les petits enfants qui meurent sans baptême ne peuvent pas être sauvés, premièrement parce qu'ils n'ont pas reçu le sacrement, et deuxièmement parce qu'ils ne peuvent pas poser un acte de foi personnel qui suppléerait le sacrement.

Cette doctrine implique qu'il faut être justifié durant sa vie terrestre pour pouvoir entrer dans la vie éternelle après la mort.

**La mort met un terme à la possibilité de choisir d'accepter ou de rejeter la grâce, c'est-à-dire d'adhérer à Dieu ou de se détourner de lui. Après la mort, les dispositions fondamentales envers Dieu ne reçoivent plus de modification.**

[...] *La foi de l'Église catholique en la nécessité du baptême pour le salut fut énergiquement exprimée au concile de Florence en 1442, dans le décret pour les Jacobites : Il n'est pas possible de porter secours [aux petits enfants] par un autre remède que par le sacrement du baptême, par lequel ils sont arrachés à la domination du diable et sont adoptés comme enfants de Dieu. [...]* »

*[Commission théologique internatiole (de l'Église catholique) L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême (2007). Partie : 1. Historia quaestionis : Histoire et herméneutique de la doctrine catholique. Tiré du site : <https://www.vatican.va>].*

Complétons notre étude avec cet autre texte : « [...] *Les adultes, parce qu'ils sont doués de raison, de conscience et de liberté, sont responsables de leur propre destinée dans la mesure où ils acceptent ou rejettent la grâce de Dieu.*

**En revanche, les petits enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison, de la conscience et de la liberté ne peuvent pas décider pour eux-mêmes. Les parents, lorsqu'ils n'ont pas l'assurance morale du salut de leurs enfants, en éprouvent une profonde souffrance ainsi que des sentiments de culpabilité ;**

**Et on manifeste une difficulté toujours croissante à accepter que Dieu soit juste et miséricordieux s'il exclut de la béatitude éternelle les enfants qui n'ont pas de péchés personnels, qu'ils soient chrétiens ou non. [...]** »

*[Commission théologique internatiole (de l'Église catholique) L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême (2007). Partie Introduction. Tiré du site : <https://www.vatican.va>].*

Avant de développer ces textes il est important de comprendre d'où vient ces doctrines. Nous voyons premièrement que c'est le vatican qui les présentes, c'est donc une base de foi catholique. En outre, il est précisé que celui qui portât les doctrines vues dans le premier texte c'est celui que les catholiques appellent « *Saint* » *Augustin*.

Ce prélat catholique est né, selon les historiens le *13 novembre 354*, et est mort le *28 août 430*.

Cette doctrine date donc du début du christianisme moderne, le texte place son début au *V<sup>ème</sup> siècle*. En outre, le caractère de « *Saint* » *Augustin*, la teneur de son œuvre, qui est titanesque, et est devenu la colonne vertébrale du dogme catholique nous permet, avant même d'entrer dans cette doctrine de comprendre combien inique elle est.

Cet homme, cet *Augustin*, était selon moi, non un saint, mais le bras droit le plus puissant du démon. Ses écrits ont permis à l'Église catholique de *spolié, torturer et tué* une multitude de martyrs qui n'avaient comme seul tord d'avoir comme base de foi la parole de Dieu et elle est seule.

La majeure partie des enseignements antibibliques que professe jusqu'à ce jour le catholicisme sont issus de la plume de cet homme.

Pour découvrir ces réalités je vous invite à lire mon livre « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* ».

Maintenant que cette petite lucarne a été ouverte, nous pouvons la refermer et en revenir à l'étude de ces textes catholiques, en commençant par le premier des deux. Pour ce faire dans un premier temps je vous dirais que dans ce que cette doctrine présente réside la crainte des parents les amenant à baptiser leurs enfants. Oui, tout au long de ce texte nous découvrons que les enfants non baptisés et qui meurent sont sensés, selon *Saint Augustin*, aller en enfer.

Et c'est pour cela que les enfants, tout particulièrement ceux qui sont près de mourir, sont baptisés, l'objectif étant de leur permettre d'entrée dans le royaume de Dieu. Il est fait aussi mention qu'il n'y a qu'un seul baptême qui est le même pour les adultes et les enfants, qui donne accès au pardon des péchés.

On lit aussi que si les enfants doivent être baptisés, c'est parce qu'ils sont pécheurs, car ils ont hérité du péché d'Adam. Nous constatons que pour étayer sa thèse *Saint-Augustin* présente deux textes.

Voici le premier : « **Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.** » [*Jean 3 verset 5, Bible Louis Segond*].

Voici le deuxième texte : **« C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché »** [*Romains 5 verset 12, Bible Louis Segond*].

En lisant ces textes, je me dis que quand on n'est pas ancré dans l'Évangile et que l'on lit des thèses comme celle que nous venons de voir, on est vite désarçonné, car, il faut accorder à l'« *Agustin* », qu'il savait manier l'épée spirituelle, comme Satan le fait lui-même et que nous découvrons dans [*Luc 4 versets 1-13*].

Considérons d'abord le premier texte. Nous comprenons bien que le terme naître d'eau et d'Esprit représente le baptême, ce texte présente bien le fait que seul ceux qui sont baptisés seront sauvés.

Mais remarqué qu'il n'est pas fait mention d'enfant ici mais il est dit un homme, donc un adulte.

En ce qui concerne les enfants, nous avons déjà vu qu'il non point besoin de baptême, car ils sont sanctifiés au travers de leur parent, ou il acquière cette sanctification en étant présentée à l'église, et dans ce cadre un serviteur de Dieu prie pour eux et leur impose les mains.

Prenons en compte maintenant le deuxième texte biblique.

Ici est présenté le péché que nous héritons tous à cause des actes d'Adam, et par extension ceux d'Ève.

Ce qui est écrit ici est biblique, quand je dis ici, je parle du texte biblique et non de la thèse de *Saint-Augustin*. Oui nous naissons tous pécheur en Adam. Ainsi les bébés naissent dans le péché, cette réalité est bien notifiée dans le [*Psaume 51 verset 7*].

Si nous nous arrêtons qu'à ce texte, on pourrait penser que *Saint Augustin* à raison et que comme les bébés naissent dans le péché, et que c'est le baptême qui donne accès au salut, en Jésus, il est donc convenable de les baptiser. Ce qu'il ne dit pas, est ce qui se passe après la naissance et qui est que l'enfant hérite certes du péché, mais aussi de la sanctification de ses parents, et cela même si ce n'est que l'un des deux qui soient unis à Christ.

Et même si ce n'est pas le cas, il suffit que l'enfant qui n'a pas de parents qui aient donné leur vie à Christ, puisse être présenté à un serviteur consacré du Seigneur pour qu'il lui impose les mains et prie pour lui, et dès lors il hérite de la sanctification de ce dernier.

Forts de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons que toute la structure biblique qui porte la thèse de *Saint-Augustin* est tiré du néant et est antibiblique, donc nul et non avenu.

Nous découvrons aussi dans ce texte catholique vu plus haut, que la doctrine de *Saint Augustin* que l'on vient de voir fut la base de la foi et des écrits des grands plume catholique du passer tels que *Jérôme, Fulgence, Avit de Vienne, Grégoire le Grand, Hugues de Saint-Victor, Anselme de Cantorbéry etc.*

Fort de la base laissé par *Saint Agustin* l'Église catholique à présenter les enfants qui ne sont pas baptisés et qui meurent comme étant damné et devant vivre « *les tourments éternels* », ce qui présente dans la foi catholique être brûlée éternellement en enfer.

En outre, il est précisé que sans le baptême les enfants qui meurent appartiennent à Satan. Ainsi le remède, que l'Église catholique propose en vue d'arracher les enfants au démon est de les baptiser.

C'est ainsi que le dogme catholique a pu établir, sous la plume de *Saint Agustin*, la base doctrinale du baptême des enfants, qui est des plus traumatisantes pour des parents qui ont des enfants non baptisés.

Cette réalité l'Église catholique le sait car nous avons vu qu'elle la mise en exergue dans le deuxième texte vu plus haut.

*Il est vrai, que généralement, la raison d'être en tant que parent chrétien est de nous assurer du bien-être, de la protection de nos enfants. Ainsi, comment imaginer que notre petit ange, qui n'a fait de mal à personne, puisse, s'il meurt, brûler éternellement en enfer, en subissant des souffrances innommables.*

*Comment pensée qu'il puisse devenir la possession du démon, s'il n'est pas baptisé et cela qu'il soit mort ou non.*

*La solution, présenté par l'Église catholique pour remédier à tout cela, étant de baptiser les enfants, à la fois pour leur assurer l'entrée dans le royaume de Dieu, mais aussi de les préserver du diable, beaucoup de parent aimant, mais ignorant, ont entrepris de baptiser leurs enfants.*

Le pire est que ces doctrines moyenâgeuses de *Saint-Augustin*, non seulement les catholiques la pratique mais aussi l'Église adventiste du septième jour (*cela nous le verrons bientôt*).

L'un des autres points que je tiens à soulever dans tout ce que nous venons de voir est que cette doctrine qui présente l'enfer comme étant un lieu de supplice ou son jeter les morts qui ont été impénitents et qui sont destinés à brûler éternellement est antibiblique.

Je vous en apporte les preuves dans le *tome II* de ce livre au chapitre « *Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme* ». Hormis cela il est vrai que tous ceux, bébé inclus, qui ne sont pas liés à Jésus sont sous la domination du démon.

Néanmoins la solution, pour arracher les enfants des griffes du diable, ne consiste pas à les baptiser, car il existe deux solutions qui sont, nous l'avons vue, soit qu'ils sont déjà sanctifiés par leur parent, soit il faut qu'ils le deviennent par le biais d'un serviteur de Dieu.

Continuons avec cette doctrine catholique qui prône le baptême des enfants, en considérant le texte qui suit, qui nous est contemporain, car je l'ai copié sur un site catholique en *novembre 2021* :

« [...] **Le baptême de leur enfant, une obligation pour les parents.** *Le droit canonique, sans ambiguïté, dit :*

« **Les parents sont tenus par l'obligation de faire baptiser leurs enfants dans les premières semaines ;**

*Ils iront trouver leur curé au plus tôt après la naissance et même avant, afin de demander le sacrement pour leur enfant et d'y être dûment préparés » (can 867). On peut conclure à une nette préférence de l'Église pour les baptêmes des bébés sans attendre. »*

*[Baptiser les bébés sans attendre ? Par Bernard Maitte, Prêtre, professeur au séminaire d'Aix et responsable du Département pastorale et spiritualité de l'ISTR de Marseille. Membre du SNPLS. Tiré du site : [https:// liturgie.catholique.fr](https://liturgie.catholique.fr)].*

Complétons notre étude avec cet autre texte : « [...] *Une des premières questions que le célébrant pose aux parents sur le seuil de l'église : « **Que demandez-vous pour votre enfant à l'Église de Dieu ?** » et nous répondons :*

« Le baptême » [...] Du coup, l'enfant ne pouvant répondre lui-même il faut soi-même "se mouiller" et prendre un engagement comme nous y invite le célébrant :

« Vous devrez l'éduquer dans la foi, et lui apprendre à garder les commandements, pour qu'il aime Dieu et son prochain comme le Christ ». Mais nous ne sommes jamais seuls, il y a les parrains et marraines qui acceptent d'aider les parents à exercer leur responsabilité ; *Mais il y a toute la communauté des chrétiens dont la famille, les amis et le célébrant sont les représentants.*

*Car ce n'est pas seulement les parents qui s'engagent mais l'Église tout entière qui s'engage. Elle promet aux parents d'être toujours là pour servir la Vie de Dieu dans l'enfant. [...]*

*La bénédiction de l'eau au cœur de la célébration est ce qui donne encore la meilleure des raisons en s'adressant à Dieu notre Père :*

« Que cette eau reçoive de l'Esprit Saint la grâce de ton Fils unique, afin que l'homme, créé à ta ressemblance et lavé par le baptême des souillures qui déforment cette image, puisse renaître de l'eau et de l'Esprit pour la vie nouvelle d'enfant de Dieu [...] ». *[Pourquoi baptiser les petits enfants ? Par Bernard Maitte, Prêtre, professeur au séminaire d'Aix et responsable du Département pastorale et spiritualité de l'ISTR de Marseille. Membre du SNPLS. Tiré du site : [https:// liturgie.catholique.fr](https://liturgie.catholique.fr)].*

Dans le premier texte nous découvrons que le dogme catholique a institué l'obligation que les parents puissent baptiser leurs enfants dès les premières semaines après l'accouchement.

Ainsi, ce n'est pas un engagement qui est fait de façon spontané et volontaire, mais c'est une obligation. Ce fait retire toute liberté au catholique, qui sont contraints par la papauté et ces sbires de livrer leurs enfants au diable, en les baptisant, car nous l'avons vue, c'est la répercussion directe des baptêmes d'enfants.

Hormis cela, nous voyons que c'est les parents qui prennent la décision du baptême pour leurs enfants, de toute façon, il serait difficile à un nourrisson de se prononcer, car il est loin, très, très loin d'avoir une bonne conscience, pour choisir ou non d'être baptisé.

En outre, nous découvrons que la religion catholique baptise les nourrissons en leur donnant deux tuteurs qui s'engagent pour eux.

Ils sont appelés le parrain et la marraine de l'enfant baptisé. Ces démarches qui donnent aux enfants des intermédiaires qui prennent à leur place la décision de les baptiser, pouvant être *leurs parents, leurs parrains ou marraines*, nous l'avons vue, n'est pas biblique.

Pour finir, une portion de ce texte ma interpeller, car elle présente la raison d'être du baptême catholique. Relisons-la :

**« [...] Que cette eau reçoive de l'Esprit Saint la grâce de ton Fils unique, afin que l'homme, créé à ta ressemblance et lavé par le baptême des souillures qui déforment cette image [...] ».**

Ici l'eau du baptême est présentée comme étant destiné à laver des souillures l'image de Dieu qui est dans l'homme.

Tout cela semble cohérent, mais n'est en fait que de belles paroles, du vent, pour le comprendre revoyons ce que nous avons déjà vue, à ce propos, en relisant un extrait de [1 Peter 3 verses 20-21] :

**« [...] Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ ».**

*En aucun cas le baptême ne peut être un moyen de purifier des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu.*

Ne pouvant pas présenter un bébé comme remplissant la réalité du baptême car un nourrisson n'a pas conscience de qui il est, ni ce qu'il fait, ainsi « *l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu* » il ne peut l'avoir, l'Église catholique a donc perverti la raison d'être du baptême.

Pour information, c'est la parole de Dieu, qui est Jésus-Christ lui-même [Jean 1 versets 1-17], qui une fois étudié diligemment, va par le biais du Saint-Esprit, nous purifier de toutes souillures [Jean 15 verset 3], [1 Pierre 1 versets 22-25], [Jean 16 versets 7-15].

Cette réalité, la papauté et ces sbires en robe de « *sainteté* » ne peuvent la proclamer, car ce serait couler leur fond de commerce, car les Saintes Écritures une fois étudié ouvre les yeux et rend libre [Jean 8 versets 31-32].

Nous allons maintenant, finir d'enfoncer le clou destiner à briser toutes les bases iniques que le dogme catholique a instituées en établissant le baptême des enfants. Pour ce faire intéressons-nous à la cérémonie de baptême en elle-même en lisant ceci :

« *Aspersion* : Le mot latin *aspersio* vient du verbe *ad-spargere* « répandre vers ou sur ». L'aspersion est donc l'action de répandre un liquide ou de la poussière sur quelque chose ou sur quelqu'un.

*Dans la liturgie, l'aspersion consiste habituellement à projeter de l'eau sur des personnes ou sur des objets, en signe de purification.*

**L'aspersion principale est celle du baptême :**

**Par trois fois, l'on verse de l'eau sur la tête de celui que l'on baptise ; c'est la façon la plus habituelle de baptiser [...], bien que le baptême par immersion soit plus ancien et plus significatif. Le geste implique à la fois le fait d'être lavé et le fait de recevoir un principe vital, celui de la vie divine. [...]** »

*[Liturgie et Sacraments. Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle. Conférence des évêques de France. Dom Robert Le Gall – Dictionnaire de Liturgie. Tiré du site : <https://liturgie.catholique.fr>].*

Avant tout, je tiens à souligner que nous retrouvons encore ici le symbole du baptême que pratique l'Église catholique comme étant le symbole de la purification.

Nous venons de voir que cette doctrine n'est pas biblique. Hormis cela l'auteur présente le baptême par aspersion, qui est celui le plus communément pratiqué dans les églises catholiques.

Pour ce faire un desservant catholique verse par trois fois de l'eau sur la tête du bébé en vue de le baptiser. La même démarche est aussi pratiquée, par cette religion, pour les adultes qui se baptisent tardivement. Ce rythme n'a rien à voir avec les bases du baptême biblique et ce pour deux raisons :

*La première, je vous l'ai déjà maintes fois rabâché, les enfants ne doivent pas être baptisés. La deuxièmement concernent les adultes, pour être baptisé, nous l'avons vue, il faut d'abord être immergé totalement dans l'eau pour signifié notre entrée dans le tombeau funéraire avec Jésus, puis en émergeant des eaux nous ressuscitons avec lui.*

Ainsi, n'étant pas descendu sous le tombeau liquide, donc n'étant pas complètement immergé, il n'y a pas de mort et de résurrection pour les adultes qui reçoivent l'aspersion des eaux baptismales chez les catholiques.

Leur baptême est donc nul et non est venue, et pour les enfants, nous l'avons vue, a part mouiller un petit ange en pleine église par trois fois, l'exposant à s'enrhumer, le baptême des enfants n'a aucune raison d'être, et est antibiblique, c'est donc une doctrine de démon.

Fort de tous ce que je viens de vous présenter, je vous dirais que l'Église catholique à utiliser et utilise depuis des siècles l'une des armes favorite du diable, en vue de dominer ces membres pour les obligés à baptiser leurs enfants.

Voici comment cette arme est présentée : *« Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude. »* [Hébreux 2 versets 14-15, Bible Louis Segond].

C'est cette arme démoniaque, qu'est la peur de la mort, que la papauté et son engeance utilisent pour soutenir la doctrine catholique du baptême des enfants.

La peur de la damnation, des tourments que le diable ferait, selon la thèse catholique, subir aux enfants qui mouraient sans être baptisé, amène les parents à baptiser leur bébé ou leur jeune enfant.

Malheureusement, pour les parents qui font baptiser leurs enfants, c'est cet acte, nous l'avons vue, qui ouvre dans ces enfants qui se sont fait baptiser la porte d'entrée pour que les force démonique puissent les possédés. Nous avons fini cette partie, et allons commencer la dernière de notre étude.

Pour ce faire je vous dirais que ceux qui cherche à briller dans ce monde, ceux qui cherchent à avoir de la puissance, rechercheront toujours deux choses, avoir beaucoup d'argent et beaucoup de sujets (*membre qui adhère à leur philosophie*).

Pour prendre de l'ampleur, plusieurs possibilités, la première est de faire comme la grenouille que ce texte nous présente :

« Une Grenouille vit un Bœuf qui lui sembla de belle taille. Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille pour égaler l'animal en grosseur, disant : « Regardez bien, ma sœur, est-ce assez ? Dites-moi : n'y suis-je point encore ?

— Nenni .

— M'y voici donc ?

— Point du tout.

— M'y voilà ?

— Vous n'en approchez point. »

*La chétive pécure s'enfla si bien qu'elle creva. Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages : Tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs, tout petit Prince a des Ambassadeurs, tout Marquis veut avoir des Pages. »*

[Fables de Jean de La Fontaine : « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf »].

Vu la fin de l'orgueilleuse grenouille, cette tactique n'est pas celle que le plus grand nombre utilise.

Les sectes de leur côté vont séduire des âmes en perditions, puis les contraindront à adhérer à leurs doctrines et à entrer dans leurs rangs. L'Église adventiste du septième jour elle a adopté une autres démarche plus douce, mais tout autant iniques que ce que pratiquent les sectes.

Pour le découvrir je vous invite à lire ceci : « **Quelle réponse donnons-nous aux enfants lorsqu'ils demandent à se faire baptiser ? Comment allons-nous les préparer à accepter la grâce de Dieu et à marcher joyeusement sur son chemin ?**

*Quelles ressources utilisons-nous pour préparer nos primaires et nos juniors au baptême ? Que doivent-ils savoir avant le baptême ? Quel est le meilleur âge pour le baptême ? Toutes ces questions sont pertinentes et nécessitent des réponses aujourd'hui.*

**La recherche indique qu'un enfant d'environ 7 à 10 ans reçoit un éveil spirituel. Nous ne devons pas hésiter ou décourager les enfants qui veulent sincèrement donner leur cœur à Jésus.**

**Si nous ne répondons pas à leur décision excitante de suivre Jésus et de nous faire baptiser, nous risquons de perdre l'occasion en or de le faire plus tard, car un tel désir peut disparaître. [...] »** [*Adventit' Children Ministries. Post : Children and Baptism. Tiré de [https:// children.adventist.org](https://children.adventist.org) (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Avant toutes choses, ce que je veux faire ressortir est la porter de ce qui est présenté ici par l'Église adventiste du septième jour en ce qui concerne le baptême des enfants, car si nous lisons en vitesse ces lignes nous pouvons passer à côté de cette abomination. Afin de vous présenter cette horreur, il faut en revenir à la réalité qui est celle du baptême c'est, nous l'avons vue, le mariage d'une personne avec Jésus.

Ainsi, les plans des hauts dirigeants adventistes du septième jour sont de faire en sorte que les enfants puissent accepter le baptême, le plus tôt possible, avant qu'ils aient le temps d'avoir du discernement et qu'ils puissent refuser de se faire baptiser.

Pour rester dans notre exemple, cela équivaudrait à marier une enfant de 7 à 10 ans avec un adulte majeur, afin qu'il n'est pas le temps de prendre conscience, en prenant de l'âge, de cet acte inique qu'elle a accepté plus jeune.

Comme vous pouvez le constater, les hauts dirigeants adventistes du septième jour sont des hommes iniques qui font en sorte de dominer les esprits malléables et sans discernement des enfants qui les fréquentent en vue de gonfler leur effectif.

Ce type d'oeuvre ce sont les sectes qui les réalisent. Mais peut-on en être étonné, puisque nous avons déjà vu que cette religion a établi, des doctrines sectaires pour contraire ces membres à lui verser des fonds par le biais de la dime et des offrandes.

Il est à noter que bien que la manoeuvre que nous venons de découvrir est malhonnête et inique, néanmoins elle porte ces fruits, car voici ce que l'Église adventiste du septième jour présente, quant à son essor, pour les dernières années :

**« L'Église Adventiste du 7ème Jour, l'une des dénominations chrétiennes à connaître une croissance rapide, a enregistré un nombre de membres baptisés dépassant les 18 millions. Il y avait 18 028 796 de membres adventistes enregistrés au 30 Septembre, selon le Bureau des Archives, des Statistiques et de la Recherche.**

On estime entre 25 à 30 millions le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui assistent au service d'adoration adventiste, chaque semaine. L'Église ne procède pas aux baptêmes des nourrissons ou de tous jeunes enfants, c'est ce qui différencie ceux qui assistent des membres baptisés. »

*[Siver Sping, Maryland, United States, Mark A. Kellner, Aedventist Review. 19 Décembre 2013. Tiré du site internet : <https://adventist.news/fr/news/le-nombre-de-membres-de-leglise-adventiste-du-7eme-jour-passe-la-barre-des-18-millions>].*

Finissons avec ceci qui nous apporte aussi de nouveaux chiffres hallucinants : « **Plus d'un million de personnes ont été ajoutées à l'Église adventiste du septième jour en 2021, selon les données du Bureau des archives, des statistiques et de la recherche (ASTR).** [...] »

« L'année 2004 a été la première d'une série de 16 années consécutives de plus d'un million d'adhésions dans le monde, puis est arrivée la pandémie de COVID-19 », a expliqué le Dr Trim.

[...] Le nombre de membres déclaré de l'Église à la fin de l'année dernière était de quelque 21, 91 millions.»

*[Un million de personnes adhèrent à l'Église adventiste du septième jour en 2021. 10 juin 2022, Saint Louis, Missouri, États-Unis, Tracey Bridcutt, Adventist Record.*

*Tiré du site <https://actualites.adventiste.org/un-million-de-personnes-adherent-a-leglise-adventiste-du-septieme-jour-en-2021/>].*

Dans le deuxième texte nous découvrons la progression exponentielle du nombre de membres de l'Église adventiste du septième jour. Cette religion a gagné, à partir de l'année 2004, en moyenne un million de membres annuel et cela durant 16 ans.

Ce qui fait que pour l'année 2021 cette religion comptabilisait un nombre total de membres baptiser qui est de **21, 91 millions.**

En outre, nous voyons qu'en plus des membres baptiser, il y a en moyenne, chaque semaine, environ dix millions de personnes intéresser, mais non baptiser qui assiste au culte hebdomadaire de cette religion.

Avant de poursuivre je dis chapeau !

Car gagné *16 millions* de membres en *16 ans* cela est un exploit. Malheureusement, ce qui n'est pas glorieux du tout, est que nous savons maintenant que parmi eux se trouve aussi des enfants, qui ont été fourvoyer et piégé.

Il est à noter que cette réalité des enfants qui forme le gros de ces troupes gêne cette religion, qui ne peut les présenter comme trophée, donc elle essaye de noyer le poison. Pour le comprendre relisons cet extrait du premier texte :

« [...] **L'Église ne procède pas aux baptêmes des nourrissons ou de tous jeunes enfants [...]** »

Je vous dirais que si nous n'avions pas encore des données concernant les enfants que la religion adventiste du septième jour baptise avant qu'il n'est le discernement pour comprendre ce qu'ils font, ce que nous venons de lire ferait passer cette religion pour un lieu où nul enfant ne se fait baptiser.

*Mais nous savons que les adventistes du septième jour pratique cette abomination.*

Nous ne tomberons donc pas dans ce piège, car c'est une tentative de redonner son blason que tente ici cette inique religion.

Cette réalité est bien présente dans ce texte qui suit qui nous présente les enfants baptisés comme étant référencé par cette religion :

« **Notes du chapitre 10. 9 Les réunions administratives. h. Un rapport du directeur ou de l'enseignant de l'école d'Église indiquant le nombre d'élèves, les progrès réalisés par l'école dans le domaine pédagogique, le nombre d'enfants baptisés et le concours apporté par ces derniers dans les activités de l'Église.** »

*[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Les enfants qui ont été baptiser dans la religions adventiste sont notifier au niveau de leur administration, ce faisant nous comprenons mieux ces chiffre de croissance exponentiel que présente cette religion en matière de membre.

Mon sentiment est quand une famille où il se trouve beaucoup de préadolescent qui viennent visiter une de ces églises, les hauts dirigeants de cette religion doivent trépigner de joie, car une possibilité de croissance viens de « *leur tombé tout cuit dans le bec* ».

Pour continuer je vous dirais que le fait que l'Église catholique baptise les nourrissons a de tout temps attiré les critiques des églises protestantes, dont fait partie l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion condamne le baptême des nouveau-nés tel que pratiqué par l'Église catholique.

Elle fournit des preuves bibliques attestant que le baptême des bébés n'est pas agréé par Dieu, mais en contrepartie elles baptisent les enfants à partir de **7 ans**.

Maintenant découvrons sur quelle base l'enseignement post baptismal des enfants et autres adultes devant se faire baptiser par l'Église adventiste du septième jour se fait :

**« Les membres d'Église : [...] Les pasteurs doivent instruire les candidats au baptême dans les enseignements fondamentaux de l'Église et les pratiques afférentes, afin que les baptisés accèdent à l'Église sur la base de saines fondations spirituelles.**

*Si aucun âge n'est fixé pour le baptême, on recommande que les très jeunes enfants qui expriment leur désir d'être baptisés soient encouragés et inscrits à un programme d'instruction pouvant les amener au baptême. » [Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].*

Complétons avec ce dernier texte : « [...] *Le baptême est une relation spirituelle. Il ne peut être conclu que par ceux qui sont convertis. Ce n'est qu'ainsi que la pureté et le calibre spirituel de l'église peuvent être maintenus. [...]* » [*Adventist' Children Ministries. Children and Baptism. Tiré de <https://children.adventist.org> (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

Comme vous pouvez le constater, ceux qui souhaitent se faire baptiser à l'Église adventiste du septième jour doivent être instruit, non dans toute la parole de Dieu, mais dans tous les enseignements fondamentaux et les pratiques de cette religion.

*C'est donc avec ces mêmes doctrines, qui sont pour beaucoup iniques, en tout cas toutes celles incriminer dans ce livre, que les enfants devenant adventiste du septième jour sont pervertis... oups Sorry... instruit dès leur plus jeune âge.*

Nous découvrons aussi dans ce texte que ceux qui deviennent adventistes du septième jour doivent être convertis, ici nous comprenons que c'est être convertis au dogme de cette religion et non à la parole de Dieu qu'il s'agit, donc formater à ces principes d'hommes, donc préceptes de démon.

C'est ce qui détermine la pureté et le calibre spirituel de cette religion. Nous comprenons mieux pourquoi cette religion est en décadence, car c'est la parole de Dieu qui purifie et rend apte à marcher en renouveau de vie.

Comme l'Évangile n'est pas la base de l'enseignement post baptismal de l'Église adventiste du septième jour, tous ceux qui se font baptiser au sein de cette religion se pervertissent.

En outre, nul besoin de vous démontré que le baptême adventiste du septième jour des enfants est antibiblique, ce chapitre est un hymne contré de telle abomination.

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui avez lu ce chapitre, que ferez-vous désormais, allez-vous laisser des innocents, des petits anges du Seigneur être mené à l'abattoir du diable comme des agneaux qui lui sont sacrifiés par le biais de vos baptistères.

Sachez que désormais vous avez une responsabilité devant Dieu, car celui qui sais faire le bien et ne le fait pas, celui qui se tait alors qu'une œuvre inique se perpétue contre des innocents ne peut être agréé du Seigneur. Voici ce que les Saintes Écritures nous demande :

**« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, Ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : Ah ! Nous ne savions pas !... Celui qui pèse les coeurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses oeuvres ? »** [*Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** [*Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ?** » [*Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond*].

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui avez choisi de demeurer fidèle au Seigneur, vous ne pouvez plus vous taire face à ce qui se passe dans vos baptistères.

Il vous faut arraché à la mort ceux que l'on mène à la mort éternelle par le biais des baptêmes d'enfant que réalise votre religion.

Il est important de ne jamais perdre de vue que le peuple de Dieu est un corps uni [*1 Corinthiens 12 versets 12-27*], ce faisant, comme nous le constatons dans [*Matthieu 23*], les actes que les dirigeants du peuple de Dieu sont porter au crédit de tout le peuple.

En sorte, qu'alors que c'est tout au long de ce chapitre biblique ce sont les œuvres des scribes et des pharisiens que Jésus dénonce, à sa fin c'est tout Jérusalem, donc le peuple de Dieu qui est coupable.

Cette même réalité nous, l'avons déjà vue, et se matérialisons dans le cas des œuvres d'Acan que nous trouvons dans [*Josué 7*].

Ce n'est qu'un seul membre du peuple de Dieu qui avait péché contre Dieu, le dénommé Acan, pourtant c'est tout le peuple qui a été impacté, il a fallu que l'interdit soit confessé et éradiquer afin que la grâce de Dieu puisse revenir sur Israël.

Le Seigneur, lui l'Éternel Dieu, lui le Tout Puisant, n'a point changé, car il n'y a en lui ni changement, ni même une ombre de variation [*Jacques 1 verset 17*], [*Malachie 3 versets 6*].

Ainsi en cette génération, ce sont tous les adventistes du septième jour qui ont sur leurs mains le sang de ceux qui sont livrés au diable par leurs baptistères. Surtout les enfants.

Sachez-le, vous tous qui êtes adventiste du septième jour, le Seigneur vous tient personnellement responsable de ce qui se passe dans vos baptistères.

Et cela est vrai pour le baptême des enfants que votre religion pratique mais aussi pour les doctrines iniques qui ont été institué dans le baptême des adultes.

Vos baptistères sont devenus des lieux de prédilection où le diable vient se sustenter d'âmes sincères qui viennent au Seigneur, mais qui lui (*le diable*) sont livrées pieds et poings liés :

*Le Seigneur m'a montré en rêve l'Église adventiste du septième jour sous les traits d'une jeune femme qui pactise avec un serpent géant et lui offre des enfants noirs nouveau-nés.*

*Ce symbole représentant des nouveau-nées spirituelles qui viennent du monde (ceux vivant sans révéler l'Éternel Dieu).*

*Le nouveau-né étant un nouveau baptiser [Jean 3 verset 5] et le fait qu'ils soient noirs représente le péché que ces gens pratiquent sans pouvoir sans défaire et qui est prophétiquement présenté comme l'Éthiopien qui ne peut changer la couleur de sa peau [Jérémie 13 verset 23].*

Le Seigneur promet qu'il fera justice à ces enfants, surtout au petit enfant (*les innocents*) de tout mal qui leur sera fait.

Il déclare qu'à lui sont la vengeance et la rétribution et c'est une chose terrible de tomber entre ses mains quand il punit ceux qui malmènent ces enfants.

Ceci nous renseigne à ce propos : « *Jésus, ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux [...] Et quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même.*

**Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer. » [Matthieu 18 versets 2, 5-6, Bible Louis Segond].**

Complétons avec ce deuxième texte : « *Mes amis, ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu, car il est écrit :*

**C'est à moi qu'il appartient de faire justice ; c'est moi qui rendrai à chacun son dû. » [Romains 12 verset 19, Bible Semeur].**

Finissons avec ceci : « **Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore :**

**Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » [Hébreux 10 versets 30-31, Bible Louis Segond].**

Maintenant que vous connaissez la vérité, maintenant que vous savez ce qui se passe dans vos baptistères, ô vous adventiste du septième jour, vous ne pouvez plus vous réclamer du temps d'ignorance.

Ainsi, si d'aventure vous n'élevez pas vos voix comme une trompette afin de dénoncer les abominations de votre religion, vous devrez, en répondre devant Dieu, en tant que peuple mais aussi individuellement.

Et nous l'avons vue, c'est une chose terrible de tomber entre ses mains, quand il rend justice à ces enfants....

Pour continuer, je vous dirais qu'il nous ait dit dans [Matthieu 7 versets 16-20] que c'est aux fruits que l'on porte que l'on nous reconnaît. Cette réalité représente spirituellement le type de doctrines que nous professons et pratiquons.

Fort de tout ce que nous avons étudié jusque là, force est donc de constater que les fruits qui sont portés, en cette génération sont issus d'une greffe d'un plan (*greffon*) diabolique des enseignements catholiques, qui a été implanté au sein de l'arbre adventiste du septième jour et qui est devenu une part active de tout l'ensemble.

Ce faisant, cette greffe a empoisonné l'arbre le menant à muter en autres choses, en une autre entité sans âme, qui bien que ressemblant à un arbre qui porte de bon fruit, est en fait telle une plante carnivore, qui dévore, sans pitié les impénitents qui s'égarer près d'elle.

La solution pour sauver notre plante est de l'opéré au plus vite afin de désolidariser toutes les branches iniques qui lui ont été greffé, et dès lors il faudra que notre arbre soit greffé totalement à Christ, lui le verbe divin et le remède des remèdes [Jean 15 versets 1-11].

*Pour que la réforme puisse se faire, il faut que la religion adventiste du septième jour, puisse délier de leurs engagements baptismaux tous ceux qui ont été baptiser, alors qu'ils étaient encore mineurs.*

*S'ils sont maintenant majeurs, ils devront être rebaptisés, sinon, les enfants et les mineurs devront une fois délier être présenté à leur église locale en vue qu'ils soient reconsacrés, en recevant l'imposition des mains des serviteurs consacrés du Seigneur.*

## 15 De vile chenille terrestre à papillon du Seigneur

**P**our commencer, ce chapitre je vous dirais que dénoncer ce qui ne va pas chez les autres est facile, et surtout si tel le pharisien de la parabole nous avons le sentiment d'être parfaits et bien mieux que notre prochain [*Luc 18 versets 9-14*].

Par contre quand on n'a un passer aussi lourd qu'un lest de montgolfière et qui ne peut que nous desservir, car nous ramène inévitablement à ce que nous étions et que les autres l'utilisent pour nous empêcher de décoller en vue d'atteindre la cime des nuages, souvent nous taisons ce que nous avons été. Une telle démarche est anti-constructive et desserviront ceux qui ont choit de porter la bonne nouvelle de Jésus, en annonçant le salut et la repentance à l'humanité.

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans la personne de Paul, dans [*Actes 22 versets 1-21*], [*Actes 26 versets 1-17*] il se reconnaît comme ayant participé au meurtrier et à la persécution des chrétiens.

Il parle aussi de ses origines. Cette démarche n'est pas facile à faire, mais celui qui choisit de marcher en Jésus-Christ doit demeurer et parler selon la vérité. Il n'est rien de pire que des secrets cachés, car un jour ou un autre ils finissent par vous exploser au visage.

Dès lors, le diable les utilise pour anéantir tout le travaille que vous avez pu réaliser pour le Seigneur, car se passé que vous avez voulu cacher vous fait dès lors passer pour un hypocrite.

Dans cette partie et la suivante, je vous livrerais ce que j'ai de plus intime, de plus secret, des choses dont je ne suis pas très fière, mais qui ont contribués à me permettre de devenir le serviteur de Dieu que je suis, car je sais qu'elle grâce le Seigneur m'a accordé.

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que j'ai *51 ans*, je suis né sur l'île anglophone de Saint Lucie, et j'ai émigré avec ma mère et mon frère vers la Martinique, qui est une île francophone, à l'âge de *2 ans et demi* en vue de vivre avec celui qui deviendrait l'époux de ma mère et qui tiendrait pour mon frère et moi le rôle de père.

Je n'ai connu celui qui est mon géniteur qu'à l'âge de *17 ans*, et jusqu'à ce jour nous avons très peu de contacts.

Mon arrivée en Martinique fut un dépaysement total, car maman ne nous parlait qu'en anglais, ce qui posait de gros problèmes car la langue du pays c'est le Français. Afin que mon frère et moi puissions nous intégrer, une directrice d'école demanda à maman d'arrêter de nous parler en anglais, et de nous parler en créole en vue que nous puissions mieux apprendre le Français.

Maman, en vue de faire ce qui était mieux pour nous à obtempérer et ce faisant, l'interdiction de parler en anglais, qu'elle a dû nous contraindre à observer fait qu'à ce jour mon frère et moi ne maîtrisons pas du tout notre langue maternelle. La barrière de la langue fut aussi un grand frein à la scolarité de mon frère et moi, car nous étions très en retard dans notre cursus scolaire.

De mon côté, j'ai été n'un peu plus privilégié que mon frère aîné, car il m'apprenait tout ce qu'il avait lui-même étudié. Maman de son côté ne pouvait pas nous aider énormément car elle-même ne maîtrisait pas le Français et l'étudiait. Ainsi, jusqu'à l'âge de *11 ans*, soutenu par mon frère qui a toujours eu un caractère très paternel et protecteur, j'ai pu accéder à l'école secondaire.

Le grand souci est que mon frère n'ayant pas le niveau, il n'est pas passé par un *6ème* normal, mais une qui destinait aux élèves qui doivent préparer un avenir pour un métier manuel. Néanmoins grâce à lui j'ai pu entrer en *6ème*, et c'est là que ma vie à changer de façon radical, car le soutien scolaire était à l'époque inexistant, et ni mon frère, ni ma mère, ne pouvait m'aider avec mes cours.

Mon beau-père, non plus car lui-même n'est pas resté longtemps scolarisé dans son enfance. N'arrivant pas à suivre les cours, au bout du premier semestre, j'ai rencontré des amis, peu recommandable, et j'ai choisi de ne plus aller à l'école et dès lors l'école buissonnière fut mon mode de vie.

Dès lors un sentiment de ne pas trouver ma place dans la société c'est installer en moi, et avait déjà commencé à germer suite à une mésaventure que j'avais vécue à *5 ans et demi*.

À cette époque, je montais les escaliers de mon école et deux enfants plus âgés, environ *7 et 8 ans* mon arrêter et l'un d'eux ma giflé, sans raison, en me disant en créole : *Petit anglais retourne chez toi*.

Hormis cela j'avais été accoutumer à voir comment mon beau-père dénigrait mon frère quand ces notes n'étaient pas bonnes, le traitant d'imbécile ou de bon à rien.

Ne voulant pas passer par ce même processus d'abaissement, et par mon beau-père et par les autres élèves, a cause du fait que je n'arrivais pas à étudier mes leçons, j'ai choisi de devenir un petit voyou.

Mais j'étais vraiment très triste de la peine que je faisais à ma mère, et pour noyer mon chagrin, j'ai commencé à *11 ans et demi* à m'adonner à l'alcool. Pour ce faire j'entrais en stop à la maison, et je dépensais l'argent du bus pour consommé de l'alcool.

Avec la venue de l'alcool et de toutes les bêtises que je pouvais faire il y a eu une cassure avec ma mère, ce qui fait qu'alors que là nous étions fusionnels, j'ai érigé un mur entre elle et moi, car mon coeur saignait de tout ce mal que je lui faisais.

J'ai triplé ma sixième en ayant et tout et pour tout passer sur les bancs de l'école, sur les trois ans, qu'un an et demi, car mes lacunes était si grand qu'il était plus qu'humiliant pour moi d'être en classe.

Ce faisant, à *15 ans et demi* j'ai choisi de laisser l'école en vue de me former en vue de devenir coiffeur. J'ai été engager comme apprentis dans l'un des plus grands salons de coiffure de la Martinique.

Ce qui ma amener à avoir très tôt un salaire. Dès lors un autre monde s'ouvrit pour moi, celui de la sexualité.

Avec les années la fracture qui s'était mise en place entre ma mère et moi, était devenue si grand, et cela non du fait de ma mère, mais à cause du remord que j'avais de lui faire tant de mal, que je vivais en silence dans une grande solitude.

Quand j'ai découvert à *14 ans* la sexualité, ce fut pour moi une révélation, ce qui était le must n'était pas l'acte sexuel en soi mais cette proximité avec un autre être humain. Dès lors le mélange d'alcool et de sexe est devenu une drogue qui m'a tenu addict pendant des années et cela jusqu'à ce que le Seigneur ma appeler à lui à l'âge de *24 ans*.

L'élément déclencheur qui me mena au Seigneur fut l'avortement de mon premier enfant que je venais d'accepter et qui m'a complètement dévasté. Dans cette période le Seigneur a remis sur ma route une ancienne connaissance, qui était adventiste du septième jour et nous avons choisi de cheminer ensemble en vue de nous marier. Grâce à elle j'ai connu les préceptes adventistes du septième jour et j'ai été baptiser.

Nous nous sommes fiancé et nous devions nous marier un an plus tard, dès notre rencontre nous avons vécu dix mois dans l'abstinence sexuelle en vue de demeurer pur pour le Seigneur. Malheureusement à deux mois du mariage, alors que nous participions à un séminaire sur le mariage, ma jeune fiancée c'est rendu compte qu'elle ne m'aimait plus, car j'étais devenu trop adventiste du septième jour.

Elle était né à la religion et était en rébellion, alors que moi, qui avais vécu comme une étoile filante, je venais de découvrir un monde nouveau, ce faisant, j'ai vécu une foi basée sur le jeûne, la prière. Je ne ratais aucun service de culte dans la semaine, je donnais jusqu'à *20 % de mes revenus au Seigneur en dîmes et offrande etc.*

Elle de son côté avait déjà vu le caractère inique de l'Église adventiste du septième jour et son souhait était d'en sortir.

En me rencontrant, moi, le « *Don juan* » elle pensait vivre autre chose, qu'une vie religieuse, elle a donc choisie de ne pas passer sa vie à mes côtés. Une fois séparé, j'ai continué à cheminer, en tout j'ai tenu trois ans et demi dans les chemins de sainteté.

Jusqu'au jour ou une autre grosse déception amoureuse ma briser le cœur. Celle que j'avais de tout temps secrètement aimée, depuis l'âge de *15 ans et demi*, et qui était mon amie s'est mariée. Je lui ai déclaré ma flamme pour l'en dissuader, mais elle a préféré couper les ponts avec moi pour préserver son couple.

Le jour de son mariage, j'ai recommencé à boire, et dès lors ma vie est devenu un gouffre pire que ce qu'il en avait jusque-là été. C'est dans ce contexte que j'ai rencontré celle qui devait devenir mon épouse.

À la base en la voyant, à son travail, habiller très sexy, mon objectif était de justes consommés sexuellement comme j'avais l'habitude de le faire puis, la laisser tomber pour passer à une autre.

Mais tel est pris qui croyait prendre, car elle-même était un être que la vie avait blessé, et elle fit naître en moi un sentiment nouveau, elle a révélé la fibre paternelle. Je ressentais le besoin de la protégée, elle et ces deux enfants de *6 ans* et *9 ans*. Pour la première fois de ma vie, je me suis donc installé pour vivre une vie de couple.

C'est là, pendant cette cohabitation qu'elle a percé mon mystère : *Oui bien que de retour dans le monde, je ne mangeais pas de porc ou les animaux incomestible, je ne travaillais pas le samedi etc.*

Elle me questionna et je lui ai appris que j'avais été adventiste du septième jour.

En outre un jour elle entreprit une discussion, ou elle entama la thématique de la pérennisation de notre relation, et elle me dit :

*Tu sais Kenny, mes deux premiers enfants je les aie eu à crédit, mais le troisième sera à comptant.*

Ce qui voulait dire, que ces deux enfants elle les avait conçus hors du mariage et que pour le suivant elle désirait être mariée. Ne pouvant pas me dérober, je lui ai présenté ma philosophie concernant mes critères d'éligibilité pour celle devant devenir mon épouse.

Je lui ai appris, ce jour-là, que si je devais me marier un jour, ce serait avec une femme qui serait adventiste du septième jour. Dès lors elle c'est intéresser à cette religion, mais sans que je le sache, car elle savait que je ne voulais plus rien à voir à faire avec le monde religieux, et toujours dans le plus grand secret elle a choisi de se faire baptiser.

Pour ce faire elle m'invita à venir avec elle au temple, et j'ai accepté, pensant qu'elle souhaitait juste écouter l'Évangile, mais grande fut ma surprise, car c'était le jour de son baptême.

À partir de ce jour les choses ont changé, car bien que devenu rebelle au Seigneur, je continuais à garder dans mon âme les base de sa parole, et il était hors de question que je puisse souiller sa fille nouvelle née en Christ par une sexualité non sanctifiée. J'ai choisi de ne plus vivre avec elle et je suis retourné vivre chez mes parents.

Malheureusement, nous en sommes arrivé à coucher ensemble, et là je me suis senti complètement briser. Oui car, celui qui avait la connaissance des choses de Dieu c'était moi, et elle jeune baptiser, ne maitrisait pas encore sa spiritualité. Ne pouvant me résoudre à me séparer d'elle, je l'ai donc demandé en mariage, et elle accepta.

Cette expérience m'a appris une grande leçon, car en matière de mariage, l'on commet souvent de grave, très grave erreur, en pensant servir le Seigneur. Ainsi, ceux qui ont vécu dans la vie du monde et qui veulent s'unir à Jésus, pour vivre en renouveau de vie en lui, vont inexorablement choisir de ne plus vivre dans le péché de la fornication, car telle est la volonté du Seigneur.

Néanmoins, au moment de cette prise de décision, ils sont souvent déjà en couple.

Généralement les liens qui les lient à ces personnes depuis des années sont si fort, qu'ils choisissent de ce marié avec elle, pour cheminer avec Christ.

Je vous dirais, que ce choix semble judicieux, mais est dangereux car certains paramètres bibliques ne sont pas pris en compte.

Le premier d'entre eux est que nous ne sommes pas maîtres de nos vies, car nous appartenons au Seigneur, nous avons déjà étudié cette réalité, ce faisant nous ne pouvons pas choisir de nous unir par les liens du mariage, sans avoir permis au Seigneur de nous guider avant cela.

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans [*Genèse 24*].

Ici le serviteur d'Abraham, est chargé par son maître, de trouver une épouse, pour son fils Isaac. Nous découvrons qu'en vue de remplir sa mission, sa démarche a été de mettre l'objet de sa quête en prière, et même en prière secrète, et suite à cela le Seigneur lui répondit.

En tant que chrétien, ce que nous venons de découvrir devrait être la base devant nous permettre de prendre des décisions et tout particulièrement en ce qui concerne le mariage. Néanmoins, savoir ces choses et vouloir les mettre en application est une autre chose, car quand le cœur est déjà touché, il est difficile de se séparer de cette personne à qui on est lié sexuellement et affectivement.

En ce qui me concerne, en vue du mariage, je me suis aussi fait rebaptiser, et j'avais repris ma course chrétienne, ce faisant, j'avais mis l'alcool de côté et fait une cure de désintoxication en tant que malade alcoolique, et de ce fait, la brume qui m'enveloppait l'esprit commençait à partir petit à petit, et j'avais donc l'esprit beaucoup plus clair.

Fort de tout cela, j'en suis donc venu à m'interroger sur les raisons ayant poussé ma fiancée à se faire baptiser.

Oui, car moins de deux mois après notre discussion, où elle me parlant de son souhait de ne plus enfanté hors du mariage et ma réponse, présentant ma future épouse comme devant être adventiste du septième jour, elle c'était faite baptiser au sein de cette religion.

En outre, je voyais des traits de caractère chez ma jeune fiancée, elle avait *26 ans* et moi *27*, qui commençaient à me déplaire, parmi elle, sa tenue vestimentaire, trop provocante, qui m'avait au départ attiré, car mon objectif était juste de consommer du sexe, était maintenant un grand gêne, car nous étions chrétiens et fiancés.

En outre, mon langage d'amour étant « *les paroles valorisante* », par les paroles de ceux que j'estime je peux être profondément blessé, et elle avait pour habitude d'utiliser ce type d'arme verbale pour avoir le dessus. J'ai aussi décourt chez elle un besoin de me dominer et l'un des moyens qu'elle utilisait était, lors de nos disputes de crier et parler fort.

Elle savait que je détestais me donner en spectacle, et que pour calmer les choses, j'allais me taire, car parler serait attiser le feu de ces paroles acerbes. Je m'imaginai mal vivre au sein d'un foyer où toutes ces choses auraient cours.

Fort de tout cela je priais en vue que le Seigneur puisse me montrer si c'était vraiment sa volonté que nous puissions nous marier.

La chose était paradoxale, car ces choses même, que je ne supportais pas chez ma jeune fiancée et qui me poussaient à prier en vue que le Seigneur me montre si c'était elle qu'il me destinait était les réponses que le Seigneur me donnait pour me signifier son désaccord.

De mon côté, je continuais à espérer contre tout espoir qu'elle allait changer, et ce faisant j'ai fermé mes yeux à l'un des plus grands signes que le Seigneur me donna en vue de me montrer que je ne devais pas me marier et cela se passait la veille du mariage. Jusque-là nos parents, ceux de ma fiancée et les miens, ne se connaissaient pas encore, alors que le lendemain nous allions nous marier.

Ainsi, la veille du mariage, en vue de finir les derniers préparatifs, nous sommes parties à quatre, ma fiancée, ma mère, une de ces copines et moi, en voiture, et nous avons dû passer chez ma future belle maman. Une fois arrivée, ma fiancée nous a tous laissés dans la voiture et est allée récupérer, chez sa mère, un objet.

Elle n'a pas vu le problème qui pourrait se poser, d'amener ma mère devant chez sa mère et de ne pas faire nos deux mères se rencontrer, alors qu'elles ne se connaissaient pas encore. Une fois de retour, son amie a explosé, en la traitant de malhonnête, car elle avait fait subir à ma mère un grand affront. Le retour fut donc glacial.

Nous avons déposé son amie, puis, ma fiancée nous a déposés, maman et moi, car c'est elle qui avait la voiture. Avant de poursuivre il est important de noter que j'habitais, à l'époque sous la maison des parents. Maman est rentrée chez elle, et ma fiancée et moi nous sommes retrouvés dans mon studio. Dès notre entrée, elle a commencé à m'agresser verbalement, en me disant que j'étais un lâche, car je ne l'ai pas défendu, alors que son amie salissait son nom.

Je lui ai alors fait savoir, que mon silence n'était pas de la lâcheté, mais que j'étais tout à fait d'accord avec ce que son amie avait dit et que sa conduite m'avait choqué. Néanmoins, j'ai préféré garder le silence pour ne pas blesser davantage ma maman.

À ces mots, elle explosa, et commença à vociférer, en me disant, entre autres, qu'elle ne voit pas pourquoi nous devons nous marier et à me débiter toute sorte d'insulte. Comme à l'accoutumer, j'ai préféré me taire, car étant sous la maison de mes parents, je ne voulais pas que ce cirque se pérennise, mais c'était sans la connaître.

Ce qui l'a arrêté net, fut l'intervention de ma mère qui est venue nous voir. Maman nous dit :

*Mes enfants, je vous demande de respecter ma demeure, il est 23h30 et mes voisins sont des personnes âgées et vous les empêchés de dormir. Il vous faut aussi ne pas oublier que demain, si Dieu veut, vous aller vous marier, donc mettez un peu d'eau dans votre vin.*

Puis maman nous a dit bonsoir et elle est entrée chez elle. À ces mots ma fiancée a faillis faire une « rupture d'anévrisme » et a pris sa voiture et est partie comme « une trombe ».

Dès lors nous ne nous sommes pas reparlé, et le lendemain, jour du mariage, tous les deux nous nous sommes préparé, chacun de notre côté sans savoir si l'autre sera au rendez-vous.

C'est arriver sur place que nous avons constaté que l'autre était venu et nous nous sommes marié. Avec du recul, en ce jour, 22 ans plus tard, je me rends compte de combien le cœur peut-être trompeur et notre pire ennemis.

Nous prions et le Seigneur répond, mais nous préférons écouter notre cœur et la répercussion, est toujours la souffrance. Un des autres signes que le Seigneur nous avait donnés était que nous n'avions pas non plus les moyens de nous marié, ce qui fait que ce sont des frères et sœurs en Christ qui nous ont quasiment tout offerts, la pièce montée, le repas, etc. La robe de mariée avait été prêté à ma fiancée.

À cette époque je vivais de petits boulots, et je n'avais ni les moyens de me marié, ni celui de devenir le beau-père de deux jeunes enfants de 6 et 12 ans.

Néanmoins, nous nous sommes marié moins de sept mois après que nous nous soyons rencontré. Malheureusement, je me suis marié sans être préparé pour de telle responsabilité avec une jeune femme bien plus mature et organiser que moi. En outre, ce besoin de tout régenté de tout contrôler que j'avais déjà décelé chez elle s'est amplifié dès le mariage, toutes les décisions devaient passer par elle.

Dès notre retour de lune de miel la « *lune de fiel* » commença. Nous avons laissé les enfants pour sa mère, afin de partir en voyage de noces, a notre retour, grande était notre étonnement, sa famille n'a pas voulu nous les rendre, à cause du faite que je vivais maintenant avec eux. Il s'était renseigné sur moi et me considérait comme un alcoolique et un coureur de jupons et de surcroît j'étais un « *St Lucien* », donc un être inférieur, selon la mentalité de plusieurs, rappelez-vous la gifle que j'ai reçue à *l'âge de 5 ans*.

Ma belle-mère a dit à mon épouse que tous les dimanches elle se rendait à l'église pour bruler un cierge pour que notre mariage ne puisse pas se pérenniser. Quand mon épouse a voulu reprendre sa mère, ma belle-sœur (*la sœur de mon épouse*), la maudit en lui disant qu'elle sera enceinte et que le bébé allait mourir dans son ventre. Tout cela c'est passer sans que ces gens puisse me connaître. Dès lors, cette situation a fait naître de l'amertume entre mon épouse et moi.

Ne trouvant pas ma place dans ce mariage, et étant toujours aussi immature, je suis revenu à mon ancien démon, l'alcool. Ainsi quelques semaines après notre retour, alors que je m'étais apprêté et que j'allais sortir, mon épouse voulue m'en empêchée. Je n'ai pas voulu tenir compte de son interdiction et la, grande fut ma surprise, elle me sauta dessus et déchira violemment ma chemise. J'étais sous le choc !

Je me suis changé, et je lui ai dit que tout était finis et que je ne voulais plus vivre au sein de ce mariage toxique. Je me suis dès lors pris une cuite qui a duré trois jours et afin que mes parents ne connaissent pas ma situation, j'ai pris une chambre d'hôtel. Sous cette dose d'alcool, j'ai aussi repris mes anciennes habitue et j'ai rencontré une jeune vacancière avec laquelle nous avons passé trois jours de sexe.

Une fois désaouler, j'avais pris conscience de ce que je venais de faire, et j'étais anéanti. J'ai tout de suite appelé mon épouse et je lui ai tout avoué. Elle me dit qu'elle me pardonna et qu'elle voulait que je revienne à la maison.

C'est ce que j'ai faits, mais durant les trois jours qui ont suivi elle a été absente, et ce n'est que des années plus tard que j'ai appris que durant cette période, qu'elle m'avait « *rendu la monnaie de ma pièce* » en ayant des relations sexuelles avec une de ces amies.

Ne pouvant plus vivre ensemble nous nous sommes séparé, pendant à peu près quatre mois. Entre-temps j'ai trouvé du travail en Guyane et je voulais partir sans le lui dire, mais pris de remords, je le lui en ai parlé. Elle me dit qu'elle m'aimait encore et vouloir que nous recommencions à zéro, car elle était enceinte.

Fou de joie, car jusque-là je n'avais pas encore d'enfant, j'ai accepté et suis donc partie, puis elle est venue me rencontrer. Par la suite nous avons fait entrer les enfants. Nous sommes resté un peu plus d'un an en Guyane, malheureusement, la vie en fut encore pire que ce que nous avons jusque-là vécu.

Le premier traumatisme fut la perte de notre bébé, alors que mon épouse en était à peu près quatre mois de grossesse. Nous avons vécu en tout quatre fausse couche avant que le Seigneur nous bénisse et que nous puissions avoir notre fils.

Hormis tout cela, ne me retrouvant pas dans mon rôle de père et d'époux, et me sentant constamment rabaisser et dominer, j'en suis revenu à mes vieux démons, alcool et femmes.

Et un jour que j'étais entré couvert de boue, car c'était la mousson et que j'étais à pied, et le chemin d'accès n'étant pas goudronné, j'ai vécu une chose traumatisante qui a été l'entrée dans un autre monde celui de la violence. En arrivant j'étais couvert de boue, j'ai retiré mes vêtements et je les ai mis à la machine à laver.

Ce geste qui pour moi était anodin, est devenu une cause de grandes tribulations pour moi, car mon épouse m'a accusé d'avoir été avec une autre femme et c'est pour cela que je tentais de cacher les preuves en lavant mes vêtements.

Je lui ai expliqué les raisons de mon geste, mais elle ne voulait pas me croire. Le pire est que ce jour-là, je n'avais pas pu et je ne l'avais pas trompé, et si j'avais fait ce raccourci c'était pour ne pas arriver trop tard. Tout triste je me suis couché sur un matelas que nous avions mis à même le sol, afin de laisser notre lit à notre bébé. Oui *M. le « gros gâté »* ne voulait pas dormir dans son berceau, donc maman et papa dormaient à terre sur un matelas et *M. le pacha* dormait dans leur lit.

Revenons à notre histoire. Je me suis coucher sur le matelas et je me suis mis en position de fœtus, et je ne répondais pas aux « *salves de parole acerbe* » de mon épouse. Elle est venu dans la chambre, et me voyant la coucher à terre, elle a commencé à m'assener une série de coups de pied, sur tout le corps. Cela se passait vers les *19 h*. Je suis resté sans réaction, tétaniser comme mort. À ce moment des larmes ont commencé à couler sur mon visage, j'étais traumatisé. Ma pensée dès lors fut : *Hé, bien Kenny, tu es maintenant un homme battu !*

Je suis resté en position de fœtus jusqu'au lendemain. Durant la nuit, je n'ai presque pas dormi, mes méninges étaient en ébullitions, et je me suis rappelé une anecdote concernant mon épouse. Quand elle est retourné en Martinique, après notre arrivée en Guyane, pour vendre ce que nous y possédions, elle m'a dit qu'au moment de vendre le canapé, elle a eu la surprise de trouver au fonds de ce dernier, une série de grands couteaux qu'elle avait perdus depuis longtemps.

En les voyant planquer là, elle a tout de suite su que c'était son ancien compagnon et père de son fils aîné qui les avaient caché là, car ils leur arrivaient, elle et lui, de se battre et elle l'avait déjà blessé avec des couteaux. J'ai compris, ce soir-là, que ces coups qu'elle venait de m'asséner étaient les premiers, mais pas les derniers et que désormais, comme mon épouse avait pris l'ascendance sur moi, je serais désormais un homme battu. À mon réveillé j'étais un autre homme, j'étais devenu une « *bête blessé* » et donc dangereuse, comme je ne l'avais jamais été avant cela dans ma vie.

J'ai pris la tondeuse et j'ai commencé à me raser le crâne en vue d'être sexy, je suis un grand black d'*1 mètre 85* et à l'époque je faisais *90 kg* de muscle, d'où toute ces conquêtes que j'ai pu avoir.

Quand mon épouse ma vue avec la tondeuse en main elle savait que je partirai et qu'ils y auraient alcool et femmes pendant plusieurs jours. Forte de la raclée qu'elle m'avait infligée la veille, elle est venue tout en babillant, vers moi, et avec violence elle à frapper la tondeuse que j'avais en main, et qui est tombé au loin. Mais à sa grande surprise, je l'ai d'une seule main tenue par le coup et comme elle était dos au mur, je l'ai soulevé, de sorte que ces pieds ne touchaient plus le sol.

Elle fut et surprise de ma réaction et de ma force. Et je lui ai dit :

*Si à l'avenir tu levais encore la main sur moi, je te tue !*

Je l'ai relâché, puis j'ai fini de me préparer, et alors que je n'avais pas le permis de conduire, je suis partie avec la voiture, en lui disant, je la paie aussi donc je la prends. Je suis resté hors du « *foyer conjugal* » une semaine, à vivre dans la voiture et je me suis retrouvé dans le lit d'une femme différente par jour. Après ce jour fatidique, ou j'ai été un battu par mon épouse, ayant repris la route de l'alcool, j'ai eu à la menacer avec un couteau, et cela devant les enfants, en vue qu'elle me donne de l'argent pour que je puisse consommer de l'alcool.

Dans les mois qui ont suivi, je vivais près de trois à quatre mois en étant sobre et fidèle, tout en devant baisser l'échine devant mon épouse pour expier mes fautes. Puis une fois la pression accumulée je partais trois jours durant lesquelles je consommais autant d'alcool qu'en trois mois et j'avais un nombre incalculable d'aventures sans lendemain avec des femmes rencontrées au hasard de mes rencontres.

De retour en Martinique, étant mal dans ma peau et dans mon foyer, j'ai mis toute mon énergie dans mon travail, et je passais entre dix et quatorze heures par jour dans notre entreprise, qui était un petit salon de coiffure que mon épouse et moi avions monté. Je ne trompais plus mon épouse, avec des femmes, mais ma maîtresse était devenu le salon de coiffure. Mon épouse m'a par plusieurs fois demander de ralentir sur ma cadence en vue de passer plus de temps en famille, mais ce fut en vain, car mon travail était désormais devenu, mon exutoire.

De guerre lasse ma jeune épouse demanda le divorce en février 2006. Après cela nous avons vécu des périodes où nous revenions ensemble, pour aussi tôt, quelques mois plus tard nous séparer. Ce qui a acté définitivement notre séparation est la fille aînée de mon épouse.

Aux grandes vacances 2007, mon épouse et moi avons une dernière fois voulu essayer de reconstruire notre mariage. À l'époque cette jeune femme avait *18 ans*, et elle donna un ultimatum à sa mère, en lui demandant de choisir entre elle et moi. Ne voulant pas laisser mon épouse face à un tel choix, j'ai préféré me séparer d'elle.

Cette démarche m'a profondément marqué, car au-delà de ces période où l'alcool avait le dessus dans ma vie, et que je n'étais pas dans mon foyer, j'étais un père tendre et attentionné. Mais ma belle-famille, surtout l'un des frères aînés de mon épouse, était le centre de la vie des enfants et me vouait une haine farouche, qui était due au fait qu'il a voulu devenir un d'associer du salon de coiffure que nous avions monté mon épouse et moi.

Mais j'ai refusé, à partir de ce moment, il se ramenait à la maison à des heures indues, offraient des cadeaux hors de prix aux enfants alors que moi je ne pouvais pas faire de même etc.

De mon côté quand il était là je restais dans ma chambre comme un enfant que l'on avait puni, car mon sentiment était que si je disais mon désaccord, je perdrais ma famille. Revenons à ce choix que mon ex belle fille à imposer à sa mère, à partir de ce moment, je suis donc partie, et entre-temps, la demande de divorce a été présentée au juge, et nous étions, mon épouse et moi en conciliation.

Le juge m'a accordé le droit de garde légal pour mon fils du vendredi soir au coucher soleil jusqu'au dimanche soir.

Durant cette période cela faisait déjà plus de six mois que j'étais sobre et j'avais repris ma course chrétienne. Pour ma première garde, j'étais heureux comme un enfant le soir de Noël, j'ai acheté pleines de petites choses pour que je puisse me retrouver avec mon petit ange, savonnette et gant de toilette en forme de cartoon, des DVD de dessin animé et films Disney, et de bonne petite choses que je savais que mon fils aimait. J'étais à ce moment le plus heureux des hommes.

Mais c'était sans compter sur la méchanceté de mon épouse. Quand je suis venu chercher mon fils elle ne me le donna pas. Quand j'ai appelé mon avocat pour lui présenter la situation il m'a dit que je n'avais qu'une seule solution qui consistait à aller à la police ou à la gendarmerie avec la décision du juge et d'exposer mon problème.

Ainsi le vendredi suivant, les forces de l'ordre m'accompagneraient, et deux choix seront proposés à mon épouse :

*Soit elle me remet mon fils. Soit elle refuse, et ce faisant, elle viole la décision du juge, et elle serait arrêtée séance tenante.*

À ces mots je fus dévasté, car comment je pourrais faire subir un tel traumatisme à mon fils ? Voir son père venir avec des gendarmes qui partent avec sa maman en l'ayant au préalable menotté.

J'ai préféré ne rien faire. À cette période, en deux ans, de procédure de divorce, mon épouse ne m'avait permis d'avoir notre fils que pendant deux heures en vue de lui acheter un vélo.

Cette souffrance était devenue si forte qu'un jour le manque de mon petit ange était si grand que, sous l'effet de l'alcool, je l'ai enlevé en vue de pouvoir être avec lui quelque heure.

L'un des plus beaux souvenirs que je garde de mon mariage fut ce jour car, la quiétude de mon fils pendant qu'il était dans mes bras pendant ce moment de tête à tête que nous avons vécu, m'a fortifié, car je sentais qu'il savait que son papa l'aimait et ne lui ferait aucun tort.

Mon épouse a alerté la police, et j'ai été convoqué, j'y suis allé, et à la grande surprise de mon épouse et de son frère aîné (*celui qui me détestait a cause du fait que j'ai refusé qu'il soit notre associé*) je n'ai pas été inquiété par les forces de l'ordre, car j'avais le droit de garde.

Aux sorties du poste de police, le mon beau-frère ma, en traite asséné un violent coup de poing à la mâchoire, je fus surpris, mais j'avais compris qu'il voulait que je réagisse en le frappant, pour qu'il puisse porter plainte contre moi, je n'ai rien fais. Oui, car le seul témoin de la scène était mon épouse, qui n'aurait pas manqué de mentir pour dire que s'était moi qui avais attaqué son frère sans raison.

Je l'ai regardé droit dans les yeux et je suis partie, je l'ai vue devenir rouge de rage, n'ayant pas pu arriver à ces fins. La plus grande souffrance que celle qui fut mon épouse ne m'est jamais infligé était de me séparer de mon fils, mon trésor, elle a utilisé mon amour pour lui, pour me détruire, et à l'époque elle y est parvenu. Dès lors ne croyant plus en l'amour où en la religion, je suis passé à un autre stade.

Alors que je m'étais toujours interdit de toucher à l'herbe – au point que je ne savais pas rouler un joint –, je me suis mis aussi à consommer des drogues dites douces. Quand je mélangeais l'herbe de cannabis et l'alcool, du *boute-en-train jovial* et inoffensif que j'étais, je devenais un autre homme, une espèce de « *Mister Hyde* » qui ne respecte rien et qui n'a plus la perception des limites du bien et du mal.

Ces notions qui étaient pourtant miennes disparaissaient dans les méandres de mon cerveau embrumé ! Toutes mes frustrations et colères remontaient à la surface et telle une bête blessée, mes nerfs étaient à vif ! Ma vie était complètement dissolue, elle consistait pour moi à boire, à fumer du *cannabis* et à profiter des plaisirs de la chair.

Alors qu'habituellement j'étais et que je suis aujourd'hui un homme pondéré, mon self-control disparaissait et dans cet état second, je devenais le bad boy sans peur. Dans ces moments-là, j'entrais dans des lieux où, sans alcool, je ne me serais jamais aventuré, sous peine de me faire dépouiller ou même « *lyncher* ». Rien ne m'effrayait, même pas la mort, de toutes les façons, ma vie m'importait peu.

Sous alcool, je devenais une bête et pratiquais des choses innommables, il m'est arrivé de coucher avec une femme en même temps que son mari, j'ai coucher avec des hommes les possédant sans jamais me faire moi-même posséder. Je me suis retrouvé à fréquenter sur une même période cinq femmes, et il m'arrivait de coucher avec plusieurs d'entre elles dans une même journée, chacune son tour.

Les lendemains ou surlendemain, quand j'étais dégrisé, c'était terrible, parce que j'étais confronté au actes inqualifiable que j'avais fait et à ma triste réalité. Ces jours ont été les pires de ma vie, car ma véritable nature d'homme calme et sensible refaisait surface et j'étais effaré de constater comment je pouvais, dans ces moments de « *délire* », être totalement à l'opposé de ce que j'étais en réalité.

Néanmoins, pris dans la spirale de la souffrance et cherchant coûte que coûte à oublier, je ne pouvais que voir ma vie partir en fumée, sans pouvoir, ou vouloir faire quelque chose pour y remédier. J'en étais arrivé à dormir sur des plages plusieurs jours durant et pendant la journée de vivre en consommant drogue, alcool et « *femmes* ».

Cette spirale de la violence où mon épouse m'avait entrainé-m'a suivi même après notre séparation.

Alors que j'avais confié une somme d'argent à ma maman en vue qu'elle puisse me le garder, j'en ai eu besoin pour consommé de la drogue (*cannabis*) et alcool, et je le lui ai demandé.

Pensant bien faire elle a refusé de me donner mon argent, je suis alors devenu violent et j'ai pris une chaise que j'ai balancée dans un verrier chez elle. Elle a été traumatiser et m'a rendu mon argent.

J'étais devenu une bête, si je n'avais pas été incarcérer, je pense que soit j'aurais été abattu, ou j'aurais pu tuer une personne. Je ne remercierai jamais assez le Seigneur de m'avoir préservé en ne me permettant pas que l'irréparable puisse ce faire. Ma longue descente aux enfers qui s'est terminée en prison avait commencé !

L'apogée de ma déchéance, qui avait débuté le 26 février 2006 avec la rupture de mon mariage, eu lieu le 4 janvier 2008 ! À cette époque, après près de deux ans de cette vie dissolue, faite d'abus en tout genre, j'étais devenu l'ombre de moi-même.

N'ayant plus rien à perdre, je me suis mis à collectionner les femmes, conquêtes d'un soir ou guère plus, mais aucune relation qui pourrait m'apporter un équilibre.

Et, cette semaine-là, après cinq jours et nuits ininterrompus de vie de débauche et de luxure, c'est le cinquième jour, soit le *4 janvier 2018*, que tout a basculé et que j'ai atteint les bas-fonds.

Ce jour-là, j'avais déjà consommé une quantité effarante de bières, accompagnées de joints de cannabis. En *janvier 2008*, suite à l'agression de l'une de mes compagnes d'un soir, que j'ai, sous l'effet d'une quantité effarante de bières, accompagné de joints de cannabis, battu, je me suis retrouvé en prison et pour cela j'y suis resté *11 mois*.

J'ai été incarcéré un soir et j'ai passé la nuit à dégriser des effets de l'alcool et du cannabis, mais le matin suivant, je me suis écroulé la face contre terre, et je me suis repenti de mes folies.

Je fis la seule chose qui me semblait avoir du sens, j'ai repris ma course chrétienne que j'avais abandonnée. Dès lors, la Bible est devenue mon livre de chevet et j'ai pu l'étudier à loisir pendant tout ce temps où j'ai été privé de ma liberté. J'ai fait beaucoup de mal au tour de moi, et aujourd'hui j'en suis vraiment navré, j'ai fait mon mea culpa, en demandant pardon et en essayant de réparer de mal. Et désormais mon objectif est de pouvoir aider ceux qui sont dans la déchéance.

En ce jour, j'ai pleinement conscience de mes torts, et je sais aussi, par la grâce de Dieu, qui je suis. Je n'ai pas changé, mon humanité ne s'est pas évaporée, bien au contraire, j'ai appris l'humilité au travers des humiliations que j'ai subies en prison. De cette douloureuse histoire – et c'est dommage qu'il faille passer par cette case pour comprendre certaines vérités –, j'ai tiré beaucoup d'enseignements.

J'ai appris le sens de l'humilité, la tolérance, je me suis forgé un caractère de battant et, chose très importante, j'ai acquis le sens de l'honneur, qualité très importante qui fait ma force aujourd'hui. Et ce qui est le plus grandiose de tout cela est que Dieu a réapparu dans ma vie et ne m'a plus quitté. Je lui ai donné ma vie, sans condition, tout ce que j'ai ou suis lui appartient et désormais si je vis ou si je meure, si je souffre ou suis dans la joie, c'est pour le glorifier.

Pour finir, je vous dirais, que fort de tout ce que je vous ai présenté dans ce chapitre, vous comprenez bien que je n'ai pas écrit ce livre comme si je me crois plus saint (*meilleur*) que ceux que j'incrimine dans ce livre. Mon objectif n'est ni l'or, ni l'argent, mais c'est de servir le Seigneur et de glorifier son nom, et amener l'Évangile à toutes les nations, en et par Jésus-Christ. *Maranatha !*

## 15.1 Mon combat de foi et ses retombées

Ce chapitre a pour vocation d'apporter quelques lumières sur la nature du litige qui m'oppose à l'Église adventiste du septième jour, dont j'ai été membre. Je m'en vais vous raconter cette histoire, pour ce faire il nous faut, nous allons remonter le temps, pour nous arrêter un peu avant que je ne sois incarcéré.

Ce qui nous ramène en *2006* où mon épouse m'avait pour la première fois demandé le divorce, en grande partie parce que je n'arrivais pas à trouver ma place dans ce monde, et que pour pouvoir me retrouver, je me recherchais dans l'alcool.

Nous avons vécu une vie scandée de périodes de calme et d'autres de tempête, mais l'amour, je l'ai cru, nous avait soudés jusque-là.

Nous avons, depuis qu'elle m'avait demandé le divorce, vécu des périodes de séparation, qui se soldaient souvent par des périodes où nous essayions à nouveau de nous remettre ensemble.

En *septembre 2007*, face à l'ultimatum que ma belle-fille avait posé à mon épouse, je vous en ai parlé dans la partie précédente, nous avons atteint notre point de non-retour avec pour conséquence inéluctable, notre séparation. Puis, s'en est suivie une vie, ma vie, que je ne maîtrisais plus, et j'entamai ma descente aux enfers et pour clore le tout, mon incarcération début *janvier 2008*.

Étant en prison, et sachant que mon épouse savait qu'une autre femme attendait un enfant de moi, n'ayant pas de ses nouvelles depuis plusieurs mois, je pensais que tout était fini, surtout que le divorce était dans quelques semaines. Alors que nous devions divorcer le *5 mai 2008*, vers la *mi-avril 2008*, elle me fit demander par l'intermédiaire de ma mère, si elle pouvait venir me voir en prison, et j'ai accepté.

Lors de sa première visite, elle me dit qu'elle m'aimait encore, et qu'elle m'avait pardonné du fait que j'avais eu ma fille.

Elle avait été conçue alors que nous n'étions plus ensemble, donc, bien que cela lui fit mal, elle l'avait accepté.

Elle me dit que nous étions chrétiens et que nous avions un petit garçon qui avait besoin d'avoir ses deux parents et qu'elle voulait que nous nous donnions une nouvelle chance. Bien que très surpris de sa demande, je fus d'accord, car c'était aussi mon souhait, et le jour du divorce, nous nous sommes désistés et avons refusé de divorcer.

Je fus très heureux de cette nouvelle chance qui m'était donnée et j'ai jusqu'au bout cru que ma jeune épouse était sincère, et avait oublié notre douloureux passé. Je présageais un avenir qui serait meilleur par la grâce de Dieu, dès ma sortie de prison. J'avais mûri, repris ma course chrétienne, et l'alcool était loin derrière moi. Suite à nos retrouvailles, elle fut, dans un premier temps, une épouse aimante et attentionnée !

Elle m'a donné l'image d'une épouse très amoureuse. Bien que j'étais encore en prison, nous avons découvert une paix et une harmonie que nous ne connaissions pas avant.

Elle me visitait toutes les semaines, s'occupait de mon linge, elle m'a souvent amené mon fils en visite, etc. Comme elle avait aussi *erré* et avait eu une vie dissolue, même après son baptême, je l'ai incitée à se faire rebaptiser chez les Adventistes du Septième jour qui était à l'époque la religion que nous observions.

Je pensais en faire de même à ma sortie de prison. Entre-temps, durant mes longues séries de jeûnes et de prières, que j'ai eues en prison, l'Esprit de Dieu a ouvert mon esprit et ma amener à étudier les bases du baptême et m'a permis de me rendre compte du non-sens des doctrines baptismales de l'Église adventistes du septième jour.

Une fois que cette révélation c'est faite à moi durant le week-end, je me suis ravisé, en ne voulant plus que mon épouse et moi, puisions-nous refaire baptiser. Malheureusement, ma jeune épouse avait déjà passé le cap. En effet, dès qu'elle a été rebaptisée par l'Église adventiste du septième jour quelques mois plus tôt selon les rites pernicieux de cette religion, elle a été radicalement transformée.

Graduellement, plus les jours passaient, plus elle devenait distante, mais à l'époque je ne prêtais pas plus d'attention à cette réalité.

J'avais mis son changement d'attitude sur le compte du fait qu'à ce moment, je venais de me faire *tabasser sans raison* par les gardiens en prison, a cause du fait que je dénonçais des choses qui se passaient à la prison, entre autres la fait qu'en tant que végétarien, j'étais sous alimenter, au point de perdre *20 Kg en 11 mois de prison*.

Ou encore que ces fonctionnaires carcéraux m'ont mis à dormir à terre sur mon matelas, juste en face des Wc etc.

Avec le temps, la façon d'agir de mon épouse a commencé à m'interpeller réellement et la différence de comportement était vraiment flagrante.

C'est à ma sortie de prison que son caractère changea de façon radicale, au point où elle voulut m'empêcher de continuer mon ministère pour Christ (*écrire pour lui*). Avant de poursuivre avec ce que j'ai vécu avec mon épouse, il nous faut poser le décor afin de bien comprendre ce qui la motivait. Pour ce faire, il nous faut remonter au *17 décembre 2008*, qui fut le jour de ma sortie de prison.

Dès ma libération de prison l'Esprit de Dieu ma mis à cœur de faire entendre ma voix en proposant à certains membres influents du temple adventiste du septième jour « *Mont Garizime* » de Californie au *Lamentin* en *Martinique* de partager avec eux, ce que j'avais découvert au sujet des réalités bibliques relatives au baptême.

Ma proposition a été rejetée ou, plutôt, elle n'a pas été prise en considération par ces hauts dirigeants. Puis le sabbat le *20 décembre 2008* alors que je me rendais au temple pour la première fois depuis ma sortie de prison, j'ai été surpris de constater, que ce jour, était celui où des candidats au baptême étaient présentés à l'Église en vue d'accepter les treize vœux baptismaux.

Dans un premier temps j'ai vécu un conflit intérieur des plus traumatisants, car je venais à peine de sortir de prison, j'avais une barbe de plus de *6 mois* sur le visage, et l'odeur fétide du déshonneur de la prison était encore sur moi. Je voulais juste passer inaperçu, j'ai donc résisté au Saint-Esprit par deux fois, mais j'entendis, dans mon esprit :

*Kenny tu as prié pour que je sauve ton fils et tu m'as en retour promis que ta vie serait désormais à moi, va tu aujourd'hui me renier en te taisant. Je vous conte cette histoire tout à l'heure.*

À ce moment, je me suis souvenu d'où le Seigneur m'avait tiré, et j'ai obtempéré, je me suis rendu au pied de la chaire, pour mettre en garde les candidats au baptême contre ces doctrines de baptêmes qu'ils avaient commencé à accepter. Dès lors, j'ai été traîné hors du temple avec violence et, bien que je n'eusse fait preuve d'aucune résistance, un des vigiles a même cherché à me frapper.

Il me dit être un ancien adventiste du septième jour et qu'il avait envie de me rouer de coups, pour ce que je venais de faire. Je lui ai répondu qu'il avait bien remarqué que je n'avais fait preuve d'aucune violence et avais accepté de les suivre son collègue et lui sans résister.

Néanmoins, qu'au nom puissant de Jésus-Christ, j'acceptais de recevoir, sans broncher tous les coups qu'il voudrait me donner.

J'ai donc baissé la tête et lui dis d'y aller. Cet homme fut tellement impressionné, que le temps que je relève la tête, je l'ai vu s'en allant, en me disant que si je revenais, cela ne se passerait pas ainsi (*il ne serait pas aussi clément*) ! À ce moment, je me suis rendu compte que je ne pouvais plus me rendre dans un temple adventiste du septième jour, car ce serait justifier, par ma présence, l'abomination que sont les baptêmes que pratique cette religion.

C'est alors que j'ai, ce jour-là, devant le temple, fait le vœu en présence de deux frères « *spirituels* » Boris et Armant de ne plus « *remettre les pieds* » dans une église adventiste du septième jour, tant que ce genre de baptême y sera pratiqué. J'ai tenu, jusqu'à ce jour, mon vœu, par la grâce de Dieu. Cela fera bientôt *15 ans* et depuis, j'ai assisté à deux cultes de sabbats avec les adventistes du septième jour, sur leur radio en Guadeloupe et l'autre dans un hôtel de Martinique.

Ces deux lieux n'étant pas des temples adventistes du septième jour, où des baptêmes se font, je m'y suis rendu sans craindre de rompre mon vœu, et cela en ayant au préalable prié pour connaître la volonté du Seigneur. En clamant haut et fort ma pleine conviction que le baptême pratiqué par les adventistes du septième jour était *frelaté*, j'ai eu à payer le prix fort et à en subir personnellement les conséquences à travers celle qui était mon épouse à l'époque.

Pour me discréditer auprès d'elle, *sans même prendre connaissance de ce que j'avais écrit*, les dirigeants de ce temple adventiste du septième jour lui ont fourni des éléments tendant à prouver, selon eux, que j'étais insensé et que mes écrits étaient pernicieux.

Sa conviction que je ne « *marchais plus avec Dieu* » était si grande qu'elle m'a interdit d'enseigner les rudiments de la Parole de Dieu à notre fils, craignant que je ne lui inculque des préceptes diaboliques. Elle aussi a réagi comme ses « *frères adventistes du septième jour* », sans n'avoir jamais cherché à s'intéresser à ce que j'écrivais.

Elle m'a condamné, se fiant aux dires et aux accusations des « *autres* ». L'intervention de ces dirigeants a contribué à accentuer son état d'aveuglement. J'avais l'impression qu'elle était dans son aveuglement, telles :

« *Les ondes qui entourent une pierre jetée dans l'eau et qui vont crescendo* ». C'est ainsi, que suite aux événements décrits plus avant, le *26 décembre 2008*, au lendemain de Noël, elle m'a mis au pied du mur en me proposant un choix innommable, mais avant de vous le présenter il est important de vous amener des éléments supplémentaires.

Lorsque j'ai été libéré, elle a souhaité qu'on reprenne la vie commune, de mon côté je souhaitais dans un premier temps retourner vivre dans le petit studio que j'ai sous la maison de mes parents.

Cela faisait des mois que nous n'avions plus de vie de famille, mon souhait était que nous puissions, cette fois-ci, prendre le temps de nous reconstruire et de reprendre progressivement la vie de famille.

D'autant qu'à l'époque, en étant en prison, j'avais fait vœu de chasteté et décidé de me consacrer totalement à Dieu pendant **un an**.

On était alors le *17 décembre 2008*, il restait à peine trois semaines pour que j'arrive au bout de ce vœu que j'avais fait, la date de fin était fixée au *5 janvier 2009*. Mon épouse a insisté pour que je vienne vivre avec elle, car mes parents vivant dans le même quartier qu'elle, elle me dit que la situation la ferait passer pour une mauvaise épouse si au lieu de venir vivre avec elle j'allais chez mes parents.

Ne voulant pas qu'elle vive un tel gène j'ai donc accepté son offre, en prenant bien le temps de repréciser que nous n'aurions aucun acte sexuel avant que mon vœu ne soit à son terme. Mon épouse avait compris cela et l'avait accepté bon gré mal gré, c'est ainsi que j'ai pu ne pas rompre mon vœu, chose très importante pour moi.

Quand je suis sorti de prison, la situation de mon épouse et de mon fils était des plus précaires, au point où j'avais, pendant mon incarcération, dû faire intervenir l'aumônier adventiste du septième jour de la prison, afin qu'ils puissent recevoir une aide par le biais du secours adventiste du septième jour.

À ma sortie de prison, je n'avais en poche que les *145, 27 euros* que j'avais en y entrant. Cela nous a permis de tenir quelques jours.

Afin de pouvoir pallier le manque de finances, elle m'a demandé de rouvrir le salon de coiffure, demande tout à fait légitime, car nous étions toujours associés dans cette entreprise.

Elle voulait aussi que j'arrête d'écrire les livres que j'avais entamés en prison et qu'elle assimilait à des écrits diaboliques.

Ce livre que vous avez en mains en est une partie, la totalité étant à paraître. Faisons un break, afin de repositionner ces évènements.

Tout cela se passe l'après-midi du *20 décembre 2008*, pour mémoire le matin j'avais pris la parole au temple adventiste du septième jour « *Mont Garizime* » pour dénoncer le non-sens du baptême que pratiquait cette religion. Je venais dès lors de subir la première vague des ondes de choc et de la colère et du diable, qui ne souhaitait pas que les captifs que cette religion lui offre par ces baptistères puissent s'arrêter, et de la colère des adventistes du septième jour de ce temple, cela nous le verrons dans un instant.

Maintenant, ce point acté, revenons à la demande de mon épouse. Nous avions à l'époque un listing de clientes de près de *700 personnes* qui respectaient mon travail et mon professionnalisme et nous savions que la majorité d'entre elles reviendrait dès que je les rappellerais.

Étant maintenant déterminé à faire les choses dans les normes, je lui ai répondu que nous étions fin décembre et que, le *9 février 2009*, je serais jugé et que je risque peut-être d'en prendre pour quelques mois de plus, du fait que j'avais tenu tête au juge et aux dirigeants carcéraux qui avait violé mes droits, pendant que j'étais incarcéré.

Je conte mon histoire dans le livre, mon livre intitulé « *de souffrance et d'encre (la valse des iniques)* ». Il est à noter que ces parties contant mon histoire sont tirées de ce livre où je viens de vous présenter.

Fort de tout cela, j'ai donc dit à mon épouse que, je n'ouvrirai pas là, en décembre, le salon de coiffure en rappelant les clientes pour qu'en février, je sois peut-être à nouveau incarcéré pour quelques mois.

Donc, je n'ouvrirai pas là, en décembre, le salon de coiffure en rappelant les clientes pour qu'en février, je sois peut-être à nouveau incarcéré. Le fait d'ouvrir juste un mois pour ne plus être ouvert par la suite durant de longs mois risquait de me faire passer à leurs yeux pour une personne peu sérieuse.

Donc, je lui ai dit que je préférerais que nous prenions notre mal en patience, et que nous attendions le jugement qui était dans à peu près un mois et demi. À l'issu du jugement, si je n'avais pas de prison ferme, nous ouvrirons, sinon, ce serait après ma sortie.

Elle ne pouvait pas aller contre cette décision, car bien que nous étions associés, j'étais le coiffeur et sans ma présence comme gérant le salon ne pouvais pas juridiquement ouvrir.

J'ai entrepris de lui expliquer ce que le Seigneur m'a révélé concernant le baptême inique que pratiquait l'Église adventiste du septième jour, mais s'était en vain, car elle avait déjà pris position contre moi. Et tout cela sans prendre le temps de lire ce que j'écrivais, car elle avait peur que mes écrits « *démoniaque* » puissent la souiller.

Pour mémoire, c'est entre autres, de ce livre que vous avez en main, qu'il s'agissait. Elle a aussi fait plusieurs démarches pour me prouver que j'étais possédé et que c'est le diable qui m'inspirait ce que j'écrivais, et pour renforcer ses dires elle me présentait des textes que les dirigeants de l'Église adventiste du septième jour de « *Mont Garizime* » lui donnaient.

Ses dirigeants adventistes du septième jour, anciens, etc. qui avaient des postes dans cette église se sont contentés de considérer mon passage en prison pour jugé que j'étais un être dérangé, et comme ils avaient l'assurance que leur religion ne pouvait pas être, selon eux, inique, ils n'ont pas pris le temps de sonder ce que j'avais écrit.

Ils ont donc utilisé en contre-offensive contre moi, l'arme la plus puissante en leurs possessions, mon épouse qu'ils ont « *reformatée* ».

Ma jeune épouse en était arrivé à vivre une peur panique de moi ! Pour arriver à me convaincre que j'étais sur une mauvaise pente à cause du faite que j'écrivais contre l'Église adventiste du septième jour, elle est venue à la maison, un peu avant *Noël 2008*, avec une de ces amies, une dame d'un certain âge, afin qu'elle puisse me raisonner. Cette dame n'est pas adventiste du septième jour. Elle me dit :

*Ton épouse m'a dit que tu écrivais des livres démoniaques et qu'elle a peur de toi. Si tu l'aimes vraiment il te faut arrêter de telles choses. Je lui ai répondu : Mme (...) a tu déjà lu ce que je suis en train d'écrire ? Elle m'a répondu : non ! Lui est je dis : Mon épouse non plus ! Ainsi, sache que tu es une personne d'un certain âge et que j'ai du respect pour toi. Néanmoins, je t'interdis de venir chez moi, me parler ainsi, alors que tu ne sais pas de quoi tu parles. Elle s'excusa et elle est partie.*

Cette dame étant la commère du quartier, ainsi elle a semé cette nouvelle, qui me présente comme étant une personne inique qui potasse des livres diaboliques.

Ainsi, fut salie ma réputation, moi le serviteur du Seigneur qui est tout donné pour le glorifier.

Après son départ mon épouse ma demander de quitter le domicile conjugal en vue d'aller chez mes parents et j'ai obtempéré.

Je suis resté deux jours sans nouvelles, car elle m'a dit avoir besoin de temps pour réfléchir. Et le 26 décembre 2008, au lendemain de Noël, elle m'a mis au pied du mur.

Elle me dit : *Voici les choix que je te laisse :*

— *Tu ouvres tout de suite le salon de coiffure,*

— *Et tu arrêtes d'écrire – elle parlait de mes écrits spirituels qui sont entre autres ceux dénonçant les iniquités de l'église adventiste du septième jour qui composent, ce livre !*

Le choix était cornélien, abandonner ce qui avait fait ma force et permis de tenir pendant ces longs mois d'incarcération ou perdre mon épouse et mon fils.

J'ai choisi d'aller jusqu'au bout de ce en quoi j'avais foi. En effet, l'une des choses qui m'a été précieuse et m'a aidé à forger ma maturité et ce que je suis aujourd'hui, je l'ai acquise en prison, c'est l'importance de tenir coûte que coûte à ses convictions.

J'ai la foi dans ce que j'avance et dans les révélations que Dieu me donne, j'ai choisi de *perdre femme et enfant au lieu de me renier et de renier Dieu*. J'ai donc dû payer ma consécration à Dieu au prix fort !

Mon foyer a été dispersé, telles des feuilles d'automne aux quatre vents. Néanmoins, mon choix a été et demeure de servir le Seigneur.

Comme elle l'avait annoncé, elle a donc demandé le divorce et est partie vivre en métropole. La plus traumatisante a été l'éloignement de mon fils, que sa mère a emmené vivre, contre mon gré, à huit mille kilomètres de moi. Je ne l'ai pas revu **depuis plus de treize ans**.

Il est à noter toutefois, que bien que je ne l'aie pas revu physiquement, depuis un peu plus de deux ans, il est revenu vers moi et nous apprenons à nous connaître par téléphone interposé.

Ce qui pour moi est une bénédiction du Seigneur, car nous réapprenons doucement à nous connaître, et comme il est maintenant majeur et vie seul dans son studio d'étudiant, il est libre d'échanger avec moi, sans que sa mère une face barrage.

Pour en revenir à mon épouse, quelques mois après son départ de la Martinique vers la métropole, alors que j'étais sans nouvelles d'elle, l'Esprit de Dieu m'a donné un rêve où je la voyais ayant un enfant illégitime qu'elle avait conçu durant le temps où nous nous sommes remis ensemble et elle le cachait. Donc durant mon emprisonnement.

Pendant des années, alors que nous avons recommencé à communiquer, elle ne m'a jamais dit avoir un enfant, mais les mauvaises langues, parmi les « frères » et « sœur » adventiste du septième jour, on fait courir le bruit qu'elle était partie tout enceinte.

Ce n'est qu'il y a deux ans de cela que j'ai su de sa bouche où elle avait effectivement un fils, et quand elle me donna son âge, j'ai compris qu'elle l'avait enfanté quand j'étais en prison.

Quand je lui ai fait remarquer se détaille, elle me dit d'être trompé sur l'âge de son fils et me dis qu'il avait un an en moins, mais pour moi, Dieu ne ment pas, et bien des années précédentes cela, presque qu'une décennie il m'avait montré cette réalité en rêve.

Ce n'est que là que j'ai compris l'insistance de ma jeune épouse, a ma sortie de prison, pour que je vienne vivre avec elle, alors que de mon côté, ayant fait un double vœu au Seigneur, celui de chasteté (*donc pas même de masturbation*) et celui de ne pas manger de viande pendant un an, et je voulais aller chez mes parents.

Malgré le fait qu'elle savait que mon vœu de chasteté durait jusqu'au 5 janvier 2009, elle fit tout pour que nous fassions l'amour. Je remercie grandement le Seigneur car, sans cela, j'aurais hérité la paternité d'un enfant adultérin, qu'elle aurait, la connaissant, certainement fais passer pour un grand prématurer.

Elle garda cette enfant bien cachée. Ainsi, quand deux ans après son départ, j'ai pu enfin avoir des nouvelles de mon fils et un numéro de tel pour l'appeler, j'entendais des pleurs de bébé, et mon ex-épouse me dis qu'elle gardait l'enfant de sa fille. Elle ne parla jamais de ce dernier fils qu'elle avait eu, et cet enfant elle ne la jamais ramener aux Antilles ; certainement que j'aurais pu, de par son âge faire le rapprochement.

En ce qui concerne mon fils et mon droit de visite, mon ex-épouse à continuer à mettre le veto (*m'empêchant de le voir*), durant des années, il y a 7 ans de cela, à cette époque mon fils avait treize ans, je me suis rendu en métropole et j'ai souhaité voir mon fils et elle ne m'a pas permis de venir le visiter. Mon questionnement actuel est :

Ma t'elle dit non, parce qu'elle croyait que j'étais toujours dangereux spirituellement, selon ce que les adventistes du septième jour du « *Mont Garizime* » lui avaient mis dans la tête. Ou est-ce parce qu'elle ne voulait pas que je voie le fruit de son adultère.

Ce que je viens de présenter, ma permit de mieux comprendre une mésaventure que j'ai vécue avec l'un de mes beaux-frères au départ de mon épouse pour la métropole. Pour poser le décor de cet événement, je vous dirais qu'il nous faut en revenir le *26 décembre 2008*, à la suite du choix draconien ou mon épouse me soumit.

En plus de lui avoir répondu que je choisisais de servir le Seigneur, et que j'étais d'accord pour qu'elle me quitte, j'ai aussi accepté que notre fils puisse partir avec elle pour la métropole, car il avait besoin de sa maman, qu'il avait plus connu que moi. Oui, puisqu'elle ne me permettait pas de jouir de mon droit de garde paternel.

Ce jour-là nous nous sommes quitté en bon terme. Mais les jours qui ont suivi, je n'arrivais pas à la joindre, elle est partie chez sa mère. Comme j'ai su qu'elle devait partir pour la métropole début janvier, j'ai donc insisté, et j'ai appelé chez sa mère, mais en vain. Puis en appelant à nouveau c'est l'un de ces frères aînés qui décrocha.

Il me demanda en créole et avec beaucoup de virulence, de laisser sa sœur tranquille, sinon j'aurais eu affaire à lui. J'ai été plus que surprit puisque je savais que nous nous étions quitté en bon terme avec mon épouse. Je lui ai donc demandé pourquoi il me menaçait et qu'est-ce que j'avais fait pour mériter cela. Il me dit que mon épouse leur a dit que je lui avais dit que si je savais qu'elle avait un amant, que je la tuerais, et il me demanda de la laisser tranquille.

Ce n'est que quand j'ai su que mon ex-épouse avait un autre enfant que j'ai compris ce que son frère voulait me dire ce jour-là. Elle avait menti à mon sujet pour justifier son départ.

Le plus dur dans ce mensonge est que durant notre mariage, elle a eu une dizaine d'amant, dont une femme, est cela sans compter ceux qu'elle à eux pendant que nous étions séparés, mais encore marié, mais comme de mon côté j'avais moi-même aussi eu des ventures, nous, nous étions toujours pardonné nos infidélités. Ce qui fait que n'a aucun moment je n'aurais pu la menacer de la tuée si elle me trompait, sinon elle serait déjà morte une dizaine de fois. J'ai donc compris qu'en vue de justifier son départ, et certainement obtenir une aide financière de sa famille, elle a dû leur mentir et me salir.

À partir de ce moment, comme je voyais les jours de son départ arriver et que j'avais compris que je n'aurais pas la possibilité d'avoir des nouvelles de mon fils, je suis allé signaler à la gendarmerie que mon épouse avait abandonné le domicile conjugal.

J'ai aussi fait une main courante pour signaler qu'elle allait partir en métropole avec notre fils sans ma permission et avec cela, je suis allé à l'aéroport, en vue d'établir une interdiction pour qu'elle ne puisse pas sortir du territoire Martiniquais avec mon fils.

Mais ce fut en vain elle me l'arracha comme on le fait d'un sparadrap qui est enlevé d'un coup sec sur une surface poilue. Quand j'ai voulu comprendre ce qui s'est passé, les agents de la douane de l'aéroport, que j'ai vus, m'ont dit que mon épouse avait le droit de garde au même titre que moi et ce faisant, elle avait le droit de voyager, avec notre fils. Hormis tout cela après le départ de mon épouse je me suis retrouvé dans une situation des plus difficiles, car le petit pécule que j'avais en sortant de prison a été dépensé pour notre foyer.

De son côté en vue de partir pour la métropole elle a vendu tout ce que nous avons, dont une partie de ce qui m'appartenait, mais à garder toute l'argent. Je me suis donc retrouvé en très grande précarité et c'est au CCAS (*organisme social aidant les personnes démunies*) de la mairie du Lamentin que j'ai dû aller pour recevoir de l'aide, en chèque-déjeuner. Pour clore cette partie, je vous dirais que ce qui fut le plus traumatisant dans mon divorce fut la raison pour laquelle il eut lieu.

Ce n'était pas à cause d'une vie de débauche, de violence que mon épouse aurait subie ou parce que je n'étais pas un bon père et un bon marié, mais ce fut ce choix qu'elle m'imposa.

Perdre sa famille parce que l'on a mal agi, est douloureux, mais on arrive à faire contre mauvaise fortune bonne cœur, mais quand cela se passe alors que l'on a repris sa course chrétienne et que c'est notre choix de servir le seigneur qui en est la cause, cela est une blessure des plus profondes que je ne souhaite à personne.

Ainsi comme je vous le présentais plus haut, souvent ce que nous demandons au Seigneur dans nos prières et pour lesquelles nous faisons des vœux, nous devons être éprouvés pour cela. J'avais fait le vœu, suite à mon rêve traumatisant où il m'était annoncé que fils allait mourir, que si le Seigneur l'épargnait, que je lui donnerais ma vie et qu'il pourrait me tuer à sa place. Ce jour-là j'ai dû régler ma dette et accepter de perdre ce fils tant aimé, pour donner Gloire au Seigneur.

Maintenant que vous arrivez à la fin de ce livre et que vous en avez pris connaissance, selon vous, à l'instar de ce que mon ex-épouse et l'Église adventiste du septième jour prétendent, son contenu est-ils contre Dieu ? Selon vous, le choix qu'elle me proposait était-il le fruit d'une âme consacrée ? Pour mémoire, ce choix était soit de damner mon âme en n'écrivant pas et garder ma femme et mon enfant, soit d'œuvrer pour l'Éternel et les perdre.

Le sacrifice demandé n'était-il pas odieux devant Dieu, et le prix à payer pour garder ma famille n'était-il pas excessif ? Pour la satisfaire, j'aurais dû abandonner toutes ces âmes sincères, qui à leur insu sont livrées au diable, sans leur donner la possibilité de connaître la vérité.

En considérant toute cette connaissance que Dieu me permet de vous apporter jusque-là, pensez-vous que j'avais un autre choix que d'accepter de perdre femme et enfant au nom de l'Éternel ? Nous avons fait un bon bout de chemin depuis le début de ce chapitre.

Je m'en vais maintenant vous présenter une réalité que j'ai vécue depuis ma sortie de prison et pour ce faire, je vous dirais que la leçon que j'en ai tiré c'est que la Parole de Dieu n'est pas vaine, si elle est mise en pratique, elle nous évite bien des déboires et des désillusions.

Je citerai [*Genèse 4 versets, 1-10*], [*1 Corinthiens 7 versets 1-5*], qui retracent illustrent parfaitement ce que j'ai ressenti après la demande de divorce de mon épouse. Le premier texte nous met en garde contre des sentiments, tels que la colère ou la frustration conduisant au péché avec le diable aux aguets et le deuxième présente ce dernier comme venant nous tenter à cause de notre incontinence sexuelle.

Le conseil que le Seigneur nous donne pour résister à ces tentations est de dominer sur le péché et de nous marier si nous n'arrivons pas à rester célibataires. Malheureusement, je n'ai pas pu rester dans ce canevas édicté par le Seigneur, vu mes souffrances, il était hors de question que je me remarie et l'amertume était devenue ma compagne.

Bien entendu, mon sentiment immédiat a été une vive colère ressentie à l'égard de mon épouse et contre tout ce qui concernait l'adventisme.

Ayant fait vœu de ne pas entrer dans un temple adventiste du septième jour, je me retrouvais ainsi dans un désert de solitude car mon univers gravitait autour de cette religion, ayant été moi-même adventiste du septième jour pendant plus d'une décennie, mes connaissances, mes amis, y étaient quasiment tous.

Cette solitude était d'autant plus accrue que les réunions de fraternité me manquaient cruellement et que les églises évangéliques auxquelles j'ai essayé de me raccrocher ne correspondaient pas à ma base de foi. Ainsi cette grande colère qui m'animait était dirigée à la fois contre ceux qui m'avaient fait du tort mais aussi contre Dieu qui avait permis que ces événements se produisent.

Cet état qui n'était pas de Dieu, a fait que « *de fil en aiguille* », j'ai relâché ma vigilance et j'ai fini par avoir dans ma vie des compagnes, hors du cadre fixé par notre Seigneur.

Je me suis rendu compte que je me leurrais en pensant construire ma vie avec ces compagnes, même si aucun de mes anciens démons, comme la drogue, l'alcool ou la violence, n'ont refait surface mais j'étais sur une base de sexualité qui n'était pas agréée par Dieu.

La plus belle et la dernière de ces relations a duré plusieurs années, et nous nous sommes même fiancés. Dès le début de notre relation nous avons souhaité tous les deux que l'abstinence sexuelle soit présente, et si cela a été le cas pendant un certain temps, nous ne sommes pas restés dans ce canevas.

Après nous être fiancés, le Seigneur nous a amené à comprendre qu'il n'agréait pas cette union qui ne respectait pas ses bases établies.

Nous nous sommes donc séparés il y a près de trois ans et demi et avons gardé une belle base d'amitié et de fraternité.

Depuis cette période, elle et moi avons effectué un jeûne en prière.

Désormais mon amie et moi, nous sommes conscients d'une chose, c'est que nous mettons tout entre les mains de Dieu, lui seul a le plan parfait pour nous et tant que nous marcherons et accepterons sa volonté, nous ne pourrons pas nous tromper.

Pour ma part, j'ai la certitude qu'il me donnera la compagne qui me convient, car il m'a fait cette promesse en rêve.

En outre, selon [1 Corinthiens 7 versets 12-16], [Matthieu 19 verset 29], cette promesse d'une nouvelle épouse est d'autant plus justifiée car le Seigneur a promis qu'il n'y ait personne qui ait perdu son épouse à cause de son nom qui n'en reçoive pas une nouvelle.

Je sais que le cheminement avec Dieu est long, parfois périlleux et qu'on n'est pas à l'abri de rechute, il faut rester humble et toujours persévérer car le Seigneur est celui qui change les cœurs et nous renouvelle comme l'aigle, si on demeure sincère.

Quant à l'amertume et la colère qui me « *dévorait l'âme* », l'Esprit de Dieu m'a permis au travers du film *War Room* de comprendre que ces sentiments étaient en fait des liens qui me retenaient.

J'ai donc jeûné et prié pour que le Seigneur m'aide d'abord à me pardonner ainsi qu'à ceux qui m'ont fait du tort. Je ne dirai pas que la douleur est complètement effacée mais j'y travaille avec l'aide de Dieu.

Mon souhait, c'est que toutes ces choses qui me dominaient ne soient désormais plus des chaînes qui me retiennent, et que l'Esprit de Dieu les brise et me rende libre en Jésus-Christ.

Je me suis mis à nu devant vous, ce n'est jamais facile, mais il le fallait pour que j'entre dans un renouveau de vie. Pour poursuivre, je vous dirais que les répercussions de ma prise de position se sont aussi fait ressentir dans mes finances. En tant que coiffeur-conseil, j'ai eu à participer à des émissions sur les conseils capillaires sur les ondes de la radio adventiste du septième jour de la Martinique.

Les retombées pour moi furent l'accroissement de mon portefeuille clients de 80 %, soit plus de 700 *clientes*. À partir de la sortie de mon premier livre dénonçant les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, cette clientèle adventiste du septième jour s'est évaporée. En ce jour, celles qui continuent à venir sont des amies. Combien il est attristant de subir, à cause de mes écrits, le mépris de ceux-là mêmes qui se réclamaient jadis comme étant « *mes frères et sœurs* », sans qu'ils n'aient cherché à un seul moment à en prendre connaissance.

Mon ressenti est qu'ils ont placé leur dogme et la parole de leurs hauts dirigeants bien au-dessus de la Parole de Dieu. Si cela n'avait pas été le cas, ils auraient agi tels les Béréens [*Actes 17 versets 10-11*].

Il est attristant de voir comment ceux-là mêmes qui se réclament serviteurs illuminés de Dieu, ayant choisi de marcher selon toute sa Parole, peuvent, sans avoir analysé l'œuvre spirituelle d'un homme, le condamner à l'ignominie.

Mon ex-épouse ainsi que « *mes frères et sœurs adventistes du septième jour* » furent l'une des armes que Satan utilisa afin de tenter de me détourner de mes écrits pour le Seigneur, mais mon choix fut sans équivoque de choisir de servir l'Éternel Dieu, malgré l'adversité.

Ce choix demeure, jusqu'à ce jour, grâce à Jésus-Christ notre sauveur qui me fortifie par son Esprit. La flamme que j'avais mise dans l'œuvre ne s'étiola pas, bien au contraire.

Le résultat, vous l'avez en mains, ainsi qu'à travers mes autres ouvrages. J'ai la certitude qu'ayant été fidèle, l'Éternel me redonnera, au temps voulu, tout ce que j'ai perdu par amour pour lui.

J'ai dû endurer cette épreuve, mais je sais que je n'ai pas été le seul à vivre des expériences douloureuses par amour pour le Seigneur. En effet, dans [1 Pierre 5 versets 8-11], l'Éternel nous prévient des souffrances que nous devons subir en vue d'être affermis ! Comme nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les êtres démoniaques [Éphésiens 6 verset 12], ces souffrances, bien que ce soit des hommes qui nous les infligent, ne viennent pas d'eux, mais du diable qui les domine et les utilise en vue de nous persécuter.

Pour en revenir à ma démarche où je me suis levé en plein temple. Quelques jours après les événements relatés, le Pasteur de l'Église adventiste du septième jour de californie (*en 2008 au moment des faits*) a souhaité m'entretenir au sujet de mes écrits sur le baptême. Ces derniers étant encore manuscrits à l'époque, il n'a pas souhaité en prendre connaissance. Voilà la réponse que j'ai reçue : « *Ces documents sont manuscrits et non tapés, cela me sera difficile, je te verrai après !* »

Ce pasteur n'a jamais honoré sa promesse de revenir. Et pourtant ! Il en a eu l'occasion, à maintes reprises, notamment lors des visites qu'il effectuait chez des voisins et même chez mes parents. J'ai construit mon habitation sous la maison familiale, il le savait, car c'est là qu'il était venu s'entretenir avec moi la première fois. J'ai entre-temps pu éditer le manuscrit en question. Souhaitant que mon message soit entendu, je me suis adressé successivement au président de la Fédération adventiste du septième jour de la Martinique, puis à celui de leur division inter-américaine, mais sans succès.

Durant plusieurs années, je n'ai eu de cesse de renouveler des demandes d'entretien auprès des églises, fédérations, unions, etc. adventistes du septième jour francophones, mais en vain.

Ce n'est qu'en janvier 2016 que ma persévérance a payé et que j'ai trouvé une écoute en la personne du président de l'union Antilles-Guyane des Églises adventistes du septième jour. J'ai pu enfin m'exprimer au cours de cet entretien et démontrer que je n'avais pas pour objectif de m'opposer sans raison à l'Église adventiste du septième jour et que mon seul désir était de servir Dieu, tout comme eux. Je lui ai laissé à mon livre intitulé « *De souffrance et d'encre* ».

Fort de son bon accueil, j'avais bon espoir que les choses évolueraient pour le mieux et que la réforme prendrait place au sein de l'œuvre adventiste du septième jour. Malheureusement, force a été de constater que les jours, sont devenus des semaines et se sont mués en années, sans que rien ne bouge.

Dans un dernier élan du cœur, le Seigneur m'a inspiré d'écrire un courrier que j'ai titré « *Lettre ouverte aux pasteurs et aux responsables des ministères de l'Église adventiste du septième jour* ».

Cette lettre ouverte a été transmise sous forme de courrier numérique, à partir du *17 octobre 2018*, à tous les pasteurs adventistes du septième jour francophones que j'ai pu trouver l'adresse mail sur leurs sites. Puis, le Seigneur m'a mis à cœur d'envoyer le *17 mai 2020* le courrier « *Dernier appel aux hauts dirigeants adventistes* ».

Ces deux courriers que je viens de vous présenter étaient des appels à la repentance pour l'Église adventiste du septième jour et où j'invitais aussi, ses dirigeants à prendre l'épée spirituelle contre la papauté et leur proposaient mon livre « *Inquisitiô (qu'est-il advenu de la sainteté des rêves et des visions ?)* » destiné à terrasser ce dernier. Mais là encore, je n'ai eu aucun retour positif.

N'ayant pas eu de retour, allant dans le sens de ma demande et dans le temps que j'avais proposés en vue qu'un retour puisse m'être adressé, j'ai donc décidé de faire paraître ce livre que je viens de cité afin d'être entendu. Pour ce faire j'ai investi à l'époque toutes mes économies. J'avais dès lors bon espoir que ma voix serait entendue et que les *abominations* adventistes du septième jour seraient connues du monde entier et qu'ainsi justice me serait rendue.

La réalité fut tout autre, car le Seigneur m'a montré que le moment n'était pas venu pour que l'Église adventiste du septième jour soit frappée de l'épée spirituelle. Son objectif était dans un premier temps la repentance du peuple Adventiste.

En rêve l'Esprit de Dieu m'a montré qu'il ne fallait pas commercialiser ce livre, j'ai donc obtempéré, me retrouvant ainsi avec un stock d'environ mille exemplaires de ce livre « *sur les bras* ».

J'ai pu en offrir un certain nombre à des adventistes notamment, mais le gros du stock demeure. Dès lors au nom puissant de Jésus-Christ de Nazareth mon sauveur, j'ai mis en place le branle bas de combat.

Pour ce faire j'ai entrepris de jeûner. Ainsi, j'en ai effectué plusieurs dont un de *21 jours (jeûne de Daniel)* en compagnie de mon frère *Terry* et de mon amie *Nicole*. L'un des objectifs, étant de demander au Seigneur de m'éclairer sur la méthode à adopter et de permettre, s'il l'agréait, que mes écrits puissent enfin être portés au plus grand nombre. A l'issue de ces jeûnes, le Seigneur a répondu à ma requête en me donnant, en rêves, des « *plans d'actions* » bien détaillés.

En premier lieu, il me fallait réécrire mon livre « *Inquisitiô (qu'est-il advenu de la sainteté des rêves et des visions ?)* ». À l'origine il comptait *576 pages*, et existait uniquement en version française, mais j'ai reçu des directives de l'Esprit de Dieu, en rêves, me demandant de compléter ce livre afin qu'il devienne deux tomes, bien distincts de *576 pages* chacun. Ces deux tomes sont devenu deux livres qui présentent le message des trois anges. Le premier présente les faits historiques et le second tout ce qui est prophétique biblique.

J'ai aussi reçu de l'Esprit de Dieu, que les deux tomes de ce livre, je devais les traduire en anglais. Puis le Seigneur ma montrer que ce livre que vous avez en mains devrait voir le jour tel qu'il est. Pour ce faire je suis partie de sa base initiale qui faisait moins de *200 pages* et l'Esprit de Dieu m'a permis de le compléter, afin qu'il fasse *572 pages* au format numérique, selon ce que j'avais reçu en rêve.

Après cela j'ai eu un autre rêve dans lequel l'Esprit de Dieu m'a montré que ce livre, devait être scindé en deux. La première partie devrait présenter toutes les doctrines iniques que pratique l'Église adventiste du septième jour. C'est ce livre que vous avez en mains. Le deuxième tome quant à lui à pour missions de présenter les bases de la réforme de cette religion devant être mise en place.

Il m'a aussi été montrer en rêve que je devais aussi traduire en anglais, ces deux livres, c'est ce que je fais, par la grâce de Dieu.

Dès que j'aurai terminé l'écriture des deux tomes, j'ai également eu comme directives, de l'Esprit de Dieu de les offrir gratuitement, au format numérique, dans un premier temps qu'aux adventistes du septième jour et à leurs sympathisants. L'objectif est que cette religion puisse réformer ces voix, mais si mon appelle était ignoré, je soufflerais des grands vents sur l'oeuvre adventiste du septième jour, qui découvrira leur maison spirituelle etc.

Ainsi, à travers mes rêves j'ai reçu des instructions qui me permettent d'oeuvre pour que tout, soit « *réglée comme du papier à musique* ».

Pour poursuivre, je vous dirais que durant des années, je me suis interrogé sur le bien fonder des livres que j'ai écrits, car bien que leurs contenus soient riches, comme vous pouvez, le constater dans ce livre, mes appels aux adventistes du septième jour sont restés lettre morte.

En vue de comprendre, lors du jeûne et prière que j'ai fait en compagnie de mon frère *Terry* et de mon amie *Nicole*, j'ai adressé au Seigneur, en prière secrète une demande spéciale. Je lui ai demandé de me montrer ce que je faisais mal, et pourquoi je n'étais pas entendu.

En réponse Dieu me donna un rêve où il m'appela à revoir tous les rêves que j'avais eus. Et c'est là que j'ai compris que mon épée n'était pas encore prête en vue de terrasser le dominateur adventiste et c'est pour cela que le Seigneur m'a permis de réécrire et de compléter ce livre.

Le Saint-Esprit m'a aussi guidé vers de nouveaux textes des plus pertinents qui sont devenus la colonne vertébrale de ce livre, comme le courrier d'excuse de *M. Ted N.C. Wilson* au *pape François*.

Où encore ces accords avec l'ONU etc. En ce jour j'ai bien conscience que mon épée n'était pas encore suffisamment puissante pour terrasser le *taureau de Basan*, qui est devenu l'Église adventiste du septième jour. J'ai l'assurance que le Seigneur me donnera la victoire et libérera, son peuple en leur permettant de connaître la vérité.

J'ai vu en rêve que le chien noir, puissant et titanesque, qui les gardaient captif, sera attaché et ainsi le peuple adventiste ne sera plus sous sa domination. J'ai aussi vu en rêve que celui qui retenait le peuple adventiste sera décapité (*spirituellement*) et que toutes ces dents, symbole de sa puissance seront brisées.

L'Esprit de Dieu m'a aussi donné des rêves où il me montrait que je m'étais trompé sur l'explication de plusieurs rêves que j'avais, ce qui a eu pour finalité que les plans que j'ai mis en place n'ont pas porté de fruit. Parmi ces rêves se trouve celui où je me voyais tenir sous mon bras comme une baguette le leader adventiste et où je le mène, sans qu'il ne puisse me résister dans cette œuvre que Dieu m'a confié.

Quand j'ai écrit aux hautes instances adventistes du septième jour en 2010, j'avais mentionné ce fait.

Comme rien ne c'est produit depuis, certainement que l'étiquette de faux prophète a dû mettre accorder par tous ceux gravitant à ce niveau. Je le comprends. Néanmoins, quand nous lisons la vie d'Abraham, nous comprenons que le fait de mal interprète une révélation que le Seigneur nous donne, et faire des plans, selon notre compréhension ne fait pas de nous un faux prophète. Nous avons déjà étudié ces bases.

Le Saint Esprit ma aussi donner un rêve où je voyais que tout le mal que les hautes instances adventistes du septième jour m'avaient fait, ils s'étaient arrangés pour le dissimuler à mon insu et ainsi les membres de leur religion n'en avait pas pu en prendre la porter.

Cette œuvre m'a été présenté comme une barbe que j'avais sur le visage et qui avait blanchi, sur mes deux joues, sous l'effet des souffrance et attaque que ces gens mon porter, mais ils avaient, à mon insu teint ces parties de ma barbe en sorte que nul ne pouvait le voir.

Puis, une fois que le Seigneur ma donner de parler, toute cette teinture a disparu et l'oeuvre inique de ces gens à paraître au grand jour, et dès lors tous les adventistes du septième jour comprendrons combien, leur religion à brimer celui que le Seigneur leur à envoyer afin qu'ils ne reçoivent pas la marque de la bête etc.

Cette réalité certainement vous êtes maintenant de le comprendre, car dans ce livre je vous porte les preuves que le type de baptême que l'on reçoit déterminera notre devenir éternel, car toute doctrine d'hommes qui sont pratiqué au détriment de la parole de Dieu donnent accès à la marque de la bête, surtout ceux lier au baptême.

Pour continuer, je vous dirais que vous m'avez entendu tout au long de ce livre vous parler de rêves que l'esprit de Dieu m'a donnés. Je m'en vais maintenant vous présenter la genèse de cette réalité.

Pour ce faire, je vous dirais que le changement le plus radical qui s'est produit dans ma vie en prison c'est passer un soir, et a pour objet un rêve que j'ai eu. Pour vous en parler je vous dirais que j'ai eu bien des rêves dans ma vie, mais le plus traumatisant de tous fut celui que j'ai eu courant *février 2008*.

Ce rêve bien que court fut le plus terrible de ceux que j'ai eus jusqu'à ce jour. Néanmoins, paradoxalement, c'est par le biais de ce cauchemar que Dieu m'a amené à comprendre le bien-fondé des rêves et visions comme étant des messages cryptés qu'il donne aux hommes. Ce rêve, je l'ai appelé : « *L'annonce de la mort du fils* » :

Dans ce rêve, je voyais mon fils debout, il avait environ sept ans et j'entendais une voix qui me disait : « *Ton fils va mourir* ».

Suite à ce cauchemar, je me suis réveillé hagard, hébété et en larmes. Alors que cela faisait des années que je n'avais plus jeûné, le souvenir de David jeûnant afin que Dieu épargne son fils m'est revenu, j'entrepris donc cette nuit-là un jeûne de sept jours.

Durant ces jours de jeûne, mon thème de prière fut de demander au Seigneur de m'accorder la grâce d'épargner mon fils et de prendre ma vie à sa place. J'ai compris au sortir de cette première période – grâce au temps d'étude biblique que j'avais mis en place –, que le fils qui devait mourir n'était pas le « *littéral* », mais mon entreprise.

Les voix du ciel sont impénétrables, car en offrant ainsi ma vie au Seigneur afin qu'il épargne mon fils, j'étais résolu – par le moyen qu'il le trouverait bon – à mourir pour honorer mon vœu.

Mais tel Abraham, au lieu de la mort, ce fut une résurrection que Dieu me donna, ainsi qu'une nouvelle vie.

C'est durant cette période de jeûne que l'Éternel a commencé à m'ouvrir les yeux sur la réalité des messages codés qu'il nous donne au travers de nos rêves et de nos visions.

Dès lors, afin de mieux comprendre le mystère qui est caché derrière leurs énigmes, j'ai continué le jeûne et la prière – prévus initialement sept jours – sur vingt et un jours. L'objectif étant que Dieu puisse me révéler les secrets des rêves et visions qu'il me donnait.

Puis, afin de comprendre tous les tenants et les aboutissants du don de prophétie, le Saint-Esprit m'a inspiré de *jeûner et de prier durant les dix mois qui ont suivi en moyenne vingt et un jours par mois*.

La finalité de cette épique consécration a pris la forme de plusieurs livres que l'Esprit de Dieu m'a inspirés, dont fait partie celui-ci. Tous ces livres sont destinés à vous apporter les fruits de la connaissance que Dieu m'a révélés sur bien des sujets.

Pour poursuivre, je vous dirais que comme vous avez pu le constater, j'ai été le pire des pécheurs, j'ai transgressé sans exception les dix commandements car j'ai participé au meurtre de mon premier né, alors qu'il n'était qu'un fétu.

Fort de tout cela, certainement que l'image que Simon le pharisien avait de Marie de Magdala [*Luc 7 versets 36-50*] est celle que beaucoup ont certainement de moi.

Néanmoins, tout comme elle, je suis un « *tison arraché du feu de l'enfer* » par le Seigneur. L'objectif étant qu'une fois convertie, ce feu devienne un brasier divin destiné à Gloire le nom du Seigneur.

En ce jour j'ai repris ma course chrétienne et désormais mes mains servent à écrire pour le Seigneur et à briser les chaînes du mal avec lesquelles le diable retient l'humanité.

Ma raison d'être au sein du peuple de Dieu est bien représenté dans le texte de [1 Corinthiens 1 versets 26-31] et se résume, pour moi, par le fait que le Seigneur fait de moi qui n'étais que vilénie et folie un objet qu'il utilise en vue de confondre ceux se reconnaissant comme étant des sages, selon le monde et qui oeuvre selon des actes d'iniquité ainsi que ceux qui prennent plaisir à faire état de leur puissance.

L'objectif étant d'anéantir toute doctrine d'homme qui enlève la gloire qui est due au Seigneur, et que nul être humain ou ange déchu ne puisse se glorifier devant lui. Ainsi, au travers de moi le Seigneur démontre que ce qu'il a fait dans les disciples [Actes 5 versets 12-33], il le fait encore aujourd'hui. Ici nous découvrons que les disciples qui étaient en grande partie des hommes du peuple sans instruction.

Néanmoins, ils ont été former par le Saint-Esprit et ont pu confondre les hauts dirigeants juifs qui étaient iniques, l'Esprit de Dieu le fait avec moi, car je suis quasiment illettré, je ne suis pas fait le minimom du cursus scolaire secondaire.

En outre, quand j'écris un texte en français, je fais trois fautes en écrivant le mot « *une* » et je n'ai jamais pris de court de théologie, pourtant vous avez entre les mains le fruit des écrits que l'Esprit de Dieu me donne de porter.

Hormis cela le Seigneur ma donné d'écrire cinq autres livres spirituels et deux sur les maladies des cheveux. Hormis tout cela l'Esprit de Dieu ma accorder une autre grâce des plus extraordinaires !

Néanmoins seuls les lecteurs anglophones pourront en profiter.

Oui car il s'agit de ce livre que vous avez en mains, ainsi que trois autres de mes ouvrages de la même série « *Inquisitiô* » que l'Esprit de Dieu m'a inspiré de traduire en anglais. Étant d'origine anglophone, cela peut passer pour normal où tout à fait anodin, néanmoins quand on se souvenir de mon passer et du traumatisme que ma famille et moi ont du vivre, en devant, mon frère et moi ne plus parler notre langue maternelle, tout cela prend une autre dimension.

Je ne parle pas du tout l'anglais, cette langue, qui est pourtant celle de mes racines, j'en connais le minimum, comme *good morning, goodbye, I love you etc.* tenir une discussion en anglais m'est pour l'instant impossible.

Néanmoins, une fois que j'ai reçu les rêves ou l'Esprit de Dieu me montrait que je devais traduire ces livres cités plus avant, je me suis relevé les manches et je me suis mis au travail. La méthode de traduction, que l'Esprit de Dieu m'a inspiré est simple.

Dans un premier temps je traduis le texte français en anglais par le biais d'un moteur de recherche, puis avec l'aide d'un autre je retraduit le rendu anglais en français.

Ce relecteur du texte anglais qui a été retraduit en français me permet de voir où il y a des incohérences et je peux changer le mot. Certaines fois, le rendu final de la traduction n'est pas conforme à ce que j'ai écrit au départ, je refais la première traduction avec l'autre moteur de traduction.

Ainsi, par la foi, j'ai obéi à ce que le Saint Esprit m'a demandé, et j'ai l'assurance qu'hormis les environs 40 % de texte qui ont été corrigés par un professionnel dans ce livre, les 60 % de traductions que j'ai réalisées sans le concours d'un correcteur anglophone, même si ce travail n'a pas la qualité de lecture d'un texte corrigé par un pro, néanmoins il tient la « route » par la grâce de Dieu, par qui je puis tout.

*Bon, bon, bon...* à vous qui êtes anglophone, vous devez vous dire que je ne manque pas de toupet pour parler ainsi de ce livre qui, a peut-être été pour vous une vraie galère à lire. Il doit, je le suppose, en être de même avec certains de mes lecteurs francophones, car de votre côté vous devez, certainement, vous dire que me lire a été comme égrené des chapelets de fautes, et je vous comprends et compatis.

Néanmoins, je vous rétorquerais, qui est le plus fou, celui qui ose traduire un livre dans une langue qu'il ne maîtrise pas, ou qui fait paraître un livre dans sa langue mais qui n'est pas correctement corrigé et l'offre gratuitement au plus grand nombre pour lecture, ou ceux qui ont lu ce livre et cela ne serait-ce qu'un chapitre et encore pire pour ceux qui l'ont lu du début jusque-là, tout en se plaignant qu'il est soit mal écrit et bourré de fautes soit mal traduit.

*Hum... cela mérite selon moi réflexion... Néanmoins, chut... !* Je ne dirais pas que vous êtes de ces lecteurs-là.

Oui, car je tiens à votre renommé, vous mais bien aimé en Christ, qui m'avez accompagné jusque-là.

Plus sérieusement, il est vrai, que j'ai bien conscience que le fait de dire que j'ai l'assurance que ce livre, en version anglaise, bien que corrigé qu'à 40 % par un professionnel, tient la « route », peu me faire passer pour une personne vantarde et imbue de ma personne.

Si c'est le ressenti que je vous ai laissé de par mes dires, *mea culpa*, et je vous en demande mille pardons, et je m'en vais donc, vous apportez quelque lumière sur ce qui m'a amené à parler ainsi.

Pour ce faire je vous dirais que j'ai reçu un rêve de l'esprit de Dieu il y a quelques mois de cela et qui est la base de mes dires.

Dans ce rêve je voyais une personne venir vers moi, c'était un adventiste du septième jour, et il me félicitait pour l'excellence du livre, que j'avais écrit. Et moi en retour, je l'ai remercié, en lui précisant, que j'étais étonné de ses dires, car je ne parle pas un mot d'anglais.

Ce rêve fut déterminant pour moi et a été le point de départ des traductions de mes livres que j'ai, dès lors mis en place, au nom puissant de Jésus-Christ et par le soutien du Saint-Esprit.

Ayant choisi en toutes choses de marché par la foi, je confesse donc déjà que ce rêve que j'ai eu se réalisera et que ce livre, sera une grande lumière pour ceux qui le liront, en étant animé de l'Esprit de Dieu.

En outre, je sais que ceux qui le lieront et qui font partie du peuple fidèle du Seigneur, eux qui en cette génération sont tels les 7000 qui non point fléchi, du temps du prophète Élie, les genoux devant Baal, donc devant le diable qui est le « *dieu* » de ce monde, seront touchés par ce livre. Pour conclure ce que je viens de vous présenter, je vous dirais que l'avenir, appartient, non a ceux qui se lèvent tôt, mais a ceux qui saisissent les promesses de Dieu, tout particulièrement, les révélations qu'il leur fait en rêves et / ou en visions.

Pour poursuivre, je vous dirais que pour vous qui êtes dans le désespoir, qui multipliez les actes répréhensibles, vous qui avez l'impression que vous ne pourrez pas remporter la victoire sur le péché, vous qui retrouver en prison, sachez que l'Éternel Dieu est le Dieu de l'impossible.

Pour lui il n'y a pas de cause perdue, car il est le Dieu des miracles. J'en ai fait l'expérience et j'en suis la preuve vivante, tout est possible pour celui qui croit. Désormais mon « *leitmotiv* » est:

« **Je peux tout par celui qui me fortifie, [Christ].** » [*Philippiens 4 verset 13, Bible Segond 21*].

Je tiens à préciser, que mon objectif est que la vérité puisse voir le jour et que le nom du Seigneur soit glorifié. J'ai foi que le Seigneur fait désormais de moi une arme puissante pour le salut de ceux qui sont tombés, de ceux qui vivent dans les ténèbres de la drogue, la fornication, l'alcool, la violence etc.

Beaucoup de ceux qui sont au fond du gouffre, ont fait tellement de mal au tour d'eux qu'il ne pense plus être digne de la grâce et de la miséricorde du Seigneur, ou droit à un avenir et au bonheur.

Mon témoignage, leur apportera, je le sais, de l'espoir, car si Dieu à agir pour moi, ils savent qu'il peut aussi le faire pour eux. Le message que je veux te laisse à toi, qui ne vit plus, à toi qui ne c'est plus se qu'est l'honneur, le respect de soi et une vie heureuse, sache que Dieu t'aime.

Le Seigneur n'est pas le Dieu des propres justes, il n'est pas venu mourir pour eux, mais pour les pécheurs et les être déchues comme vous et moi [*Matthieu 9 versets 10-13*], [*Marc 2 versets 15-17*].

Cette réalité le pharisien de la parabole de [*Luc 18 versets 9-14*] la appris à ces dépens. À vous tous, je veux que vous sachiez que je vous aime sans vous connaître de l'amour de Christ, qui surpasse, toute langue, barrière raciale, ou condition de vie.

En outre, sachez qu'importe votre vie je vous aime de l'amour de Christ et cela que vous soyez une prostituée, un tueur, un voleur, etc. je vous aime vous aussi qui me méprisez, et vous autre qui m'avez meurtrie. Ce livre est ma voix, en tant que serviteur de Dieu qui crie dans la solitude du désespoir, et l'Esprit de Dieu ma armée pour apporter la lumière de la réforme à son peuple.

Pour finir, je vous dirais qu'en rêves l'Esprit de Dieu m'a montré que ce sont des inconnus qui me feront des dons financiers pour que je puisse finir cette œuvre que Dieu m'a confié – et qui consiste à nourrir spirituellement le plus grand nombre – et pour couvrir mes dépenses personnelles.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons sur l'un des onglets « **Faire un don avec Paypal** » présent sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>